UNIVERSITY OF
TORONTO LIBRARY

The
Jason A. Hannah
Collection
in the History
of Medical
and Related
Sciences

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/mmoiressurless02acad

XV/5

F. Boucher invenit. J. P. Le Bas Sculp. 1742.

RECUEIL DES PIECES

QUI ONT

CONCOURU POUR LE PRIX

DE

L'ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE.

TOME II.

MEDICAL SOCIETY OF LONDON

A PARIS,

Chez la Veuve DELAGUETTE, Imprimeur de l'Académie Royale & du Collége de Chirurgie, rue S. Jacques, à l'Olivier.

M. DCC. LVII.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

TABLE

DES PIECES CONTENUES

dans ce Volume.

DÉTERMINER ce que c'est que les remèdes Émolliens, expliquer leur maniere d'agir, distinguer leurs différentes espèces, & marquer leur usage dans les Maladies Chirurgicales.

Mémoire. Par M. GRASSOT. pag. 3

Sur le même Sujet. Par M. GUIOT. 43

Sur le même Sujet. Par M. LOUIS. 83

Mémoire sur les Anodyns. Par M. Louis. 105

Sur le même Sujet. Par M. Guiot. 157

Sur le même Sujet. Par M. Fabre. 247

Mémoire sur les Remédes suppuratifs. Par M. Grashuis. 278

Sur le même Sujet. Par M. Eschenbach. 360

Traité des Médicamens Détersifs. Par M. Flurant. 439

Sur le même Sujet. Par M. Louis. 481

Sur le même Sujet. Par M. Fabre. 519

Discours sur les remédes Dessicatifs, & les Caustiques. Par M. Charmetton. 531

Sur le même Sujet. Par M. ANGE NANNONI. 604

Tables des Formules contenues dans les Tomes I. & II. des Prix. 691

ERRATA

PAge 16. *lig.* 35. con enables, *lis.* convenables. *p.* 22. *l.* 9. *Ranis*, *lis.* *Ranar.* *p.* 24. *l.* 20. d'Amet, *lis.* d'Anet. *p.* 48. avant derniere *lig.* expulsion, *lis.* impulsion. *p.* 87. *l.* 20. déflnition, *lis.* définition. *p.* 107. *l.* 28. mouxement, *lis.* mouvement. *p.* 125. *l.* 11. les *seduuns*, lis. *sedum*. *p.* 136. *l.* derniere dans la note, l'lart de gnérir *lis.* l'art de guérir *p.* 168. *l.* 4. graude, *lis.* grande. *p.* 183. *l.* 13. rachaississans, *lis.* rafraîchissans. *p.* 209. *l.* 1. epos, *lis.* repos. *p.* 210. *l.* 13. *salanum*, lis. *solanum*. *p.* 229. *l.* 27. plhegmon euses, *lis.* phlegmoneuses. I*bid.* *l.* 3. espeec, *lis.* espèce. *p.* 275. *l.* 11. appliqaant, *lis.* appliquant. *p*, 307. *lin.* 23. *nisi*, leg. *nihil.* *p.* 336. *l.* 25. semblablables, *lis.* semblables. *p.* 353. *lin.* 6. *suerint*, leg. *fuerint*. *p.* 357. *lin.* 15. *pulverata*, leg. *pulverati*. *p.* 363. *lin* 26. *ubi*, leg. *utì*. *p.* 392. *l.* 29. conquemment, *lis.* conséquemment. *p.* 395. *lin.* 3. *emollientiæ*, leg. *emollientia*. *p.* 399. *lin. penultim. commutandu*, leg. *commutanda*. *p.* 403. *lin.* 26. *cen*, leg. *ceu.* *p.* 408. *l.* 8. e'œufs, *lis.* d'œufs, *p.* 421. *lin.* 8. *infigniuntur*, leg. *insigniuntur*. *p.* 423. *lin.* 10. *ungueneum*, leg. *unguentum*. *p.* 432. *l.* 28. pattie, *lis.* partie. *p.* 442. *l.* 31. neus, *lis.* nous. *p.* 444. *l.* 36. résitoit, *lis.* résistoit. *p.* 490. *l.* prinéipal, *lis.* principal. *p.* 521. *l.* 28. chapie, *lis.* charpie. *p.* 522. *l.* 3. entreienir, *lis.* entretenir. *p.* 534. *l.* 28. earie, *lis.* carie. *p.* 621. *lin.* 28. *duo*, leg. *duæ*. *p.* 652. *l.* derniere, l'endomamgent, *lis.* l'endommagent. *p.* 662. *l.* 9. leus, *lis.* leurs. *p* 670. *l.* premiere de la seconde note, queque, *lis.* quelque. *p.* 676. *l.* 2. éommencer, *lis.* commencer. *p.* 676. *l.* 23. gaueche, *lis.* gauche. *p.* 679. *lin.* 19. *aperiura*, leg. *aperturâ*. *p.* 681. *lin.* 1. *aluminsa dusti*, leg. *aluminis adusti*. *p.* 686. *l.* 29. lonque, *lis.* longue.

PRIX

DE

L'ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE.

TOME II.

Depuis l'Année 1744. jusqu'en 1749.

SUJET
PROPOSÉ EN 1743.
POUR LE PRIX DE 1744.

DÉTERMINER ce que c'est que les remèdes Emolliens, expliquer leur maniere d'agir, distinguer leurs différentes espéces, & marquer leur usage dans les maladies chirurgicales.

LE PRIX est une Médaille d'or, de la valeur de deux cens livres, qui a été adjugée au Mémoire N°. 7. ayant pour Marque : *P. F. G. m. e. a. p. c. d. l. d. d. l.* ce sont les lettres initiales des noms & qualités de l'Auteur, M. GRASSOT, Maitre-ès-Arts, Premier Chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Lyon.

LES Mémoires qui ont concouru pour le Prix, sont 1°. Le N°. 11. ayant pour Devise :

Sat citò, si sat benè, dont l'Auteur est M. GUYOT, Maître en Chirurgie à Genêve, actuellement Associé étranger de l'Académie. 2°. Le N°. 4. ayant pour Devise ces vers de Lucréce :

Animi tenebras necesse est
Non radii solis, nec lucida tela diei
Discutiant, sed naturæ species, ratioque.

L'Auteur est M. LOUIS, Maître-ès-Arts, Ancien Chirurgien-Aide-Major des Camps & Armées du Roi : pour-lors Chirurgien principal de l'Hôpital-Général de Paris, en la Maison de la Salpêtriere : & ensuite Maître en Chirurgie du Collége de Paris, Professeur & Censeur Royal, Conseiller & Commissaire pour les Extraits de l'Académie, & Membre de la Société Royale de Lyon.

MÉMOIRE
SUR
LE SUJET PROPOSÉ
Par l'Académie Royale de Chirurgie.

POUR LE PRIX DE 1744.

Par M. GRASSOT.

POUR remplir les vûes de l'Académie ; & discuter exactement le sujet proposé, je partagerai ce Mémoire en quatre parties.

Dans la premiere, je déterminerai ce qu'on entend par remédes Emolliens ; dans la seconde, je tâcherai d'en expliquer l'action ; dans la troisiéme, j'en établirai les espéces ; dans la quatriéme, je détaillerai l'usage qu'on en fait dans la pratique.

PREMIERE PARTIE.

Déterminer ce que c'est que remédes Emolliens.

ON entend par reméde émollient, tout médicament qui rend la souplesse aux parties solides trop tendues, qui appaise les douleurs, qui calme les inflammations, qui redonne la fluidité aux liqueurs épaissies, & qui les dispose à la résolution ou à la suppuration.

Cette description ou définition des remédes émolliens en établit trois genres différens ; *les émolliens anodyns, les émolliens résolutifs, & les émolliens maturatifs.*

Cette division servira de régle pour l'arrangement des classes de ces remédes, & chaque classe sera essentiellement composée de ceux qui se tirent des plantes & des animaux ; les uns & les autres seront subdivisés en simples & en composés.

Suivant cette même description, il paroît nécessaire de donner quelques idées générales de théorie sur les solides & sur les liquides, pour expliquer la cause de la douleur, de l'inflammation, de l'obstruction, des tumeurs, & des abscès.

On sçait que les fibres sont des filets longs & solides, déliés au point d'échapper quelquefois à nos sens ; qu'ils entrent dans la composition de toutes les parties ; que les plus petits vaisseaux que l'on puisse concevoir sont formés par des membranes, & que celles-ci le sont elles-mêmes par des fibres différemment arrangées entre elles ; que ces fibres sont composées de tubes d'une petitesse *indéfinie*, placés & serrés les uns près des autres.

On sçait aussi que les vaisseaux sanguins peuvent être rangés sous deux genres différens, qui sont les artères & les veines ; que les artères renferment sous elles les sanguines, & les lymphatiques ; que les veines sont aussi sanguines, & lymphatiques ; que ces vaisseaux forment

une continuité sans interruption ; que les artères sanguines continuent leur route, jusqu'à ce qu'elles deviennent veines ; que dans cet endroit elles fournissent d'autres rameaux nécessairement plus petits ; que ceux-ci n'admettent plus les globules qui constituent la partie rouge du sang ; que la sérosité & la lymphe y passent seules, & qu'elles sont reprises par des veines du même genre, d'où elles passent dans les sanguines, & reviennent ainsi se ranger de nouveau sous les loix de la circulation générale.

On sçait encore que des divisions & subdivisions dont on vient de parler, il part dans certains organes appellés glandes, un troisiéme genre de vaisseaux, connus sous le nom de *vaisseaux sécretoires* & *excrétoires* ; que ceux-là servent à séparer les liqueurs qui émanent du sang, & que ceux-ci les reçoivent & les transmettent ou au dehors, ou dans des cavités particuliéres.

Les liquides qui remplissent ces vaisseaux & qui y circulent, sont le chyle, le sang, la sérosité, la lymphe, les larmes, la salive, le suc gastrique, le pancréatique, la bile, l'urine, la semence, l'humeur des prostates, la synovie, la graisse, &c.

La circulation dépend également de la force avec laquelle les liqueurs frappent & distendent les vaisseaux, & de la force avec laquelle ces canaux ainsi distendus se contractent, & frappent à leur tour ces mêmes liqueurs, qui par ce jeu alternatif, & par cette action réciproque, sont forcées à continuer leur route.

L'œconomie animale ne peut jouir de cette harmonie constante & universelle, qu'autant que l'action des fluides sur les solides, & que la réaction des solides sur les fluides sont parfaitement proportionnées. Il faut dans ceux-là une souplesse, une élasticité, des ressorts proportionnés à la fluidité & à la force de ceux-ci ; desorte que si l'une de ces qualités manque, le méchanisme de nos parties est nécessairement troublé.

La trop grande tension des fibres peut seule s'opposer

à cette correſpondance mutuelle, à cet équilibre : une union & une adhérence trop fortes entre les principes eſſentiels des fibres, une liaiſon trop intime entre les fibres mêmes, un deſſéchement du tiſſu cellulaire qui les unit enſemble, une roideur & une inflexibilité de ces fibres, ne permettront point aux vaiſſeaux de céder à la force qui doit vaincre leur réſiſtance; alors ils ne pourront ſe dilater, ſe contracter, & chaſſer les liquides autant qu'il ſeroit néceſſaire pour entretenir la circulation, & pour régler les fonctions de nos organes.

Si ces dérangemens affectent principalement quelques parties extérieures, il paroît évidemment que la circulation doit y être troublée, & que les humeurs peuvent s'y accumuler & cauſer ſucceſſivement la douleur & l'inflammation.

Comme il eſt conſtant que le tiſſu de nos organes eſt formé par un arrangement admirable d'un nombre preſque infini de vaiſſeaux de tout genre, & que chaque vaiſſeau eſt compoſé d'une multitude innombrable de filets nerveux qui forment ſur leurs tuniques des *plexus*, des réſeaux, &c. toutes les cauſes qui augmenteront trop le mouvement circulaire, ou qui diſtendront trop les vaiſſeaux, pourront auſſi cauſer des douleurs générales, ou particuliéres, qui ſuivront tous les degrés de tenſion des filets nerveux, & qui augmenteront toujours juſqu'à la rupture entiere des mêmes filets, ou juſqu'à ce que quelque remède favorable ait rétabli le calme & le repos.

Ces douleurs occaſionnent dans les nerfs des tiraillemens & des ſecouſſes, dont les impreſſions ſe communiquent au cerveau; elles en troublent les fonctions, & le *fluide ſpiritueux* qu'il prépare étant porté en plus grande quantité par les nerfs qui ſe diſtribuent au cœur, les mouvemens de ſyſtole & de diaſtole de cet organe deviennent & plus forts & plus fréquens; quelquefois la circulation eſt conſidérablement accélerée, quelquefois elle eſt extrêmement ralentie. Les cauſes qui augmentent le mouvement circulaire, peuvent auſſi produire

dans les molécules du ſang une agitation tumultueuſe, qui donne lieu à différens degrés d'inflammation. Les cauſes qui produiſent les inflammations, peuvent auſſi occaſionner les autres eſpéces d'obſtructions.

On entend par *obſtruction*, tout embarras qui bouche quelque vaiſſeau, & qui s'oppoſe au paſſage des liqueurs qui doivent y circuler.

L'obſtruction différe de l'inflammation, en ce que celle-ci ne peut guéres arriver que dans les artères, au lieu que celle-là peut attaquer les artères & les veines. Il eſt poſſible qu'il n'y ait point d'agitation entre les molécules du fluide qui forme l'obſtruction, & ce mouvement au contraire eſt preſque inſéparable de l'inflammation; la partie rouge du ſang, la ſéroſité, & la lymphe, ſont par leur ſéjour dans leurs artères propres, ou par leur tranſvaſation dans celles d'un genre différent, les ſeules cauſes immédiates de l'inflammation, & les obſtructions peuvent encore être cauſées par toutes les liqueurs qui ont été ſéparées du ſang; enfin il eſt des obſtructions qui ne dépendent ni du vice des ſolides, ni de celui des liquides, mais de la préſence de quelque corps étranger; telles ſont celles qui ſurviennent au foie, en conſéquence de quelques concrétions pierreuſes arrêtées dans le canal colidoque.

Les cauſes les plus ordinaires des obſtructions, ſont celles qui concourent à diminuer, même à boucher le diamétre des vaiſſeaux, & celles qui épaiſſiſſent & condenſent les liqueurs.

Si ce ſéjour & cet embarras commencent à l'extrémité d'un vaiſſeau capillaire, (n'importe de quel genre) à chaque ſyſtole du cœur, ce vaiſſeau recevra des coups & des mouvemens, qui ne ſeront plus proportionnés à ſa réſiſtance; il cédera à l'effort ſupérieur qui y viendra éprouver toutes ſes forces, les vaiſſeaux collatéraux pourront ſe dilater au point qu'ils admettront de plus gros globules, ou qu'ils les recevront en plus grande quantité; le diamétre des vaiſſeaux ne ſe trouvant plus propor-

tionné avec le volume & la quantité de ces globules, ce liquide y séjournera, & s'y engagera avec d'autant plus de facilité qu'il se dépouillera de ses parties les plus fluides & les plus aqueuses, soit à travers les pores des vaisseaux, soit par le moyen des subdivisions latérales. Le sang qui devroit circuler dans les vaisseaux, où il trouve un obstacle insurmontable, passe dans les vaisseaux voisins avec plus de précipitation, les veines le rapportent au cœur avec plus de vitesse, celui-ci se contracte plus fréquemment, le mouvement progressif est accéléré, & l'obstruction devient à tout moment plus forte.

Plus les vaisseaux seront distendus, plus les tuniques perdront de leur épaisseur, & ne pouvant fournir à une extension si disproportionnée, elles pourront se rompre; la douleur, la chaleur, la pulsation, le changement des liqueurs extravasées accompagneront, & suivront la rupture des vaisseaux obstrués; les apostêmes & les abscès seront les suites nécessaires de ces facheux accidens, si le Chirurgien ne sçait apporter une prudence égale, soit dans le choix, soit dans l'application des remédes dont il convient de se servir.

On entend par apostême toute tumeur contre nature, faite d'une matiére humorale ou réduisible à humeur.

On comprend aussi sous le nom d'abscès toute tumeur contre nature, faite par la *collection* de quelque humeur morbifique; soit que cette matiére se durcisse, comme dans le skirre, soit qu'elle se change en pus comme dans le phlegmon abscédé, soit que cette matiére se trouve enfermée dans un kiste, ou dans un follicule particulier, soit qu'elle s'épanche dans les porosités de nos parties.

SECONDE

SECONDE PARTIE.

Expliquer l'action des Emolliens.

I°. *Des Emolliens Anodyns.*

L'UNION trop intime, la crispation, la sécheresse, sont les causes de la roideur & de l'inflexibilité des fibres.

Les remédes contenus dans la premiere classe, renferment une si grande quantité de parties aqueuses, que le phlegme fait au moins les deux tiers de leur substance, mêlé avec les particules huileuses, qui constituent essentiellement le reste de leurs principes; les unes & les autres deviennent très-propres à calmer les désordres que peut causer la tension des fibres.

Appliqués extérieurement, ces remédes laissent échapper une quantité prodigieuse de petites particules très-fluides, qui relâchent les fibres de la peau & qui en rétablissent les pores; elles y trouvent alors un libre passage, elles vont s'attacher sur les fibres tendues ou desséchées, comme sur une éponge disposée à les recevoir; la flexibilité & la souplesse naturelle de ces fibres se rétablissent à mesure que cette rosée douce & bienfaisante pénétre dans le tissu cellulaire qui unit les fibres ensemble, qu'elle s'insinue dans la cavité des tubes qui les forment, & qu'elle se méle avec les principes essentiels qui les composent. Les globules huileux entretiennent & perfectionnent ce que les particules aqueuses avoient commencé, les liqueurs ne trouvent plus une résistance disproportionnée de la part des vaisseaux, & les solides réagissent avec modération.

La tension, le tiraillement & les vibrations irréguliéres des fibres nerveuses, sont aussi les causes immé-

diates des douleurs, aufquelles les miféres de la vie nous expofent; les remédes émolliens de la premiere claffe agiffent encore ici par les mêmes principes, & produifent les mêmes effets; les particules aqueufes, les globules huileux de ces médicamens, broyés & mêlés enfemble par les différentes préparations, rendus plus pénétrans par la chaleur qu'on leur procure, ou par celle des parties fur lefquelles on les applique, arrivent jufqu'aux filets nerveux tendus & tiraillés; elles les humectent, les lubrifient, & les relâchent.

COROLLAIRES.

I. La tenfion des fibres, & celle des filets nerveux, font la caufe de la plûpart des maladies, tant intérieures qu'extérieures.

II. Les plantes émollientes anodynes contiennent beaucoup de phlegme, beaucoup d'huile, très-peu de fel, encore moins de terre.

III. L'expérience & l'obfervation réunies, prouvent que l'eau & l'huile chaudes font les principes les plus propres à relâcher & à ramollir les parties du corps desféchées & trop tendues.

II°. *Des Emolliens Réfolutifs.*

LES caufes immédiates & conjointes des inflammations extérieures, font en général, l'obftruction des vaiffeaux artériels, l'agitation tumultueufe entre les molécules du liquide arreté, *tranfvafé* ou *extravafé*.

Ces caufes demandent les fecours fucceffifs des émolliens anodyns, & des émolliens réfolutifs.

Les parties aqueufes des premiers pénétrent & relâchent les fibres tendues & irritées, redonnent la foupleffe aux vaiffeaux, amortiffent leurs efforts violens fur les liquides, ralentiffent la réaction de ceux-ci fur les folides, diminuent la raréfaction des liqueurs, appaifent

l'agitation, & calment la chaleur de leurs molécules; les globules huileux & mucilagineux se mêlent avec les parties âcres & irritantes des mêmes liqueurs, ils en émoussent l'activité; & les principes actifs pénétrans, & légérement spiritueux des seconds, délayent, atténuent, liquéfient les liqueurs accumulées; ils font renaître dans les vaisseaux une douce *oscillation*, ils empêchent leur rupture, & préviennent la suppuration. Enfin la rougeur, la chaleur, la douleur, la pulsation, la tension diminuent & disparoissent à mesure que l'agitation des liqueurs & des vaisseaux libres s'affoiblit, & que la compression & l'obstruction des autres se dissipent.

Nous avons dit que les obstructions sont causées par le séjour de quelque liqueur dans les vaisseaux, & ce séjour dépend lui-même de l'épaississement de la liqueur, du rétrécissement du diamétre du vaisseau, du passage d'une sorte de liqueur dans ceux d'un genre différent, ou de la présence de quelque corps étranger.

Si cette liqueur s'arrête dans les vaisseaux de quelques glandes, de quelques parties extérieures, & si les particules de ce liquide épaissiés, forment des globules dont le volume n'est plus proportionné avec leur diamétre, ces vaisseaux ainsi distendus ont leurs fibres & leurs membranes dans un état violent, elles sont aussi tendues & aussi roides que s'ils étoient dans la plus forte contraction; & tandis qu'ils sont portés dans cet endroit au de-là de leur ton naturel, la partie du vaisseau qui approche de sa fin, se trouve resserrée au point qu'elle ne laissera plus passer le liquide même qui y circuloit auparavant.

Il s'agit donc de rétablir cette liqueur dans son degré de fluidité naturelle, & de relâcher tellement les vaisseaux qu'ils ne s'opposent plus à son passage.

Les émolliens de la seconde classe remplissent à la fois l'une & l'autre de ces intentions: ils doivent cependant être proportionnés au degré d'épaississement & d'obstruction.

Ces remédes contiennent moins de phlegme, des

huiles un peu plus exaltées, plus actives, & plus pénétrantes, quelques sels dissous dans une moindre quantité d'eau, que dans ceux de la premiere classe.

Leurs particules aqueuses & huileuses relâchent les vaisseaux, augmentent leur diamétre, les rendent plus foibles, moins tendus & susceptibles d'un allongement & d'une dilatation assez considérables, pour que les globules épaissis & réunis puissent s'y mouvoir avec plus de facilité; les mêmes parties leur donnent un commencement de mouvement qui les désunit, les délaye, les rend plus fluides, & leur sert de véhicule.

Si la matiére qui a donné lieu à l'obstruction, a acquis un degré d'épaississement plus fort, & si les globules réunis sont devenus visqueux & tenaces, le relâchement seul des vaisseaux, & l'action des émolliens résolutifs légers, ne peuvent vaincre ces mauvaises qualités; on ne sçauroit les combattre avec succès sans le secours des délayans, des atténuans, & des dissolvans plus forts.

L'eau chaude en douches, en bains, & en fomentations, est encore un des plus sûrs moyens pour délayer cette matiére, pourvu que ses particules puissent se mêler avec celles du liquide épaissi; mais quand même elles ne se mêleroient pas exactement avec lui, & quand elles ne pourroient pas lui redonner son dernier degré de fluidité, elles n'en prépareroient pas moins les voies aux atténuans qui doivent perfectionner la résolution de cette matiére.

Supposons les globules réunis de l'humeur qui forme l'obstruction, déja délayés par les principes aqueux & huileux; les particules actives, incisives, & détersives des remédes de la seconde classe, les liquéfient & les subtilisent davantage; les sels essentiels, que quelques autres de la même classe renferment, piquent par leurs pointes aiguës les fibres nerveuses parsemées sur les tuniques des vaisseaux; ils y déterminent l'affluence du *sus nerveux*, ils causent dans les nerfs des vibrations qui font vivement contracter les vaisseaux obstrués; la matiére

déja délayée, & peut-être réduite à son dernier degré de fluidité, pressée de tous cotés par la contraction vive des vaisseaux, s'échappe enfin par les vaisseaux collatéraux, reprend les voies de la circulation, ou se dissipe par les pores; souvent même elle prend l'un & l'autre chemin.

COROLLAIRES.

I. L'huile & l'eau contiennent les principes les plus propres à remédier aux obstructions.

II. On croit communément que les substances huileuses & les corps gras bouchent les pores, retiennent la transpiration, & s'opposent à la résolution de l'humeur. Cependant les fibres des vaisseaux étant trop tendues, ce qui arrive le plus ordinairement dans les cas d'engorgement, cette tension excessive resserre les vaisseaux, diminue & peut même boucher entiérement les pores; alors les huileux relâchent, lubrifient & ramollissent les fibres, au moyen de quoi le diamétre des vaisseaux & les pores de la peau se rétablissent dans leur premier état.

III. L'eau dissout avec facilité les sels, les substances gommeuses, savoneuses, épaisses & grossieres, elle en fait mouvoir les particules, elle les rend moins adhérentes, elle les désunit, elle les liquéfie, elle sert de véhicule aux substances huileuses; elle doit produire les mêmes effets sur nos liqueurs qui ont acquises, ou qui ont naturellement les mêmes qualités.

IV. La chaleur sert de véhicule à l'eau, elle la fait élever en vapeurs si fines, qu'il est peu de corps qu'elle ne puisse pénétrer; & il est à remarquer que l'absence de la chaleur la rend d'une vertu toute contraire; car loin d'être émolliente étant froide, elle produit des effets absolument opposés.

V. De tous les remédes émolliens, ceux de la premiere & de la seconde classe, sont ceux qui renferment

le plus d'eau : nous n'avons besoin que du secours des sens pour nous instruire en quelle quantité de phlegme ils abondent ; ils nous apprennent aussi, seuls, ou aidés par le Microscope, que les racines, les écorces, les feuilles, les fleurs & les semences des plantes qui y sont contenues, sont garnies d'une infinité de petites vessicules remplies d'une si grande quantité de globules huileux, qu'on peut en tirer une véritable huile, soit par expression, soit par infusion.

VI. L'expérience prouve que rien n'est plus capable de résoudre les duretés, les Tumeurs topheuses, les Ganglions, les Nodus, les Ankyloses, les Skirres (derniers périodes des obstructions) que l'usage de ces médicamens.

IIIº. *Des Emolliens Maturatifs.*

ENFIN il y a des maux sur lesquels les émolliens des deux premieres classes n'ont pas la même force. La matiere de certaines obstructions, de certaines tumeurs, se trouve si épaisse, si compacte, si dure, que si à mesure que quelque topique ramollit cette matiere, elle s'échappoit par les pores de la peau, ou rentroit dans le courant de la circulation, celle qui resteroit, parviendroit à la fin à un degré d'épaississement si considérable que notre Art auroit peu de ressources pour vaincre cette dureté.

Les émolliens de la troisiéme classe préviennent ces dangereuses suites ; les principes huileux & aqueux qui y sont encore en assez grande quantité, ramollissent & délayent les humeurs grossieres sur lesquelles on les applique ; les principes actifs & pénétrans, qui y abondent, entretiennent, augmentent, ou excitent la chaleur & le mouvement ; les parties farineuses, mucilagineuses, glutineuses & gommeuses, bouchent les pores, entretiennent la chaleur dans la partie, embarrassent la matiere

déja délayée, ils en empêchent la diſſipation, perfectionnent la réſolution, ou donnent lieu à un commencement de ſuppuration. Souvent la nature ne trouve point d'autres moyens pour ſe débarraſſer du fardeau qui l'opprime ; ſuivons-la dans cet Ouvrage, & tâchons d'expliquer comment les émolliens maturatiſs peuvent l'aider.

Les obſtructions, les inflammations, & preſque toutes les tumeurs des parties molles peuvent ſe terminer par ſuppuration, ſoit par la nature, ſoit par le ſecours des remédes capables d'aider ou de produire ce changement.

Toute ſuppuration ſuppoſe donc dans la partie qui doit la fournir, obſtruction, inflammation, & rupture d'une partie des vaiſſeaux obſtrués.

Dès que l'obſtruction & l'inflammation ſont parvenues au dernier période, les vaiſſeaux capillaires qui n'étoient qu'obſtrués, ſe déchirent & laiſſent échapper le fluide qu'ils retenoient ; les liqueurs ainſi déſunies ſe mêlent avec les débris des vaiſſeaux, & ce mélange produit un fluide blanc médiocrement épais, ſans mauvaiſe odeur, égal, bien lié, qu'on nomme *Pus*.

Il ne tombe d'abord que goutte à goutte ; mais bientôt accumulé, il remplit le vuide cauſé par la deſtruction des vaiſſeaux, & s'épanche dans les interſtices des Muſcles, dans le Tiſſu cellulaire, & ſous les Tégumens. Renfermé dans ces priſons étroites, il fait continuellement effort ſur les fibres & ſur les vaiſſeaux qui l'environnent ; preſſé à ſon tour par des parties d'une élaſticité & d'une force ſupérieure à ſa réſiſtance, il ſe jette ſur celles où il en trouve le moins, il s'éléve extérieurement en pointe, quand quelques portions des Tégumens qui recouvrent cette inondation, ſe trouvent amincies, ou détruites : mais s'il eſt contenu ſous des parties ligamenteuſes, tendineuſes, ou aponévrotiques, il cauſe des fuſées, des fontes, des clapiers, & des ſinus, dont les ſuites ſont facheuſes, lorſqu'on ne les prévient pas en donnant iſſue au pus, dès que la fluctuation, & que la ceſſa-

tion ou la diminution de la tension, de la douleur, de la fiévre, de l'insomnie & de la pulsation, annoncent la suppuration faite. Des suppurations plus ou moins longues, plus ou moins faciles, plus ou moins abondantes, plus ou moins dangereuses, vient la variété des secours que la nature attend de l'Art & de l'intelligence du Chirurgien. Si un Erésipelle, un Phlegmon, ou un Skirre, se terminent par suppuration, on travailleroit envain à s'y opposer par le moyen des résolutifs; ils deviennent souvent maturatifs en accélérant le mouvement des liqueurs, & en multipliant les pulsations des vaisseaux.

Si l'Erésipelle & le Phlegmon qui suppurent, sont accompagnés d'une rougeur, d'une chaleur & d'une douleur considérables, on met en usage les émolliens maturatifs doux, tels que le Lait, le Beurre frais, les Huiles émollientes, les fleurs & les feuilles de la plûpart des Plantes contenues dans la troisiéme classe; leurs parties anodynes, huileuses & mucilagineuses, relâchent les fibres & les filets nerveux tendus à outrance, appaisent l'effervescence des liqueurs, affoiblissent les violentes agitations des vaisseaux; la douleur & la pulsation ne subsistent dans la partie qu'autant qu'elles sont nécessaires pour donner le tems à la nature de travailler l'humeur qui doit suppurer.

Si l'inflammation & la douleur ne sont pas si considérables, on se sert des émolliens maturatifs, dont les parties plus actives, plus pénétrantes, donnent un peu d'action & de mouvement aux vaisseaux libres; l'oseille, les oignons, ceux de lis & leurs racines en fournissent abondamment.

Si l'inflammation est très-légère, si la douleur n'est pas violente, si la suppuration est longue & difficile, si les vaisseaux libres ont peu de mouvement, & si la matiere paroît épaisse & lente, les parties actives & pénétrantes des maturatifs encore plus forts, & con enables alors, rapportés dans la troisiéme classe, agissent vivement sur les vaisseaux libres; ils piquotent les filets nerveux

nerveux qui s'y distribuent ; ils leur causent des vibrations & des trémoussemens qui attirent sur la partie une affluence surabondante du fluide nerveux, qui y cause une chaleur extraordinaire, & qui rend la pulsation des vaisseaux libres encore plus forte & plus nombreuse ; les mêmes particules se mêlent avec celles de l'humeur paresseuse, & les désunissent ; les tuniques des vaisseaux se rompent, & les débris séparés se mêlent avec l'humeur déja travaillée pour ne former ensemble qu'un même fluide qui inonde la partie, & qui se procure quelquefois lui-même une issue facile ; mais souvent il séjourneroit trop long-tems si l'on n'y faisoit ouverture.

Cette ouverture est encore plus indispensablement nécessaire dans les tumeurs critiques, malignes, pestilentielles, véroliques & scrophuleuses : dans ce cas, non-seulement on aide la nature, mais encore on la détermine à procurer la suppuration d'un fluide qui ne manqueroit pas d'infecter la masse. Quand les remédes maturatifs les plus puissans paroissent avoir produit leur effet, on tratravaille encore cette matiere par le moyen des parties âcres, irritantes, & corrosives, de certains caustiques aussi renfermés dans la troisiéme classe : appliqués sur les tégumens qui recouvrent l'abscès, ils en déchirent les fibres, ils brisent lès vaisseaux, ils causent l'épanchement des liqueurs, ils mêlent & unissent confusément les fibres & les vaisseaux avec les liquides extravasés, ils en forment un seul corps qui n'a plus de communication avec les autres parties : celles des mêmes Médicamens ne se bornent point à former l'escarre, elles pénétrent aussi celles de l'humeur morbifique, elles l'agitent & la mêlent avec les débris des vaisseaux qui n'avoient pû être déchirés & brisés par l'action des maturatifs ordinaires.

Les uns & les autres conviennent parfaitement aux tumeurs séreuses, lymphatiques, & scrophuleuses, qui éludent l'action des émolliens maturatifs qui ne sont pas assez forts pour vaincre l'inaction, la foiblesse, & l'inertie des vaisseaux obstrués : ils conviennent aussi aux tu-

meurs enkiſtées, qui ne ſont pas propres à l'extirpation; ils agiſſent ſur elles de la même façon qu'on vient de l'expliquer.

COROLLAIRES.

I. Quoique la ſuppuration ſoit l'ouvrage de la nature, il ſeroit ſouvent imparſait ſans le ſecours des émolliens maturatiſs, dont le degré d'activité & de force doit toujours être proportionné à ſes beſoins.

II. Pour que le pus ſoit louable, il faut un mélange exact de la partie fibreuſe & mucilagineuſe de la lymphe, de la partie rouge du ſang, & des débris des vaiſſeaux déchirés; il faut que les vaiſſeaux libres agiſſent vivement ſur ceux qui ne le ſont pas, & que la maſſe ne ſoit ni appauvrie, ni viciée par aucun des Virus connus qui peuvent fournir un pus inégal, ſanieux, viſqueux, limpide, âcre, corroſif & fœtide.

III. Le Virus cancereux eſt celui qui demande le plus d'attention de la part du Chirurgien, & pour lequel ſes ſoins & ſes travaux ſont les moins fructueux & les moins utiles.

TROISIÉME PARTIE.

LES Plantes ſont les moyens les plus naturels & les plus uſités dont la Chirurgie ſe ſerve pour la guériſon de la plus grande partie de nos maladies: elles ſont, de même que nos corps, compoſées de parties ſolides & de parties liquides.

Les liquides ſont preſque les ſeules ſubſtances qui agiſſent ſur nos organes, & ces ſubſtances ſont les eſprits, le ſel, l'eau, les huiles, les gommes, les baumes, les réſines; elles ſont ſujettes à des variations, dont les principales dépendent du genre des Plantes, de leurs différentes parties, de leurs différens âges, & des différentes

ſaiſons. On peut voir ce que le célébre Malpighi à écrit ſur ce ſujet.

Les remédes émolliens en général, renferment une grande quantité de principes aqueux, huileux, mucilagineux, farineux, & gommeux ; principes les plus propres à agir ſur les fibres trop tendues, ſur les inflammations, ſur les obſtructions, ſur les tumeurs, & les abſcès.

ESPÉCES DES ÉMOLLIENS.

PREMIERE CLASSE.

LES émolliens anodyns s'oppoſent à l'impétuoſité du mouvement des liqueurs, relâchent les fibres trop tendues, & rétabliſſent la ſoupleſſe des vaiſſeaux.

La plûpart des plantes émollientes ſont anodynes, & pluſieurs plantes anodynes & rafraîchiſſantes ſont en même-tems émollientes ; de ſorte qu'elles participent des deux qualités.

Ces émolliens contiennent beaucoup de phlegme, beaucoup d'huile, & très-peu de ſel.

ÉMOLLIENS ANODYNS SIMPLES.

L'au tiéde,	*Aqua tepida,*
Baies de Sureau,	*Baccæ ſambuci,*
Fraiſier,	*Fragaria, fruct. fol. & rad.*
Framboiſier,	*Rubus Idæus, fruct. ſol. & flor.*
Murier,	*Morus, fruct.*
Pommier,	*Malus, fruct.*
Concombres doux,	*Cucumeres mites, fruct. & ſem.*
Courges,	*Cucurbitæ omnes, fruct. & ſem.*
Citrouilles	*Anguria, Citrullus dicta, fruct. & ſem.*
Melons,	*Melones, fruct. & ſem.*

ÉMOLLIENS ANODYNS SIMPLES.

Arroche, ou Bonne Dame,	*Atriplex, fol.*
Bette blanche,	*Betta alba, fol.*
Bette-rave,	*Betta rubra, fol. & rad.*
Laitues,	*Lactucæ omnes,*
Chicorées,	*Cicoria omnia, fol. & rad.*
Endive,	*Endivia, fol. & sem.*
Dent de Lion,	*Dens Leonis, fol. & rad.*
Pourpier	*Portulacæ* } *fol.*
Epinars,	*Spinaciæ* } *fol.*
Laitron doux,	*Sonchus, fol. & rad.*
Nenuphar,	*Nimphea, flor. fol. & rad.*
Ris.	*Oryza.*
Mauves, à feuilles découpées,	*Malva vulg. fol. sinuos.* } *fol. flor. rad.*
à feuilles rondes.	*fol. rotund.* } *fol. flor. rad.*
Mauve rose,	*Malva rosea,*
Mauve en arbre,	*Malva arborea, fol. & flor.*
Mauve sauvage,	*Alcea,*
Guimauve,	*Bis-malva, seu althæa, fol. flor. sem. & rad.*
Lis blanc,	*Lilium album, flor.*
Paquerette,	*Bellis,*
Lentille d'eau,	*Lenticula palustris,*
Mache, blanchette,	*Valeriana pratensis,*
Trefle des prés,	*Trifolium pratense,*
Grande Jombarde,	*Sedum majus.*
Petite Jombarde,	*. . . . . minus.*
Jusquiame,	*Hyosciamus* } *fol.*
Pomme épineuse,	*Stramonium.* } *fol.*
Pomme dorée,	*Malum aur.* } *fol.*
Cynoglosse,	*Cynoglossa* } *fol.*
Belle-Dame,	*Bella-Dona* } *fol.*
Morelle,	*Solanum, fruct. & fol.*
Mandragore,	*Mandragora, fol. & rad.*
La Pulpe de Casse,	*Extractum Cassiæ,*

EMOLLIENS ANODYNS SIMPLES.

La pulpe de pommes cuites,	*Medulla Pom. sub Cin. Coct.*
Le Lait de femme,	*Lac Fœminæ,*
de Vache,	*Vaccæ,*
de Jument,	*Equæ,*
d'Anesse,	*Asinæ,*
de Chévre,	*Capræ,*
de Brebis.	*Ovis.*
Le Beurre frais,	*Butyrum recens,*
La Crême,	*Cremor* } *Lactis*
Le petit Lait,	*Serum* } *Lactis*
Le bouillon de Tripes,	*Fotus Omazorum,*
Les Grenouilles,	*Ranæ,*
Le Frai de Grenouilles.	*Sperma Ranarum.*

EMOLLIENS ANODYNS COMPOSÉS.

Eau de frai de Grenouilles,	*Aqua Spermat. Ranarum,*
Eau Rose,	*Aqua Rosarum,*
de Lis,	*Liliorum,*
de Mauve,	*Malvæ,*
de Chélidoine,	*Chelidoniæ,*
d'Euphraise,	*Euphrasiæ,*
de Seneçon,	*Senecionis,*
de Morelle.	*Solani.*
Huile de Nenuphar,	*Oleum Nimpheæ,*
de Concombres sauvages,	*Cucumer. agrestis,*
de Grenouilles,	*Ranarum,*
de Frai de Grenouilles,	*Sperm. ranarum,*
de Jusquiame,	*Hyosciami,*
de Mandragore,	*Mandragoræ,*
de Morelle,	*Solani,*
de Pavot blanc,	*Papaveris albi,*
des 4. Semences froides,	4. *Semin. frigid.*
Cerat de Galien,	*Ceratum Galeni,*
de Mucilage,	*de Mucilaginibus,*

ÉMOLLIENS ANODYNS COMPOSÉS.

Cerat de Diapalme.	*Cerat. de Diapalma.*
Onguent Rosat,	*Unguentum Rosatum,*
de Guimauve,	*Altheæ,*
de Peuplier,	*Populeum,*
de Tutie,	*de Tutiâ,*
Anodyn.	*Anodynum.*
Empl. de blanc de Baleine,	*Empl. de spermat. Ceti.*
de Grenouilles,	*de Ranis,*
de Frai de Grenouilles,	*de Sperm. Ranis,*
de Guimauve.	*de Altheâ.*

DEUXIÉME CLASSE.

Les émolliens résolutifs relâchent les fibres trop tendues, augmentent la fluidité des liquides, rétablissent le ressort & la souplesse des vaisseaux, & font disparoître les engorgemens, les duretés, & les obstructions.

Toutes les plantes farineuses, toutes les huiles préparées par infusion avec les plantes résolutives, toutes les graisses des animaux qui contiennent beaucoup de parties volatiles; les savons, soit naturels, soit artificiels; plusieurs plantes émollientes, & plusieurs résolutives, participent des deux qualités, produisent les deux effets à la fois (ramollissent & dissipent) ou l'un des deux par préférence, suivant les dispositions de la nature & de la maladie.

Ces remédes contiennent moins de phlegme que ceux de la premiere classe, les huiles y sont plus exaltées, & ils renferment une plus grande quantité de sels volatils.

ÉMOLLIENS RÉSOLUTIFS SIMPLES.

Les Bains & les Douches d'eau chaude & d'eaux Minérales.

Melilot,	*Melilotus* } *fol. & flor.*
Camomille,	*Camomilla* } *fol. & flor.*
Sureau,	*Sambucus* } *fol. & flor.*

ÉMOLLIENS RÉSOLUTIFS SIMPLES.

Grande Scrophulaire,	*Scrophularia major.*	*fol. & rad.*
Petite Scrophulaire,	*minor.*	
Les trois eſpéces de Conſoude,	*Conſolida major minor media*	*ſol. flor. rad.*
Barbe de Bouc,	*Tragopogon,*	
Scabieuſe,	*Scabioſa,*	
Parietaire,	*Parietaria,*	
Acanthe,	*Branca-urſina,*	
Fauſſe Branc-urſine,	*Spondilium Telephium,*	
Sceau de Salomon,	*Sigillum Salomonis, Baccæ, & rad.*	
Vulneraire ſauvage,	*Vulneraria ruſticana,*	
Lis aſphodele,	*Lili aſphodelus,*	*flor.*
Lis S. Bruno,	*Liliaſtrum,*	
Lis Jacinthe,	*Lilio-Hyacinthus, rad.*	
Lis Narciſſe,	*Lilio-Narciſſus, flor. rad.*	
Lis Blanc,	*Lilium album, bulb.*	
Ciguë,	*Cicuta major minor*	
Féve,	*Faba,*	*far. reſol.*
Orobe,	*Orobus,*	
Lupin,	*Lupinus,*	
Orge,	*Hordeum,*	
Seigle,	*Secale,*	*farin. & mica panis*
Froment,	*Triticum;*	
Bled noir,	*Fragopyrum*	
Bled de Turquie,	*Mays,*	
Millet,	*Milium,*	*ſem. & farin.*
Panis,	*Panicum,*	
Fœnugrec,	*Fœnugræcum,*	
Herbe aux puces,	*Pſillium,*	
Anet,	*Anethus,*	
Nielle,	*Nigella,*	

EMOLLIENS RÉSOLUTIFS SIMPLES.

Son,	*Furfur,*
Houx,	*Aquifolium,*
Safran,	*Crocus, flor.*
Les Gommes;	*Gummi,*
	Ammoniacum, } *In aceto solut.*
	Animea,
	Bdellium,
	Galbanum,
	Assa-Fœtida,
	Euphorbium,
	Liquidambar.
La colle de Poisson;	*Icthyocolla,*
La graisse humaine,	*Axungia humana,*
La Graisse & la Moelle, des Animaux.	*Pinguedo & Medulla Animalium.*

ÉMOLLIENS RÉSOLUTIFS COMPOSÉS.

Huile de Roses,	*Oleum Rosarum,*
de Sureau,	*Sambuci,*
de Camomille,	*Camomillæ,*
de Melilot,	*Meliloti,*
d'Amet,	*Anethinum,*
de Lis,	*Liliorum,*
de Millepertuis,	*Hyperici,*
de petits Chiens,	*Catellorum,*
de Vers de terre,	*Lumbricorum,*
de Renard,	*Vulpinum,*
de Scorpion,	*Scorpionum,*
de Rhue,	*Rutaceum,*
de Menthe,	*Menthæ,*
de Laurier,	*Laurinum;*
de Giroflier,	*Cheiri,*
de Brique.	*Philosophorum.*
Savon Noir,	*Sapo Niger,*

de Naples;

ÉMOLLIENS RÉSOLUTIFS COMPOSÉS.

de Naples,	*Neapolitanus,*
de Carthagène,	*Carthaginensis,*
d'Alicant,	*Alonensis,*
de Venise,	*Venetus,*
de Hollande,	*Batavus,*
Liquide vert,	*Liquidus virid.*
noir,	*niger,*
de Toulon,	*Telonensis,*
de Marseille.	*Massiliensis.*
Onguent Napolitain,	*Onguentum Neapolitanum;*
de Sureau.	*Sambuci.*
Emplâtre Diachylon;	*Emplastrum Diachylon,*
sçavoir	*scilicet*
{	*Ireatum* Mesue,
	Magnum,
	Gummatum,
de Melilot,	*Meliloti,*
de Galbanum;	*de Galbano;*
Divin,	*Divinum,*
	Manus Dei;
de Vigo simple,	*de Vigo simplex,*
de Vigo avec le mercure,	*de Vigo cum mercurio,*
de Tabac.	*Nicotianæ,*
	Oxycroceum.

TROISIÉME CLASSE.

Les émolliens maturatifs agissent sur les matieres que les émolliens de la premiere & de la seconde classe n'ont pù ramollir, ni résoudre; ils donnent du mouvement à l'humeur; ils augmentent celui des vaisseaux, & font mêler le liquide qu'ils ont travaillé & préparé avec les débris des vaisseaux dont ils ont accéléré ou causé la rupture. Plusieurs émolliens contenus dans les deux classes précédentes sont maturatifs: telles sont toutes les

espéces de Mauves, de Guimauves, les Lis, les Epinars, la Poirée, la Branc-ursine, &c.

De ces maturatifs, les uns contiennent peu de phlegme, beaucoup d'huile exaltée, encore davantage de substances mucilagineuses, glutineuses & gemmeuses, un peu de sels essentiels; les autres renferment des substances plus pénétrantes & des parties subtiles, actives & stimulantes qui ne se trouvent point dans les maturatifs légers.

ÉMOLLIENS MATURATIFS SIMPLES.

Mauves,	*Malvæ omnes*	
Guimauve,	*Althæa, seu bismalva,*	*fol. flor. & radi.*
Seneçon,	*Senecio,*	
Bouillon blanc,	*Verbascum,*	
Morgeline,	*Alsine,*	
Mercuriale mâle,	*Mercurialis mas,*	
femelle,	*fœmina,*	
Bon-Henry,	*Bonus-Henricus,*	*fol.*
Violette,	*Viola,*	
Concombres sauvages,	*Cucumeres agrestes,*	
Linaire,	*Linaria, fol. & flor.*	
Lin,	*Linum. semen.*	
Peuplier blanc,	*Populus alba,*	*fol. & gemmæ.*
noir,	*nigra,*	
Epinars,	*Spinachia,*	*fol. sub cineribus assat.*
Poirée,	*Betta alba,*	
Bette-rave,	*rubra,*	
Oseille ronde,	*Acetosa rotundi folia,*	
sauvage,	*silvestris,*	
Rhue,	*Ruta,*	
Jaunes d'œufs,	*Vitelli ovorum,*	
Figues grasses,	*Caricæ pingues,*	
Raisins secs,	*Passulæ mundatæ,*	
Laine grasse,	*Lana succida,*	
Œsipe,	*Œsipus,*	
Vieilles huiles,	*Olea multorum annorum,*	

EMOLLIENS MATURATIFS SIMPLES.

Féces d'huile,	*Amurca*,
Vieilles graiſſes,	*Axungia vetus*,
Oignons,	*Cepæ*,
Oignons de Lis,	*Liliorum bulbi.*
Poireau,	*Porrum*,
Ail,	*Allia*,
Graine de Moutarde,	*Semen Sinapis*,
La ſiente de pluſ. Animaux,	*Stercora animalium*,
La graiſſe de pluſ. animaux.	*Adeps.*
Suif de Belier,	*Sebum Arietinum*,
de Mouton,	*Vervecis*,
de Bouc,	*Hirci*,
de Bœuf.	*Bovis.*
Les Limaçons,	*Limaces*, } *è cochleis extract.*
Les Eſcargots,	*Cochleæ*, } *è cochleis extract.*
Les Gommes diſſoutes dans l'huile,	*Gummi Ammoniac.* } *In oleo ſolut.*
	aſſa fœtida,
	Bdellium,
	Elemi,
	Galbanum,
	Opoponax,
	Sagapenum,
Gâteau de Miel,	*Propolis.*
Cire jaune,	*Cera Citrina*,
Le Miel,	*Mel*,
Poix de Bourgogne,	*Pix Burgundiæ*,
Poix Réſine,	*Reſina Pini*,
Poix Noire.	*Pix Navalis.*

ÉMOLLIENS MATURATIFS COMPOSÉS.

Huile d'Olive,	*Oleum Olivarum*,
de Noix,	*Nucum*,
d'Amandes douces,	*Amygdalarum, dulcium*;
amères,	*amararum*,
de Lis,	*Liliorum*,

ÉMOLLIENS MATURATIFS COMPOSÉS.

Huile de Lin,	*Oleum Lini,*
de Mucilage,	*Mucilaginum,*
de Palme,	*Palmæ,*
de Violettes,	*Violarum,*
de Concombres ſauvag.	*Cucumer. agreſt.*
de Jaunes d'œufs.	*Vitellor. ovorum.*
Onguent Populeum,	*Unguentum Populeum,*
de la Mere,	*Nigrum,*
de Linaire,	*Linariæ,*
Suppuratif.	*Baſilicum.*
La Theriaque.	*Theriaca.*
Le Mithridat.	*Mithridatium.*
Emplâtre de Mucilage,	*Emplaſt. de Mucilaginibus,*
de Gomme,	*Gommatum,*
de Grenouilles,	*de Ranis,*
de Frai de Grenouilles,	*de Sperm. Ran.*
de Blanc de Baleine,	*Ceti,*
de Guimauve comp.	*de Althæa comp.*
de Betoine.	*Betonicæ.*
	Baſilicum majus,
	minus.
	Filii Zachariæ.

Nous avons dit qu'il y avoit des corroſifs & des cauſtiques propres à procurer l'ouverture des tumeurs & des abſcès, pour leſquels il eſt néceſſaire de les mettre en uſage ; ce ſont

Les trochiſques de Minium.	*Trochiſci è Minio.*
La Chaux vive.	*Calx viva.*
L'Ocre.	*Ochra.*
L'Alun brûlé.	*Alumen calcinatum.*
La diſſolution mercurielle.	*Aqua Mercurialis.*
Le Beurre d'Antimoine.	*Butyrum Antimonii.*
La Pierre infernale,	*Lapis infernalis,*
à Cautère.	*Cauſticus.*

QUATRIÉME PARTIE.

Usage des Emolliens.

ON emploie les remédes émolliens sous la forme de Bains, de demi-Bains, de Lotions, Fomentations, Collyres, Gargarismes, Injections, Cataplasmes, Onctions, Embrocations, Cerat, & Emplâtres.

L'expérience, la raison & l'analogie, prouvent la nécessité de ces remédes; on conçoit aisément qu'il est important que leur degré d'activité soit proportionné aux genres, aux espéces, & aux différences des maladies pour lesquelles on s'en sert.

Si la tension excessive des fibres est générale, on peut la diminuer par les bains domestiques, & par le régime convenable.

Si elle affecte principalement quelque partie extérieure, on peut aussi la combattre par l'usage des remédes qui seront indiqués.

Tout le monde sçait la façon & les précautions avec lesquelles on doit prendre les bains domestiques; on peut les rendre plus émolliens & plus relâchans, en y faisant bouillir des feuilles de mauve, de guimauve, de pariétaire & de seneçon, partie égale.

On fait aussi préparer des fomentations & des onctions.

La douleur est un symptôme de l'inflammation. Les différences des inflammations qui en établissent dans l'administration des remédes convenables, se tirent des parties où elles se manifestent, & de leurs différens tems.

Par rapport aux parties, on les appelle éréspéle à la peau, ophthalmie à l'œil, phlegmon dans le corps charnu des muscles, squinancie ou angine à la gorge, panaris aux doigts.

Dans le commencement de l'éréspéle on emploie l'eau chaude en fomentations; on y ajoute une cinquiéme

partie d'eau-de-vie, ou quelques gouttes de vinaigre, & on couvre la partie avec des compresses qui y ont été trempées.

Si l'inflammation, l'engorgement & les autres symptômes augmentent, on fait une légère infusion avec les fleurs de quelques-unes des plantes de la seconde classe; celles de sureau sont fort en usage : on peut, si l'inflammation & la douleur sont considérables, ajouter ou substituer celles de mauves, de guimauve, de camomille & de melilot, que l'on fait bouillir dans une grande quantité d'eau, dont on fomente la partie plusieurs fois le jour, en y ajoutant une cinquiéme partie d'eau-de-vie.

Si l'usage de ces fomentations ne dissipe & ne résout point l'érésipéle, si la tension, la chaleur & la douleur sont parvenues à leur dernier degré, on emploie avec succès les émolliens de la premiere classe.

Si ces fâcheux accidens cédent, & si l'érésipéle paroît vouloir se terminer par résolution, on revient à l'usage des fomentations émollientes, résolutives, & légérement spiritueuses.

Si l'érésipelle se termine par suppuration, on se servira des remédes propres pour le phlegmon suppuré.

Les inflammations qui affligent les yeux, les oreilles, la bouche, le gosier, les parties génitales de l'un & de l'autre sexe, l'anus, les parties tendineuses, ligamenteuses, aponévrotiques, & les articulations, demandent des remédes employés sous des formules appropriées & particulieres.

Le lait, & principalement celui de femme, convient fort dans les commencemens d'ophthalmie; on peut préparer des collyres & des cataplasmes appropriés.

Si l'inflammation n'occupe que le bord des paupiéres, & si les glandes sébacées qui y sont en grand nombre, laissent échapper une humeur cérumineuse un peu âcre, on se sert de l'onguent de Tutie.

La langue, le palais, les lévres, & toutes les parties intérieures de la bouche, sont susceptibles de plusieurs

degrés de chaleur, d'inflammation, & de fentes ou gerſures fort incommodes : on emploie alors les gargariſmes.

Lorſqu'il y a inflammation du Larinx, du Pharinx, ou des parties voiſines, tuméfaction des glandes amygdales, & ſouvent des maxillaires inférieures (Maladies compriſes ſous le nom générique de Squinancie ou Angine) on peut eſſayer dans le commencement des répercuſſifs & des réſolutifs ; mais ſi elles réſiſtent à ces remédes, & ſi elles font des progrès, il ſeroit dangereux d'y inſiſter, il faut employer les gargariſmes émolliens anodyns.

Si la douleur, la tenſion, la difficulté de reſpirer & d'avaler augmentent, on doit allier quelques émolliens plus forts, avec de légers réſolutifs.

Si l'angine paroît ſe terminer par ſuppuration, on l'accélère par le moyen des émolliens maturatifs.

Les inflammations qui occupent le conduit extérieur, la membrane du tambour, & les parties intérieures de l'oreille, y cauſent ſouvent des douleurs très-vives ; alors on ſe ſert d'injections émollientes dans l'oreille.

Les inflammations des parties extérieures de la génération de l'un & de l'autre ſexe, ſont d'autant plus dangereuſes, qu'elles ſe terminent bien-tôt par la gangréne des parties qu'elles attaquent, ſi elles ſont négligées dans le commencement. Elles peuvent occuper dans l'homme le prépuce, le gland, les corps caverneux, l'urétre, les cordons ſpermatiques, les tuniques, le corps du teſticule, de l'épididyme, & les véſicules ſéminaires : dans la femme, les grandes lévres, les nymphes, le clitoris & ſon prépuce, les caroncules myrtiformes, le meat urinaire & le vagin.

Cette maladie n'eſt pas toujours bien conſidérable dans ſes premiers tems ; alors ſi elle n'eſt pas cauſée par le virus vénérien, elle céde quelquefois aux émolliens réſolutifs les plus doux qu'on rend enſuite un peu plus forts.

Si l'inflammation a fait élever des boutons, & ſi les

excoriations qui en résultent sont fort douloureuses, on doit les panser avec le Cerat.

Si l'inflammation occupe l'urétre dans les deux sexes; ou le vagin dans la femme, indépendamment des cataplasmes & des fomentations, on peut se servir des injections.

Mais si la maladie est causée par un vice vénérien; de légères frictions sur la partie malade, avec l'onguent Napolitain, ou l'emplâtre de Vigo avec le Mercure, sont les remédes les plus propres à ramollir & à résoudre les duretés qui y restent.

Si l'inflammation occupe la marge de l'Anus, l'extrémité du Rectum, & si le malade est incommodé par des hémorroïdes douloureuses, rien ne réussit mieux après l'usage des fomentations précédentes, que celui de l'onguent fait avec le jaune d'œuf, le safran, & le *Populeum*.

Si l'inflammation occupe quelque partie du canal intestinal ou des viscères du bas-ventre, les huileux intérieurement, & les fomentations émollientes anodynes, appliquées extérieurement, conviennent.

Si l'inflammation occupe les muscles intercostaux & la Plévre, on fait appliquer sur le point douloureux des linimens & cataplasmes.

Les Bains, les demi-Bains, les fomentations avec le lait & le petit lait, les onctions avec les huiles & les graisses, les cataplasmes avec la plûpart des remédes contenus dans les deux premieres Classes, conviennent fort aux inflammations douloureuses des ligamens, des tendons, des aponévroses, & des articulations.

Les obstructions donnent assez souvent naissance aux tumeurs; & les remédes qui conviennent à ces dernieres maladies, conviennent aussi aux premieres.

Les différences qui exigent de la variation dans les topiques qui sont propres aux tumeurs, se tirent; 1°. de l'espéce de liquide qui les forme : le sang cause toutes les tumeurs inflammatoires; la sérosité, la lymphe, forment

ment communément celles qui sont connues sous le nom de Tumeurs froides.

2°. De la façon dont elles se terminent, par résolution, suppuration, induration, délitescence, mortification.

3°. Des accidens qui les accompagnent; les unes sont avec, & les autres sans inflammation; les unes sont douloureuses, & les autres sont indolentes.

4°. Des causes qui les ont produites; les unes sont bénignes, les autres malignes; les unes critiques, les autres symptômatiques.

Le phlegmon qui est une des principales tumeurs causées par le sang, contient sous lui le Furoncle, l'*Anthrax*, le Charbon, le Bubon, & le Panaris.

Dans le commencement du phlegmon, l'obstruction des vaisseaux n'est pas encore fort considérable, ils sont peu distendus, leur ton n'est pas encore porté au-delà de ses limites, l'effervescence & la raréfaction du sang ne sont pas encore violentes; il est facile dans ces premiers momens de calmer les accidens présens, & de prévenir ceux qui peuvent augmenter ou survenir, par les remédes émolliens résolutifs.

Dans le second tems, l'obstruction, la tension, la chaleur, la douleur, la pulsation augmentant, les émolliens anodyns mêlés avec les résolutifs légers, sont les seuls remédes qui puissent être employés.

Si dans le troisiéme tems, la douleur, la chaleur, la tension commencent à diminuer, & si la tumeur paroît se résoudre, on augmente la quantité des émolliens résolutifs, auxquels on associe encore les anodyns.

On feroit de vains efforts pour procurer la résolution des phlegmons, dont la nature entreprend & prépare la suppuration; elle l'établit souvent malgré nos soins, & malgré les émolliens résolutifs, qui, continués plus longtems, troubleroient & dérangeroient cet ouvrage sans l'arrêter. Il est même des phlegmons, où l'on met en usage toutes les ressources de l'Art de guérir, pour en établir ou accélérer la suppuration; tels sont les

phlegmons malins & critiques, où l'on craint le reflux.

Si le phlegmon est accompagné d'une chaleur & d'une douleur violente, il faut mettre un frein aux mouvemens impétueux de la nature, & modérer les accidens, par le moyen des émolliens anodyns, mêlés avec les maturatifs légers.

Si ces accidens sont moins vifs & moins fâcheux, il faut aider la suppuration par le moyen des émolliens maturatifs qui ont un peu plus d'énergie.

Si les mêmes symptômes sont fort diminués, ou s'ils n'accompagnent point ces tumeurs, & si les fluides qui les forment sont épais & visqueux, il faut exciter la suppuration par des maturatifs plus actifs.

Enfin les remédes qui seront prescrits pour le Skirre, conviennent aussi au Phlegmon, quand il se termine par induration.

Le Furoncle est une espéce de phlegmon avec tension, rougeur, chaleur, & douleur aiguë, qui ne différe du phlegmon vrai, qu'en ce que dans celui-ci le pus est contenu dans une seule poche, au lieu que dans le furoncle, chaque cellule graisseuse forme un petit abscès particulier; en ce que le pus que le phlegmon fournit est ordinairement assez louable, au lieu que celui du furoncle est souvent sanguinolent, très-épais, & fort grumeleux.

Si le furoncle est fort enflammé, les remédes qui sont propres dans les premiers tems du phlegmon lui conviennent aussi; mais si l'inflammation & la douleur sont légères, on peut se servir de l'emplâtre *de Ranis* simple, ou de celui d'*Althæa* composée; si ces accidens sont encore plus légers, ou s'ils sont entiérement dissipés, on applique sur le furoncle l'emplâtre de Diachylon gommé, seul ou mêlé avec celui de mucilage. Ces emplâtres préparent la suppuration, & conduisent souvent le furoncle à parfaite guérison.

L'Anthrax est une espéce de furoncle qui n'en différe qu'en ce qu'il a plus d'étendue, que la douleur & l'in-

flammation y sont plus vives & plus violentes, & qu'il dégénère plus facilement en charbon.

Il y a deux espéces de charbon, l'un simple & bénin, qui succéde au phlegmon, au furoncle, & à l'anthrax ; & l'autre malin qui est produit par une cause venimeuse ou pestilentielle.

Si l'inflammation & la douleur de ceux de la premiere espéce sont excessives, on peut y remédier en appliquant au milieu de l'escarre un peu de vieille thériaque, & en recouvrant toute l'étendue de l'inflammation avec un cataplasme convenable.

Dans ceux de la seconde espéce, si l'escarre est profonde, si la douleur & l'inflammation ne sont pas insupportables, on emploie les cataplasmes faits avec les oignons de Lis cuits sous la cendre, le vieux levain, la vieille Thériaque, l'onguent *Basilicum*, le Mithridat, les jaunes d'œufs ; ces remédes établissent une suppuration abondante, & font tomber l'escarre.

Quelques Praticiens emploient le Cautère actuel, & plusieurs Maîtres pratiquent une incision circulaire autour de l'Escarre, de l'Anthrax, ou du Charbon, où ils soupçonnent une cause venimeuse & pestilentielle. Il paroît que ces moyens cruels & effrayans ne devroient avoir lieu qu'après qu'on auroit reconnu que les remédes ordinaires seroient ou inutiles, ou trop foibles ; les forts maturatifs nous offrent tous les jours les secours les plus salutaires & les plus efficaces.

Le Panaris doit être aussi regardé comme un Phlegmon qui établit son siége à l'extrémité des doigts. Cette maladie est d'autant plus dangereuse, que la matiere agit sous des parties tendineuses, ligamenteuses, & nerveuses ; d'où l'inflammation & la douleur peuvent porter le trouble & le désordre dans toute l'œconomie animale.

Personne n'ignore que les deux dernieres espéces de Panaris sont les plus douloureuses & les plus dangereuses. Dans le commencement du Panaris on fait tremper plusieurs fois la main & l'avant-bras dans l'eau, dans le lait,

ou le petit lait tiédes, dans lesquels on peut faire bouillir les fleurs de mauve, de Bouillon blanc, de Camomille, de Sureau, les semences de Lin & de *Psillium*.

Si ces remédes sont infructueux, & si les accidens deviennent toujours plus vifs, il faut avoir recours aux anodyns les plus efficaces & capables de procurer du relâchement, tels que les Cataplasmes de mie de pain, des plantes émollientes, &c.

Lorsque la douleur est appaisée, on peut accélérer la suppuration par le moyen de quelques émolliens maturatifs légers; mais il est important de donner promptement issue à la matiere qui forme la maladie, & qui par un trop long séjour, peut causer de très-grands accidens.

Les inflammations & les tumeurs des glandes parotides, maxillaires, axillaires, & inguinales, ont toujours été connues sous le nom de Bubons.

Ils différent entre eux 1°. par rapport à la façon dont ils se terminent. Ceux qui approchent le plus de la nature de l'érésipelle & qui se résolvent promptement, ont été appellés des anciens *Phygethlon*, & ils ont donné le nom de *Phyma*, à celui dont la tumeur est petite, mais qui suppure facilement.

2°. Aux parties où ils paroissent. Ils ont reçu le nom de *Parotides* derriere les oreilles, ou près des angles de la mâchoire inférieure; & lorsqu'ils occupent les glandes des aisselles où des aînes, ils ont conservé celui de Bubons.

3°. Aux causes qui les produisent; les uns sont symptômatiques & benins, les autres critiques & malins. Les critiques sont ceux qui succédent à quelques maladies; les malins sont quelquefois contagieux, lorsqu'ils sont communiqués par un contact impur & immédiat; tels sont les Bubons vénériens: ils sont pestilentiels quand ils suivent une fiévre pestilentielle, qui dépend d'une cause générale répandue dans tout un pays.

Les Bubons benins ne sont point dangereux, lorsqu'ils se résolvent ou qu'ils suppurent promptement; les criti-

ques font fouvent les heureufes terminaifons des maladies aiguës les plus fâcheufes, pourvu qu'on ne donne pas le tems à la matiere du dépôt de refluer dans la maffe; & les peftilenciels font moins à craindre quand ils précédent, que quand ils fuivent une fiévre peftilencielle.

Les premieres intentions qui fe préfentent à remplir pour le traitement & la guérifon des Bubons benins & enflammés, font d'appaifer les accidens qui en font inféparables, & de réfoudre en même tems la tumeur, en alliant les émolliens réfolutifs aux anodyns.

Lorfque la douleur fera appaifée, on augmentera les réfolutifs, fi la tumeur paroit fe réfoudre; mais fi elle a quelque difpofition à la fuppuration, on fe fervira des émolliens maturatifs légers, mêlés avec quelques réfolutifs.

Si le Bubon eft de caufe maligne, s'il eft critique ou peftilenciel, non-feulement on doit aider la nature, mais encore la déterminer puiffamment à la fuppuration par l'ufage des émolliens maturatifs, dont le degré de force fera proportionné à celui de la réfiftance de la matiere, & à la malignité de la caufe.

On ne doit point attendre que la fuppuration foit entiérement formée, pour donner iffue au pus contenu dans ces efpéces de tumeurs; mais on doit en faire l'ouverture, foit avec la Lancette, le Biftouri, ou les remédes cautérifans, dès qu'on apperçoit quelque fluctuation, fur-tout à l'égard des dépôts critiques.

Il eft encore plufieurs efpéces de tumeurs qui ne tiennent que peu ou point du Phlegmon, auxquelles cependant les émolliens de chacune des trois claffes conviennent relativement à leurs différences; telles font l'*Anchylops*, les tumeurs féreufes, fcrophuleufes, skirreufes, cancéreufes, & les hernies.

L'*Anchylops* eft une petite tumeur quelquefois rouge & enflammée, fouvent fans rougeur ni inflammation, mais toujours douloureufe, fituée dans le grand angle de l'œil; tantôt elle tient de la nature du Plegmon, tantôt de l'Athérome.

Dans le commencement de l'*Anchylops* phlegmoneux, on se sert avec succès des remédes qui amollissent, relâchent & résolvent en même tems ; tel est le Cataplasme anodyn ordinaire, ou celui des farines résolutives, où l'on ajoute le miel & les jaunes d'œufs.

Si l'*Anchylops* tient de la nature des tumeurs enkistées, il faut recourir à des maturatifs capables d'avancer la suppuration de la matiere & du Kiste qui la contient ; tels sont les Emplâtres de Mucilage, d'*Althéa* composé, de Diachylon simple ou gommé, seuls ou mêlés, ou dissous dans quelques huiles maturatives.

Il faut observer que les emplâtres ne doivent pas anticiper sur l'œil, & que les cataplasmes doivent être enfermés entre deux linges.

Il est aussi très-important de ne pas laisser séjourner le pus dans ces parties, & de lui donner issue dès qu'il paroît être formé, parce que cette maladie dégénère facilement en fistule lacrymale.

Si les tumeurs séreuses & enkistées ne sont pas considérables, & si elles n'exigent pas l'extirpation du Kiste, on peut essayer de les résoudre par le moyen des racines de Concombre sauvage, les farines résolutives, le Miel, le Mucilage d'*Althéa*, l'Emplâtre de Diachylon gommé, la fiente de plusieurs animaux, l'huile de Lezards, & différens autres remédes de semblable vertu.

On peut aussi les faire suppurer avec les racines d'*Althéa*, de concombres sauvages, l'Onguent suppuratif, les gommes dissoutes dans l'huile, & les emplâtres où elles entrent en quantité.

Si les tumeurs scrophuleuses sont fort dures, elles peuvent être ramollies par l'usage du Beurre, des graisses, des gommes, des résines, de la colophone, & de la Cire ; on peut les déterminer à la résolution par le moyen des emplâtres de la deuxiéme classe, & à la suppuration par le secours de ceux de la troisiéme.

On doit donner le tems aux unes & aux autres de ces tumeurs de s'ouvrir d'elles-mêmes ; mais on peut y con-

tribuer, soit avec la fiente de cheval ou de pigeon, la moutarde, la chaux vive mêlée avec le savon noir, soit même avec la pierre à cautère, suivant les intentions qu'on a à remplir.

Le skirre est une tumeur dure, rénitente, souvent sans douleur & sans chaleur, causée par une humeur crasse, lente, visqueuse, épaisse & grossiere.

Le skirre peut être compliqué avec quelques-unes des maladies dont nous venons de parler, & leur succéder, ou ne devoir son origine qu'à une obstruction primitive, qui en se formant a pris le caractère de skirre; les remédes doivent être à peu près les mêmes dans ces différens cas.

Tout le genre glanduleux peut servir de siége au skirre; ceux qui attaquent le foie, la ratte, & la matrice, sont quelquefois susceptibles de guérison par le moyen des topiques aidés par les remédes intérieurs; ceux qui arrivent aux glandes extérieures sont moins dangereux : s'ils résistent aux remédes, la Chirurgie sçait emporter le skirre, s'il se trouve placé de façon à pouvoir être extirpé sans danger.

Lorsque le skirre est causé par quelque virus particulier, on ne sçauroit y remédier, si l'on ne fait agir de concert les remédes spécifiques.

Les émolliens de la seconde Classe sont presque les seuls remédes qui nous fournissent des moyens propres aux fins qu'on se propose dans les trois premiers tems du skirre, qui sont de faire reprendre à l'humeur qui le cause, les routes de la circulation, & de contribuer à la faire dissiper par les pores.

Ceux de la premiere sont presque inutiles, attendu que ces obstructions sont le plus souvent sans douleur & sans inflammation, & la plûpart de ceux de la troisiéme sont dangereux s'ils ne sont pas funestes, parce que ces tumeurs dégénèrent facilement en Cancer.

Il arrive quelquefois que tandis qu'on travaille à ré-

ſoudre le ſkirre, il prend un chemin tout oppoſé & ſe termine par ſuppuration, ſoit par une diſpoſition particuliere de la tumeur, ſoit parce que les réſolutifs même les plus forts deviennent quelquefois maturatifs, en augmentant le reſſort des vaiſſeaux libres, & en excitant dans la partie un ſentiment de douleur, de chaleur, & de pulſation, qui annoncent une ſuppuration prochaine. Quand on apperçoit qu'elle eſt faite, on peut donner iſſue au pus; on ne doit cependant point ouvrir promptement ces tumeurs, afin de donner le tems à la nature & aux remédes de préparer davantage la matiere qui les forme; on peut même préférer la pierre à Cautère, ſi l'on ne craint point qu'elles dégénèrent en Cancer.

Les Cancers confirmés & ulcérés ſont d'autant plus funeſtes, qu'ils cauſent infailliblement une mort prématurée, pour peu qu'on les irrite par des remédes qui ne leur conviennent pas. L'extirpation eſt le ſeul moyen qui laiſſe eſpérer une guériſon parfaite lorſqu'elle eſt praticable.

Les Cancers occultes n'intéreſſent point la vie, tant qu'il ne s'y joint aucun accident fâcheux, & qu'on n'y applique point de médicamens contraires. Tout l'art du Chirurgien conſiſte donc, quand l'opération eſt impoſſible, à diminuer, à éloigner, & à prévenir les ſuites funeſtes qu'ils peuvent avoir.

Hippocrate, Galien, Celſe, Avicenne, Aquapendente, Fabricius Hildanus, Paré, & preſque tous les Modernes, conſeillent dans l'un & l'autre cas, les remédes adouciſſans, tels que la Litarge, la Tuthie, les huiles & les graiſſes contenues dans la ſeconde Claſſe, mêlées & broyées enſemble dans un mortier de plomb. Aquapendente donne la deſcription d'une poudre & d'un onguent de Grenouilles, dont Chaumette fait l'éloge; & Fabricius Hildanus donne la formule d'une eau de Grenouilles éprouvée & adoptée par pluſieurs Praticiens.

Les Hernies ſont des tumeurs cauſées par le déplacement,

ment, la chute, ou la sortie de quelques-unes des parties du bas-ventre; elles peuvent etre sans ou avec étranglement.

Les premieres se réduisent assez facilement, mais les secondes sont exposées à des accidens qu'on ne sçauroit prévenir, & auxquels on ne peut remédier sans le secours des émolliens anodyns, & des émolliens résolutifs.

Belloste conseille l'usage des Astringens, & plusieurs Praticiens celui des Répercussifs les plus forts, tels que l'eau froide, & la glace, appliquées sur la tumeur en forme de fomentations. On a vû quelquefois réussir les uns & les autres, mais toujours dans les premiers momens de la descente. Ils deviennent fort dangereux lorsque l'étranglement & l'inflammation sont fort augmentées; ils ne servent le plus souvent qu'à hâter le progrès funeste de plusieurs accidens dont la terminaison la plus ordinaire est presque toujours celle de la vie.

Les Bains, les Fomentations, les Embrocations, les Cataplasmes faits avec les remédes des deux premieres Classes, ont toujours été & sont encore employés avec succès dans les cas qui paroissent les plus désespérés; M. Garengeot donne dans son Traité des Opérations, la formule d'un Cataplasme émollient résolutif fort propre aux fins qu'on se propose; on peut aussi mettre en usage celui que Dionis conseille dans son Cours des Opérations de Chirurgie pour la réduction du Bubonocele. Aquapendente en employoit un composé avec les racines d'Althæa cuites dans l'eau, la farine de semences de Lin, le Beurre frais, & l'huile commune.

Avec les fomentations on pourra faire sur la tumeur & sur l'abdomen des Embrocations avec les huiles de Lis, de Roses, de Camomille, de Melilot, d'Anet, qui seront suivies de Cataplasmes de mie de pain, où l'on ajoutera quelques-unes des mêmes huiles, & le sain-doux ou graisse de porc.

On a cru inutile d'établir ou de relever dans le corps

de cet Ouvrage les avantages qu'on retire de la ſaignée ; on ſçait que c'eſt un reméde qui plus ou moins réitéré, ſuivant les circonſtances, doit accompagner l'uſage des remédes émolliens. On a cru également inutile de parler des remédes généraux, comme Tiſannes, Emulſions, Purgations, & Lavemens, qui doivent agir de concert avec les Topiques.

Il eſt ſorti pluſieurs Ouvrages du Collége de Chirurgie de Paris, qui ne laiſſent rien à déſirer ſur ces matieres. L'Auteur de celui-ci s'eſtimeroit trop heureux, s'il pouvoit ſe flatter d'avoir approché des vûes & des intentions de l'Académie.

ESSAI
SUR
LES EMOLLIENS.

Par M. GUYOT.

LES remédes qu'on nomme Emolliens sont ceux dont la propriété est de ramollir & relâcher les parties du corps humain, qui ont contracté une dureté ou une tension contre nature.

Si l'on examine les émolliens par rapport à leur action, aux parties sur lesquelles ils agissent, & à l'usage qu'on en fait en Chirurgie, on verra que la classe des Emolliens renferme un grand nombre de remédes connus sous d'autres noms dans la matiere médicale ; tels sont les humectans, les relâchans, les anodyns, les délayans, les atténuans, les résolutifs, les fondans, les évacuans, &c. les maturatifs même pourroient entrer dans cette classe, si l'on fait attention à l'objet qu'on se propose en les employant dans les abscès & dans les phlegmons, qui est d'amollir la tumeur avant que d'en faire l'ouverture. D'un autre côté les émolliens deviennent souvent des résolutifs, ou des maturatifs, suivant les différentes voies que la nature prend pour terminer les tumeurs.

Il paroît aussi que les Anciens ont attribué aux mêmes remédes la faculté de ramollir, de mûrir, ou faire suppurer, & de résoudre, quoiqu'ils les placent dans des classes différentes ; c'est ce qu'on peut voir dans Celse. (*a*).

Galien dans la distinction qu'il fait des médicamens

(a) Lib. 5. Cap. 3.

émolliens & des suppurans ou maturatifs, prétend que les émolliens sont chauds & médiocrement dessicatifs ; & parlant de l'origine du Skirre & des remédes qui lui conviennent, il dit : *Que les médicamens qui échauffent & desséchent légérement en même-tems, sont les seuls qui peuvent guérir les maux de cette espéce, & que ces médicamens se nomment Emolliens, qui en même-tems qu'ils fondent & divisent ce qui est épaissi, & pour ainsi dire congelé, le dissipent peu à peu par transpiration & en forme de vapeur*; (b) d'où il paroît qu'on devroit donner à ces sortes de médicamens le nom de Résolutifs plutôt que celui d'Emolliens.

Le même Auteur en parlant des remédes Emolliens, qu'il appelle *Malagmata* dans le Livre 7e. *De compositione medicamentorum per genera*, met dans le nombre des plus forts émolliens, diverses gommes, graisses, & résines, qu'il place ailleurs dans la classe des suppuratifs, & auxquelles il attribue aussi la faculté de résoudre.

Mais comme la matiere des résolutifs a été traitée, & que les maturatifs & suppuratifs me paroissent devoir l'être aussi, je me réduirai à quelque chose de plus précis sur les Emolliens, & j'en parlerai non en tant qu'ils produisent la résolution ou la suppuration, mais en tant qu'on les emploie pour ramollir; & c'est pour cette raison que je les ai définis des remédes propres à ramollir les parties du Corps humain qui ont acquis une dureté contre nature.

Pour expliquer la maniere d'agir des Emolliens, il faudroit connoître parfaitement, non-seulement la texture & la connexion des parties solides les plus simples & les plus délicates, mais encore la nature de tous les liquides, & les différentes altérations qui peuvent arriver aux uns & aux autres, & sçavoir outre cela en quoi consistent les principes & la faculté de chaque médicament. Il est vrai que l'Anatomie & la Physique expérimentale ont répandu beaucoup de jour dans ces derniers tems sur ce qui con-

(a) Galen. de simplic. medicament. facult. Lib. 5. Cap. 7. Renat. Charter. Tom. 15.

cerne l'œconomie animale, & que la Chymie a donné quelques connoissances que les Anciens n'avoient pas sur la matiere médicale : mais ces lumieres & ces connoissances sont encore trop courtes pour qu'on puisse rendre raison des causes des maladies & de la maniere d'agir des médicamens, & nous sommes obligés ainsi que les Anciens, de nous en rapporter à l'observation & à l'expérience qui nous apprennent bien les effets sensibles que les médicamens produisent, mais qui ne nous enseignent pas comment ils les produisent.

Cependant pour répondre aux vûes de l'Académie autant qu'il sera possible, je tâcherai de rendre raison de la maniere d'agir des Emolliens, sinon de tous, au moins de quelques-uns ; je prendrai pour guides l'observation, & les Auteurs qui m'ont paru expliquer les causes des maladies & les effets des remédes, de la maniere la plus conforme aux meilleures connoissances.

Les médicamens émolliens ont pour objet la guérison des maladies où il y a quelque dureté contre nature. Galien qui ne connoissoit pas la circulation du sang, dit que les parties deviennent dures en trois manieres ; par desséchement, par épaississement ou coagulation, & par une trop grande plénitude : & il ajoute une quatriéme cause, sçavoir le concours de quelques-unes des précédentes. (a) Mais quoique ces causes de dureté soient admises par les Modernes, il y en a d'autres encore que la Physique & l'Anatomie moderne ont fait connoître. Je n'entreprendrai point de donner une explication Physique de la dureté en général ; je me contente de parler de la dureté contre nature qui arrive à quelques parties du Corps humain.

Le Corps humain n'est composé en général que de deux sortes de parties, solides ou contenantes, & liquides ou contenues ; les solides sont des vaisseaux dans lesquels circulent différentes liqueurs, & ces vaisseaux sont

(a) Galen. de simplic. medicam. facult. Lib. 5. Cap. 5. Ren. Charter. Tom. 13.

formés, les plus grands par de plus petits, diminuant ainsi jusqu'aux plus petits de tous ; ceux-ci sont formés par des membranes, & celles-ci par les parties les plus simples qu'on appelle Fibres. (*a*)

Dans les premiers tems de la formation de l'homme, tous les solides sont mols & flexibles : mais à mesure qu'il avance en âge, plusieurs de ces parties devenant plus serrées & pressées les unes contre les autres, deviennent plus dures & plus compactes, & le degré de dureté qu'elles acquierent, est plus ou moins grand dans les unes que dans les aûtres ; ainsi le tendon est plus serré & plus dur que le muscle, le cartilage l'est plus que le tendon, & enfin l'os est la plus dure de toutes les parties solides.

Les parties solides sont donc plus ou moins flexibles & capables d'extension ; elles ont aussi plus ou moins la propriété de se resserrer & de se racourcir par leur propre ressort, & cette élasticité est naturelle aux fibres dont les parties solides sont composées : mais cette élasticité des fibres simples peut augmenter ou diminuer, suivant qu'elles sont plus ou moins roides & fortes, ou plus ou moins foibles & lâches ; (*b*) & de la force ou de la foiblesse de la fibre simple, vient le ressort ou le relâchement des parties solides plus composées. De cette propriété qu'a la fibre de se contracter, dépend le jeu des vaisseaux qui étant dilatés par les liquides que le principe vital pousse sans cesse dans leurs cavités, font effort en se contractant, & resserrant leur diamétre sur les liquides qui l'ont dilaté, les font avancer dans d'autres canaux ; & c'est en cela que consiste la circulation qui pendant qu'elle est libre dans tous les vaisseaux constitue l'état de santé.

Les parties liquides du Corps humain sont de plusieurs sortes, je n'en ferai pas l'énumération ni la description ; je me contenterai de les diviser en deux genres, dont l'un comprend les liqueurs rouges, & l'autre les liqueurs

(a) Boerhaave, Aphorism. paragr. 38, 39. & Van-Swieten, Commentar.
(b) Boerrhaave, Aphorism. de morbis Fibræ debilis & laxæ, &c.

blanches ou transparentes. Les liqueurs rouges étant les plus grossieres circulent dans les vaisseaux les plus gros, & sont connues sous le nom de sang artériel & vénal; par le nom de liqueurs blanches ou transparentes, on entend toutes les espéces de lymphe & de sérosités & les liqueurs les plus subtiles qui circulent dans les plus petits vaisseaux: il y a outre cela le lait, le chyle, &c.

Les Anciens distinguoient quatre sortes d'humeurs dans la masse du sang, le sang proprement dit, la bile, la pituite, & la mélancolie; & ils disoient que ces quatre humeurs avoient du rapport avec les quatre élémens qu'ils reconnoissoient, de sorte qu'ils regardoient le sang & la bile comme des humeurs chaudes, & la pituite & la mélancolie comme des humeurs froides; ils avoient aussi établi sur ces qualités élémentaires, les tempéramens des corps, les causes immédiates des maladies, & la faculté des médicamens.

Les Modernes ayant découvert la circulation du sang qui étoit inconnue aux Anciens, rejetterent d'abord ces opinions & établirent les causes des maladies & les propriétés des remédes sur d'autres principes; mais la Chymie l'esprit systématique étant venus à la mode, on vit plusieurs Ecrivains blâmer hautement les erreurs des Anciens & donner eux-mêmes dans l'absurdité; enfin il paroit qu'aujourd'hui on s'est un peu rapproché du sentiment des Anciens, & qu'en rectifiant leurs idées sur ce qui concerne l'œconomie animale, & rejettant tout ce qui s'appelle spéculation & hypothèse, on s'attache à l'observation comme ont fait ces premiers Maîtres.

De quelque nature & en quelque nombre que soient les liquides de notre corps, il est certain que la vie & la santé ne subsistent qu'autant que ces liquides conservent leurs qualités & leurs mouvemens naturels. Si quelqu'une de ces liqueurs par quelque cause que ce soit, dégénère de sa qualité & perd son mouvement en tout ou en partie, ou si son mouvement est extrêmement accéléré, il en résultera un dérangement ou dans tout le

corps, ou dans quelqu'une de ses parties ; or nous sçavons par l'expérience que les liqueurs peuvent acquérir de l'acrimonie, qu'elles peuvent devenir plus ou moins fluides, ou plus ou moins épaisses, & que la vélocité de leur mouvement peut être augmentée ou diminuée : cette altération dans les liquides doit nécessairement faire impression sur les solides qui les contiennent.

D'un autre côté le jeu des vaisseaux & l'élasticité des fibres peuvent devenir plus ou moins forts, ou plus ou moins foibles par plusieurs causes ; d'où il résultera aussi un changement dans la nature ou dans le mouvement des fluides qui les parcourent ; ainsi l'acrimonie des liquides irritera les solides, crispera les fibres, & apportera du changement dans le jeu des vaisseaux ; l'épaississement ou la viscosité des liquides engorgera & obstruera les extrêmités capillaires des vaisseaux convergens, enfin leur mouvement augmenté augmentera le jeu des vaisseaux & leur réaction sur les fluides ; les molécules de ceux-ci extrêmement agitées, soit par la violente impulsion du cœur, soit par le ressort des vaisseaux & par le frottement réciproque des unes contre les autres, peuvent s'échauffer, & leurs parties les plus aqueuses se dissipant, elles s'uniront plusieurs ensemble & acquerreront une viscosité inflammatoire : ce qui produira des obstructions, des inflammations, des tumeurs, des duretés, &c. (*a*) Les solides à leur tour agiront sur les liquides suivant qu'ils seront plus ou moins foibles, ou plus ou moins forts & roides. S'ils sont trop foibles & qu'ils manquent de ressort, la circulation sera lente, les humeurs ne seront pas assez agitées, elles s'épaissiront & formeront des stagnations dans les vaisseaux capillaires ; ce qui produira des engorgemens & des tumeurs : si au contraire le ressort des solides est augmenté, les vaisseaux ne céderont pas assez à l'expulsion du cœur & des liquides, les extrémités des vaisseaux sanguins se resserreront

(a) Boerrhaave, de Cognoscendis & curandis morbis Aphorism. & Van-Swieten, Commentar. Paragr. 100.

&

& refuſeront le paſſage aux globules du ſang, & ceux-ci forçant les ouvertures des vaiſſeaux lymphatiques dont les tuniques ſont plus foibles que celles des vaiſſeaux ſanguins, s'y inſinueront & produiront l'inflammation & ſes ſuites. (*a*)

Ce que je viens de dire ſur la nature des liquides, & ſur la propriété & l'action des ſolides, me paroit ſuffiſant pour donner quelque idée de la maniere d'agir des émolliens ; il eſt du moins certain que les tumeurs & les duretés qui ſont l'objet des remédes émolliens ſont formées, tantôt par le vice des ſolides, tantôt par celui des fluides, & ſouvent par le vice des uns & des autres : or ſi les ſolides ſont capables d'acquerir une tenſion & une rigidité contre nature, & ſi les liquides ſont ſuſceptibles d'acrimonie, de concrétion, ou épaiſſiſſement, on voit aſſez que les uns & les autres deviennent dans tous ces cas l'objet des émolliens.

Les Emolliens ſont, ainſi que je l'ai déja dit, humectans, relâchans, anodyns, ou ſtimulans, & ils ont ces propriétés relativement aux ſolides ; par rapport aux liquides, on les nomme évacuans, délayans, fondans, atténuans, réſolutifs, &c.

Les Emolliens aqueux, mucilagineux, huileux, gras, agiſſent ſur les ſolides en les humectant, en les relâchant, en les adouciſſant ; je dis en les adouciſſant, parce qu'ils appaiſent la douleur cauſée par la tenſion des fibres nerveuſes ; plus la fibre nerveuſe eſt diſtendue & prête à rompre, plus la douleur eſt vive, & cette douleur eſt toujours proportionnée au nombre des fibres tiraillées : auſſi M. Van-Swieten met-il les Lénitifs ou adouciſſans au nombre des Emolliens. (*b*)

L'expérience prouve que les Emolliens adouciſſent & calment l'irritation & la tenſion des fibres nerveuſes, & c'eſt en les relâchant, & en les rendant plus propres à

(*a*) Boerrhaave, Aphoriſm. de obſtructione & de inflammatione & alibi & Fizes, tractat. de Tumoribus.

(*b*) Comment. in Boerrhaav. Aphoriſm. parag. 54.

ſouffrir une grande extenſion que les émolliens produiſent cet effet ; mais ſi les émolliens rendent les fibres plus ſouples & plus extenſibles, par la même raiſon ils rendent les vaiſſeaux plus ſuſceptibles de flexibilité & de dilatation ; & alors les vaiſſeaux cédant à l'impulſion des liqueurs, celles qui ſont arrêtées dans leurs extrémités pourront ſe faire un paſſage en dilatant leur diamétre, & rentrant dans les voies de la circulation, l'engorgement & la tumeur ſe diſſiperont par réſolution.

On demandera peut-être comment les émolliens relâchent les parties ſolides ; je n'entreprendrai point d'expliquer cet effet d'une maniere mécanique ; ceux qui veulent rendre raiſon de tout, diroient peut-être que les parties les plus ſimples de l'Eau (par exemple) en s'inſinuant dans les interſtices des fibres élémentaires qui compoſent les parties ſolides, les écartent un peu, & que ſans rompre tout à fait leur cohéſion mutuelle, elles la rendent moins compacte & moins ſerrée, & font qu'elles ne ſe touchent pas par autant de points qu'elles faiſoient auparavant ; ils diroient que l'eau ne racourcit pas les parties ſolides des animaux, comme elle fait les cordes & les cables, parce que les fils de chanvre qui compoſent les cables ſont tors & tournés en ſpirale, & que la contexture des fibres qui compoſent les parties ſolides des animaux eſt différente ; mais je me contente de dire que l'expérience prouve que les parties ſolides des animaux ſont capables d'extenſion & de ramolliſſement, & que l'eau, les huiles, & autres émolliens produiſent cet effet, non-ſeulement ſur les parties ſolides les plus flexibles, mais même ſur les plus dures. (*a*)

Lorſque la dureté eſt cauſée par une trop grande diſtenſion des vaiſſeaux, réplétion de quelque capacité, réſervoir, &c. les évacuans ſont alors les vrais émolliens, & il eſt aiſé de comprendre de quelle maniere ils agiſſent.

L'action des émolliens ſur les parties ſolides, ou ſur

(*a*) Van-Swieten, Comment. in Boerrhaav. Aphor. paragr. 36.

les vaiſſeaux, eſt quelquefois ſtimulante : telle eſt l'action des gommes, des réſines, des ſels, & autres mixtes dont les particules âcres excitent & réveillent le jeu des vaiſſeaux trop foible & trop pareſſeux, & les font agir avec plus de force ſur les liquides qui s'arrêtent dans leur cavité ; ils les broient, les diviſent, & s'en débarraſſent, ſoit par la voie de la tranſpiration, ſoit en les obligeant de paſſer dans d'autres vaiſſeaux, & de rentrer ſous les loix de la circulation. Cet effet de l'action des vaiſſeaux ſur les liquides coagulés eſt prouvé par la curieuſe obſervation de Leuwenhoek, qui obſervant une Chauve-ſouris languiſſante de faim & de froid, & examinant avec le Microſcope, après qu'elle fut un peu ranimée, la membrane qui ſert d'aile à cet animal, n'apperçut aucun mouvement ni dans les artères, ni dans les veines ; mais ſix heures après, l'animal reprenant un peu plus de vigueur, il vit une portion de ſang condenſée & oblongue qui rempliſſoit la cavité d'une artère, & qui étoit pouſſée en avant par l'artère même, un inſtant après elle étoit repouſſée en arriere, & enſuite pouſſée de nouveau en avant ; elle avança & rétrograda de cette maniere juſqu'à ce qu'enfin cette petite maſſe étant diviſée par ce frottement, elle paſſa par l'extrémité de l'artère dans une veine.

Les émolliens ne ſont proprement tels qu'à l'égard des ſolides, & autant qu'ils diminuent leur tenſion & leur rigidité ; lorſqu'ils agiſſent ſur les liquides, on leur donne les noms de délayans, diſſolvans, réſolutifs, &c. On conçoit aſſez comment l'eau qui eſt un des plus grands délayans peut ramollir, détremper, & diviſer certaines humeurs & certains corps ſoumis à ſon action : tels que ſont les ſels, les humeurs mucilagineuſes, gélatineuſes, &c. en s'inſinuant entre les particules, & en les ſéparant les unes des autres.

Il y a des émolliens qui agiſſent comme les menſtrues ſur les humeurs qui leur ſont analogues ; ainſi les huiles ſont plus propres à diviſer les concrétions graſſes & hui-

leuſes que l'eau, comme nous voyons que les huiles & l'eſprit-de-vin diſſolvent les ſubſtances réſineuſes ſur leſquelles l'eau n'a point de priſe; de-là vient ſans doute que certaines tumeurs ne cédent pas aux émolliens aqueux, ou mucilagineux, & que les huileux & les réſineux les guériſſent: & je crois que ſi nous connoiſſions bien la nature de toutes nos humeurs, ſoit naturelles, ou dégénérées, & les menſtrues propres à chacune, il ſeroit facile de guérir toutes les tumeurs, tant que l'action organique des ſolides ne ſeroit pas détruite & éteinte.

D'autres agiſſent en qualité de ſpécifiques, comme les émolliens où entre le mercure, qui ſont ſpécifiques pour les duretés & les concrétions vénériennes. S'il y a des ſels âcres qui irritent & faſſent entrer les fibres dans une tenſion convulſive, il y a des émolliens qui agiſſent ſur ces ſels par inviſcation, & qui mettent les parties ſolides à couvert de leur action, tels ſont les émolliens mucilagineux; enfin il y en a qui ſont des diſſolvans propres & particuliers à certaines maladies, & qui ſont analogues à la cauſe: telle eſt la propriété de la neige à l'égard des concrétions cauſées par un froid rigoureux. (*a*)

Je ne m'étendrai pas davantage ſur la maniere d'agir des Emolliens, je paſſe à leurs claſſes & à leurs genres.

Les médicamens émolliens ſont ſimples & compoſés; j'appelle ſimples ceux que la nature nous fournit & auxquels l'art n'ajoute le mélange d'aucun autre mixte, & ces médicamens ainſi que tous les autres ſe tirent des trois regnes, animal, végétal, & minéral.

Les émolliens compoſés ſont tous ceux que l'art prépare, & dans la compoſition deſquels on fait entrer des mixtes de différens genres, ou de différentes eſpéces.

Je crois qu'on peut diviſer les Emolliens ſimples, eu égard à leur nature & à leur ſubſtance, en quatre Claſſes générales.

La premiere comprend les Emolliens aqueux.

(*a*) *Concreta à Gelu nive ſolvuntur*, &c. Van-Swieten, Comment. in Boerrh. Aphor. parag. 136.

La feconde, les Emolliens huileux & gras.

La troifiéme, les Emolliens mucilagineux.

La quatriéme, les Emolliens favonneux.

La claffe des Emolliens aqueux renferme quatre genres; fçavoir les Eaux douces fimples, les Eaux Thermales, les liqueurs féreufes ou aqueufes tirées des végétaux, & les liqueurs aqueufes des animaux.

Dans la claffe des Emolliens huileux, font compris auffi quatre genres, 1°. les huiles douces & graffes, tirées des végétaux par expreffion. 2°. Les fubftances graffes & réfineufes auffi du regne végétal. 3°. Les fubftances fulphureufes & bitumineufes, tirées du regne minéral. 4°. Enfin les fubftances huileufes & graffes, tirées des animaux.

La troifiéme Claffe renferme trois genres. 1°. Les liqueurs mucilagineufes végétales. 2°. Les fucs gommeux des Plantes. 3°. Les humeurs vifqueufes & mucilagineufes animales.

La quatriéme Claffe a fous elle deux genres; fçavoir 1°. les Savons naturels du regne végétal. 2°. Ceux du regne animal.

L'Eau eft le premier, le plus puiffant & le plus univerfel émollient; je parle de l'eau douce la plus fimple. Ce genre renferme plufieurs efpéces, qui font l'eau de fontaine, l'eau de riviere, l'eau de puits, l'eau de pluie, l'eau de neige & l'eau de marais, ou d'étang.

De toutes ces efpéces, l'eau de fontaine, celle de riviere, & l'eau de pluie, me paroiffent plus propres à ramollir; celle de puits qui ne diffout pas parfaitement le Savon, ne doit pas être propre à produire les effets que nous attendons des émolliens; celle de neige doit auffi être rejettée, on fçait qu'elle produit des Goëtres, comme on le voit dans les habitans des Alpes qui boivent de cette eau; elle paroît par-là plus propre à former des concrétions & des engorgemens, qu'à les détruire, & je crois qu'on ne doit employer ces deux dernieres efpéces non plus que l'eau de marais, que lorfqu'on n'en a pas d'autres.

Mais pour que l'eau ſoit émolliente, elle ne doit être ni froide, ni trop chaude ; on ſçait que l'eau froide, loin de relâcher les fibres, leur cauſe une aſtriction & un racourciſſement conſidérable ; cela eſt prouvé, parce que le froid fait diſparoître les veines qui paroiſſoient auparavant à la ſuperficie du corps, & par l'expérience de pluſieurs Praticiens qui ont réduit des Hernies en verſant ou appliquant de l'eau froide ou de la neige ſur la tumeur (*a*), & arrêté des Hémorragies conſidérables avec le même reméde.

D'ailleurs l'eau froide condenſe & épaiſſit les humeurs gélatineuſes ; c'eſt ce qui eſt prouvé par la ſaignée du pied & par pluſieurs autres expériences : ſi au contraire l'eau eſt trop chaude, elle irritera & criſpera les fibres, & elle durcira les ſucs albumineux. (*b*)

Il faut donc que l'eau pour ramollir, ait une chaleur modérée & à peu près égale à la chaleur naturelle du corps ſain ; alors elle devient un puiſſant émollient & atténuant, non-ſeulement par elle-même, mais encore en ſervant de véhicule aux particules des autres atténuans qu'elle diviſe & qu'elle porte avec elle dans le tiſſu des parties, & dans les vaiſſeaux ; & ſans parler ici de l'uſage intérieur qu'on en fait en divers cas, l'expérience prouve ſon uſage & ſes bons effets, étant appliquée extérieurement en forme de bains, de vapeurs, de fomentations, de douches. La plûpart même des Topiques émolliens compoſés, tirent leur principale vertu de l'eau, comme les fomentations & les cataplaſmes émolliens. Galien qui expliquoit les facultés des médicamens par les quatre qualités élémentaires des Anciens, attribuoit cette qualité qu'a l'eau de ramollir, à ſon humidité : *Nam mollities quam calidæ aquæ lotionibus acquirunt corpora, ſolius hu-*

(*a*) Voyez Dionis, Opérations de Chirurgie, 4e. Démonſtration. Voyez auſſi les Eſſais & Obſervations de Médecine de la Société d'Edimbourg, tom. 5. p. 357.

(*b*) Voyez les Mémoires de l'Académie de Chirurgie, pag. 92. & 275. Tom. I.

miditatis proprium ac inseparabile signum est in animantis videlicet corpore, &c. Et plus bas : *Atque hanc solam facultatem ut consentaneum est nunquam aqua dulcis deponit.* (a) Et il dit qu'elle ramollit les vaisseaux & les chairs en les humectant.

J'ai eu occasion d'éprouver dans le cas suivant les bons effets de la vapeur de l'eau chaude. Je fus appellé pour accoucher de son premier enfant une Dame âgée d'environ quarante ans : elle étoit attaquée d'hémorroïdes depuis long-tems ; je la trouvai souffrant cruellement, non pas tant des douleurs qu'elle avoit pour accoucher, que de celles que lui causoient les hémorroïdes : elle avoit perdu ses eaux il y avoit plus de vingt-quatre heures ; ayant examiné sa disposition & la situation de son enfant, je fis faire une décoction d'herbes & fleurs émollientes dans l'eau, & je fis mettre la malade sur une chaise percée pour en recevoir la vapeur ; à peine eut-elle senti cette vapeur pendant quelques minutes qu'elle se sentit soulagée ; je la fis rester environ deux heures assise sur cette chaise ; les douleurs de l'accouchement continuerent, les passages se dilaterent avec facilité, & elle accoucha heureusement en peu de tems, quoique l'Enfant vînt à sec. OBSERVATION.

Les eaux Thermales, qui sont le second genre des Emolliens aqueux simples, comprennent plusieurs espéces distinguées par les principes qu'elles renferment ; celles qui contiennent un sel alkali fossile, comme les Eaux de Vichy, de Bourbon-l'Archambaut, de Sainte-Reine, &c. sont émollientes & résolutives, au jugement de M. Geoffroi, & conviennent pour résoudre les tumeurs & les skirres ; cet Auteur prétend que le minéral que ces Eaux contiennent est semblable au nitre ou *natrum* des Anciens. (b) M. Petit rapporte dans son Traité des Maladies des Os, les bons effets des Eaux de Bourbon sur

(a) Galenus de simplic. Medicament. Facult. Lib. 1. cap. 8. Ren. Charter. tom. 13.

(b) Geoffroi, Tract. de materia Medica. Tom. I.

une perſonne à laquelle il ne put réduire une luxation qu'après l'uſage de ces Eaux qui diſſiperent la ſynovie, & amollirent les muſcles. (*a*)

Les Eaux Thermales ſulphureuſes, ſont un des remédes que l'on a reconnu par expérience être des plus propres à ramollir les duretés, même celles qui ont réſiſté à tous les autres émolliens. M. Faget les regarde comme un puiſſant fondant, & il croit que ces Eaux agiſſent immédiatement ſur les ſucs albumineux, ſoit qu'on les prenne intérieurement, ſoit qu'on les applique exterieurement. (*b*)

Entre les Eaux de cette eſpéce, celles de Barége ſont les plus eſtimées, l'expérience confirme tous les jours leur vertu émolliente & diſſolvante ; de grands Chirurgiens ont éprouvé & publié la propriété merveilleuſe de ces Eaux. M. de la Peyronie cite quelques exemples du ſuccès qu'a eu la douche de ces Eaux, ſur des duretés formées dans les corps caverneux, qui n'avoient cédé à aucun autre reméde, pas même au mercure. (*c*) M. Petit dans ſon Traité des Maladies des Os, au chapitre de l'Ankiloſe, parle auſſi des bons effets de ces Eaux. M. Deſault, Médecin de Bourdeaux, a écrit une Diſſertation ſur la Pierre, dans laquelle il cite divers exemples de Tumeurs & de Duretés guéries par ce reméde ; il eſt même ſi perſuadé du pouvoir qu'ont ces Eaux, d'amollir & de fondre, qu'il paroît avoir écrit cette Diſſertation pour prouver que les Eaux de Barége peuvent fondre & diſſoudre la Pierre dans la veſſie.

Le même Auteur dans la réponſe Latine imprimée à la fin de cette Diſſertation, par laquelle il reléve quelques traits critiques que M. Aſtruc avoit gliſſé contre lui dans la premiere édition de ſon Traité : *De Morbis Venereis*, rapporte la guériſon opérée par les Eaux de Barége,

(*a*) Petit, Traité des Maladies des Os, Tom. I. p. 390.

(*b*) Voyez les Mémoires de l'Académie de Chirurgie, Tom. I. pag. 690. & 691.

(*c*) Voyez les Mémoires de l'Académie de Chirurgie, Tom. I. pag. 432. & 433.

Barége, sur un particulier qui ayant essuyé la salivation pour guérir d'une vérole héréditaire, étoit resté bridé, & fut rendu à son état naturel par ces Eaux.

Le troisiéme genre des émolliens aqueux renferme tous les sucs aqueux des végétaux qui sont doux & sans acrimonie ; tels sont les sucs de la plûpart des Plantes émollientes & résolutives, dont la partie aqueuse est la plus abondante ; & qui amollissent & relâchent les solides, lorsqu'on les applique fraîches sur quelque partie après les avoir simplement amorties sur le feu. J'ai remarqué souvent que les feuilles de sureau relâchoient si fort les solides, quand je les appliquois sur quelque partie attaquée d'érésipelle, qu'après en avoir continué l'usage pendant quelques jours, non-seulement l'inflammation se dissipoit, mais la partie restoit extrêmement molle & œdémateuse ; & ce qui me persuade que la partie aqueuse du suc de ces feuilles contribue beaucoup à ce relâchement, c'est qu'en changeant les feuilles on trouve celles qui ont resté quelque tems sur la partie, mouillées aussi-bien que les linges dont on s'est servi pour l'envelopper, à tel point que cela ne sçauroit être produit par la transpiration quelque considérable qu'elle soit. D'ailleurs si l'on reste long-tems à changer ces feuilles, on les trouve séches & collées sur la peau, parce que l'humidité a été pompée par les pores absorbans de la partie, ou dissipée par la chaleur ; ce qui n'arriveroit pas si cette humidité venoit d'une abondante transpiration. Je sçai bien que l'érésipelle est quelquefois suivie d'œdème sur-tout au visage ; mais cela arrive rarement aux autres parties, quand l'érésipelle est traité sans topiques, ou qu'on le traite à sec avec les poudres & les farines résolutives, &c. mais je ne l'ai jamais traité avec les feuilles de sureau qu'il n'ait été suivi d'une mollesse fort grande ou œdème, qui se guérit facilement par l'application des spiritueux & des dessicatifs.

Ce suc aqueux se trouve encore dans quelques plantes anodynes & narcotiques qui ont la vertu de ramollir,

étant amorties & appliquées extérieurement, comme la Ciguë, la Morelle, la Jusquiame, &c. (*a*) & dans la plûpart des plantes rafraîchissantes qui ont la propriété d'amollir les tumeurs où il y a disposition inflammatoire.

Je mets pour quatriéme genre dans la classe des émolliens aqueux ceux du regne animal. Ce genre ne renferme pas beaucoup d'espéces bien distinguées, ou qui soient d'usage; je n'en connois que deux qui sont le petit-lait, & cette humidité fine & subtile qui s'éléve en vapeurs de toutes les parties tant internes qu'externes d'un animal vivant. On sçait que le petit-lait forme la partie la plus considérable & la plus aqueuse du lait, & son usage & ses effets sont assez connus dans la Médecine & dans la Chirurgie; cette vapeur fine & accompagnée d'une chaleur douce qui s'éléve des parties d'un animal vivant, ou récemment tué, est émolliente, anodyne & résolutive. Scultet dans son Arcenal de Chirurgie (*b*) dit qu'il a guéri plusieurs Contusions à la tête par l'application de la peau encore chaude de quelque animal tué exprès; il ajoute qu'il a expérimenté souvent ce reméde. Le même Auteur dit que ce reméde est très-bon pour adoucir & relâcher les muscles & faciliter l'extension dans les fractures, si on lie la peau toute chaude d'un animal récemment tué autour du membre & qu'on l'y laisse pendant quelques heures: *Habet enim insignem vim digerentem, emollientem & anodynam.* (*c*)

Pour la rigidité, la tension & la contraction des tendons, des muscles & des ligamens, la vapeur chaude des entrailles d'un animal nouvellement tué produit de très-bons effets, si l'on plonge le membre dans le corps

(*a*) Le Tabac bien battu avec du vinaigre, ou de l'au-de-vie, & réduit en forme de Cataplasme, enveloppé dans un linge fin & appliqué sur la région de l'Estomac, occasionne de violens vomissemens, & produit quelquefois de bons effets en dissipant les tumeurs dures des hypochondres. Voyez-en des exemples dans les Observations de Médecine de la Société d'Edimbourg, Tom. II. art. 5.

(*b*) Scultet. *Armament. Chirurg. Part. prim. Cap.* 14.

(*c*) Scultet. *de Curatione Fractur. simplic.*

de l'animal dès qu'il est ouvert ; j'ai fait pratiquer ce reméde avec succès, & il est fort usité en Italie.

La classe des émolliens huileux & gras comprend plusieurs genres, comme je l'ai déja dit.

Le premier renferme les huiles douces, fluides, & grasses, tirées des végétaux par expression, principalement de leurs fruits & de leurs semences ; les plus émollientes sont les huiles d'olives, d'amandes douces, de noix tirée sans feu, de lin, & les huiles qu'on peut tirer par expression, suivant Boerrhaave, de toutes les semences farineuses.

Le second genre contient les substances résineuses qu'on emploie dans certaines compositions émollientes. On entend par Résine une humeur grasse, huileuse, & inflammable qui coule naturellement, ou par incision, du tronc de certains arbres.

Il y a deux sortes de Résines distinguées par leur consistence : la premiere est liquide, gluante & tenace ; la seconde est dure, séche, ordinairement friable, & s'amollit par la chaleur.

Les résines ne se dissolvent point dans l'eau, mais seulement dans l'huile, ou dans les substances huileuses.

Le Styrax liquide est une espéce de résine liquide, émolliente, & résolutive : elle entre dans la composition de l'onguent de Styrax dont j'ai souvent vû de bons effets dans ma Pratique. Celse met le Styrax au nombre des émolliens ; & Galien le place aussi au rang des plus puissans remédes de cette Classe. Mais le Styrax dont ces Auteurs parlent, est le Solide, suivant M. Geoffroi, qui croit que les Anciens n'ont pas connu le Styrax liquide. (*a*)

La Térébenthine est aussi une espéce de résine liquide, émolliente ; celle qu'on emploie le plus en Chirurgie, est appellée Térébenthine de Venise ; elle entre dans un grand nombre d'emplâtres, d'onguents, de baumes, de digestifs, &c. dont on se sert pour amollir, digérer, résoudre, ou faire suppurer. On emploie une

(*a*) Geoffroi, *Tract. de Mater. Medicâ.* Tom. II.

espéce de Térébenthine, la poix noire, la poix de Bourgogne & autres, dans certains empiâtres émolliens & maturatifs. Celse attribue à la poix la faculté d'amollir, & M. Geoffroi croit qu'en général, les résines tant séches que liquides sont propres à ramollir, à digérer & à résoudre; je ne parle point de toutes les autres espéces de résines liquides, parce qu'on ne les emploie pas pour amollir, quoiqu'en dise M. Geoffroi.

Parmi les résines solides, il n'y a pas d'émolliens proprement dits, quoiqu'on y trouve des résolutifs & des maturatifs, ainsi je n'en parlerai pas non plus.

Le regne Minéral fournit un troisiéme genre d'émolliens huileux ou sulphureux : les espéces auxquelles on attribue la faculté de ramollir, de discuter & de résoudre, sont quelques bitumes, tant liquides que solides, comme le *Petroleum*, le Pittasphalte, l'Asphalte, ou Bitume de Judée. (*a*)

Le Soufre est une espéce d'huile minérale ; les Anciens l'ont placé dans la classe des médicamens émolliens, comme on le peut voir dans Celse, & je ne fais point difficulté de le reconnoître pour tel ; vu les bons effets des Eaux Thermales sulphureuses. Je n'entre point ici dans la description des médicamens simples dont je parle, parce que l'on peut consulter là-dessus les Auteurs qui ont traité la matiere Médicale & la Botanique; d'ailleurs cela demanderoit un ouvrage trop étendu, & je crois qu'il suffit d'indiquer les remédes qui sont reconnus pour émolliens, sans faire l'histoire de chaque espéce en particulier.

Le quatriéme genre renfermé dans la classe des émolliens huileux, comprend toutes les substances grasses & huileuses du regne animal. Ces substances sont en général de deux sortes, sçavoir la graisse & la moëlle ; les espéces que ce genre a sous lui, sont en aussi grand nombre que les espéces d'animaux dont on peut les tirer. Les Anciens ont distingué quelques-unes de ces espéces

(*a*) Geoffroi *Tract. de Materiâ Medicâ.*, Tom. I.

n disant qu'il y en a qui amollissent plus que d'autres. Galien au 7e. Livre *de la Composition des Médicamens selon les genres*, dit que la graisse de cochon est la plus foible, que celles de chévre & de bœuf amollissent davantage, & que celles de bouc & de taureau sont plus efficaces que les autres. Il ajoute que les graisses de lion, d'hyene, d'oye, &c. sont plus propres à digérer qu'à ramollir, & que la graisse de poule tient le milieu entre celle d'oye & celle de cochon ; il dit aussi que de toutes les moëlles, celle de veau est la meilleure. La moëlle de cerf est aussi fort estimée pour amollir, tant par cet Auteur, que par tous les autres que j'ai lû sur cette matiere ; mais comme Galien & les Auteurs qui ont écrit après lui, me paroissent avoir confondu les maturatifs avec les simples émolliens, ils ont entendu par les graisses les plus émollientes, celles qui leur ont paru les plus chaudes & les plus propres à digérer & à procurer la suppuration.

On distingue encore différentes espéces de graisses dans le même animal ; celle qui a une consistence plus ferme & plus solide est nommée suif, cette espéce se trouve en quantité autour des reins dans le bœuf, le bouc, &c. On donne le nom d'Axonge aux graisses d'une consistence molle, & quelquefois presque fluide, qui se trouvent en diverses parties dans différens animaux ; l'axonge ne se durcit jamais au froid autant que le suif, c'est pourquoi elle paroît plus propre à être appliquée extérieurement pour amollir. Dans le cochon on appelle Lard une espéce de graisse solide située sous la peau & qui remplit la membrane cellulaire ; il y a outre cela une espéce de graisse ou d'huile nommée Œsipe attachée à la laine des moutons, dont les Anciens faisoient beaucoup d'usage ; on peut trouver diverses autres substances huileuses & grasses dans les animaux & dans différentes parties de leur corps.

Tous les animaux terrestres & aquatiques, les volatiles & autres, peuvent fournir des émolliens gras & hui-

leux. Je finirai cet article par quelques remarques sur l'usage des graisses en général.

1°. Entre les animaux, ceux qui se nourrissent des végétaux, & sur-tout ceux qui se nourrissent des végétaux les plus doux, ou de substances végétales farineuses, & qui ne sont point fatigués par des mouvemens & des exercices violens & continuels, doivent vraisemblablement avoir la graisse plus douce & plus exemte d'acrimonie que ceux qui sont carnassiers, qui se nourrissent de la chair d'autres animaux, & que ceux qui sont échauffés & fatigués par des courses, par des exercices violens, ou exténués par la faim.

2°. Si l'on fait usage de graisse ou de moëlle, dans la vûe de relâcher, d'adoucir & d'amollir les parties solides, ces substances grasses doivent être fraîches, nouvelles & sans acrimonie; car on sçait que toutes les graisses deviennent rances & âcres à mesure qu'elles vieillissent. Il n'en est pas de même lorsqu'on veut amener une tumeur à suppuration, car alors on choisit les graisses les plus vieilles; on doit avoir la même attention par rapport aux huiles végétales qui acquierent aussi de l'acrimonie en vieillissant.

3°. Dans les tumeurs inflammatoires, sur-tout au commencement & dans l'augmentation de la maladie, les substances grasses ne me paroissent pas devoir être employées; parce qu'alors on se propose ou d'empêcher l'augmentation de la tumeur ou de la résoudre, & que ces substances grasses quoique fraîches, étant échauffées par la chaleur de la partie, deviendront âcres, comme cela arrive sur-tout aux huiles qu'on fait chauffer: d'ailleurs par leur viscosité & leur adhérence aux pores de la peau, elles les boucheront & arrêteront la transpiration; & si quelques-unes de leurs particules s'insinuent dans les vaisseaux capillaires de la partie, elles les obstrueront, ce qui augmentera l'irritation, l'engorgement, l'inflammation, &c.

C'est ce que l'expérience prouve, sur-tout à l'égard de

l'Erésipelle; outre les exemples qu'on en peut voir dans Fabricius Hildanus, & dans d'autres Obſervateurs, j'en ai vu un terrible il y a quelques années.

M. Manget, Médecin connu dans la République des Lettres, me fit appeller pour voir avec lui un jeune homme âgé d'environ dix-huit ans dans un village près de cette Ville. Ce garçon ayant été attaqué d'un Eréſipelle à une jambe quelques jours auparavant, avoit été traité par le Barbier du village, qui après l'avoir ſaigné s'étoit contenté de faire des onctions ſur la partie malade avec l'huile roſat; nous trouvâmes ce malade foible, languiſſant, & avec tous les ſymptômes d'une mort prochaine; toute la Jambe & la Cuiſſe juſqu'à l'aine étoient ſphacelées au point que je lui fis pluſieurs taillades juſqu'aux os ſans qu'il ſortit une goutte de ſang, & ſans que ce malheureux ſentit aucune douleur; le peu de vie qui lui reſtoit, & l'état déſeſpéré de la partie ne nous permit pas de rien entreprendre, & la mort vint bien tôt mettre fin à une maladie ſi affreuſe. OBSERVATION.

Les ſubſtances mucilagineuſes que je comprens dans la troiſiéme Claſſe des émolliens, ſont un composé des ſubſtances renfermées dans les deux premieres Claſſes, c'eſt-à-dire, un mélange d'huile & d'eau, intimement liées & unies enſemble, & qui, ſuivant les Analyſes chymiques, renferment quelquefois une portion de terre, & une portion de ſel de la nature de l'ammoniac ou du ſel alkali fixe. Ces ſubſtances ont un avantage conſidérable ſur celles des deux claſſes précédentes; elles ne ſont point ſuſceptibles d'acrimonie, comme les ſubſtances graſſes & huileuſes, par leur conſiſtence gluante & lente elles adhérent plus long-tems aux parties que les ſubſtances aqueuſes, & elles entretiennent plus long-tems les fibres dans le relâchement & dans la ſoupleſſe.

Cette Claſſe renferme trois genres, ſçavoir les ſucs mucilagineux les moins épais tirés du regne végétal, les ſucs concrets & ſolides du même regne auxquels on a donné le nom de Gommes; & enfin les ſucs viſqueux

& mucilagineux qu'on peut tirer des animaux.

Le premier genre comprend les Plantes appellées émollientes, dont les plus renommées sont la mauve, l'*althæa* ou guimauve, la violette, & l'acanthe ou branc-ursine, qui sont les plus mucilagineuses : on emploie les racines, les feuilles & les fleurs des deux premieres dans les remédes émolliens ; à l'égard de la violette, on emploie les feuilles & les fleurs, mais on ne se sert ordinairement que des feuilles de la branc-ursine. Les autres herbes émollientes sont moins mucilagineuses que celles dont je viens de parler ; cependant on en fait usage dans les compositions émollientes, telles sont la mercuriale, la pariétaire, le seneçon, la poirée ou bette, l'arroche, l'épinars, le bon-henri, le bouillon-blanc, le lis, la linaire, les boutons de peuplier, les figues, &c.

Les mucilages qu'on tire des semences de lin & de fœnugrec, sont encore des espéces du même genre, auxquelles on peut ajouter les mucilages qu'on peut tirer de toutes les semences farineuses ; ainsi toutes les plantes dont les racines, les feuilles, la semence, les fruits, donnent par l'infusion ou la coction, un mucilage doux sans goût âcre, acide, ou acerbe, peuvent entrer dans ce genre.

Les gommes qui forment le second genre de cette Classe, ont été regardées par les Anciens, comme les plus puissans émolliens, & chez les Modernes on y a recours pour amollir & fondre les tumeurs les plus dures & les plus opiniâtres.

Les Gommes sont distinguées par M. Geoffroi, en deux genres, sçavoir, les gommes simplement dites, & les gommes résines. Il dit que la gomme est un suc durci qui se dissout facilement dans l'eau, & qui ne se fond ni ne s'enflamme au feu, & qu'elle est composée d'une médiocre portion de soufre, jointe avec de la terre, de l'eau & du sel, de maniere que ces principes joints ensemble, forment un mucilage ; & il en compte quatre espéces,

espéces, la gomme arabique, la gomme adragant, la gomme du païs, & la manne.

La Gomme résine, suivant le même Auteur, est un suc épaissi & dur, qui se dissout également dans l'eau & dans les huiles, en tout ou en partie, & qui est composé de parties résineuses, & de parties gommeuses jointes ensemble ; les espéces de ce genre sont le *bdellium*, la mirrhe, la gomme ammoniac, l'*assa-fœtida*, l'euphorbe, le *galbanum*, l'*opoponax*, le *sagapenum*, & la sarcocolle. (*a*)

Les quatre Gommes du premier genre ne sont guère employées extérieurement comme émolliens ; mais la plûpart de celles du second genre ont été louées par les Anciens, & sont encore employées par les Modernes, comme les plus forts émolliens résolutifs, ou maturatifs : elles entrent dans les emplatres qu'on estime le plus pour amollir.

Galien ordonne de dissoudre ces Gommes dans le vinaigre, quand on veut les employer dans quelque composition émolliente ; & les Praticiens les plus célébres recommandent la même chose. Cette dissolution de gommes se fait principalement pour les purifier des ordures qu'elles peuvent avoir ; mais je ne sçai pourquoi Galien & tant d'autres après lui, préférent le vinaigre à tout autre dissolvant. Est-ce parce que le vinaigre qui renferme du phlegme & de l'esprit-de-vin, est plus propre qu'une autre liqueur à dissoudre parfaitement des substances, qui sont en partie gommeuses, & en partie résineuses, ou parce que la principale vertu atténuante & incisive de ces gommes résines consiste, comme l'a pensé Etmuller, dans un esprit acide très-subtil & très-pénétrant, (*b*) & que le vinaigre, loin d'énerver cet esprit acide, est propre à augmenter son activité ? Il paroît du moins que l'idée d'un sçavant Chirurgien de nos jours, est que le vinaigre augmente la force & l'activité

(*a*) Geoffroi, *Tract. de Materiâ Medicâ*. Tom. II. p. 474.
(*b*) Voyez Etmuller sur la Pharmacopée de Schroder.

de ces gommes ; M. Van-Swieten est aussi de cet avis. (*a*)

M. Lemery croit au contraire, que la dissolution de ces gommes dans le vin ou dans le vinaigre, & le tems qu'on emploie ensuite à leur faire reprendre de la consistence, est cause qu'il se dissipe beaucoup de leurs parties essentielles, & il veut qu'on les mette en poudre après les avoir fait un peu sécher au feu ou au soleil ; (*b*) mais comme par la méthode de M. Lemery on pile ce qu'il y a d'impur aussi-bien que ce qu'il y a de pur dans ces gommes, & que le vinaigre a été reconnu par Galien & par d'autres après lui pour un bon dissolvant, je crois qu'il faut s'en tenir au conseil que ce sçavant Médecin nous a donné & qu'on a suivi jusqu'à présent.

Toutes les Gommes résines dont je viens de parler, ne sont pas employées extérieurement pour amollir : celles qu'on emploie ordinairement pour cela, sont l'ammoniac, le *bdellium*, le *galbanum*, l'*opoponax*, & le *sagapenum* ; la mirrhe, l'*assa-fœtida*, la sarcocolle & l'euphorbe, servent à d'autres usages ; l'euphorbe sur-tout ne doit point être employé comme émollient, à cause de sa grande acrimonie.

Les substances mucilagineuses animales composent le troisiéme genre des émolliens mucilagineux ; les espéces de ce genre sont le Lait, & les substances mucilagineuses qu'on peut tirer de divers animaux, & de leurs différentes parties.

Suivant ce que j'ai dit, que les substances mucilagineuses sont un composé d'huiles ou graisses, &c. avec de l'eau, unies & mêlées intimement, on peut mettre le Lait au nombre des substances mucilagineuses, puisqu'il est composé de sérosité qui est une vraie liqueur aqueuse, & d'une substance grasse & onctueuse qui est le beurre. Il est vrai qu'il contient aussi une substance plus

(*a*) Van-Swieten, *Commentar. in Boerrhaave Aphor. Cap. de Skirro.*

(*b*) Lemery, Pharmacopée universelle, dans la description de l'Emplâtre Diachylon gommé.

terrestre & plus grossiere, qu'on appelle Caséeuse; mais cela n'empêche pas que le Lait sain & dans son état naturel, & avant la séparation de ses différentes substances, ne soit une liqueur douce, anodyne, & très-émolliente, d'un genre particulier qu'on ne sçauroit mieux placer que dans la classe des émolliens mucilagineux.

Le Beurre frais que j'aurois dû placer dans le genre des émolliens gras tirés du regne animal, est très-propre à relâcher & ramollir ; mais il est sujet à contracter de l'acrimonie, plutôt qu'aucune autre substance grasse, quand il vieillit: & c'est à quoi il faut faire attention dans la pratique. J'ai cru que je pouvois en parler ici, parce que c'est une espéce de graisse que l'art tire du Lait.

Les autres mucilages tirés des animaux, sont de plusieurs espéces : on en tire par ébullition des peaux des animaux, des têtes, des pieds de veau & de mouton, &c. & suivant M. Belloste, de la Colle de poisson, dont il dit qu'on peut faire un mucilage très-émollient. Il y a aussi quelques animaux dont tout le corps est, pour ainsi dire, mucilagineux, comme les limaces & les escargots: ces animaux écrasés & appliqués en forme de cataplasme, sont émolliens & maturatifs ; j'en ai vu plusieurs fois l'expérience.

La quatriéme & derniere Classe des émolliens simples, comprend les savonneux naturels, & renferme deux genres, sçavoir les savonneux végétaux, & les sasavonneux animaux ; on pourroit ajouter un troisiéme genre de savonneux minéraux, puisqu'il y a des eaux savonneuses, comme celles de Plombieres en Lorraine, & peut-être les boües & le limon de certaines Eaux Thermales.

Les substances savonneuses sont plutôt des atténuans, selon Boerrhaave, que des émolliens ; cependant comme ces remédes sont propres à ramollir & dissoudre certaines concrétions qui ne cédent point à d'autres émolliens, comme celles qui sont formées par des matieres grasses, huileuses, & pituiteuses, j'ai cru en devoir

parler dans cet Essai ; d'ailleurs on emploie souvent en Chirurgie des matieres savonneuses dans la composition des médicamens émolliens, résolutifs & suppuratifs, aussi-bien que dans les médicamens appellés Détersifs.

Les Savons naturels aussi-bien que les artificiels, sont un composé d'huile & de sels si exactement mêlés & unis, qu'ils peuvent se dissoudre dans l'eau, sans qu'il paroïsse après la dissolution aucune particule d'huile.

Le genre des savonneux végétaux a sous lui trois espéces, suivant M. Van-Swieten (*a*); 1°. le sucre ; 2°. les sucs récens des fruits bien mûrs, tels que les poires, les pommes, &c. cuits en consistence de vin cuit ; 3°. les sucs naturels des herbes fraîches qu'il regarde comme une espéce de savon ; & il prend pour exemple l'herbe appellée *Saponaria*, dont le suc peut tenir lieu de savon artificiel.

Les émolliens savonneux du regne animal sont le miel, si fort en usage chez les Anciens, & auquel on a reconnu les propriétés du savon, tant par l'Analyse chymique, que par son usage dans diverses maladies ; la bile, & la salive, qui sont regardées par d'habiles Physiologistes, comme des liqueurs savonneuses ; on pourroit ajouter les excrémens des animaux.

Les excrémens des animaux sont en usage depuis longtems pour amollir & résoudre les tumeurs dures (*b*) : Galien vante pour cela, la fiente de chévre mêlée avec du vinaigre ; & d'autres Auteurs conseillent la fiente de divers animaux. J'ai guéri il y a quelques années une Fille qui avoit une mammelle toute skirreuse, par la seule application de la fiente de vache sur la partie, continuée pendant quelques semaines, & je ramollis parfaitement toute la dureté ; ce que je n'avois pas pu faire par les emplâtres les plus fondans.

OBSERVATION.

Voilà en général quels sont les Savons naturels. Je vais

(*a*) *Commentaria in Boerrhaave Aphorism. paragr.* 135.

(*b*) On peut penser que cette propriété leur vient des particules de la salive & de la bile dont ils sont empreints.

dire un mot des Savons artificiels, & de quelques autres émolliens dont je n'ai pas parlé jusqu'ici.

Les Savons artificiels sont un composé de sel alkali, & d'huile. On les emploie quelquefois pour relâcher les articles, & quelquefois pour hâter la suppuration des tumeurs: mais leur usage demande de la circonspection; car j'ai vu souvent des irritations, & des érésipelles suivre l'application des Savons artificiels, soit parce que les huiles dont ils étoient composés étoient âcres & rances, soit parce que les sels alkalis picotoient & irritoient trop les fibres nerveuses.

Le vinaigre & le jaune d'œuf ont encore été mis au rang des Emolliens par plusieurs Auteurs; mais il me semble que le vinaigre appartient à la Classe des incisifs & résolutifs, & qu'on doit placer le jaune d'œuf parmi les anodyns ou les résolutifs.

Les remédes émolliens composés sont un mélange de plusieurs émolliens simples. Les émolliens composés sont en grand nombre, on peut les distinguer ou par les substances qui font la plus grande partie de leur composition, ou par leur différente consistence.

Par rapport à leur substance principale, les uns sont gras & huileux, comme les huiles composées, les onguens, &c. les autres sont aqueux ou mucilagineux, comme la plûpart des bains, des fomentations, des cataplasmes, &c.

Par rapport à leur consistence, les uns sont fluides, comme les bains, les vapeurs, les fomentations, les douches d'eau; les huiles sont aussi fluides, mais moins que les substances aqueuses; les autres ont une consistence moins fluide, grossiere & visqueuse, comme les mucilages, les linimens, certains baumes liquides; &c. d'autres ont une consistence plus épaisse, mais cependant fort molle, comme les onguens, les pommades, certains baumes, certains cérats, les cataplasmes; enfin ceux qui ont la consistence la plus solide sont les emplâtres.

Les Anciens appelloient en général, *Malactica*, tous

les remédes émolliens, & ils nommoient *Malagmata*, ceux qui étoient composés en consistence de cataplasme ou de cérat. Celse & Galien après lui, donnent la description d'un grand nombre de ces compositions, dans la plûpart desquelles il entre des drogues qu'on ne connoît pas bien aujourd'hui.

Les compositions émollientes des Modernes dont on trouve les formules dans les Auteurs, sont en trop grand nombre pour que je les détaille toutes, je me contenterai de donner ici la description de celles que l'expérience des meilleurs Praticiens a autorisé, suivant le conseil du célébre Hoffman. (*a*)

Quoique nous ayons dit que l'eau douce toute pure est le meilleur de tous les émolliens, l'art ajoute quelquefois d'autres remédes émolliens à l'eau ; ainsi pour les bains ou demi-bains, pour les étuves ou vapeurs, les douches, & les fomentations, on fait souvent des décoctions de diverses feuilles, semences, fleurs, & racines émollientes, suivant ces Formules.

Bains Emolliens.

Prenez des racines d'*Althæa* & des oignons de Lis, de chaque deux livres; des feuilles de mauve, de pariétaire, & de violettes, de chaque sorte cinq ou six poignées; des semences de lin, de fœnugrec & de guimauve, de chacune une livre; des fleurs de Camomille, de melilot & d'anet, de chacune cinq ou six pincées; faites bouillir le tout dans une quantité suffisante d'eau, à laquelle vous mêlerez des huiles de lis & de lin, de chacune deux livres, & six livres de vin blanc, pour faire un bain dans lequel la partie malade doit rester aussi long-tems qu'on le pourra. Ambroise Paré qui donne la formule de ce bain, (*b*) y fait entrer le vin blanc, je ne sçai par quelle raison.

La même décoction peut servir pour des demi-bains,

(*a*) *Perpaucis selectis medicamentis ad morbos & sanandos, & arcendos, utendum. Frid. Hoffman. Medicin. Rational. Tom. III. Lex 12.*

(*b*) Livre XXVI. Chap. XLII.

pour en faire recevoir la vapeur, pour le bain particulier de quelque partie, pour des fomentations, &c. en proportionnant la quantité des plantes, des huiles, &c. à celle de l'eau, qu'on emploie pour la décoction dont on a besoin ; mais je crois qu'on peut en retrancher le vin & y mettre moins de semences.

Quelquefois on se contente d'ajouter à l'eau une quantité plus ou moins grande de lait ou de quelque huile végétale douce, ou de faire bouillir du son dans l'eau pour la rendre plus douce & plus émolliente. (*a*)

Fomentation Emolliente.

Prenez de la racine d'*althæa*, deux onces; des feuilles de mauve, d'acanthe & de violettes, de chaque sorte une poignée ; des fleurs de mauve & de bouillon-blanc, de chacune demi-poignée ; de la graine de lin deux pincées ; faites bouillir le tout dans deux pintes d'eau mesure de Paris, jusqu'à la diminution du quart ou du tiers.

Huiles Emollientes.

Ces Huiles sont préparées, ou par infusion, ou par décoction, ou par un simple mêlange.

Les Huiles émollientes préparées par infusion, ou par un simple mêlange, me paroissent les meilleures & les plus sûres, pour la raison que le feu échauffe l'huile & lui donne de l'acrimonie.

Les Huiles composées par infusion, sont celles de camomille, de melilot, de lis blanc simple, de *verbascum*, de violettes, & d'*althæa*.

Entre les Huiles faites par coction, celle qui est appellée Résolutive, peut beaucoup amollir, de même que l'huile de mucilage. On trouve la description de l'une & de l'autre dans la Pharmacopée universelle de Lemery.

(*a*) *Frider. Hoffman. Medicin. Rational.* Tom. III.

Linimens Emolliens.

Les Linimens ſont plus viſqueux & moins fluides que les huiles : voici la formule d'un Liniment qui me paroît bien émollient, tirée d'Ambroiſe Paré. (*a*)

Prenez huile d'amandes douces deux onces ; axonge humaine demi-once ; mucilage de graine de mauve tiré avec l'eau de pariétaire, demi-once : ajoutez-y un peu de ſafran.

Les onguens, les huiles, & les graiſſes fondues & mêlées, peuvent faire diverſes eſpéces de Linimens dont on oint les parties pour les adoucir & relâcher dans certains cas.

Onguens Emolliens.

Les Onguens émolliens ſont l'onguent d'*althæa*, l'onguent mercuriel, ou Napolitain, celui qui eſt décrit dans la Pharmacopée de Lemery, ſous le nom de *Unguentum-reſumptivum*, l'onguent de ſtyrax, l'onguent anodyn, celui de linaire, l'onguent Macedonien, le Cliſmatique, & quelques autres dont on peut voir les formules dans cette Pharmacopée.

Parmi les Cérats, il y en a auſſi d'émolliens & réſolutifs, tels ſont le Cérat Polychreſte, le Cérat d'œſipe de Galien, le Cérat *Diaſulphuris*, celui de mucilage, &c.

Cataplaſmes Emolliens.

Le Cataplaſme eſt un genre d'émolliens compoſés qu'on emploie très-ſouvent pour amollir & relâcher, ſur-tout dans les tumeurs inflammatoires, & accompagnées de douleur ; ſa conſiſtence eſt telle, qu'il ne ſe liquéfie point ſur la partie comme les onguens, au contraire il s'y deſſéche & ſe durcit, ſi l'on n'a pas ſoin de le changer ; c'eſt pour cela ſans doute, que pluſieurs Praticiens ajoutent toujours quelque graiſſe, ou quelque huile à leurs Cataplaſmes.

(*a*) Liv. 26. Chap. 25.

Ces

Ces remédes qui sont toujours composés de matieres pulpeuses & farineuses, ou du moins le plus souvent, tirent leur principale vertu émolliente de l'eau dans laquelle on les a cuits, & dont ils sont imbus, & du mucilage qui leur est naturel : c'est pourquoi s'ils sont appliqués sur une partie où il y ait beaucoup de chaleur & d'inflammation, les parties aqueuses se dissipent, & le Cataplasme se desséche & s'attache fortement à la peau, sur-tout par sa circonférence.

Pour tirer avantage de l'eau contenue dans le Cataplasme, je voudrois donc lorsqu'on se propose d'amollir pour résoudre, & non pas pour faire suppurer ; je voudrois, dis-je, bannir les huiles & les graisses des Cataplasmes, où j'ai dit qu'elles sont à craindre dans le cas d'inflammation, & tenir toujours les Cataplasmes frais & humides en les renouvellant souvent.

Je ne parlerai point ici des Cataplasmes résolutifs, ni maturatifs, parce qu'ils ne sont pas de mon sujet ; je ne ferai mention que de ceux qu'on appelle émolliens, quoique souvent ils soient émolliens résolutifs par l'événement.

Le Cataplasme de mie de pain & de lait, si connu & si commun, est émollient & anodyn. Plusieurs Praticiens n'emploient que ce Cataplasme seul dans les phlegmons & dans les abscès : on le fait ordinairement selon cette formule.

Prenez de la mie de pain blanc ce qu'il vous plaira, broyez-la bien & la détrempez dans du lait frais, & faites cuire le tout en consistence de Cataplasme ; pour le rendre plus anodyn, on y ajoute un ou deux jaunes d'œufs frais, & une pincée de safran en poudre, & on mêle bien le tout. Paré veut qu'on y ajoute de l'huile de camomille & de la graisse de poule ; mais je ne suis pas de son avis pour les raisons que j'ai dit. J'aimerois mieux, si l'on veut rendre ce Cataplasme plus émollient, y ajouter les oignons de lis cuits & pilés. Pigray y met les poudres de roses & de melilot, & il dit que s'il y a un peu de

ſafran, il en eſt meilleur. Quelques Praticiens font cuire la mie de pain dans l'eau au lieu de lait, parce qu'ils craignent que le lait ne s'aigriſſe ſur la partie. J'ai remarqué en effet, que les Cataplaſmes compoſés avec le lait, avoient quelquefois une odeur acide, quand on les changeoit rarement ; c'eſt pourquoi il faut les changer plus ſouvent que les autres, à moins qu'on ne les applique comme émolliens & ſuppuratifs.

Autre. Prenez des feuilles de mauve, de pariétaire, de violettes & de branc-urſine, de chaque ſorte une poignée ; de la graine de lin concaſſée, deux pincées ; faites bouillir le tout dans une ſuffiſante quantité d'eau, juſqu'à ce que les herbes ſoient extrêmement cuites, pilez-les & tirez-en la pulpe par un tamis convenable, pour un Cataplaſme, & gardez la décoction pour humecter le Cataplaſme de tems en tems & l'empêcher de ſe deſſécher trop-tôt.

Lorſqu'on veut rendre le Cataplaſme réſolutif, on y ajoute les fleurs de camomille & de ſureau, les farines réſolutives, les ſemences carminatives : &c. ſi l'on veut le rendre maturatif, on y mêle le ſavon, le levain, l'oſeille, les oignons, les huiles, les graiſſes, &c.

Autre. Prenez racines d'*Althæa* & de lis blancs coupées menu ; de chacune trois onces ; des feuilles de mauves, *d'Althæa*, de ſeneçon, de violettes & de branc-urſine, de chaque ſorte une poignée ; faites cuire le tout dans ſix livres d'eau, pilez & paſſez par le tamis : enſuite faites cuire la pulpe dans la décoction avec trois onces de farine de lin & autant de celle de fœnugrec, des huiles de lis & de camomille, de chacune deux onces ; il faut cuire le tout à petit feu en agitant ſouvent juſqu'à ce qu'il ait acquis la conſiſtence convenable.

Cette Formule qui eſt tirée du Traité de la matiere Médicale de M. Geoffroi, me paroît convenir dans les Phlegmons qui tendent à ſuppuration, pour relâcher & amollir la partie. On peut faire entrer plus ou moins d'eſpèces de ces plantes émollientes dans les Cataplaſmes ; le

grand nombre n'eſt pas néceſſaire, & l'on peut auſſi après les avoir fait cuire, les appliquer entre deux linges en forme de ſachets, ou immédiatement ſur la partie. J'ai amolli & diſſipé pluſieurs fois par réſolution, des Phlegmons commençans, par la ſeule application tiéde des feuilles de mauves & des fleurs de camomille bien cuites dans l'eau; & avec les mauves ſeules, j'ai amolli des duretés qui n'avoient cédé, ni aux huiles, ni aux emplâtres émolliens.

L'uſage des Cataplaſmes demande quelques attentions.

1°. On doit les appliquer un peu chauds, & même ſi c'eſt en hiver, il faut entretenir cette chaleur en couvrant ſuffiſamment la partie; on doit redoubler cette attention à l'égard des linges, flanelles, éponges, &c. que l'on trempe dans les fomentations, parce que ces remédes humides deviennent bien-tôt froids, ſur-tout quand l'air a cette qualité, & qu'ils y ſont expoſés.

2°. Lorſqu'on applique des Cataplaſmes ſur une partie où il y a quelque grand dépôt, il ne faut pas les étendre fort épais, de peur que par leur poids ils ne ſurchargent trop la partie & ne l'incommodent; il vaut mieux les humecter de tems en tems avec leur propre décoction, ou avec quelque autre de même nature.

3°. Comme le principal effet des Cataplaſmes émolliens doit être de relâcher & d'humecter, on ne doit pas les laiſſer deſſécher ſur la partie; & s'il n'entre point d'huile dans leur compoſition, & que quelques circonſtances empêchent de les humecter de tems en tems, on doit les changer ſouvent.

Emplâtres Emolliens.

Les Emplâtres ſont les compoſitions les plus ſolides; il y a peu de ces ſortes de topiques qu'on puiſſe regarder comme de ſimples émolliens; preſque tous ſont réſolutifs, maturatifs, atténuans, fondans, &c. cependant comme dans une infinité de cas on les emploie pour ra-

ramollir, soit qu'on ait en vue la suppuration, soit qu'on ait dessein de résoudre, je parlerai de ceux auxquels on a reconnu ces facultés ; je n'en donne pas des formules, parce qu'on les trouve dans les Pharmacopées.

Les Emplâtres émolliens sont le Diachylon *magnum*, le Diachylon gommé, qui est le plus puissant de tous pour amollir, pour mûrir & pour résoudre ; l'Emplâtre *de Galbano crocatum*, les Emplâtres de mucilages, de melilot, le divin, le *Diasulphuris*, celui de ciguë, celui *de Vigo* avec le mercure, le diabotanum, celui de blanc de baleine, l'Emplâtre du fils de Zacharie qui est un vrai émollient, l'Emplâtre d'*Althæa* composé, celui des quatre gommes ; l'Emplâtre de Charas pour les Ganglions, qui est un grand fondant & résolutif, & plusieurs autres qu'on peut voir dans les Auteurs.

Au reste les Emplâtres n'ont pas besoin d'être changés aussi souvent que les autres topiques : on les laisse quelquefois sur la partie huit jours, plus ou moins, suivant les différens cas & les différentes circonstances ; mais il faut remarquer soigneusement si l'Emplâtre ne produit point de mauvais effet ; car il se trouve bien des personnes dont la peau ne peut souffrir ni emplâtres, ni onguens, & à qui ces sortes de topiques excitent des démangeaisons, des boutons, des éréſipelles & autres maladies de la peau, & alors il faut leur substituer des remédes aqueux.

Les Emolliens sont d'un grand usage dans la Chirurgie ; on s'en sert pour tout le corps en général, ou pour quelque partie seulement.

Le célébre Boerrhaave les recommande pour tout le corps en général dans les maladies où les fibres sont trop roides & trop élastiques, dans les inflammations, dans les obstructions, lorsqu'il s'agit de corriger l'acrimonie des liqueurs, & de les adoucir, &c.

Dans la cure des maladies vénériennes, des dartres, des skirres, des cancers & autres vices des humeurs, les bains extérieurement, & les délayans intérieurement, sont d'un grand secours.

Dans les Inflammations, les plus prompts & les plus efficaces émolliens, sont les évacuans, c'est-à-dire, les saignées réitérées, suivant la grandeur du mal & les forces du malade ; l'expérience confirme tous les jours les bons effets de la saignée dans ces maladies ; & M. Quesnai dans son Essai physique sur l'œconomie animale, a prouvé comment la saignée en évacuant & en dépouillant le sang de ses globules les plus grossiers, guérit les inflammations.

Dans les Phlegmons, après les saignées, rien n'est plus convenable que l'application des émolliens dans tous les tems de la tumeur, avec cette différence, qu'au commencement on peut y mêler de légers répercussifs, & dans l'augmentation les résolutifs, moyennant que ce ne soit pas une tumeur critique, & alors les remédes doivent être aqueux, & un peu mucilagineux ; dans l'état, si la tumeur loin de se résoudre, paroît prendre la voie de la suppuration, on doit continuer les émolliens pour relâcher & adoucir les fibres extrêmement tendues, & l'on y mêle les huileux, les savonneux & les maturatifs ; on emploie enfin les évacuans pour vuider la matiere lorsqu'elle est formée, & sur la fin on continue encore les émolliens pour fondre les duretés qui restent à la circonférence de la tumeur, comme cela arrive souvent sur-tout dans les abscès des parties glanduleuses, après la guérison desquels j'ai été obligé plusieurs fois de tenir un Emplâtre diachylon gommé, ou quelqu'autre émollient sur la partie même après que l'ulcère étoit cicatrisé. Celse recommande aussi l'usage des émolliens dans les abscès, même après que la matiere est formée, s'il y a encore des duretés aux environs. *(a)*

Si le Phlegmon est érésipélateux, on doit éviter soigneusement toutes les matieres grasses & huileuses ; s'il est œdémateux, on doit mêler aux émolliens les résolutifs, les fortifians ; comme le vinaigre, les farines réso-

(a) Si quæ circa duriora sunt, ad ea mollienda, vel malva contrita, vel fœnigræci lini ve semen ex passo coctum superdandum est. Cels. Lib. 5. cap. 28.

lutives, &c. on conçoit bien que les émolliens ne conviennent pas à l'œdéme.

Dans l'Eréſipelle, les émolliens aqueux après les saignées sont très-utiles, quoique pluſieurs Auteurs les défendent ; en y mêlant quelques réſolutifs, on ne doit point les craindre ; la décoction de fleurs de ſureau, de camomille, & de ſafran dans l'eau, animée d'un peu d'eſprit-de-vin, dont on fomente chaudement la partie, eſt un reméde dont je me ſuis ſervi avec ſuccès, & qui m'a toujours mieux réuſſi que l'application des farines ſéches. L'éréſipelle que j'ai guéri à une Dame avec des feuilles de bouillon-blanc cuites dans du lait, m'a fait connoître qu'on pouvoit traiter cette maladie avec des émolliens. Je me ſuis ſervi une autre fois avec ſuccès des cataplaſmes de mie de pain avec le lait & le ſafran.

Mais de tous les remédes que j'ai employé contre l'éréſipelle, je n'en ai point trouvé de plus ſpécifique que les feuilles fraîches de ſureau, amorties ſur le feu, & miſes à poignées ſur la partie ; ce reméde diſſipe l'inflammation en très-peu de tems. Il eſt vrai que la partie devient œdémateuſe à meſure que l'éréſipelle s'évanouit ; mais on guérit facilement cet œdéme, avec un mêlange d'eau de chaux & d'eſprit-de-vin, ou de bonne eau-de-vie.

Dans les tumeurs & les inflammations qui ſurviennent aux playes, il faut encore avoir recours aux émolliens : on applique des cataplaſmes & des fomentations ſur la partie, mais les meilleurs émolliens dans ces cas ſont les digeſtifs & ſuppuratifs émolliens, mis ſur la playe même, qui en relâchant doucement les vaiſſeaux ouverts les font dégorger : ce qui procure la ſuppuration, & fait diſſiper l'inflammation & la tumeur.

Les Playes qui ſont deſſéchées ou par l'air, ou par l'application des baumes & autres remédes ſpiritueux, les brûlures & les gangrénes où il y a des eſcarres ſéches & dures, ſont ordinairement accompagnées d'inflammation, de tumeur & autres accidens, & l'on ne peut remé-

dier à tous ces maux, que par le moyen des digestifs & suppuratifs doux & émolliens, tels que le digestif commun, l'onguent de Styrax mêlé avec le baume d'*Arceus*, & autres semblables.

Dans le Skirre benin les émolliens sont très-utiles; ils s'emploient alternativement avec les incisifs & résolutifs, suivant l'avis de Galien & de plusieurs habiles Praticiens après lui. M. Fizes dans son traité des Tumeurs veut, qu'avant que d'appliquer aucun emplâtre résolutif sur le Skirre, on l'y prépare en le ramollissant pendant quelques jours avec une décoction d'herbes émollientes dans l'eau en forme de vapeurs, en fomentation, ou en bain; & après qu'on a tenu pendant quelque-tems des emplâtres fondans sur la tumeur, il dit qu'il faut revenir aux émolliens, & alterner ainsi les émolliens & les résolutifs.

Mais à l'égard du Skirre parfait, produit par une constitution mélancholique, & qui risque de dégénérer en cancer, il dit qu'après avoir employé intérieurement les délayans, les adoucissans & les émolliens, & après un long usage du petit lait, du lait d'ânesse, il faut emploier extérieurement les émolliens & les aqueux en forme de vapeurs, de fomentation, ou de bain, & ensuite l'emplâtre de mucilages, ou un cataplasme de racines d'*Althæa* bien cuites dans l'eau; il ne veut pas même qu'on applique aucun emplâtre résolutif qui ne soit mêlé avec des émolliens, comme avec celui de mucilages, ou autre semblable.

Le même Auteur avertit que pour fondre & résoudre les Skirres, les glandes scrophuleuses, les duretés des tendons & des articulations, & les callosités des fistules, les Eaux de Barége font des merveilles, soit en bain, soit en douche, & qu'elles ont la propriété d'amollir & de résoudre en même-tems. (*a*)

Boerrhaave dit aussi que si l'on tente la guérison du Skirre benin, ce doit être par les émolliens, & ensuite

(*a*) Fizes, *Tractat. de tumoribus, cap. de Schirro.*

par les résolutifs ; & c'est ainsi que Fabricius Hildanus a guéri des tumeurs skirreuses des mammelles.

J'ai vu quelquefois dissiper des glandes skirreuses en tenant pendant long-tems sur la partie de la laine grasse ; les Anciens ont recommandé cette laine (que Celse appelle *Lana succida*) pour amollir & résoudre , & c'est de cette graisse qu'ils formoient l'œsipe qu'ils regardoient comme un bon émollient.

Les duretés qui surviennent aux mammelles des femmes accouchées ou nourrices, se guérissent avec un onguent émollient dont on se sert à l'Hôtel-Dieu de Paris, & dont M. Saviard donne la Formule à la fin de son Livre d'Observations de Chirurgie. J'ai souvent guéri de ces duretés aux mammelles restées à la suite d'un abscès, par le moyen des Emplâtres de diachylon gommé, & de mucilages, malaxés ensemble.

Il paroît de tout ce que je viens de dire , que c'est principalement par les émolliens qu'on guérit les tumeurs skirreuses, lorsqu'elles sont guérissables ; & quoiqu'il soit dangereux d'appliquer aucun topique sur les tumeurs chancreuses , j'ai cependant expérimenté que les émolliens aqueux & mucilagineux doux, loin de les irriter , moderoient les douleurs.

Il n'en est pas de même des émolliens chauds , résolutifs & stimulans ; leur usage est toujours dangereux dans les Skirres même les plus benins , sur-tout quand on les emploie seuls, ils enflamment la tumeur & l'ulcérent ; & s'il n'en résulte pas un cancer , cela produit au moins un ulcère opiniâtre & très-difficile à guérir.

Dans les vieilles luxations, dans les anchyloses, & dans la contraction & la rigidité des muscles , des tendons , & des ligamens, les émolliens sont les remédes les plus spécifiques. Scultet dit , que pour réduire avec facilité les Luxations, il faut amollir & relâcher les parties qui sont autour de l'articulation , sçavoir les muscles , les tendons , & les ligamens , afin de pouvoir les étendre plus facilement & sans douleur, & il ordonne pour cela des

des fomentations & des frictions avec les aqueux, les mucilagineux, & les huileux ; & il rapporte que Spigelius dans ses Leçons recommandoit les bains d'eau douce, comme le reméde le plus efficace pour faciliter la réduction des luxations. (*a*)

C'est par les émolliens qu'on a quelquefois guéri des membres roides, recourbés, & destitués de tout mouvement dans l'articulation. M. Van-Swieten en rapporte un exemple (*b*) dans un jeune homme dont la jambe étoit restée fléchie à la suite d'une grande maladie, & qu'on soupçonnoit d'avoir une anchylose formée au genou, & qui fut guéri par des bains d'eau douce à laquelle on ajouta quelques aromates.

Les Anchyloses récentes & où les extrêmités des os & des cartilages ne sont pas détruites, se guérissent par les douches aqueuses impregnées de quelque reméde pénétrant & actif. M. le Dran en rapporte deux exemples dans ses Observations de Chirurgie (*c*) ; M. Desault dans sa Dissertation sur la Pierre, cite l'histoire d'un Officier qui fut guéri d'une Anchylose au genou par les bains & les frictions des Eaux de Barége.

Les parties internes ont quelquefois des maladies qui ne reconnoissent point de meilleurs remédes que les émolliens. La vessie, par exemple, s'épaissit, se durcit, & devient quelquefois skirreuse ; les Emolliens, soit en boisson, soit en injection dans la vessie, peuvent guérir cette maladie, comme on le voit par les Observations de M. le Dran.

Les Brûlures laissent presque toujours des cicatrices difformes, & souvent des contractions dans les tendons, & des racornissemens dans les tégumens ; les émolliens seuls peuvent réparer ces désordres. C'est avec ces remédes que Fabricius Hildanus guérit un enfant dont tous les doigts d'une main s'étoient presque collés à la

(*a*) Scultet, *Armament. Chirurg. Part. prim. Tabul.* 56.
(*b*) *Commentaria in Aphorism. Boerrhaave, paragr.* 556.
(*c*) Observat. 93. & 94.

peau du métacarpe, à la suite d'une brûlure mal pansée.

Entre les spécifiques émolliens, c'est-à-dire, qui sont tels pour certaines maladies, on peut regarder le mercure comme le principal : c'est avec le mercure qu'on détruit les concrétions vénériennes, & les tumeurs & duretés qui dépendent de ce virus. Je ne me sers que du seul Emplâtre *de Vigo cum mercurio*, joint à l'administration du mercure en friction, pour fondre les callosités des ulcères vénériens, & pour résoudre les bubons. J'ai même guéri des exostoses avec ce seul Emplâtre.

L'Emplâtre de Diabotanum paroît plus efficace pour amollir & résoudre les tumeurs enkistées, & le Diachylon gommé m'a mieux réussi pour amollir & résoudre l'orgeolet des paupieres durci & skirreux, que le Diabotanum, ou autre emplâtre fondant.

Il y a aussi des émolliens qui sont plus convenables que d'autres pour certaines parties : ainsi pour les tumeurs & les duretés qui surviennent dans la bouche, on emploie ordinairement les figues, le lait, le miel, la racine d'*Althæa*, ou quelques fleurs émollientes ; car dans ces cas on ne peut employer, ni les onguens, ni les emplâtres.

Enfin les émolliens doivent quelquefois être associés aux anodyns, aux résolutifs, aux suppuratifs, aux spiritueux, aux astringens, &c. suivant les indications tirées de la maladie, de ses différens états & de ses symptômes, & suivant le sujet & la partie malade. Je n'entre point dans le détail des divers cas où ce mélange doit avoir lieu ; c'est une matiere trop étendue, & cet Essai est déja assez long.

MÉMOIRE
SUR
LES ÉMOLLIENS.

Par M. LOUIS.

QUOIQUE le principal caractere de la Chirurgie semble consister dans l'art d'opérer, & que l'opération soit le signe qui distingue cette partie de l'art de guérir, il n'y a personne qui ne convienne qu'elle demande une infinité de connoissances étrangeres à l'exercice de la main, & qui la doivent guider. Si l'on considére avec attention les différens états que parcoure une maladie, les accidens dont elle peut être compliquée, la différence de ces accidens, leurs différentes causes; on sentira que pour en entreprendre la guérison, la connoissance des Remédes n'est pas moins nécessaire, que celle de la structure des parties, pour l'art d'opérer. Les opérations demandent qu'on soit parfaitement instruit de la nature, du méchanisme & de l'usage des parties; mais toutes les maladies chirurgicales n'exigent pas qu'on opére: dans les cas mêmes où les opérations sont inévitables, elles ne conviennent jamais que dans un des points de la cure; & pendant toute sa durée il faut employer des Remédes qui préparent à l'opération, ou qui détruisent les accidens qui auroient pû y donner lieu; enfin après l'opération on ne peut sans une juste administration des remédes, conduire le malade à la parfaite guérison.

Nécessité de connoître les Remédes.

Pour perfectionner la matiere médicale, cette partie

essentielle de notre Art, l'Académie propose de déterminer : *Quelle est la nature des remédes Emolliens, d'expliquer leur maniere d'agir, de distinguer leurs différentes espéces, & de marquer leur usage dans les maladies chirurgicales :* je ne traiterai pas ces différentes questions dans la vûe de remporter un Prix auquel on ne doit prétendre qu'avec des lumieres supérieures. Les circonstances me privent des secours les plus nécessaires ; je ne suis point à portée de consulter les grands Maîtres qui ont enrichi l'art de guérir par leurs travaux, de rechercher dans les Auteurs les plus accrédités, le germe des connoissances qu'il faudroit développer pour satisfaire l'Académie. J'espere d'ailleurs que mon âge servira d'excuse à la médiocrité de ma production ; & si j'entre en lice, je n'ai d'autre intention que de donner quelques marques d'émulation, & de faire connoître le desir que j'ai de travailler & de m'instruire. *

PROPOSITION

Moyens de découvrir la nature des Remédes.

J'examinerai d'abord quels sont les moyens par lesquels on croit communément découvrir la nature & les propriétés des Médicamens. Ces moyens paroissent se réduire à trois, qui sont l'Analyse, l'Analogie, & l'Expérience.

L'Analyse.

L'Analyse est la décomposition d'un corps pour connoître les parties qui le constituent. La Physique moderne nous apprend, que tous les corps sont originairement composés de la même matiere, qu'ils ne différent que par la forme, c'est-à-dire, par l'arrangement & la combinaison différente des parties de la matiere : la Chimie nous le prouve dans la plûpart de ses opérations, où la même matiere acquiert des changemens qui la feroient méconnoître de ceux qui n'auroient pas suivi ces opérations : ainsi l'arrangement différent des parties fait toute la différence des corps, d'où résulte la différence de leurs qualités. On ne peut donc pas tirer grand avantage de l'Analyse pour connoître la nature des médicamens ; car

* Lorsque l'Auteur composoit ce Mémoire il n'avoit que 20 ans, & étoit Chirurgien Ayde-Major à l'Hôpital Ambulant de l'Armée du Rhin.

souvent les parties séparément prises, n'ont aucune des vertus que nous reconnoissons au mixte : d'ailleurs, le feu que l'on emploie pour cette opération, change tellement la nature des corps sur lesquels il agit, qu'il est impossible d'établir rien de décisif après son action ; & ce qui en résulte doit plutôt être regardé comme une production de cet agent, que comme des parties naturelles dont le mixte étoit composé.

L'Analogie.

L'Analogie que quelques-uns estiment comme un moyen excellent de connoitre la propriété des remédes, peut induire en erreur. Que juger par cette voie ? Qu'un remède parce qu'il a quelque rapport avec un autre, a les mêmes vertus : le raisonnement n'est point juste, & l'observation le dément.

L'Expérience

L'Expérience devroit avoir quelques prérogatives sur les deux moyens que l'on vient de proposer ; mais si l'on peut faire à quelque sujet l'application d'une sentence du premier aphorisme du Prince de la Médecine lorsqu'il dit que l'expérience est trompeuse (*Experientia fallax*) c'est sur-tout à l'égard des médicamens : nous voyons journellement qu'un remède vanté & regardé comme infaillible, & qui a eu les plus heureux succès, devient inefficace dans un cas qui paroît tout-à-fait semblable.

La raison démontre aussi l'insuffisance de cette voie ; & en effet, quiconque en appelle à l'expérience, ne peut alléguer qu'un cas singulier ; je dis un cas singulier, parce que nos sens ne s'exerçant que sur des objets singuliers, notre expérience ne peut avoir pour objet qu'un cas de cette nature, & tout Logicien sçait qu'on n'en peut rien conclure, ... *non valet conclusio à particulari ad universale*. Ce qui en est une preuve bien certaine, c'est que rien n'est si ordinaire que de citer l'expérience dans des choses mêmes qui sont contradictoires.

Si l'Expérience est un sujet d'erreur, c'est sur-tout dans l'administration des remédes internes. La nature ne se montre pas à découvert dans ce cas ; on n'est jamais sûr de son opération, & l'on ignore toujours la fa-

çon dont elle l'exerce. Il faut prendre pour régle, des ſymptômes ſouvent équivoques ; enſorte qu'après le ſuccès le plus parfait, on ne ſçait pas ſi la nature n'a point triomphé de l'art, dont les efforts n'ont peut-être pas été d'accord avec les ſiens. C'eſt une vérité inconteſtable qui a frappé un Auteur célébre de l'antiquité : *In morbis, cùm multùm fortuna conferat, eademque ſæpè ſalutaria, ſæpè vana ſint ; poteſt dubitari, ſecunda valetudo medicinæ, an corporis beneficio contigerit.* C'eſt ainſi que Celſe s'exprime dans la Préface de ſon ſeptiéme Livre.

La matiere médicale externe ſemble porter avec elle la clarté & la certitude de la Chirurgie dont elle eſt une dépendance eſſentielle. Ses effets ſont plus conſtans, elle eſt moins fautive, parce que la nature ſe dévoile aux yeux d'un obſervateur inſtruit & attentif : les maladies chirurgicales frappent les ſens, on voit la marche des déſordres qui ſurviennent, & l'on juge plus ſainement de l'effet des choſes nuiſibles ou profitables : *eſtque ejus* (chirurgiæ) *effectus inter omnes medicinæ partes evidentiſſimus.* Celſ. *ibid.*

Si l'Analyſe, l'Analogie & l'Expérience ne peuvent nous conduire à la connoiſſance parfaite des médicamens, comment donc y parviendra-t-on ? Par le raiſonnement. Ce n'eſt qu'en refléchiſſant ſur nos idées qu'il nous en vient de nouvelles : la conſidération de la ſtructure des parties, de leurs déſordres, des diverſes impreſſions que les médicamens y font, l'obſervation exacte des effets qu'ils produiſent ; enfin l'examen de leurs principes & de leur analogie, fourniſſent une matiere abondante à nos réflexions : tous ces moyens que j'ai dit inſuffiſans (lorſqu'ils ſont ſeuls) ſe doivent prêter un appui mutuel, & par leur réunion, ils formeront une régle ſûre & invariable, de laquelle on ne doit point s'écarter : *Animi tenebras diſcutiant naturæ ſpecies ratioque.*

Les Emolliens ſont des médicamens qui relâchent & amolliſſent les parties ſolides trop tendues, & qui donnent de la fluidité aux liqueurs.

Telle est la signification précise du terme Emollient ; on ne peut lui en prêter d'autre ; c'est une substance capable d'amollir ; or les duretés sont l'objet de l'amollissement, & les liquides par leur épaississement, & les solides par leur tension, forment des duretés. Définit. des Emolliens.

Il n'est pas aussi aisé de diviser les médicamens que de les définir : ce qui en rend l'exacte division difficile, c'est qu'il n'y en a point qui posséde une seule qualité sans participer de quelqu'autre, ou plutot, c'est que leurs qualites ne sont que relatives : on pourroit faire autant de genres de médicamens qu'il y a d'espéces, encore seroit-on sujet à la méprise à l'égard des émolliens ; car moyennant plus ou moins de tension dans les fibres, plus ou moins d'ouverture dans les pores de la partie, & selon qu'elle est plus ou moins exposée à l'action de celles qui sont saines, la même espéce devient résolutive, maturative, supperante, &c. parce que ces différens effets sont déterminés par les circonstances particulieres de l'état de la maladie, & des dispositions du sujet. Difficulté de diviser les Remedes.

La définition des émolliens nous fournit, malgré toutes ces difficultés, leur division : elle nous les présente comme capables d'amollir & de relâcher ; or comme l'épaississement des liquides par le défaut ou la lenteur de leur circulation, cause deux espéces de tumeurs, des douloureuses & des indolentes, nous trouvons des émolliens qui agissent dans le premier cas en calmant la douleur ; des émolliens qui ont la vertu de résoudre, & qu'on emploie avec succès dans le second cas ; enfin il y en a qui remédient à la tension des solides ; ce qui permet de ranger les remédes émolliens sous trois Classes, que nous nommerons Emolliens anodyns, Emolliens résolutifs, & Emolliens relâchans. Division des Emolliens.

Il ne faut pas croire cependant que les Emolliens des deux premieres classes soient capables d'agir exclusivement sur les liqueurs, & les relachans sur les solides ; car ces différentes parties ne sont jamais attaquées séparément ; leur action continuelle & réciproque les unes

ſur les autres, fait que le dérangement de l'une ſe fait bien-tôt ſentir à l'autre ; & en effet, que les ſolides ſoient ſuppoſés avoir trop de reſſort & agir avec trop de violence, ils exprimeront les fluides ; & il en naîtra des concrétions dans les tiſſus cellulaires hors des vaiſſeaux, ou l'obſtruction même de ces vaiſſeaux en arrêtant le cours des humeurs, en produira l'accumulation dans les rameaux ſupérieurs à l'endroit obſtrué. Les fluides pareillement peuvent occaſionner des mouvemens très-irréguliers aux ſolides ; nous l'éprouvons tous les jours après avoir uſé d'alimens peu convenables dont les ſucs irritent les inteſtins, & y font des impreſſions très-douloureuſes : la même choſe ne pourroit-elle point arriver dans les vaiſſeaux ? La fiévre *idiopathique* eſt-elle autre choſe que l'irritation du genre artériel, cauſée par des matieres hétérogènes ?

De tout cela il ſuit que les médicamens agiſſant immédiatement ſur les parties ſolides, auront en même-tems une action médiate ſur les fluides, & réciproquement.

PREMIÉRE CLASSE.

Emolliens Anodyns.

TOUS les Emolliens ont la vertu de diſſiper les humeurs qui augmentent le volume des parties ; cependant comme la douleur n'eſt point une ſuite néceſſaire de l'excès du volume, ceux qui conviennent aux tumeurs indolentes ſont d'une autre nature que ceux que nous appellerons *Anodyns*.

Anodyns. Les Anodyns ſont des médicamens qui appaiſent la douleur ; il faut les diſtinguer des ſtupéfactifs ou narcotiques avec leſquels on les confond ; ceux-ci l'appaiſent ſeulement pour un tems en aſſoupiſſant les eſprits ; les anodyns au contraire, détruiſent ſouvent la cauſe, en facilitant

facilitant le relâchement des fibres dans la distension desquelles consiste la douleur.

La douleur est un symptôme inséparable des inflammations : parce que la partie rouge du sang passe dans les vaisseaux lymphatiques qui ont moins de diamétre que les capillaires sanguins auxquels ils aboutissent : ceux-ci opprimés par le sang qui ne suit plus sa route ordinaire, s'engorgent ; leur obstruction occasionne celle du tissu de la peau, & même des chairs : ces engorgemens ne peuvent se faire sans distendre les solides, & conséquemment sans causer de la douleur plus ou moins grande, selon le degré de l'inflammation, que l'on considere dans trois états différens, qui sont la phlogose, l'érésipelle & le phlegmon, dénominations qui se tirent, comme l'on sçait, de la nature & de la quantité des vaisseaux occupés.

La seule indication que nous ayons dans les inflammations, de quelque nature qu'elle soit, est donc de relâcher les solides tendus, en faisant reprendre le cours aux liqueurs, & leur donnant de la fluidité : c'est à quoi réussissent les émolliens anodyns, (accompagnés des autres secours, tels que les saignées, le régime, &c.) sous cette classe sont, l'*eau tiéde*, le *lait*, l'*althæa*, la *mauve*, la *parietaire*, le *bouillon blanc*, la *mercuriale*, le *violier*, les *semences de lin*, & de *fænugrec*, les *oignons de lis*, les *fleurs de melilot*, & même celles de *camomille*, qui quoiqu'un peu résolutives, sont rangées par tout le monde au nombre des Emolliens. Tous ces remédes sont remplis de mucilages aqueux & adoucissans, dont les particules s'attachent aisément aux vaisseaux, détrempent leurs fibres, & les rendent moins capables de sentir les impressions irritantes ; ils contiennent encore des parties douces & balsamiques, qui à l'aide de la chaleur que l'on donne au médicament, s'insinuent dans les pores, raréfient insensiblement les humeurs, & leur font reprendre les voies ordinaires.

Cas où ils conviennent.

Leurs différentes espéces.

Leur nature.

Leur maniere d'agir.

Ils sont fort tempérés dans leurs qualités ; ils ne sont

Température de leurs principes.

ni trop secs, ni trop humides : le froid & la chaleur y sont dans un degré moyen, ainsi leurs principes sont dans un juste équilibre ; c'est à cette combinaison & à cette température, que les émolliens anodyns doivent l'avantage qu'ils ont de ne pouvoir produire aucun mal dans quelque tems de la maladie qu'on puisse les appliquer.

En effet, quand l'engorgement seroit formé au point que les vaisseaux n'ayant plus assez de jeu pour pouvoir se débarrasser des humeurs contenues se rompissent, & que la tumeur au lieu de la résolution qui est sa terminaison naturelle, prît la voie de la suppuration, les émolliens anodyns seroient toujours très-avantageux ; puisqu'en rendant les vaisseaux engorgés plus souples, ils empêcheroient, ou du moins diminueroient la violence des secousses que la forte oscillation des vaisseaux libres leur occasionne dans le déchirement & le débris qu'ils en font ; secousses dont toute la machine se sent par la fiévre qu'elles causent, & qui allumée à un certain point, peut produire des accidens très-funestes.

Il s'agit présentement de montrer le cas de l'application des remédes émolliens anodyns, & de poser des principes qu'autorise la pratique la plus reçue.

Ces remédes s'emploient seuls, ou on les mêle & combine en les prescrivant sous différentes formules.

Simples.

L'eau tiéde est de tous les médicamens, le plus simple : nous en tirons cependant des secours sans nombre ; l'eau tiéde relâche les parties trop tendues, ouvre les pores, les particules aqueuses qui s'insinuent dans les vaisseaux, détrempent les fluides stagnans, & augmentant le diamétre des petits vaisseaux insensibles, elles facilitent le cours des humeurs, & ouvrent des passages aux parties qui doivent se dissiper.

C'est pour toutes ces raisons que Paré recommande les fomentations d'eau tiéde dans plusieurs endroits, & notamment dans son 15^{e}. Livre *des Fractures*, *chap.* 30.

Le lait seul est fort estimé : *Riverius*, *Prax. medic. lib.* 16. *cap.* 1. parlant des douleurs arthritiques, donne

le lait pour le plus grand des anodyns, & ordonne d'envelopper les parties qui souffrent, de compresses trempées dans cette liqueur.

Amatus Lusitanus Cur. 41. *Centur. 6.* rapporte qu'un homme extremement incommodé de la goutte, avoit une chévre dans sa chambre, qu'il faisoit traire sur les endroits où il souffroit, & qu'il en étoit merveilleusement soulagé.

On prescrit ces remédes sous différentes formules; la plus usitée contre les tumeurs inflammatoires est le Cataplasme suivant. Composés.

Prenez mie de pain blanc, cinq onces, une livre de lait; faites-les cuire jusques à la consistance de cataplasme, y ajoutant ensuite deux scrupules de safran en poudre, & deux jaunes d'œufs.

Sydenham, Procesß. in morb. curand. ordonne le Cataplasme anodyn suivant, dans la piquure du tendon, contre la tension douloureuse qu'elle occasionne.

Prenez quatre onces d'oignons de lis blancs, faites-les cuire dans du lait après les avoir écrasés; quand ils seront bien cuits, ajoutez trois onces de farine de semence de lin, & autant de celle d'avoine, pour donner au tout la consistance de cataplasme.

Il faut renouveller souvent tous les médicamens où entre le lait, tant pour l'application, que pour leur composition, parce qu'ils sont sujets à s'aigrir : une chose essentielle en renouvellant les pansemens, c'est d'ôter exactement ce qui reste du cataplasme qu'on léve; il arriveroit des accidens faute de cette attention, comme on le verra par l'observation qui suit.

Un Soldat vint à l'Hôpital Royal de ..... avec une tumeur phlegmoneuse à la partie interne & inférieure du bras gauche : il la portoit depuis plusieurs jours, & ne prit le parti de se faire traiter, que lorsque la douleur qui augmentoit l'y contraignit : comme la tumeur étoit également résoluble & suppurable, il ne fut point question de se servir de remédes capables de procurer l'une ni Observation.

l'autre de ces terminaiſons par des médicamens réſolutifs ou ſuppurans, mais d'appaiſer la douleur qui étoit la ſeule choſe indiquée : l'on appliqua à cet effet, le cataplaſme anodyn de mie de pain ; la tumeur diminua un peu, mais elle prenoit la voie de l'induration par le peu de ſoin qu'on eut d'emporter exactement les parties du médicament qui reſtoient des panſemens précédens ; je m'en apperçûs, & me chargeant du ſoin de cette maladie, j'y appliquai un cataplaſme émollient compoſé de cette ſorte.

Des feuilles de mauves & de pariétaire, de chacune une poignée ; des fleurs de camomille & de melilot, de chacune deux pincées, pour faire cuire dans de l'eau en conſiſtance de pulpe aſſez liquide, à laquelle on donne celle qui eſt requiſe en y mêlant des poudres de ſemences de lin & de fœnugrec : la tumeur s'amollit, & voyant qu'il ſe préparoit une ſuppuration au centre de cette tumeur, je fis ajouter au cataplaſme, une once d'huile de lis pour chaque panſement ; je couvrois le milieu de la tumeur d'onguent *Baſilicum*, ce qui la mit en état d'être ouverte deux jours après ; je continuai le cataplaſme après l'inciſion, pour procurer l'amolliſſement total de la circonférence, à quoi je parvins, & le malade guérit parfaitement.

La tumeur ne ſe ſeroit point endurcie, ſi l'on avoit pris ſoin de ne rien laiſſer des cataplaſmes précédens ; dont les particules devenues acides, lioient les parties des humeurs les moins ſubtiles, tandis que les plus déliées ſe diſſipoient. L'induration eſt une terminaiſon fâcheuſe que l'on peut prévenir dans certains cas, par une bonne conduite dans le panſement.

Je ne mis aucun reméde gras, ni onctueux, avant les apparences de ſuppuration ; parce que ces remédes s'échauffent ſur les parties enflammées & deviennent irritans ; ils bouchent les pores, & empêchent le paſſage des humeurs engorgées qui ſortent en partie par cette voie.

Lorſque l'engorgement occupe un eſpace aſſez étendu, & qu'il n'eſt point accompagné de circonſcription,

comme dans les éréſipelles ſimples ou phlegmoneux, l'on n'emploie point de cataplaſme; dans ces cas, les vaiſſeaux engorgés n'étant pas profonds, les fomentations faites avec la décoction des plantes décrites, ſuſſiront; l'on y peut joindre les fleurs de ſureau qui produiſent un bon effet; il faut ſouvent renouveller ces fomentations pour tenir la partie comme dans un bain.

Il y a des parties auxquelles l'expérience a conſacré, pour ainſi dire, des formules particulieres d'émolliens anodyns. Aux yeux on ſe ſert pour collyre, de lait de femme que l'on y fait jaillir: par ſa chaleur douce il hâte le mouvement progreſſif du ſang arrêté dans les petits vaiſſeaux de la conjonctive, en même-tems il lubrifie la ſurface de cette membrane, & la défend de l'acrimonie que les larmes contractent ordinairement dans l'ophthalmie. La pulpe de pomme de reinette s'applique avec ſuccès; & celle de caſſe m'a réuſſi dans une inflammation où le cataplaſme ſuivant avoit été inefficace. Anodyns doux pour les parties délicates. Aux yeux.

Je faiſois bouillir des farines de graines de lin & de *Pſillium*, & des poudres de fleurs de camomille & de melilot, dans une forte décoction de racines & feuilles de guimauve, de feuilles de laitue & de violier, & de fleurs de bouillon-blanc: & lorſque le Cataplaſme avoit une conſiſtance requiſe, j'y ajoutois une ſuffiſante quantité de ſafran en poudre.

Je n'avois point négligé les remédes généraux, les ſaignées dérivatives, & révulſives, les lavemens rafraichiſſans, l'uſage intérieur des délayans; tout fut employé, & cette ophthalmie parut ſeulement céder à l'application de la pulpe de caſſe récente. Il eſt vrai que le Sujet qui en étoit attaqué, étoit d'un tempérament fort ſec, Forgeron dans une compagnie d'ouvriers à la ſuite d'un Bataillon du Régiment Royal Artillerie, profeſſion dans laquelle les ophthalmies ſont auſſi opiniâtres qu'elles ſont ordinaires; comme l'a remarqué RAMAZZINI. *Libr de Morb. artific.* Observation.

Le gonflement des amygdales, & toutes les inflam-

Dans la bouche.

mations qui arrivent dans le fond de la bouche, se guérissent, lorsque dans le commencement elles n'ont point cédé aux rafraîchissans, par un gargarisme composé avec le lait de vache ou de chévre, dans lequel on fait bouillir des figues, des raisins de Damas, ou des dattes.

Voilà les émolliens de la premiere Classe, que j'ai appellé anodyns : ils s'appliquent immédiatement sur les parties gonflées & enflammées; ils agissent sur les solides qu'ils relâchent, mais plus particulierement sur les fluides par leurs vapeurs douces. Ils remédient à ce que les Anciens appelloient dureté par réplétion ; & ils nommoient ces médicamens *Areotiques* & raréfians, à cause de leur action ; d'autres leur ont donné le nom de résolutifs doux, à raison de leurs effets.

SECONDE CLASSE.

Emolliens Résolutifs.

DE toutes les maladies chirurgicales qui exigent les Emolliens, il n'y en a point où ils paroissent mieux indiqués que dans les tumeurs skirreuses ; la dureté qui en fait l'essence demande même qu'on emploie les plus puissans. Les Emolliens de la premiere classe y doivent souvent être mis en usage ; il faut même presque toujours commencer par eux, mais ils ne parviendroient jamais à guérir ces maladies; il faut quelque chose de plus actif, des médicamens qui joignent la vertu résolutive à l'émolliente : il n'y a qu'à faire attention à la nature & à la cause des Skirres, pour s'en convaincre.

Nature & cause des Skirres.

Les Skirres sont des tumeurs dures, indolentes, circonscriptes, sans chaleur ; & sans changement de couleur à la peau. Leur cause prochaine est ordinairement une lymphe grossiere & visqueuse qui s'épaissit dans les vaisseaux des glandes. Les différens virus, un tempérament mélancolique, l'usage d'alimens grossiers capa-

bles de fournir un chyle de même qualité ; enfin toutes les choses qui peuvent épaissir la lymphe, sont regardées comme les causes éloignées des skirres : mais quelque viscosité qu'on suppose dans la lymphe, si le ressort des vaisseaux qui la contiennent n'en étoit affoibli, ils la feroient circuler, & l'action des solides empêcheroit sûrement les globules de l'humeur de s'accrocher. C'est donc le défaut de ressort des vaisseaux, qui est la cause vraiement prochaine & immédiate des skirres.

Les Emolliens seuls, quoiqu'ils puissent délayer la lymphe par l'insinuation de leurs particules, seroient inefficaces, puisqu'ils sont incapables de donner du ressort aux vaisseaux : les résolutifs seuls n'y conviennent aucunement ; ce sont des remédes chauds, qui à la vérité, augmentent le ressort des solides, mais dont les parties fort actives atténuent les humeurs arrêtées : ils sont donc capables de dissiper les parties les plus subtiles des humeurs ; les plus grossieres se lieroient alors plus inséparablement, ainsi l'usage de ces médicamens seroit non-seulement contre l'indication curative, mais même aggraveroit la maladie en multipliant ses causes : sur cette insuffisance réciproque, l'on est souvent obligé de faire un mêlange des émolliens & des résolutifs, quoiqu'on trouve des remédes qui réunissent ces deux qualités, parmi lesquels *le safran, les fleurs de camomille & de melilot, les semences de lin, de fœnugrec*, réduites en farines, les possédent légérement, mais nous trouvons totalement cette réunion de faculté dans les matieres gommeuses, qui outre leurs parties actives qui procurent la résolution, comme leur effet nous le prouve, contiennent des parties émollientes, telles sont *le galbanum, l'opoponax, le sagapenum, le bdellium, la gomme ammoniaque, &c.* ces parties émollientes que je dis être dans les gommes ne sont point supposées ; les gommes sont des parties aqueuses, visqueuses & gluantes qui se congélent sur les plantes qui les produisent : & nous avons vû

Emolliens seuls inefficaces.

Résolutifs seuls nuisibles.

Emolliens résolutifs simples.

que la vertu émolliente venoit des parties mucilagineuſes & gluantes des mixtes.

Composés. Les composés qui ſont fort efficaces pour amollir & réſoudre, ſont *les Emplâtres de Vigo, de ſavon, de ciguë, de diabotanum, de diachylon gommé, & autres*, dont les Pharmacopées ſont remplies.

Maniere de s'en servir. Comme l'on traite moins des médicamens pour en faire une ample deſcription, que pour marquer leur uſage & leur application dans les maladies ſelon leurs différences eſſentielles & accidentelles; je vais détailler la maniere de ſe ſervir des émolliens dans la cure des tumeurs dures & skirreuſes.

A quoi il faut avoir égard. Il y a ſelon Aquapendente quatre choſes à obſerver pour l'application des émolliens dans le traitement des skirres, qui ſont leur tems, la nature particuliere des corps malades, la partie affectée & leurs cauſes.

Le tems. Si le skirre eſt récent, l'épaiſſiſſement & l'engorgement de l'humeur ne ſont point conſidérables; les émolliens réſolutifs doivent être employés, pour aller en même-tems aux deux objets qui ſe préſentent, qui ſont l'amolliſſement du liquide, & le reſſort des ſolides qu'il faut augmenter. L'indication ſera remplie en appliquant un mêlange d'emplâtres de mucilages & de melilot, ou de ciguë: ſi le skirre eſt invétéré, la matiere qui le forme ſera fort endurcie, il faudra alors commencer par les ſeuls émolliens, puis employer les émolliens réſolutifs.

On les applique ordinairement ſous la forme d'emplâtres, ſans qu'il en réſulte rien de mauvais: car les médicamens emplaſtiques ne bouchent point toujours les pores; j'ai ſouvent vû après leur application une ſortie très-abondante de ſéroſités, qui laiſſant par-là du vuide dans les tuyaux, rendoit le rétabliſſement de leur reſſort plus prompt: c'étoit, ſi l'on veut, une diſpoſition particuliere des ſujets auxquels cela eſt arrivé, je l'avoue; & ſi l'humeur avoit été craſſe comme elle l'eſt quelquefois, la tumeur, loin de diſparoître, ſe ſeroit endurcie plus fortement;

tement : mais les emplâtres bouchant les pores ordinairement, qu'en arriveroit-il, la peau n'étant point le siége de la maladie? La transpiration se supprimeroit ; & c'est peut-être par le séjour de la matiere transpirable dans les vaisseaux obstrués que la lymphe épaissie se délaye, & passe dans ceux qu'elle auroit enfilés naturellement, s'il n'y avoit point eu d'obstacles.

La nature des malades.

Eu égard aux personnes attaquées, celles qui sont d'un tempérament plus ou moins humide, dont les fibres sont plus ou moins roides, exigent des émolliens plus ou moins résolutifs : c'est dans cette occasion qu'il faut se rappeller le premier précepte de l'art de guérir .... *Contraria contrariis curantur.*

La partie affectée.

Par rapport à la partie affectée, si le skirre attaque une partie naturellement dure, il faut ajouter les incisifs aux émolliens résolutifs, suivant le sentiment de *Galien*, *cap.* 4°. *Lib.* 2'. *ad Glauc.*

Il faut cependant être très-circonspect dans cette addition pour éviter l'évaporation des particules les plus déliées des humeurs, comme nous l'avons dit.

Les anciens Praticiens ont néanmoins tiré de très-grands avantages des incisifs, parmi lesquels le vinaigre tient le premier rang.

Observation.

Samuel Formi, Chirurgien très-renommé à Montpellier, dit dans sa quarante-troisiéme Observation, avoir guéri (suivant le précepte de Galien) la fille d'un Orféвre âgée de dix ans de deux tumeurs considérables aux doigts, par la vapeur du vinaigre jetté sur les cailloux ardens deux fois par jour.

Jacob. Hollerius, *instit. Chirurg. Lib.* 1°. *cap.* 4°. ordonne le même reméde, mais il veut avec raison, que l'on se soit apperçu de l'amollissement de la tumeur par l'usage des émolliens qui aura précédé.

Leurs causes.

Il faut faire grande attention à la cause des duretés pour l'application des émolliens : si elles viennent de l'usage des dessicatifs violens, il faut employer les humectans & les adoucissans de la premiere classe.

Les Auteurs vantent le reméde ſuivant, contre les Skirres, qui par le mauvais uſage des réſolutifs, ſont des ſuites d'inflammations.

Prenez cire jaune, & graiſſe de canard, de chacune deux onces; faites-les fondre : ajoutez à la colature, deux onces d'huile de lis, & autant de moëlle des os de cuiſſes de bœuf.

Quelquefois les skirres n'ont point de cauſes apparentes, & leur dureté dépend de la viſcoſité & de l'épaiſſiſſement de la lymphe, dans les petits vaiſſeaux de la glande engorgée, ſans qu'on puiſſe en entrevoir la raiſon : les Anciens les appelloient duretés par congélation, & conſeilloient les réſolutifs les plus forts, qu'ils ont cependant toujours aſſociés aux émolliens par leſquels il auroit fallu ſimplement commencer pour rendre la fluidité aux liqueurs, & diſpoſer la tumeur à l'amolliſſement & à la réſolution que les premiers peuvent alors procurer ſans danger; & c'eſt dans ces cas préciſément qu'il faut employer les remédes par degrés, comme Hippocrate le preſcrit.

Rhaſ. Libr. 7°. ad Almanſor. loue beaucoup la formule ſuivante de cataplaſme, où les émolliens réſolutifs ſont combinés.

Prenez parties égales des gommes ammoniaque, *galbanum*, & *bdellium*, qu'il faut amollir & diſſoudre dans un mortier chaud où l'on a mis de l'huile de lis en quantité ſuffiſante; ajoutez-y enſuite une pareille quantité des mucilages de fœnugrec, de ſemences de lin, & de figues graſſes, pour en faire un cataplaſme.

Skirres compliqués.

Lorſque les skirres ſont compliqués par un vice particulier, les émolliens quelque bien adminiſtrés qu'ils ſoient ne réuſſiſſent pas, ſi l'on ne détruit auparavant le virus : ils réſiſtent même aux ſpécifiques employés avant l'entiere purification de la maſſe du ſang: comme l'a remarqué M. DE LA PEYRONNIE, dans ſon Mémoire ſur l'Ejaculation empêchée, *Tom. I. des Mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie.*

Il y a une eſpéce de duretés vraiment vénériennes, que j'ai toujours détruites lorſque le vice n'étoit que local, par l'uſage des émolliens que j'ai décrit, c'eſt dans cette inflammation des teſticules & du *ſcrotum*, que l'on nomme vulgairement chaudepiſſe dans les bourſes.

Dans le commencement la tenſion eſt extrême & la douleur violente, l'une & l'autre cédent en peu de jours (à l'aide des autres ſecours) à l'application du cataplaſme anodyn avec la mie de pain, le ſafran & le lait.

Quoique ces parties ſoient alors peu enſlammées, elles reſtent néanmoins groſſes & dures; j'emploie pour cette raiſon, le cataplaſme émollient ſimple fait avec les plantes émollientes; il diſpoſe à l'application d'un mélange égal d'emplâtres de mucilages, & de melilot, lequel amollit puiſſamment la tumeur, & permet l'uſage des émolliens réſolutifs, tels que ſont les emplâtres de *Vigo* & de *diabotanum*, ſur une friction d'onguent Napolitain: cette pratique graduée a toujours été fructueuſe, & ne s'eſt point démentie ſur un grand nombre de ces maladies que j'ai eu occaſion de ſoigner, dans les Hôpitaux Militaires où ces cas ſont aſſez communs.

TROISIÉME CLASSE.

Emolliens Relâchans.

LE paſſage du ſang dans des vaiſſeaux étrangers, le ſéjour de la lymphe, & ſon épaiſſiſſement dans des tuyaux dont le reſſort eſt affoibli, ne ſont point les ſeules cauſes qui exigent l'uſage des médicamens émolliens. Les ſolides trop tendus, criſpés, ou irrités en quelque maniere que ce ſoit, donnent l'indication du genre d'émolliens que j'ai appellé relâchans.

BOERRHAAVE (*Tract. de virib. medicam.*) définit le relâchement, un changement dans les fibres, par lequel elles deviennent plus allongées ſans ſe rompre: Ce que c'eſt que le relâchement.

Comment il se fait.

pour procurer un tel changement, il suffit que des particules lubrifiantes s'insinuent entre les solides, qu'elles les écartent, les détrempent & les amollissent.

Ces particules se trouvent dans les médicamens gras & onctueux; leur vertu relâchante ne peut être révoquée en doute; nous l'expérimentons tous les jours; un Accoucheur s'enduit la main d'huile pour l'introduire plus facilement, un Lithotomiste graisse sa sonde; ces corps acquierent-ils moins de dureté ? Les parties deviennent seulement plus souples, & prêtant plus qu'elles n'auroient fait sans cette précaution, les intromissions sont plus faciles & moins douloureuses.

Relâchans simples.

Les médicamens relâchans, ou les Chalastiques, sont simples & composés; & ils possédent cette vertu à différens degrés.

Les simples sont, *le beurre*, *l'œsipe*, *la graisse de poule*, *les moëlles de cerf*, *de veau*, *les huiles de lin*, *d'amandes douces*, *de lis*, qui passent pour les plus doux; *les graisses de canard*, *de chévre*, *de bouc*, relâchent par leurs parties huileuses, mais ayant plus de chaleur, elles sont un peu résolutives: les relâchans du dernier degré, ou pour mieux dire, ceux qui relâchent le moins, sont *les graisses de taureau*, *d'ours*, *de lion*, dont les souffres sont plus exaltés & pénétrans par l'extrême chaleur de ces animaux.

Composés.

Les composés sont, *l'onguent d'althæa*, *de populeum*, *les huiles d'hypericum*, *de chiens*, *de vers*, *les emplâtres de mucilages*, *de diachylon simple*, *& autres*.

Ils nuisent aux inflammations de la peau.

Malgré le besoin qu'il y a dans les inflammations externes de relâcher les parties, qui par leur tension, causent de la douleur; l'on n'emploie point les relâchans, parce que leur substance bouchent les pores de la peau déja resserrés par l'abondance des liqueurs engorgées, auxquelles on ne peut ménager trop d'issues : ils deviendroient alors suppurans, parce qu'ils se rancissent sur la partie. Ils empêchent l'exaltation des humeurs, & leur donnant du mouvement, font qu'elles agissent contre les

vaiſſeaux qu'elles briſent ; & il réſulte des liqueurs épanchées, & du débris des vaiſſeaux, le mêlange que l'on nomme *Pus*.

On les emploie très - efficacement dans les Playes d'armes à feu. Un corps pouſſé avec toute la force que la poudre à canon peut imprimer, fait une eſcarre dans les parties qu'il pénétre : cette eſcarre n'eſt autre choſe que les chairs écraſées & briſées, qui appliquées avec violence aux parois de la playe par le corps contondant, ferment les embouchures des vaiſſeaux, & y ſuſpendent le cours des liqueurs ; de-là naiſſent les inflammations de toutes les parties voiſines, qui comprimant les tuyaux nerveux déja ébranlés par le coup, y génent pareillement le cours des eſprits ; les nerſs en commotion, & irrités, entrent en érétiſme, ſource d'une multitude d'accidens : on ne peut les prévenir qu'en procurant le plutôt qu'il eſt poſſible la chute de l'eſcarre : comme ce ne ſont que les extrêmités frangées des vaiſſeaux rompus qui la forment, il ne faut que procurer une détente, pour laquelle on ſe ſert avec ſuccès des huileux, parmi leſquels le fameux Baume de Paré fait avec les huiles de chiens & de vers, tient le premier rang. Cas où ils conviennent.

Les relâchans conviennent beaucoup aux inflammations des parties internes, comme du péritoine, à l'étranglement de l'inteſtin dans les hernies : la douleur dans ces cas, eſt d'autant plus grande, que le tiſſu de ces parties eſt très-ſerré, & qu'il y entre beaucoup de fibres nerveuſes qui ſont les organes du ſentiment : il faut donc relâcher, mais l'on ajoute les émolliens aux relâchans pour que leur effet ſoit plus aſſuré : car ne s'appliquant pas immédiatement ſur les parties affectées, mais ſur celles qui les couvrent ; on ne peut trop augmenter leur vertu.

Les relâchans ne deviennent point alors ſuppuratifs, parce que les parties ſur leſquelles on les applique étant libres, les matieres huileuſes en entretiennent & augmentent même la ſoupleſſe, & permettent l'entrée des vapeurs les plus déliées qui procurent le relâchement.

L'usage des relâchans n'est pas borné aux affections des parties molles ; les Anciens s'en servoient quelquefois avec succès dans quelques-unes des maladies qui attaquent la continuité & la contiguité des os : je vais rapporter quelques-uns de ces différens cas & donner quelques formules décrites par de bons Auteurs, & autorisées par la pratique.

Sur les parties molles.

Dans les hernies où l'intestin est étranglé ; Paré loue fort le Cataplasme suivant.

Prenez racines d'*Althæa*, & de lis, de chacune deux onces ; semences de lin, & de fœnugrec, de chacune une demie once ; feuilles de mauve, de violier, & de pariétaire, de chacune une demie poignée : faites-les bouillir dans de l'eau commune ; après les avoir fait égoutter, & passé dans un tamis de crin serré : ajoutez beurre frais, & huile de lis, en quantité suffisante, pour ramollir le cataplasme, indépendamment duquel on fait une embrocation avec l'huile de lis.

Dans les tensions inflammatoires du bas-ventre, l'on se sert d'embrocations d'huile de lin, ou rosat, ou d'onguent d'*althæa*, sur lesquelles on applique des sachets de plantes émollientes qu'on arrose souvent de leur décoction.

Tout le monde n'est pas persuadé que les médicamens puissent agir sur les parties sans un contact immédiat, & plusieurs n'ont aucune foi aux topiques, dans les cas où nous venons de les indiquer : mais il est facile de les convaincre par l'exemple des bains, après lesquels les urines sont plus abondantes, toutes les parties plus relâchées, & les douloureuses moins sensibles ; preuves de l'insinuation des particules des médicamens dans nos vaisseaux : il est vrai qu'on peut objecter au sujet des matieres onctueuses, que leurs parties étant fort branchues, & accrochées les unes aux autres, doivent trouver plus d'obstacles pour pénétrer dans l'intérieur du corps ; mais l'expérience nous apprend, que les bains de bouillons de trippes qui sont extrêmement relâchans, & ceux de

lait, calment bien plus puiſſamment les violentes douleurs, comme celles de néphrétique, que les bains d'eau ſimple ; ce qui prouve inconteſtablement, que l'onctuoſité des ſubſtances n'en empêche point la pénétration. Les plus grands Praticiens ajoutoient dans les bains émolliens & relâchans qu'ils ordonnoient, pluſieurs livres d'huiles de lis, de lin, & autres ; témoin *Paré, chap. 42. de ſon 26^e^. Livre.*

Les Auteurs ont été ſi perſuadés de la pénétration & de l'effet de ces médicamens, qu'ils les ont ordonnés dans toutes les maladies des os où il faut ramollir. Sur les parties dures.

Fabrice d'Aquapendente conſeille, avant de réduire les vieilles luxations, de frotter la partie avec de l'œſipe, & même de la faire tremper le matin & le ſoir l'eſpace d'une ou de deux heures dans les lavures chaudes de laines, & d'appliquer enſuite l'emplâtre des mucilages pour ramollir & diſſiper la ſynovie dont l'épaiſſiſſement empêcheroit la rentrée de l'os. Aux luxations.

Paré preſcrit des relâchans pour amollir les calus récens & pouvoir mettre les parties dans la rectitude naturelle, quand on a manqué de leur donner leur vraie conformation dans la réduction : ſoit qu'il y ait réuſſi ou non, voici ſa méthode. Il faut d'abord fomenter la partie avec la décoction de têtes de moutons, dans laquelle on aura fait bouillir des racines de guimauve, des ſemences de lin, de fœnugrec & autres ſemblables ; ou faire une embrocation avec le liniment ſuivant : prenez onguent d'*Althæa*, quatre onces ; huile de lis, & graiſſe de canard, de chacune une once, & un peu d'eau-de-vie, & appliquez par-deſſus l'emplâtre *de Vigo*, auquel on a ajouté l'huile d'anet, & de lis. *Paré, 15^e^. Liv. des Fract. chap. 29.* Aux fractures.

SUJET
PROPOSÉ EN 1744.
POUR LE PRIX DE 1745.

Déterminer ce que c'est que les remèdes Anodyns, expliquer leur maniere d'agir, distinguer leurs différentes espéces, & marquer leur usage dans les maladies chirurgicales.

Le Prix a été adjugé au Mémoire N°. 9. qui a pour Devise : *Anodynorum palma leniendo stimulabit.* L'Auteur est M. Louis, qui eut un Accessit l'année précédente.

Les Mémoires qui ont concouru pour le Prix, sont 1°. Le N°. 5. ayant pour Devise : *Arte decet cautâ sævos mulcere dolores*, dont l'Auteur est M. Guyot, qui eut aussi un Accessit l'année précédente ; & le N°. 3. qui a pour Devise : *Quo cæpi pede pergam alacrior.* L'Auteur est M. Fabre, Maître-ès-Arts, & Eléve de M. Petit. Il est devenu depuis Maître en Chirurgie du Collége de Paris.

MÉMOIRE

MÉMOIRE SUR LES ANODYNS.

Par M. LOUIS.

LA question énoncée dans le Programme de l'Académie, prescrit la division de ce Mémoire en deux parties ; dans la premiere, je parlerai de la nature des Remédes anodyns, de leurs différences, & de leur maniere d'agir ; la seconde détaillera les différentes formules sous lesquelles on les emploie, & leur usage dans les maladies chirurgicales. Il m'a paru à propos de faire d'abord quelques réflexions sur la nature de la douleur, afin de lier avec les connoissances que nous avons sur cette affection contre nature, celles que nous pourrons recueillir sur les médicamens Anodyns . . . . . . *qui non distinguent in dolore partem agentem à patiente, neque poterunt penetrare naturam doloris, neque anodyna . . .* (a)

PREMIERE PARTIE.

DANS quelque état que l'homme puisse être considéré, il est le sujet de la Chirurgie : mort, il sert à la recherche exacte de toutes les parties qui le composent ; on s'applique à connoître leur structure, leur situation, leurs attaches, leurs rapports, pour en découvrir

(a) *Sanctorii Comment. in artem. med. Galen. Part. 2. quæst. 90. p. 481.*

'usage, & en pénétrer le méchanisme : vivant, il est dans l'état de santé l'objet d'une infinité de préceptes pour le conserver dans le libre exercice de toutes ses fonctions ; & lorsqu'il est malade, l'art lui fournit des secours qui corrigeant ce qui est contre nature, le font jouir de l'état heureux, qu'on nomme *Santé.*

Mais voyons en quoi consistent ces différens états de l'homme ? Pour vivre, il suffit d'avoir l'exercice des fonctions les plus importantes appellées vitales, telles sont la circulation du sang, & la respiration : la mort, ou la cessation de la vie, consiste dans l'abolition de ces fonctions : la santé consiste dans l'exercice libre, facile, naturel & aisé des fonctions vitales, naturelles & animales : & la maladie dans la lésion de ces mêmes fonctions.

Ces termes d'exercice, d'action, de fonction, supposent dans l'homme vivant un principe actif, capable de mettre en jeu les ressorts de notre machine : ce n'est pas en effet, le corps qui voit, qui sent, qui souffre, qui se donne du mouvement ; purement matériel, il a l'étendue & l'inertie pour essence ; il faut de nécessité qu'il y ait un principe spirituel, qui soit la cause & le mobile de toutes ces opérations, & ce principe se nomme l'ame.

Il n'y a personne qui ne sçache parfaitement que les fonctions vitales & naturelles ne dépendent point de notre volonté, qu'elles sont déterminées par la construction & le poids de la machine, par la mesure & la qualité des liqueurs : mais lorsque la machine est en bon état, l'on peut à raison de sa structure la faire agir ; veut-on marcher ? on marche ; veut-on s'arrêter ? on s'arrête ; c'est de l'ame, comme substance active, que dépendent ces dernieres opérations : quand les agens extérieurs font quelque impression sur les parties de notre corps, les mouvemens qu'ils y excitent se communiquent à l'ame, & y produisent une sensation différente, selon l'organe qui a été affecté, & suivant la maniere dont il l'a été ; c'est l'ame, comme être sensible, qui s'en apperçoit. Plusieurs Philosophes ont dit, que Dieu étoit le lien de

l'ame & du corps, ensorte que selon eux, c'est Dieu qui donne à l'ame les sentimens qu'elle reçoit à l'occasion du corps, & qui remue le corps suivant la volonté de l'ame: mais pour peu qu'on refléchisse en quoi peut consister l'*union de deux choses*, l'on ne sera pas dans le cas de faire agir à tout instant Dieu, comme cause seconde: l'ame, comme substance sensible, reçoit dans l'endroit du cerveau (*a*) où se rapportent tous les mouvemens de tout ce qui se passe dans le corps, elle y reçoit, dis-je, à l'occasion de ces différens mouvemens, tous les sentimens qu'elle doit recevoir, selon l'institution du Créateur; c'est ce qu'on appelle faculté de sentir, *potestas sentiendi*. Les traces de ces impressions se conservant vraisemblablement, elle retrouve, comme être actif, celles qu'elle aura reçûes autrefois, ce qui fait la *mémoire*; & elle peut enfin communiquer sa volonté au corps, & le faire agir en conséquence, ce qui constitue la puissance d'agir, *potestas agendi*. Mais il ne s'agit ici que de la faculté de sentir.

Pour que l'ame, qui du cerveau fait agir à sa volonté les parties les plus éloignées, puisse sentir réciproquement l'action des agens extérieurs, il faut qu'il y ait quelques parties intermédiaires capables de communiquer au corps la volonté de l'ame, & qui puissent pareillement recevoir immédiatement les impressions des corps externes, & les transmettre au siége des fonctions: les nerfs ont cet usage. Tout le monde sçait qu'un nerf coupé prive de sentiment & de mouxement la partie à laquelle il se distribuoit: examinons la structure & l'action de ces organes.

1°. Les nerfs sont des cordons blanchâtres formés par l'assemblage de plusieurs filets, sans cavité apparente, qui partent de la moëlle allongée, & vont se distribuer dans toutes les parties pour y être l'organe du sentiment & du mouvement.

(*a*) Le corps calleux suivant M. de la Peyronie.

2°. Le méchanisme & l'action des nerfs, est un point fort obscur dans la Physiologie. Des Auteurs modernes, en réveillant un vieux systême, ont comparé les nerfs aux cordes de violon, qui n'agissent que par secousses & par ébranlemens qu'ils ont nommé *oscillations*; ils ont entiérement rejetté le suc nerveux, & ont fait dépendre toutes les fonctions de la tension des solides: mais est-il possible que des corps lâches, obliques, courbes, dont les attaches sont à différens points, puissent agir par tension? un nerf lié ôte tout sentiment aux parties inférieures, & l'on sçait qu'une corde de violon, quoique liée, n'est pas incapable de toutes vibrations: l'expérience du nerf diaphragmatique (*a*) n'établit-elle pas sans réplique, l'existence d'un fluide dans les nerfs: mais quelle est la nature de ce fluide? l'examen scrupuleux de tous les principes de la masse du sang n'y fait rien remarquer qui soit capable de fournir une pareille matiere: quelques Auteurs ont eu recours aux élémens actifs, & la matiere ignée leur a paru y avoir le plus de rapport: en considérant les propriétés du feu, selon les principes de l'*optique*, de *la dioptrique*, & de *la catoptrique*, l'on trouvera ce sentiment entiérement conforme aux loix de la nature; on peut voir à ce sujet *l'Oeconomie animale* de M. Quesnay, pag. 219. & suivantes. *

On a cru que ce fluide qu'on nomme *esprit animal* circuloit, c'est-à-dire, que venant du cerveau il y retournoit par des tuyaux de rapport; mais ce sentiment est susceptible de plusieurs difficultés: il y a apparence que le fluide nerveux s'échappe quand nous agissons beaucoup; la lassitude & l'épuisement que nous éprouvons après les travaux fatiguans, semblent en être une preuve. Cette circulation ne paroît pas nécessaire pour expliquer les sensations; car l'ame peut être avertie par

(*a*) Voyez les Essais de physique sur l'Anatomie d'Heister, par M. Senac; sec. édit. pag. 96. & 659.

* *Nota*. C'est de la premiere édition de cet Ouvrage qu'il est question; la seconde n'ayant paru qu'en 1747.

la contiguité non interrompue des particules de ce fluide, à peu près comme l'atmosphère est éclairée en cinq ou six minutes à la présence du soleil, qui proprement n'agite que la matiere lumineuse qui l'environne immédiatement; ou comme un corps sonore, qui, quoiqu il ne communique son action qu'aux particules d'air circonvoisines, se fait néanmoins entendre à une grande distance par la contiguité de la matiere du son.

Les sensations sont différentes, selon la force des impressions; si elles sont modérées, elles forment la sensation agréable, que l'on nomme *chatouillement*; & lorsqu'elles sont violentes, il en résulte une sensation désagréable que l'on appelle *douleur*.

La théorie des Modernes sur la nature & l'essence de la douleur, est à peu près la même que celles des Anciens : ceux-ci admettoient l'intempérie & la solution de continuité pour causes de cette affection; ils entendoient par intempérie, l'altération qui arrive à une partie par l'action des deux premieres qualités *actives*, qui sont le chaud & le froid; & ils nommoient cette altération *discrase :* les modernes ont admis la solution de continuité pour cause de la douleur, comme les Anciens, & lui ont associé la distension des solides; dénomination qui n'est pas plus intelligible pour le fond de la chose, que le terme d'intempérie; car les Anciens n'ont regardé les intempéries, comme causes de douleur, que parce que la distension des solides les accompagne; les inflammations qui, selon eux, sont une intempérie chaude, & les tumeurs goutteuses & arthritiques, qu'ils ont dit être une intempérie froide, ne sont-elles pas douloureuses, parce que les solides y sont dans une extension contre nature, par la surabondance & le séjour des humeurs dans les vaisseaux? Mais quoique la solution de continuité & la distension des solides, puissent exciter des sensations doulouteuses, elles ne constituent pas à proprement parler, la nature & l'essence de la douleur; elles peuvent en être les causes formelles, mais elles n'en

ſont pas les cauſes immédiates & efficientes : pour exclurre d'abord la ſolution de continuité, il ne faut que faire attention aux circonſtances qui accompagnent la bleſſure des nerfs, & aux accidens qui la ſuivent.

Quand un nerf principal eſt totalement coupé, la partie à laquelle il ſe diſtribuoit eſt privée de ſes fonctions, elle n'a ni ſentiment, ni mouvement : mais lorſqu'un nerf eſt ſimplement piqué, ou coupé, il ſurvient une infinité d'accidens, comme douleurs inſoutenables, fiévre violente, inflammations, convulſions, délire; enfin la mort qu'on ne peut ſouvent prévenir qu'en le coupant totalement : la douleur ne conſiſte donc pas dans la ſolution de continuité, puiſque la ſection totale fait ceſſer la douleur, & les accidens fâcheux qu'elle occaſionne. Cet argument a fait regarder le tiraillement des ſolides, comme cauſe efficiente de la douleur.

Pour expliquer la vraie cauſe immédiate de la douleur, on prend toujours pour exemple la ſolution de continuité, dans le raiſonnement qui ſuit...... quand les filets nerveux répandus dans le tiſſu des parties, ſont en partie coupés ; la portion qui a échappé à l'inciſion, ſoutient ſeule tout l'effort de la partie à laquelle le tout ſe terminoit ; cette portion doit, par conſéquent, être tiraillée & plus tendue; de-là, dit-on, les ſecouſſes, les ébranlemens de tout le genre nerveux, les convulſions, le délire, &c. (*a*)

Ce raiſonnement paroît répugner aux connoiſſances fondamentales de l'Anatomie. 1°. Le trajet tortueux des nerfs qui ſont des cordons lâches dans des parties molles, fait ſentir l'impoſſibilité de ces ébranlemens. 2°. La diviſion des deux tiers d'un nerf, devroit être ſuivie d'accidens plus conſidérables que celle de la quatriéme partie ; alors la tenſion devroit être plus violente, puiſqu'il y auroit moins de filets nerveux pour ſoutenir l'effort de la

(*a*) Ce que l'on rapporte à la ſection par ce raiſonnement, s'attribue dans les douleurs où il n'y a point de ſolution de continuité, à la rupture prochaine dont les filets nerveux ſont menacés par la trop grande extenſion.

partie : ce qui est contraire à l'observation ; car on remarque journellement que les piqûures des nerfs sont plus dangereuses que les sections imparfaites, quoique plus grandes.

Il paroît plus naturel de dire, que la douleur & les accidens fâcheux qui la suivent, ne peuvent venir que du cours tumultueux du fluide nerveux : lorsque les solides sont agacés par des matieres irritantes, ou qu'ils sont extrêmement distendus dans les cas inflammatoires, l'irradiation des esprits cesse d'être libre dans les points agacés, ou trop tendus ; l'espéce d'obstacle qui s'y forme, les détermine tumultueusement dans les filets nerveux, supérieurs & collatéraux, de-là une action contre nature sur le principe des nerfs, dont la perception fait la douleur ; le cerveau peut s'engorger, de-là le délire ; il se porte vraisemblablement une plus grande quantité d'esprits animaux dans d'autres filets nerveux, de-là les convulsions & les mouvemens sympatiques, lorsque par la communication des nerfs dans leur principe, une partie se sent des désordres d'une autre. La chose se passe ainsi dans les accidens de la section imparfaite des nerfs que l'on a toujours pris pour exemple, lorsque l'on a voulu expliquer les causes de la sensation désagréable dont l'ame est affectée par les impressions externes : la cause formelle de la douleur & de tous ses accidens vient donc du cours irrégulier du fluide animal, à l'occasion des parties nerveuses irritées ou distendues, par quelque cause que ce soit.

Les sensations douloureuses sont différentes, selon la nature des parties affectées : une cause de douleur supposée égale, fera des impressions bien plus violentes sur les parties qui reçoivent plus de filets nerveux que sur d'autres : dans les parties que leur tissu serré, ou leur adhérence à des parties solides, empêchent de prêter, les douleurs sont fort vives, & les désordres qui les suivent, fort violens & très-prompts. *Différences de la douleur tirées de la partie affectée.*

Les sensations douloureuses sont aussi différentes par

Différences de la douleur tirées des impressions.

rapport à la façon dont les parties ſont affectées ; ce qu'il ne faut point ignorer ; car certaines douleurs ſe manifeſtant conſtamment dans les mêmes circonſtances, elles peuvent nous éclairer ſûrement ſur la nature des maladies ; telles ſont les douleurs *gravatives*, *pulſatives* ; *tenſives*, & *lancinantes*.

La douleur *gravative*, ſe fait ſentir par un poids qui gêne les parties ; la préſence d'un corps étranger qui n'incommode que par ſa maſſe, cauſe cette douleur ; elle eſt ordinaire dans les épanchemens & autres cas où les matieres ne ſont point ſoumiſes au jeu des vaiſſeaux.

La douleur *pulſative* ſe fait connoître par des ſecouſſes & des élancemens qui répondent au battement des artères ; c'eſt auſſi un ſymptôme d'embarras inflammatoire dans les artères capillaires ſanguines ; cette douleur eſt plus ou moins vive, ſelon la violence des pulſations, qui, comme on ſçait, annoncent une ſuppuratiou prochaine, lorſqu'elles continuent ou qu'elles augmentent.

Dans la douleur *tenſive*, l'on ne ſent d'abord qu'un mal-aiſe, & une roideur plus incommode que douloureuſe ; mais lorſqu'elle augmente, il ſemble que l'on tire ou qu'on arrache les parties affectées ; c'eſt une douleur tenſive qui ſe fait ſentir dans la plûpart des coliques : cette eſpéce de douleur a lieu dans l'augment & l'état des phlegmons qui ſe terminent par réſolution.

La douleur *Lancinante* ou *pungitive*, eſt des plus intolérables ; il ſemble que l'on pique la partie avec des aiguilles, ou que l'on y reçoive continuellement des coups de lancettes : c'eſt cette eſpéce de douleur qui tourmente ſi cruellement dans les cancers ; elle vient *principalement* de l'acrimonie alcaline que la lymphe a contractée, & elle eſt plus ou moins vive, ſelon le degré de dépravation auquel les humeurs (*a*) ſont parvenues.

(*a*) L'examen des tumeurs chancreuſes y a fait reconnoître d'autres humeurs que la lymphe ; comme les *ſucs gélatineux* qui ſont ſuſceptibles d'acrimonie acide, laquelleeſt le produit de la fermentation ; & l'acrimonie alcaline eſt l'effet de la putréfaction.

Le

Ce que l'on doit entendre par le mot d'anodyns.

Le dénombrement des différences accidentelles de la douleur que les Anciens avoient fait, étoit presque sans limites, & ils n'étoient pas moins diffus sur les remédes dont ils prescrivoient l'application dans les différens cas ; ils appelloient *Anodyns*, tous les médicamens après lesquels l'état de la douleur étoit changé en un calme paisible & tranquille ; mais il faut restraindre cette signification qui est trop vaste. Le terme d'anodyn bien entendu ne doit se donner qu'aux remédes qui produisent ce calme par leur propre opération ; car il y en a un grand nombre qui procurent & facilitent la cessation de la douleur sans mériter le nom d'anodyns ; ce qu'il est très-important de discerner, pour éviter la confusion qui ne se rencontre déja que trop dans la matiere médicale. Les répercussifs & les astringens, par exemple, n'ont-ils pas été mis au rang des anodyns, parce que leur application dans les premiers tems des tumeurs inflammatoires semble s'opposer à leurs progrès ? leur façon d'agir tient-elle pour cela de l'anodyn ? Le mercure combat puissamment le virus vénérien qui cause des douleurs très-cruelles ; il n'est pas anodyn ; c'est un vrai antidote qui agit sur la cause humorale, mais il n'agit que par l'entremise de l'action organique des vaisseaux. L'usage du mars guérit les affections hystériques & hypochondriaques, maladies fâcheuses qui attaquent peut-être moins le corps que l'esprit, & qui font souffrir des douleurs affreuses ; mais quelque soulagement que l'on reçoive du mars & de ses diverses préparations, peut-on raisonnablement le mettre au rang des anodyns ? il n'opère pas ce calme, il le procure simplement : encore comment le fait-il ? cela seroit très-difficile à déterminer. Sur ces principes, nous n'admettrons pour vraiment anodyns, que les médicamens qui opèrent la cessation de la douleur. On peut les réduire à trois Classes ; la premiere comprendra ceux qui sont capables de délayer les fluides engorgés, & de relâcher les solides trop tendus, ce sont les vrais anodyns ; la seconde classe renfermera les re-

médes, qui sans être adoucissans, comme les vrais anodyns, calment cependant sans assoupir, je leur donnerai le nom de calmans ; je range dans la troisiéme classe, les stupéfians ou narcotiques, qui appaisent la douleur en engourdissant la partie ou toute la machine, quoiqu'ils ne soient qu'accidentellement anodyns, suivant ce que j'ai dit. Ces trois Classes comprendront des genres différens, & des espéces particulieres, que je tâcherai de déterminer par la nature des mixtes, & par leur action particuliere ; c'est la seule voie qu'on puisse raisonnablement employer pour cela.

PREMIERE CLASSE.

Remédes Anodyns.

Cette classe comprend trois genres de nature différente ; les uns sont aqueux, les autres mucilagineux, & les autres huileux ou graisseux. Ces remédes ont des noms relatifs à leurs effets, & à la maniere dont ils les produisent ; les aqueux se nomment délayans, les mucilagineux sont connus sous le nom d'émolliens, & l'on donne celui de relâchans aux remédes gras & huileux.

Anodyns délayans.

Les remédes aqueux agissent en pénétrant le tissu des parties, & en détrempant les liquides engorgés & épaissis dans les vaisseaux ; les humeurs ainsi pénétrées, devenues plus coulantes, enfilent plus facilement les routes de la circulation. Ils conviennent dans tous les engorgemens douloureux, pourvû que la matiere soit encore sujette au jeu des vaisseaux, & que leur action ne soit pas éteinte ; car dans le cas où les liqueurs sont stagnantes, & soustraites à l'action organique des solides, les remédes purement aqueux pourroient hâter la pourriture : en s'insinuant entre les molécules des humeurs épanchées ou extravasées, ils les décomposeroient, & les rendroient par-là plutôt susceptibles de ce mouvement spontanée dont l'eau est la cause essentielle (*a*) ; ainsi leur

(*a*) Mém. de l'Acad. de Chirurg. Tom. I. pag. 53.

application feroit pernicieufe dans toutes les contufions. (a) Ce premier genre a pour efpéces, tous les médicamens aqueux, ou qui agiffent par des parties aqueufes ; tels font,

L'eau commune,	Le Lait de Femme,
de Pluie,	de Jument,
de Riviere,	d'Aneffe,
de Puits,	de Vache,
de Fontaine,	de Brebis,
de Neige,	de Chévre,
d'Etang.	& leur *ferum* en particulier.

L'application des animaux ouverts tout vivans.

Le fang de Pigeon,	La faignée d'un Bœuf.

Les Pulpes.

De Pommes cuites,	de Concombres,
& pourries,	de Citrouilles,
de Potirons,	de Courges, &c.

Le choix de ces médicamens doit être fait fuivant l'indication qu'on a à remplir : s'il s'agit fimplement d'humecter & de délayer, moins les aqueux contiendront de parties hétérogènes, & plus ils opéreront efficacement. Ainfi dans l'ufage de l'eau, on préfére celle de pluie qui a été reçue dans une citerne avec toute la précaution requife, & qui a eu le tems d'y dépofer fon fédiment ; l'eau de pluie eft extrêmement légère, puifqu'elle a été enlevée par évaporation : quand on n'a pas de citerne, on peut filtrer l'eau de pluie ; d'autres la diftillent, & c'eft la meilleure voie pour la dépouiller de toutes particules étrangères : l'eau de riviere eft la meilleure après celle de pluie. On ne fe fert des autres, qu'au défaut de

(a) Il feroit donc dangereux d'introduire l'ufage de l'eau fimple, pour fomenter les parties bleffées par armes à feu, à la place de l'eau-de-vie, fous le prétexte que celle-ci agace & irrite les folides. L'abus qu'on en fait ne doit pas en faire profcrire l'ufage raifonné.

ces premieres, & dans cette néceſſité, il faut être fort attentif à les dépouiller de tout ce qu'il pourroit y avoir d'hétérogène : (a) en général, le ſavon nous ſert à éprouver l'eau, & celle dans laquelle il ſe diſſout le plus parfaitement, doit être préférée.

Le ſang des animaux agit principalement par ſes parties aqueuſes ; & l'application des animaux vivans ne paroît agir que par la matiere de la tranſpiration qui forme une vapeur douce & déliée, capable de s'inſinuer dans les vaiſſeaux, d'humecter les fibres, & de détremper les ſucs qui y croupiſſent ; cet effet eſt produit avec d'autant plus de facilité, que la matiere de la tranſpiration interne des animaux eſt extrêmement abondante, très-diviſée, & encore en mouvement par la chaleur naturelle.

Les pulpes ſont de vraies éponges remplies d'eau ; chargée des parties adouciſſantes des plantes ; elles ſont fort efficaces.

Le lait agit auſſi par la ſéroſité qu'il contient ; il relâche cependant un peu par les parties butireuſes qu'il renferme.

Anodyns émolliens.

Le ſecond genre comprend les anodyns mucilagineux ou émolliens : les mucilages ſont des particules lubrifiantes & gommeuſes, très-fines, parce qu'elles ſont délayées par beaucoup d'eau ; les vraies gommes, qui ſont des remédes réſolutifs, ne ſeroient que des mucilages, ſi leurs parties étoient moins concrétes & plus aqueuſes ; c'eſt l'eau qui fait la principale vertu des émolliens, auſſi agiſſent-ils comme les délayans ou aqueux, en humectant & détrempant les fluides ; ils opèrent en même-tems plus efficacement ſur les ſolides qu'ils ramolliſſent & rendent plus ſouples ; par cette action combinée, ils diminuent la tenſion des fibres, & la ſenſation douloureuſe qui en réſulte : ſous ce genre ſont contenus :

(a) L'eau n'eſt ſuſceptible de corruption que par les parties hétérogènes qu'elle contient : les particules aqueuſes élémentaires ſont incorruptibles.

Les feuilles.

de Linaire, de *Verbascum*;
de Guimauve;

Les fleurs de ces trois espèces, contiennent des mucilages plus fins que les feuilles.

Celles

de Branc-ursine, de Pariétaire;
de Mercuriale, d'Epinars,
de Violier, de bon Henry, contiennent un mucilage aqueux fort adouciſſant.

Les Graines

de *Psyllium*, de Ris;
de Coings, d'Orge,
de Fœnugrec, d'Avoine;
de Lin, d'Orval, &c.

Les Racines

d'*Althæa*, de grande Conſoude;
de Régliſſe fraîche; les oignons de Lis, fourniſſent des mucilages aqueux, mais un peu plus épais.

Fruits.

les Jujubes, les Sebeſtes,
les Figues, les Raiſins paſſes, donnent des pulpes qui contiennent des mucilages plus gras & moins aqueux.

Les anodyns mucilagineux conviennent en général dans tous les cas où il y a tenſion, douleur, & chaleur; dans les ulcères & playes dont les bords ſont durs, ſecs, & enflammés. Il faut prendre garde que les humeurs engorgées n'ayent diſtendu les vaiſſeaux au-delà de leur *tonus*; car les émolliens pourroient alors occaſionner un plus grand engorgement, & même la mortifica-

tion, en procurant la ſtagnation des ſucs ; j'aurai occaſion de dire quelque choſe à ce ſujet dans la ſeconde partie de ce Mémoire.

Les Anodyns mucilagineux ſont d'une nature tempérée ; ils ne ſont ni chauds, ni ſecs, leurs principes ſont en égale proportion, & ils ne produiſent communément leur effet, qu'au moyen de la chaleur modérée qu'on leur donne ; ce ſont les vrais parégoriques : *Anodyna vocant paregorica quæ dolorem ſedant tenui ſubſtantiâ ita temperatâ, ut familiaritate elementorum naturæ partium conſentiant.* (a) On applique avec ſuccès ces médicamens à froid ſur les tumeurs douloureuſes cauſées par la goutte, & ſur les tumeurs skirreuſes des mammelles qui commencent à devenir ſenſibles. Il ſeroit à craindre dans ces cas que la chaleur du médicament n'attirât du ſang ſur la partie, ou qu'elle ne cauſât dans les humeurs un mouvement dont les effets ſeroient à craindre. On ne doit dans aucun cas les appliquer trop chauds, car ils pourroient durcir les ſucs lymphatiques, ou albumineux, criſper même les ſolides : la pratique en donne des preuves journalieres.

Anodyns relâchans.

Le troiſiéme genre comprend les remédes gras & huileux, dont les particules déliées, s'inſinuent & pénétrent dans le tiſſu des ſibres, les lubrifient, les rendent plus extenſibles, & moins en danger de ſe rompre. Ces médicamens ſont appellés *relâchans*, par rapport à leur effet ; ils ſont anodyns, puiſqu'en rendant les ſibres plus ſouples, ils empêchent les divulſions qui tiraillant les filets nerveux, déterminent irrégulierement le cours des eſprits, en quoi conſiſte la ſenſation douloureuſe.

Ces remédes ſont de différentes eſpéces. La premiere ſont les Eaux thermales ſulphureuſes, comme celles de Barége, de Plombieres, qui ſont employées avec ſuccès contre la criſpation & la ſécheresse douloureuſe des ſolides, dans une partie de laquelle les ſucs ſe ſont diſſipés par une longue & abondante ſuppuration, & où le dia-

(a) *Holler. Inſtit. Chirurg. Lib.* 3°.

métre des vaisseaux diminué, cause l'atrophie : ces eaux humectent & relachent ; par-là les vaisseaux deviennent plus souples, & ils s'étendent au point de permettre l'abord d'une suffisante quantité de sucs nourriciers, capables de remettre la partie dans son état naturel.

La seconde espéce renferme les médicamens onctueux : ils différent les uns des autres, suivant que leurs parties sulphureuses sont plus ou moins exaltées & remplies de particules humides & aqueuses, qui les rendent plus fines.

Les Huiles par expression.

d'Amandes douces,	de Cacao, &c.
de Pistaches,	l'Œsippe,
de Semences de Lin,	les Bouillons de trippes,
d'Olives,	les Décoctions de tetes de Mouton, &c. sont

les relâchans les plus tempérés, par l'aqueux qu'ils contiennent.

Le beurre frais, & les moëlles des animaux récemment tirées, sont plus fines que les graisses : elles s'insinuent avec plus de facilité, à raison de la ténuité de leurs particules.

Le blanc de Baleine peut être mis au rang des moëlles : il est rempli de parties grasses, déliées, & très-adoucissantes, son usage extérieur est fort recommandé par *Mynsicthus*, dans les tensions douloureuses des mammelles. J'en ai plusieurs fois éprouvé les bons effets.

Les jaunes d'œufs sont aussi de cette espéce, par l'huile & les soufres qu'ils renferment ; ensuite viennent

Les Graisses

Humaine,	de Porc,
de Veau,	de Chien,
de Bœuf,	de Chat,
d'Agneau,	de Renard,
de Mouton,	de Lion,

d'Ours,	d'Anguille,
de Poule,	de Brochet,
d'Oie,	de Truite,
de Canard,	de Lamproie.

Je n'ai rapporté jusqu'à présent que des remédes simples, parce que les anodyns du premier & du second genre de cette premiere classe ne sont composés que dans les différentes formules sous lesquelles on les emploie ; j'en traiterai dans la seconde partie de ce Mémoire. Les anodyns composés en préparations officinales sont tous du troisiéme genre, qui renferme les onctueux & relâchans : tels sont,

l'Onguent d'*Althæa*,	de petits Chiens.
——— Rosat,	l'Emplât. de Diachylon
le Cerat de Galien;	simple,
les Huiles Rosat,	de Mucilages;
d'Oeufs,	& autres.
de Vers,	

On se sert de médicamens gras, comme anodyns; dans les tensions douloureuses des parties, comme dans l'inflammation du péritoine, des intestins, &c. On en fait avec succès des embrocations sur le bas-ventre pour entretenir la souplesse des parties, & prévenir les inflammations qui pourroient succéder aux opérations du bubonocèle, de l'exomphale, de la gastroraphie, de la taille, du cancer, &c.

Il faut avoir grande attention que les remédes huileux soient préparés récemment, pour qu'ils ne soient point rances; dans ce cas, les Auteurs recommandent de les bien laver : *Hæc omnia sunto bene purgata & convenienter lota, si quid rancoris, sitûs, salsuginis, acrimoniæ aut alieni vitii conceperint.....* (a) Le plus sûr, je crois, est de ne s'en point servir, s'ils le sont devenus ; car de toutes les dépravations fermenteuses, celle dont les

(a) *Holler. Instit. Chir. Lib.* 3°. *cap.* 3°.

matieres

matieres grasses, sont susceptibles, étant la plus malfaisante, (*a*) quels désordres ne pourroient pas suivre l'application de pareils médicamens ? Il y a toujours de la précaution à laver les corps gras, quoique tirés récemment, parce que par-là on les dépouille des sels & des sucs chyleux qu'ils pourroient contenir, & qui mis en mouvement par la chaleur de la partie, les rendroient stimulans ; c'est la raison pour laquelle on n'applique jamais de remédes gras sur les parties enflammées. (*b*)

Deuxième Classe.

Anodyns Calmans.

Les remédes dont nous avons parlé dans la premiere classe, sont lénitifs : ils agissent en adoucissant, & sont connus dans les Auteurs sous le nom de parégoriques. Nous rangerons ici les remédes qui calment sans assoupir, soit qu'ils agissent sur les nerfs & sur le fluide nerveux, soit qu'ils empêchent l'action des causes irritantes sur les organes du sentiment.

La nature différente des mixtes, & la diversité de leur action, font reconnoître dans cette seconde classe des anodyns *anti-spasmodiques*, des *résolutifs*, des *incrassans*, & des *dessicatifs*.

Les *anti-spasmodiques* sont des remédes qui agissent sur les esprits, & qui appaisent l'oscillation convulsive des nerfs. Le camphre en est une espéce ; c'est une huile éthérée, très-pénétrante, & très-volatile ; sa vertu anodyne est remarquable dans tous les cas où il s'agit d'appaiser le cours impétueux & désordonné des esprits sur lesquels il paroit agir immédiatement en les liant & réfrénant : *blandam spiritibus requiem inducendo :* on le donne intérieurement dans toutes les affections convul-

Anodyns anti-spasmodiques.

(*a*) Mém. de l'Acad. Roy. de Chirurg. Tom. I. pag. 49. & 51.

(*b*) Cette proposition, quoique généralement vraie, souffre une exception dans les tumeurs critiques où la suppuration doit être procurée par préférence, & où la résolution, sur-tout celle qui se feroit par résorbtion, seroit funeste & dangereuse.

ſives ; dans la paſſion hyſtérique, les fureurs utérines, le priapiſme, accident de certaines gonorrhées, &c. ſon uſage extérieur ne dément point les bons effets qu'il opère intérieurement : il eſt anti-putride ; agiſſant immédiatement ſur le principe vital, comme nous venons de le dire, il le préſerve de la malignité des ſubſtances putrides, en rempliſſant, pour ainſi dire, les routes par où elles ſe feroient communiquées.

Le camphre eſt auſſi indiqué dans les contuſions où il y a beaucoup de ſang coagulé, lequel en ſe corrompant, pourroit attirer la gangréne ſur la partie contuſe : il agit alors, comme atténuant & diviſant, & facilite l'écoulement des matieres auxquelles il a donné de la fluidité.

La criſpation & le deſſéchement des ſolides n'a jamais été l'effet du camphre, que dans l'eſprit du vulgaire ; il faut attribuer cette vertu deſſicative à l'eau-de-vie, qu'on prend ordinairement pour lui ſervir de véhicule & de menſtrue : une expérience vient à propos, pour détruire le préjugé populaire qu'on a ſur l'effet du camphre. Hoffman (*a*) rapporte que le camphre diſſous dans l'eau-forte, & enſuite précipité par l'eau, forme un ſavon qui eſt un excellent coſmétique, & qu'on s'en ſert pour adoucir la peau & rendre les mains belles.... *cum quo manus reddantur molliculæ & lacteæ* ; produiroit-il cet effet, s'il avoit la puiſſance de criſper ?

Les Auteurs ſont partagés ſur la nature du camphre ; les uns diſent qu'il eſt chaud ; & les autres, qu'il eſt froid. Les premiers fondent leur ſentiment ſur ſon inflammabilité, & la ténuité de ſes particules qui ſont extrêmement volatiles, actives & pénétrantes. Les autres n'ont égard qu'à ſes effets, il calme, il appaiſe la fougue des eſprits, il modère leur mouvement déſordonné, il eſt donc froid, diſent-ils, ſuivant ce vers :

Camphora per nares caſtrat odore mares.

(*a*) *Hoffmanni clavis in Schroderum.*

mais on accorde la doctrine des Anciens avec les observations, en distinguant la température froide & chaude actuelle, des facultés échauffantes & rafraîchissantes; il ne faut pas confondre l'action & l'effet des médicamens, & il faut se souvenir que ces premiers maîtres parloient le langage des sens. (a)

Le camphre entre dans plusieurs compositions qu'on emploie sous différentes formules, comme épythêmes, emplâtres, onguens, collyres, dont nous parlerons en leur lieu. On trouve particulierement dans les Pharmacopées, l'huile de camphre de *Sennert*, efficace dans l'odontalgie, & l'onguent blanc camphré, dont on se sert contre les démangeaisons & prurits douloureux des parties.

Les anodyns *résolutifs* réunissent deux propriétés opposées qui paroissent incompatibles; (b) l'expérience nous les montre cependant dans quelques médicamens qui, à des parties actives capables d'exciter l'action des vaisseaux, en joignent d'autres qui ont la vertu de rendre les parties nerveuses moins susceptibles d'irritation; telles sont les plantes qui ont une odeur douce & suave, ou légérement fœtide & assoupissante, comme Anodyns résolutifs.

le Safran,	de Sureau,
les fleurs de Melilot,	d'Hyeble, &c.
de Camomille,	

ils conviennent lorsqu'il s'agit de résoudre & de calmer; ils sont diaphorétiques, & peuvent avoir lieu dans les tensions œdémateuses qui tiennent un peu de l'érésipelle, quand la matiere est superficielle, & qu'elle a de la disposition à être évacuée par les pores de la peau.

Il faut employer le safran avec circonspection; la dose trop forte, ou son usage trop long-tems continué,

(a) Voyez les Notes des pag. 26. & 28. du Tom. I. des Mém. de l'Acad. de Chirurgie.

(b) Les Résolutifs augmentent le jeu des solides, & les anodyns en procurent le relâchement.

causeroient des désordres semblables à ceux des remédes stupéfians : quelques Auteurs disent qu'il est narcotique, mais cette dénomination ne doit point se prendre strictement, *habet vim inebriantem seu narcoticam, quæ tamen non confundenda est cum stupefactivâ.* (a) Il entre en effet, comme correctif dans presque toutes les compositions narcotiques, & il passe pour être cordial & réjouissant, si je puis me servir de ce terme, *cordi impositus hilaritatem conciliare fertur :* (b) c'est la dose qui régle cette vertu dans l'usage intérieur, à peu près comme le vin, qui pris à une certaine mesure rend l'esprit gai, & qui stupéfie par son excès.

Tous les anodyns résolutifs agissent comme atténuans sur les humeurs, & ils réveillent l'action des solides; ces remédes paroissent pouvoir dissoudre les sucs pituiteux raréfiés par un air élastique que ces sucs contiennent; c'est pourquoi les anodyns résolutifs sont aussi carminatifs.

Les substances légumineuses réduites en farine peuvent être mises au rang des anodyns résolutifs; leur pulpe contient en effet du mucilage & de l'huile qui les rendent anodynes, mais la forme farineuse leur donne la vertu résolutive; tels sont,

l'Amidon;
les farines de Féves,
de Froment,
de Lentilles,
de Lin,
de Lupins,
d'Orge,
d'Orobe,
de Pois,
de Ris,
de Seigle,
de Fœnugrec.

On ajoute quelques-unes de ces farines aux cataplasmes anodyns émolliens, lorsqu'on craint qu'ils ne relâchent trop : il faut renouveller souvent ces cataplasmes, car ils se desséchens promptement sur la partie, & s'y collent par la tenacité des farines.*

(a) *Schroderi dilucidati pythologiâ.*
(b) *Hermanni cynosurâ Mat. Med. à Bœclero.*
* Ce que l'on dit ici généralement des farines, n'a pas lieu à l'égard de

Les anodyns *incrassans* sont des médicamens remplis de parties visqueuses, capables d'enduire les solides, d'embarrasser & d'envelopper les sucs irritans, & d'empêcher les impressions qu'ils pourroient faire; tels sont *Anodyns incrassans.*

la Joubarde grande & petite,
le *Téléphium* ou orpin,
le Pourpier sauvage,
celui de nos Jardins,
les jeunes Bourgeons de peuplier,
la Lentille de marais,
le Frai de Grenouilles,
le Nénuphar,
les *Sedums* & semblables.

Ces remédes ont été mis au rang des remédes rafraîchissans & répercussifs; les Anciens appliquoient le suc de ces plantes, ou en faisoient des cataplasmes pour les érésipelles phlegmoneux, & ils avoient grand soin de les arroser de vinaigre, pour combattre, disoient-ils, l'inflammation par des remédes contraires: mais ces remédes ne sont indiqués, & en usage comme anodyns, que dans les ulcères invétérés où la matiere de la suppuration qui a acquis quelque acrimonie, agace & irrite les parties, & lorsqu'on ne craint pas de délitescence.

Les feuilles de Tabac fraîches s'appliquent aussi sur les vieux ulcères; elles en calment puissamment les douleurs; leur mucilage huileux est fort anodyn; il agit comme les espéces précédentes par *inviscation.* Il ne faut pas craindre l'impression des sels de cette plante, en employant les feuilles fraîches; car ils sont alors enveloppés dans le glutino-huileux; mais il faut avoir la précaution de ne les point laisser trop long-tems sur la partie; j'ai vû survenir plusieurs fois des inflammations.

celle de lin: elle contient une huile si adoucissante, & une si grande quantité proportionnelle de parties mucilagineuses, que le cataplasme fait avec cette farine seule ne se desséche point: on l'incorpore ordinairement en consistance de bouillie dans une décoction de racines d'*Althæa*, & c'est un fort bon topique pour appliquer à froid sur les tumeurs goutteuses & autres. Voyez pag. 118.

terribles pour les y avoir laissé dessécher : ce remède est plus d'usage en Allemagne qu'en France, parce que cette plante y est plus commune.

On peut rapporter aux anodyns incrassans, les remédes qu'on prend intérieurement pour calmer & appaiser l'impétuosité du sang, & les passions qui en résultent, comme

Les semences froides majeures,
de Concombres,
de Courges,
de Citrouilles,
de Melons.

Les semences froides mineures,
d'Endive,
de Pourpier,
de Laitue,
de Chicorée.

Les Semences

De Chanvre ou Chenevis,

celle D'*Agnus castus.*

On fait avec ces semences des émulsions, sur-tout avec celle de chenevis, qui passent pour spécifiques dans les ardeurs d'urine & dans les érections douloureuses : cette graine contient beaucoup d'huile fœtide, toute la plante même exhale une odeur assoupissante ; l'on se sert de cette huile en topique sur la région du pubis & du périnée, *ad orgasmum genituræ compescendum*, dit Schroder.

Les anodyns composés que ces espéces fournissent pour l'usage externe, sont

Les huiles exprimées des semences froides majeures & mineures.
L'huile de Pavot blanc,
de Chenevis,
de Grenouilles,
de *Nymphæa.*
L'Ongnent Populeum,
l'onguent Anodyn, *anodynum Jovis*, Pharm. august. pag. 202.

Anodyns dessicatifs.

Les anodyns *dessicatifs* engloutissent, pour ainsi dire, les matieres âcres en les absorbant, empêchent qu'elles

n'irritent & agacent les ſolides, & facilitent par-là la formation de la cicatrice qui eſt purement l'ouvrage de la nature : ſous ce genre, ſont

Le *Plomb* & toutes ſes préparations.

la Céruſſe,
le Plomb brûlé,
la Litharge d'or,
la Litharge d'argent;
le Minium.

qui entrent dans la compoſition de pluſieurs médicamens, comme

L'Emplâtre de plomb ou ſaturnin,
de Céruſſe,
de Minium,
de Nuremberg.
L'Onguent *Nutritum*,
Le Sucre de Saturne.

Ces remédes s'emploient dans les vieux ulcères où les ſucs ont contracté quelque acrimonie : ils ſont particuliérement indiqués, lorſqu'il faut en même-tems raffermir les extrêmités des vaiſſeaux qui forment une chair molle dans le fond de l'ulcère.

L'uſage du plomb a été ſi vanté par les Anciens, que Paracelſe l'appelle la quatriéme colonne de la Chirurgie. Ils recommandoient qu'on ſe ſervît d'un mortier de plomb pour faire les compoſitions qu'on doit appliquer dans les maladies où la douleur ſe fait ſentir, comme ſur les hémorroïdes, les brûlures, les ulcères chancreux, &c. ils le croyoient calmant par une vertu particuliere & occulte, que les Phyſiciens de nos jours attribuent au mercure que ce métal contient, & que nous ſçavons être très-contraire au fluide nerveux : auſſi ceux qui travaillent ſur le plomb ou qui ſe ſervent de ſes préparations, ſont ſujets à la paralyſie. (*a*)

TROISIÉME CLASSE.

Anodyns ſtupéfians ou Narcotiques.

Les narcotiques ſont des remédes qui engourdiſſent le ſentiment de la partie ; ces médicamens ſont preſcrits

(*a*) *Ramazzini, Libr. de Morb. artific.*

dans toutes les douleurs exceſſives, mais il faut en uſer avec grande circonſpection, de crainte que la partie engourdie ne devienne incapable de fonctions ; ces remédes ſont

La Juſquiame,	la *Bella-Dona*,
la Ciguë,	le Cynogloſſe,
la Morelle,	le Pavot d'où ſe tire l'opium.
la Mandragore,	

Les compoſés ſont

Les Huiles de Pavot,	Le Baûme tranquille & autres.
de Mandragore,	Les Gouttes anodynes, ou *laudanum* liquide.
de Juſquiame,	
L'Emplâtre de Ciguë,	
de Nicotiane.	

Tous les narcotiques ſont viſqueux & glutineux ; (*a*) ils contiennent beaucoup d'huile fœtide d'une odeur aſſoupiſſante ; ils ont tous à peu près les mêmes principes : l'on ſe ſert intérieurement de l'opium qui entre dans pluſieurs compoſitions, comme dans la thériaque & autres : le cynogloſſe donne ſon nom à une compoſition de pilules que l'on preſcrit dans les toux opiniâtres, *ad conciliandum pectoris ſilentium* ; mais dans l'uſage externe, les narcotiques doivent être ſuſpects, & on ne doit les employer que dans les cas urgens avec grande modération.

Ces médicamens ont été mis au rang des remédes les plus froids ; l'expérience au contraire, annonce qu'ils ſont chauds ; l'opium eſt ſudorifique, & met le ſang en mouvement, n'eſt-ce pas l'effet d'un médicament chaud ? Une teinture d'opium faite dans l'eau & appliquée ſur des parties excoriées, & ſur des ulcères ſuperficiels,

(*a*) Il y a une grande différence entre les remédes viſqueux & les mucilagineux ; ceux-ci froiſſés entre deux doigts, les lubrifient & les font gliſſer l'un ſur l'autre ; les premiers, au contraire, les collent par la tenacité de leurs parties : je fais cette diſtinction, parce que les Auteurs confondent aſſez ſouvent ces deux qualités.

montre

montre qu'il est chaud & irritant : il cause une douleur qui dure quelques minutes, comme font les liqueurs spiritueuses. Les narcotiques appliqués extérieurement, épaississent les liqueurs, & empêchent l'abord des esprits dans la partie. (*a*)

On a remarqué que les narcotiques étoient dépilatoires ; ils peuvent produire cet effet, en épaississant les sucs qui étoient destinés à la nourriture des poils, & qui en étant privés, se desséchent & tombent, d'ou s'ensuit l'alopécie.

Nous allons examiner plus particuliérement les cas & les circonstances où les anodyns conviennent, & la méthode de les administrer.

SECONDE PARTIE.

PARMI les symptômes & accidens qui accompagnent les maladies, il y en a de fort pressans, & qui indiquent des moyens qu'on doit employer sans délai : après l'hémorragie menaçante, la douleur est sans contredit l'accident le plus urgent : la douleur persévérante, quoique peu vive, occasionne l'insomnie, la dissipation des esprits, & l'épuisement du corps ; ce qui peut causer des désordres terribles dans l'œconomie animale. Quels accidens ne produisent pas les douleurs violentes ? Les délires, les convulsions, & enfin la mort n'en sont que trop souvent les suites ; il ne faut donc pas tarder d'y apporter remède, car tous les momens sont longs pour un malade qui souffre, quelque promptitude qu'on ait à employer les secours capables de lui procurer du soulagement : *Dolori quam citissimè occurrendum, neque committendum ut diutiùs crucientur ægri, quibus in desiderio vel magna celeritas mora est :* (*a*) les conseils & la con-

(*a*) Voyez la sçavante Dissertation sur l'*opium* par M. Alston ; Essais de la Societé d'Edimbourg.

(*b*) *Heister. Instit. Chir, Libr.* 3.

duite d'un Chirurgien éclairé, seront l'unique ressource des malades dans des conjonctures si tristes ; il faut qu'il joigne à la connoissance exacte de la structure & de l'action des parties affectées, celle de la nature, de la cause & de l'état actuel de la maladie ; qu'il tire ses indications du tempérament, de l'âge, du sexe & des forces du malade ; & qu'il connoisse à fond les médicamens, leur maniere d'agir, & les effets qu'ils peuvent produire relativement au cas où on les applique : c'est peut-être plus par l'étendue des lumieres qu'il faut avoir, que par le triste & cruel état d'où l'on tire un malade qui souffre, qu'*Hippocrate* a regardé la cure de la douleur, comme une œuvre divine, *divinum est opus dolorem sedare.*

Pour donner des régles certaines sur l'usage & l'application des anodyns, je traiterai des maladies où la douleur se fait sentir, j'exposerai les cas où les différentes espéces d'anodyns doivent être appliquées, ayant égard à l'état de la maladie & aux parties affectées ; je le ferai avec le plus de précision qui me sera possible, pour me restreindre dans les bornes d'un Mémoire académique.

Usage des Anodyns dans les inflammations.

Deux grandes puissances font jouer notre machine ; les vaisseaux & les liquides : tant que ces deux forces sont en équilibre, que les liquides agissent sur les vaisseaux comme il convient, & que la réaction de ceux-ci est proportionnée, toutes les fonctions s'exécutent parfaitement ; mais lorsque l'un ou l'autre de ces agens s'éloigne de la juste proportion où ils doivent être, la machine se sent bien-tôt de ce désordre.

Lorsque les vaisseaux agissent trop fortement, la coction trop prompte des sucs produit une quantité surabondante de sang ; *la masse en devient moins coulante & moins méable*, les liquides sont retenus dans les vaisseaux, de-là des embarras dans la circulation, qui forment *engorgement* dans quelque partie. La foiblesse de l'action des vaisseaux qui se laissent accabler & engager

par les liquides, peut aussi y donner lieu ; de-là les varices, les échymoses & les extravasations qu'on trouve dans les scorbutiques & autres : mais lorsqu'avec la grossiéreté & la surabondance du sang, les vaisseaux se resserrent par la gene & la contrainte de leurs parois, le passage du sang par les extrémités capillaires des artères, *dont l'action n'est néanmoins ni empêchée, ni abolie*, est interdit ; les vaisseaux en sont remplis, cet embarras ou cette interruption dans la circulation se nomme *constriction*, & caractérise la vraie *inflammation*.

On voit par-là qu'il ne s'agit pour calmer la douleur dont toute inflammation est accompagnée, que de rendre la masse du sang plus coulante, & de procurer la détente des vaisseaux obstrués : le meilleur & le principal anodyn dans ces cas, est de les desemplir par d'abondantes saignées, selon la grandeur de l'inflammation ; ce n'est point la déplétion qu'il faut avoir en vûe ; le but est de calmer l'irritation, le froncement & la crispation des vaisseaux, & de donner de la fluidité aux humeurs qui oppriment les solides ; c'est ce qu'opère la saignée par la spoliation ou le dépouillement de la partie rouge qui est la plus grossiere des humeurs ; les sucs blancs augmentés en proportion de la soustraction qu'on aura faite, seront alors plus en état de détremper les humeurs arrêtées, & les vaisseaux plus à l'aise opéreront la résolution des matieres dont ils étoient accablés ; l'Auteur de l'Essai physique sur l'œconomie animale, ne laisse rien à désirer sur cette matiere, dans la seconde partie de cet excellent ouvrage, qui a pour titre, l'*Art de guérir par la saignée.*

La saignée est le meilleur anodyn dans les inflammations.

Nous allons examiner les autres secours qui contribuent avec la saignée, à calmer la douleur occasionnée par la réplétion des vaisseaux qui sont le siége de l'inflammation.

La pratique des Anciens ne peut être rapportée pour exemple ; ils employoient dans le commencement des inflammations des remédes froids & astringens, pour

deux raiſons principales ; la premiere étoit de précaution, pour reſſerrer les vaiſſeaux, & empêcher la fluxion & l'augmentation de la tumeur ; la ſeconde leur paroiſſoit curative. L'inflammation eſt une intempérie chaude ; il faut donc, diſoient-ils, la combattre par des médicamens contraires ; ils uſoient à cet effet, des remédes froids que l'on appelle *répercuſſifs :* dans le progrès de l'inflammation, ils mettoient en uſage les anodyns mucilagineux, mais ils ne manquoient pas d'y joindre des médicamens gras, tel que l'huile roſat, qui, ſelon eux, rafraîchiſſoit, relâchoit & adouciſſoit. Nous ne pouvons adopter une pareille pratique : les remédes répercuſſifs pourroient quelquefois avoir lieu dans le commencement des inflammations, mais leur uſage doit être ſoumis à une grande circonſpection ; il faut, ſelon la théorie que nous venons d'expoſer, avoir recours aux adouciſſans ; mais les relâchans étant des remédes huileux, ils ne peuvent en aucune façon avoir lieu ; non pas, comme on dit, qu'ils bouchent les pores, & empêchent la tranſpiration ; car les huiles ne pouvant ſe mêler à l'eau, & la matiere de la tranſpiration étant aqueuſe, il ſuit de cette immiſcibilité que les huiles ne peuvent boucher les pores de la peau. La raiſon de leur pernicieux effet n'en ſera pas pour cela difficile à comprendre, car la chaleur de la partie les rancit, & change leur caractere bienfaiſant en une propriété ſtimulante & irritante, qui loin de remédier à l'inflammation, en augmente les accidens, en cauſant des ſuppurations, quelquefois même des gangrénes qui ne ſurviendroient point à une maladie commiſe aux ſoins d'un Chirurgien éclairé.

La Chirurgie moderne a beaucoup ſimplifié les formules ; les progrès qu'on a faits dans cette ſcience ont fait reconnoitre que l'indication raiſonnée doit être la régle de l'adminiſtration des remédes ; & comment accorder avec l'indication ces formules bizarres où l'on fait entrer ſept ou huit médicamens qui ont tous des vertus différentes & contraires ? On emploie ordi-

nairement avec succès le seul cataplasme *è micâ panis*, connu de tout le monde : en voici cependant la formule la plus usitée.

Cataplasme anodyn.

Mie de pain blanc ℥ iv.
Lait ℔ j ; faites-les cuire, ajoutez-y
jaunes d'œufs n°. ij.
Safran en poudre ℈ j.

Ce cataplasme qu'on applique dans presque tous les cas inflammatoires, ne plaît pas à tous les Praticiens ; quelques-uns veulent qu'on le fasse avec l'eau, parce que le lait est susceptible d'acescence ; mais en renouvellant son application trois fois par jour, en ôtant avec soin les restes du précédent, & en faisant sur la partie une lotion appropriée à l'inflammation, l'on évitera cet inconvénient ; le lait étant plus adoucissant que l'eau commune, doit procurer de meilleurs effets. (a)

On observe dans l'usage de ce cataplasme, deux choses qui sont relatives à la voie que prend la matiere d'une tumeur qui se termine par résolution. Quand la matiere se dissipe par les pores de la partie, on sçait qu'alors le cataplasme est moite, quelquefois fort mouillé, & qu'il se léve très-facilement : si elle est resorbée, le cataplasme est sec, très-adhérent à la peau, & par conséquent difficile à enlever : & quand la résolution se fait par l'une & l'autre de ces deux voies, le topique est médiocrement humide & tient un peu.

Dans le premier cas, si on laisse le cataplasme un peu de tems, il se refroidit par la matiere de la transpiration, & il devient au moins inutile, puisqu'il ne peut pénétrer les humeurs & les délayer que par les vapeurs

(a) J'ai pensé que le ferment du pain pouvoit beaucoup contribuer à la dépravation acide qui survient à ce médicament. Pour m'en assurer, j'ai fait faire du pain sans levain pour en composer le cataplasme anodyn, qui s'est conservé plus long-tems sans s'aigrir ; mais la tenacité de ce médicament doit faire préférer le pain ordinaire, en observant les précautions dont j'ai parlé.

douces & déliées, qui sont l'effet de la chaleur modérée qu'on lui donne : dans la seconde circonstance, c'est-à-dire, lorsque la résorbtion a lieu, le cataplasme de dessèche autant par l'évaporation de l'aqueux, que par *intus-susception*. Un seul moyen remédiera à ces deux inconvéniens, en conservant la chaleur dans le premier cas, & empêchant la dissipation des particules aqueuses dans le second : c'est de recouvrir la compresse sur laquelle le cataplasme est étendu, d'un taffetas gommé ou ciré qui soit plus grand que la compresse & qui la déborde en tous sens ; on enveloppe ensuite la partie avec des serviettes chauffées ; par ce moyen la chaleur du reméde se conserve, & l'on n'en craint point le desséchement, l'évaporation étant impossible à travers le taffetas gommé : ce moyen qui m'a été communiqué il y a quelque tems par un Chirurgien attentif à tout ce qui peut contribuer à la perfection de notre art, m'ayant paru aussi sensible que sensé, j'ai voulu l'expérimenter ; j'ai eu la satisfaction de laisser dans diverses circonstances un cataplasme l'espace de douze heures sans qu'il soit devenu froid, & la partie étoit moîte, comme si elle sortoit d'un bain.

Il y a des Praticiens qui appliquent en premier lieu un linge fin sur la partie enflammée, & le cataplasme par-dessus ; ils évitent par ce moyen l'adhérence que la résorbtion pourroit causer.

Les Anciens manquoient rarement d'associer aux anodyns quelques remédes capables de donner du jeu aux vaisseaux : les inflammations se faisoient, selon leur sentiment, par fluxion & débilité de la faculté expultrice ; ce que nous rendons en termes équivalens, en disant, que le sang s'arrête dans les parties par la foiblesse du ressort des solides : il faut toujours y avoir égard. Il y a certaines parties, par exemple, où les anodyns émolliens seroient dangereux, sans le mêlange des résolutifs ; l'on a remarqué que l'inflammation des bourses augmentoit par l'application des remédes capa-

bles de procurer le relâchement...... *tumori in scroto laxantia non conveniunt, duplò enim exinde fiet tumor* (a) Les humeurs arrêtées & épaissies ne peuvent se détremper & devenir plus coulantes, sans une certaine augmentation de volume, cela se comprend facilement; mais la nature de ces parties qui sont laches & pendantes, peut aussi beaucoup y contribuer, (b) aussi-bien que la ténuité des vaisseaux éloignés du principe du mouvement, & dans lesquels, par conséquent, la circulation doit être lente; c'est dans ces cas qu'il faut allier méthodiquement les résolutifs aux anodyns.

Cataplasme Anodyn résolutif.

Racines d'*althæa* ℥iv. feuilles de mauve & de parietaire, de chacune deux poignées: faites cuire dans suffisante quantité d'eau, passez la pulpe à travers un tamis de crin: ajoutez-y farines de féves & d'orobe, & poudres de camomille & de melilot, de chacune parties égales, pour donner la consistance requise.

Lorsque les inflammations ne présentent aucune indication qui exige l'usage des résolutifs, le cataplasme de mie de pain (qui l'est cependant un peu) ou l'application des plantes émollientes cuites & réduites en pulpe, suffiront.

Il y a des inflammations ou les anodyns ne conviennent point; telles sont les parotides, les bubons & autres tumeurs, lorsqu'elles sont critiques, ou la suppuration est essentiellement nécessaire, & où l'on doit la procurer par les maturatifs, &c.

Usage des Anodyns dans les Eréſipelles.

L'inflammation superficielle & ardente se nomme *éresipelle*; cette maladie attaque sur-tout la peau & les

(a) *Joan. W[illegible] method. med. pag.* 154.

(b) L'expérience en fait voir tous les jours la verité dans les phymosis avec inflammation, dont on obtient la résolution plus facilement en tenant la verge couchée sur le ventre, afin de faciliter le retour du sang; l'on n'évite même fort souvent la gangrene que par cette attention.

parties membraneuſes : il faut dans cette indiſpoſition avoir égard à l'acrimonie que la bile (dont la ſécrétion ne s'eſt point faite) a contractée, & qui irrite & fronce les tuniques des artères capillaires. Les ſaignées eſſentielles dans toutes les maladies inflammatoires, ne doivent point être négligées ; les topiques doivent être adouciſſans, l'eau de guimauve eſt très-bonne. (*a*) Il faut être bien réſervé dans l'uſage des ſpiritueux, leſquels ſont très-pernicieux, par les coagulations qu'ils cauſent. (*b*) On peut cependant dans le déclin, ſe ſervir d'eau-de-vie en petite quantité dans les fomentations ; elle peut aider la réſolution en donnant du ton, & adoucir en fourniſſant au véhicule quelque choſe d'huileux volatil, qui le rend auſſi plus inſinuant.

Dans l'éréſipelle œdémateux, il faut ſe ſervir des anodyns légérement diaphorétiques ; telles ſont la décoction de fleurs de camomille, de melilot ou de ſureau.

On ne ſe ſert que de fomentations, lorſque les inflammations ſont ſuperficielles, parce que cette forme ſuffit pour remplir les vûes que l'on a. Un cataplaſme ſurchargeroit inutilement la partie ; on a de plus l'avantage de pouvoir renouveller les fomentations ſans toucher à l'appareil ..... *Liquidiora ſunto*, dit un Praticien, *ſi quidem cuticularis dolor eſt, non ita liquida ſi is altiùs cruciat, id quod in anodynorum uſu ſemel dictum ſit.*

Uſage des Anodyns dans l'Ophthalmie.

L'Opththalmie ou inflammation de la conjonctive, eſt une des maladies contre laquelle on trouve dans les Auteurs un aſſemblage informe de formules de vertus toutes contraires, qui paroiſſent cependant laiſſées à une alternative indifférente : pour réduire tous ces médicamens à leur juſte valeur, il faut examiner l'indication que

(*a*) Le terme d'*Eau* ne doit pas ſe prendre ſtrictement, il ſignifie ici *Décoction*.

(*b*) Voyez l'Art de guérir par la ſaignée, ſect. 3. chap. 3.

que la maladie présente, & les employer suivant l'exigence du cas : je distinguerai pour cet effet les ophthalmies, en celles qui viennent de causes externes, & en celles qui viennent de causes internes.

Lorsque quelqu'un vient de recevoir un coup contondant sur l'œil, les Praticiens y appliquent sur le champ les répercussifs astringens, comme l'alun dissout & battu avec le blanc d'œuf; ce médicament resserre les vaisseaux par son astriction, & empêche leur engorgement; le premier instant passé, ces médicamens ne sont plus d'usage; il faut employer les spiritueux pour résoudre les liqueurs stagnantes, tels sont l'eau vulnéraire, ou l'eau-de-vie simple, ou camphrée; cela convient dans la contusion & l'échymose; mais lorsqu'il survient inflammation, il faut se servir des anodyns, parmi lesquels ceux qui sont un peu résolutifs, doivent être préférés, sur-tout dans le premier tems; tel est le collyre suivant.

Collyre Anodyn résolutif.

Eau de roses & de plantain, de chacune ℥ iij.
Safran en poudre ℈ j.

Si avec ce secours (& celui des saignées & du régime que nous supposons toujours) l'inflammation ne se modère pas, qu'au contraire elle augmente, il faut employer les anodyns purement adoucissans : le lait, surtout celui de femme, remplit alors l'indication; ou le sang de pigeon, dont on fait tomber quelques gouttes dans l'œil, en appliquant par-dessus, le cataplasme suivant décrit dans *Aquapendente* au sujet des playes de l'œil.

Cataplasme Anodyn pour l'œil.

Pulpe de pommes cuites ℥ ij. jaunes d'œuf n°. ij. pulpe de casse récemment tirée ʒ vj. mucilages de graines de *Psyllium* & d'*Althæa*, de chac. ℥ ſ. & un peu de farine d'orge pour donner de la consistance.

Paré recommande fort le ſuivant qui peut s'employer dans la même circonſtance.

> Mucilages de ſemences de *pſyllium* & de coings ; de chac. ℥ ſ. mie de pain blanc, infuſée dans du lait. ℥ ij. eau de roſes ℥ ſ.

Lorſque l'inflammation commence à diminuer, il faut aſſocier les réſolutifs aux adouciſſans, puis paſſer entiérement à ceux-là ; car ſi on perd de vûe le reſſort des ſolides, rien n'eſt plus ordinaire que de conſerver une rougeur habituelle à la conjonctive & à la membrane interne des paupiéres qui en eſt une continuité, & qui ſont toujours affectées conjointement ; rougeur qui n'eſt plus une inflammation, mais une dilatation variqueuſe des vaiſſeaux, (*a*) dont j'ai obſervé l'augmentation par l'uſage des aqueux mucilagineux, comme l'eau de guimauve, & autres ſemblables.

L'entrée de quelques corps étrangers peut être une cauſe externe d'ophthalmie ; ſi on les apperçoit, on tâchera de les faire ſortir avec le bout du ſtylet : ſi ce ſont des pouſſieres fines, les anodyns les plus mucilagineux ſont indiqués, mais en forme liquide, pour qu'ils puiſſent être employés en *ablution* ; c'eſt le cas de ſe ſervir d'une décoction d'*Althæa*, ou de graine de lin : il eſt aſſez d'uſage de mettre dans l'œil une graine d'orval (*horminum*) qui par le mucilage qui s'en détache, peut entraîner ces petits corps étrangers.

Lorſque les particules irritantes ſont ſorties, l'inflammation ſe termine bien-tôt avantageuſement : ſi cependant elle avoit fait beaucoup de progrès, & que la douleur fût grande, on pourra ſe ſervir de ce collyre.

(*a*) Elle ſe diſtingue facilement : dans l'inflammation la conjonctive eſt unie, & la couleur blanche ſemble être changée en une rouge : la rougeur variqueuſe eſt moins vive, les vaiſſeaux ſont plus élevés que la membrane, & paroiſſent comme noués. La douleur d'ailleurs n'eſt pas ſi violente que dans le cas inflammatoire.

Eaux de roses, de plantain, & de fenouil, de chac. ℥ j. Sucre de saturne, iv. gr. Safran vj. gr. On en fera tomber quelques gouttes dans l'œil, trois ou quatre fois par jour.

Les ophthalmies de causes internes, sont de nature différente; les unes sont purement sanguines, & les autres tiennent un peu de l'érésipelle œdémateux; dans celles-ci la rougeur n'est pas si considérable, & la conjonctive, comme boursoufflée, forme un bourrelet autour du cercle de la cornée transparente: ces deux maladies exigent un traitement différent.

L'ophthalmie phlegmoneuse demande des remédes anodyns résolutifs dans son commencement, & des adoucissans dans son progrès & dans son état, à peu près comme celle de cause externe; il faut se servir des aqueux mucilagineux, sur-tout si elle est séche ou bourgeonnée; il est très-important de tenir le ventre libre, & de faire observer une diette humectante & rafraîchissante; l'on a vû des ophthalmies épidémiques qui se terminoient toutes par une diarrhée critique.

Les Auteurs recommandent qu'on ait recours aux narcotiques, si la douleur est excessive; tels sont les trochisques blancs de *Rhasis*, dont voici la composition & l'usage.

Collyre blanc.

Gommes arabique, adragant, & amydon, de chac. ℥ j. Ceruffe lavée ʒ iſ. Opium, viij gr. mis en trochisques avec le blanc d'œuf: on en dissout deux gros dans du lait de femme pour un collyre.

Ou

Ceruffe lavée dans eau de roses, puis desséchée ℥ ij. Camphre ℈ j. mêlés avec le blanc d'œuf pour en dissoudre dans du lait.

On recommande de diminuer la dose de l'opium ou de l'augmenter, selon le progrès ou la diminution de la douleur ; mais il y a des Praticiens ausquels l'usage de l'opium a paru très-suspect : il peut, selon eux, débiliter la vûe, & causer l'opacité de la cornée transparente ; c'est en incrassant qu'il peut produire ce dernier effet.... *à stupefacientibus*, dit Galien, *vis oculi omnino lœditur, ut nihil vel hebetiùs vident ; hinc quoque relinquitur dura quædam dispositio tunicarum quæ non facilè corrigitur :* (*a*) Houlier dit que la décoction des fleurs de melilot, remédie aux inconvéniens qui pourroient résulter de l'usage de l'opium.

Les aqueux mucilagineux ne conviennent point dans les ophthalmies séreuses ; il faut des collyres qui en calmant, donnent du ressort aux vaisseaux, & qui soient absorbans, sur-tout si les larmes ont quelque acrimonie : tel est le collyre suivant.

> Eau de roses & de plantain, de chac. ℥ ij. Eau de morelle ℥ j. vitriol blanc & tuthie, de chac. ʒ j. dont on fera tomber quelques gouttes dans l'œil, sur lequel on appliquera ensuite une compresse trempée dans la décoction de fleurs de camomille ou de sureau, lorsque les paupiéres sont bouffies & oedémateuses.

La conjonctive peut être enflammée par la matiere de la suppuration des ulcères, qui sont quelquefois communs à cette membrane & à la cornée opaque, & par lesquelles la membrane uvée fait saillie, ce que l'on nomme *staphylomes* ; pour guérir cette maladie, il faut traiter l'ulcère avec des collyres secs qui soient absorbans & dessicatifs, comme la tuthie, le vitriol blanc & le sucre candi, réduits en poudre, que l'on souffle sur l'ulcère avec un tuyau de plume, ou un fétu de paille ; il faut y joindre un bandage, qui par une douce com-

(*a*) *Galen. Libr.* 4. *de Compos. medic.*

preſſion, maintienne l'eſpéce de hernie que ces ulcères produiſent.

Le ſucre candi broyé dans un mortier de plomp, juſques à ce qu'il ſoit devenu noir, eſt, ſelon Etmuller, un excellent remède dans toutes les ophthalmies.

Les Auteurs ne permettent l'uſage des topiques dans cette maladie, qu'après l'adminiſtration des remédes généraux. *Sydenham* preſcrit le collyre qui ſuit pour toutes les inflammations de l'œil ; Eaux de plantain, de roſes rouges & de frai de grenouilles, de chac. ℥ j. Poudre de tuthie ʒ j. & il ajoute qu'il ne faut pas s'en ſervir que le malade n'ait été purgé ; *At non incipiendum niſi poſt primam purgationem.* (a)

Avicenne veut que l'on differe l'uſage des collyres juſques au troiſiéme jour; *& oportet ut in ophthalmia, quantum poſſibile eſt, retardetur collyriorum adminiſtratio uſque ad tres dies* (b) : ce retard eſt preſcrit ſcrupuleuſement : l'obſervation avoit montré apparemment à ces Praticiens, que les topiques agiſſoient bien plus efficacement lorſqu'on avoit pris quelques meſures du coté du vice des humeurs, & cela eſt très-utile dans les ophthalmies de cauſe interne, la cauſe méritant plus d'attention que l'effet : mais ce précepte ne peut avoir lieu ſi la cauſe eſt externe ; dans ce cas les topiques doivent être appliqués ſans délai. C'eſt pour fixer le précepte, que j'ai rapporté le ſentiment des Anciens ſur l'application des collyres.

Uſage des Anodyns dans les Squinancies.

La Squinancie eſt une maladie dans laquelle le larinx, le pharinx, & tout l'intérieur de la gorge ſont enflammés. C'eſt une des maladies inflammatoires qui demande, par le lieu qu'elle occupe, les remédes les plus prompts ; le moindre délai dans leur adminiſtration, peut etre d'une conſéquence infinie pour la vie des malades. *Occaſio præceps*, dit *Hippocrate* (c) ; c'eſt ſur-tout

(a) P[illegible] in morb. curand.
(b) Fen. 3. Tract. 1. cap. 9.
(c) Aphoriſ. 1.

dans cette maladie où cette ſentence a lieu. Les ſaignées rempliſſent l'indication principale : on les proportionne à l'état de l'inflammation : elles doivent être copieuſes & promptement répétées dans les ſquinancies *jugulantes*. La ſaignée eſt le reméde le plus efficace, & dont l'effet eſt le plus prompt ; une ample boiſſon eſt abſolument néceſſaire, & les lavemens ſont fort utiles ; enfin tout ce qui peut humecter & relâcher. Les topiques ſont la moindre partie du traitement ; il ne faut pas cependant les négliger. Il eſt d'uſage de ſe ſervir dans les premiers tems de gargariſmes acidulés avec l'eſprit de ſoufre ou de vitriol : ces remédes ſont rafraîchiſſans & répercuſſifs ; mais il faut les ceſſer lorſque la maladie fait du progrès. Le lait tiéde eſt alors fort bon ; le ſyrop violat ou celui de mûres, battus dans de l'eau commune tiéde, ſont employés avec ſuccès.

Lorſque la douleur eſt exceſſive, on recommande l'uſage du gargariſme ſuivant.

> Semences froides & graines de lin, de chac. ʒ ij. faites une émulſion avec petit lait tiéde ℔ ſ. ajoutez ſyrop de diacode ℥ ij.

Lorſque la tenſion & l'inflammation ſont conſidérables, il n'eſt pas poſſible de ſe gargariſer (*a*) ; on applique alors ſur toute la partie antérieure du col, les anodyns relâchans, comme :

> Laine graſſe tirée d'entre les cuiſſes d'un mouton ; ſuffiſante quantité ; imbibez-la d'huile de lis tiéde, pour appliquer chaudement, en la renouvellant trois fois par jour.

Riviere eſtime le Liniment ſuivant.

> Huile de camomille, de lis, & d'amandes douces, de chac. ℥ j. Graiſſe de poules, & beurre frais, de chac. ℥ jſ. Safran ℈ j.

(*a*) Il eſt toujours dangereux de le faire en agitant la liqueur ; la meilleure façon eſt de ſe pancher en arriere, pour que le gargariſme agiſſe ſimplement;

Les Auteurs recommandent expressément d'ajouter les résolutifs aux anodyns : parce que le relâchement que les anodyns onctueux peuvent causer, est capable de faire augmenter l'inflammation ..... *ne pars suâ naturâ mollis & laxa magis relaxetur, & fluxioni recipiendæ magis idonea reddatur.*

Le nid d'hirondelles qu'on a regardé comme un spécifique assuré dans les inflammations de la gorge, est purement résolutif; on peut le mêler (selon l'indication) au cataplasme de mie de pain ; ou se servir du suivant qui est très-composé.

Cataplasme Anodyn résolutif.

Un nid d'hirondelles; feuilles de mauve & de violier, de chac. une poignée. Racines d'*Althæa* & de lis, de chac. ℥ß. Figues grasses n°. iij. Fleurs de camomille & de melilot, de chac. une pincée : faites cuire le tout en putrilage : ajoutez farines d'orge, de semences de lin & de fœnugrec, de chac. ℥ iij. Safran ℈ j. Beurre frais ℥ j. Huiles de camomille & d'amandes douces suffisante quantité pour faire un cataplasme.

Il y a des squinancies fausses ou pituiteuses où la douleur n'est point vive, ni la fiévre violente ; j'ai vu employer dans ce cas, l'eau d'orge, le miel rosat, avec quelques gouttes d'esprit de vitriol, pour gargarisme : l'eau vulnéraire, ou l'eau-de-vie, avec un tiers d'eau commune, sont aussi fort bonnes ; il faut éviter les lotions trop spiritueuses qui causeroient l'induration des amygdales, maladie fort incommode & de difficile guérison.

Usage des Anodyns dans les Hémorroïdes.

La situation des veines hémorroïdales, la grossiereté du sang qu'elles contiennent, & la lenteur de son mou-

comme un bain, & qu'il n'irrite pas les parties enflammées : *Gargarisatio molestiam & dolorem intendit, propter luctam aeris cum aquâ.* Etmull. colleg. pract. compend.

vement, les rendent fort susceptibles de dilatation. Ces varices, que l'on nomme simplement hémorroïdes, causent des douleurs très-cruelles qui semblent devoir être attribuées, moins à la dilatation apparente du vaisseau (*a*) qu'à l'engorgement inflammatoire & profond qu'elle cause, en obstruant tous les petits rameaux veineux qui aboutissent au point dilaté, & conséquemment les capillaires artériels d'où ils partent : les abscès que les hémorroïdes habituelles & douloureuses produisent très-souvent, sont une preuve de l'inflammation qui y survient.

Les topiques qui sont d'usage pour calmer la douleur dont les hémorroïdes sont accompagnées, seroient trop longs à décrire ; il n'y a personne qui n'indique un reméde particulier que l'on donne pour infaillible : les Praticiens autorisent fort le Liniment suivant.

> Graisse de poule ℥ ſ. Pulpes de pommes cuites sous les cendres ℥ j. Safran oriental ʒ ſ. Onguent *populeum* ʒ j. & un jaune d'œuf.

Le Liniment qui suit est aussi très-anodyn.

> Huile de lin ℥ ſ. Huile de buis ℈ j. pour appliquer avec du coton.

Horstius dit que les fleurs de linaire cuites dans le saindoux, sont tellement anodynes, qu'il regarde ce reméde comme miraculeux : si on le veut plus calmant, on prendra :

> Onguent de linaire ℥ j. Huile de jusquiame ʒ ij. Sucre de saturne ℈ j.

On peut appliquer le cataplasme anodyn de mie de pain, & y ajouter l'huile de violettes & autres ; le beurre frais bien agité dans un mortier de plomb jusqu'à ce qu'il soit devenu noir, passe pour un fort bon reméde. *Sydenham* prescrit la mixtion suivante pour topique, elle est stupéfiante.

(*a*) L'Anévrisme vrai, qui est une dilatation artérielle, n'est pas douloureux.

Faites

Faites dissoudre litharge ℥ij. dans eau de frai de grenouilles ℥iv. & ajoutez *opium* ℈j. Il faut tenir sur les hémorroïdes un linge mouillé dans ce médicament, & en injecter deux ou trois cueillerées, si elles sont internes.

Tous ces remédes sont fort bons; les stupéfians appaisent la douleur pour le tems que le médicament opère: son effet passé, la douleur se fait sentir de nouveau, & quelquefois plus violemment. Les relâchans calment aussi, mais ils ne facilitent pas le cours du sang; ils paroissent, au contraire, comme l'a fort bien observé *Wedelius*, procurer une plus grande dilatation. Les saignées & les autres secours qui se tirent du régime, & des remédes intérieurs administrés par un Chirurgien méthodique, seront plus efficaces que tous les remédes externes. Les demi-bains d'eau ou de lait tiéde, dans lequel on a fait bouillir les fleurs de bouillon blanc, les feuilles de morelle ou de jusquiame, peuvent délayer & détremper le sang caillebotté dans le vaisseau variqueux, & la résorbtion pourra se faire, (à l'aide des autres secours) en appliquant sur la partie le sachet des plantes anodynes qui auront servi à faire la décoction.

Mais, à mon avis, rien n'est au-dessus des fumigations: les Auteurs les prescrivent de deux manieres différentes; quelques-uns veulent que l'on prenne la graine de jusquiame, & les feuilles de *Verbascum* séches, auxquelles on ajoutera du soufre, pour en recevoir la fumée sur les charbons ardens, par un tuyau fait en forme d'entonnoir: d'autres conseillent de recevoir la vapeur d'une décoction anodyne sur une chaise de commodité: *Pigray*, pour cet usage, prescrit la formule suivante.

Feuilles de mauves, d'*Althæa*, de pariétaire & de violier, de chac. une poignée; feuilles de bouillon blanc, deux poignées; fleurs de camomille & de melilot de chac. une pincée; semences de lin &

de fœnugrec, de chac. ℥ſ. le tout bouilli dans une ſuffiſante quantité d'eau pour en recevoir la fumée ſur une chaiſe commode.

Lorſque cette décoction ſe refroidit, on peut y jetter un morceau de fer rougi & bien ardent : j'ai expérimenté pluſieurs fois ce reméde avec ſatisfaction, & je le préfére à la fumigation ſur les charbons, dont les vapeurs ſont plus ſéches & moins délayantes ; le feu actuel a d'ailleurs des inconvéniens par rapport aux impreſſions qu'il peut faire. Les vapeurs de l'eau ſont plus fines, & plus déliées, elles doivent donc opérer plus efficacement : tout le monde ſçait de quels effets ſont capables les corpuſcules qui ont le plus de ténuité, lorſqu'ils agiſſent *per modum unius*. La méchanique dans la force des cables mouillés, & la phyſique dans les hygrométres artificiels & naturels, nous en fourniſſent des exemples. Perſonne n'ignore que l'humidité imperceptible qui eſt répandue dans l'air avant que la pluie en ſoit formée, ne gonfle extraordinairement les ais des portes & des fenêtres, quoiqu'elles ſoient d'un bois ſolide & compacte ; cela eſt ſenſible par la difficulté que l'on éprouve à les ouvrir lorſque l'air eſt humide. Je rapporte ces exemples inconteſtables, pour faire voir que les fumigations humides doivent être plus efficaces dans le traitement des hémorroïdes, que l'application de toute autre eſpéce de médicament.

Uſage des Anodyns dans les Panaris.

Il n'y a point de maladies externes où la douleur ſe faſſe ſentir plus vivement que dans les inflammations qui arrivent à l'extrémité des doigts, auxquelles on a donné le nom de Panaris. La ſtructure de ces organes eſt un appareil de douleur ; on ne trouve que tiſſus nerveux dans leur compoſition : la peau qui y eſt d'un ſentiment très-exquis, les tendons, leur gaîne & le perioſte, cauſent par leur nature, des douleurs inſupportables, lorſqu'ils ſont affectés.

La cure consiste à saigner copieusement le malade, selon la fiévre & la violence de la douleur, qui est plus ou moins vive, suivant le lieu où la matiere se forme : si l'on néglige la saignée, remède presque divin dans la cure des maladies inflammatoires, on risque de voir augmenter l'inflammation qui se communiquera bien-tôt du doigt affecté à toute la main, & quelquefois même à toute l'extrémité. Une diette exacte, une ample boisson, les lavemens rafraîchissans, coopéreront beaucoup à rendre le calme, & à prévenir les désordres qui surviennent assez ordinairement dans le panaris. Les répercussifs n'y conviennent jamais; on a remarqué que leur application avoit presque toujours été suivie de gangréne : il faut se se servir des anodyns ; tel est le cataplasme de mie de pain.

Riviere (a) rapporte qu'une fille ne dormoit pas depuis quatre jours par la douleur insupportable qu'elle ressentoit au doigt index de la main gauche à l'occasion d'un panaris. Il lui conseilla de mettre ce doigt dans l'oreille d'un chat : au bout de deux heures elle ne sentit plus aucun mal, & la suppuration étoit faite. Il assure que pendant cet intervalle, elle sentit une attraction manifeste qui faisoit souffrir l'animal.

Il indiqua (*b*) le même moyen à une Dame qui fut guérie par résolution dans l'espace d'un quart d'heure : elle sentit pendant ce tems une douleur très-vive à l'extrémité du doigt, & une chaleur qui montoit & descendoit le long du bras, & qui se faisoit sentir & s'appaisoit par intervalles : la douleur se communiqua enfin à l'oreille de l'animal, qui au rapport de l'Auteur, avoit peine à être contenu par deux hommes. Ces deux faits paroissent singuliers.

Les Panaris se terminant ordinairement par suppuration ; il faut associer les maturatifs aux anodyns, lorsque la douleur augmente, & qu'elle est pulsative. Les gens

(a) *Observ. 63. Cent. 4â.*
(b) *Observ. 19. Cent. 3â.*

du peuple y appliquent leurs excrémens avec ſuccès: on peut ſe ſervir des oignons de lis cuits ſous la cendre, & mêlés avec l'axonge de porc ou le beurre frais. Quelques Auteurs preſcrivent le cataplaſme de feuilles d'oſeille, & y ajoutent l'onguent *populeum* pour calmer : l'on eſt ſouvent obligé de procurer le relâchement des parties par des inciſions, ſans attendre la maturité parfaite de ces ſortes de tumeurs.

Uſage des Anodyns dans les inflammations blanches.

Les vaiſſeaux exſanguins ſont ſujets à une conſtriction qui fait ſéjourner les ſucs blancs dans leur cavité : cet embarras ſe fait appercevoir par un gonflement avec tenſion, ſans rougeur, avec douleur tenſive, qui quelquefois eſt aſſez aiguë; on le nomme inflammation blanche ou lymphatique.

Au printems de l'année 1742. quantité de Soldats étoient ſubitement attaqués, par une eſpéce d'épidémie, d'un gonflement de cette nature qui s'étendoit deſſous le menton, depuis une oreille juſques à l'autre, & dont le volume étoit conſidérable : il n'y avoit preſque jamais de fiévre ; on les ſaignoit cependant deux ou trois fois relativement à la pléthore ; & l'on appliquoit ſur la tumeur le cataplaſme anodyn de mie de pain : on les purgeoit deux ou trois fois de deux jours l'un, avec une pilule mercurielle: ce traitement leur procuroit une guériſon parfaite. Ceux qu'on négligea de purger avant la diminution de la tumeur, la garderent long-tems, & lorſque la réſolution s'en faiſoit, il ſurvenoit, par *métaſtaſe*, une inflammation aux bourſes, qu'il falloit traiter par les ſaignées & les topiques appropriés. Dès que la tenſion inflammatoire paroiſſoit diminuer, le purgatif achevoit la réſolution.

Uſage des Anodyns dans la Goutte, les Rhumatiſmes, &c.

La goutte, les rhumatiſmes, & les douleurs arthritiques qui cauſent des douleurs ſi vives, ſont des eſpéces

d'inflammation blanche. La transpiration empêchée par un froid humide, est assez communément la cause de ces maladies, sur-tout des deux dernieres ; parce que la transpiration auroit entraîné le sel essentiel dont nos humeurs doivent se débarrasser continuellement : de-là les humeurs sont chargées d'un *âcre fronçant*, qui se mêlant aux récrémens lubricans des articulations, irrite les parties nerveuses qui les environnent.

La saignée est essentielle, sur-tout quand l'irritation produit une inflammation sanguine ; si cet accident ne survient pas, on croit la saignée inutile ; & M. QUESNAY a remarqué qu'elle ne peut pas avoir tant de prise sur les inflammations blanches que sur les sanguines, parce que l'embarras est dans un genre de vaisseaux, où la spoliation que produit la saignée n'a pas lieu, à moins qu'on ne la pousse à l'extrême, à quoi les malades ne se déterminent pas ordinairement. (*a*)

La thérapeutique est dans certains Auteurs, bien opposée à l'étiologie de ces maladies : ils conseillent des ptisanes sudorifiques & dessicatives ; & pour topiques, les bains, les fomentations & les cataplasmes aromatiques ; tout cela n'est point anodyn. La diette lactée nous paroît plus profitable ; elle adoucit beaucoup : les crêmes de ris, de gruau, les coulis de lentilles ou d'autres légumes, enfin les farineux conviennent en alimens, parce que ces substances peuvent agir sur les sels par *inviscation*. L'on peut se servir du liniment suivant pour l'usage extérieur.

Jaunes d'œufs n°. ij. battus dans l'huile rosat, & appliquez par-dessus le cataplasme suivant.

Mie de pain blanc ℔ ſ. bouillie dans ſ. q. de lait ; mucilages de semences d'*althæa* ℥ ij. Farines de semences de lin & de fœnugrec, de chac. ʒ ij. Poudre de fleurs de camomille & de melilot, de chac. ℥ j. Safran ʒ j. Huile rosat ℥ ij.

(*a*) L'Art de guérir par la Saignée, pag. 221.

On s'eſt ſouvent fort bien trouvé de l'application d'un petit chien ouvert tout vivant.

Si la douleur eſt extrême, l'on conſeille d'avoir recours aux narcotiques; telles ſont les fomentations avec l'eau ou le lait, dans leſquelles on fait bouillir des feuilles de *ſolanum*, de juſquiame & de morelle, des racines de mandragore, des têtes de pavot, & autres.

Riviere recommande la mixtion ſuivante, qu'il dit ne devoir pas être laiſſée long-tems ſur la partie, à cauſe de ſa vertu ſtupéfiante.

> Eſprit-de-vin ſafrané ℥ iv. faites-y diſſoudre *opium* ʒ j. Camphre ℈ j. *Narcotica diù in parte retinenda non non ſunt, cùm calido nativo & nervis ſint inimica.* River.

Rien n'eſt au-deſſus des embrocations avec la graiſſe humaine, les huiles de vers, de petits chiens, d'*hypericum*, &c. elles relâchent les parties, embarraſſent les ſels, empêchent l'effet de leur acrimonie, & elles ne perdent pas leur caractère bienfaiſant, parce que les parties ſur leſquelles on les applique, ne ſont point le ſiége d'une inflammation ſanguine.

Uſage des Anodyns dans les Playes.

Les playes ſont des diviſions récemment faites en parties molles par cauſe externe : les playes ſimples n'ont d'autre indication curative que la réunion; mais lorſqu'elles ſont compliquées, elles demandent un traitement relatif aux ſymptômes qui les accompagnent, lequel ne différe en rien de ce que j'ai dit ſur les inflammations en général, ſi cet accident forme la contre-indication.

Les playes des parties nerveuſes ſont extrêmement douloureuſes. Le plus grand anodyn, & le meilleur moyen de prévenir ou de faire ceſſer les accidens, conſiſte ſouvent à débrider exactement les parties, qui par la ſection imparfaite de leurs fibres, cauſent tout le déſordre; l'on applique ſur toute la partie les cataplaſmes

anodyns émolliens & relâchans, si elle n'est point encore enflammée; c'est le traitement du dehors : mais dans l'intérieur, il faut éviter les remédes gras & digestifs : l'huile de térébenthine est le meilleur médicament qu'on puisse employer; l'expérience en a autorisé l'usage. Nous en avons un exemple remarquable dans une malheureuse saignée faite au Roi Charles IX. par un empirique, aux accidens de laquelle *Ambroise Paré*, Premier Chirurgien de ce monarque, remédia par un traitement méthodique vraîment digne des lumieres de ce grand maître. (*a*)

Il faut employer ce médicament un peu tiéde; la chaleur actuelle (*b*) lui donnera plus de vertu..... *frigidum inimicum nervis, calidum verò amicum.* (*c*)

Les Eaux thermales sont excellentes dans les tensions douloureuses qui accompagnent les playes des parties tendineuses; celles de Balaruc sont des plus estimées : personne n'ignore les bons effets que ces eaux produisirent dans un gonflement extraordinaire très-douloureux du bras gauche de M. le Duc d'Orleans, Régent, à la suite du coup de feu qui avoit intéressé les deux derniers tendons du muscle sublime : le bras ne fut pas plongé plus d'une heure dans ces eaux, qu'il se désenfla; les doigts contractés s'étendirent, & ce Prince guérit parfaitement contre tout espoir, par l'usage continué du bain.

Il reste souvent, à la suite des playes où il y a eu des engorgemens considérables, une roideur dans toute la

(*a*) Paré, chap. 41. Liv. 10.

(*b*) Les Anciens distinguoient parfaitement les vertus de la chaleur actuelle & de la potentielle : Paré en rapporte une observation dont il est lui-même le sujet. Un vent coulis lui donna, dit-il, contre une hanche, & fit telle impression sur la partie, qu'il lui fut impossible de se lever; il y souffroit une douleur extrême; il s'y fit appliquer des briques chaudes, des vessies de bœuf demi pleines de décoctions d'herbes chaudes, quelquefois des bouteilles remplies d'eau bouillante, & la chaleur actuelle dissipa la douleur, qui à son avis, n'auroit pas cédé aux remédes potentiellement chauds; tels que sont les résolutifs, qui loin de délayer les humeurs, peuvent les rendre plus concrétes, comme on le voit aux tumeurs qui dégénérent en Skirres, par l'application inconsidérée de ces médicamens.

(*c*) Hippocr. Aphor. 18. sect. 5.

partie qui la rend incapable de mouvement, & qui occasionne de tems à autre des douleurs rhumatiſantes aſſez vives. Si c'eſt au bras, on ſe trouvera fort bien de le plonger dans la ſaignée d'un bœuf, de l'y tenir quelque-tems, & de l'envelopper enſuite chaudement, il faut réitérer pluſieurs fois. Les bains d'eau tiéde, de lait, de bouillons de tripes, peuvent être efficaces ; mais le premier moyen doit l'être infiniment plus, par la ténuité des particules aqueuſes du ſang, encore en mouvement par la chaleur naturelle qui ſubſiſte. Si ces ſecours ne réuſſiſſent pas, on conſeille l'uſage des eaux minérales chaudes, comme celles de Plombieres, & autres ſemblables: le bain, la douche, & l'application des boues, offrent une variété de ſecours, dont on n'obtient ſouvent une parfaite guériſon qu'en les réitérant pluſieurs ſaiſons de ſuite.

Un Chirurgien ſe coupa en ouvrant un cadavre: l'inciſion n'avoit intéreſſé que légérement la peau de l'extrémité du doigt index de la main gauche. Il ſurvint trois ou quatre jours après, une tenſion douloureuſe à ce doigt qui ſe gonfla enſuite, puis la main, & enfin tout le bras juſques à ſa partie ſupérieure, avec une fiévre violente ; la douleur & l'inflammation augmentoient malgré les ſaignées & les autres ſecours. On propoſa l'amputation ; le malade même la demandoit : mais feu M. Terrier de l'Académie Royale de Chirurgie, & Chirurgien Major du Régiment du Roi, Infanterie, qui fut conſulté, la fit différer. A l'aide de pluſieurs ſcarifications ſur toute l'étendue du bras, & de l'application des cataplaſmes anodyns & réſolutifs que l'on arroſoit d'eau de ſureau camphrée, le bras ſe détendit, la fiévre ſe calma ; mais il reſta après la convaleſcence, une roideur dans le poignet & dans les doigts, qui n'en permettoit pas l'action. Le malade alla aux eaux de Bourbonne, à la ſeconde ſaiſon de l'année : il n'en reçut preſque aucun ſoulagement. Il y retourna le printems ſuivant, & le bras y a parfaitement recouvré ſon état & ſon action naturelle.

Uſage

Usage des Anodyns dans les Ulcères.

Les ulcères sont des solutions de continuité avec érosion ; ils diffèrent les uns des autres, selon leur nature, leurs causes, la partie affectée, leur grandeur, leur figure, &c.

Les ulcères douloureux, qui sont les seuls dont je puisse parler, se traitent avec les anodyns que nous avons nommés absorbans & dessicatifs ; tel est cet onguent.

Onguent Anodyn.

Onguent blanc de Rhasis lavé plusieurs fois dans l'eau de morelle ℥ vj. Trochisques blancs de Rhasis sans *opium*, & tuthie préparée, de chac. ʒ iij. Blancs d'œufs n°. ij. Camphre ʒ ſ. Suc de morelle ſ. q. pour battre le tout dans un mortier de plomb.

L'on peut faire un fort bon liniment avec les onguens *Populeum*, rosat, de Céruse, & l'huile de cire.

Vigier recommande dans les ulcères douloureux ; l'huile d'œufs récemment tirée, & agitée une ou deux heures dans un mortier de plomb : on en imbibe les plumaceaux ; il faut appliquer par-dessus le cataplasme qui suit.

Feuilles de mauve, de violier & de jusquiame, de chac. une poignée ; semences de lin, de fœnugrec, de *psyllium* & de coings, de chac. ℥ j. faites cuire & passer par un tamis de crin : ajoutez ensuite farine de fœnugrec, huile rosat & de lis, de chac. ℥ ij. Graisses de poule & de chapon, de chac. ℥ j. Jaunes d'œufs n°. ij. pour faire cuire de rechef en consistence requise.

L'onguent *nutritum* seul, ou celui de *populeum*, agités dans un mortier de plomb, avec l'huile de pavot ou de *nymphæa*, sont fort recommandés.

Si la douleur eſt violente, on conſeille l'uſage d'un cataplaſme ſtupéfiant; comme.

> Feuilles de juſquiame, de mandragore & de pavot, cuites ſous les cendres, de chac. ℥ j. Huile violat & de mandragore, de chac. ℥ ſ. Graiſſe de porc ℥ j. Safran en poudre ʒ j. On peut y ajouter un ſcrupule ou deux d'*opium*.

Souvent en voulant calmer la douleur, on pourroit éteindre totalement la chaleur de la partie : tous ces ſtupéfians extérieurs ſont bien ſuſpects; auſſi les Praticiens de nos jours ne les preſcrivent-ils que dans les cas urgens; en diſant qu'il vaut mieux prévenir à quelque inconvénient près, les ſuites des douleurs violentes que de les attendre; *facilius eſt viam malo præcludere, quam factum evincere*.

De tous les ulcères, le chancreux eſt celui dont les douleurs ſont le plus intolérables. On peut employer tous les médicamens que je viens de rapporter : quelques Auteurs ne preſcrivent que l'application d'une plaque de plomb; mais les médicamens extérieurs ne ſont que palliatiſs; il nous faudroit un ſpécifique qui pût agir ſur le virus chancreux, comme le mercure ſur le vénérien.

Uſage des Anodyns dans les Brûlures.

Les remédes anodyns conviennent fort dans les brûlures; elles ſont très-douloureuſes, quelque ſuperficielles qu'elles ſoient, par la rupture, le froncement, & le deſſéchement des ſolides, & par l'embarras de la circulation, en conſéquence de la conſtriction des vaiſſeaux qui ſont vraîment rôtis par les impreſſions du feu.

L'indication ne paroît pas difficile à ſaiſir; il s'agit d'adoucir, en relâchant les vaiſſeaux dont la criſpation eſt cauſe de la douleur, des inflammations, & des autres accidens qui accompagent ou qui ſurviennent. Quelques Auteurs néanmoins preſcrivent avec confiance l'uſage des médicamens terreux en forme ſéche, tels que le bol

d'Arménie, la terre sigillée, l'argille, la céruse, & autres semblables, pour éteindre, disent-ils, les particules ignées, à peu près comme on éteint le feu, lorsqu'on lui interdit la communication de l'air qui l'environne ; c'est ce qu'on appelle communément *étouffer*. Mais ces médicamens, en bouchant les pores par leur adhérence, empêchent aussi par la grossiéreté de leur matiere, le relâchement des solides, & la suppuration, qu'on ne peut trop promptement procurer. S'ils avoient lieu, ce seroit tout au plus à l'instant qu'on s'est brûlé, & ils agiroient comme répercussifs astringens, de même que la boue dont on a coutume d'envelopper la partie au moment qu'elle vient d'être brûlée, & qui étant moins séche doit être préférée; outre qu'elle se trouve plus promptement sous la main.

D'autres, dans la vûe d'appaiser la douleur, & de guérir la maladie par ses contraires, selon un vieil axiome, (*contraria contrariis curanda*) conseillent les médicamens froids en forme liquide, comme les sucs de joubarbe, de laitue, de pourpier, de morelle; mais cela est totalement opposé à ce que l'état de la maladie indique: les médicamens froids resserrent; *frigoris natura est comprimere;* les médicamens froids empêchent, selon *Hippocrate*, la suppuration ; *frigidum dolorem insuppurabilem facit:* (a) leur usage doit donc être très-pernicieux, & l'expérience a prouvé que la gangréne étoit souvent la suite de leur application.

Les anodyns rempliront parfaitement l'indication curative, & remédieront en même-tems à la douleur qui est l'urgent; les feuilles de sureau ou d'hyeble cuites avec le sain-doux, font merveille dans le commencement; l'onguent *populeum*, ou l'huile de noix dont on graisse un papier brouillard, sont de fort bons remédes; mais il faut les employer tiédes, afin que la chaleur actuelle modérée les rende plus relâchans.

(a) *Sect. 5. Aphor. 20.*

Paré loue fort le liniment ſuivant, qui étoit de ſon tems en uſage à l'Hôtel-Dieu de Paris.

> Lard coupé menu ℔ j. faites fondre dans ſ. q. d'eau de roſes, paſſez la liqueur dans un linge : lavez enſuite quatre fois dans l'eau de juſquiame, & ajoutez-y huit jaunes d'œufs.

L'huile de lin agitée & battue avec l'eau de chaux, forme un liniment blanc qui a été ſouvent employé avec fruit.

S'il ſurvient inflammation exceſſive, on réitère les ſaignées (qu'on n'aura pas dû oublier dans le commencement pour tâcher de la prévenir,) & l'on aura recours au cataplaſme de mie de pain : quand les accidens ſont paſſés, & qu'il ne reſte plus que les ulcères, on les guérit avec les deſſicatifs qui doivent être joints aux relâchans, pour rendre le cicatrices moins difformes qu'elles ne le ſont ordinairement à la ſuite des brûlures ; c'eſt dans cette vûe qu'*Hildanus* décrit la formule qui ſuit. (*a*)

> Emplâtre diapalme ℥ ij. Graiſſe de poule & d'oie, de chac. ℥ ſ. Plomb calciné, litharge, & pierre calaminaire, de chac. ʒ j. en y ajoutant ſ. q. de mucilages de ſemences de coings & de fœnugrec, pour faire un onguent ſelon l'art.

Il y a pluſieurs cas où les anodyns conviennent, & dont je ne parle pas, ce que j'en ai dit me paroît ſuffiſant pour déterminer leur application. Je ne me flatte pas d'avoir rempli les vûes de l'Académie ; la matiere eſt trop vaſte & trop épineuſe, & le ſçavoir n'aura pas, ſans doute, égalé mon zèle, ni mon émulation : je ſerai très-content, ſi l'on donne quelque attention aux efforts que j'ai fait pour mériter la bienveillance des Maîtres de l'Art.

(*a*) *Manget. Bibliot. Medico-Pract. Tom. I. Lib.* 3. de Combuſt.

MÉMOIRE
SUR
LES ANODYNS.

Par M. GUYOT.

JE divise cet Ouvrage en trois parties ; dans la premiere, je parle de la douleur, de ses causes, des parties qui en sont susceptibles, & de ses effets.

J'examine dans la seconde, quels sont les remédes anodyns, leur maniere d'agir, & leurs différentes espéces.

Enfin, la troisiéme partie comprend l'usage qu'on fait des anodyns dans les maladies chirurgicales, suivant leur genre, leurs causes, leurs symptômes, & les diverses parties qu'elles attaquent.

Je ne me flatte point d'avoir épuisé une matiere aussi vaste ; je me suis fondé sur l'expérience, & sur les observations des meilleurs Auteurs que j'ai pu consulter, & j'ai rejetté les hypothèses & les raisonnemens vagues.

PREMIERE PARTIE.

De la Douleur.

ENTRE les divers maux qui affligent les hommes ; il n'en est pas de plus grand & de plus difficile à supporter que la douleur ; les supplices & les tortures inventées pour punir les malfaiteurs, & pour leur arracher l'aveu de leurs crimes, prouvent qu'il n'y a rien de plus

cruel, ni de plus redoutable à l'humanité que la douleur; il eſt pluſieurs maux qui ne ſont tels que dans la maniere de penſer & d'enviſager les choſes, ou qui ne ſont maux, que par la privation de quelque bien, ou de quelque avantage, ſouvent peu néceſſaire; mais la douleur eſt un mal réel, dont l'ame ne ſçauroit écarter l'idée, & ſur lequel elle ne peut ſe faire illuſion; les méditations les plus profondes & les plus abſtraites ne peuvent abſorber l'idée de la douleur, lorſque l'ame en eſt vivement affectée. En vain l'orgueil de quelques Philoſophes les a-t-il pouſſés à dire que *la douleur n'étoit pas un mal;* ce langage eſt auſſi abſurde que celui des Athées qui nient l'Exiſtence de Dieu.

Définition de la douleur.

La douleur eſt un ſymptôme de pluſieurs maladies, tant internes, qu'externes; ce ſymptôme eſt quelquefois ſi cruel, & ſi preſſant, qu'il faut y apporter du reméde plutôt qu'à la maladie même. Ambroiſe Paré définit la douleur, » un ſentiment triſte & fâcheux; il ajoute, que » c'eſt un ſymptôme très grand du ſens de l'attouche- » ment, qui accompagne preſque toutes maladies, & » bien ſouvent nous contraint de laiſſer la propre cure » d'icelles, pour être premierement appaiſé & allégé. (*a*)

Cauſes génerales de la douleur.

Les cauſes de la douleur ſont *immédiates* & prochaines, ou *médiates* & éloignées. Les Anciens ont dit, que la cauſe prochaine & immédiate de la douleur étoit la ſolution de continuité, ou une altération ſubite & violente, arrivée dans quelque partie; c'eſt ainſi que Galien (*b*) explique l'affection qui cauſe immédiatement la douleur. Ambroiſe Paré, ſuivant l'idée des Anciens, dit, que les cauſes efficientes de la douleur ſont deux, altération ſubite, & ſolution de continuité (*c*). Pigrai s'exprime à peu près de même; douleur (dit-il) eſt une ſenſibilité de la choſe contraire, cauſée ou d'intempérature, ou de ſolution de continuité. (*d*)

(*a*) Liv. 26. chap. 19.
(*b*) *Method. Medend. Lib.* 12. *Cap.* 7. *Çharter. Tom.* x.
(*c*) Liv. 26.
(*d*) Liv. 10. Chap. 6.

La plûpart des Auteurs, après eux, ont regardé la ſolution de continuité dans les parties nerveuſes & ſenſibles, comme la cauſe prochaine & immédiate de la douleur; mais Boerrhaave a penſé autrement : il dit, que ſi quelque fibre nerveuſe, qui tire ſon origine du cerveau, eſt ſi tenduë, ou diſpoſée de telle autre maniere, qu'elle ſoit prête à rompre, on ſent de la douleur : *Si fibra nervoſa cerebro orta ita extenditur, vel alio modo diſponitur, ut diſſolutionem minitetur, fit doloris idea.* (a)

Cauſe immédiate de la douleur.

En effet, l'expérience prouve que c'eſt la tenſion, le tiraillement, la compreſſion, ou telle autre diſpoſition contre nature de la fibre nerveuſe, qui tend à la diviſer, déchirer, ou rompre, qui eſt la *cauſe immédiate* de la douleur, & non ſa diviſion ou rupture faite. Dans les tumeurs inflammatoires, la douleur ſubſiſte tant que les fibres nerveuſes ſont tendues & tiraillées; mais lorſque la ſuppuration eſt formée, ou que la gangréne eſt ſurvenue, la douleur diminue, & ceſſe même entierement, parce que les fibres, où étoit le ſiége de la douleur, ſont rompues & détruites. Dans les douleurs qui arrivent lorſqu'un nerf ou un tendon eſt en partie coupé & déchiré, ce ſymptôme ceſſe par la ſection totale de la partie; ce n'eſt donc point la ſolution de continuité, qui eſt la cauſe immédiate de la douleur, mais c'eſt la tenſion contre nature, le tiraillement, ou telle autre diſpoſition dans la fibre nerveuſe, qui menace de la rompre & de la diviſer; & la douleur eſt plus ou moins vive, ſuivant que la douleur eſt plus ou moins près de ſa tenſion naturelle, ou de ſa rupture.

Il eſt vrai que la ſolution de continuité eſt ſuivie de douleur, mais c'eſt parce que les fibres nerveuſes diviſées, en ſe retirant, & ſe contractant par leur élaſticité naturelle, tiraillent les fibres latérales avec leſquelles elles ont des liaiſons; & c'eſt principalement ce qui cauſe

(a) *Aphoriſm. de Cognoſc. & Curandis morbis. paragr. 220.*

les violentes douleurs, qui ſuivent la ſection imparfaite du nerf & du tendon. (*a*)

La douleur, qui ſuit la ſolution de continuité, peut auſſi être cauſée, parce que les papilles nerveuſes, dépouillées de leurs enveloppes naturelles, ſont plus expoſées aux impreſſions de l'air, & des autres agens extérieurs; & par conſéquent, plus ſuſceptibles d'ébranlemens & de ſenſations vives & douloureuſes; enfin la douleur ſuit la ſolution de continuité, parce que le ſang s'arrête & ſe caille à l'extrémité des vaiſſeaux coupés, ce qui les diſtend, fait enfler les lévres de la playe, & cauſe par conſéquent une tenſion violente aux fibres nerveuſes, qui ſont en leur entier.

Galien a remarqué, que le changement, ou altération qui arrive inſenſiblement au corps, ne cauſe pas de la douleur; mais que ce changement doit être violent & prompt, pour que l'animal ſoit affecté de ce ſentiment; car (dit-il) ce n'eſt pas ſeulement, lorſque le corps paſſe rapidement dans un état contre nature, qu'on lui voit éprouver un changement triſte & douloureux: cela arrive même, quand il repaſſe dans ſon état naturel, ſi ce retour ne ſe fait pas lentement & par degrés; & nous ſçavons, ajoute-t-il, que ceux qui ont été expoſés à un grand froid, s'ils n'ont pas la précaution de ſe chauffer inſenſiblement, mais qu'ils le faſſent tout d'un coup, & à une grande chaleur, ſont attaqués d'une douleur ſi violente à la racine des ongles, qu'ils ne peuvent la ſupporter: *Illud etiam memoriâ reputamus, ne alterationem ipſam, ſenſim irrepentem, dolorem animali afferre poſſe, ſed quæ dolore animal afficiet, eam mutationem, tum confertim factam, tum verò violentam eſſe debere, &c.* (*b*)

Ce qui ſe paſſe dans différentes maladies, confirme le ſentiment de cet ancien Médecin; les tumeurs inflammatoires, & autres, qui ſe forment promptement, ſont toujours accompagnées de douleur; mais celles qui ſe

(*a*) *Boerrh. de Vulnere in genere, & Van-Swieten, Commentar.*

(*b*) *Galen. Method. Medend. Lib.* 12. *cap.* 7. *Charter. Tom. x.*

forment

forment lentement, comme le skirre, & les tumeurs enkistées, sont indolentes, parce que dans les premieres, les fibres nerveuses sont distendues promptement & violemment; au lieu que dans les autres, elles souffrent une extension très-lente & insensible. C'est ainsi que les muscles & les tégumens du bas-ventre, & la matrice, ne sçauroient souffrir, sans de violentes douleurs, une tension subite, comme dans les inflammations; quoique ces parties puissent être étendues prodigieusement & sans douleur dans la grossesse & dans l'ascite.

Plusieurs causes *médiates* & éloignées peuvent donner aux fibres nerveuses cette tension, & cette disposition propre à produire la douleur; ces causes sont *internes*, ou *externes*.

Causes *médiates* de la douleur.

Les *internes* sont la pléthore, l'obstruction, l'inflammation, le mouvement de la circulation augmenté, les corps étrangers qui se forment intérieurement, les humeurs & les matieres extravasées, ou accumulées dans leurs réservoirs, les vents, la cacochymie, ou vice des humeurs, devenues âcres, salines, mordicantes, & par conséquent, capables de causer aux parties nerveuses des ébranlemens, & des crispations extraordinaires, &c.

Les causes *externes* sont toutes les violences propres à causer des luxations, des hernies, & autres déplacemens de parties solides; les extensions, compressions, & contorsions violentes; tout ce qui peut couper, meurtrir, piquer, rompre, déchirer, brûler & ulcérer; un froid rigoureux, les corps étrangers qui viennent du dehors, & autres causes semblables.

Toutes ces causes agissant sur les fibres nerveuses, les distendent, les allongent, les ébranlent, & les secouent vivement; & ces impressions violentes faites sur la fibre nerveuse, en quelque partie du corps, & transmises au cerveau, (soit par la continuité des nerfs, ou des fibres nerveuses de la moëlle allongée, soit par un mouvement des esprits animaux,) produisent le sentiment de la douleur.

Boerrhaave dit que la douleur dépend de la disposition contre nature de la fibre nerveuse, qui tire son origine du cerveau. Il semble d'abord qu'il faut entendre par-là, que les nerfs, qui sortent de la moëlle de l'épine, ne sont pas propres à produire le même effet; mais comme la moëlle de l'épine est une continuation de la moëlle allongée, & que l'expérience prouve que la cause de la douleur agit sur les parties qui reçoivent leurs nerfs de la moëlle de l'épine, tout comme sur celles qui les tirent du cerveau, ou de la moëlle allongée, on peut regarder toutes les fibres nerveuses, comme ayant la même origine, & étant susceptibles des mêmes changemens, & des mêmes affections; mais pour que l'ame s'apperçoive de ces changemens, & qu'elle soit frappée d'une idée de douleur, il faut que la communication soit libre, & non interrompue, entre la partie où est la cause de la douleur, & le *sensorium commune*; car si cette communication est ôtée par la ligature, la compression, ou la section du nerf, par le moyen duquel elle subsistoit, il n'y aura point de douleur, quoique ce qui la produit continue d'agir sur la partie; & comme le changement, qui arrive à la fibre nerveuse, doit se communiquer au cerveau, & y produire aussi un changement, pour que l'idée de la douleur soit excitée, il faut que le cerveau soit dans son état naturel, & qu'il ne soit affecté d'aucune maladie, sans quoi il ne seroit pas susceptible de ce changement, qui fait naître le sentiment de la douleur. C'est ce qui est prouvé par l'expérience; car dans une forte apoplexie, dans la léthargie, dans une profonde ivresse, dans une violente épilepsie, & dans les autres cas, où le cerveau est comprimé, ou autrement indisposé, il ne paroît pas que les causes, qui dans la disposition naturelle de ce viscère, excitent de violentes douleurs, produisent le même effet, lorsqu'il se trouve affecté.

Toutes les parties du corps ne sont pas également susceptibles de douleur; leur différente contexture rend leur

ſentiment plus ou moins vif & délicat ; celles qui ſont extrêmement molles, comme la graiſſe, & quelques viſcères, dont la ſubſtance eſt molle & ſpongieuſe, peuvent être changées, & même détruites en partie, ſans cauſer de la douleur ; c'eſt ce qui arrive dans les ulcères du poumon des phtiſiques, & dans quelques abſcès & playes du cerveau. (a)

Les parties dures, comme les os & les cartilages, ne ſont pas non plus ſuſceptibles de douleur ; ce qui ſe prouve par la carie, & les exoſtoſes qui leur arrivent, maladies qui ne ſont douloureuſes, qu'autant qu'elles affectent le perioſte, la membrane médullaire, & les autres parties ſenſibles, qui ſont dans leur voiſinage ; l'expérience prouve encore, qu'on peut couper & faire d'autres opérations ſur les os, ſans cauſer de la douleur. Mais toutes les parties muſculeuſes, membraneuſes, aponévrotiques, tendineuſes, & nerveuſes, étant douées d'un ſentiment vif & délicat, ſont ſuſceptibles de cette affection contre nature, qui cauſe la douleur ; & elles en ſont plus ou moins ſuſceptibles, ſuivant que leur tiſſu eſt plus ou moins ſerré, & ſuivant qu'elles ſont naturellement plus ou moins tendues ; ainſi nous voyons que les tendons & les aponévroſes, ſont plus ſuſceptibles de grandes douleurs, que le corps des muſcles ; & que le périoſte eſt plus ſenſible, que les tiſſus cellulaires & les membranes des muſcles.

Parties plus ou moins ſuſceptibles de douleur.

Il eſt une ſorte de douleur, qui a été obſervée par pluſieurs Auteurs, & que les Praticiens obſervent tous les jours, dont la cauſe me paroît très-obſcure & très-difficile à expliquer, auſſi n'entreprendrai-je pas de le faire ; la douleur dont il eſt ici queſtion, eſt celle que reſſentent les perſonnes mutilées, & qui ſemble avoir ſa cauſe dans un membre dont ils ſont privés depuis long-tems, de ſorte que pluſieurs années après l'amputation d'une

Douleur qui ſuit les amputations.

(a) Voyez Scultet, Obſervat XI. *Hildan. Obſervat. XIII. Centur. prim.* Le Dran, Obſervat. de Chirurgie, Tom. I. Obſerv. XXV.

jambe, par exemple, ils disent que les doigts, ou le pied de cette même jambe leur sont mal ; on peut voir des exemples de cette douleur chez les Observateurs, & chez Fabricius-Hildanus en particulier, qui, entre plusieurs exemples, rapporte celui d'un homme à qui il avoit amputé le bras, & qui voulant se servir de la main de ce même bras qu'il croyoit avoir encore, quelques jours après l'opération, s'attira une si violente hémorrhagie, qu'il en mourut. Le même Auteur cite aussi l'exemple d'un autre, qui avoit eu la jambe coupée, & qui lorsque la playe fut presque cicatrisée, s'étant persuadé qu'il avoit ses deux jambes, se leva du lit pour aller du ventre, & étant tombé se fit beaucoup de mal ; Fabricius-Hildanus rapporte ces cas, pour avertir les jeunes Chirurgiens, de prendre garde que leurs malades, trompés par ces fausses idées, ne s'attirent quelque fâcheux accident. (a)

Espèces diverses de douleur.

On remarque dans la pratique diverses espéces de douleur ; les unes sont légeres, sourdes & supportables ; il en est de courtes, passageres & périodiques ; d'autres sont longues, continues & permanentes ; tantôt la douleur est accompagnée d'un sentiment de chaleur brûlante, comme dans l'érésipelle, quelquefois il s'y joint un sentiment de pulsation, qui vient du jeu des artères, comme dans le phlegmon. Il y a des douleurs tensives & gravatives, comme dans les grands dépôts, & les enflures considérables ; de piquantes ou pungitives, comme dans la pleurésie ; & de plusieurs autres sortes, suivant les différentes parties affectées, suivant les diverses maladies, & suivant les causes de la douleur.

Effets de la douleur.

Si la douleur est nn mal cruel & terrible par lui-même, il est encore plus redoutable par ses effets ; les douleurs qui durent long-tems, quoique légeres, dérangent & bouleversent l'œconomie animale : elles interrompent le sommeil, troublent les digestions, & les au-

(c) *Hildan. Centur. 3. Observ. XIV. & XV.*

tres fonctions naturelles, ôtent à l'ame sa sérénité & sa tranquillité, émoussent & affoiblissent les facultés de l'esprit.

Les violentes douleurs sont suivies d'inquiétudes, d'agitations, d'insomnies, de fiévre, de chaleur, d'inflammation, de dépôts, de gangréne, de délire, de convulsions, & souvent de la mort.

SECONDE PARTIE.

Des Remédes appellés Anodyns.

LES remédes qui ont la faculté d'appaiser & de calmer la douleur, sont appellés en général *Anodyns*, nom qui leur a été donné par les Grecs, & qui a été adopté par les Latins, & par les François.

Des Anodyn. en général.

Sous ce nom général, on a compris plusieurs genres de remédes, auxquels on a donné des noms particuliers; tels sont les parégoriques, ou adoucissans, ou consolans; les hypnotiques, ou somniféres; les narcotiques, c'est-à-dire, ceux qui causent une stupeur, ou engourdissement.

Les Auteurs anciens ne sont pas d'accord sur le genre de remédes, auquel on doit donner particuliérement le nom d'*Anodyns*. Celse donne ce nom aux remédes qui appaisent la douleur en provoquant le sommeil; & il dit, que c'est ainsi que les anciens Grecs les ont nommés; *Anodyna vocant, quæ somno dolorem levant.* (a)

Galien prétend qu'il n'y a que les médicamens chauds au premier degré, & dont l'essence consiste en des parties subtiles & déliées, qui ayent une faculté véritablement anodyne; & il soutient, qu'on ne doit pas donner ce nom à ceux qui par leur qualité froide, causent une stupeur & une espéce d'insensibilité à la partie, non plus

(a) *Lib. 5. Cap. 25.*

qu'à ceux qui appaisent la douleur en guérissant la maladie, ni à ceux qui la calment en procurant le sommeil; enfin, il ne reconnoît pour vrais anodyns, que les médicamens chauds au premier degré, ou du moins d'une chaleur égale à la chaleur naturelle du corps, doués de particules subtiles, & qui ont la faculté de digérer, de diviser, de raréfier, & de résoudre, ou évacuer les matieres âcres, lentes, grossieres & vaporeuses, qui s'arrêtent & qui embarrassent les petits tuyaux des parties; de sorte qu'on peut regarder les *Anodyns* de Galien, comme de vrais résolutifs (*a*); au reste, il avoue dans plusieurs endroits, que l'on appelle communément *Anodyns*, les médicamens destinés à calmer la douleur en faisant dormir, tels que l'*opium*, le dyacode, & semblables. (*b*)

Les Auteurs, qui ont écrit après Galien, ont pensé différemment sur les remédes qui méritent proprement le nom d'*Anodyn*; (*c*) parmi les Modernes, les uns donnent indifféremment le nom d'*Anodyns* aux lénitifs, aux adoucissans, aux relâchans, & aux hypnotiques, ou somniféres; d'autres, comme Sydenham, donnent le nom d'*Anodyns* & parégoriques aux somniféres, que d'autres appellent narcotiques; Frideric Hoffman donne le nom d'*Anodyn*, aux médicamens qui calment les douleurs, soit en procurant le sommeil, ou autrement; Boerrhaave appelle *Anodyns*, les remédes qui ôtent les causes de la douleur, ou qui les corrigent; & il appelle narcotiques, ceux qui assoupissent & émoussent les sensations, sans ôter la cause de la douleur, & il met dans cette derniere classe les parégoriques, donnant ce nom aux légers somniféres.

Cette variété de sentimens prouve qu'il y a différens genres de remédes propres à calmer la douleur, mais qui tous peuvent entrer dans la classe générale des *Anodyns*.

(*a*) *Galen. de Simpl. Med. Facult. Lib. 5. Cap. 19.*
(*b*) *Method. Med. in Plurib. Loc.*
(*c*) Voyez Guy de Chauliac, Hollerius, Ambr. Paré, Pigrai, Zacut. Lusitan. & autres.

Sur ce principe, je donnerai le nom d'*Anodyn* à tout remède, qui a la propriété de faire cesser la douleur, ou du moins de la diminuer, & de la calmer de quelque maniere qu'il le fasse. Quels sont les remédes Anodyns.

Je divise les remédes *Anodyns*, en trois classes, tirées de leur maniere d'agir. Division des Anodyns en 3 Classes.

La premiere classe comprend ceux qui ôtent la cause de la douleur.

La seconde renferme ceux qui corrigent ou affoiblissent la cause de la douleur.

Enfin, je mets dans la troisiéme classe, les remédes, qui, sans oter la cause de la douleur, & sans la corriger, ni l'affoiblir, otent ou émoussent la sensation douloureuse, soit en interrompant la communication de la partie affectée avec le cerveau, soit en disposant le cerveau, ou les esprits animaux, de telle maniere, que la perception de la douleur ne puisse pas se faire. Chacune de ces classes renferme divers genres; je vais les examiner en détail, & je parlerai en même-tems de leur maniere d'agir.

La premiere classe est considérable, eu égard au nombre de moyens & de remédes qu'elle renferme; je mets dans cette classe les genres suivans. Premiere Classe, renferme quatre genres.

1°. Les anodyns évacuans.

2°. Les anodyns résolutifs.

3°. La réduction des parties déplacés.

4°. Enfin, la section totale du nerf, ou du tendon, en partie coupé ou déchiré, & autres opérations semblables.

J'appelle *Anodyns évacuans*, les diverses opérations de Chirurgie, & les remédes évacuans, qui tirent hors de la partie ce qui cause la douleur. Premier genre, des évacuans.

Les espéces sont, entre les opérations de Chirurgie.

1°. La saignée, qui, dans les cas de pléthore & d'inflammation, évacue le sang, & les autres humeurs, qui circulent avec lui; & qui, par leur quantité & leur raréfaction, causoient aux vaisseaux une trop grande pléni-

tude, & par conséquent, une tension douloureuse aux fibres nerveuses; la saignée réitérée, suivant le besoin, en désemplissant les vaisseaux, les relâche, affoiblit leur trop graude élasticité, calme le mouvement trop violent du cœur & de la circulation, & appaise les douleurs qui dépendent de ces causes. La connoissance de la physiologie, & ce qu'on observe dans la pratique, prouvent cet effet de la saignée. Galien ordonne aussi ce reméde pour appaiser la douleur, lorsqu'il y a une abondance de sang qui distend la partie, comme cela arrive ordinairement dans le phlegmon; *si namque sanguiniss abundantia sit, quæ distendat, ut profectò in phlegmone fieri solet, protinus, ubi vires ægri valentes sunt, sanguis mittendus est.* (*a*)

2°. Le cathérétisme, dans les cas de rétention d'urine, en évacuant ce liquide, & vuidant la vessie trop pleine & trop tendue, est un anodyn prompt & sûr, qui appaise sur le champ la douleur; ce qu'aucun autre anodyn ne sçauroit faire.

3°. L'ouverture des abscès, & l'évacuation de la matiere qu'ils contiennent, & qui par son abondance, ou son acrimonie, cause de la tension & de la douleur, est un anodyn qui ôte la cause.

4°. Les scarifications, dans les inflammations & les enflûres considérables; les cautères, les vésicatoires, les sétons, dans les cas où une sérosité âcre excite des douleurs, appaisent ces symptômes, soit en évacuant de la partie même qui est affectée, soit en évacuant par une partie éloignée & par révulsion.

On peut voir dans Ambroise Paré (*b*), dans Fabricius Hildanus (*c*), dans Scultet (*d*), dans Ruysch (*e*), & autres, des observations du bon effet du cautère actuel &

(*a*) *Galen. Method. Med. Lib.* 12. *Cap.* 8. *Charter. Tom. X.*
(*b*) Paré, Liv. 18. Chap. 3. Liv. 17. Chap. 25.
(*c*) *Fabric. Hild. Centur.* 3. *Obs.* XCVIII. *Centur.* 4. *Obs.* VII. & LXXV.
(*d*) Scultet, Observ. LXXII, & LXXIII.
(*e*) *Ruysch, Observat, Anatomic. Chirurg. Obs.* XI.

potentiel,

potentiel, des véficatoires & du féton, pour appaifer des douleurs, qui avoient réfifté à tous les autres remédes.

5°. Enfin, la Chirurgie ôte les caufes de la douleur, en faifant l'extraction des corps étrangers, comme dans la lithotomie, dans l'extraction du fœtus, ou de l'arriere-faix, dans l'extraction des dents cariées, dans celle des corps étrangers introduits dans l'œil, dans l'arrachement des cils qui l'irritent; en un mot, en tirant tous les corps étrangers, qui font à portée d'être tirés, foit que ces corps fe foient engendrés dans le corps humain, ou qu'ils y foient venus du dehors, en faifant playe, ou en s'introduifant par les ouvertures naturelles.

Les anodyns évacuans tirés de la Pharmacie, font les fudorifiques, les purgatifs, les émétiques, les diurétiques, les errhines, ceux qui excitent la falivation, & en particulier, le mercure qui eft le fpécifique des douleurs vénériennes; on peut ajouter ici les remédes digeftifs & fuppuratifs, qui appaifent la douleur en dégorgeant les vaiffeaux, & en facilitant ou excitant la fuppuration. Toutes ces efpéces font des anodyns évacuans, & je les place dans le même genre.

Il y a outre cela un genre d'anodyns évacuans, qui agit par fa nature homogène avec la caufe de la douleur, & par une efpéce d'attraction; c'eft ainfi que la neige & l'eau froide, appliquées fur une partie qui a fouffert le froid, évacuent & font fortir les particules, que le froid y avoit introduit, & qui caufoient la douleur; c'eft auffi par un femblable moyen, que plufieurs perfonnes prétendent appaifer la douleur dans les brûlures, en préfentant la partie au feu, jufqu'à ce que la douleur ait ceffé.

Second genre. *Anodyns réfolutifs.*

J'appelle *Anodyns réfolutifs*, le fecond genre des anodyns, qui ôtent la caufe de la douleur. Les anodyns de ce genre font proprement ceux que Galien, & plufieurs autres après lui, ont reconnu pour vrais anodyns; ils appaifent la douleur en diffipant par réfolution les matieres qui embarraffent & obftruent les vaiffeaux par leur

épaiſſiſſement & leur viſcoſité, ou par leur irruption dans des vaiſſeaux étrangers à ces mêmes matieres, ou qui séjournent dans des vaiſſeaux dont le reſſort & le mouvement ſont affoiblis; ce qui cauſe des douleurs, ſur-tout ſi l'embarras & l'obſtruction ſe font promptement.

Leur maniere d'agir.

Pour opérer la réſolution, il faut que ces remédes diviſent les matieres, par leurs particules aqueuſes, ou autres, délayantes & atténuantes, en un mot, propres à ſervir de diſſolvant à l'eſpéce d'humeur épaiſſie qui fait le mal : & outre cela il faut que par leur chaleur actuelle, ou par leurs particules ſubtiles, pénétrantes & ſtimulantes, ils excitent & réveillent le jeu des vaiſſeaux; de ſorte que la matiere qui cauſe la douleur, ſoit diſſipée, ou par tranſpiration, ou en rentrant dans le torrent de la circulation.

Il y a deux ſortes d'anodyns réſolutifs, les uns ſont *humides*, les autres ſont *ſecs*; les *humides* ſont les bains, les fomentations, les vapeurs, les cataplaſmes, les linimens, les embrocations, &c. ces ſortes d'anodyns humides & chauds, ſont ordonnés ſouvent par Hippocrate, pour appaiſer les douleurs : *Quà dolor inſtat tepefactoria adhibeto, & niſi multa febris detinet, calida lavato.* (a)

Les *ſecs* ſont les fumigations, les ventouſes, les vapeurs ſpiritueuſes, les poudres & farines réſolutives, appliquées un peu chaudes, les frictions, & l'application des linges & draps chauds, & autres ſemblables.

Enfin, il y en a qui tiennent le milieu, n'étant ni tout-à-fait ſecs, ni humides; tels ſont pluſieurs emplâtres réſolutifs.

Les anodyns réſolutifs, ſont auſſi *ſimples*, ou *compoſés*.

Les *ſimples* du regne minéral, ſont l'eau douce médiocrement chaude, les eaux minérales naturelles, ſurtout celles qui ſont ſulphureuſes, le ſoufre, le *petroleum*, le mercure, la terre cimolée.

(a) *Hippocrates, de Morbis, Lib.* 2. Id. *de affectionibus. Plurib. Loc. Foeſio Interpr.*

Les animaux fournissent divers anodyns résolutifs ; la vapeur fine & subtile, accompagnée d'une douce chaleur, qui exhale de leur corps, est un excellent remède dans ce genre ; l'usage est d'appliquer l'animal entier vivant, ou nouvellement tué & ouvert, ou quelqu'une de ces parties, comme la peau & les entrailles, sur la partie douloureuse. Scultet loue fort la qualité résolutive, anodyne & émolliente, de la peau chaude d'un animal nouvellement tué, & il assure en avoir souvent éprouvé de bons effets ; (a) le miel, la cire, le sperme de baleine, le sang, les œufs frais, sur-tout leur jaune, sont aussi des anodyns résolutifs. Je ne place point ici les graisses, ni les moelles, parce que je crois qu'elles doivent être placées dans une autre classe, & sous d'autres genres, dont je parlerai dans la suite. Quoique plusieurs Auteurs mettent au nombre des résolutifs les graisses de plusieurs animaux, leur moëlle, & le beurre ; je crois que ces substances ne sont résolutives que par accident, & entant qu'elles amollissent & relâchent les parties solides ; ce qui leur est commun avec les autres genres d'émolliens.

Parmi les végétaux, on peut compter un grand nombre d'anodyns résolutifs ; telles sont les plantes émollientes, douces, aqueuses, & mucilagineuses, les racines & les feuilles d'*althæa* & de mauve, le bouillon blanc, & autres ; les plantes résolutives suivantes ; la grande & la petite scrophulaire, dont on emploie la racine & les feuilles, la racine vierge, celle du sceau de Salomon, l'herbe de S. Etienne, *solanifolia Circæa dicta major. Caspar. Bauhin.* le raisin de renard, *herba Paris*, le *lamium maximum fœtidum sylvaticum Casp. B.* le *Pastel*, *Isatis Sylvestris, vel angustifolia. Casp B.* les feuilles de sureau, d'hyeble, de bon-henri, de bardane, de persil, d'ache, le marrube noir & blanc, &c. Parmi les narcotiques, les feuilles de jusquiame & de ciguë, sont de vrais anodyns résolutifs. Anodyns résolutifs. *Simples.*

(a) *Scultet, Armamentar. Part. I. pag.* 50. & *pag.* 143. *Part. II. pag.* 23.

Les fleurs de camomille, de melilot, d'*hypericum*, de bouillon blanc, de keiri, ou violier, de safran, de sureau, sont anodynes & résolutives.

Les semences de lin, de fœnugrec; celles qu'on appelle chaudes & carminatives, telles que les semences de carvi, d'aneth, de cumin, de fenouil, d'anis, &c. les semences farineuses & résolutives, de seigle, de lupins, d'orobe, d'avoine, d'orge, de froment, de bled noir, de lentilles & de pois, sont fort souvent résolutives & anodynes en même-tems.

Les plantes aromatiques & résolutives plus fortes, comme la rue, l'absynthe, la marjolaine, le laurier, l'origan, la sauge, la lavande, l'hyssope, l'*abrotanum*, & autres, suivant les divers cas, & la maniere de les employer, fournissent des anodyns résolutifs.

Il en est de même des gommes & résines émollientes & résolutives, comme l'ammoniac, le bdellium, le galbanum, l'opoponax, qui par leurs particules pénétrantes & stimulantes, résolvent quelquefois les obstructions, & dissipent par conséquent la cause de la douleur.

Le camphre, la gomme tacamahaca, la caranne, le mastich, & la gomme élémi, sont des résines qu'on emploie souvent en parfums, en emplâtres, & autrement, pour résoudre, & pour calmer les douleurs; le camphre, en particulier, est un résolutif anodyn, & anti-phlogistique fort estimé, sur-tout en Allemagne.

Les végétaux fournissent encore des liqueurs, qu'on emploie dans les remédes anodyns & résolutifs; ces liqueurs sont le vin, & les liqueurs spiritueuses, le vinaigre, & les huiles.

J'en indiquerai ici quelques-unes tant simples, que composées, que les Auteurs regardent comme résolutives & anodynes; & quelques autres compositions officinales.

Anodyns résolutifs. *Composés.*

Ces huiles sont celles de camomille, de vers, d'anis, d'iris, d'aneth, de cumin, de laurier, de violier; l'huile de lis composée de *Mesué*; l'huile d'*Hypericum* compo-

sée ; celles de safran, de nicotiane, de ciguë ; l'huile résolutive, l'huile carminative de Mynsicht, l'huile d'escargots, & plusieurs autres, qu'on peut voir dans les Auteurs & dans les Pharmacopées.

Parmi les remédes composés de ce genre, l'on peut mettre le baume tranquille de l'Abbé Rousseau, le baume anodyn ou contre la goutte, les onguens de la Pharmacopée de *Bateus*, d'*althæa*, *Martiatum*, Napolitain, de Styrax, l'onguent anodyn, l'onguent carminatif de Mynsicht, celui de Gayac, &c.

L'emplâtre diachylon simple, le diachylon anodyn de Mynsicht, le diachylon *magnum*; l'emplâtte de *galbanum*, avec le safran, celui de melilot, les emplâtres *oxycroceum*, de soufre, de ciguë, *de ranis*, ou de *Vigo* avec le mercure, le *diabotanum*, l'emplâtre de sperme de baleine de Mynsicht, celui qu'on appelle *ischiaticum*, ou contre la sciatique, celui d'*althæa* composé, l'emplâtre hépatique, & semblables ; enfin, la thériaque, le *Philonium romanum*, & le *Philonium* chaud de Jacques le Mort, peuvent entrer dans le genre des anodyns résolutifs *composés*.

Les astringens peuvent aussi contribuer à résoudre, en donnant du ressort & de la vigueur aux fibres des vaisseaux ; c'est ce qu'on remarque dans l'esquinancie, où le syrop de mûres sauvages est si souvent employé ; & dans les inflammations de la conjonctive, où l'on fait souvent usage avec succès de la couperose & du vitriol, dissous dans quelque eau ophthalmique ; mais l'usage des astringens demande de la prudence & de la circonspection.

Parmi ce grand nombre d'anodyns résolutifs, on doit choisir, car leur usage n'est pas indifférent ; tel qui est fort utile dans une maladie, ou sur une partie, peut être très-nuisible dans d'autres cas ; il faut aussi varier les compositions, & le mélange qu'on en fait, suivant la diversité des maladies des parties affectées, des causes, & des

ſymptômes de la maladie, & ſuivant les différentes indications qui ſe préſentent.

Réflexions ſur l'uſage des Anodyns réſolutifs.

1°. En général dans les cas où il y a de la chaleur & de l'inflammation, les réſolutifs chauds, actifs, & trop ſtimulans, ne conviennent pas, non plus que dans les cas, où il y a de la tenſion & de la dureté, avec douleur & inflammation : dans tous ces cas, on doit préférer les aqueux, les mucilagineux, & les réſolutifs les plus doux & les plus anodyns, tels que ſont les fleurs de camomille, de *verbaſcum*, de ſafran, de ſureau, & ſemblables; les huiles, les onguens, & les emplâtres, ne doivent pas non plus être employés dans les cas d'inflammation, lorſqu'on veut réſoudre; & dans les autres cas, où ils ſont jugés néceſſaires, il faut prendre garde s'ils n'excitent point de boutons, ou d'inflammation, comme cela arrive à pluſieurs perſonnes, dont la peau ne ſçauroit ſouffrir aucun topique gras, ni emplâtre; s'ils produiſent cet effet, il faut ſur le champ les ôter, & leur ſubſtituer d'autres remédes.

2°. Dans les douleurs cauſées par le froid, par des flatuoſités, par des humeurs viſqueuſes, phlegmatiques, & groſſieres, où il n'y a point d'inflammation, ni de fiévre, ni de diſpoſition cancéreuſe, les réſolutifs doivent avoir une chaleur & une activité plus conſidérables, & l'on doit préférer les réſolutifs atténuans & ſtimulans, tels que ſont les frictions & les fumigations chaudes, les réſolutifs aromatiques, les bains & les douches d'eaux minérales, les réſines, les liqueurs ſpiritueuſes, les emplâtres réſolutifs, & les cataplaſmes compoſés avec les farines, le vin & le miel, & appliqués chaudement; ces ſortes de cataplaſmes, ſuivant Celſe, ſont propres à échauffer : *Calefacit verò ex quâlibet farinâ cataplaſma.... ubi ea deferbuit calidaque impoſita eſt ; valentior tamen ad id omnis farina eſt, ex mulſo quàm ex aquâ, cocta.* (a)

(a) *Celſ. Lib.* 2. *Cap.* 33.

3°. Dans les cas ou l'on peut croire que la cause de la douleur dépend de quelques matieres acres, salines & caustiques, on doit employer les résolutifs les plus doux, les delayans, les mucilagineux, les huileux, & semblables, tant pour relacher les fibres nerveuses, & les mettre à couvert de l'impression de ces matieres, que pour delayer, diviser, envelopper ces memes matieres, & émousser leur action.

4°. Pour que les résolutifs opérent, ils doivent toujours être appliqués chauds, & il faut leur donner un degré de chaleur, plus ou moins grand, suivant la nature & les causes de la douleur; quelquefois ils doivent être aussi chauds, que le malade peut les souffrir, & quelquefois seulement tiédes, mais jamais froids.

Troisiéme genre.
Opérations par le taxis.

Le troisiéme genre des anodyns de cette classe renferme les divers moyens que la Chirurgie emploie, pour réduire dans leur situation naturelle les parties déplacées dans les fractures, les luxations, les hernies, les relaxations de l'*uterus*, du vagin, du *rectum*, &c. Ce genre comprend aussi les sutures, les bandages, & autres moyens par lesquels on raméne, on rapproche, & on retient dans leur situation naturelle les lévres & les lambeaux des playes; de même que la situation, le repos & les bandages, dans les fractures, & les luxations; tous ces moyens, & opérations de Chirurgie, sont de vrais anodyns, qui opèrent en ôtant la cause de la douleur, & qui agissent sur les parties solides.

Quatriéme genre.
Opérations par *incision*.

Je mets pour quatriéme genre de cette classe, la section des parties, qui par leur tension égale ou inégale, & par leur compression, causent la douleur; ce genre comprend les scarifications qu'on fait à la peau, pour la relâcher dans les dépots, & les grandes inflammations, qui menacent de gangréne; la section totale du nerf & du tendon piqués, ou en partie coupés; les incisions des aponévroses & des ligamens, qui par leur tension compriment & étranglent, pour ainsi dire, les parties qu'ils enveloppent, comme cela arrive dans le panaris, & dans

plusieurs autres maladies ; la dilatation par incision dans les playes d'armes à feu, ou d'instrumens piquans ; & autres opérations de cette nature, au moyen desquelles, comme dit Ambroise Paré, *dolor fit medicina doloris*, la douleur même sert de reméde à la douleur. (*a*)

Seconde Classe.

La seconde classe des anodyns comprend les remédes, qui calment, ou du moins modèrent la douleur, soit en corrigeant, en énervant & affoiblissant la cause qui la produit, soit en disposant la partie sur laquelle cette cause agit, de maniere qu'elle soit moins susceptible de douleur, ou en la munissant contre les impressions, & contre l'action de ce qui peut la causer ; de sorte qu'entre les remédes de cette classe, les uns agissent sur les parties solides, & les autres sur les liquides ; & la plûpart agissent sur les solides & sur les fluides en même-tems.

Divers genres de cette Classe.

Les genres qui appartiennent à cette classe, sont, les émolliens, les délayans, les inviscans, les tempérans, les rafraîchissans, les absorbans : en un mot, tous les adoucissans, & tous les autres remédes, qui, sans ôter, ou évacuer ce qui cause la douleur, en changent, ou en affoiblissent tellement la nature & l'action, que la douleur diminue, & cesse même quelquefois entiérement ; ce qui fait que Boerrhaave les met dans la classe de ceux qui appaisent la douleur, en ôtant sa cause. (*b*)

Anodyns émolliens.

Tous les bons Auteurs, anciens & modernes, ont mis les émolliens & relâchans, au nombre des anodyns ; en effet, si la douleur est causée immédiatement par la tension contre nature de la fibre nerveuse, rien n'est plus propre à la calmer, que les remédes qui peuvent amollir & relâcher les fibres trop tendues ; or c'est-là l'effet des vrais émolliens, de sorte qu'on peut les regarder comme le reméde universel contre les douleurs, parce qu'ils en combattent la cause prochaine & immédiate ; au lieu que les autres remédes n'agissent que sur les causes antécédentes & éloignées, & par-tout où

(*d*) Paré, Liv. 26. Chap. 26.
(*b*) *Aphorism. de Cognosc. & Curandis morbis. paragr.* 223.

l'action

l'action des émolliens & relâchans doux & sans acrimonie peut etre portée, ils ne manquent pas de produire du soulagement à la douleur, quoiqu'ils n'en ôtent pas entiérement la cause, & ils ne peuvent jamais nuire.

Les emolliens anodyns sont en général de trois sortes; les uns sont aqueux, les autres sont gras & huileux, & les autres sont mucilagineux. Leur maniere d'agir est différente, suivant leur nature; les aqueux appaisent la douleur, en relâchant les fibres, & en les mettant par-là en état de souffrir une plus grande extension, avec moins de violence; c'est ce qui est prouvé par l'œdème, qui est indolent, parce que la peau est molle & fort relâchée, à moins qu'il n'y survienne inflammation; outre cela, les émolliens aqueux agissent comme atténuans & délayans, & ils appaisent la douleur, en divisant les particules salines, qui, par leur union & par leur masse, irritent les fibres nerveuses, & excitent la douleur; ces particules extremement divisées & noyées, pour ainsi dire, par l'eau, sont tellement affoiblies, qu'elles ne sont plus en état de faire aucune impression sensible sur les parties solides: ainsi la saumure la plus forte peut étre adoucie par une grande quantité d'eau; on peut, par le même moyen, affoiblir & énerver entierement l'eau-forte, & les autres liqueurs remplies de sels acides, ou imprégnées de sels de quelque autre genre. Les bains d'eau douce, si utiles dans diverses maladies, & dans les douleurs en particulier, & les boissons aqueuses & abondantes, qu'on emploie pour corriger & énerver l'action des poisons corrosifs, prouvent que l'eau agit sur la cause de la douleur, en amollissant, & en délayant; j'en ai vû des exemples dans des personnes qui avoient avalé de l'eau-forte, & j'ai connu un Chirurgien d'Armée, qui me dit avoir sauvé par une boisson abondante d'eau & de lait, un homme dans l'œsophage duquel il avoit laissé tomber un morceau de pierre infernale, en lui touchant un ulcère au gosier.

Maniere dont ils agissent.

Les émolliens huileux & gras, & les mucilagineux

appaiſent la douleur, en relâchant les fibres; mais outre cela, ils agiſſent par inviſcation, ils embaraſſent & enveloppent les particules âcres & corroſives, qui cauſent de l'irritation, & de la tenſion aux fibres. Les huiles douces & les mucilages ſont, pour ainſi dire, des fourreaux, qui renferment & enveloppent les pointes & les tranchans des ſels; outre cela, ces ſortes d'émolliens, par leur viſcoſité, s'attachent mieux aux parties ſolides que l'eau, qui eſt plus fluide; ils y adhérent plus long-tems, & par ce moyen, ils ſervent d'armure & de défenſe aux parties nerveuſes, contre l'impreſſion des agens corroſifs & irritans. La plûpart même des huiles & onguens anodyns réſolutifs, dont j'ai parlé, me paroiſſent tirer leur principale vertu de leur faculté émolliente, plutôt que des particules volatiles & ſtimulantes, qui entrent dans leur compoſition; c'eſt pourquoi je regarde les anodyns émolliens, comme faiſant le plus grand nombre des remédes, auxquels les Auteurs ont donné le nom d'*Anodyns*.

Anodyns émolliens *ſimples*.

Je ne ferai pas ici une longue énumération des anodyns émolliens *ſimples* & *compoſés*; je me contenterai de dire, que j'exclus du nombre des anodyns émolliens tous ceux qu'on appelle maturatifs, fondans, & réſolutifs, dans la compoſition deſquels il entre des particules chaudes, âcres & ſtimulantes.

Les émolliens anodyns aqueux ſont l'eau douce tiéde, ou médiocrement chaude, le petit lait, & les plantes nommées émollientes, dont le ſuc eſt doux, inſipide & aqueux.

Les mucilagineux ſont les racines, les feuilles & les fleurs de mauve, & guimauve; les feuilles & les fleurs de bouillon-blanc; les racines & les fleurs de lis; les ſemences de lin, de fœnugrec, de *Pſyllium*, & la plûpart des ſemences farineuſes, ſur-tout celle de froment; la gomme Arabique, la gomme adragant, celle du païs, les humeurs mucilagineuſes tirées des animaux, & autres mucilages ſemblables.

Enfin, le lait, qui a toujours été regardé comme un

excellent anodyn, doit être mis au rang des anodyns émolliens mucilagineux, puisque c'est un composé de parties aqueuses, & de parties huileuses, ou grasses.

Les émolliens huileux & gras sont les huiles douces, récentes & grasses, tirées par expression & sans feu des fruits & des semences de diverses plantes; telles sont l'huile d'amandes douces, celles de noix, de lin, d'olives, & semblables; auxquelles on peut ajoûter les huiles tirées par expression des semences de quelques plantes rafraichissantes & narcotiques, comme l'huile des semences appellées froides, les huiles des semences de pavot, & de jusquiame, &c. & l'huile de jaunes d'œufs; les graisses récentes des animaux sains, sur-tout de ceux qui se nourrissent de végétaux; leur moelle, la crême, & le beurre frais.

Les émolliens anodyns *composés* sont les bains, les fomentations, les cataplasmes, les sachets, les linimens, les baumes, les onguens, les emplâtres composés avec les remédes simples, dont je viens de parler; ces compositions varient suivant les diverses maladies, & les diverses circonstances qui les accompagnent, & suivant l'intention des Praticiens; j'en donnerai des Formules, en parlant des maladies où elles conviennent. Il suffit à présent de rapporter quelques compositions officinales; telles sont entr'autres, les huiles de lis simple, de *Nymphæa*, de violettes, de *Verbascum*, de pavot, d'*Althæa*, faites par infusion; les huiles de *Populeum*, de mucilages, des sept fleurs de *Mynsicht*, de sperme de grenouilles, & celle d'écrevisses, faites par coction; l'onguent pour la brûlure de *Mynsicht*, composé avec le blanc d'œuf & l'huile d'olives; l'onguent de linaire; l'onguent clysmatique, l'onguent résomptif de Lemery; l'emplâtre de mucilages, & l'emplâtre du fils de Zacharie.

Anodyns émolliens *composés*.

Toutes les huiles éthérées, & celles qui sont faites par distillation, ne doivent point être placées dans le genre des anodyns émolliens; elles ne sont pas propres

à relâcher ; ſi elles ſont quelquefois anodynes, c'eſt comme réſolutives, & non comme émollientes.

Réflexions ſur l'uſage des Anodyns émolliens.

Dans l'uſage des anodyns émolliens, on doit obſerver, 1°. D'appliquer les topiques, principalement les bains, les fomentations, & les cataplaſmes, un peu chauds, & les entretenir autant qu'on peut dans une douce chaleur, afin que par ce moyen, les parties aqueuſes s'inſinuent plus facilement dans la partie; d'ailleurs, l'expérience fait voir que le froid, loin d'amollir & de relâcher, reſſerre les fibres, & retrécit les pores.

2°. Les ſubſtances mucilagineuſes & graſſes doivent être nouvelles & récentes; les mucilages ſe corrompent en peu de tems, & les huiles, de même que les autres ſubſtances graſſes, & ſur-tout le beurre, deviennent rances, & acquierent de l'acrimonie, quand elles ſont vieilles, & alors elles ſont plus propres à irriter, qu'à calmer la douleur.

3°. Dans les grandes inflammations, & dans l'éréſipelle en particulier, il eſt de la prudence de préférer les émolliens aqueux, & les mucilagineux légers aux ſubſtances huileuſes & graſſes, & à celles qui ſont fort viſqueuſes, parce que ces ſubſtances bouchent & obſtruent les pores, & que la chaleur de la partie peut les corrompre, & leur faire acquerir de l'acrimonie.

Anodyns tempérans & rafraîchiſſans.

Les anodyns tempérans & rafraîchiſſans ſont ceux qui modèrent la chaleur, & en même-tems la douleur. Je ne décide pas en quoi conſiſte la chaleur ; il eſt vrai que dans le corps des animaux, elle paroît dépendre du mouvement, & du frottement des parties les unes contre les autres ; c'eſt le ſentiment de Boerrhaave, & de pluſieurs autres grands hommes, confirmé par l'obſervation de ce qui ſe paſſe dans le corps, ſoit en ſanté, ſoit malade.

Quoiqu'il en ſoit, il eſt certain que la chaleur augmente ſouvent la douleur, le mouvement des ſolides augmenté redouble le mouvement des liqueurs, comme cela paroît dans les exercices violens ; d'un autre

côté, la chaleur raréfie les liquides, & fait qu'ils tendent davantage les vaisseaux, en occupant plus d'espace; outre cela, on a observé que la chaleur met en action des sels caustiques, qui n'agissent point sans elle; les vésicatoires & le cautère potentiel, si actifs sur le corps vivant, ne font presque point d'impression sur le cadavre, ainsi que M. Petit l'a observé. (*a*)

Leur maniere d'agir.

Tous les remédes propres à combattre la chaleur, & ce qui la cause, pourroient donc être anodyns, dans certains cas; les remédes de ce genre agissent différemment; les uns humectent & relâchent les fibres motrices, & modèrent leurs oscillations trop vives; les autres calment la raréfaction des liquides; d'autres, qu'on nomme incrassans, embarrassent & enveloppent les sels, épaississent les liqueurs, & les rendent moins propres à être mûs; d'autres, qui sont répercussifs & astringens, en donnant plus d'astriction aux vaisseaux, les empêchent d'être trop distendus par les liquides qui y sont poussés; il en est qui paroissent agir sur les esprits animaux, & les amortir, pour ainsi dire, tels que les narcotiques, & d'autres agissent en corrigeant l'acrimonie des liqueurs, qui irritent les solides.

Anodyns rafraîchissans. *Simples.*

Les remédes, auxquels l'expérience a fait donner le nom de rafraîchissans, & tempérans, sont, parmi les végétaux, la citrouille, la courge, le melon, le concombre, & leurs semences, appellées semences froides *majeures*; les espèces de *sedum* ou joubarbe, les espèces de cotyledon, la *nymphæa alba*, ou nénufar; la laitue, le pourpier, la chicorée, l'endive & leurs semences appellées froides *mineures*, l'herbe aux puces, ou *psyllium*; la semence de coings, la langue de chien, ou cynoglosse, le ris; la plûpart des fruits aigrelets, & un peu astringens; la grande consoude, les roses, la morelle, & toutes les plantes qui ont un suc nitreux.

Quelques-unes des plantes rafraîchissantes, comme la laitue, le pourpier, les semences froides *majeures*; le

(*a*) Mém. de l'Acad. Royale des Sciences, ann. 1732.

cynoglosse, & le nénufar, sont regardées comme somniféres, par plusieurs Auteurs, tant anciens que modernes.

Entre les animaux, les écrevisses de riviere, & le frai de grenouilles sont des anodyns rafraichans ; & parmi les minéraux, le plomb, & plusieurs de ses préparations, comme la céruse, le vinaigre de Saturne, & son sel. Galien parle de la faculté anodyne & rafraîchissante du plomb ; il dit, que si l'on broie long-tems une liqueur dans un mortier de plomb, avec un pilon du même métal, cette liqueur, soit vin, eau, ou huile, devient rafraîchissante ; il ajoûte, que l'huile rosat, ou l'*omphacin*, broyés de cette maniere, sont des huiles excellentes pour divers ulcères, & en particulier, pour les ulcères chancreux. (*a*)

Mais de tous les anodyns rafraîchissans, il n'en est point de plus estimé aujourd'hui que le nitre ; sa vertu tempérante, rafraîchissante & anodyne est reconnue & avouée presque de tout le monde. MM. Sthal, & Hoffman en ont parlé avec de grands éloges ; ce dernier assûre que les remédes nitreux calment la chaleur & le mouvement intestin des parties sulphureuses du sang, qu'ils appaisent les mouvemens trop violens des parties solides & les humectent, & qu'en un mot ils ont une grande vertu rafraîchissante, humectante, anodyne & antispasmodique. (*b*) *Plusieurs*, dit M. Geoffroi, (*c*) *vantent la vertu anodyne du nitre*, & pour cette raison, ils lui ont donné le nom d'*Anodyn minéral*. L'on ne fait guere usage du nitre extérieurement, mais son usage intérieur est très-utile dans plusieurs maladies externes.

On tire divers anodyns rafraîchissans & tempérans du regne minéral, dont on fait usage intérieurement ; tels sont l'esprit de soufre, l'esprit de vitriol, la liqueur minérale anodyne d'Hoffman, & le sel sédatif d'Homberg.

L'eau froide doit encore être mise au rang des princi-

(*a*) *De Simpl. Medic. Facultat. Lib. 9. Charter. Tom. XIII.*

(*b*) *Frid. Hoffman. Medic. ration. Tom. III. De sedantibus.*

(*c*) *Tract. de Materiâ Medicâ. Tom. I.*

paux anodyns rafraîchiſſans : la faculté qu'elle a de rafraichir par ſa froideur actuelle, eſt très-ſenſible ; outre cela, elle eſt répercuſſive, & même narcotique ; Hippocrate nous l'apprend lorſqu'il dit, *articulorum tumores & dolores abſque ulcere, & podagricas affectiones & convulſa, hæc* (aqua) *magnâ ex parte, frigida largè effuſa, levat & minuit, doloremque ſolvit, moderatus namque torpor dolorem ſolvendi facultatem habet.* (a)

Anodyns rafraîchiſſans, Compoſés.

Les anodyns rafraichiſſans *compoſés*, ſont l'oxicrat, l'huile roſat, les linimens faits avec les huiles, ou les ſucs des plantes rafraîchiſſantes, broyés dans un mortier de plomb, ſeuls ou mélangés, ou joints de quelque autre maniere, avec d'autres remédes rachaîchiſſans ; l'onguent roſat, l'onguent *populeum*, l'onguent de courge, le Cérat rafraichiſſant de Galien, & autres topiques, en forme de fomentation, de cataplaſme, ou autrement ; outre les diverſes compoſitions qu'on donne intérieurement, & dont je ne parle pas ici.

Remarque ſur l'uſage des Anodyns rafraichiſſans.

Quoique l'uſage intérieur des anodyns rafraîchiſſans ſoit aſſez fréquent, leur uſage extérieur, ſur-tout celui des répercuſſifs & aſtringens, demande de la prudence, & de la circonſpection ; ces remédes ſont quelquefois utiles dans les inflammations légères, & qui ne ſont que commencer, mais ils ſont dangereux dans les grandes inflammations, & dans celles qui menacent de gangréne, dans les dépôts & dans les tumeurs qu'il faut réſoudre, ou faire ſuppurer, & dans pluſieurs autres cas ; je parlerai dans la ſuite de cet ouvrage, des maladies où les topiques de ce genre peuvent être utiles.

Anodyns abſorbans, correctifs, altérans.

Les autres genres anodyns de cette claſſe ſont les abſorbans, tels que les différentes terres, coquillages, & pierres, qu'on a nommés abſorbans ; ces remédes peuvent être anodyns dans les playes & dans les ulcères, en abſorbant des humeurs âcres & irritantes, qui leur cauſent de la douleur ; on peut mettre dans le même rang les matieres métalliques, dont on ſe ſert pour deſ-

(a) Hippocr. Aphoriſm. ſect. 5. Aphor. 25.

ſécher les ulcères, telles que la tuthie, la céruſe, la litharge, le pompholix, moyennant que ces matieres ſoient bien préparées, lavées & dépouillées de toute acrimonie.

Enfin, il y a des anodyns correctifs ou altérans, qui changent la matiere & la forme des ſels, qui cauſent la douleur, ou qui les énervent, ſoit par une qualité contraire, ſoit de quelqu'autre maniere; c'eſt ainſi que les alkalis corrigent les acides, & que ceux-ci à leur tour affoibliſſent ou changent la nature des alkalis; outre cela, l'expérience fait voir, que parmi les ſels, qui paroiſſent du même genre, une eſpèce ſert de correctif à l'autre; c'eſt ainſi que la douleur cauſée par l'attouchement de la pierre infernale, eſt appaiſée, en touchant, peu de tems après, la partie avec l'huile de vitriol, quoique l'un & l'autre ſoient des corroſifs acides; c'eſt ce qu'on peut voir dans les Obſervations de Médecine de la Société d'Edimbourg, (a) où l'on rapporte l'hiſtoire de deux Tumeurs skirreuſes du teſticule, conſumées ſans douleur, par l'application ſucceſſive de ces deux cauſtiques, c'eſt-à-dire, en touchant premiérement avec la pierre infernale, & appliquant, moins d'une minute après, l'huile de vitriol, qui appaiſoit ſur le champ la douleur cauſée par le premier cauſtique.

Anodyns correctifs & rafraichiſſans. *Compoſés.*

Les onguens blanc de Rhaſis, ou de céruſe; l'onguent *nutritum*, ou de litharge; l'onguent de pompholix; l'onguent deſſicatif rouge; l'emplâtre de céruſe; l'emplâtre de l'Abbé de Grace; l'emplâtre de pierre calaminaire; le diapompholix, & autres compoſitions ſemblables, ſont des anodyns abſorbans & correctifs pour pluſieurs ulcères.

Lorſque tous les anodyns, dont j'ai fait mention, ne ſont pas capables d'appaiſer & de calmer la douleur, qu'elle eſt violente, & qu'on en redoute les effets, on eſt obligé d'avoir recours aux anodyns de la troiſiéme claſſe.

(a) Eſſais & Obſ. de Méd. de la Société d'Ebimbourg. Tom. IV.

Les

Les anodyns de cette classe sont ceux qui ôtent le sentiment de la douleur, sans en oter, ni en affoiblir la cause. Il en est qui produisent cet effet, soit en assoupissant & plongeant le malade dans le sommeil, soit en émoussant les sensations; en causant une stupeur & une insensibilité aux fibres nerveuses, en arrêtant & embarrassant l'action & le mouvement des esprits animaux, & en disposant le cerveau de telle maniere, dans l'endroit ou se fait la perception des objets & des sensations, qu'il soit incapable d'appercevoir la douleur. J'ai dit que les dispositions contre nature du cerveau, dans l'apoplexie, & dans d'autres cas, empechoient la perception de la douleur. Hippocrate assure, que si quelqu'un a une partie du corps disposée de maniere à causer de la douleur, & qu'il ne la sente presque pas, il a l'esprit malade: *Quibus pars aliqua corporis dolet, neque ferè dolorem sentiunt, iis mens ægrotat* (a). Celse répéte la même chose, lorsqu'il dit, *quibus causa doloris, neque sensus ejus est, his mens laborat*; (b) je pense que l'on peut appliquer ici le mot *mens* au cerveau, & à l'esprit, & conjecturer que les remédes qui disposent le cerveau, ou le *sensorium commune*, de telle maniere qu'il n'ait aucune idée de douleur, quoique la cause de la douleur existe dans quelque endroit du corps; ces remédes, dis-je, ne font cet effet, qu'en causant une espèce de maladie au cerveau & à l'esprit, & en troublant leurs fonctions naturelles; & c'est ce qui est prouvé par les effets de la jusquiame, de diverses espèces de *solanum*, & même de l'*opium*, sur plusieurs personnes.

Troisiéme Classe.

Les remédes qui ôtent de cette maniere le sentiment de la douleur, sont appellés *narcotiques*, & forment le premier genre de cette classe; il y a un autre genre de remédes, qui ôtent le sentiment de la douleur, sans en ôter la cause; ceux-ci produisent leur effet, en détrui-

Deux genres dans cette Classe.

(a) *Hippocr. Aphor. Sect. 2. Aphor. 6.*
(b) *Cels. Lib. 2. Cap. 7.*

ſant l'organe du ſentiment, c'eſt-à-dire, le nerf; & en coupant toute communication entre le cerveau & la partie, où eſt la cauſe de la douleur.

Anodyns hypnotiques & narcotiques.

Les narcotiques, & en particulier l'*opium*, ſont appellés différemment, par rapport aux effets qu'ils produiſent. On les appelle parégoriques, c'eſt-à-dire, ſuivant l'étymologie Grecque, conſolans, parce qu'ils calment l'agitation des eſprits, & appaiſent la douleur; c'eſt ainſi que Sydenham donne ſouvent le nom de *parégoriques* aux narcotiques. Boerrhaave appelle auſſi *parégoriques* doux, les légers narcotiques, préparés avec les ſemences de pavot blanc, le ſyrop des têtes du même pavot, le ſyrop diacode, & celui de fleurs de coquelicot. On appelle hypnotiques, ou ſomniféres, les remédes qui font dormir: & enfin on leur donne le nom de narcotiques, à cauſe de la propriété qu'ils ont de cauſer une ſtupeur, un engourdiſſement, & une inſenſibilité aux organes du ſentiment. On peut voir auſſi par le paſſage de Celſe, que j'ai cité, & dans pluſieurs endroits des Ecrits de Galien, que les Anciens appelloient anodyns, les remédes qui calment la douleur, en procurant le ſommeil. Pluſieurs d'entre les Modernes donnent encore tous les jours ce nom au *laudanum*, & aux autres remédes tirés du pavot.

On voit par-là que les mêmes remédes ſont appellés indifféremment par divers Auteurs, anodyns, parégoriques, hypnotiques, & narcotiques; & que ces remédes qui dans le fonds ſont toujours les mêmes, ne reçoivent ces différens noms, que par rapport aux divers effets qu'ils produiſent, en calmant la douleur, en procurant le ſommeil, ou en ôtant le ſentiment.

Sentimens ſur leur maniere d'agir.

Galien & ſes ſectateurs ont cru que les narcotiques étoient froids au quatriéme degré, & que par cette qualité ils étouffoient la chaleur naturelle & les eſprits. Les Modernes ont tâché d'expliquer autrement l'action de ces remédes, & de développer leur nature; les uns par les principes chymiques, les autres par des princi-

pes méchaniques. Etmuller a cru qu'ils agiſſoient ſur les eſprits animaux (*a*), Sydenham a penſé de même (*b*), & Frid. Hoffman auſſi (*c*), M. Geoffroi (*d*) a cru qu'ils agiſſoient ſur le ſang, & qu'ils le raréfioient; Meſſieurs Mead (*e*), Alſton (*f*), & Van-Swieten (*g*), croyent qu'ils affectent immédiatement les fibres nerveuſes: mais comme ces Auteurs ne ſont pas d'accord ſur ce ſujet, je ne rapporterai pas plus au long leurs différens ſentimens; d'ailleurs il ſuffit pour la pratique, de ſçavoir les effets que produiſent les narcotiques, ſans chercher à découvrir la maniere dont ils les produiſent.

Anodyns narcotiques. *Simples.*

Les remédes narcotiques ſont comme les autres anodyns, ſimples ou compoſés. Les ſimples les plus connus ſont le pavot blanc & noir, la juſquiame ou hannebane, la cigue, la mandragore, la morelle *ſolanum officinarum*, *C. B.* le *ſolanum ſcandens ſeu dulcamara. C. B.* la *Bella-Dona*; *ſolanum maniacum J. B.* la pomme épineuſe, le *ſtramonium*, & les autres eſpèces de *ſolanum*; l'*opium* ou le ſuc tiré par inciſion des têtes de pavot, le ſuc tiré par expreſſion de toute la plante, ou le *meconium*.

Anodyns narcotiques. *Compoſés.*

Les narcotiques compoſés ſont pour l'intérieur, les ſyrops, les émulſions, les décoctions, les électuaires, les poudres, les trochiſques, les pillules, & les autres compoſitions, où l'on fait entrer un, ou pluſieurs narcotiques; dont on trouve un grand nombre de Formules dans les Ecrits des anciens & des modernes.

Les compoſés pour l'uſage extérieur, ſont des eaux diſtillées, des décoctions, des huiles, des linimens, des onguens, des cataplaſmes, &c. faits avec des narcoti-

(*a*) *Etmull. Inſtit. Med. Therapeut. cap.* 3.
(*b*) *Sydenh. Diſſert. Epiſtolar. de curat. variol. conſt.*
(*c*) *Medecin. ration. Tom. III.*
(*d*) *Tract. de Mater. Med. Tom. II.*
(*e*) *Mechanica Expoſit. Venenor.*
(*f*) Diſſertat. ſur l'*opium*. Obſerv. de Médec. de la Société d'Edimbourg. Tom. V.
(*g*) *Commentar. in Boerrh. Aphor. parag.* 229.

ques, ſeuls, ou mêlés parmi des remédes d'un autre genre.

Les compoſitions officinales les plus en uſage intérieurement, ſont le ſyrop de pavot blanc, ou le diacode, le *laudanum* opiate, & le *laudanum* liquide, dont on trouve diverſes préparations chez les Auteurs; le *laudanum* liquide de Sydenham; les gouttes anodynes du Chevalier Talbot, (*a*) &c. les compoſitions, où les narcotiques entrent, en plus ou moins grande quantité; d'autres remédes, tels que ſont le *Phylonium magnum* ou *Romanum*, & pluſieurs autres eſpèces de *phylonium*, le mithridat, la thériaque d'Andromaque, la confection de ſtyrax de *Meſué*, le *diaſcordium* de *Fracaſtorius*, celui de *Sylvius de le Boë*, les confections d'*opium* & narcotiques de Mynſicht, & autres confections, & électuaires, dans leſquels on fait entrer l'*opium*; diverſes eſpèces de trochiſques, tels que les trochiſques narcotiques, d'encens, d'alun, de Mynſicht, citrins de *Meſué*; les ſomniféres du même Auteur, & les trochiſques de Karabé; les pilules de Starkei, de Rondelet, de ſtyrax, de cynogloſſe; les pilules narcotiques de Platerus, de Mynſicht, de Scribonius; les pilules hypnotiques, &c. dont on peut voir la compoſition dans la Pharmacopée univerſelle de Lemery, & ailleurs.

Les compoſitions officinales qu'on emploie extérieurement, ſont les eaux diſtillées de morelle, de pavot, de juſquiame, & autres plantes narcotiques; l'eau narcotique de Mynſicht; l'eau des philoſophes; les huiles de *ſolanum*, & de ciguë par infuſion, ou par coction; l'huile de mandragore; le baume hypnotique de Mynſicht; le baume tranquille de l'Abbé Rouſſeau; le baume anodyn, ou contre la goutte, de Bateus; l'onguent *Populeum*; l'onguent anodyn de Nuremberg pour les hémorrhoïdes; l'onguent de *ſolanum*; le liniment hémorrhoïdal décrit par Lemery (où l'on fait entrer les cloportes,

(*a*) *Geoffroi, de Materiâ Medicâ, Tom. II.*

l'onguent *populeum*, l'huile d'œufs, & l'extrait d'*opium*, le liniment somnifére, & l'emplâtre pour la douleur des dents, décrits par le même Auteur ; & plusieurs autres semblables compositions, qu'on peut voir dans les Ecrits des Auteurs & dans les Pharmacopées, sur-tout celle de Lemery, à laquelle je renvoie le Lecteur. J'ai cru qu'il suffisoit de donner les formules de quelques compositions, qu'on prépare sur le champ & *ad hoc*, dans les divers cas, & que les Apotiquaires ne tiennent pas préparées. Je me propose de donner ces formules, en parlant des maladies, où je crois qu'elles conviennent.

L'usage des remédes narcotiques demande plus de prudence & de sagesse, que celui des autres genres d'anodyns ; & comme je n'en parle ici que par rapport à l'usage qu'on en fait pour oter le sentiment & la perception de la douleur, qu'on les applique également aux douleurs violentes des maladies externes, & des maladies internes, & que c'est principalement par l'usage qu'on en fait intérieurement, (sur tout de l'*opium*) qu'ils produisent leur effet ; je vais examiner ce qu'on a pensé anciennement, & ce qu'on pense aujourd'hui, de ces remédes en général, & en particulier, & comment on les emploie, tant extérieurement, qu'intérieurement.

Sentimens des Anciens sur l'usage interne des narcotiques.

Les anciens Médecins ont été fort partagés sur l'usage intérieur des narcotiques. M. le Clerc, dans son Histoire de la Médecine (a) remarque, » que Hippocrate usoit » très-rarement des narcotiques ; qu'il ne parle de l'*opium* » ou *meconium* somnifére, que dans un endroit du second » Livre des maladies des Femmes ; & qu'on ne voit pas » qu'il propose ce remède dans les cas où on l'a donné » depuis, comme dans les veilles, qui accompagnent » diverses maladies, & particuliérement dans les dou- » leurs. Il propose (ajoute M. le Clerc) dans un endroit » où il s'agit de convulsion, la racine de mandragore, » qui a une qualité approchante de celle du pavot, ou

(a) Page 210.

Sentimens des Anciens sur l'usage interne des narcotiques.

» de l'*opium* ; mais il avertit qu'on n'en doit donner » qu'une petite quantité, de peur de troubler le cerveau. » Il ordonne encore ailleurs, pour une fiévre quarte, la » mandragore, & la semence de jusquiame, qui est d'un » effet à peu près semblable. «

Après Hippocrate, l'on fit plus d'usage des narcotiques. Héraclide de Tarente, l'un des principaux Médecins de la secte Empyrique, employoit dans plusieurs cas le pavot & l'*opium*, soit intérieurement, soit extérieurement; (*a*) il donnoit aussi intérieurement le suc de jusquiame, & celui de ciguë : c'est ce qui paroît par une composition de pillules de ce Médecin, dont Galien rapporte la description, & dans la composition desquelles il entroit quatre dragmes de suc de ciguë, autant de suc de jusquiame, du *castoreum*, du poivre blanc, du *castus*, de la mirrhe, & de l'*opium*, de chacun une dragme, dont il formoit des pillules avec du vin cuit, & épaissi au soleil. M. le Clerc qui rapporte, d'après Galien, la composition de ces pillules, dit, » qu'elles servoient pour faire » dormir, & qu'elles étoient utiles pour appaiser les dou» leurs, pour ceux qui avoient été blessés par quelque » bête vénimeuse, & pour les femmes sujettes à la suffo» cation de la matrice. (*b*) «

Celse rapporte aussi une composition de pillules d'Heraclide, pour faire dormir, & calmer la toux, où il entre du safran, de la canelle, du *castoreum*, de l'*opium*, de la mirrhe, du poivre long, du *castus*, & du *galbanum*. (*c*)

Depuis Heraclide, l'usage interne des narcotiques paroît être devenu plus commun.

Celse dit qu'on ne doit se servir intérieurement des anodyns narcotiques, que dans une grande nécessité, parce que ce sont des remédes violens & contraires à

(*a*) Le Clerc, Histoire de la Médecine, page 373.
(*b*) *Ibid. pag.* 374.
(*c*) *Cels. Lib.* 5. *cap.* 25.

l'estomac, *quibus uti, nisi nimia necessitas urget, alienum est*, *&c.* (*a*) Il donne cependant plusieurs formules de pillules, pour faire dormir, pour calmer les douleurs de diverses parties, pour la toux, &c. où il éntre des narcotiques, comme l'*opium*, la semence & les pommes séches de mandragore, la semence de jusquiame, & celle de cigue, & des compositions pour la colique & pour la dysurie, ou l'*opium* entre aussi; (*b*) ce qui fait présumer que ces remédes étoient quelquefois mis en usage de son tems.

Sentimens des Anciens sur l'usage interne des narcotiques.

Les Médecins méthodiques ont ensuite condamné les narcotiques; *si l'on donne un médicament somnifére en petite dose*, dit Cœlius, *il causera une pesanteur de tête ou un assoupissement fâcheux*; *& si on en donne davantage, il causera la mort. Il y avoit cependant des cas* (dit M. le Clerc) *où cet Auteur approuvoit le dyacodium, qui est un médicament fait avec la décoction de têtes de pavot, & le miel; mais il le donnoit comme un astringent, & non comme un somnifére.* (*c*)

Dioscoride étoit plus hardi sur l'usage des narcotiques. Il rapporte, que plusieurs des anciens Médecins Grecs n'osoient pas se servir de l'*opium* intérieurement, ni extérieurement. Il assure cependant que l'*opium* pris à la grosseur d'un grain d'orobe, calme les douleurs, procure le sommeil, &c. mais que si on le prend en plus grande quantité, il est nuisible, & qu'aprés avoir causé une léthargie, il fait mourir. (*d*)

Du tems de Galien, les narcotiques étoient en plus grand usage; ce Médecin rapporte un grand nombre de formules de divers Auteurs, où il entre des narcotiques, & principalement de l'*opium.* (*e*) M. le Clerc dit qu'il semble que Galien employoit plus souvent ces médicamens, pour arrêter les fluxions, & pour appaiser les dou-

(*a*) *Cels. Lib.* 5. *cap.* 25.
(*b*) *Ibid.*
(*c*) Hist. de la Médec. pag. 472.
(*d*) *Diosc. Lib.* 4. *cap.* 65.
(*e*) *De Comp. sec. Medicament.*

Sentimens des Anciens sur l'usage interne des narcotiques.

leurs, que pour remédier aux insomnies. (*a*) On trouve pourtant un endroit dans les Ecrits de Galien, où cet Auteur, parlant du dyacode, dit qu'on s'en sert pour ceux qui ont besoin de dormir ; auxquels, ajoute-t-il, nous sommes aussi souvent obligés de donner des remédes, où il entre de l'*opium*; *usus ejus* (dyacodii) *est in iis qui somno opus habent, quibus etiam ex opio constantia sæpè exhibere cogimur.* (*b*)

Mais ce sçavant Médecin distinguoit les narcotiques; il dit que ceux qui sont froids & humides, comme la ciguë, la mandragore, & la jusquiame ou hannebane, ne sont pas propres à être pris intérieurement, excepté l'écorce séche de mandragore, & la semence blanche de jusquiame, qu'il préfére à la noire. Il ajoute qu'il y a des narcotiques qui sont des poisons, quoiqu'on en prenne en petite quantité, comme le *solanum maniacum*, & quelques autres, qu'il nomme; » c'est pour cela, dit-il, qu'on » ne les fait pas entrer dans les antidotes alexitères, com» me le suc de pavot : car entre les remédes de ce genre, » les uns causent la démence, & les autres la mort, si » l'on en prend une forte dose; mais étant mêlés en dose » convenable, avec d'autres médicamens, ils sont uti» les, &c. (*c*)

Il paroît de-là que Galien donnoit les narcotiques intérieurement, mais avec prudence & avec choix, & qu'il les méloit avec des remédes propres à les corriger, excepté le *dyacodium*, qu'il donnoit tout simple. Les Médecins qui l'ont précédé, ont aussi reconnu la mauvaise qualité des narcotiques, & ils ont cherché à la corriger, en les mêlant avec des remédes chauds & aromatiques, quand ils les ont donnés intérieurement; c'est ce qui a donné lieu à ces fameuses compositions, le mithridat de Démocrate, la thériaque d'Andromaque, &c.

Par rapport à l'*opium* en particulier, Galien explique

(*a*) Hist. de la Médec. page 704.
(*b*) *De Composit. Medicament. Lib.* 7. *cap.* 2.
(*c*) *De Simp. Med. Facult. Lib.* 5. *cap.* 19.

son

son sentiment d'une maniere bien précise, lorsqu'il dit en parlant de la douleur de tête : » nous sommes rarement obligés d'employer les remédes faits avec l'*opium*, » si ce n'est lorsque la douleur est si violente, que la vie » du malade est en danger....... car tous les remédes » tirés du suc de pavot étourdissent, & assoupissent les » sens ; & par cette raison, nous ne nous en servons que » lorsque nous y sommes obligés, parce que les autres » remédes calmans n'ont eu aucun succès. (*a*) »

Sentimens des Anciens sur l'usage interne des narcotiques.

Les Anciens employoient aussi quelquefois les narcotiques extérieurement, pour calmer les douleurs, & même pour procurer le sommeil. M. le Clerc dit qu'Heraclide employoit en divers cas le pavot & l'*opium*, soit intérieurement, soit extérieurement ; & que d'autres Médecins, sçavoir Diagoras & Andreas, au rapport de Dioscoride, avoient blâmé l'usage de l'*opium* dans les douleurs des oreilles, & dans les inflammations des yeux, parce qu'il affoiblit la vûe, & qu'il plonge dans un assoupissement fâcheux. (*b*)

Sentimens des Anciens sur l'usage externe des narcotiques.

Celse rapporte plusieurs formules de remédes appellés *Malagmata*, (qui étoient chez les Anciens des espèces d'emplatres destinés principalement à ramollir,) dans lesquels il entre des narcotiques, & qu'on employoit dans les cas où il y avoit de la douleur. (*c*) Pour les grandes douleurs des yeux, il conseille outre les remédes généraux, de mettre sur ces parties un remède fait avec une pincée de safran, de la grosseur d'une féve de mirrhe, & de la grosseur d'une lentille d'*opium*, broyés & mêlés avec du vin cuit. Il donne ensuite les formules de plusieurs collyres pour les yeux, où il entre de l'*opium*, quelquefois brûlé, ou grillé, ou souvent naturel ; & d'un, entr'autres, fait avec la mirrhe, le suc de mandragore, l'*opium*, les feuilles de roses, la semence de ciguë, l'*acacia*, & la gomme. (*d*)

(*a*) *De Composit. Medic. Lib. 2.*
(*b*) Hist. de la Médec. page 374.
(*c*) *Lib. 5. cap. 18.*
(*d*) *Lib. 6. cap. 6.*

Sentimens des Anciens sur l'usage externe des narcotiques.

Dioscoride loue l'usage extérieur des narcotiques, pour plusieurs maladies ; il dit que l'*opium*, mêlé avec l'huile rosat, & appliqué sur la tête, est efficace pour les douleurs de cette partie ; que pour les douleurs d'oreille, on mêle l'*opium* avec l'huile d'amandes douces, la mirrhe & le safran, & qu'on distille de ce mélange dans l'oreille ; que l'*opium* est utile dans les inflammations des yeux, mêlé avec un jaune d'œuf torréfié ; dans l'éréspelle, & dans les playes, avec le vinaigre ; contre la goutte, avec le lait de femme, & le safran : & qu'étant mis en forme de suppositoire dans l'anus, il provoque le sommeil. Il dit aussi que les calices de pavot, pilés & appliqués en cataplasme, sont utiles dans les inflammations, & dans l'éréspelle. Enfin, il se mocque d'Erasistrate, d'Andreas, & de quelques autres anciens Médecins, qui ne vouloient pas qu'on se servît de l'*opium* pour les maladies des yeux & oreilles ; & il dit, que les mauvais effets attribués à l'*opium*, dans ces sortes de cas, comme l'assoupissement des sens, & l'aveuglement, sont supposés, & contraires à l'expérience. Cet Auteur conseille aussi l'application de la semence & des feuilles de jusquiame, dans les douleurs & les inflammations, & sur-tout l'application des feuilles fraîches ; il ajoute, que la racine, cuite dans le vinaigre, fait une décoction utile, pour se rincer la bouche dans la douleur de dents. Il parle encore de l'usage extérieur de quelques autres narcotiques. (*a*)

Galien rapporte divers remédes narcotiques, que les Anciens appliquoient extérieurement, pour calmer les douleurs ; tel est l'épithème d'Asclepiade, dont il dit qu'il usoit dans les douleurs de la goutte, composé avec quatre dragmes de suc de pavot, une dragme de safran, broyés & mêlés avec du lait de vache, ou de chévre, & de la mie de pain : le tout en consistence de cataplasme, auquel on devoit encore ajouter de l'huile rosat ; tel est un autre remède, fait avec une dragme d'*opium*, & deux dragmes de styrax, & plusieurs autres topiques, pour la

(*a*) *Dioscor. Lib.* 4.

même maladie, où les Anciens faisoient entrer la semence de jusquiame, & les racines de *solanum*, de mandragore, de ciguë, &c. (a)

Sentimens des Anciens sur l'usage externe des narcotiques.

Pour la douleur des parotides, Galien ordonne la jusquiasme, avec du beurre, en cataplasme ; & il dit dans un autre endroit, où il parle des remédes pour les douleurs de la goutte, qu'il applique quelquefois l'*opium*, & le safran, broyés & délayés dans du lait, mélés avec le Cérat rosat, & étendus sur un linge. Il ordonne aussi le suc de *solanum*, pour topique, sur le cancer ; & il dit, que c'est un remede très-utile dans cette maladie. (b)

Il ne veut pourtant pas qu'on applique les narcotiques sur les yeux, ni dans les oreilles, que dans une extrême nécessité, & en petite quantité. Il rapporte qu'on a vû plusieurs personnes, qui pour avoir appliqué des narcotiques en trop grande quantité, pour calmer les douleurs des yeux, ont causé aux malades, d'abord une foiblesse, ou un obscurcissement de la vûe, & ensuite, l'atrophie de l'œil, le *mydriasis*, c'est-à-dire, une dilatation contre nature de la prunelle, ou la corrugation de la prunelle, appellée *rhytidosis* ; & que plusieurs de ceux, à qui on en a mis dans l'oreille, sont presque devenus sourds (c) ; (je rapporterai ci-après des effets encore plus funestes de l'*opium*, introduit dans les oreilles.)

S'il est possible, dit ailleurs ce Médecin, d'obtenir ce que nous souhaitons par le secours des remédes capables de guérir la maladie, il faut s'abstenir des médicamens assoupissans, qu'on appelle *anodyns* ; mais si les veilles & l'épuisement des forces mettent la vie du malade en danger, il convient d'user de ces remédes, & quoique l'on n'ignore pas que la disposition naturelle du corps en doive un peu souffrir, il vaut mieux sauver le malade, en altérant un peu son tempérament, que de le laisser périr. (d)

(a) *De Comp. Medic. Lib.* 10.
(b) *Method. Medend. ad Glaucon. Lib.* 2. *cap.* 12.
(c) *Method. Medend. Lib.* 3. *cap.* 2. *& Lib.* 12. *cap.* 8.
(d) *Method. Medend. Lib.* 12. *cap.* 1.

Sentimens des Anciens ſur l'uſage externe des narcotiques.

Il eſt donc conſtant, que les Anciens ont été dans des ſentimens différens, ſur l'uſage, tant interne, qu'externe, des narcotiques ; que les uns s'en ſervoient hardiment ; que les autres les condamnoient ; & que les plus célébres, dont nous avons les Ecrits, ne les employoient qu'avec beaucoup de retenue, & de prudence.

Sentimens des Modernes ſur l'uſage interne des narcotiques.

Mais ſi les Anciens n'ont pas été d'accord ſur l'uſage des narcotiques, les Modernes n'ont pas été moins diviſés ſur cette matiere. Pluſieurs de ceux qui ſont venus après Galien, ont été de ſon ſentiment, juſqu'à ce que Platerus commença à mettre l'*opium* en crédit ; & après lui, Sylvius de le Boë, & Sydenham, ont regardé le ſyrop de pavot, & l'*opium*, comme des remédes d'une très-grande utilité, ſans leſquels on ne peut pas exercer la Médecine, & dont on peut tirer de grands avantages, non-ſeulement pour procurer le ſommeil, pour appaiſer les douleurs, & pour arrêter les diarrhées exceſſives, mais encore pour pluſieurs autres choſes. Fabricius Hildanus, & Lazare Riviere, ſe ſervoient auſſi de l'*opium*, & des autres remédes tirés du pavot, pour calmer les douleurs, quand ils ne pouvoient pas les appaiſer par le moyen des autres remédes; c'eſt ce qu'on peut remarquer dans leurs Ecrits.

Le ſentiment de ces grands Praticiens n'a cependant pas empêché d'autres Ecrivains de blâmer l'uſage des narcotiques. Etmuller dit qu'on ne doit pas employer les narcotiques ſans précaution, qu'ils ont lieu dans les cas où la douleur eſt cauſée par une humeur ſubtile & chaude, mais qu'ils ſont contraires dans ceux où l'humeur eſt groſſiere & viſqueuſe, parce qu'ils fixent les humeurs ; & plus bas, il ajoute, que les narcotiques rendent les membres plus propres à ſouffrir, qu'ils ôtent la douleur, non en guériſſant, mais en tuant, & que ces ſortes de cures ſont de vrais abus, à moins qu'on n'y ajoute toujours les remédes qui combattent la maladie & ſa cauſe. (*a*)

(*a*) *Method. Medend. Lib.* 12. *cap.* 6.

Sentimens des Modernes sur l'usage interne des narcotiques.

Frideric Hoffman ne veut pas qu'on emploie d'autres narcotiques, pour appaiser les douleurs, & procurer le sommeil, que ceux qu'on tire du pavot, & ceux qui sont préparés avec l'*opium*, le safran, & le cynoglosse ; il rejette ceux qui causent un profond sommeil, avec un engourdissement, & une stupeur dans les sens, tels que sont toutes les espèces de jusquiame & de *solanum* ; & même à l'égard des remédes où l'*opium* entre, il dit, que quoique ces remédes puissent être utiles, lorsqu'ils sont administrés avec prudence, & corrigés, soit par des purgatifs, & des balsamiques, comme dans les pilules de Starkéius, soit par des alexipharmaques, comme dans la thériaque céleste, & dans le *diascordium* de Fracastorius, ou par des analeptiques ou restaurans, comme dans le *laudanum* liquide de Sydenham ; cependant si l'on peut trouver des moyens propres & plus sûrs pour obtenir le même effet, que des préparations d'*opium*, on doit s'en abstenir, sur-tout de celles où il entre des narcotiques plus dangereux, comme les pillules de cynoglosse, où l'on met la semence de jusquiame, dont il dit qu'il a vû souvent de très-mauvais effets. (*a*)

Boerrhaave ne rejette pas les narcotiques, lorsque les autres anodyns n'ont pas produit l'effet désiré ; mais il n'ordonne que les parégoriques doux, comme la semence de pavot blanc, le syrop de têtes de pavot blanc, le diacode, le syrop de coquelicot, ou tout au plus l'*opium* en fort petite dose, & souvent un peu séché, mêlé & corrigé avec des remédes d'un autre genre, soit acides, spiritueux ou cordiaux, &c. pour en former des pillules, des poudres, des teintures, & autres compositions anodynes. (*b*)

M. Geoffroi, dans son Traité de la matiere Médicale, ne paroît pas partisan des narcotiques ; dans l'article de l'*opium*, après avoir parlé fort au long de la préparation, de la nature, des bons & des mauvais effets de ce re-

(*a*) *Medicin. rational Tom. III. sect. 2. cap. 7.*
(*b*) *Inst. Medic. & Libell. de Mater. Medic. & remed. formulis.*

Sentimens des Modernes sur l'usage interne des narcotiques.

méde, & des diverses manieres de le corriger, qu'il n'approuve pas, & après avoir marqué divers cas où ce reméde ne convient point, & peut produire des effets funestes, il conclud, » que malgré les louanges excessives » que plusieurs Médecins ont donné à l'*opium*, l'expérience fait voir son infidélité, & combien il est illusoire; » que ce reméde n'apporte qu'un soulagement passager, » en appaisant des symptômes qui reparoissent bien-tôt, » sans agir sur la cause de la maladie : qu'outre cela, il en » impose au Médecin, en lui cachant les signes par lesquels il peut connoître une maladie, & tirer ses indications, & en excitant des symptômes étrangers à la maladie ; que son usage un peu long rend très-graves, & » même mortelles, des maladies, qui n'étoient pas essentiellement dangereuses ; & que ce suc assoupissant » trompe le malade & le Médecin, par des tréves infidéles. En vain (ajoute-t-il plus bas) voudroit-on nous » opposer la pratique heureuse des Médecins qui ont » beaucoup employé les remédes préparés avec l'*opium* : » il n'y a qu'à faire attention à l'usage qu'ils faisoient dans » leur pratique, d'un grand nombre de remédes âcres, » spiritueux & stimulans, de sels volatils, d'huiles essentielles, d'odorans, & d'aromatiques, pour juger que » par cette méthode ils cherchoient à remédier aux mauvais effets de l'*opium*, en dissipant les affections soporeuses, & réveillant la nature engourdie ; ou que l'*opium* » leur étoit utile pour arrêter, ou du moins moderer les » mouvemens tumultueux, qu'une méthode si mauvaise, » & auparavant inconnue, avoit excité dans le corps. (*a*)

M. Van-Swieten, dans ses Commentaires sur les Aphorismes de Boerrhaave, n'approuve pas l'usage des forts narcotiques, comme la jusquiame, les *solanum*, &c. mais il admet celui du pavot, & de l'*opium*, en dose convenable, pour calmer la douleur, quoiqu'elle doive revenir, si la cause n'en est pas ôtée. Il dit, que la grande réputation que la thériaque d'Andromachus s'ac-

(*a*) *Tract. de Mater. Medicâ. Tom. II.*

Sentimens des Modernes sur l'usage interne des narcotiques.

quit d'abord, n'étoit due qu'à l'*opium*, dont l'Auteur fit entrer dans cette grande composition, une dose trois fois aussi forte que celle qu'on mettoit dans le mithridat de Démocrate : & il prétend prouver par là que l'usage de l'*opium* étoit journalier & salutaire dans le tems même qu'il étoit blâmé, presque de tous les Médecins. Cependant il avertit que la même dose d'*opium* ne produit pas les mêmes effets sur tous les hommes, & que quand on ne connoît pas le tempérament du malade, l'on doit donner ce reméde en petite dose, peu à peu, & dans un véhicule convenable. (*a*)

M. Charles Alston, dans sa Dissertation sur l'*Opium*, imprimée dans le cinquiéme tome des Essais des Observations de Médecine de la Société d'Edimbourg, se déclare en faveur de son usage. Il dit que ce reméde a enfin triomphé de toutes les oppositions qu'il a eu a essuyer, excepté des préjugés frivoles du vulgaire ignorant, & qu'il n'est pas seulement d'un usage plus général, mais qu'il fait aussi plus d'honneur à la Médecine, qu'aucun autre reméde. Cependant sur la fin de sa Dissertation, il dit » qu'il n'est pas moins vrai qu'il y a des circonstances » où il est dangereux & téméraire de calmer une douleur, » de procurer le sommeil, de supprimer des évacuations, » de prévenir une hémorrhagie salutaire, ou autres effets » de cette nature ; & alors il faut que celui qui ordonne » inconsidérément l'*opium* en pareil cas, soit ou bien » ignorant dans la pratique de la Médecine, ou peu ins» truit de la nature de ce reméde.

Plusieurs autres célébres Médecins, parmi les Modernes, ont écrit pour ou contre l'*opium* ; d'où il paroît que la diversité des sentimens sur l'usage interne des narcotiques, & en particulier sur celui de l'*opium*, n'est pas moins grande chez les Modernes, qu'elle l'a été chez les Anciens. Les Modernes s'accordent cependant presque tous à condamner l'usage intérieur des plus dangereux, tels que la ciguë, la jusquiame, les diverses espèces de

(*a*) *Van-Swieten, Commentar. in Boerrh. Aphor. Parag.* 202.

solanum, &c. mais à l'égard de l'*opium*, les uns l'exaltent comme un reméde divin ; les autres ne le donnent que dans une extrême nécessité, & en tremblant, pour ainsi dire ; & d'autres le regardent comme un reméde nuisible, ou tout au moins dangereux & trompeur.

Sentimens des Modernes sur l'usage externe des narcotiques.

A l'égard de l'usage externe des narcotiques, quoique les Modernes conviennent en général qu'on peut en employer utilement en topiques plusieurs espèces, dont l'usage intérieur est dangereux & mortel ; cependant ils ne sont pas d'accord sur les effets que quelques-uns produisent, étant appliqués extérieurement, ni sur leur maniere d'agir ; mais comme il importe de connoître, autant qu'il est possible, les bons & les mauvais effets de ces remédes & la maniere de s'en servir, avant que d'en faire usage, je vais examiner en particulier les espèces de narcotiques, qu'on emploie le plus dans la pratique, & rapporter quelques exemples de leurs effets. Si je m'étens un peu sur cette matiere, c'est parce que je crois, qu'on ne sçauroit être trop éclairé, & trop prudent, dans l'usage d'un genre de reméde, qui a paru dangereux à tant d'habiles gens anciens & modernes.

De quelques Narcotiques en particulier.

Du Pavot & de ses préparations.

Le pavot est la plus fameuse des plantes narcotiques ; il y en a de deux espèces, une dont la semence est *blanche*, & l'autre dont la semence est *noire* ; la premiere est la plus estimée, & celle dont on tire ordinairement l'*opium*. Les parties narcotiques du pavot sont le suc de la tête, tiré par incision, ce suc durci s'appelle *opium* ; le suc tiré des têtes & des feuilles par expression, & que Dioscoride appelle *meconium* ; les têtes & les feuilles dont on fait des décoctions, des fomentations & des cataplasmes ; les têtes seules, dont on fait des décoctions, & un syrop appellé *dyacode* ; à l'égard de la semence, dont on tire de l'huile, elle n'est point narcotique, ni malfaisante de sa nature ; c'est ce que Dioscoride avoit déja remarqué, & que plusieurs Auteurs après lui, & entr'autres M. Geoffroi, ont bien prouvé.

Je ne parlerai pas ici de la nature de l'*opium*, ni de la maniere

maniere dont on le prépare; on peut consulter là-dessus les Auteurs qui ont écrit sur ces remédes.

Je vais parler en abregé de l'usage qu'on en fait, tant intérieurement, qu'extérieurement, pour calmer les douleurs, & procurer le sommeil.

De l'usage, intérieur du pavot, & de l'*opium*.

L'*opium* du Levant, bien choisi, se donne intérieurement, à la dose d'un, ou de deux grains tout au plus, aux personnes adultes qui n'y sont pas habituées; ceux qui s'y accoutument peu à peu, en supportent ensuite une dose beaucoup plus forte. J'ai connu des personnes qui en prenoient jusqu'à quarante & cinquante grains, sans en paroître incommodées. Tout le monde sçait que les Turcs, les Persans, & autres peuples de l'Orient en usent familierement, & en grande dose, & qu'il leur est aussi agréable que le vin l'est aux Européens; on fait même diverses préparations de l'*opium* dans l'Orient, pour flater le goût & la sensualité.

L'*opium* dissout, purifié & réduit en extrait de consistence solide par évaporation, se nomme *laudanum* opiate; sa vertu narcotique est plus forte que celle de l'*opium* simple: on le donne en substance depuis un quart de grain, jusqu'à un grain, un grain & demi, ou deux au plus, ou bien on en dissout une dose dans une liqueur convenable, & on la donne en plusieurs prises.

Le *laudanum* liquide est une dissolution d'*opium*, dans quelque liqueur; les Auteurs en ont inventé de plusieurs sortes. MM. Geoffroi & Alston paroissent préférer la dissolution faite dans l'eau simple, aux autres; la dose du *laudanum* liquide est telle qu'un nombre donné de gouttes contient à peu près la dose d'*opium* qu'on donne en substance.

Sydenham faisoit un grand usage du *laudanum* liquide, suivant sa formule, dont il donnoit quelquefois jusqu'à vingt & cinq gouttes, de huit en huit heures; dans les dyssenteries (*a*), ordinairement il le donnoit comme calmant, à la dose de seize, dix-huit ou vingt gouttes aux

(*a*) *Oper. Med. sect.* 4. *cap.* 3.

adultes, & dans certains cas il doubloit la dose au bout de quelques heures, s'il voyoit que la premiere prise ne produisît aucun effet; mais quelques bons effets qu'il eût vu produire à son *laudanum*, dans plusieurs occasions, il lui préfére le syrop de pavot, lorsqu'il s'agit dans la petite vérole, de calmer la trop grande agitation du sang & des esprits, & de faciliter l'éruption, parce qu'il dit que le *laudanum* échauffe plus que le syrop.

Les gouttes anodynes du Chevalier Talbot, dont parle M. Geoffroi (*a*), sont aussi une espèce de *laudanum* liquide. Il y a diverses autres teintures ou dissolutions d'*opium*, ou *laudanum* liquides, & plusieurs compositions de pillules, poudres, &c. où l'*opium* entre, qu'on trouve décrites dans les Auteurs. Je ne parle pas du syrop de pavot, ou dyacode, parce que je le suppose connu de tout le monde.

La décoction d'une, ou de deux têtes de pavot séches, écrasées avec, ou sans la semence, fait une potion somnifére, qu'on peut prendre sans danger; on peut aussi avec cette décoction, les semences froides, & quelque syrop convenable, faire des émulsions fort utiles; j'en ai vu souvent de bons effets, & jamais de mauvais, quand on s'en sert à propos; ce reméde tout simple, est souvent aussi utile que l'*opium* & les *laudanum*, & il est moins dangereux.

Le pavot que l'on cultive en Europe fournit un suc ou *opium*, qu'on peut tirer par incision, tant du pavot noir, que du blanc, & substituer à l'*opium* qu'on nous apporte du Levant. (*b*) M. Arnot, Chirurgien à Cowpar, a fait insérer dans les Essais & Observations de Médecine de la Société d'Edimbourg, (*c*) une maniere de cultiver le pavot, d'en extraire une espèce d'*opium*, ou de *meconium*, & de préparer un syrop dyacode de cet extrait, préférable au dyacode ordinaire. M. Arnot dit que la dose de

(*a*) *Tract. de Mater. Medicâ. Tom.* 2.
(*b*) Voyez la Dissertation de M. Alston, sur l'*Opium*.
(*c*) Tom. V.

ſon extrait doit être double de la doſe d'*opium* d'Aſie, parce qu'il eſt plus foible, & qu'il produit les bons effets de l'*opium*, ſans cauſer les mêmes accidens.

De l'uſage extérieur du pavot & de l'*opium*.

L'uſage extérieur du pavot, & de ſes diverſes parties, a été recommandé & pratiqué par pluſieurs des Anciens, & il l'eſt encore aujourd'hui par quelques uns d'entre les Modernes. Il y en a qui emploient les feuilles de pavot, cuites & réduites en cataplaſmes, avec d'autres émolliens, ſur les phlegmons accompagnés de grandes douleurs. Je ne doute point que ces feuilles ne puiſſent être employées avec ſuccès dans divers cas, comme émollientes & anodynes, même toutes ſeules. Dioſcoride dit que l'on peut faire des fomentations ſomniféres avec la décoction des têtes & des feuilles de pavot dans l'eau. M. Chomel dit que des lave-pieds faits avec la décoction de trois ou quatre têtes de pavot dans l'eau, procurent un doux ſommeil, & qu'il en a vu des expériences. (a) Schroder aſſure que le pavot domeſtique étant appliqué à la tête, ou aux pieds, appaiſe les douleurs & fait dormir.

L'*opium* entre dans pluſieurs onguens, baumes, linimens, &c. dont on ſe ſert extérieurement, pour calmer les douleurs; on le fait auſſi entrer dans des cataplaſmes, & des emplâtres, deſtinés au même uſage; & il paroit que M. Arnot l'emploie de cette maniere, en ce qu'il dit qu'il garde une portion de ſon extrait, en conſiſtence de miel, pour le faire entrer plus facilement dans des linimens, emplâtres, &c. mais il ne dit point s'il l'emploie comme narcotique extérieurement.

M. Geoffroi prétend que l'*opium* appliqué extérieurement réſout & diſſipe les tumeurs, qu'il amollit & relâche, qu'il mûrit & fait ſuppurer, & que ſouvent auſſi il provoque le ſommeil, & calme les douleurs. Il ajoute qu'étant appliqué ſur les ſutures, il relâche les nerfs, qu'il cauſe une ſtupeur & la paralyſie, quelquefois même la mort: & qu'enfin s'il eſt récent, & qu'on le tienne

(a) Abrégé de l'Hiſtoire des Plantes uſuelles. Tom. II.

long-tems appliqué ſur une peau lâche & délicate, il en fait tomber les poils, il y excite des veſſies & ulcères.

M. Alſton dit qu'il s'eſt appliqué de l'*opium*, en guiſe d'emplâtre, autour du petit doigt, & au-deſſus du condyle interne de l'*humerus*, & qu'il l'a laiſſé ſur ces parties toute une nuit, qu'il ſe ramollit & s'y attacha bien-tôt, mais qu'il n'y cauſa ni engourdiſſement, ni inflammation, & ne produiſit aucun effet ſenſible. Je n'ai point non plus remarqué d'effet ſenſible de l'*opium* appliqué ſur la peau, quoique j'aie ſouvent vu des perſonnes qui s'en ſont appliqué ſur les tempes, pour calmer des douleurs de dents. M. Alſton prétend que ce reméde appliqué extérieurement appaiſe la douleur des dents & des oreilles, les coliques, les inflammations, & les douleurs des ulcères chancreux; qu'il eſt diſcuſſif, anodyn & ſomnifére; mais il ne dit pas s'il a vu beaucoup d'exemples de ces heureux effets. Il dit auſſi, que ſouvent ſon application extérieure produit les mêmes effets, que lorſqu'il eſt pris intérieurement. Il aſſure d'un autre côté, qu'il a ſouvent appliqué une teinture d'*opium*, faite dans l'eau, ſur des parties excoriées, & ſur des ulcères ſuperficiels, & qu'il a toujours obſervé, qu'il étoit chaud & irritant, comme le ſont les liqueurs ſpiritueuſes foibles, & qu'il cauſoit une douleur, qui duroit quelques minutes: d'où il conclud, 1°. Que l'*opium*, proprement parlant, n'eſt pas narcotique, étant appliqué en dehors, & qu'il y a telles douleurs qu'il ne ſçauroit calmer, en qualité de topique, 2°. Que les narcotiqves diminuent au moins quelquefois la tenſion des muſcles, & qu'ils cauſent même un relâchement dans les nerfs, ou une paralyſie aux parties, qui ſont autour de l'endroit où on les applique extérieurement; mais ſi l'*opium* n'appaiſe pas les douleurs, comme narcotique, il les appaiſe donc comme diſcuſſif & réſolutif: c'eſt ſur quoi M. Alſton ne s'eſt pas expliqué.

Antoine Maître-Jan, dans ſon Traité des maladies de l'Oeil, en parlant de l'inflammation de l'œil, rapporte les ſentimens des Auteurs touchant l'uſage prudent qu'on

doit faire de l'*opium*, sur cette partie ; à quoi il ajoute qu'il n'a pas dessein de proposer ce remède, ni aucun autre de pareille espèce dans cette maladie, » mais qu'il sçait » bien, que si l'*opium* pris intérieurement, en assoupissant » les malades, diminue le sentiment de leurs douleurs, » il n'agit pas de même, étant appliqué sur des parties » rendues très-sensibles par quelques maladies ; l'ayant » plusieurs fois expérimenté, dit-il, en mêlant de l'*opium* » dans des remédes qu'il appliquoit sur des ulcères dou- » louteux, sans avoir remarqué aucune diminution de » douleur ensuite de cette application. Il est vrai, » ajoute-t-il, que les eaux distillées de quelques plantes « narcotiques, comme de morelle, de cigue, de pavot, » même leurs sucs dépurés, conviennent dans les inflam- » mations, & en appaisent souvent les douleurs ; mais » ce n'est point en condensant les humeurs & les parties » sur lesquelles on les applique ; au contraire, c'est en » relâchant les fibres des parties membraneuses, &c. « voilà qui paroit décisif sur la qualité de l'*opium* employé en topique.

J'ajouterai à cela, que je n'ai pas remarqué que l'*opium* appliqué sur les tempes pour calmer la douleur de dents, ait produit aucun soulagement ; & si ce remède introduit dans une dent cariée, a quelquefois calmé la douleur, c'est qu'il a été dissout par la salive & avalé, & qu'il a assoupi le malade. Il est vrai que j'ai quelquefois employé avec succès l'*opium* dissout dans l'eau de morelle sur des ulcères chancreux, mais je ne sçaurois déterminer si c'est l'*opium*, ou l'eau de morelle qui calmoit la douleur ; je n'ai pas non plus trouvé chez les Observateurs que j'ai lû, des exemples qui prouvent que l'*opium* appliqué extérieurement, appaise la douleur, comme quand on le donne intérieurement.

Quelques personnes prétendent que l'*opium* mêlé avec les caustiques, rend leur action plus douce & moins douloureuse. Je me suis servi quelquefois d'une dissolution de pierres à cautère & d'*opium*, dans l'eau-de-vie, &

j'ai remarqué que cette diſſolution cauſoit une douleur ſort vive, pendant aſſez long-tems, quoiqu'elle cautériſât très-peu ; ſi l'on fait la diſſolution bien cauſtique, l'*opium* n'empêche pas qu'elle ne cauſe beaucoup de douleur, lorſqu'on s'en ſert ſur des parties ſenſibles.

On pourroit donc conclure que l'uſage extérieur de l'*opium*, n'eſt pas utile pour calmer les douleurs ; mais outre cela, on a des exemples des effets funeſtes qu'il a produit, étant appliqué ſur certaines parties. Nous avons vu ce que rapporte Galien du mauvais effet de l'*opium*, & de quelques autres narcotiques, appliqués ſur les yeux, & dans les oreilles. Zacutus Luſitanus rapporte, d'après Avicenne, l'hiſtoire d'un homme qui mourut pour s'être appliqué un collyre avec de l'*opium*. Il cite auſſi quelques exemples de perſonnes mortes, pour s'être introduit de l'*opium* dans l'oreille, afin d'en calmer la douleur, ou pour s'en être mis dans l'anus, en forme de ſuppoſitoire ; l'exemple d'une autre, morte pour s'être mis du *philonium perſicum* dans une dent cariée ; & celui d'une perſonne, qui étant affligée d'une cruelle douleur au genou, périt, parce qu'on lui appliqua un cataplaſme fait avec les feuilles de juſquiame, la racine de mandragore, l'*opium* & le vinaigre : ce qui cauſa une augmentation de douleur, la gangréne, & la mort.. (*a*)

De l'uſage de la juſquiame.

La juſquiame eſt une plante narcotique, dont les Anciens employoient quelquefois la ſemence dans les remédes anodyns, qu'ils donnoient intérieurement, & ils préféroient pour cela la ſemence blanche à la noire ; mais aujourd'hui, on n'emploie cette ſemence pour l'uſage intérieur, que dans quelques compoſitions, comme les pillules de cynogloſſe, & les trochiſques d'Alkekenge ; & ces compoſitions mêmes ſont rejettées par de fameux Auteurs ; les autres parties de la plante ſont regardées univerſellement comme un poiſon.

Extérieurement cette plante eſt regardée comme émolliente, réſolutive & anodyne, preſque par tous les Mo-

(*a*) *Zacut. Luſitan. Prax. Med. admir.*

dernes; on emploie ses feuilles dans les cataplasmes anodyns & résolutifs, & sa semence aussi. M. Chomel dit que les feuilles amorties, ou cuites sous la cendre, & appliquées sur les mammelles, font passer le lait, & que Taberna-Montanus méloit avec le vin, les graines pilées, pour les appliquer en cataplasme, sur le sein des nouvelles accouchées. Il donne aussi la description d'un cataplasme fait avec les feuilles de jusquiame, & celles de mandragore & de *solanum*, & les semences de pavot & de jusquiame, le tout cuit dans du lait pour en tirer la pulpe, à laquelle on ajoute du safran, & un ou deux jaunes d'œufs. (*a*) Je n'ai pas expérimenté ces espèces de topiques, mais je crois que leur usage, sur-tout à l'égard des accouchées, peut être dangereux; les histoires des mauvais effets de la jusquiame, rapportées par M. Geoffroi (*b*), doivent la faire craindre, même pour l'usage extérieur.

L'huile tirée par expression de la semence de jusquiame, passe pour etre anodyne & émolliente. Quelques Auteurs croient aussi qu'elle est somnifére, si l'on en fait des onctions à la tête; la fumée de cette semence brûlée a été trouvée par expérience, propre à calmer la douleur de dents, on conduit la fumée par le moyen d'un entonnoir sur la dent cariée. Plusieurs Auteurs graves assurent que cette fumée fait sortir de petits vers qui s'engendrent dans les dents, & qui causent la douleur; l'existence de ces vers est niée par d'autres. Un fameux Dentiste de Paris dit qu'il n'en a jamais apperçu, quoiqu'il se soit servi d'excellens microscopes pour les découvrir. (*c*) Je puis assurer aussi que je n'en ai jamais vu, quoique j'aie examiné un grand nombre de dents cariées; mais quelque bon effet que cette fumigation puisse opérer, comme on a observé qu'elle a quelquefois causé des vertiges, des assou-

(*a*) Hist. abregée des Plant. usuelles.

(*b*) *Tract. de Mater. Medica. Tom. III.*

(*c*) M. Fauchard, dans son Livre intit. le Chirurgien Dentiste. Tom. I. pag. 119.

pissemens, & d'autres accidens dangereux; je crois, avec M. Geoffroi, que l'usage, soit interne, soit externe de la jusquiame, demande beaucoup de prudence. Je pense cependant que les feuilles peuvent être émollientes & anodynes, mêlées avec d'autres remédes émolliens & résolutifs, en cataplasme, & qu'on peut les employer utilement dans les cas où l'on a dessein d'amollir, de résoudre, & modérer la douleur.

De l'usage de la ciguë.

La ciguë, prise intérieurement, a toujours été regardée comme un poison. Tout le monde sçait que les Athéniens faisoient boire le suc de cette plante à ceux qu'on vouloit punir de mort, & que ce fut le supplice auquel on condamna Socrate. On a cependant vû des gens s'accoutumer peu à peu à ce poison, & en avaler sans en ressentir aucun mal. Galien parle d'une vieille femme d'Athènes, qui s'étoit si bien accoutumée à boire de la ciguë, en commençant par une petite dose, qu'elle se rendit ce poison familier, & qu'elle en prenoit une grande quantité, sans en ressentir de mauvais effets. (*a*) M. le Clerc remarque aussi, qu'Hippocrate conseille dans quelque endroit l'usage intérieur de la ciguë, pour arrêter les pertes de sang, & qu'il ordonne pour cela de boire la décoction d'une pincée de ciguë dans l'eau. (*b*) Une semblable décoction pensa être funeste à un homme à qui j'avois conseillé de boire du mille-feuille en thé; dès qu'il en eut employé une poignée que je lui avois donné, il en alla chercher lui-même à la campagne, mais au lieu de mille-feuille, il cueillit de la ciguë, & en but quelques tasses en guise de thé; peu de tems après il sentit sa tête pesante, sa vue obscurcie, & il fut saisi d'un engourdissement, & d'une foiblesse de tout le corps; par bonheur pour lui, il se trouva muni de contre-poison, il s'avisa fort à propos d'avaler une bonne prise de thériaque, & un verre de vin d'Espagne, & par ce moyen il en fut quitte pour la peur, & pour quelques heures de

(*a*) *De Simpl. Medic. Facultat. Lib.* 3. *cap.* 19.
(*b*) Hist. de la Médec. prem. Part. Liv. 3. chap. 18.

repos

repos sur son lit. On peut voir dans les Auteurs plusieurs exemples des mauvais effets des racines & des feuilles de cigues mangées ; aussi tous les Médecins en condamnent l'usage interne.

A l'égard de l'usage externe, cette plante est regardée comme un bon résolutif, sur-tout pour les tumeurs dures & skirreuses du foie & de la rate ; elle entre dans l'emplâtre de ciguë, fameux chez les Auteurs pour ces maladies, & pour les skirres des mammelles sur lesquels on applique avec succès, suivant M. Chomel (*a*), les feuilles de ciguë, pilées avec l'urine, ou malaxées avec l'huile de capres. Le même Auteur loue beaucoup le cataplasme de feuilles de ciguë, pilées avec quelques limaçons, & malaxées avec les quatre farines résolutives, pour l'inflammation du *scrotum*, pour la goutte & pour la sciatique ; il ajoute que les feuilles bouillies avec le lait, sont utiles pour les hémorrhoïdes, étant appliquées dessus. Je n'ai pas expérimenté ces effets, ni employé cette plante dans aucun cas ; mais je crois, qu'étant résolutive, on peut sans danger, en faire usage en topique, comme d'un résolutif anodyn, & non comme narcotique.

De l'usage de la mandragore.

La mandragore est une plante narcotique, & résolutive ; j'ai déja parlé de l'usage que les Anciens faisoient de cette plante ; les Modernes ne l'emploient guere intérieurement. Quelques Auteurs assurent pourtant qu'on peut en manger les pommes sans danger (*b*) ; son usage extérieur est recommandé par Scroder, Etmuller, MM. Geoffroi, Chomel, & autres. Etmuller prétend qu'on peut faire un emplâtre très-résolutif pour les duretés de la ratte avec les sucs de mandragore, de ciguë, de nicotiane, & la gomme ammoniac ; & tous assurent que les racines & les feuilles de mandragore sont résolutives & anodynes ; on les fait cuire dans de l'eau, ou dans du lait, pour les appliquer en forme de cataplasme sur les tumeurs.

(*a*) Hist. des Plant. usuel. Tom. II.
(*b*) *Geoffroi, Tract. de Mater. Medicâ. Tom.* III.

De l'usage de la morelle & des autres espèces de *solanum.*

La morelle, *solanum officinarum*, *Casp. Bauh.* est une plante qu'on regarde comme narcotique, rafraîchissante, & répercussive; on ne l'emploie point intérieurement, parce qu'on la croit très-dangereuse; mais elle est fort en usage extérieurement, pour rafraîchir & calmer les douleurs des hémorroïdes & des ulcères chancreux. Galien avoit déja recommandé l'usage du suc pour le cancer, & les Modernes s'en servent presque tous: on emploie également les feuilles, les baies, & le suc exprimé, on en distille une eau, & le suc entre dans plusieurs compositions rafraîchissantes, anodynes & émollientes, telles que le diapompholix, le baume tranquille, &c.

Toutes les autres espèces de *salanum*, sont également regardées comme dangereuses, pour l'usage intérieur, sauf certaines parties de quelques espèces, dont on fait peu d'usage; mais extérieurement, on les regarde comme des plantes anodynes, émollientes & résolutives, & quelques-unes comme anodynes & répercussives, & on les emploie comme les autres plantes narcotiques; on doit cependant être circonspect dans leur usage, l'expérience a fait voir que leur application est quelquefois dangereuse. M. Alston en rapporte un exemple, dont M. Rai a été témoin; une femme ayant appliqué une feuille du *solanum lethale Park.* sur un ulcère chancreux qu'elle avoit un peu au-dessous de l'œil, dans l'espace d'une nuit l'uvée perdit entierement sa force de contraction, & fut si relâchée, que la pupille au plus grand jour resta quatre fois plus dilatée que celle de l'autre œil, mais en ôtant la feuille, l'uvée reprit par degrés sa contraction naturelle; » & pour qu'on ne crût pas (dit M. Rai) que cela » étoit arrivé par hazard, elle réitéra l'expérience trois » fois sur elle-même, m'étant trouvé présent dans ce » tems-là par cas fortuit. Le Chirurgien qui avoit extirpé » le cancer, & guéri l'ulcère, mit une petite portion de » la même feuille sur la partie pour répercuter les humeurs, mais le symptôme dont je viens de parler, » l'obligea de l'ôter. (*a*)

(*a*) Dissertation sur l'*opium*, Mém. de la Société d'Edimb. Tom. v.

Il y a quelques autres plantes narcotiques, mais moins connues, & moins employées que celles dont je viens de parler; telles sont la *datura* des Indes, le *phellandrium*, & autres, sur lesquelles on peut consulter les Botanistes. Plusieurs Auteurs mettent aussi au rang des narcotiques, le cynoglosse, le tabac ou herbe à la reine, & quelques autres plantes, qui par leur faculté résolutive, détersive, ou autre, peuvent être anodynes dans plusieurs cas, en ce qu'elles agissent sur la cause de la douleur, étant appliquées extérieurement. Je vais finir ce long article des narcotiques par quelques réflexions.

Réflexions sur l'usage des narcotiques.

1°. Les sentimens & les observations des sçavans Hommes que j'ai cité, doivent nous rendre très-prudens sur l'usage de ce genre d'anodyns; si l'usage de l'*opium* est autorisé par de grands Praticiens, d'autres en démontrent aussi les inconvéniens & le danger; ainsi sans condamner ces remédes que je crois nécessaires dans plusieurs cas, je voudrois (comme le dit Galien) n'y recourir, que dans une extrême nécessité, & lorsqu'on ne peut pas ôter la cause de la douleur, ni la calmer par d'autres moyens, & que cette même douleur met la vie du malade en danger.

2°. Comme c'est principalement par l'usage interne des narcotiques, qu'on ôte le sentiment de la douleur, le pavot, ou son suc, est le narcotique, dont l'usage intérieur est le moins dangereux & le plus commun. Les plantes narcotiques, appliquées extérieurement, calment quelquefois la douleur, par leurs propriétés émollientes, rafraîchissantes, ou résolutives, & non par leur faculté narcotique; mais lorsque leur usage extérieur n'appaise pas les douleurs, on ne peut avec sûreté en assoupir le sentiment que par l'usage interne, mais modéré, du suc de pavot.

3°. Si les remédes tirés du pavot n'appaisent pas la douleur, étant donnés intérieurement, en petite dose, je crois qu'on ne doit pas s'obstiner à en augmenter la quantité pour ôter le sentiment de la douleur, à quelque

prix que ce soit, & qu'il faut alors chercher à ôter la cause de la douleur, s'il est possible, ou laisser souffrir le malade, plutôt que de risquer de l'empoisonner.

4°. Il faut éviter de s'accoutumer aux narcotiques, parce que non-seulement ces remédes affoiblissent, & énervent le corps & l'esprit, par un long usage, comme font le vin & les liqueurs spiritueuses; mais outre cela, dès qu'on est une fois habitué aux narcotiques, on ne peut plus vivre sans eux; on a une infinité d'exemples de ceux qui étant accoutumés à l'*opium*, ne pouvoient plus s'en passer. M. Mead, dans son exposition méchanique des Venins (*a*), rapporte l'histoire d'un homme, qui après avoir été guéri de la peste, ne pouvant pas dormir, s'avisa de manger pendant quelque-tems un peu de ciguë, dont il se trouva fort bien; ayant été attaqué de la fiévre, quelque-tems après, il cessa l'usage de son remède, & tâcha de se procurer le sommeil par des doses réitérées d'*opium*, mais ce fut sans succès: la nature étant accoutumée à un narcotique plus fort, il fut obligé de reprendre de la ciguë pour pouvoir dormir.

5°. Les narcotiques appliqués extérieurement, doivent être choisis; ceux qui sont émolliens & résolutifs, sont préférables à ceux qui sont froids & répercussifs. Fabricius Hildanus, & Sydenham, ont expérimenté le mauvais effet des cataplasmes répercussifs, dans des attaques de goutte; & l'histoire rapportée par Zacutus Lusitanus, dont j'ai parlé, prouve combien l'application des narcotiques froids & répercussifs est dangereux. Ambroise Paré, en parlant des remédes du phlegmon, dit, que si la douleur persévere, & ne peut être appaisée par les autres remédes, on peut avoir recours aux narcotiques, *si le cas le requiert, toutesfois usant d'iceux si sagement, que l'on ne rende la partie mortifiée, en réfrigerant plus qu'il ne seroit besoin;* les narcotiques qu'il indique, sont les feuilles de jusquiame & de pavot, cuites sous la cendre, celles de ciguë, de *solanum furiosum*, & de mandra-

(*a*) *Tract. de opio.*

gore, dont il fait des cataplaſmes, auxquels il ajoute, tantôt le ſafran, l'huile roſat, & l'axonge de cochon; tantôt l'onguent *populeum*, & l'huile violat. (*a*)

6°. On ne doit pas appliquer témérairement les narcotiques ſeuls, & ſans correctifs, ſur les yeux, ni dans les oreilles; j'ai rapporté des exemples de leurs mauvais effets ſur ces parties.

7°. Enfin comme les narcotiques arrêtent ordinairement toutes ſortes d'évacuation, excepté les ſueurs, leur uſage doit être interdit dans les cas où les menſtrues & les lochies fluent naturellement, dans une ſalivation, un flux d'urine, ou une diarrhée, excités par l'uſage du mercure, & dans tous les cas où il y auroit du danger d'arrêter des évacuations utiles & ſalutaires. La plûpart des Auteurs défendent de donner des narcotiques aux enfans, aux vieillards & aux perſonnes foibles, mais on peut leur donner ſans crainte de petites doſes de ſyrop de pavot, ou de *laudanum* liquide, qui ſont des préparations, que je préfére à l'*opium*, au *laudanum* ſolide, & à tous les autres narcotiques; j'ai donné avec ſuccès du ſyrop de pavot à des enfans nouveaux nés.

Second genre de la troiſiéme Claſſe. Compreſſion ou deſtruction du nerf.

J'ai dit qu'il y avoit un autre genre d'anodyns, qui n'ôte pas la cauſe de la douleur, mais qui en ôte le ſentiment; ce genre comprend les moyens qu'on emploie pour couper la communication entre le cerveau, & la partie où eſt la cauſe de la douleur; comme lorſque par une forte ligature, on comprime les nerfs dans l'amputation d'un membre, cette ligature diminue le ſentiment de la douleur. La deſtruction & ſection totale de l'organe du ſentiment, c'eſt-à-dire, du nerf, ſur lequel la cauſe de la douleur agit, eſt auſſi de ce genre. C'eſt ainſi que dans les violens maux de dents, on calme la douleur en cautériſant le nerf de la dent, ſoit par le cautère actuel, ſoit par quelque cauſtique acide, ou par quelque huile eſſentielle, âcre & chaude, comme l'huile de gerofle, &c. C'eſt ainſi qu'Hippocrate ordonne de calmer les douleurs

(*a*) Paré, Liv. 7. chap. 10.

de dents, de tête, & de ſciatique, qui ont réſiſté aux autres remédes, en appliquant le feu ſur la partie, dans quelque endroit que la douleur ſoit ; cet Auteur cautériſoit les parties où il y avoit une douleur fixe, & il ſe ſervoit pour cela d'un fer chaud, d'huile bouillante, d'une eſpèce de champignon, ou de lin crud.

Pluſieurs peuples de l'Aſie pratiquent encore aujourd'hui ce qu'Hippocrate pratiquoit dans les douleurs de goutte & de ſciatique ; ils n'emploient pas du lin crud, comme ce grand homme, mais ils ſe ſervent d'une eſpèce de méche, qu'ils appellent *moxa*, & qu'ils font avec la matiere lanugineuſe d'une ſorte d'armoiſe ; ils forment avec cette matiere de petits cônes, qu'ils appliquent ſur la partie où eſt la douleur, ils mettent le feu à la pointe du cône, & le laiſſent brûler inſenſiblement, & par ce moyen, ils cautériſent la peau. Kœmpfer dit que ce remède eſt fort en uſage dans les Indes, qu'on le pratique ſur les enfans, & qu'il n'eſt pas fort douloureux. (*a*). M. Heiſter prétend au contraire, qu'il cauſe de grandes douleurs, ſans produire des effets ſalutaires, & que pour cette raiſon, la plûpart des Européens ne s'en ſervent pas. (*b*) Quoiqu'il en ſoit, je crois que cette eſpèce de cautère peut être utile dans pluſieurs cas ; Hippocrate l'autoriſe, & divers peuples s'en ſervent. D'ailleurs, outre que cette opération peut calmer la douleur en cautériſant les rameaux de nerfs qui ſont affectés, elle peut encore ôter la cauſe de la douleur, en donnant iſſue, après la chûte de l'eſcarre, à quelque humeur âcre & irritante. Ambroiſe Paré rapporte deux obſervations de violentes douleurs, qui ayant réſiſté à toutes ſortes de remédes, furent enfin guéries par l'application du cautère potentiel. (*c*) Fabricius Hildanus en rapporte de ſemblables.

(*a*) *Amœnitat. Exot.*

(*b*) *Inſtitut. Chirurg. Part. II. ſect. prim. cap.* 28.

(*c*) Paré, Liv. 18. chap. 3.

TROISIÉME PARTIE.

De l'usage des Anodyns dans les maladies chirurgicales.

LES différens genres d'anodyns, dont j'ai parlé, renferment presque tous les moyens & les remédes, qu'on met en usage pour calmer les douleurs ; je ne parlerai ici que de leur usage dans les maladies chirurgicales.

Les maladies chirurgicales sont presque toutes renfermées sous cinq genres principaux, qui sont les tumeurs, les playes, les ulcères, les fractures, & les luxations des os, ou les déplacemens des autres parties. Les maladies comprises sous ces genres, sont principalement les externes, & celles qui ne peuvent être traitées sans le secours de la Chirurgie, quoiqu'internes, comme les abscès dans les cavités des os, sous le crâne, dans le foie, dans la poitrine, & diverses autres maladies, que la diette, ni la pharmacie, ne sçauroient guérir.

Usage des anodyns dans les maladies chirurgicales.

Toutes ces maladies ne sont pas accompagnées de douleur ; il y a des tumeurs indolentes, comme l'œdème, le skirre, & plusieurs autres ; il y a de même des ulcères, & d'autres maladies chirurgicales où il y a peu de douleur, & quelquefois point du tout. Je ne ferai mention que de celles qui sont ordinairement accompagnées de douleur, & dans lesquelles l'usage des anodyns est utile & nécessaire ; je vais commencer par les tumeurs.

Les tumeurs contre nature sont faites par des humeurs, dont le cours est gêné, ou interrompu, qui sont retenues dans leurs vaisseaux, ou dans leurs réservoirs, ou qui sont extravasées, & épanchées hors de ces mêmes vaisseaux. D'autres tumeurs sont formées par l'air, comme l'emphisème, &c. Il y en a qui dépendent du déplacement des parties solides, ou de leur prolongation & accroissement au-delà des limites naturelles. Je n'ai pas dessein d'entrer dans le détail de toutes ces espèces de

tumeurs : une matiere si étendue excéderoit les bornes que je me suis prescrit.

Les tumeurs accompagnées de douleur sont principalement les tumeurs humorales inflammatoires, les tumeurs chancreuses, celles qui sont formées par un déplacement prompt & violent de quelque partie solide, & celles où il survient de l'inflammation, quoiqu'elles ne soient pas essentiellement inflammatoires.

De l'inflammation en général.

L'inflammation est ou maladie, ou symptôme de maladie, ou accident; elle est maladie, lorsqu'elle se forme premierement & indépendamment d'aucune autre maladie qui ait précédé, comme dans l'érésipelle, dans certaines ophthalmies, & dans plusieurs autres cas; elle est symptóme, comme dans le phlegmon, dont elle est inséparable; & accident, lorsqu'elle survient aux playes, aux fractures, & à d'autres maladies, dont elle n'est pas un symptóme ordinaire & inséparable.

Galien dit que les Anciens donnoient souvent le nom de phlegmon à la phlogose ou inflammation simple, mais que dans la suite ce nom a été donné particulierement à cette espèce d'inflammation, qui est accompagnée de tension, de dureté, de tumeur, de douleur plus ou moins grande, & de pulsation, lorsque la tumeur augmente, & sur-tout quand elle se dispose à la suppuration. (*a*)

Boerrhaave a compris sous le nom de phlegmon, toutes les espèces d'inflammation (*b*), mais il a suivi en cela l'étymologie du mot, & non pas l'usage établi depuis fort long-tems, par lequel on a désigné sous le nom de phlegmon, une tumeur inflammatoire d'un genre particulier. Il est vrai que l'inflammation, c'est-à-dire, la rougeur & la chaleur, sont des caracteres essentiels du phlegmon; mais tous ses autres caracteres, qui sont la tumeur avec circonscription, la dureté, la pulsation, &c. ne se remarquent pas dans plusieurs espèces d'inflamma-

(*a*) *Method. Med. Lib. 13. cap. prim.*

(*b*) *Aphorism. de cognoscend, & curand. morbis.*

tion;

tion ; on doit donc distinguer l'inflammation en général, du phlegmon proprement dit.

L'inflammation est ordinairement accompagnée de douleur, plus ou moins, suivant son étendue, & suivant les différentes parties qu'elle attaque ; les causes de l'inflammation sont internes, ou externes, & ces causes sont en grand nombre. Je n'en ferai pas le détail, non plus que l'histoire de la maladie : il suffit de parler ici de l'usage qu'on doit faire des anodyns dans les inflammations.

Les meilleurs anodyns sont ceux qui otent la cause de la douleur. Les remédes propres à guérir l'inflammation, doivent donc être d'abord mis en usage & préférés à tous les autres, parce que dès que l'inflammation sera dissipée, la douleur, qui en est un symptôme, sera calmée ; mais les remédes de l'inflammation doivent être différens, suivant les différentes causes qui l'ont produite. Si c'est la pléthore, les saignées sont les remédes qui conviennent ; si c'est un vice dans la qualité des humeurs, la purgation, les vésicatoires, les setons, la diette, les remédes internes indiqués, &c. seront employés ; si c'est un corps étranger, une épine dans le doigt, une ordure dans l'œil, une esquille d'os fracturé dans quelque partie, il faut en faire l'extraction, pour guérir l'inflammation & la douleur en même-tems ; en un mot, tout ce qui sera capable d'oter la cause de l'inflammation, ou d'en empêcher le progrès, sera propre pour en appaiser la douleur.

Anodyns pour l'inflammation.

Le reméde spécifique de l'inflammation en général, c'est la saignée réitérée, plus ou moins, suivant la grandeur de la maladie, suivant sa cause, & suivant les forces du malade ; ainsi la saignée doit être regardée comme le premier & le principal anodyn, qu'il faut employer dans les inflammations ; ce reméde en diminuant le volume du sang, & en désemplissant les vaisseaux, donne souvent lieu à la résolution de l'inflammation, ou du moins, s'il ne la résout pas, il en modere les progrès. Mais il ne suffit pas de faire la saignée, pour désemplir

ſimplement; la ſaignée révulſive ou dérivative, produit ordinairement des effets plus ſalutaires, que celle qui eſt ſimplement évacuative; ainſi dans les inflammations des parties ſupérieures, la ſaignée du pied eſt plus efficace que celle du bras, & la ſaignée de la jugulaire calme plus promptement les inflammations des yeux, des meninges, & du cerveau, que la ſaignée du bras, ou du pied. Fabricius Hildanus rapporte l'exemple d'une violente ophthalmie, guérie par la ſaignée de la jugulaire. (*a*) Il eſt vrai que les ſaignées révulſives & dérivatives, ſont plus efficaces, & moins dangereuſes quand on a fait précéder la ſaignée ordinaire, & les autres remédes généraux.

Quoique la ſaignée ſoit un grand remède dans les inflammations, & par conſéquent un excellent anodyn, elle ne ſuffit pas toujours; il eſt même des cas où elle n'eſt pas néceſſaire. Dans une ophthalmie, par exemple, occaſionnée par les cils tournés du côté de l'œil, l'inflammation ne ceſſera point, malgré les ſaignées, juſques à ce qu'on ait arraché les cils, ou que par l'opération, on ait tourné le bord de la paupiére en dehors. Dans l'ophthalmie humide, ſi la maladie dépend principalement du vice de la lymphe lacrymale, ou de quelque autre humeur vicieuſe, les ſaignées ne ſeront pas ſuffiſantes; il faudra détourner ailleurs les humeurs, par les épiſpaſtiques, les veſſicatoires, les cautères & ſetons, & outre cela, délayer & adoucir la lymphe par l'uſage du petit lait, du lait d'âneſſe, des bains, & autres délayans & édulcorans; ſi l'inflammation de l'œil dépend de quelque corps étranger qui y ſoit entré, ou de quelques inſectes logés entre les cils, il ſuffit de tirer le corps étranger. Enfin outre la ſaignée, qui combat la cauſe prochaine & immédiate de l'inflammation, c'eſt-à-dire, la ſtagnation, l'abord & l'impulſion du ſang dans les vaiſſeaux capillaires artériels, lymphatiques & ſanguins de la partie, il faut auſſi employer les moyens & les remédes

(*a*) *Centur.* 4. *Obſervat.* 14.

propres à combattre les causes particulieres & antécédentes de la maladie.

Les remédes rafraichissans & tempérans, administrés intérieurement, & à propos, peuvent être fort utiles, pour calmer les accidens des inflammations. Ils modérent la raréfaction & l'agitation des liquides, & l'éréthisme des solides ; ainsi les boissons aqueuses & aigrelettes, les bouillons faits avec les écrevisses, le poulet, le ris & les plantes rafraichissantes, les émulsions faites avec les eaux distillées des mêmes plantes, ou avec l'eau simple & les semences froides, & celles de pavot, auxquelles on ajoute le nitre, le syrop de *nymphæa*, le syrop de capillaire, & quelquefois celui de pavot ; tous ces remédes, & autres de semblable nature, peuvent être donnés avec succès dans les inflammations externes, pour tempérer le mouvement du sang & des vaisseaux, & par conséquent la chaleur, & pour calmer les douleurs qui en dépendent.

A l'égard des narcotiques, je ne crois pas qu'on doive les donner, que dans une grande nécessité ; si la douleur est violente, & qu'on les donne en petite dose, ils ne produisent aucun effet, & si l'on en donne une forte dose, il y a du danger ; ainsi je crois qu'il suffit de mettre dans l'émulsion, une dose de syrop de pavot, proportionnée à l'âge, & au tempérament du malade ; lorsque la douleur n'est pas considérable, & qu'on veut lui procurer un peu de repos, demi once, ou six dragmes suffisent pour une prise dans les adultes.

Les remédes externes qu'on emploie pour calmer les douleurs dans les inflammations, sont les émolliens & les résolutifs doux, & quelquefois les légers rafraîchissans & résolutifs, tels que l'oxicrat, le vinaigre & le sel de Saturne, & semblables. M. de la Motte appaisa une douleur très-violente avec inflammation, occasionnée par un coup d'épée à la main, en se servant d'une espèce de *nutritum*, fait avec le sel de Saturne pulvérisé, l'huile de lis & l'eau de chaux, qu'il étendit sur un linge, & dont

il enveloppa la main & le poignet. Plusieurs Praticiens se servent utilement du sucre de Saturne dissout dans du vin, pour l'érésipelle; ces sortes de rafraîchissans, qui sont relâchans, & un peu résolutifs, peuvent être employés avec succès.

Topiques anodyns pour l'inflammation.

Je sçai que les Anciens se servoient des rafraîchissans & des répercussifs, pour moderer la chaleur qui accompagne l'inflammatiou, & arrêter le progrès du mal; mais Galien recommande de le faire avec prudence, après avoir administré les remédes généraux, & désempli les vaisseaux, & il conseille même de ne les appliquer dans le phlegmon qu'au commencement; à l'égard de l'érésipelle, il veut qu'on cesse l'usage des remédes froids, dès que l'on s'apperçoit que la peau devient livide. (*a*)

Je sçai aussi que ces sortes de remédes dissipent quelquefois les inflammations, quand on les applique dans le commencement de la maladie, & que le sang est assez fluide, & en assez petite quantité pour obéir à l'action des vaisseaux. On a vu souvent des ophthalmies légeres guéries par l'application de l'eau froide, & par des collyres astringens, faits avec l'eau rose, l'eau de plantain, & quelques grains de couperose; avec une dissolution simple & légere de vitriol bleu dans l'eau; avec l'alun dissout dans du blanc d'œuf, & autres remédes astringens & répercussifs, qui deviennent alors de vrais résolutifs, parce que donnant de la force & du ressort aux vaisseaux capillaires, dans lesquels le sang s'accumule, cette liqueur est forcée de surmonter les obstacles qui s'opposoient à son cours, ou bien elle est exprimée & repoussée des petits vaisseaux dans de plus grands, & prenant une autre route, elle rentre dans le torrent de la circulation.

Les remédes répercussifs sont aussi recommandés par Boerrhaave, comme un des moyens propres à empêcher le progrès de l'inflammation, en y mêlant les anodyns, & même les relâchans & les résolutifs, suivant les cas;

(*a*) *Gal. Method. Medend. Lib.* 13. *cap.* 6. *& Lib.* 14. *cap.* 3. *Charter. Tom. x.*

(a) mais il n'a pas entendu qu'on employât ces remédes dans les inflammations considérables où il y a grand engorgement, car en parlant de la gangréne qui survient aux inflammations, il s'exprime ainsi : *Frigida actu vel potentià, adstringentia, coagulantia, repellentia ... hanc mutationem inflammationis in gangrænam citò promovent, &c.* les topiques qui sont actuellement, ou potentiellement froids, les astringens, les coagulans, les répercussifs, &c. hâtent en peu de tems ce changement de l'inflammation en gangréne. (*b*)

Si les remédes froids, astringens & répercussifs sont si dangereux dans les grandes inflammations où tous les vaisseaux de la partie sont pleins & distendus, on doit les bannir, dès qu'on s'apperçoit de l'augmentation de l'inflammation. Les topiques gras sont aussi très-dangereux dans les inflammations, les observateurs en rapportent des exemples funestes. Juncker rapporte qu'un homme ayant oint avec du beurre le visage de sa femme qui étoit enflammé, elle mourut deux jours après ; (*c*) les huiles & les graisses sont d'autant plus de mal, qu'elles sont vieilles, âcres, & rances.

Quelques Auteurs Allemans conseillent pour résoudre l'inflammation, l'esprit de vin camphré, l'eau de la Reine de Hongrie camphrée, l'eau de chaux, l'eau marine, la saumure, le savon de Venise dissout dans l'esprit de vin, la décoction des plantes résolutives faite dans l'eau salée, les poudres composées des farines de seigle & de féves, de céruse & de camphre ; & pour les tempéramens chauds, ils prescrivent le vinaigre de litharge, la dissolution de sel marin ou de nitre, & de sel ammoniac dans l'oxicrat, &c. (*d*) Je ne sçais pas si des topiques chauds & stimulans, tels que ceux-là, réussissent en Allemagne, mais ils ne me paroissent pas propres dans

(a) *Aphorism. &c. paragr. 396. de Inflammatione.*
(b) *Aphorism. paragr. 3*[illegible]*0.*
(c) *Conspect. Chirurg. Tabul. 5.*
(d) *Heister. Instit. Chirurg. & Juncker. Consp. Chirurg.*

les cas où il y a beaucoup de tension, & de douleur; je les crois convenables dans les cas où il y a de l'œdème, & où les vaisseaux sont relâchés: à l'égard de ceux qui sont rafraîchissans, on a vu dans quels cas ils peuvent être utiles.

Pour calmer les douleurs qui deviennent plus violentes, à mesure que l'inflammation & la tension de la partie augmentent, l'on doit se servir des émolliens & des résolutifs, plus ou moins forts, suivant la nature de la maladie, suivant ses différens états, & ses complications, & suivant la nature de la partie malade. Mais pour sçavoir dans quels cas ces différens topiques conviennent, il faut entrer dans le détail des diverses espèces de tumeurs inflammatoires.

Les Auteurs ont établi deux genres principaux de tumeurs inflammatoires, qui sont le phlegmon, & l'érésipelle; ils ont divisé ces deux genres chacun en plusieurs espèces.

Le phlegmon est une tumeur où il y a de la tension & de la douleur; les anodyns, & les émolliens, conviennent dans l'augmentation de cette maladie; le cataplasme de mie de pain avec le lait & le safran, est un des meilleurs anodyns dont on puisse faire usage; si l'on veut le rendre plus résolutif, on y ajoute, suivant le conseil de Pigrai (*a*), la poudre de roses & de melilot; ce cataplasme peut être appliqué avec succès sur toutes les parties du corps; on doit observer, 1°. De l'appliquer tiéde, 2°. De prendre des précautions pour qu'il ne se refroidisse pas sur la partie, 3°. De le changer souvent pour empêcher qu'il ne s'aigrisse, & qu'il ne se desséche trop. Le cataplasme émollient se fait avec les feuilles de mauve, d'*althæa*, & de bouillon blanc, les semences de lin & de fœnugrec, les fleurs de bouillon blanc, de camomille, & de melilot; le tout suffisamment cuit dans de l'eau commune.

Anodyns pour le phlegmon.

On peut aussi joindre aux herbes que je viens de nom-

(*a*) Liv. 1. chap. 4.

mer, les feuilles de jusquiame, & celles de pavot & de cigue; l'eau dans laquelle on a fait cuire ces plantes, peut servir à fomenter la partie, & si l'on craint que les cataplasmes incommodent par leur poids, on leur substituera la fomentation, en trempant des linges, de la flanelle, ou des étoupes, dans cette décoction, qu'on appliquera médiocrement chaude.

Ces remédes, & autres de pareille nature, doivent être continués dans l'augmentation, & dans l'état de la tumeur, si la douleur subsiste; mais il faut y ajouter des résolutifs plus forts, si la tumeur se dispose à la résolution, & si la douleur diminue, tels que sont les farines résolutives, les plantes aromatiques, les semences carminatives, le vin, le vinaigre, &c. Les émolliens gras ne doivent point être mis en usage, tant que l'inflammation est considérable, & qu'on a quelque espérance de résoudre la tumeur; il ne faut employer que les aqueux & les mucilagineux légers.

Si la tumeur ne se résout pas, & que la tension subsiste, les maturatifs deviennent alors les anodyns les plus convenables; & dans ce cas, si l'on voit que la tumeur tourne à suppuration, on calmera la douleur, en accélérant par les remédes chauds & maturatifs, joints aux émolliens gras, la rupture des vaisseaux & des fibres nerveuses dont la tension est la cause immédiate de la douleur.

Les cataplasmes émolliens & suppuratifs se font avec les oignons de lis, cuits sous la cendre; feuilles d'oseille cuites de même, parties égales; pilés dans un mortier, avec addition de beurre frais, ou de l'onguent d'*althæa*.

Lorsque la douleur est un peu modérée, ou que le malade la supporte avec fermeté, l'on peut rendre les cataplasmes plus maturatifs, en y joignant les figues grasses, l'oignon, l'ail, le levain, le savon, l'onguent suppuratif, les limaçons, la fiente de pigeon, & autres maturatifs âcres & chauds, ou appliquer simplement l'emplâtre *diachylum* avec les gommes, qui peut suppléer à tous les autres maturatifs, & qui est plus commode que les cataplasmes.

Au reſte, l'application des maturatiſs demande de la circonſpection ; dans la violence de l'inflammation & de la douleur, ils peuvent attirer la gangréne ; ainſi l'on ne doit employer alors que les émolliens relâchans , & un peu réſolutifs.

Lorſque le phlegmon ſuppure, il change de nom , & on lui donne celui d'abſcès. Dès que le pus eſt formé, la douleur ſe calme , ou du moins diminue beaucoup , ſi l'abſcès eſt dans le corps graiſſeux ; mais ſi l'abſcès eſt profond, ſitué ſous les muſcles , & ſous quelque partie aponévrotique , tendineuſe , ou autre ſenſible , la tenſion cauſée à ces parties par le volume de la matiere , donne lieu aux douleurs. Il en eſt de même des abſcès , ſoit profonds, ou ſuperficiels, dont la matiere eſt âcre & irritante.

Les meilleurs anodyns, dès que le pus eſt formé, ſont l'ouverture de l'abſcès , & l'évacuation de la matiere ; la nature fait ſouvent cet ouvrage, mais preſque toujours imparfaitement , & de maniere à produire des fiſtules , des ulcères , & autres maladies ; ainſi les opérations de Chirurgie doivent être préférées. Paſſons à quelques eſpèces particulieres du phlegmon.

Topiques anodyns pour l'ophthalmie.

L'ophthalmie violente eſt une inflammation de l'œil, qui dégénere quelquefois en phlegmon ; les douleurs qui accompagnent l'ophthalmie, ne peuvent guere être appaiſées par les topiques, parce que les remédes qu'on applique ſur le globe de l'œil, n'y ſéjournent pas, étant bientôt chaſſés par le mouvement des paupieres & par l'écoulement des larmes. Les remédes généraux, dont j'ai parlé, & ceux qui ſont propres à guérir l'ophthalmie même , ſont les anodyns les plus efficaces. Il y a auſſi quelques opérations de Chirurgie par le moyen deſquelles on dégorge les vaiſſeaux de l'œil, ce qui peut calmer la douleur ; ainſi la ſaignée de l'œil, faite ſuivant la méthode de M. S. Yves , (*b*) peut être regardée comme un anodyn , de même que la ſcarification de la conjonctive ,

(*a*) Maladies des Yeux , pag. 195.

dont

dont M. Woolhouse a si fort vanté les effets, quoique cette scarification soit très-douloureuse ; la section circulaire d'une portion de la conjonctive, dans l'ophthalmie appellée *chemosis*, causée par une métastase de la matiere d'une gonorrhée supprimée, est aussi le vrai anodyn propre à cette maladie. (*a*) Je ne doute point que cette opération ne fût très-utile dans une semblable ophthalmie, produite par d'autres causes.

Les Anciens & les Modernes ont donné un grand nombre de formules de collyres, pour les douleurs des yeux.

Dans l'inflammation des paupiéres, les topiques sont plus efficaces, le cataplasme de mie de pain avec le lait & le safran est le meilleur; on se sert aussi avec succès de la pulpe d'une pomme cuite, à laquelle on peut mêler du safran en poudre; le camphre est aussi employé, comme anodyn & résolutif, dans les remédes ophthalmiques.

Anodyns pour l'inflammation de l'oreille.

Les inflammations, & les abscès qui se forment dans l'oreille, sont accompagnés des plus vives douleurs : on se sert pour les calmer, du lait de femme tiré tout chaud, dans le conduit de l'oreille ; ou du lait de vache, dans lequel on a fait infuser du safran, & dont on fait couler quelques gouttes tiédes dans l'oreille ; on la bouche ensuite avec du coton, & l'on applique par-dessus, le cataplasme de mie de pain, de lait, & de safran, entre deux linges.

Les huiles de camomille, de cheiri, d'amandes amères, & plusieurs autres remédes, sont recommandés par les Auteurs pour les douleurs d'oreille.

Anodyns pour les inflammations des gencives.

Les tumeurs inflammatoires, qui se forment aux gencives, appellées *parulis*, excitent des douleurs qu'on appaise en relâchant la membrane qui recouvre la tumeur, par le moyen des figues, ou de petits morceaux de racine d'*althæa* bouillis dans de l'eau, ou dans du lait, qu'on applique sur la tumeur, ou avec du lait, dans le-

(*a*) *Heisteri Institut. Chirurg. Part.* 2. *sect.* 2. *cap.* 51. Astruc, *de Morb. Venereis*, *edit.* 2. *Lib.* 3. *cap.* 3.

quel on a fait infuser du safran, & qu'on fait tenir dans le bouche; & si la tumeur abscéde, on calme la douleur, en évacuant la matiere par une incision.

Anodyns pour l'inflammation de la luette & des amygdales.

Pour les inflammations qui surviennent aux amygdales, & à la luette, on se sert d'abord de gargarismes rafraîchissans, & un peu astringens, comme des eaux distillées de plantain, de frai de grenouilles, & de roses, du suc de joubarbe, du syrop dyamoron, du nitre, & autres remédes de même nature.

Ces remédes, & même de plus astringens, sont utiles dans ces maladies, sur-tout au commencement, parce qu'ils donnent du ressort à des parties, qui sont naturellement molles & spongieuses, & ils en appaisent l'inflammation & la douleur. On conçoit assez que le grand reméde des inflammations, je veux dire la saignée, ne doit pas être négligée dans ce cas-ci, non plus que les autres remédes généraux qu'on emploie pour les inflammations, & qu'on doit les mettre en usage dans les espèces particulieres d'inflammation, quoique je ne le dise pas, pour éviter les répétitions.

Si l'inflammation ne se résout pas par le moyen de ces remédes, il faut tâcher de la résoudre par les résolutifs; on y réussit quelquefois, par le moyen d'un gargarisme fait avec une once de bonne eau-de-vie, dans six ou sept onces d'eau commune; si la tumeur augmente, & tend à suppuration, on se servira de la décoction des figues & du safran dans du lait, & dès que l'abscès sera formé, il faudra en faire l'ouverture.

Les tumeurs inflammatoires des parties extérieures de la tête & du visage, de même que celles de toutes les autres parties du corps, n'exigent pas d'autres topiques anodyns, que ceux dont j'ai fait mention, en parlant du phlegmon en général, qui doivent être variés suivant les différens tems de la tumeur: on doit seulement observer.

1°. Que la peau du visage étant plus délicate que les tégumens de la tête, les topiques qu'on y applique doivent être plus doux.

2°. Que comme le visage est une partie qu'on tient découverte, les cataplasmes & autres topiques humides, s'y refroidissent plutôt qu'ailleurs, ce qui durcit les tumeurs, comme je l'ai observé souvent, & peut causer d'autres accidens; & comme d'un autre côté, les topiques gras & emplastiques sont dangereux dans les inflammations, & que l'on est obligé de se servir de topiques aqueux, il faut prendre les mesures convenables pour les conserver chauds sur la partie.

Il y a encore plusieurs espèces de tumeurs inflammatoires, qu'on peut ranger sous le genre du phlegmon; le clou ou furoncle, l'anthrax ou charbon, le panaris, & les hémorrhoïdes enflammées, sont les principales, & les plus douloureuses.

Le clou ou furoncle est une tumeur inflammatoire, dure & douloureuse: pour calmer les douleurs dans cette maladie, il faut relâcher & amollir les fibres; les cataplasmes émolliens & anodyns, sont propres à cela; mais comme la matiere, qui forme le centre de la tumeur, est ordinairement épaisse & grossiere, & ne se résout presque jamais, le meilleur moyen pour calmer promptement la douleur en ôtant sa cause, c'est d'appliquer sur le clou un emplâtre diachylon gommé, & sur la circonférence, le cataplasme de mie de pain, &c. par cette méthode on fait ouvrir la tumeur, & la douleur se calme. Anodyns pour le furoncle.

L'anthrax, ou charbon, est accompagné de plusieurs symptômes violens, & en particulier d'une chaleur brûlante, & de grandes douleurs dans les parties voisines. Les Auteurs n'ont point indiqué d'autres topiques anodyns pour ces douleurs, que les fomentations & les cataplasmes relâchans & résolutifs, qu'on emploie dans les tumeurs phlegmoneuses en général, joints aux scarifications, aux suppuratifs, & aux autres moyens qu'on emploie pour donner issue à la sanie, & pour séparer les parties sphacelées & pourries, d'avec celles qui sont saines; moyens qu'on met également en usage dans les charbons pestilentiels, & dans les autres. Anodyns pour l'anthrax.

Quoique je place ici l'anthrax dans le genre du phlegmon, cela n'empêche pas que je ne le regarde comme une tumeur, qui tient un peu de la nature de l'éréſipelle, & qui eſt ordinairement compliquée de gangréne ; ce qui conſtitue une tumeur d'un genre particulier.

Anodyns pour le panaris.

Les anodyns propres à calmer les douleurs cruelles du panaris, doivent être variés, ſuivant l'eſpèce de panaris; dans celui qui eſt ſuperficiel, les cataplaſmes relâchans & réſolutifs, appliqués ſur la partie, de même que dans les autres tumeurs phlegmoneuſes, peuvent ſuffire; & ſi la tumeur abſcéde, une légère inciſion, en évacuant la matiere, achéve d'emporter la douleur; mais ſi le ſiége de la maladie eſt dans la gaîne du tendon & dans le périoſte, il n'eſt point d'autre anodyn, que l'inciſion pouſſée juſques dans ces parties; quand même il ne ſortiroit que du ſang de la playe, moyennant qu'on ait coupé aſſez avant, pour donner iſſue à l'humeur qui cauſe la douleur, le malade ſera bien-tôt ſoulagé; outre cela, il faut couper les bandes ligamenteuſes, aponévrotiques, &c. ſi l'on s'apperçoit qu'elles brident trop les tendons, & qu'elles gênent le cours des liqueurs, ſans quoi la douleur & les autres accidens augmenteroient, au lieu de diminuer.

Les Auteurs ont preſque tous regardé les hémorrhoïdes, comme des dilatations variqueuſes des vaiſſeaux ſanguins, qui ſont à l'extrémité du *rectum*. Il eſt vrai qu'il y en a beaucoup de cette eſpèce, dont quelques-unes s'ouvrent & donnent un flux de ſang périodique, & d'autres ſe flétriſſent & ſe diſſipent par réſolution; mais on en voit auſſi ſouvent, qui ſont de vrais phlegmons, qui abſcédent, & qui laiſſent après elles des ulcères & des fiſtules; il en eſt d'autres, qu'on peut regarder comme de véritables tumeurs chancreuſes, j'en ai vû quelquefois de cette derniere eſpéce.

Les hémorrhoïdes ſont quelquefois ſi groſſes, dures & enflammées, qu'elles cauſent de grandes douleurs. L'on trouve dans les Auteurs un grand nombre de remé-

des pour calmer ces douleurs ; ces remédes sont presque tous émolliens, résolutifs, rafraîchissans ou narcotiques.

En général, pour calmer la douleur dans celles qui sont fort enflées & douloureuses, on doit relâcher la tumeur, & résoudre en même-tems, s'il est possible, l'humeur qu'elle contient ; & si les émolliens & les résolutifs doux ne réussissent pas, il faut évacuer le sang, ou par l'application des sangsues, ou par une ouverture faite avec l'instrument, supposé que ce soit ce liquide qui forme une tumeur variqueuse, & qu'il n'y ait pas trop de dureté.

Anodyns pour les hémorroïdes.

On peut se servir utilement du cataplasme de mie de pain blanc, de lait, de safran & de jaune d'œuf, appliqué tiéde sur la partie, & renouvellé souvent ; la vapeur de l'eau chaude seule, ou dans laquelle on a fait bouillir les herbes & les fleurs émollientes & résolutives, produit souvent de bons effets ; on fait asseoir le malade sur une chaise percée, pour recevoir cette vapeur ; c'est un reméde qui réussit, & en particulier pour des femmes en travail d'enfant, dont cette vapeur, en appaisant la douleur des hémorroïdes, peut faciliter en même-tems l'accouchement.

On peut aussi employer le liniment hémorrhoïdal de Lemery, & plusieurs autres qu'on trouve décrits dans les Auteurs, tant anciens, que modernes ; il ne s'agit que de choisir les plus convenables, suivant la nature & la complication de la maladie. Par exemple, si les hémorroïdes sont plhegmoneuses, les émolliens & les résolutifs en bain, en vapeur, en fomentation, en cataplasme, &c. sont les plus convenables ; les remédes froids, répercussifs & narcotiques, me paroissent dangereux dans cette espèce d'hémorroïdes, parce qu'ils peuvent les rendre skirreuses ; si les hémorroïdes sont ulcérées, les onguens & les linimens dessicatifs, rafraîchissans, & adoucissans, tels que le *nutritum*, le pompholix, & autres, où il entre des substances métalliques bien préparées, & des absorbans, seront les plus utiles ; enfin si elles son carcinómateuses &

chancreuses, les remédes propres au cancer sont les plus convenables pour en calmer les douleurs.

Les hémorroïdes internes se peuvent traiter avec les mêmes anodyns, réduits en consistence un peu liquide, pour être injectés dans le *rectum*, ou en forme de suppositoire, pour y être introduits sans violence; & pour les internes & les externes, on joindra aux topiques, l'usage des remédes généraux, des délayans & rafraîchissans internes, & sur-tout des légers laxatifs pour tenir le ventre libre, & empêcher les matieres fécales de se durcir. Plusieurs Auteurs emploient le baume de soufre térébenthiné, pour calmer la douleur, & dissiper l'enflûre des hémorroïdes, & pour cicatriser celles qui sont ulcérées. Riviere croit que ce remède seroit plus efficace, si au lieu de térébenthine, l'on substituoit les huiles d'œufs & de mille-pertuis, ou les huiles de roses & de violettes, lorsque la tumeur & l'inflammation sont considérables. Parmi les Modernes, plusieurs conseillent le soufre & son baume pris intérieurement, & appliqué extérieurement, & appliqué extérieurement. (*a*) A l'égard du baume de soufre, M. Geoffroi préfére, pour l'usage intérieur, celui qui est préparé selon la méthode de M. Homberg. (*b*)

Anodyns pour l'érésipelle.

L'érésipelle, qui est le second genre d'inflammations, est accompagné de chaleur & de douleurs piquantes, plus ou moins grandes, suivant ses complications, & suivant les différentes parties où elle a son siége; cette inflammation est souvent une maladie premiere, & indépendante de toute autre, & souvent aussi elle survient & se joint aux fractures, aux luxations, aux playes & à d'autres maladies. Les Auteurs ne sont pas d'accord sur les topiques qu'on doit mettre en usage dans cette maladie; Galien & plusieurs autres après lui, ordonnent des topiques rafraîchissans & humides. Ambroise Paré or-

(*a*) Voyez Turner, Traité des Maladies de la Peau. Tom. 2.
(*b*) *Tract. de Mater. Medic. Tom.* 1.

donne même l'application des narcotiques, lorsque la douleur & l'inflammation sont si véhémentes, qu'elles ne peuvent être supportées ; il est vrai qu'il avertit de ne pas continuer long-tems ces remédes, *de crainte de suffoquer la chaleur naturelle, & de rendre la partie mortifiée.* (*a*)

Parmi les Modernes, les uns défendent expressément les topiques humides, & veulent qu'on n'emploie que les farines résolutives, avec les poudres de céruse, de fleurs de sureau, le camphre, &c. appliquées séches sur la partie, ou l'esprit de vin camphré, & autres résolutifs spiritueux & chauds. D'autres se servent de topiques humides, comme de vin, d'oxicrat, d'eau tiéde animée d'esprit de vin, ou d'eau-de-vie, & semblables remédes relâchans, & légérement résolutifs.

Les uns & les autres peuvent être fondés, suivant les différens symptômes qui accompagnent l'érésipelle ; mais comme la douleur dépend (ainsi que je l'ai dit) de la tension & des ébranlemens trop violens des fibres nerveuses, on conçoit que pour calmer ce symptôme dans l'érésipelle, il faut relâcher les fibres, & corriger l'acrimie de l'humeur qui les irrite.

Les remédes généraux, & les autres remédes intérieurs, propres aux inflammations en général, les boissons abondantes, tantôt rafraîchissantes, tantôt diaphorétiques, suivant le tempérament du malade, les causes de la maladie, & les accidens qui l'accompagnent, suffisent très-souvent, en ce qu'ils guérissent la maladie, & emportent la cause de la douleur, sans qu'il soit nécessaire d'aucuns topiques ; mais comme les malades veulent souvent qu'on en applique, & que d'ailleurs la violence de la douleur nous y contraint quelquefois, les remédes relâchans, & un peu résolutifs en même-tems, me paroissent préférables à tous les autres. J'ai eu occasion de traiter un grand nombre d'érésipelles, cette maladie étant très-fréquente dans ce païs ; j'ai observé que les

(a) Paré, Liv. 7. chap. 13.

résolutifs trop chauds & trop actifs, tels que l'esprit de vin, augmentent l'inflammation; que les poudres résolutives bouchent les pores, & s'opposent souvent à la résolution, bien loin de la procurer; & que les topiques aqueux relâchent trop, & rendent la partie œdémateuse; ainsi j'emploie peu de topiques dans cette espèce d'inflammation; je n'en ai jamais employé pour les érésipelles du visage, quoique j'en aie traité plusieurs accompagnés de phlictaines, comme celles de la brûlure; je n'ai pas non plus ouvert ces phlictaines, comme plusieurs Auteurs l'ordonnent, & la maladie s'est toujours terminée heureusement avec le seul secours de la nature, des remédes généraux, & des autres remédes internes convenables.

Pour l'érésipelle des autres parties, je n'ai point trouvé de meilleur topique, que les feuilles fraîches de sureau amorties sur le feu, appliquées à poignées & tiédes sur la partie; la décoction des mêmes feuilles séches dans du vin, appliquée tiéde avec des linges, ou de la flanelle, sur la partie, est aussi fort bonne, mais pourtant moins que les feuilles fraîches; il est vrai que ce reméde rend la partie œdémateuse, à mesure que l'inflammation se dissipe : mais alors il faut y ajoûter l'eau-de-vie, & quand l'inflammation est entiérement dissipée, l'on résout facilement l'œdéme avec un mélange d'eau de chaux & d'esprit de vin camphré.

Lorsque la douleur & la tension sont considérables, on peut employer utilement la fomentation faite avec le lait tiéde, dans lequel on a fait bouillir le safran & les fleurs de sureau, de camomille, & de bouillon blanc. J'ai vu une Dame attaquée d'un érésipelle à la jambe, accompagné de chaleur & de douleur très-violentes; la jambe étoit couverte de phlictaines, j'appaisai la douleur en appliquant sur la partie des feuilles tiédes de bouillon-blanc, qu'on avoit fait bouillir dans du lait avec du safran.

M. de la Motte rapporte dans ses Observations de Chirurgie, l'histoire d'un Erésipelle au visage, accom-

pagné

pagnée d'un grand nombre de phlictaines, dans lequel il se servit pour topiques, de crême douce pour calmer la douleur que l'application de l'eau-de-vie avoit causée; & ensuite d'huile d'œufs, pour achever la guérison, & faire tomber la gale qui s'étoit formée par le desséchement des phlictaines. Ce Praticien assure qu'il a guéri plusieurs érésipelles, en employant pour topiques, la crême douce, l'huile d'œufs, celles de roses, de camomille, & de lis, le cataplasme anodyn, le vin tiéde, & l'oxicrat; & qu'il a réitéré souvent ces expériences. (*a*)

Malgré l'heureux succès de ces expériences, je crois que les topiques huileux & gras sont très-dangereux dans l'érésipelle. Les Observateurs rapportent plusieurs histoires des funestes effets produits par ces remédes, & j'en ai vû de tristes exemples. Plusieurs Praticiens se servent heureusement du vin, & de l'oxicrat tiédes; les exemples que j'ai rapporté prouvent l'utilité des cataplasmes anodyns de mie de pain, & des fomentations avec le lait; mais ces topiques, si utiles dans les cas où il y a beaucoup de tension & d'inflammation, avec douleur, ne conviendroient pas dans ceux où l'érésipelle seroit compliqué d'œdéme; dans ces derniers cas, les topiques spiritueux, résolutifs & un peu astringens, sont plus convenables.

M. le Dran fait remarquer que l'érésipelle, sur-tout celui qui attaque les parties membraneuses & aponévrotiques, dégénere souvent en phlegmon, mais que la suppuration se fait sans douleur (*b*). Cela est vrai en général, mais il arrive aussi quelquefois que cette suppuration est accompagnée de grandes douleurs; j'ai traité pendant l'hiver de 1743. cinq jeunes garçons en même-tems tous attaqués d'érésipelles phlegmoneux, il y en eut qui souffrirent peu, mais d'autres sentirent des douleurs très-

(*a*) La Motte. Traité complet de Chirurgie, Tom. I. Observ. 96.
(*b*) Observations de Chirurgie, Observ. 106.

violentes ; un d'eux eut un éréſipelle, qui s'étendoit ſur toute la jambe gauche, & qui ſe termina par quatre abſcès.

Dans ces ſortes de cas, ſi l'inflammation & l'abſcès ſont extérieurs, on peut en calmer les douleurs avec les topiques, dont on ſe ſert pour le phlegmon ; mais ſi le ſiége de la maladie eſt dans le périoſte, ou dans quelque autre membrane profonde, l'on ne peut employer avec ſuccès que les ſaignées, & les remédes internes, à moins que le malade ne permît les opérations néceſſaires pour mettre le mal à découvert : ce qui ſeroit peut-être le meilleur moyen, tant pour calmer les douleurs, que pour prévenir les mauvais effets de cette eſpèce d'inflammation ; mais il eſt rare de trouver des gens qui ſe ſoumettent facilement au fer, même dans les cas où ils en ont le plus beſoin.

Je me ſuis un peu étendu ſur les tumeurs inflammatoires, parce que ce ſont les plus fréquentes & les plus douloureuſes ; d'ailleurs, l'inflammation ſurvient ſouvent aux autres maladies chirurgicales, & les rend douloureuſes ; ainſi ce que j'ai dit touchant les anodyns, pour les inflammations en général, pourra s'appliquer aux inflammations, qui ſont des accidens de quelque autre maladie.

La tumeur chancreuſe, le carcinôme, ou le cancer occulte, eſt une tumeur accompagnée de douleurs vives & lancinantes, plus ou moins fréquentes, interrompues ou continues.

Anodyns pour le Cancer non ulcéré.

Je n'examinerai pas ici les cauſes antécédentes & conjointes de cette maladie, ni s'il ſe trouve des remédes propres à les détruire. Hippocrate, & tous les bons Auteurs après lui, défendent l'application d'aucun topique, de quelque genre que ce ſoit, ſur cette eſpèce de tumeur, & l'on n'a trouvé juſqu'à préſent aucun remède pour la guérir, que l'extirpation. Je n'ignore pas que pluſieurs perſonnes emploient des ſachets de camphre pour topiques anodyns & réſolutifs, & que des Chirur-

giens modernes (*a*), travaillent à chercher des remédes propres à surmonter cette maladie rebelle & farouche. Quelques heureuses expériences qu'ils ont déja faites sur diverses tumeurs skirreuses, semblent même nous flatter du succès de leurs recherches à cet égard (*b*) ; mais en attendant la découverte d'un spécifique pour les tumeurs chancreuses, je crois que l'anodyn le plus sûr, pour en calmer la douleur, c'est l'extirpation de la tumeur, si elle est possible.

Anodyns pour les Tumeurs cancéreuses.

On a quelques observations de tumeúrs carcinomateuses, qu'on a trouvé moyen de résoudre, mais cela est rare. Scultet dit, qu'il a connu quelques personnes qui ont été guéries de cancers occultes, qui n'étoient pas bien gros, & il rapporte l'histoire d'une tumeur au sein, qui avoit tous les caracteres du cancer occulte, dont il guérit une femme, par le moyen d'un cérat résolutif & anodyn, dans l'espace de trois mois; il est vrai qu'outre les remédes généraux & les topiques qu'il employa, il ouvrit un cautère à chaque cuisse de la malade, & que la malade ayant laissé fermer les cautères, il vint une nouvelle tumeur au sein une année après. (*c*)

Les tumeurs carcinomateuses ne sont pas toutes également douloureuses : on a vû plusieurs personnes, & j'en ai connu, qui en ont porté pendant dix ans, & même plus long-tems, sans y ressentir que très-peu de douleur, & sans y appliquer aucun remède. Il s'en trouve d'autres qui sont accompagnées de douleurs violentes, & qui demandent nécessairement l'usage des anodyns. J'ai déja dit que l'extirpation de la tumeur étoit le meilleur; mais comme cette opération est souvent impratiquable, pour plusieurs raisons, on peut alors regarder la maladie comme désespérée, & chercher à soulager le malade, sans irriter le mal. Presque tous les Auteurs anciens & moder-

(*a*) Plusieurs Chirurgiens de Paris, Membres de l'Académie Royale de Chirurgie.

(*b*) Voyez Mém. de l'Acad. Royale de Chirurgie, Tom. 1. & le Mercure de France, Août 1744.

(*c*) Scultet, Observ. 46. M. Monro, Obs. de la Soc. d'Edimb. Tom. 5.

nes, ordonnent pour cela, les topiques composés avec des remédes rafraîchissans & narcotiques, tels que sont divers remédes, où entrent le plomb & les sucs des plantes narcotiques. Ambroise Paré dit, que le *diachalciteos* dissout avec le suc de morelle, & un peu d'huile rosat, est propre aux chancres non ulcérés. Pigrai conseille divers linimens préparés avec les sucs de morelle, de jusquiame, d'herbe à Robert, de plantain, &c. & d'huile rosat, mêlés & agités long-tems dans un mortier de plomb.

Juncker veut qu'on applique très-peu de remédes extérieurement; il dit que le fréquent usage de l'esprit de vin camphré, est préférable à tous les autres, étant d'abord appliqué loin de la tumeur, & ensuite plus près, & plutôt dans le voisinage du lieu affecté, que sur le lieu même; il ajoûte que par ce moyen on pourra appaiser la douleur, ce qu'il est difficile de faire autrement. (*a*) Il regarde même comme inutiles, dans ce cas, toutes les préparations de plomb, & les feuilles de ce métal frottées de mercure, & il dit que les topiques gras aigrissent le mal, qu'ainsi on doit se défier de tous ces remédes, & n'en employer extérieurement aucun autre, que le camphre. (*b*)

Je ne décide point à quel genre de topiques on doit donner la préférence; je n'ai pas eu occasion de les expérimenter souvent sur les cancers non-ulcérés: cependant il me paroît que les topiques humides, emplastiques & huileux, pouvant amollir les tégumens, & faire ulcérer le cancer, il est plus prudent de se servir du camphre, qui, s'il ne fait pas du bien à la tumeur, ne lui fait pas de mal, & ne risque pas de la faire ouvrir; mais lorsque le cancer est ulcéré, je crois que les remédes tirés du plomb, & les sucs rafraîchissans & narcotiques, sont préférables au camphre, pour calmer les douleurs.

Quoiqu'il en soit, lorsque les douleurs sont violentes,

(*a*) *Conspect. Chirurg. Tabul.* 50.
(*b*) Ibid. *Cautel. & Obs. prat.*

je crois que les topiques ne sont pas suffisans ; & comme dans ce cas, on ne peut pas ôter la cause de la douleur, il faut en ôter le sentiment, & procurer par ce moyen du repos au malade, en lui faisant prendre intérieurement les hypnotiques tirés du pavot, qui doivent être administrés avec prudence, & en petite dose, dans le commencement ; ces somniféres deviennent nécessaires dans ces maladies désespérées, où la douleur & les veilles épuisent le malade.

Lorsque le cancer s'ulcère, les douleurs deviennent plus violentes ; alors si la maladie est de nature à ne pouvoir être extirpée, il faut employer les remédes, tant internes, qu'externes, propres à ôter le sentiment de la douleur ; ceux qu'on emploie extérieurement, sont les rafraîchissans & les narcotiques. Galien ordonne pour les ulcères chancreux, les huiles de roses & de mirrhe, ou les sucs de pourpier, de laitue, de *psyllium*, d'endive, & semblables, agités long-tems dans un mortier de plomb. Les sucs de *solanum*, de jusquiame, de plantain, de pavot, de *sempervivum*, d'herbe à Robert, & semblables ; l'huile d'œufs, & les huiles exprimées des semences de pavot, de jusquiame, des semences froides, &c. noircis & chargés de particules de plomb, par une longue trituration, dans un mortier de plomb, & avec un pilon de ce métail, sont des linimens recommandés par tous les Auteurs, pour le cancer ulcéré. Les eaux distillées de morelle, & de fray de grenouilles, sont employées comme anodynes, par plusieurs Praticiens ; quelques-uns y font dissoudre de l'*opium*. D'autres se servent pour topiques, du *sedum vermiculare officinar*. pilé, & appliqué sur le mal ; ou de son suc, dont on imbibe des plumaceaux. M. Quesnay rapporte un exemple du bon effet de cette plante pilée & appliquée sur un cancer ulcéré (a) ; je me suis aussi servi avec succès du même topique, pour un cancer ulcéré à la cuisse, dont le suc de cette plante appaisoit la douleur. Ambroise Paré,

Anodyns pour le cancer ulcéré.

(a) Dans son Essai physique sur l'Oeconomie animale.

Scultet, & d'autres fameux Praticiens, donnent la description de quelques compositions de topiques anodyns qu'ils ont expérimenté; on en peut voir les formules dans leurs Ecrits; je ne les rapporte pas ici, de crainte d'étendre trop un Ouvrage, qu'on trouvera déja bien long.

Quelque utiles que soient ces topiques en plusieurs occasions, il s'en trouve d'autres, où ils sont insuffisans. Fabricius Hildanus rapporte des exemples de cancers ulcérés, dont aucun reméde ne pouvoit calmer les douleurs. Il ne reste alors d'autre ressource, pour procurer du soulagement au malade, que les remédes tirés du pavot, & donnés intérieurement; ainsi le syrop de pavot, le *laudanum* liquide, & même le *laudanum* solide, doivent être mis en usage, à la dose, & avec la prudence convenables; quelque répugnance qu'on ait à les employer dans les autres cas, on ne peut se dispenser de les donner dans celui-ci.

M. Sauvage de la Croix, de la Société Royale de Montpellier, dit avoir vû trois cancers invétérés, & censés incurables par leur adhérence à des parties osseuses, radicalement guéris par l'infusion des feuilles de la dentelaire de Rondelet, ou *plumbago*, dans de l'huile d'olives, appliquée trois fois par jour sur l'ulcère chancreux, en répétant cette application, jusqu'à ce que l'escarre noire se soit assez encroûtée, pour que le malade ne souffre plus de vives douleurs, ce qui va environ à deux semaines. (*a*)

Si la vertu de cette plante contre le cancer est bien constatée, l'on peut la regarder, non comme un reméde pour appaiser la douleur, puisqu'elle en cause de violentes, étant très-caustique, mais comme un reméde propre à ôter la cause de la douleur, en guérissant la maladie.

On peut voir dans les Observations de Médecine de la Société d'Edimbourg (*b*), les bons effets du Gayac, employé intérieurement, & extérieurement, par M.

(*a*) Mém. de l'Acad. Royale des Sciences, ann. 1739.
(*b*) Tom. V.

Lowe Chirurgien, pour un ulcère chancreux qui fut guéri par ce remède; mais l'efficacité de ce bois, dans ces sortes d'ulcères, n'est pas prouvée par un assez grand nombre d'observations.

Anodyns pour les playes en général.

Les douleurs qui surviennent aux playes, dépendent d'un grand nombre de causes; ainsi les vrais anodyns sont ceux qui ôtent, ou qui corrigent ces causes. Si la douleur est causée par un corps étranger, il faut en faire l'extraction; s'il survient une inflammation, un érésipelle, ou un abscès à la playe, il faut combattre ces accidens par les remédes, tant internes, qu'externes, que j'ai indiqué pour ces maladies; si la playe est compliquée de fracture, ou de luxation, il faut réduire les parties dans leur situation naturelle; si la douleur dépend de la tension des parties membraneuses & aponévrotiques, il faut les relâcher par des incisions & des scarifications; si elle est causée par un nerf, ou par un tendon, en partie coupés, il faut le couper totalement; si c'est par des remédes âcres & irritans, par des tentes introduites dans la playe, par un bandage qui comprime trop, il faut ôter ces causes, & toutes celles en un mot d'où dépend la douleur.

Les baumes, & autres remédes spiritueux, dont on fait usage pour les playes, occasionnent souvent des froncemens aux fibres nerveuses & aux vaisseaux; ce qui produit le desséchement de la playe, la tumeur & l'inflammation des parties voisines, & par conséquent la douleur; dans ce cas, les meilleurs anodyns sont les légers suppuratifs appliqués sur la playe, à la place des spiritueux.

Anodyns pour les plaies des parties nerveuses.

Les piquûres des parties nerveuses & tendineuses sont très-douloureuses. Galien recommande de tenir ces sortes de playes ouvertes pendant plusieurs jours; il se servoit même de la poudre d'euphorbe, avec de l'huile & de la cire, dont il faisoit un cérat, pour faire suppurer la playe. Sydenham dit que dans la piquûre du tendon, il sort une humeur aqueuse, ou ichoreuse, qui distille continuellement de l'orifice de quelque vaisseau coupé:

& il conseille pour cette piquûre le cataplasme suivant.

℞. Racines de lis blancs, cuites dans du lait de vache, jusques à ce qu'elles soient bien tendres, & pilées. ℥ iv. Farines de semence de lin, & d'avoine, Ana. ℥ iij. cuisez le tout en consistence de cataplasme, dans le même lait, où l'on a fait cuire les racines, & l'appliquez sur la partie malade, le matin & le soir.

Les Modernes ordonnent pour les piquûres des parties nerveuses, le baume noir du Perou, celui de Copahu, l'huile de térébenthine ou une mixture d'huile de térébenthine & d'eau de la Reine de Hongrie, ou d'esprit de vin, dont on fait couler quelques gouttes chaudes dans la playe.

Ambroise Paré se servit d'huile de térébenthine chaude, avec de l'eau-de-vie rectifiée, pour calmer la douleur causée au Roi Charles IX. par une piquûre de nerf, faite avec la lancette en le voulant saigner; Paré fit entrer de cette liqueur chaude dans la playe, & il couvrit tout le bras d'un emplâtre *diachalciteos*, dissout avec le vinaigre & l'huile rosat; par ce moyen il calma la douleur, & prévint la fluxion dont le membre étoit menacé.

Quelquefois dans ces playes, (ainsi que dans plusieurs autres) comme la douleur dépend principalement de deux causes, qui sont le tiraillement, & la tension inégale du nerf, ou tendon en partie coupé, ou la présence d'une sérosité âcre, qui irrite le nerf; il y a aussi deux indications générales pour calmer la douleur, sçavoir la section totale de la partie nerveuse, & la résolution ou l'évacuation de la matiere irritante, en dilatant la playe pour faciliter l'issue de la matiere. Les baumes, les huiles éthérées, & les remédes spiritueux, calment souvent la douleur, en causant une crispation si violente aux fibres nerveuses tiraillées, qu'elles se rompent. Ambroise Paré dit que si les remédes dont il se servit pour la piquûre de Charles IX. n'avoient pas calmé la douleur, il auroit cautérisé le nerf avec de l'huile bouillante, ou l'auroit même coupé totalement.

M. Belofte dit s'être fervi avec fuccès du baume Samaritain, mêlé avec un tiers de baume d'Arceus pour calmer les grandes douleurs & autres accidens formidables d'un panaris, furvenu en conféquence de la piquûre du tendon fléchiffeur d'un doigt. (*a*)

Dans les playes avec contufion, les fuppuratifs doux appliqués fur la playe, pour dégorger les vaiffeaux du voifinage, & les topiques réfolutifs appliqués dans la circonférence, font les anodyns convenables. Anodyns pour quelques efpeces de Playes.

Dans les playes & les contufions des yeux, la douleur dépend de l'inflammation qui furvient aux membranes; ainfi l'on employera les anodyns, tant intérieurs, qu'extérieurs, que j'ai indiqué pour l'ophthalmie.

Pour les playes des extrémités, accompagnées de grandes contufions, de fracas d'os, de déchirement des tendons, & autres parties nerveufes, & d'autres complications, qui mettent la vie du malade en danger, l'anodyn le plus fûr & le plus efficace, c'eft l'amputation du membre, fuppofé qu'il ne refte pas affez de parties en leur entier, pour faire efpérer le rétabliffement du membre.

La fituation de la partie bleffée contribue auffi beaucoup à calmer la douleur des playes, ainfi que des autres maladies; fi la playe eft à l'extrémité fupérieure, le malade fera foulagé, lorfque la partie fera foutenue par l'écharpe ou autrement; & fi elle eft à l'extrémité inférieure, il fouffrira moins dans le lit, que levé ou affis.

La brûlure eft accompagnée de douleur, plus ou moins grande. Ambroife Paré remar que que la brûlure fuperficielle eft plus douloureufe que celle qui eft profonde; & il en donne la raifon en difant, que la brûlure profonde ôte le fentiment, en détruifant les parties fenfibles. Cela eft vrai pour le lieu même où la brûlure a fait impreffion, mais comme la circulation fe trouve bien-tôt gênée dans la circonférence de la brûlure, l'obftruction & l'inflammation ne tardent pas à furvenir & à caufer de

(*a*) Voyez le Chirurgien d'Hôpital, troifiéme Partie, chap. 5.

grandes douleurs dans le voisinage ; d'ailleurs l'ulcération qui suit les grandes brûlures, mettant les parties nerveuses à nud, est toujours accompagnée de douleur.

Anodyns pour la Brûlure.

Les Auteurs ont indiqué un grand nombre de remédes différens pour calmer les douleurs de la brûlure ; les uns ordonnent des remédes chauds & résolutifs, & même la chaleur du feu, pour tirer, disent-ils, hors de la partie, l'empireume, ou les particules ignées ; d'autres ordonnent au contraire, des remédes huileux & relâchans ; les uns & les autres ont eu raison, parce que les remédes relâchans & les résolutifs sont propres à guérir la brûlure, suivant ses différens degrés, & c'est ce qu'il faut distinguer.

Sydenham ordonne (*a*) de fomenter continuellement la brûlure, avec des linges imbibés d'esprit de vin, jusqu'à ce que la douleur cesse ; plusieurs autres Auteurs sont du même sentiment ; mais ce reméde ne peut être utile, que pour les brûlures superficielles, où il n'y a ni ulcération, ni escarre, ni même excoriation ; dans les brûlures, où ces accidens se rencontrent, l'esprit de vin & toutes les liqueurs spiritueuses sont plus propres à augmenter la douleur, qu'à la calmer, comme M. de la Motte l'a observé. (*b*)

Ambroise Paré dit, que si l'on approche le lieu brûlé, de la chandelle, ou d'un charbon ardent, & qu'*on l'y tienne assez long-tems, on voit par expérience que cette chaleur attire à soi ce que le feu avoit délaissé de sa qualité, dont procédoit la douleur, &c.* Cet Auteur conseille aussi d'appliquer d'abord sur la brûlure des oignons cruds pilés avec du sel ; mais il avertit qu'on ne doit point appliquer ce reméde à la brûlure, lorsqu'il y a ulcère, parce que dans ce cas il augmenteroit la douleur, & causeroit inflammation. (*c*) J'ai éprouvé ce dernier reméde sur moi-même, ayant eu quelques doigts brûlés

(*a*) *Procesf. in Morbis omnib. curand.*
(*b*) Chirurg. Compl. Tom. 3. Obs. 25. & suiv.
(*c*) Liv. 12. chap. 18.

par la flamme de la poudre à canon, je sentis des douleurs fort vives, je m'enveloppai au plus vîte les doigts avec des oignons cruds pilés, & un peu de sel commun, la douleur dura encore deux ou trois heures, après quoi elle cessa entiérement, & je fus guéri, sans qu'il survînt aucune phlictaine.

Dans les brûlures où il y a ulcération & escarre, les topiques relâchans sont les anodyns qui conviennent. Il n'y a point de maladie, pour laquelle on trouve tant de remédes que pour la brûlure.

Je pourrois y en ajoûter un grand nombre; mais il suffit de dire qu'en général les relâchans conviennent pour cela, & que les doux suppuratifs sont les anodyns qui conviennent, lorsque la brûlure a fait escarre. J'ai souvent expérimenté, que l'onguent de styrax étoit très-utile dans les grandes brûlures, accompagnées d'escarres profondes, & de disposition à la gangréne; cet onguent sert à relâcher, à faire suppurer, & à détacher les escarres, & en même-tems il s'oppose à la gangréne.

Après la chûte de l'escarre, l'on se servira des onguens dessicatifs doux, tels que l'onguent de pompholix, celui de litharge, l'onguent blanc de Rhasis, ou de céruse, ou le Cérat de pierre calaminaire du Docteur Turner, qu'il vante beaucoup, tant pour les ulcères causés par la brûlure, que pour les autres.

On doit observer de ne pas dessécher trop promptement, de crainte de rendre la peau trop aride, ou ridée, ce qui arrive souvent dans les brûlures.

Anodyns pour quelques ulcères.

Les onguens dessicatifs, dont je viens de parler, & les autres, où il entre des préparations de plomb, peuvent être employés utilement dans les autres genres d'ulcères, où il y a de la douleur; mais il faut prendre garde que ces compositions ne soient pas surannées & rances, comme on les trouve souvent chez quelques Apotiquaires.

Les douleurs qui accompagnent & qui suivent les fractures & les luxations, demandent des anodyns diffé-

Anodyns pour les fractures & les luxations.

rens, suivant leur cause; celles qui dépendent du déplacement des os, se guérissent par la réduction des parties dans leur situation naturelle; celles qui viennent ensuite se calment, en ôtant les causes qui les produisent, & qui sont en grand nombre, sur-tout lorsque ces maladies sont compliquées de playe, de contusion, &c. La réduction des os dans leur place naturelle, la section des pointes de ceux qu'on ne peut pas replacer, l'extraction des esquilles qui sont séparées du corps de l'os, & l'extraction des autres corps étrangers, le repos, la situation & les bandages convenables, des compresses placées à propos, les anodyns propres aux playes, aux inflammations, aux abscès, dont j'ai parlé; en un mot, les anodyns qui ôtent, ou qui corrigent la cause de la douleur, sont ceux qu'on doit employer dans ces maladies.

Si la douleur dépend des violentes extensions, & des tiraillemens, que les parties tendineuses & aponévrotiques ont souffert, on la calmera par les fomentations, les embrocations, & les onctions relâchantes, aqueuses, mucilagineuses & huileuses; c'est ainsi que Galien se soulagea des violentes douleurs qu'il ressentoit à un bras, qu'on lui avoit tiraillé, croyant qu'il avoit l'humerus disloqué, dans une occasion où il s'étoit luxé la clavicule du côté de l'acromion (*a*): c'est par le moyen de ces anodyns relâchans, que M. de la Motte dit qu'on calma les douleurs causées à un de ses Confreres, par les extensions violentes & inutiles, qu'un rabilleur ignorant fit, pour lui réduire une luxation de l'humerus, qui ne put être réduite qu'un mois après, & lorsque les douleurs furent appaisées. (*b*) Scultet ordonne aussi pour calmer la douleur qui survient aux fractures, les fomentations faites avec l'eau & l'huile, ou avec une décoction de tête de mouton, & de fleurs de camomille. Pour calmer les douleurs & l'inflammation, & relâcher les parties, soit avant, soit après la réduction, il prescrit encore les

(*a*) *Galen. Commentar. in Hippocrat. de articulis.*
(*b*) Chirurg. Compl. Tom. 3. Obs. 102.

fomentations, & les embrocations, faites avec l'eau chaude, & l'huile rosat. (a)

Les douleurs qui suivent les entorses ou détorses, se calment par les saignées, & par les topiques relachans & résolutifs ; le cataplasme de mie de pain bis, cuite dans du vin avec la graine de lin concassée & les roses de provins, étendu sur des étoupes, & appliqué médiocrement chaud sur la partie, m'a plusieurs fois réussi dans ces cas. Anodyns pour les Entorses.

Les douleurs qui dépendent du déplacement des parties molles, comme dans les hernies, &c. se guérissent par la réduction de ces parties dans leur place naturelle, & par les anodyns relâchans & résolutifs avant la réduction, lorsqu'il y a de la tension, du gonflement & de l'inflammation. Anodyns pour les parties déplacées.

Enfin pour les douleurs des maladies vénériennes, l'anodyn spécifique est le mercure, qui doit toujours accompagner & soutenir les autres anodyns, qu'on est souvent obligé de mettre en usage, suivant les divers symptômes de ces maladies. Anodyns des maux vénériens.

Tel est l'usage que je crois qu'on doit faire des anodyns, dans les maladies chirurgicales en général. J'aurois encore bien des choses à dire sur cet usage, si je voulois parler de divers cas particuliers, mais j'excéderois les bornes qu'on doit donner à un Mémoire ; d'ailleurs le détail dans lequel je suis entré, par rapport aux différens genres d'anodyns, pourra suppléer à ce qui manque à cette derniere partie. Pour conclure, je pense que dans le choix & l'usage des anodyns, en général on doit préférer ceux qui calment la douleur, en ôtant sa cause ; que si la cause ne peut pas être ôtée, il faut employer ceux qui la corrigent, & l'affoiblissent, en attendant que la maladie soit guérie ; mais qu'on ne doit recourir aux anodyns qui ôtent le sentiment de la douleur sans agir sur sa cause, c'est-à-dire, aux narcotiques, que dans le cas d'une extrême nécessité, lorsque les autres Conclusion du Mémoire.

(a) Scultet, *Armament. Part. prim. Tabul.* 56.

anodyns ſont inſuffiſans, ou impratiquables, & que des douleurs exceſſives, ou des inſomnies opiniâtres mettent le malade en danger. Je n'ignore pas que les narcotiques ſont d'une grande reſſource pour pluſieurs Médecins, & que de grands Praticiens s'en ſont servis; mais ſi la Médecine eſt ſouvent obligée d'avoir recours à ces remédes aſſoupiſſans, pour ôter le ſentiment des douleurs, dont elle ne connoît ſouvent pas la cauſe, ou qu'elle ne peut pas ôter, en la ſuppoſant connue, il n'en eſt pas de même en Chirurgie; dans preſque toutes les maladies qui ſont de ſon reſſort, elle peut connoître les cauſes de la douleur, & preſque toujours les ôter, ou du moins les corriger & les affoiblir.

MÉMOIRE
SUR LES
REMÉDES ANODYNS.
Par M. FABRE.

LES Anodyns sont des remédes qui appaisent la douleur, soit qu'ils agissent immédiatement sur ses causes en les supprimant, soit qu'ils suspendent seulement l'action de ces causes, ou qu'ils opèrent sur nos organes en liant, en amortissant en nous la faculté du sentiment. Définition des Anodyns.

Cette définition nous développe la nature de ces remédes, en nous indiquant leur sujet qui est la douleur, & leur objet qui est de l'appaiser; elle nous en assigne les différens genres, en distinguant leur maniere d'agir; elle conduit à en déterminer l'usage par les indications que la douleur présente, mais elle nous ouvre un champ aussi épineux qu'il est vaste.

Il seroit peut-être dangereux de trop réfléchir sur l'entreprise que nous tentons en nous proposant d'y entrer: mais nous sçavons que quelque difficile à traiter que soit une matiere, souvent le plus pénible est fait lorsqu'on a sçû se former un plan qui embrasse tout son objet, qui le développe avec netteté, qui le distribue avec justesse, qui améne les preuves avec ordre, & qui soit susceptible de toute la précision nécessaire dans un sujet vaste, & comme impliqué par la multiplicité de ses parties. Ce plan, nous le trouvons dans notre définition même: pour le remplir donc, avec toute l'exactitude dont nous serons capables, nous diviserons ce Mémoire en trois parties.

Division de l'Ouvrage.

Dans la premiere nous parlerons de la douleur, comme du sujet sur lequel doivent agir les anodyns ; nous en rechercherons les causes ; nous les assignerons par ordre ; nous développerons leur maniere d'agir.

Dans la seconde nous déterminerons les différentes espèces des anodyns ; nous tâcherons de développer tous les moyens, tous les remédes capables d'appaiser la douleur : nous les réduirons par classes, & nous expliquerons en même-tems de quelle façon ils agissent.

Dans la troisiéme enfin, nous parlerons de l'usage des anodyns dans les maladies chirurgicales.

PREMIERE PARTIE.

De la Douleur.

SI nous cherchions moins à remplir les vûes de l'Académie, & à suivre le plan qu'elle nous a tracé, qu'à expliquer en Philosophe la nature de la douleur, nous nous attacherions ici à développer les ressorts de l'union du corps avec l'ame ; à déterminer leur rapport ; à peindre leurs actions ; à démontrer comment les nerfs, par les méats imperceptibles de leurs fibres portent au cerveau l'impression reçue ; comment celui-ci l'expose à l'ame, qui seule capable de sentiment, le rapporte à la partie affectée. Mais des raisonnemens stériles, quelques recherchés, quelques profonds qu'ils pussent paroître, seroient déplacés dans un Mémoire où tout doit être dirigé à l'utilité, où tout doit être fondé sur une pratique saine, & tendre invariablement à la perfection des recherches d'une Compagnie, uniquement occupée des avantages solides, qu'elle peut procurer à l'humanité.

Définition de la douleur.

La douleur, dans son méchanisme, comme nous devons la considérer ici, *est*, selon Boerhaave, *une impression*

impression violente, portée au cerveau par un nerf, exposé au danger d'être rompu. (a)

Mille expériences, mille phénomènes concourent à prouver invinciblement cette définition ; & ces preuves vont indiquer les causes premieres de la douleur, ou les conditions qu'il faut supposer pour que la douleur existe.

1°. Il n'y a point de douleur si le cerveau ne peut faire ses fonctions naturelles, comme il arrive dans la syncope, l'apoplexie, l'yvresse, & si la communication des nerfs avec le cerveau n'est pas libre ; parce que cette communication ôtée, le cerveau ne reçoit point d'impression, & ne peut l'exposer à l'ame, qui par conséquent n'a nul sentiment de ce qui se passe dans la machine, quoique la cause de la douleur soit présente & agisse.

2°. On ne ressent point de douleur si les fibres nerveuses, quoique allongées au-delà de leur étendue naturelle, ne sont point menacées de rupture : parce que pour qu'il y ait une impression de douleur excitée dans l'ame, il faut que ces fibres soient dans un état violent ; & il ne peut y en avoir pour elles que dans une tension immodérée, relativement à leur rigidité présente : car si dans une inflammation, on peut faire en sorte que les fibres nerveuses puissent s'étendre sans danger de se rompre, on calme la douleur à proportion qu'on éloigne ce danger par le degré de flexibilité qu'on leur procure : c'est ce qui arrive dès que, au moyen des émolliens appliqués sur la partie enflammée, les fibres deviennent plus souples, & par leur moindre rigidité, sont moins en danger d'être rompues, quoique allongées au delà de leur étendue naturelle.

3°. Après la rupture des fibres nerveuses, ou la solution de leur continuité, la douleur cesse ; ce qu'on observe lorsqu'on coupe tout à fait un nerf qui ne l'étoit qu'à moitié, & dans les phlegmons, qui se terminent par suppuration, où l'on apperçoit que la douleur s'appaise à mesure que les fibres qui la causoient, se détrui-

(a) *Boerhaave, Aphoris. 220. de dol.*

ſent. Il eſt donc évidenr par tous ces phénomènes, que la douleur n'eſt produite que par l'état d'un nerf, actuellement en danger de ſe rompre.

De cette premiere notion, il eſt aiſé de tirer encore d'utiles lumiéres pour déterminer les degrés différens de la douleur, pour la ſuivre, connoître l'état de la maladie par rapport à ce ſymptôme, & y appliquer les remédes convenables. La démangeaiſon ou le prurit que les femmes reſſentent dans les premiers tems d'un cancer à la mammelle, eſt le premier degré de la douleur, parce qu'il eſt produit par le premier degré de la tenſion des fibres nerveuſes au-delà de leur ton naturel : mais cette premiere ſenſation ſe change en douleur, lorſque la tenſion des fibres augmentant, commence à les mettre en danger de rupture. Au ſurplus, la douleur ſuivra les progrès de la tenſion ; elle ſera légère, ſi les fibres nerveuſes ſont encore éloignées de leur rupture ; plus vive à proportion d'un danger plus prochain ; lente dans ſes progrès, ſi ce danger n'augmente qu'inſenſiblement ; & momentanée, ſi dans un inſtant les fibres ſont coupées, ou ramenées à leur ton naturel. Venons aux cauſes ſecondes de la douleur.

Les cauſes ſecondes de la douleur.

Les cauſes ſecondes de la douleur, ſont tout ce qui peut réduire les fibres nerveuſes dans l'état violent qui produit cette ſenſation. Nous croyons pouvoir les réduire à quatre principales ; la tenſion immodérée, l'obſtruction, l'acrimonie, & les corps étrangers.

La tenſion immodérée.

La tenſion immodérée eſt la cauſe qui expoſe immédiatement les fibres nerveuſes au danger de rupture : les différens effets des autres cauſes ſecondes de la douleur ſe bornent à procurer cette tenſion.

L'obſtruction.

L'obſtruction eſt un engorgement de vaiſſeaux, cauſé par l'accumulation d'un fluide, qui, en dilatant exceſſivement les fibres nerveuſes, ſouvent les tient tendues avec menace de rupture. Elle n'eſt pas toujours accompagnée de douleur ; & ceci prouve ce que nous avons déja avancé, que la douleur ne ſubſiſte point tant que les fibres nerveuſes reſtent dans un parfait repos ; ainſi

qu'on le remarque dans l'œdème, le skirre, les tumeurs indolentes : au lieu qu'elle est excitée là où il se fait quelque mouvement un peu considérable, qui augmente le degré de tension, comme dans le phlegmon, l'éréſipelle.

Les humeurs dépravées contiennent des ſels âcres, qui peuvent cauſer la douleur, en piquant ou coupant le tiſſu des fibres nerveuſes. Il eſt évident que le mouvement eſt auſſi néceſſaire à ces ſels pour produire leur effet, puiſque, quoiqu'implantés dans le tiſſu des fibres, ils ne cauſeroient point de douleur, ſi quelque mouvement ne donnoit de l'action à leurs pointes ; ce qui paroît lorſqu'une épine eſt entrée dans quelqu'une de nos parties, où elle ne produit aucune douleur, tant qu'elle reſte dans un parfait repos avec les fibres qui l'entourent. L'acrimonie.

Les corps étrangers ſont tout ce qui, appliqué extérieurement ſur les parties de notre corps, agit ſur nos nerfs, & les met dans un état violent. Toute leur action ſe réduit à une tenſion immodérée avec menace de rupture : or cette tenſion, les corps étrangers peuvent la produire de pluſieurs manieres, par la diviſion, par la criſpation, par l'inégale traction, par la compreſſion, & par des extenſions violentes. Les corps étrangers.

La diviſion eſt une ſolution de continuité dans les fibres nerveuſes. Elle cauſe la douleur, non pas ſimplement par l'inciſion ou la lacération des fibres, mais par la tenſion immodérée qui la précéde, & qui par ſon action, force les fibrilles à ſe ſéparer, & à s'éloigner ſelon le ſens de l'inciſion.

La brûlure n'eſt autre choſe que la même ſolution de continuité, ou une criſpation, un racorniſſement des fibres nerveuſes, qui dénuées de l'humide qui les rendoit ſouples, liées, contiguës, ſont contraintes de ſe ſéparer.

Il eſt à remarquer que ces deux cauſes, après avoir produit leur effet, c'eſt-à-dire, après les fibres coupées ou racornies, ne laiſſent pas de cauſer encore de la douleur, parce qu'elles en laiſſent dans la partie une ſeconde cauſe toujours exiſtante, qui eſt l'inégale traction dont nous allons parler.

L'inégale traction eſt l'action d'une cauſe, qui tirant inégalement les fibres nerveuſes, détruit l'équilibre, par l'uniformité duquel elles auroient réſiſté ſans cauſer de douleur, au degré de force qui les tient tendues. Boerhaave explique ce principe par un exemple familier. Qu'on ſe figure un nerf compoſé de pluſieurs fibres longitudinales, comme qui diroit un ruban également tendu par-tout, & dont tous les fils ſoutiennent également l'effort de la tenſion : ſi on coupe ce ruban en travers juſqu'à la moitié, il eſt évident que tout l'effort qui étoit partagé, tombera ſur les fils qui reſtent encore entiers, mais inégalement, puiſque la liſiére oppoſée à la coupure reſtera lâche, tandis que les fils du milieu, qui forment la pointe de l'angle de cette coupure, ſupporteront toute l'action de la tenſion, ſeront prêts à ſe rompre, & céderont ſucceſſivement avec d'autant plus de facilité, que la force qui les étend, n'a à ſurmonter que la réſiſtance d'un fil. C'eſt ce qui arrive dans les inciſions faites ſur des parties élaſtiques, comme les nerfs, les muſcles, les membranes, la peau : de ſorte que l'effet d'un corps qui coupe les fibres, eſt de cauſer de la douleur, non-ſeulement dans le tems de la ſolution de leur continuité, ou de la tenſion qui la précéde ; mais encore en laiſſant dans la partie une inégale traction, qui devient elle-même une cauſe exiſtante de la douleur. Il eſt aiſé d'appliquer le même principe à la douleur qui ſubſiſte après la brûlure ; alors les fibres criſpées, raccourcies par leur racorniſſement, ſont plus tendues à leurs extrémités, pour ſuppléer au défaut de tenſion de leur centre.

Enfin il ſeroit ſuperflu d'expliquer de quelle maniere la compreſſion & les extenſions violentes peuvent cauſer la douleur : on peut aiſément le concevoir par tout ce qui vient d'être dit.

Ces principes ſur le méchaniſme & les cauſes de la douleur, étant établis, il nous ſera facile dans la partie ſuivante de diſtinguer les différentes eſpèces des anodyns, renfermées ſous chaque genre.

SECONDE PARTIE.

Des différentes espèces des Anodyns, & de leur maniere d'agir.

DANS la définition que nous avons donnée des anodyns, nous en avons désigné les différens genres qui sont, les remédes qui appaisent la douleur, 1°. en supprimant ses causes.

2°. En liant, en amortissant en nous la faculté du sentiment.

Nous avons à distribuer toutes les espèces sous ces deux genres. Mais comme la matiere est trop étendue, & qu'elle a besoin d'une nouvelle méthode pour être traitée sans confusion, nous la diviserons en articles & en paragraphes.

ARTICLE PREMIER.

Des différentes espèces de remédes qui suppriment les causes de la douleur.

SUIVANT ce qui a été dit des causes de la douleur dans notre premiere Partie, les espèces d'anodyns renfermées sous le premier genre, peuvent se réduire à cinq; 1°. Les remédes qui relâchent les fibres nerveuses; 2°. Ceux qui dissipent l'obstruction; 3°. Ceux qui corrigent l'acrimonie; 4°. Ceux qui remédient à l'inégale traction; 5°. Ceux qui suppriment les corps étrangers qui causent la douleur par leur présence.

§. I.

ON relâche les fibres en rapprochant leurs extrémités vers leur centre, ou en les rendant plus souples & plus extensibles: deux exemples sur la premiere maniere en donneront une idée juste. Les relâchans.

Lorsqu'on remet à sa place une partie luxée, on relâche les fibres qui étoient tendues par le déplacement, en rapprochant leurs extrémités vers leur centre. Lorsque dans une rétention d'urine, on vuide la vessie par la sonde, on relâche les fibres de cette partie de la même maniere.

L'autre maniere de relâcher les fibres est de les rendre plus souples & plus extensibles, c'est-à-dire, capables de s'allonger sans danger de rupture. Les remédes capables d'opérer cet effet, sont,

1°. Les sucs, & substances aqueuses & émollientes, comme *l'eau tiéde, le lait, la mauve, la guimauve, la pariétaire, le bouillon blanc, le seneçon, le melilot, &c.*

2°. Les substances farineuses, comme *le froment, l'orge, le seigle, la graine de lin, les amandes douces; les semences de pavot, de mauve, de guimauve.*

3°. Les huiles végétales douces, tirées par expression; ainsi que celles *d'olives, d'amandes douces, de lin, de graines de pavot blanc.*

4°. Les sucs gras des animaux; tels que *le beurre frais, les graisses des oiseaux, la moëlle, le sain-doux.*

5°. Les substances savonneuses naturelles, ainsi que *le miel, la casse, le jaune d'œuf, la bile des animaux.*

De ces remédes simples, on fait diverses préparations, qui sont *les eaux distillées de bouillon blanc, de laitue, de tussilage, de linaire; les fomentations émollientes; les extraits de mucilages; les cataplasmes faits avec la pulpe de racine de guimauve; les cataplasmes de mie de pain, de farine de graine de lin; les émulsions; les huiles de lis, de vers, l'huile rosat; l'onguent du même nom; l'onguent* d'althæa; *l'onguent* populeum, *l'onguent de la mere, le digestif simple; l'hydromel, l'huile de jaune d'œuf, &c.*

§. II.

Les remédes qui dissipent l'obstruction.

PLusieurs espèces de remédes peuvent dissiper l'obstruction : mais nous n'admettons ici que ceux qui remplissent en même-tems les indications que la douleur

prescrit ; c'est pourquoi nous parlerons des remédes qui diminuent le volume des humeurs, parce que leur trop grande quantité peut être la principale cause de l'obstruction & de la tension des fibres nerveuses ; de ceux qui délayent ces humeurs, dont la consistance trop épaisse peut être aussi la cause commune de la douleur & de l'obstruction ; de ceux enfin qui relâchent les vaisseaux, parce qu'en donnant au fluide arrêté la liberté de se résoudre, ils appaisent en même-tems la douleur.

En général on peut diminuer le volume des humeurs par *la diète*, *les saignées*, & en augmentant *les excrétions*. Nous devons parler de ces trois moyens dans le premier paragraphe de l'article suivant.

Pour se former une idée de la maniere d'agir des délayans, il suffit de concevoir que nos fluides sont cette masse, dont toutes les particules se touchent par des surfaces polies, & qui naturellement peuvent être séparées les unes des autres avec facilité : que la raison par laquelle nos humeurs s'épaississent, est que ces mêmes particules deviennent plus liées, plus adhérentes les unes aux autres : & que pour remettre ces humeurs dans leur état naturel, il faut désunir leurs particules, multiplier leurs surfaces, y mêler un corps qui les tienne séparées, & qui pour cet effet, doit avoir les deux conditions suivantes ; sçavoir, qu'il soit plus fluide que l'humeur qui doit être délayée, & qu'il conserve sa fluidité après son mélange avec elle.

L'eau tiède, possédant mieux ces qualités que nul autre corps, sera le délayant naturel de nos humeurs : mais ne suffisant pas toujours pour séparer, atténuer les particules de nos fluides, qui sont adhérentes les unes aux autres, on ajoute à l'eau des corps capables d'opérer cette séparation sans irriter les solides : tels sont les remédes renfermés dans les classes suivantes.

1°. Les sucs des plantes qui contiennent un sel nitreux, comme *la bourrache*, *la buglose*, *la chicorée sauvage*, *le cerfueil*, *la laitue*, *le pourpier*.

2°. Les acides végétaux, ainſi que *les ſucs de citron*, *de ceriſe*, *de groſeille*, *de berberis*.

3°. Les acides fermentés, comme *le vin du Rhin*, *le vin de Mozelle*, *le tartre*, *la crême de tartre*.

4°. Certains ſels préparés, tels que *celui de prunelle*, *le ſel marin*, *le nitre purifié*.

5°. Les ſubſtances ſavonneuſes naturelles, telles que *le miel*, *la caſſe*, *la manne*, *les tamarins*.

Nous avons parlé dans le paragraphe précédent des remédes qui relâchent les vaiſſeaux.

§. III.

Les remédes qui corrigent l'acrimonie.

LEs remédes qui corrigent l'acrimonie, peuvent en particulier ſe diviſer en deux eſpèces : ceux qui agiſſent indifféremment ſur toutes ſortes d'acrimonies, & ceux qu'on nomme ſpécifiques, parce qu'ils n'agiſſent que ſur une eſpèce particuliere.

Les adouciſſans de la premiere eſpèce produiſent leur effet, les uns en détrempant les particules ſalines dans beaucoup de ſucs aqueux & inſipides; tel on voit l'eſprit de nitre perdre entierement ſa force lorſqu'il eſt noyé dans beaucoup d'eau : les autres, en embarraſſant les pointes des âcres dans une matiere liante, graſſe, & viſqueuſe; comme on éprouve que l'huile ou la graiſſe empêche l'effet des cauſtiques. Ces différens remédes ſont,

1°. Les ſucs aqueux délayans, tels que *l'eau*, *le petit lait* : ou les décoctions des plantes aqueuſes & inſipides, comme *la bourrache*, *la bugloſe*, *la poirée*, *la laitue*.

2°. Les ſubſtances qui renferment un ſuc viſqueux & mucilagineux, ainſi que *la racine de guimauve*; *les graines de lin*; *d'hipericum*; *les gommes adragant*, *de ceriſier*, *de pommier*.

3°. Les ſubſtances farineuſes, qui contiennent une huile douce, comme *les amandes douces*, *les piſtaches*; *les ſemences de citrouille*, de nimphæa, *de pavot blanc*, *de lin*.

4°. Les

4°. Les sucs gélatineux tirés des animaux sains.

5°. Les sucs huileux renfermés dans les trois classes suivantes ; 1°. Les huiles nouvellement exprimées des semences farineuses, telles que nous venons de les nommer; 2°. La seule huile distillée douce, qui est *l'huile de cire* ; 3°. Les huiles naturelles des animaux, comme *le beurre frais, la moëlle, les graisses des animaux*, sur-tout celles qui sont autour des os, du mésentère, des reins.

Les adoucissans de la seconde espèce, nommés spécifiques, sont *les absorbans, les acides, & les alkalis.* Les premiers agissent sur les acides en cachant dans leurs pores les pointes de ces sels : les acides & les alkalis, lorsqu'ils se rencontrent, perdent leur puissance par leur action mutuelle, ainsi qu'on éprouve tous les jours que de leur mélange il résulte un sel fort doux, nommé *neutre*, parce qu'il ne tient ni de l'un, ni de l'autre.

Les *absorbans* sont :

1°. Les sucs aqueux absorbans, comme *les sucs de rose, de grenade, de morelle, de plantain, de joubarbe, de fray de grenouilles.*

2°. Les absorbans terrestres naturels, ainsi que *l'argile, les craies, le bol d'Arménie.*

3°. Les absorbans terrestres préparés, tels que *les yeux d'écrevisses préparés*; *l'antimoine diaphorétique* ; *les coquilles d'œufs calcinées* ; *le corail rouge préparé*; *les os de poissons brûlés.*

4°. Certains métaux préparés, comme *le plomb brûlé, la céruse, la litharge.*

A l'égard des acides & des alkalis, nous ne jugeons point à propos de les admettre ici, parce que dans les cas où les adoucissans doivent être employés comme anodyns, ceux de la premiere espèce & les absorbans sont préférables.

§. IV.

Nous avons fait entendre dans notre premiere partie, que l'inégale traction dépendoit de la disposition d'un plan de fibres nerveuses, dont les unes sont plus

Les moyens qui remédient à l'inégale traction.

lâches, & les autres plus tendues que dans l'état naturel : ce qui suppose qu'on peut ôter cette cause de la douleur de trois manieres.

1°. En réunissant les lévres trop écartées d'une playe.

2°. En relâchant par *des topiques émolliens* les fibres nerveuses trop tendues.

3°. Ou, lorsque ces deux premiers moyens sont impratiquables ou insuffisans, *en coupant tout à fait* les fibres qui souffrent une tension immodérée ; méthode qui mérite d'autant plus le titre d'anodyn (*a*), qu'elle appaise dans un instant des douleurs énormes, capables de causer les accidens les plus funestes.

§. V.

L'action de supprimer les corps étrangers, &c.

LA derniere espèce d'anodyn, renfermée sous le premier genre, est l'action de supprimer les corps étrangers qui causent la douleur par leur présence. Dans la troisiéme partie de ce Mémoire, nous désignerons ces sortes de causes, & nous marquerons dans quelles circonstances cette espèce d'anodyn doit être mise en pratique.

ARTICLE II.

Des différentes espèces des remédes qui appaisent la douleur en ôtant le sentiment.

LEs espèces qui sont renfermées sous le second genre des anodyns, ont été désignées dans notre premiere partie. Elles sont deux ; la premiere comprend les remédes qui agissent sur le nerf affecté, en supprimant sa communication avec le cerveau ; la seconde, ceux qui produisent dans le cerveau même un changement tel que cette partie ne peut plus exposer à l'ame l'impression que la douleur y produiroit.

(*a*) *Hoc igitur sensû, cultelli, ignis & caustica potentialia sunt magna anodyna. Boerh. Tract. de Virib. Medicam. de Anodyn.*

§. I.

ON peut supprimer la communication d'un nerf avec le cerveau.

Les remédes qui ôtent la communication des nerfs avec le cerveau.

1°. En desséchant, en effaçant les canaux qui donnent passage aux esprits, soit avec *le feu*, ou quelque liqueur brûlante : telle que *l'esprit de vin*, *l'esprit de térébenthine* très-chaud.

2°. En comprimant le nerf entre l'endroit affecté & le cerveau.

3°. En détruisant totalement la continuité du nerf.

§. II.

Les narcotiques.

LEs remédes qui changent l'état du cerveau, de maniere qu'il ne communique plus à l'ame l'idée de la douleur, sont les narcotiques. Ces remédes tiennent un rang distingué parmi les anodyns ; mais la vertu qui les fait agir, est aussi difficile à expliquer, que les effets qu'elle opere sont surprenans. *Vis opii*, dit Boerhaave, *nullâ aliâ ratione investigari potest præterquàm experientiâ.* C'est pourquoi si nous voulons établir quelque régle sûre pour l'usage des narcotiques, consultons plutôt l'expérience ; voyons quels effets ils produisent, pris intérieurement, appliqués extérieurement, ou par rapport à la dose dans laquelle on les fait prendre.

Il est vraisemblable que les narcotiques pris intérieurement, & en forme liquide, communiquent leur vertu au cerveau par la voie de la circulation : mais M. *Van-Swieten* a observé que *l'opium* en substance opéroit différemment. » L'*opium*, dit-il (*a*), par une vertu admirable » & difficile à expliquer, ôte le sentiment de la douleur, » tandis qu'il n'est encore que dans l'estomac : car un » grain ou deux d'*opium*, avalés le soir, séjournent pen- » dant long-tems dans le ventricule, parce que la subs- » tance résineuse de ce reméde est difficile à dissoudre : » cependant la douleur est appaisée pendant huit heures

(*a*) *Comment. in Aphoris. Boerh. de Dolor.*

» au moins ; & ce qu'il y a de surprenant, c'est que le » malade vomit souvent le lendemain au matin la même » quantité d'*opium*, & dans la même forme qu'il l'avoit » avalé la veille. Il paroît donc, ajoûte cet Auteur (*a*), » que l'*opium* n'agit pas, parce qu'étant dissout & mêlé » avec les humeurs, il est porté au cerveau par la voie » de la circulation ; mais parce qu'étant appliqué à la su- » perficie intérieure de l'estomac, il produit un certain » changement dans les nerfs de cette partie, qui se com- » munique au cerveau & en altere les fonctions. «

Mais nous avons des exemples que la circulation du sang & les nerfs de l'estomac, ne sont pas les seules voies qui transmettent au cerveau la vertu des narcotiques : car on sçait que l'odeur seule du safran, respirée fortement & pendant long-tems, communique au cerveau sa vertu narcotique, qui, par cette voie même, peut causer la mort, comme *Borellus* en rapporte un exemple, Observ. 35. Cent. 4.

Les narcotiques, appliqués extérieurement sur la superficie de la peau, operent des effets différens. » Si » l'*opium* est appliqué sur quelque tumeur, dit *Wede-* » *lius* (*b*), il n'agit qu'en adoucissant, en digérant, en » relâchant. Les narcotiques, ajoûte-t'il plus bas, appli- » qués extérieurement, n'ôtent pas le sentiment à la » partie souffrante ; mais ils ramollissent, ils digerent : » c'est donc une erreur des Anciens, continue-t'il, qui » croyoient que ces remédes étoient froids, & que par » cette raison, appliqués extérieurement, ils devoient » ôter le sentiment à la partie, ce qui est absolument » contre l'expérience ; car l'*opium*, la ciguë, la jusquia- » me, appliqués sur une tumeur, & laissés pendant plus » de vingt-quatre heures, ramollissent, digerent, adou- » cissent, sans rendre la partie insensible, & sans causer

(*a*) *Unde non videtur agere, quia solutum, & humoribus mistum, circulationis lege ad cerebrum defertur ; sed quia interiori ventriculi superficiei applicatum manet, & nervis hìc dispersis quamdam mutationem inducit, quæ valet obtundere vim cerebri sentientem. Ibid.*

(*b*) *Mangeti Biblioth. Pharmac. sub verbo Anodyn.*

» aucune altération au cerveau, *tantùm abest ut sensum* » *auferant, ut potiùs emolliant.* «

A ces expériences, nous en joindrons une autre de l'illustre M. *Freind.* Une femme ayant ses régles supprimées, sentoit de vives douleurs dans la région épigastrique, causées par une humeur épaissie & arrêtée, qui formoit des tubercules. L'Auteur conseilla d'appliquer sur le bas-ventre un large emplâtre, où il entroit deux gros d'*opium*, & autant de camphre. Voici comme il s'explique (*a*) sur l'effet de ce reméde ; » ayant appliqué cet » emplâtre le soir, quelques heures après la malade se » sentit tout en feu, & il lui sembloit qu'il se faisoit un » combat entre les humeurs. Le lendemain au matin la » douleur du bas-ventre fut calmée, & les tubercules » dissipées ; effet peu difficile à expliquer : car les parti- » cules subtiles & pénétrantes du camphre & de l'*opium*, » s'étant insinuées dans les pores, ont agité, atténué les » humeurs épaissies qui causoient la douleur, & for- » moient les tubercules ; de sorte que les globules du » sang n'ont plus séjourné à l'extrémité des artères ca- » pillaires, parce que divisés, atténués, ils ont pû conti- » nuer leur marche par les veines, ou se dissiper par la » transpiration.

Par rapport à la dose, on remarque que les narcotiques produisent des effets plus ou moins considérables. Donnés en petite dose, ils adoucissent les douleurs, les inquiétudes ; ils procurent une tranquillité délicieuse ; mais souvent l'effet du reméde se passe sans procurer un moment de sommeil.

Les narcotiques, pris en dose médiocre, produisent des effets plus considérables ; ils appaisent la douleur pour un tems seulement, & sans rien changer dans ses causes ; ils suspendent les fonctions du cerveau, & procurent le sommeil : de plus ils accélerent le mouvement du sang (*b*), calment celui des esprits ; ils augmentent la

(*a*) *Emmenologia. Historia quinta.* pag. 151.

(*b*) *Aug[illegible] um circularem, [illegible]alem verò minuunt. Boerh. de D[illegible].*

transpiration, & suppriment (*a*) les autres évacuations, comme le vomissement, les selles, les urines. Au surplus, il est important d'observer que l'usage fréquent des narcotiques les rend moins efficaces sur nous : c'est-à-dire, qu'une dose un peu forte de ces remédes fera quelquefois moins d'effet sur une personne qui en use depuis quelque-tems, qu'une très-petite dose n'en fera sur une autre personne qui en prend pour la premiere fois.

Enfin les narcotiques, pris en trop forte dose, ou imprudemment mis en usage dans certaines circonstances, operent des effets terribles. *Boerhaave* dit que ces remédes donnés trop copieusement dans les maladies inflammatoires, produisent la gangréne : *Sed non in tantâ copiâ, ut in ipsâ quiete, gangrenâ depascatur locus. Willis* (*b*) assûre que les narcotiques, pris immodérément, altérent les fonctions de l'ame, comme la mémoire, le jugement : cet Auteur ajoûte qu'il a vû des personnes, pour avoir avalé du *laudanum*, tomber dans un si profond sommeil, qu'elles ne s'éveillerent jamais. De plus, je me souviens avoir lû dans *Alexandre Benedictus de Veronne*, une Observation où il est dit qu'un homme de Padouë mourut dans le sommeil, pour avoir mis de l'*opium* à plusieurs reprises dans le trou d'un alvéole, d'où l'on venoit d'arracher la dent. Mais il seroit inutile de rapporter ce grand nombre d'exemples, qu'on trouve dans les Auteurs, des funestes effets des narcotiques ; il suffira de dire que les malheureux succès de ces remédes ont fait quelquefoïs publier que l'usage en étoit pernicieux. Nous oserons dire dans notre troisiéme Partie, ce que nous pensons là-dessus après plusieurs grands Praticiens. Il ne nous reste plus ici qu'à donner la liste des narcotiques, en séparant ceux qu'on peut donner intérieurement, d'avec ceux qui ne sont jamais employés qu'extérieure-

(*a*) *Opii nota virtus omnes inhibere solet evacuationes, unâ quidem insensibilium perspiratione exemptâ ; vomitum utique, alvi fluxum, urinæ evacuationem quam maximè impedire. Boerh. Morbi non descripti Historia.*

(*b*) *Pharmac. rational.*

ment : distinction nécessaire, pour n'être pas exposé à des méprises qui auroient des suites funestes.

Les premiers, qui peuvent opérer des effets salutaires, pris intérieurement, sont *les têtes de pavot*, *ses fleurs*, *son suc* nommé *opium*; *les feuilles & la racine de cynoglosse*; *l'eau de pavot blanc*; *le syrop de diacode*; *le diascordium*, *la thériaque*, *le* philonium romanum; *les pilules de cynoglosse*, *de starkei*, *les gouttes anodynes*; *la teinture anodyne de Sydenham*; *le laudanum*, *&c.*

Ceux qui seroient pernicieux, pris intérieurement, & qui ne sont propres qu'à être appliqués sur la peau, sont *les feuilles de morelle*, *de* Bella-Dona; *les feuilles & la racine de jusquiame*, *de ciguë*, *de mandragore*; *la graine de jusquiame*; *l'eau de morelle*, *de* Bella-Dona; *les sucs de pomme épineuse*, *de pomme dorée*; *l'huile de jusquiame*, *de mandragore*; *le baume tranquille*; *l'emplâtre de cigue*, *de nicotiane*, *&c.*

TROISIÉME PARTIE.

De l'usage des Anodyns dans les maladies chirurgicales.

LA douleur a différens degrés qui font varier les indications qu'elle prescrit : lorsqu'elle est légere, & qu'elle peut être regardée comme un symptôme indifférent, elle ne prescrit aucune indication particuliere, elle n'entre pour rien dans les vûes du Chirurgien : cela se rencontre souvent dans le traitement du rhumatisme & de l'entorse, où la douleur, qui accompagne ces maladies, n'empêche pas d'employer des remédes stimulans & répercussifs : mais si cette douleur augmente ; si elle devient violente, périodique, opiniâtre ; si elle menace de produire quelqu'un des accidens qui en sont ordinairement les suites, comme le dérangement des fonctions

naturelles, la fiévre, l'insomnie, les convulsions, l'inflammation, la suppuration, la gangréne; elle nous imposera la nécessité de recourir aux anodyns.

C'est encore sur les différens degrés de la douleur, sur les accidens que ces degrés font naître, & sur la nature plus ou moins grave de ces accidens, qu'on détermine le choix des anodyns, suivant le degré de force & d'efficacité de leurs genres, & des différentes classes que chaque espèce renferme: nous allons tâcher de développer ces circonstances dans le cours de cette troisiéme Partie.

ARTICLE PREMIER.

De l'usage des remédes qui ôtent les causes de la Douleur.

En général, la maniere la plus salutaire d'appaiser la douleur est, sans doute, celle par laquelle on supprime les causes de ce symptôme. Par ce moyen on n'a plus lieu d'en craindre les retours: ce doit donc être une maxime recommandable dans l'art d'appaiser la douleur, de préférer, ou du moins de faire précéder, autant qu'il est possible, l'usage des remédes renfermés sous le premier genre des anodyns. Il faut convenir de plus, que parmi les remédes qui suppriment les causes de la douleur, ceux qui ôteront sa cause immédiate, agiront plus efficacement; ce qui doit faire donner aux relâchans une préférence générale sur les autres remédes du même genre.

Les relâchans, les émolliens, dit M. *Van-Swieten*, ont cela d'avantageux, qu'excepté *le cancer*, ils conviennent dans toutes sortes de douleur; parce qu'ils agissent sur sa cause immédiate qui est la tension des fibres nerveuses avec menace de rupture. Observez encore, que les mêmes remédes peuvent quelquefois suffire à dissiper les causes secondes de la douleur: car en relâchant les vaisseaux, ils donnent souvent au fluide arrêté la liberté de

se

se résoudre, & ils renferment les mêmes qualités que les adoucissans : à quoi il faut encore ajoûter, que lorsque ces remédes sont insuffisans pour appaiser la douleur, ils ont du moins l'avantage d'être incapables de l'augmenter. Nous parlerons de la maniere de les employer, en parcourant les maladies où ils conviennent spécialement.

L'obstruction qui cause la douleur, caractérise ordinairement les tumeurs inflammatoires, comme le phlegmon, l'érésipelle : la douleur qui accompagne ces maladies est plus ou moins vive, suivant que la partie est plus ou moins nerveuse : sur quoi on peut fonder ce prognostic, que la douleur étant un acheminement à la suppuration, sa durée s'opposera à la résolution d'un phlegmon, qui en étoit susceptible ; & que les progrès de ce symptôme, lorsque la tumeur est destinée à suppurer, doivent faire craindre une malheureuse issue, principalement la gangréne : *idcircò*, dit un Auteur, *si suppuranda inflammatio dolore ac æstû torqueatur, tunc sanè anodynis emollientibus rectè dirigetur suppuratorium opus.* L'obstruction.

Les indications prescrites pour dissiper la cause de la douleur dans ces maladies inflammatoires, consistent, comme nous l'avons dit, à diminuer le volume des humeurs, à les délayer, à relâcher les vaisseaux. On sçait de quels succès sont suivis, dans ces occasions, la diète, les saignées, les évacuans, sur-tout les purgatifs, dont *Sydenham* recommande expressément l'usage : c'est un avis qu'il nous répéte dans plusieurs endroits de ses ouvrages, mais il veut que ces remédes operent seulement en détrempant les humeurs, en les déterminant vers les intestins sans violence, & sans irriter les solides. C'est pourquoi *Boerhaave* se conformant aux vûes de cet Auteur, conseille *les décoctions de casse, de tamarins, de pruneau*, ou les infusions *de roses pâles, de fleurs de pêcher*, auxquelles on ajoûte une once ou deux *du syrop des mêmes fleurs* : on peut aussi donner les décoctions *de bourroche, de buglose, de chicorée sauvage*, dans lesquelles on aura

fait fondre quelques gros *de sel de Glauber*, *de sel de Seignette*, ou *de sel de prunelle* : & soit que ces remédes soient pris en boisson ou en lavement, on en fait un usage journalier, pour tenir le ventre libre, autant qu'il est jugé nécessaire.

Les délayans, dont on fera la boisson ordinaire du malade, contribueront à calmer la douleur en facilitant la résolution de l'humeur arrêtée : ces remédes seront les décoctions légeres *de bourroche*, *de buglose*, *de chiendent*, dans lesquelles on peut exprimer *le suc d'un citron* : s'il faut atténuer un sang épais, on ajoûte à ces boissons un peu *de sel de nitre*, ou *de sel de prunelle*.

A ces remédes, pris intérieurement, on doit joindre encore l'usage des relâchans, appliqués sur la partie enflammée, comme les bains de vapeurs, les fomentations avec l'eau tiéde, ou la décoction des herbes émollientes. La partie étant pénétrée, imbibée de ces fomentations répétées, on applique dessus les cataplasmes faits avec *le lait*, *la mie de pain*, *le jaune d'œuf*, & un peu *de safran* ; ou bien *la pulpe de racine de guimauve* cuite avec de *la farine de graine de lin*, & de *l'huile de lis*, ce qu'il en faut pour en faire un cataplasme.

A l'égard des inflammations particulieres, la méthode des topiques varie suivant les indications, que prescrivent le caractere de la maladie, & la partie qu'elle occupe.

Dans l'érésipelle rien n'est si pernicieux que les sucs gras & onctueux : on a tous les jours des exemples que l'application d'un simple cataplasme *de lait & de mie de pain*, a été suivie d'accidens fâcheux ; ce qui doit déterminer à ne point employer dans ces maladies d'autres relâchans que les sucs aqueux & émolliens, en fomentation ou en bain de vapeur.

Dans l'inflammation des yeux, on emploie avec succès *le lait de femme* injecté, ou la décoction *de racine de guimauve* ; après quoi on peut appliquer sur l'œil la pulpe de pommes cuites sous la cendre.

Pour la ſquinancie j'ai employé ſouvent avec ſuccès le liniment ſuivant que j'appliquois ſur la gorge, & que je couvrois avec *de la laine graſſe :* prenez une once & demie *de graiſſe de poule*, & autant *de beurre frais*, que vous ferez fondre enſemble ; vous y ajouterez *d'huile de camomille*, *de lis*, *d'amandes douces*, de chacune une once, & un ſcrupule *de ſafran en poudre.*

Dans les inflammations des oreilles, *le lait de femme* injecté relâche les fibres : on peut auſſi employer *les huiles d'amandes douces*, *de lin*, *de lis*, *de vers*, *de camomille :* on eſtime ſur-tout *l'huile de jaune d'œuf.*

Parmi les remédes propres à appaiſer les douleurs des hémorroïdes, *la caſſe mondée* appliquée ſur la partie, ou un liniment fait avec *le populeum* & *le jaune d'œuf*, ſont très-efficaces.

Enfin dans l'inflammation qui cauſe la rétention d'urine, *Fabricius Hildanus* (a) faiſoit donner des lavemens avec la décoction des herbes émollientes, faiſoit prendre des demi bains dans la même décoction, faiſoit faire des embrocations ſur le ventre & ſur le périnée avec *les huiles d'amandes douces* & *de lis blanc ;* il faiſoit appliquer enſuite ſur les mêmes parties des ſachets dans leſquels on avoit mis *des herbes émollientes*, cuites dans *le lait.*

L'Acrimonie.

Il eſt un autre genre de maladie où la douleur eſt cauſée par l'acrimonie. Suivant la penſée de M. *Van-Swieten* (b), cela arrive dans trois circonſtances en général : lorſque les ſels âcres ſont trop abondans & trop développés dans les premieres voies ; lorſqu'ils ſe ſont développés par le mouvement ſpontané d'une humeur croupiſſante, comme dans certains ulcères ; ou lorſque les humeurs ſont infectées d'un virus particulier, tel que le vénérien, le ſcorbutique, &c.

(a) Obſerv. 59. Cent. 5.

(b) *Ferè ſemper tantùm in primis viis acria inveniuntur ; vel ubi humores ſtagnantes, vel extravaſati in loco corporis quocumque hærent, acria fiunt, ſive ex propriâ ſuâ indole, ſive ex peculiari cacochymiâ, ut in lue venereâ, ſcorbuto, &c. Comment. in Aphoriſ. Boerh.*

L'acrimonie des premieres voies cause des douleurs aiguës, sur-tout si les excrémens passent sur quelque ulcère. On corrige celles des intestins, en faisant boire au malade *de l'huile d'amande douce;* en lui donnant des lavemens avec la décoction *de racine de guimauve*, avec *le lait* & *le jaune d'œuf*, ou avec *le bouillon de tripes*. On adoucit les urines avec les boissons mucilagineuses, comme la décoction légere *de racine de guimauve*, ou *l'eau de graine de lin*, ou les *émulsions*.

L'acrimonie, développée par le mouvement spontanée d'une humeur croupissante, cause souvent des douleurs vives & cuisantes, comme on l'éprouve dans le cancer ulcéré : alors on applique des topiques doux, aqueux, & absorbans, tels que *les sucs de plantain*, & *de morelle*, dans lesquels on trempe les plumaceaux, ou celui *de morelle seule*, qu'on pile dans un mortier de plomb pour la rendre plus adoucissante.

Lorsque l'acrimonie dépend d'un virus particulier, qui infecte la masse des fluides, on sçait que le parti le plus salutaire est de remédier aux douleurs qui dépendent d'une telle cause, par les spécifiques appropriés, comme les anti-vénériens, les anti-scorbutiques, &c. néanmoins il est bon de sçavoir que cette espèce d'acrimonie n'est pas moins soumise que les autres à l'action des adoucissans généraux : car *Boerhaave* (*a*) a observé que si un malade scorbutique prend tous les matins à jeun *de la créme de lait*, ou *de la moëlle* animale, ses grandes douleurs sont calmées par ces remédes : de même dans la goutte vague, le rhumatisme, &c. deux onces *d'huile de lin*, prises tous les matins, appaisent les grandes douleurs de ces maladies.

L'inégale traction.

Dans une coupure de la peau, des muscles, des membranes, & autre partie élastique, lorsqu'on peut rapprocher & tenir réunies les fibres coupées, on ôte l'inégale traction. Cette méthode plus conforme que les autres aux vûes de la nature, doit leur être préférée, autant qu'il est

(*a*) *Tract. de Virib. Medicam. de Demulc.*

possible. Pour cela, on se sert des sutures, des bandages; quelquefois même la situation seule suffit : heureux si par ces secours on peut remédier à l'inégale traction des tendons à demi coupés, ainsi que M. *Petit* l'a fait dans des ruptures incomplettes du tendon d'Achille.

Cependant il est des circonstances où ce premier moyen est impratiquable, comme lorsque quelque lambeau est emporté par une morsure, ou que la peau a été déchirée, écorchée : dans ces cas on remédie à l'inégale traction en relâchant les fibres par des topiques, tels que *le baume d'Arcæus*, *l'onguent de la mere*, *le digestif simple*.

Dans la brûlure, l'unique moyen de remédier à l'inégale traction, est aussi de relâcher les fibres par les émolliens.

Mais lorsque l'inégale traction cause des douleurs énormes, & que les moyens dont nous venons de parler, sont impratiquables, ou jugés insuffisans, le Chirurgien doit s'armer du fer pour appaiser la douleur : espèce d'anodyn violent, mais nécessaire pour prévenir les accidens les plus funestes.

On n'ignore point que si quelque nerf est à moitié ou aux trois quarts coupé, souvent les douleurs insupportables que cet état produit, ne seroient pas long-tems sans causer des convulsions mortelles, si on ne se hâtoit de couper tout à fait cette partie.

Dans les playes du périoste, des aponévroses, l'inégale traction expose de même le malade à des accidens terribles, qu'on prévient en dilatant ces playes jusqu'à ce que leurs angles soient entiérement débridés.

Il est censé d'ailleurs que plus les playes auront d'angles, moins leurs bords seront tendus ; ce qui doit être une raison pour en donner à celles qui n'en ont pas assez, ou qui n'en ont point du tout, comme les playes d'armes à feu : par ce moyen, on ôte, ou du moins on prévient l'inégale traction qui regneroit dans tout le tour de la blessure, lorsqu'il deviendroit gonflé par l'engorgement.

Enfin cette méthode salutaire, qui est le fruit de la Chirurgie moderne (a), doit être pratiquée dans toutes les occasions où il y a des brides qui causent des tiraillemens douloureux, des étranglemens contraires à la guérison, ou qui deviendroient une cause prochaine d'inflammation, de suppuration, de gangréne.

Les douleurs étrangeres à la nature d'une playe.

Lorsqu'une playe cause au malade une douleur proportionnée au mal, cette douleur n'exige souvent aucune attention particuliere ; mais qu'elle soit étrangere à la nature de la playe, quelque légere, quelque peu importante qu'elle paroisse, on ne doit point la regarder avec indifférence, parce qu'elle peut avoir des suites facheuses.

On doit donc avoir l'œil sur un blessé pour découvrir d'où peut dépendre une telle douleur : tantôt, dit Sennert, c'est que le malade n'a pas observé un régime régulier, tantôt c'est qu'il a exposé sa playe à l'air, ou qu'il n'a pas laissé la partie blessée dans le repos nécessaire. Le Chirurgien peut aussi contribuer à cette douleur lorsqu'il a trop serré le bandage, ou qu'il a mal situé la partie ; lorsqu'il se sert de bourdonnets, ou de tentes trop grosses, trop dures, trop longues ; qu'il laisse séjourner le pus trop long-tems, ou qu'il a laissé quelque corps étranger capable de blesser. Au surplus, il suffit de découvrir ces causes, pour y remédier avec facilité.

ARTICLE II.

De l'usage des remédes qui appaisent la Douleur en ôtant le sentiment.

C'EST une perfection de notre Art, d'avoir des ressources multipliées pour surmonter les obstacles qu'il rencontre, & parvenir au but qu'il se propose. Outre qu'il attaque la douleur dans ses causes, & qu'il

(a) Recherches sur l'origine de la Chirurgie, &c.

ſuſpend l'action de ces cauſes de pluſieurs manieres, il lui reſte encore deux puiſſantes reſſources, qui ſont de ſupprimer la communication des nerſs avec le cerveau, ou de ſuſpendre les fonctions naturelles de cette partie.

Il eſt certain qu'on ne ſçauroit appaiſer une douleur plus promptement, qu'en interceptant la communication du nerf affecté avec le cerveau : néanmoins il faut n'employer ce moyen qu'avec un juſte diſcernement, & une prudence éclairée. On doit conſiderer qu'on ne force pas impunément la nature à céder, & que ſi l'on détruit un nerf, ou quelqu'autre partie ſemblable, il eſt certain que toutes les fonctions qui dépendoient de l'intégrité de cette partie, périſſent : par conſéquent, & nous le répétons, il eſt de bonne régle de ne jamais employer des expédiens pareils, qu'après avoir épuiſé inutilement des moyens plus doux, ou les avoir jugés inſuffiſans.

On [illegible] mun[illegible] des n[illegible] le cerveau.

Lorſqu'un nerf ou un tendon ont été bleſſés, on eſt quelquefois obligé de découvrir le fond de la playe, pour oter le ſentiment aux fibres qui cauſent la douleur en les touchant avec *l'eſprit de vin*, ou *l'eſprit de térébenthine* très-chauds. *Ambroiſé Paré* pratiqua cette méthode ſur Charles IX, Roi de France, à qui l'on avoit piqué le tendon du *biceps* dans une ſaignée.

La compreſſion ſeroit un moyen facile d'appaiſer la douleur en ôtant le ſentiment; cependant nous penſons que toute l'utilité qu'on peut tirer de ſon uſage contre cette ſenſation, eſt d'amortir le ſentiment quand on fait quelque amputation. (*a*)

Enfin lorſque la douleur, cauſée par un nerf à demi coupé, eſt énorme, & qu'on déſeſpére de l'appaiſer par des moyens plus doux, on eſt obligé d'abolir la communication de ce nerf avec le cerveau, en le coupant tout-à-

(*a*) On a propoſé d'appaiſer la douleur d'un Panaris de la troiſiéme ou de la quatriéme eſpece, par une forte compreſſion faite entre la partie malade & le cerveau, pour intercepter le cours des eſprits : rien ne nous paroît plus abſurde.

fait, comme il a été dit en parlant de l'inégale traction.

L'usage des Narcotiques.

L'usage des narcotiques tient un rang distingué dans l'art d'appaiser la douleur. Ces remédes operent souvent des miracles dans des circonstances désespérées, surtout quand ils sont administrés par des mains habiles : mais autant sont-ils dangereux quand on en abuse.

Nous ne sçaurions trop répéter que la douleur exige en général, dans la principale indication qu'elle prescrit, qu'on enléve sa cause, ou qu'on en suspende l'action : cette méthode est la voie la plus salutaire que la nature assigne, mais lorsque ces moyens n'ont pû parvenir à calmer une douleur violente, rebelle, qui menace de quelque accident fâcheux, souvent les narcotiques, placés à propos dans ces occasions, éloignent le danger : car, quoiqu'ils ne changent rien dans la cause de la douleur, ils ne délivrent pas moins le malade de cette sensation fâcheuse, qui produisoit en lui l'agitation, les inquiétudes, l'insomnie, la fiévre, l'inflammation, les convulsions. Nous allons marquer plus précisément le danger, & l'utilité qu'il y a de se servir de ces remédes, par rapport à la dose, au tems de la maladie, & à son espèce.

Lorsque la nécessité oblige d'employer intérieurement les narcotiques, les habiles Praticiens nous ont tous averti de commencer à les donner en petite dose; parce que, comme il a été dit dans la Partie précédente, ces remédes pris de cette maniere, operent souvent un effet assez considérable sur une personne qui en prend pour la premiere fois. Voici encore comme M. *Freind* s'explique à ce sujet : » La dose des narcotiques, dit-il, (*a*) doit être » déterminée, moins par le poids, que par l'état du malade : il y a des circonstances qui demandent une forte » dose de narcotiques, dans d'autres une médiocre suffit, » & quelquefois la moindre dose est nuisible : c'est l'état » présent de la maladie & des humeurs, qui doit guider la » prudence de celui qui administre ces remédes. «

(*a*) *De Remed. Virib. & Operat.* p. 192.

Par

Par rapport aux maladies, celles qui dépendent moins de la plénitude des vaiſſeaux, que de l'acrimonie, comme le cancer, le rhumatiſme, la goutte, permettent plutôt l'uſage des narcotiques. Dans ces maladies, lorſque la douleur menace de l'inſomnie, de la fiévre, ou de quelque autre accident ſemblable, on eſt autoriſé, en commençant, d'employer les narcotiques intérieurement & extérieurement : maxime qui ſeroit pernicieuſe dans une maladie qui ſuppoſe une pléthore réelle.

C'eſt dans le commencement d'une inflammation, telle que le phlegmon, l'éréſipelle, cauſée principalement par la pléthore, où l'uſage des narcotiques auroit des ſuites funeſtes : » car puiſque l'effet de ces remédes, dit M. *Van-Swieten*, (*a*) eſt d'accélérer le mouvement » du ſang en ralentiſſant celui des eſprits, il eſt manifeſte » qu'ils contribueront eux-mêmes à augmenter l'engor- » gement de la partie, qui, dans cet état, tendra bien- » tôt à la gangréne. « Ainſi c'eſt un précepte preſcrit par la raiſon, & par tous les grands Praticiens, de ne jamais donner les narcotiques dans une inflammation, ſans avoir préalablement diminué le volume & le mouvement du ſang, par les ſaignées & les autres évacuations.

Avec ces précautions, on peut auſſi dans les inflammations, avoir recours à l'uſage extérieur des narcotiques, duquel on retire ſouvent de grands avantages, lorſque les relâchans n'ont pû calmer la douleur.

J'ai vû un Soldat attaqué d'une ſquinancie ; la douleur augmentant toujours malgré les remédes dont on ſe ſervoit pour l'appaiſer, on lui frotta à pluſieurs repriſes l'extérieur de la gorge avec *le baume tranquille :* bien-tôt après, la tenſion diminua ſi heureuſement avec la douleur, que dès-lors le malade fut hors de danger.

Si la douleur d'un phlegmon n'a point cédé aux émolliens, *Chauliac* (*b*) & *Munnicks* (*c*) conſeillent d'y appli-

(*a*) *Comment. in Aphoriſ. Boerh. de Dol.*
(*b*) Trait. 2. des Apoſt. chap. 2.
(*c*) *Prax. Chirur. Lib.* 1.

quer le cataplaſme fait avec *le lait*, & *les feuilles de juſquiame*, & *de pavot*, cuites ſous la cendre.

Dans les grandes douleurs des yeux, on peut employer *l'eau diſtillée de pavot blanc*, dans laquelle on mêle quelques *gouttes anodynes*, pour la rendre plus efficace.

Dans les douleurs énormes des oreilles, on ſe ſert quelquefois de *l'huile de mandragore*, ou de celle *de juſquiame*. En un mot, dans tous les topiques qu'on emploie pour appaiſer la douleur, on peut mêler quelque narcotique, lorſque le cas l'exige.

Mais il eſt une autre eſpèce d'inflammation où les narnarcotiques doivent être mis en uſage avec plus de hardieſſe : c'eſt lorſque l'engorgement inflammatoire eſt cauſé par la douleur même, comme il arrive dans les playes des parties nerveuſes, lorſque l'inégale traction eſt conſidérable : de même que dans le panaris, ſi la douleur eſt énorme ; car l'inflammation dans ce cas gagne bien-tôt la main, l'avant-bras, & le bras tout entier. Or la maxime de donner les narcotiques dans le commencement de ces maladies, eſt fondée ſur ce que ces remédes, en ralentiſſant le cours des eſprits, relâchent les filets nerveux qui étranglent les extrémités des artères capillaires, & rendent par conſéquent au ſang la liberté de continuer ſa marche. Pour finir ce Mémoire, nous allons rapporter quelques exemples de la pratique que pluſieurs Auteurs ont ſuivie dans ces occaſions.

Fabricius Hildanus (*a*) raconte qu'un jeune homme, après avoir beaucoup marché, ſentit une douleur à la plante du pied : il négligea ſon mal dans le commencement, mais la douleur & l'inflammation augmenterent en peu de tems, & s'étendirent juſqu'à la cuiſſe. Dans cet état, l'Auteur fit tirer au malade dix onces de ſang, & lui donna le même ſoir juſqu'à *ſix grains de laudanum* ; ce qui le fit repoſer la nuit, calma la douleur, la fiévre, & l'inflammation ; enſuite, à l'aide de quelques topi-

(*a*) *Obſerv.* 100. *Cent.* 3.

ques, la cure de cette maladie se termina en peu de tems par un abscès à la plante du pied.

Fondé sur les mêmes principes, M. *Hecquet*, dans sa Chirurgie des Pauvres (*a*), recommande l'usage des narcotiques dès le commencement d'un panaris : » Un avis » à donner, dit-il, c'est d'abord de penser plutôt à appaiser la douleur qui est énorme, & qui attire la pourriture dans cet endroit, que d'employer des remédes » balsamiques, brûlans, dessséchans, résolutifs, ou ceux » qui tendent à avancer la suppuration, car c'est précisément consommer le mal : au contraire, en appliqaant » d'abord un narcotique, tel que *la thériaque*, ou simple, » ou dans laquelle on aura mêlé quelques *gouttes anodynes*, ou le cataplasme *de jusquiame*, on procurera du » repos au malade, sur-tout si on lui fait avaler en même- » tems un peu d'*opium*.

La gangréne séche est encore une de ces maladies qui demandent promptement l'usage des narcotiques, parce que ses progrès viennent principalement de la traction douloureuse des fibres nerveuses, qui se desséchent successivement : sur quoi, l'Auteur que nous venons de citer, rapporte (*b*) que dans une gangréne séche, il ordonna les narcotiques, qu'on donnoit au moins tous les soirs; & que par ce moyen, les douleurs qui étoient énormes, cesserent, la playe s'humecta, & la personne fut bien-tôt guérie.

Riviere (*c*) dit qu'un enfant âgé de quatre ans, ayant la langue couverte d'ulcérations inflammatoires, dont les douleurs le faisoient mourir, il lui donna *un grain de laudanum* tous les soirs, & le guérit sans autre reméde.

Mayerne & *Plater* avoient la maxime de donner *l'opium* dans les grandes playes : instruits par l'expérience, ils ne craignoient point que ce reméde dérangeât l'ouvrage de

(*a*) Page 82.

(*b*) Réflex. sur l'Opium, pag. 199.

(*c*) River. *Prax. Lib. 6. cap. 5. de Ulc. oris.*

la ſuppuration : ils ſçavoient d'ailleurs, qu'il étoit efficace pour prévenir les effets des grandes douleurs.

Enfin *Horſtius* prenoit ſes précautions de plus loin : il donnoit *les narcotiques*, quand il s'agiſſoit de préparer un malade à quelque grande opération, comme l'amputation, la taille, l'extirpation du cancer ; & cela dans la vûe de mettre les fibres nerveuſes dans une diſpoſition à ne point craindre les ſuites de la douleur.

Voilà à peu près ce que nous avons penſé qu'on pût dire ſur la qualité, les propriétés, les effets, & l'uſage des anodyns. Quelque néceſſaire qu'il nous ait paru de développer le ſyſtême de la douleur, nous avons trouvé qu'il auroit été trop long, & ſans doute inutile d'en détailler toutes les circonſtances qui auroient pû entrer dans notre plan. Nous avons cru qu'il ſuffiſoit d'aſſigner les cauſes de ſon méchaniſme, & d'en marquer les principaux effets ; ſur quoi notre ſyſtême & notre plan étoient fondés.

SUJET

PROPOSÉ EN 1745.

POUR LE PRIX DE 1746.

DÉTERMINER ce que c'eſt que les remèdes Suppuratifs, expliquer leur maniere d'agir, diſtinguer leurs différentes eſpèces, & marquer leur uſage dans les Maladies Chirurgicales.

LE PRIX a été adjugé au Mémoire N°. 1. qui a pour Deviſe : *Involuta veritas in alto latet.* L'Auteur eſt M. JEAN GRASHUIS, Docteur en Médecine à Amſterdam, Aſſocié de l'Académie Impériale des Curieux de la Nature, & depuis, Aſſocié étranger de l'Académie.

LE Mémoire N°. 7. ſigné par M. CHRETIEN ESCHENBACH, Docteur en Médecine à Roſtock près de la Ville de Hambourg, a ſeul concouru.

DISSERTATION SUR LA SUPPURATION.

Par M. GRASHUIS.

CAPITRE PREMIER.

De la Suppuration, & des Remédes ſuppurans.

ON appelle *Pus*, une liqueur viſqueuſe, un peu graſſe, miſcible à l'eau, & qui ſe précipite au fond, produite dans une partie vivante malade : ce fluide eſt louable & bien formé, lorſqu'il eſt blanchâtre, ſans odeur, & ſans ſaveur ; mais il eſt vicié quand il n'a pas toutes ces conditions.

Par ſuppuration, on entend l'action du corps qui produit le pus dans une partie recouverte de ſes tégumens communs ; & par ſuppurans ou ſuppuratifs, mûriſſans, ou digeſtifs, on entend tout médicament qui aide ou excite cette action.

La production du pus qui ſe fait chaque jour dans un ulcère, eſt appellée en Chirurgie *Digeſtion*, plutôt que ſuppuration : & on donne le nom de *Digeſtifs* aux médicamens qui produiſent cette opération.

Il ſeroit difficile de pouvoir expliquer les propriétés & la maniere d'agir des remédes ſuppurans, ſans auparavant développer, & expoſer autant qu'il eſt poſſible, l'action que l'on appelle *ſuppuration ;* ce n'eſt qu'en obſervant la marche de la nature dans cette opération, que nous pouvons apprendre les moyens de l'aider & de lui en faciliter l'exécution.

DISSERTATIO DE GENERATIONE PURIS.

Auctore JOANNE GRASHUIS.

CAPUT PRIMUM.

De Suppuratione & Pus moventibus.

TENAX & subpingue liquidum, cum aquâ miscibile, in eâque fundum petens, in vivi animalis parte, morbo affectâ, productum, pus vocatur; idque coctum & laudabile, si subalbidum sit, odorem saporemque habeat nullum. Sin vero & colore & odore, vel & sapore, ab his diverso, præditum sit, minùs laudabile, seu depravatum audit.

Actio corporis, quâ talis materia, pus dicta, anteà non existens, in parte singulari, communibus tectâ integumentis, producitur, suppuratio; medicamentum quodcumque, hanc actionem inducens, seu adjuvans, pus movens, pus concoquens, suppuratorium, suppurans, vel maturans dicitur.

Puris in ulcere quotidiè repetita generatio, Digestio *Chirurgis potiùs, quam suppuratio; & medicamenta hanc adjuvantia,* Digestiva *appellantur.*

Pus moventium proprietates, eorumque operationes explicari difficilè poterunt; nisi ipsa prius actio, quam suppurationem *dicimus, explicata fuerit, & quantùm fieri possit, dilucidè exposita. Ipsa etenim naturæ molimina, bene perspecta, castè nos docebunt, quibus auxiliis incitari vel adjuvari possit.*

La suppuration, ou le changement des parties, soit fluides, soit solides, en pus, est une action spontanée du corps vivant, produite par une cause particuliere, qu'aucun moyen de l'art ne peut imiter, ou du moins que très-imparfaitement.

Cette action spontanée du corps vivant, ne sçauroit jamais avoir lieu, s'il n'y a dans le corps même une disposition particuliere qui rende la partie malade susceptible de suppuration; que le Chimiste le plus habile dispose à son gré des humeurs du corps humain, il n'en formera jamais du pus; la nature au contraire, produit souvent seule, & d'elle-même, cet effet merveilleux sans aucun secours, & quelque effort que l'on fasse quelquefois pour l'en empêcher par les remédes les plus efficaces. Qui plus est, il y a des cas où il ne se fait aucune suppuration malgré l'action des suppuratifs les plus puissans: nous voyons tous les jours contre les espérances, & au grand étonnement des Médecins & Chirurgiens, même les plus prudens, de grandes phlogoses dont la suppuration avoit été long-tems désirée, provoquée, & attendue, se terminer par les voies d'une douce résolution; pendant que d'autres parties enflammées viennent à suppuration, quoiqu'on ait opposé long-tems, & avec les meilleures précautions, les résolutifs, & même les répercussifs les plus appropriés. Il est peut-être en notre pouvoir de produire une inflammation qui pourra avoir pour suite la suppuration, mais cette suppuration ne dépend point de nous, notre art ne va pas jusqu'à la procurer immédiatement.

Il y a certaines circonstances, ou symptômes sensibles, qui accompagnent essentiellement la formation du pus, & moyennant lesquels elle s'accomplit fort heureusement; mais ces signes viennent-ils à manquer, la suppuration manque aussi, ou du moins ne se fait que très-imparfaitement. C'est pourquoi toutes ces circonstances étant regardées comme absolument nécessaires pour cette opération, considérées comme causes efficientes,

Suppuratio,

Suppuratio, seu partium quarumdam, sive liquidarum, sive solidarum, in pus mutatio, est actio corporis viventis spontanea, speciali quâdam causâ excitata, nullis artis adminiculis, vel non nisi imperfectè admodum, imitanda.

In corpore humano ejusmodi actio nullo modo excitari potest, nisi talis priùs adfuerit dispositio, quæ morbum in corpore præsentem, ad suppurationem aptum, in eam inclinare faciat. Neque vel peritissimus unquam Chemicus, arte suâ, ex humoribus nostri corporis pus producere potuit. Neglectâ omni medelâ, pus suâ sponte efformatum sæpè videmus, in parte anteà inflammatâ: imò reluctante arte, omnibus probatissimis auxiliis, sæpè perficitur. Quin & vel efficacissimis, è contrà, medicamentis maturantibus, seu pus facientibus applicitis, nulla fit puris confectio. Videmus enim quotidiè, ultra spem intentionemque prudentissimorum Medicorum & Chirurgorum, ingentes inflammationes, benignâ resolutione sanari, ubi suppuratio diù fuerat expectata, & omni conatu promota; inflammatas, è contrà, partes in suppurationem abire, licet optima quævis & selectissima resolventia & discutientia, maturè satis & diù fuerint applicita. Inflammationem, cujus consequens est aliquandò suppuratio, excitare aliquo modo possumus; hanc verò immediatè producere neutiquam valemus.

Sunt autem quædam circumstantiæ, vel symptomata, sensibus observanda, quæ actionem hanc semper comitantur, & quibus præsentibus, suppurationis opus feliciter absolvitur; absentibus verò, vel pro parte deficientibus, sistitur, vel imperfectè perficitur. Quare hæc, ceu totidem necessaria ad hanc rem requisita, sive efficientes vel subsidiariæ causæ, haud immeritò censendæ mihi videntur; quarum attenta consideratio, quia ad suppurantium intel-

ou simplement comme causes auxiliaires; je crois devoir les rapporter ici avant tout, d'autant que leur exposition bien détaillée peut être fort utile pour concevoir la maniere d'agir des remédes suppurans. Voici les principales.

1°. Il ne se fait de suppuration que dans les parties qui jouissent encore du mouvement vital; toutes les parties d'un cadavre tendent à la pourriture, aucune ne tend à la suppuration. Les grandes contusions suppurent difficilement, parce qu'il y a beaucoup de parties mortes. Les parties brûlées, celles qui sont gelées, les escarres produites par le caustique, suppurent lentement; & encore cette opération ne s'accomplit-elle que dans les parties voisines où se trouve le mouvement vital.

Donc la présence du mouvement vital est nécessaire dans une partie pour la formation du pus.

2°. Dans une partie saine d'un corps sain, il ne se forme aucune suppuration, & l'on n'observe jamais qu'une partie saine auparavant, devienne tout-à-coup suppurée. Plusieurs dérangemens précédent la formation du pus, & se manifestent, ou dans la partie qui doit suppurer, ou dans toute l'habitude du corps. Il est vrai que le pus se porte quelquefois par métastase dans quelque partie, & que l'on y sent le pus contenu, aussi-tot que la douleur s'y fait appercevoir; mais il est évident que l'état morbifique a précédé la formation du pus dans le corps.

Donc pour que la suppuration arrive, il faut qu'il y ait une maladie antécédente, dont elle sera la crise ou la fin.

3°. Il n'y a aucune suppuration qui ne soit précédée d'une inflammation. La chaleur, la douleur, la rougeur, la tension, la pulsation, & la fiévre, sont autant de signes pathognomoniques de l'inflammation, que l'on ressent long-tems avant la manifestation d'un abscès à quelque partie externe, & qui prouvent évidemment que cet abscès ne s'est formé qu'après l'inflammation. Il en est de même dans les playes, particuliérement dans les

lectum, multum proficere poterit, omnibus aliis præmittenda erit. Præcipuæ autem harum sequentes sunt.

1°. *Nulla fit generatio puris, nisi in parte in quâ motus vitalis superstes est. In cadavere omnia in putredinem, nihil in pus abit; in parte quadàm si motus vitalis suffocatus fuerit, gangrena oritur, nulla suppuratio. In magnis contusionibus, quia multæ partes vitâ privatæ sunt, suppuratio difficile obtinetur. In ambustis, gelu extinctis partibus, & escharis caustico factis, tarda fit suppuratio, nec nisi in partibus vicinis, vitali motu præditis, contingit.*

Requiritur itaquè motus vitalis in parte superstes ad pus concoquendum.

2°. *In parte sanâ corporis sani nulla fit suppuratio; nunquam enim observatur, partem anteà sanam, statim suppuratam fieri. Multa præcedunt, vel parti, in quâ pus oriundum est, vel toti corpori molesta, antequam pus factum fuerit. Verum quidem est, aliquandò per metastasin, ut vocant, pus ad aliquem corporis locum deponi, & cum dolore invadente, simul pus intùs conclusum persentiri; sed priùs quàm illud pus in corpore fuerit productum, statum morbosum antecessisse palàm est.*

Ergo morbus quidam præcedat oportet, ut suppuratio, tanquam critica morbi mutatio & finis, sequatur.

3°. *Nulla fit suppuratio, nisi inflammatione antegressâ. Calor, dolor, rubor, tensio, pulsatio & febris, inflammationis signa pathognomica, diù percepta, abscessus purulentos, post natam anteà inflammationem demùm prodire, claré significant; si externa pars affecta fuerit. In vulneribus, magnis præcipue, eadem inflammationis phænomena, pus fieri prænunciant. In iisdem deinceps pus fundi quotidie, sine observabili inflammationis vel febris*

grandes ; les mêmes phénoménes servent d'avant-coureurs, & sont des signes certains que le pus commence à s'y former ; tout le monde sçait qu'ensuite, & lorsqu'il est une fois formé dans ces playes, il s'écoule journellement sans aucun signe sensible de fiévre, ni d'inflammation. Il est à présent question de la premiere formation du pus, selon la définition que nous avons donnée de la suppuration. Si avant la parfaite guérison d'une playe, la digestion du pus a été empêchée par une cause quelconque, & que le pus ait été supprimé, il faut toujours qu'une légere inflammation précéde de nouveau le rétablissement de la suppuration : plusieurs pensent même, que l'inflammation accompagne toujours & par-tout la formation du pus dans quelque partie du corps qu'elle arrive : & si l'art peut quelquefois contribuer à la formation du pus, ce n'est jamais qu'après avoir excité une inflammation.

Donc la suppuration est la suite ou la terminaison de l'inflammation, & il faut de toute nécessité que celle-ci précéde l'autre.

4°. L'inflammation ne produit pas toujours la suppuration : lorsque l'inflammation n'est pas violente, & que la chaleur est modérée, elle se dissipe alors comme d'elle-même par la résolution, sans être suivie de suppuration : une inflammation considérable n'est point non plus suivie de la suppuration, mais de gangréne ou du sphacèle. Qu'une playe vienne à être accompagnée d'une violente inflammation, il n'y aura ni suppuration, ni digestion : la trop grande chaleur de la partie desséchera alors l'ulcère, ou ne lui fera rendre qu'une matiere sanguinolente qui ne sera pas de véritable pus. Dans les tumeurs glanduleuses, que l'on nomme communément écrouelles, il ne se fait aucune suppuration qu'après que la matiere lente & visqueuse qu'elles renferment, ou qui se trouve embarrassée dans les parties voisines, a été mise en mouvement ou comme fondue par une chaleur suffisante.

Donc un certain degré de chaleur ou d'inflammation

signo, notissimum est. De primâ autem puris confectione nunc sermo est, juxta suppurationis desinitionem datam. Si ante sanatum vulnus, digestio quâcumque causâ fuerit impedita, & pus defecerit, semper de novo inflammatiunculam exoriri, ante restitutionem puris, quotidiè observamus. Imò multis creditur, inflammationem cum exortu puris, ubicumque contigerit, semper conjunctam esse. Et si ullâ unquam arte pus produci possit, id fieri debet, excitatâ prius inflammatione.

Suppuratio itaque est consequentia vel exitus inflammationis; posterior necessariò requiritur, ut fiat prior.

4°. *Non omnem inflammationem suppuratio sequitur. Si inflammatio non sit acuta; neque calor in parte valdè magnus; resolutio fit, nulla suppuratio. Si acutissima fuerit inflammatio, suppuratio quoque nulla, sed gangræna vel sphacelus sequitur. Vulneri recenti si vehementissima supervenerit inflammatio, suppuratio vel digestio nulla oritur. Nimius in parte ulceratâ calor ulcus siccum reddit, aut sanguinolentâ materie madere facit, non laudabili pure. In glandulosis tumoribus, humore crudo infarctis, scrophulis vulgo dictis, priùs non contingit suppuratio, quàm calor excitatus fuerit tantus, quantus ad materiam, intùs contentam vel in partibus vicinis infarctam, in pus concoquendam necesse est.*

Requiritur ergo calor in parte in quâ pus concoqui de-

est absolument nécessaire dans une partie qui doit venir à suppuration ; & le défaut ou l'excès de cette même chaleur peuvent également empêcher la formation du pus, ou du moins la rendre très-imparfaite.

5°. Il ne se fait aucune suppuration dans une partie qui n'est pas défendue contre l'impression de l'air extérieur ; la suppuration ne se fait que difficilement ou lentement, si la partie enflammée n'est couverte d'aucune enveloppe ou d'aucun médicament qui puisse empêcher l'air d'y pénétrer. Si l'on ouvre un abscès trop-tôt, c'est-à-dire, dans le tems de la coction, il ne se fait point de suppuration, du moins on la trouble, parce qu'on arrête l'action qui la produit ; c'est ce que l'expérience nous fait voir chaque jour. Une playe ne suppurera point, si elle n'a été recouverte pendant quelque-tems, d'une croûte formée de sang caillé, ou de quelque emplâtre, ou enveloppée de quelque bandage convenable : on observe constamment la même chose dans les ulcères.

Donc l'accès de l'air extérieur sur une partie qui doit suppurer, est nuisible à la suppuration.

6°. Les parties qui n'ont pas la liberté de se gonfler ne suppurent que difficilement : c'est pourquoi la suppuration ne se fait qu'avec peine aux articulations, aux parties tendineuses, à l'extrémité des doigts, sous l'expansion tendineuse de la plante du pied, & dans tout autre endroit où la tension & la rigidité empêchent l'expansion libre des parties ; il en est de même lorsque les parties ont été trop serrées ou comprimées de quelque façon que ce soit ; car en pareil cas la suppuration ne se forme que très-imparfaitement, ou la gangréne survient.

Donc les parties qui tendent à la suppuration doivent être susceptibles de gonflement.

Il y a des phénoménes qui nous donnent à connoître quand la digestion du pus est achevée. Lorsqu'après une inflammation qui a duré quelque tems, & dont les symptômes ont toujours augmenté sensiblement, le malade commence à avoir moins de fiévre & à moins souffrir,

let, seu inflammatio, ad certum quemdam & determinatum gradum evecta; quem si excedat, vel non attingat, suppuratio vel non, vel imperfecte perficitur.

5°. Nulla fit suppuratio, nisi in parte ab aëre externo defensâ & tectâ. Pars inflammata, nullis tecta involucris, nullis medicamentis contra aëris accessum præmunita, vel difficile, vel tarde ad maturationem pervenit. Si in ipsâ suppurationis actione, post inflammationem ortæ, cutis in parte affectâ, cultello Chirurgico præmature nimis aperiatur, maturatio puris impeditur, actiones quibus generari debet, quasi suffocantur; ut experientia Chirurgos quotidiè docet. In vulnere nullum pus producitur, nisi crustâ quâdam, ex congrumato sanguine formata, vel emplastro appropriato, sive commodâ fasciarum deligatione, per aliquod tempus fuerit tectum. Idem in ulceribus perpetuò observatur.

Liquet exinde aëris externi liberum accessum, ad partes in quibus pus e formari debet, suppurationi esse inimicum.

6°. In partibus, in quibus intumescentia & expansio in tumorem non est facilis, difficulter fit suppuratio. In articulis, ad loca tendinosa, digitorum apices, sub tendinosâ expansione plantæ pedis, & quibuscunque aliis in locis, ubi vel tensio, vel rigiditas liberam expansionem impedit; difficile admodum suppuratio procedit. Idem verum est, quandò partes affectæ nimiùm quantùm ligaturis fuerint constrictæ, vel alio quovis modo compressæ. Tunc etenim vel imperfecta admodùm fit suppuratio, vel gangræna sequitur.

Partes in suppurationem inclinantes intumescendi libertate indigere videmus.

Ipsam suppurationis actionem absolutam esse, certis quibusdam novimus phænomenis. Inflammatione per aliquod tempus protractâ, & symptomatibus continuò auctis; si æger tandem minùs febrire, minùs dolere, pars minùs tendi incipiat, & mollior fieri; inflammationem ad matu-

que la tumeur eſt moins tendue & plus molle, nous connoiſſons que l'inflammation tend à maturité, que le pus ſe forme, ou même qu'il eſt déja formé. Les Chirurgiens diſent alors qu'il y a fluctuation, & donnent à la tumeur qui étoit auparavant inflammatoire, le nom d'*abſcès*.

Il eſt difficile d'expliquer ce qui ſe paſſe intérieurement pendant cette métamorphoſe ; tout s'y paſſe en ſecret, c'eſt pourquoi il n'eſt pas étonnant que cette action ne ſoit pas entiérement connue. Voyons ſi en examinant attentivement tous les différens phénomènes, nous pourrons jetter un peu de jour ſur cette matiere.

L'inflammation & tous les ſymptômes qui l'accompagnent, nous apprennent que les vaiſſeaux de la partie enflammée ſont engorgés & diſtendus contre nature ; ce qui n'arrive pas ſeulement dans les vaiſſeaux de la peau, mais encore dans les parties qui ſont au-deſſous, comme le tiſſu cellulaire & les muſcles. Une partie des humeurs qui forme l'embarras, paſſe ou rétrograde, & l'autre partie eſt arrêtée & retenue dans les vaiſſeaux obſtrués qui ſont en très-grand nombre Le mouvement & la chaleur de l'inflammation perſiſtant avec tant de violence, que la partie ne peut abſolument ſe débarraſſer par une douce réſolution ; ſi la gangréne ne ſurvient pas, il arrive que le pus ſe fait, & ſe forme une cavité dans laquelle il s'amaſſe. La membrane cellulaire eſt particulierement ſuſceptible d'engorgement : car non-ſeulement elle ſert de communication pour tranſmettre les vaiſſeaux qui ſe diſtribuent aux parties voiſines, mais encore elle a ſes vaiſſeaux particuliers qui apportent & reportent la matiere deſtinée à la ſéparation de la graiſſe. Cette membrane très-ſuſceptible d'extenſion ſe gonfle juſqu'a ce que naturellement facile à ſe rompre pour peu qu'il y ait de violence, ne pouvant plus réſiſter à une plus forte extenſion, & diſpoſée à ſe corrompre par quelque commencement de putréfaction, elle ſe rompe en différens points, dans les endroits où elle eſt plus tendre ; il ſe forme enſuite dans le tiſſu cellulaire une cavité dans

ritatem

ritatem accedere, pus fieri, vel factum esse, scimus. Fluctuationem adesse dicunt Chirurgi; & tumor, inflammatorius anteà, abscessus *nomine nunc insignitur.*

Quid verò, hacce contingente mutatione, intùs fiat, difficile explicatu est; clanculùm omnia peraguntur; quarè mirum non est, actionem hanc non esse penitus perspectam. Attentâ phænomenorum contemplatione, aliquid forte lucis huic rei adferri poterit.

Inflammatio, & quæ eam concomitantur symptomata, docent vasa, in parte inflammatâ, præter naturam esse repleta & distenta, non in cute solum, sed & subjacentibus quoque partibus, ut sunt membrana cellulosa & musculi. Pars humorum infarcientium transit vel retrograditur; alia vero pars, vasis quamplurimis obstructis, stagnat & retinetur. Motu & calore inflammationis tali cum vehementiâ & longitudine sævientibus, ut liberatio partis resolutione benignâ fiat impossibilis, gangrænâ non superveniente, puris concoctio, & cavi in quod recipitur confectio, sequitur. Membrana nempe cellulosa, per quam plurima vasa ad vicinas partes decurrunt, & quæ propria vasa habet, materiem secernendæ pinguedini dicatam adferentia & revehentia, præ omnibus aliis partibus valdè infarcitur. Hæc, ad extensionem facilis, intumescit, usquedùm, ut suâ naturâ levissimâ causâ fragilis, ulteriori extensioni resistere non valens, levissimo prætereà putredinis principio, in corruptelam prona, variis in locis, ubi maxime tenera est, rumpatur. Quo facto, in ipsâ hâc cellulosâ cavum efformatur, in quod effunditur, calore inflammatorio semiliquata, & pro parte corrupta pinguedo, claustris fractis non ampliùs coërcita. Adfunditur huic materies ex vasis ruptis per cellulosam decurrentibus, & cellulosæ propriis præcipuè, cruda dicenda pinguedo, vel humor efficiundæ pinguedini destinatus, in pus transformandus. Forte multùm etiam pinguedinis, calore partis,

laquelle s'épanchent les sucs graisseux à demi fondus, en partie corrompus par la chaleur de l'inflammation, & que les cloisons détruites ne peuvent plus retenir. Avec cette matiere se mêle celle qui suinte des vaisseaux rompus qui parcourent le tissu cellulaire, & particulierement de ceux qui lui sont propres, laquelle doit être regardée comme une graisse peu préparée, ou du moins comme l'humeur propre à la former, & qui se doit changer en pus. Peut-être aussi qu'une grande quantité de graisse qui aura été fondue par la chaleur de la partie, résorbée par les vaisseaux sanguins ou graisseux, & se portant de nouveau à la partie malade, va se déposer & s'amasser dans cette même cavité; de plus après la rupture du tissu cellulaire, les parties qui étoient unies auparavant par le moyen de cette membrane, se trouvant séparées par sa division, deviennent moins tendues; un grand nombre de vaisseaux sanguins qui avoient été engorgés & étranglés par la compression, se trouvent libres; le sang s'y porte & en revient avec plus de facilité; par le moyen de ces changemens, le mouvement & la chaleur diminuent, l'inflammation cesse, la fiévre disparoît; enfin la partie est moins rouge & se ramollit; & voilà comme l'on voit une inflammation se terminer par un abscès. Si la membrane cellulaire se rompt de plus en plus vers les parties extérieures, la fluctuation de la matiere se fait aisément sentir au toucher; & comme les vaisseaux qui se portent à la membrane adipeuse, & ceux qui sont destinés à la peau, se détruisent en même-tems, la peau se pourrit par le défaut de ses vaisseaux nourriciers, la congestion du pus y fait une élévation dans l'endroit où il y a moins de résistance, elle créve enfin, ou si cet effet n'arrive pas assez tôt, on en fait l'ouverture par le moyen du bistouri. C'est ainsi qu'on délivre la partie, en donnant jour au pus contenu, qui étoit devenu un corps étranger, & nuisible au corps.

Le pus produit par l'action que nous venons d'expliquer, paroît être un mélange de parties hétérogènes,

liquatæ & reſorptæ per vaſa ſanguifera vel pinguifera, ad partem laceram denuò appellentis, in eandem cavitatem deponitur & retinetur. Quin & rupturâ in celluloſâ factâ, tenſio partium, anteà mediante hâc membranâ connexarum, nunc ſolutarum, minuitur; multa infarcta vaſa ſanguifera compreſſione coarctata, liberantur: ſanguis pervadit, reditque faciliùs; motus & calor, hiſce de cauſis, minuuntur; inflammatio ceſſat; febris decreſcit; pars minùs rubet & mollis fit; & hâc ratione inflammatio in abſceſſum terminari videtur. Si membrana celluloſa magis magiſquè exteriora versùs diſrumpatur, fluctuatio materiæ intùs contentæ digitis tangentibus facilè percipitur. Et quia vaſa per membranam adipoſam diſtributa, & cuti deſtinata, ſimul pereunt; defectu vaſorum nutrientium cutis moritur, & congeſtione puris forâs, ubi minima datur reſiſtentia, elevatur, & tandem quoquè rumpitur; vel hoc non ſatis cito contingente, lanceolâ Chirurgicâ facillime diſcinditur. Sic puri peregrino nunc & noxio corpori, intùs latenti, ad liberandam partem exitus conciliatur.

Pus ipſum, quod actione modò explicatâ producitur; miſcela videtur ex variis partibus heterogeneis, ſolidis

parmi lesquelles il y en a beaucoup plus de fluides que de solides, changées en un liquide homogène. Il est difficile de dire de quelles parties ou de quelle matiere ce fluide est premierement formé. Si l'on fait attention à la partie dans laquelle il est amassé & contenu, & qu'en même-tems on réfléchisse sur les propriétés du pus, il y a tout lieu de croire qu'il est essentiellement formé de sa partie contenante & de la matiere contenue.

La membrane cellulaire est la partie dans laquelle le pus s'amasse, se forme, & acquiert sa maturité : c'est elle qui, comme nous l'avons expliqué, forme une cavité & un lieu commode pour la coction du pus; ce qui est encore confirmé par les raisons suivantes, que personne ne peut ignorer, à moins qu'il ne soit absolument étranger dans l'art.

Dans quelqu'endroit du corps que le pus s'amasse, son siége est toujours dans la membrane cellulaire, dont l'étendue ne se borne pas à la superficie du corps, mais se porte jusques dans l'intérieur des viscères, & dans l'interstice des muscles; quelles que soient les métastases de la matiere purulente, la membrane cellulaire est toujours le siége où le pus se dépose; tous les abscès profonds & fort étendus font toujours leur ravage dans ce tissu; & quoique ces éruptions purulentes arrivent souvent en différens endroits, si elles communiquent entr'elles, ce n'est que par le moyen du tissu cellulaire.

Aussi l'on voit sensiblement que cette membrane, comme la graisse qu'elle contient, se pourrit souvent dans les abscès; cela est encore prouvé par l'état des parties contiguës, qui avant la maladie étant séparées & mobiles par l'interposition de la membrane cellulaire, se trouvent après la guérison, unies & sans mouvement. De plus on voit fort souvent de petits floccons de graisse sortir des abscès ouverts; & personne ne doute que toute partie fibreuse & membraneuse qui sort d'un abscès, ne soit une portion du tissu cellulaire, à moins qu'on en veuille excepter ceux des parties glanduleuses dans

paucis, majori copiâ liquidis, in unum homogeneum liquidum mutatis. Ex quibus autem, vel quânam materie primò creatur, difficilè dicitur. Quandò ad partem colligentem & conservantem attendamus, simul & puris proprietates intueamur sedulò, illud ex hâc ejusque contentis originem trahere, aliqua, ut videtur, nascitur verisimilitudo.

Pars conservans & colligens, fovens & concoquens, membrana cellulosa est: hæc etenim cavum format, modo jam jam explicato, & puri concoquendo commodum locum suppeditat. Id, præter ea quæ dicta sunt, sequentia confirmant argumenta, ab experientiâ desumta, nemini nisi in arte nostrâ hospiti ignota.

Quæcumque puris collectiones in corpore oriantur, in membranâ cellulosâ semper observantur, in internâ viscerum substantiâ, atque ac externâ corporis superficie, & inter musculos præsente. Quæcumque eveniant purulentæ materiæ metastases, membrana cellulosa ubique puris sedes eligitur. Quicunque abscessus, longè latèque & profundè percurrunt, semper per membranam cellulosam divagantur: & licet variis in locis eruptiones contigerint, hæ si cum invicem communicent, id solius membranæ cellulosæ ope fit.

Hancce membranam, magnâ copiâ cum contentâ pinguedine, in abscessibus sæpiùs consumi & perire, ipsa docet ocularis inspectio, & sæpissime contingens partium contiguarum, anteà facile mobilium, interpositæ membranæ cellulosæ ope, post sanatos abscessus, concretio & immobilitas. Quin & pinguedinis glebas, ex abscessibus apertis sæpissimè prorumpere notissimum est. Omne fibrosum vel membranosum ex abscessu exiens, membranæ cellulosæ particulam esse, nemo dubitat: nisi quis abscessus glandulosos forte excipere velit, ex quibus integræ quandoque glandulæ, à partibus vicinis solutæ & corruptæ penitùs, excernuntur.

lesquelles il arrive quelquefois que la glande séparée des parties voisines, & entierement corrompue, sort dans tout son entier.

La vraisemblance que nous venons d'établir, approchera davantage de la vérité, si nous pouvons déduire en quelque maniere les propriétés du pus, de celles de la graisse.

La matiere qui s'épanche d'abord dans la cavité formée par le tissu cellulaire, n'est autre chose que la graisse qui s'écoule des cellules rompues, bien différente de son état naturel, par l'effet de la chaleur de l'inflammation, & d'un commencement de pourriture; à cette matiere épanchée se joignent d'autres humeurs qui suintent des vaisseaux qui ont été rompus avec le tissu, & particuliérement une graisse crue, encore imparfaite, ou épaissie, qui étant apportée par ces mêmes vaisseaux, s'épanche continuellement dans les cellules divisées: car il est rare de voir des vaisseaux sanguins un peu considérables, s'ouvrir dans un abscès; & quand cela arrive, il en sort un sang pur qui n'a pas la moindre apparence de pus, ou même lorsqu'il sort en même-tems que le pus, c'est toujours séparément. La sérosité & la lymphe qui suintent des extrémités artérielles & veineuses, ne paroissent pas susceptibles d'être changées en pus, parce que la chaleur excessive qui se fait sentir dans le tems de l'inflammation, les épaissit aisément, & qu'une grande quantité de ces liqueurs mêlée avec le pus qui sort d'un abscès, changent sa nature en le rendant trop fluide ou aqueux, ou bien produisent quelque chose d'hétérogène qui n'est pas exactement mêlé avec le pus.

Le pus est une humeur blanchâtre, visqueuse & un peu grasse; ces qualités lui donnent plus d'affinité avec la graisse, qu'avec aucune autre partie du corps; les liqueurs grasses sont blanches de leur nature, & elles communiquent cette couleur aux aqueuses assez facilement, lorsqu'on les mêle avec elles en petite quantité, en les versant lentement & goutte à goutte; les humeurs dépo-

Ad veritatem propiùs accedet stabilita jam verisimilitudo; modò puris proprietates ex proprietatibus pinguedinis derivari quoquo modo possint.

Materies in cellulosæ cavum primùm effusa ex fractis cellulis pinguedo est, inflammatorio calore, & incipiente putredine, à statu naturali multum permutata. Huic stagnanti, alii admiscentur humores, ex vasis cum cellulosâ simul ruptis, depluentes; cruda præ primis & nondum cocta vel inspissata pinguedo, per dicta vasa perpetuò adlata, in ruptas nunc cellulas deposita. Vasa etenim sanguifera majora in abscessu rupta esse, rarò videmus; idque si contigerit, merus sanguis, in pus neutiquam mutatus, sed eodem tempore cum pure licet, seorsùm tamen exit. Neque serum vel lympha, ex arteriolis vel venulis propriis exstillans in pus mutabilis videtur: quippè quæ calore tanto, ac in inflammatione adest, facilè in spissitudinem abeunt; & puri ex abscessu profluenti, magnâ copiâ admista, illud à naturali indole aberrare faciunt, dilutius vel aquosum reddunt, vel ut heterogeneum quid, puri non intime permixtum, in exitu dignoscuntur.

Pus albicans est, tenax & subpingue. Hisce dotibus, nulli parti in corpore reperiundæ æque similis est, ac pinguedini. Pinguia suâ naturâ alba sunt; & cum aquosis, parcâ copiâ sensim lenteque mixta, ea albescere faciunt. Humores ex vasis secernentibus in cava folliculorum unctuosorum depositi, crudi licet, albi sunt. Docet id folliculosorum apostematum incisio, relicto folliculo, in quem no-

ſées par les extrémités des vaiſſeaux ſécretoires dans les follicules de la graiſſe ſont blanches, quoique crues. C'eſt ce que nous voyons dans l'inciſion des abſcès enkiſtés dont on laiſſe le kiſte, & que l'on voit ſe remplir tous les jours d'une nouvelle humeur, blanche comme du lait. Les liqueurs graſſes ſont viſqueuſes de leur nature, cette propriété leur donne beaucoup de rapport avec le pus. Il n'eſt pas ſurprenant que le pus ſoit plus fluide que la graiſſe, parce qu'en ce cas, la matiere de la graiſſe eſt crue, du moins en grande partie, & qu'elle n'eſt pas échauffée comme dans l'état naturel, ni épaiſſie par la coction, ou changée en cette eſpèce de graiſſe qui reçoit perpétuellement d'autres molécules de même nature.

Le pus eſt plus peſant que l'eau, il s'y précipite au fond ; cette propriété, à la vérité, eſt bien différente de la nature de la graiſſe ; mais tant que la matiere graiſſeuſe eſt crue, elle n'a ni la forme, ni les qualités propres de la graiſſe ; s'il s'y joint une autre matiere, quoique mieux digérée, elle dégénère de nature, tant à cauſe du mélange avec cette matiere, qu'à cauſe du changement ſpontané & de la diſpoſition à la pourriture dans un lieu chaud. Nous avons plus d'une expérience qui nous apprend que la graiſſe ſe rend facilement ſuſceptible de différentes altérations ; dans les animaux malades la graiſſe change beaucoup & promptement de nature, & dégénère en matiere mucilagineuſe, pituiteuſe, aqueuſe, purulente, ou de différentes eſpèces ; ce n'eſt que par ce changement, qu'elle peut acquérir la propriété de ſe mêler avec l'eau & d'être plus peſante.

Il eſt étonnant combien les grands abſcès, les abſcès ſinueux & profonds, occaſionnent de grandes fontes de graiſſe ; & cette graiſſe ne ſort pas ſous ſa forme naturelle, mais toujours avec les apparences de pus ; l'expérience paroît nous apprendre que le pus qui ſort des ulcères vénériens, lequel diffère du pus louable, par ſa grande viſcoſité & par ſa mauvaiſe qualité, eſt produit

vum humorem lactei coloris, colligi quotidiè videmus. Pinguia naturâ suâ tenacia sunt; pus hâc proprietate ab iis non multùm dissidet. Pus autem pinguedine liquidius esse, mirum non est; quoniam cruda, maximâ saltem parte, pinguedinis materia est, nec sota, ut in statu naturali, neque coctione inspissata, vel elaborata in pinguedinem, ad quam perpetuò alia similis cum priore naturæ adfluit.

Aquâ ponderosius est, in eâque fundum petit: hâc proprietate multùm ab indole pinguedinis recedit. Ipsa verùm pinguedinis materia, quamdiu cruda est, neque formam, neque proprietates pinguedini proprias habet; & si quæ alia, magis elaborata anteà, cum hâc conjuncta fuerit, ea partim admistione prioris, partim mutatione spontaneâ, in loco calido, ad putredinem vergente, à seipsà dissidet. Varias etenim degenerationes in pinguedine facili causâ contingere, multiplici observatione notum est. In animalibus morbo affectis, pinguedo citò & multùm à propriâ indole abscedit, & in mucilaginosam, pituitosam, aquosam, vel & purulentam, & multiformem aliam materiam mutatur. Quâ mutatione, aquæ miscibilis reddi, vel ponderosior fieri potest.

Pinguedo in magnis & profundis vel sinuosis abscessibus, mirum quantùm consumitur; non autem sub pinguedinis, sed puris formâ exit. Pus ex ulceribus lue venereâ infectorum stillans, glutinositate majori vel sorditie à pure laudabili solùm differens, ex pinguedine membranæ cellulosæ oriri, ipsa autopsia docere videtur; pinguedinem mucilaginosam fieri, & posteà in sordidum quoddam pus

par la graiſſe de la membrane cellulaire, & que dans ce cas, la graiſſe devient mucilagineuſe & ſe change en une eſpèce de pus ſordide.

Nous ſçavons qu'il peut ſe former un fluide analogue au pus par le mélange d'un fluide aqueux avec de la matiere graſſe ſéparée dans différens follicules, pourvû que la ſtagnation & la chaleur y contribuent. Les yeux des enfans lorſque leurs paupieres ſont collées, fourniſſent ſouvent une matiere de cette eſpèce, ce qui arrive rarement dans les autres parties où les humeurs ſont moins épaiſſes & plus tenues.

Dans les fiévres aiguës & inflammatoires, la maſſe des humeurs devient âcre par le défaut du nouveau chyle, une chaleur vive s'empare des parties ſolides & fluides, ces deux cauſes occaſionnent la fonte de la graiſſe & ſon mélange avec les humeurs qui circulent; d'où réſulte vraiſemblablement cette matiere analogue au pus que l'on voit dans l'urine ſe précipiter au fond du vaſe après une criſe benigne, ou celle que l'on voit à la ſuite d'une métaſtaſe ſe dépoſer dans le tiſſu cellulaire, d'où elle a pris naiſſance ſans qu'aucune ſuppuration ait précédé.

Tout ce que nous venons de dire, paroît prouver aſſez évidemment que c'eſt dans la membrane cellulaire que ſe paſſe le changement d'une inflammation en abſcès; que cette membrane eſt le lieu où ſe font les mouvemens ſpontanés qui produiſent la coction du pus; enfin que le pus eſt pour la plus grande partie formé par les ſucs graiſſeux.

Il y a, à la vérité, d'autres humeurs qui ſe mêlent avec le pus; mais de quelque nature que ſoient ces humeurs, comme la graiſſe en eſt la matiere premiere, & la partie la plus abondante, ces humeurs, dis-je, paroiſſent ſe mêler, s'identifier avec elle, & en prendre, pour ainſi dire, la nature. Il peut cependant arriver que la quantité de ces humeurs ſoit plus abondante que celle de la graiſſe: c'eſt le cas où le pus dégénérera de nature,

abire & excerni, evidentissimè demonstrans.

Ex unctuosâ in cryptis seu folliculis secretâ materie, cum aquosâ mistâ, stagnatione & fotu intervenientibus, puri quid analogum oriri posse, certò scimus. Ex oculis infantum, palpebris per aliquod tempus conglutinatis, ejusmodi materia absque ullâ sive suppurationis sive inflammationis notâ, sæpe exit. Aliis verò partibus vel locis, in quibus humores tenuiores colliguntur, id minime familiare est.

In acutis seu inflammatoriis febribus, defectu novi chyli, reliqui humores acriores fiunt; calor magnus partes tàm solidas quàm fluidas continuo adurit. Solvitur tunc duplici hàc causà pinguedo corporis, & humoribus circulantibus miscetur; eam materiam verisimiliter efficiens, quam puri similem, in urinâ post benignam crisin subsidere, sæpè deprehendimus; vel metastasi factâ, in partem membranæ cellulosæ ex quâ originem traxit, depositam videmus, sine ullâ particulari suppuratione antegressâ.

Quæ dicta sunt, satis superquè ut ego opinor evincunt, mutationem inflammationis in abscessum, in membranâ cellulosâ potissimùm fieri; actiones spontaneas, quibus pus concoqui dicimus, in eâ absolvi; tandem & pus ipsum ex pinguedine, maximâ parte originem habere.

Adfluunt quidem alii humores & puri admiscentur; hi autem, cujuscumque sint naturæ, pinguedinosæ materiæ, quia hæc primaria est & cœteris abundantior, intimâ miscelâ assimilari, & ab eâ quasi in naturam suam subigi videntur. Potest tamen adfluxus esse talis ac tantus, ut hi illam quantitate superent; undè pus tunc à naturali indole aberrabit, & vel aquosum, vel ichorosum, sive sanguinolentum, vel alio modo mutatum prodibit, prout hoc vel

& deviendra ou aqueux, ou ichoreux, ou ſanguinolent ou autrement, ſuivant l'eſpèce de fluide qui dominera le plus en quantité ſur la matiere graiſſeuſe; de plus, tous les changemens que l'on obſerve dans la matiere purulente, peuvent auſſi s'expliquer par ceux dont la graiſſe eſt ſuſceptible.

De tout ce que nous avons avancé juſqu'ici, il ſera facile de conjecturer ce que c'eſt, que produire le pus ou exciter la ſuppuration, & quels ſont les médicamens que l'on doit appeller ſuppurans. La génération du pus dépend entierement de certains mouvemens ſpontanés que l'art ne peut abſolument imiter. La matiere médicale ne nous préſente, autant que je ſçache, aucun médicament ſuppurant qui ait la propriété ſpécifique de produire cette action. Elle paroît dépendre de certaines circonſtances, qui ſont autant de conditions requiſes ou de cauſes, ſoit efficientes, ſoit auxiliaires; & elle ſe forme plus ou moins facilement, ſelon que ces cauſes ſont plus ou moins puiſſantes, & ſelon qu'avec certains ſecours on peut les rendre plus ou moins efficaces, ou éloigner les obſtacles qu'elles pourroient rencontrer. Tout l'art conſiſte donc à lever ces obſtacles qui peuvent empêcher ou retarder la ſuppuration, & à favoriſer les diſpoſitions ou cauſes efficientes, moyennant leſquelles la génération du pus s'accomplit facilement; on doit donc donner le nom de ſuppurans à tous les médicamens de quelque nature qu'ils puiſſent être, qui peuvent favoriſer une ou pluſieurs de ces cauſes. L'état d'une inflammation qui tend à la ſuppuration, étant ſuſceptible de beaucoup de variations, ainſi que les circonſtances qui favoriſent cet état, il eſt évident, que les remédes qui deviennent ſuppurans dans tel ou tel cas, doivent être d'une nature fort différente, & que ceux qui dans certaines circonſtances excitent la ſuppuration, peuvent dans d'autres cas, lui apporter obſtacle. C'eſt pourquoi, à le bien prendre, on ne doit donner le nom de ſuppurans, qu'aux remédes capables dans certains cas,

aliud liquidum materiâ pinguedinosâ fuerit abundantius. Omnes prætereà mutationes, in materiâ purulenta observandæ, ex ipsâ pinguedinis mutabilitate facilè, de luce & explicari possunt.

Ex iis quæ proposita sunt hactenùs, facile nunc erit colligere quid sit pus movere vel suppurationem inducere, & qualia medicamenta suppuratoria dici mereantur. Integra puris generatio ab actionibus quibusdam spontaneis, nullâ arte imitandis dependet. Suppuratoria ergo, specifice hanc actionem inducentia, in materiâ medicâ, quantùm huc usque novimus, non reperiuntur. Ipsa autem hæc actio, à quibusdam circumstantiis, ut totidem requisitis, sive causis efficientibus vel adjuvantibus, dependere videtur; & vel majori cum facilitate vel difficultate peragitur, prout hæ magis minusve faveant, eæque adminiculis quibusdam excitari vel adjuvari possint, earumque impedimenta removeri. Totum itaque artis negotium consistit in removendis impedimentis, quæ suppurationem vel arcere vel retardare valent; & succurandis iis requisitis, seu causis efficientibus, quibus debito modo operantibus, puris generatio facile perficitur. Omnia ergo medicamenta, qualiacumque demum fuerint, quæ vel unicæ vel pluribus harum causarum inservire possunt, pus moventia, vel suppuratoria dici debent. Quoniam verò status inflammationis in suppurationem tendentis, potest esse valde diversus, ut & circumstantiæ eidem faventes admodùm variæ; patet evidentissimè, quàm varia, & suâ naturâ multum diversa remedia, hoc vel alio in casu, suppuratoria evadant; simul, quod quæ in uno casu suppurationem promovent, in altero applicata, ipsi obstare poterunt. Ea itaque sola suppuratoria, strictiori sensu vocari debent, quæ in certo & determinato casu, iis auxiliantur symptomatibus, quorum ope, in eo casu, suppuratio perfici potest.

déterminés, de favoriser les symptômes, qui dans ces mêmes cas sont nécessaires pour la formation du pus.

CHAPITRE II.

De la maniere d'agir des Remédes suppurans.

POur expliquer aussi clairement qu'il est possible l'action des remédes suppurans, & les changemens qu'elle produit dans une partie qui doit suppurer, il est nécessaire d'examiner en particulier les différens genres de médicamens que les Sçavans de l'art ont coutume d'employer à cet usage; avec les circonstances & les symptômes dont nous avons parlé, qui accompagnent toujours comme autant de dispositions requises, la formation du pus, puisque sans eux, elle ne se fait point ou ne se fait que très-difficilement. Par toutes ces considérations, il sera aisé de voir quels médicamens, de quelle espèce, comment, & combien ils peuvent être utiles ou inutiles, pour exciter la suppuration. A proprement parler, on ne peut pas dire que la suppuration qui est produite par certains mouvemens spontanés, soit l'effet d'aucun médicament; il n'y en a point qui puissent exciter ou changer si facilement les dispositions nécessaires pour cette action, ou les symptómes propres à y concourir. Si le mouvement vital qui est absolument requis, vient à manquer, il ne peut y avoir aucun moyen propre à le rétablir; s'il existe, on pourra lui faire éprouver différens changemens, en le rendant ou plus lent ou plus prompt; & c'est ainsi que les médicamens suppurans peuvent exciter la maturation du pus: mais cette même maturation ne dépend pas seulement du mouvement vital, le pus n'est point formé par les humeurs qui circulent dans nos vaisseaux, ce n'est que par celles qui s'épanchent dans une cavité contre nature. C'est pourquoi il n'y a point de médicament qui puisse par lui-même produire la

CAPUT SECUNDUM.

Quibus modis Pus moventia operentur.

AD suppurantium actiones, seu mutationes quæ in parte, in quâ pus formari debet earum ope, oriantur, quantùm rei obscuritas permittit, explicandas; necesse erit seorsùm considerare medicamentorum varia genera, à peritis in hunc finem applicari solita; & circumstantias vel symptomata anteà tradita, quæ ceu totidem requisita ut suppuratio fiat semper adsunt, & quibus absentibus, vel pro parte tantùm deficientibus, puris confectio vel difficilis vel nulla contingit. Ex hisce enim invicem collatis, luculenter apparebit; quænam & qualia, quibus modis & quatenùs ad suppurationem aliquid valeant, vel nihil omninò possint. Suppuratio, quæ motionibus quibusdam spontaneis absolvitur, nullius medicamenti affectus propriè dici potest. Neque omnia ad eam necessaria requisita seu concurrentia symptomata, medicamentis æquè facilè excitari vel immutari possunt. Motus vitalis, qui requiritur superstes, si deficiat penitùs, nullâ auxiliorum ope restaurari potest: præsens autem mutari quidem, variis modis, citatior reddi vel tardior; & hujus ope medicamenta suppuratoria maturationem puris promovere possunt. Puris autem confectio à motu vitali solo non dependet; neque pus ex humoribus per vasa circulantibus præparatur, sed in cavum præter naturam factum, delapsis vel delabentibus. Nulla itaque medicamenta suâ naturâ pus concoquere valent; generali tantùm actione quædam symptomata, eorumque causas vel effectus, aliquo modo mutare possunt, modò iis aliquid addendo, modò abstrahendo; alia verò omnibus planè immutabilia resistunt. Operationes medicamentorum in vasa, & humores per ea circulantes non multùm præstant;

coction du pus. Ils n'ont en général d'autre efficacité que celle de produire quelques changemens à certains symptômes, à leurs causes ou à leurs effets, tantôt en y ajoûtant, tantôt en diminuant quelques circonstances; on voit de ces symptômes qui ne sont point susceptibles de changement, & qui résistent à toutes sortes de remédes. L'action des médicamens sur les vaisseaux & sur les humeurs qui y circulent ne fait pas grand effet, parce que l'élaboration du pus se fait hors des vaisseaux. Généralement parlant, on dit que les remédes suppurans opèrent la maturation, lorsqu'ils peuvent borner une inflammation qui est devenue trop considérable pour se terminer par une douce résolution, & qu'ils y occasionnent la suppuration, en empêchant l'induration & la gangréne.

Si l'on fait attention à la pratique des Maîtres de l'art, & aux moyens qu'ils ont proposés pour exciter la suppuration dans différens cas, on verra que tous les médicamens qui passent pour les suppuratifs les plus approuvés & les mieux appropriés, paroissent agir de la façon qui va être expliquée.

Il y en a certains qui sans aucune vertu particuliere, sont appliqués de même sans aucune intention, & par le moyen desquels néanmoins on voit fort souvent la suppuration se faire comme on la desiroit; il y en a d'autres qui agissent par des propriétés naturelles, & qui selon leurs différences contribuent différemment à l'action de la suppuration; c'est ce qui va être détaillé.

1°. Nous voyons fort souvent gens qui ne sont point versés dans l'art, & même beaucoup de Chirurgiens, appliquer sur une partie enflammée qui tend à suppuration, des médicamens de toute espèce, soit emplâtre, soit cataplasme, qui n'ont aucune vertu particuliere: & nous sommes témoins qu'ils réussissent souvent à leur gré, à procurer la suppuration, dont ils ignorent le méchanisme. Je ne disconviens pas que ce succès ne doive être attribué aux ressources de la nature, ou aux mou-

quia

quia puris elaboratio extra vasa fit. In genere suppuratoria maturationem operari dicuntur, quæ inflammationem majorem, quàm quæ benignâ resolutione sanari possit, dirigere valent, ne in gangrænam vel indurationem, sed in suppurationem abire cogatur.

Si ad methodos viris in arte peritissimis maximè familiares, eorumque præscriptiones in variis suppurationis casibus propositas, attendamus; omnia, quæ ut suppuratoria unquam comprobata prostant, sequentibus modis, vel unico tantùm, vel pluribus simul, operari videntur.

Sunt quæ nullis peculiaribus virtutibus prædita, sine peculiari intentione applicantur, quorum tamen ope sæpè sæpiùs suppuratio ad optatum finem perducitur; alia agunt, secundùm proprietates insitas, & prout hæ variant, variis modis suppurationi proficiunt: singula seorsim delibabo.

1°. *Medicamentum qualecumque, sivè emplastrum, sivè cataplasma, nullis præditum virtutibus specialibus, ad partem inflammatàm, suppurationem molientem, à vulgo non tantùm artis imperito, sed & Chirurgis benè multis, applicari frequentissimè videmus. Suppurationem insciè licet pertractatam, ex-voto sæpè, non semper, succedere, simul observamus. Successum benignitati naturæ, vel actionibus spontaneis potiùs, quàm adjumento artis, vel Chirurgorum prudentiæ, adscribendum esse, non inficior. Omnia autem*

vemens ſpontanés, plutôt qu'aux ſecours de l'art & à la prudence des Chirurgiens; mais l'on ne peut cependant douter que pareils ſecours ne ſoient, en beaucoup de cas, utiles pour procurer la maturation : car les médicamens les plus ſimples, ou du moins ceux que l'on applique à ce titre, ne fiſſent-ils que recouvrir ſeulement la partie, ſervent à empêcher l'accès de l'air, & par conſéquent, à conſerver la chaleur interne de la partie. L'accès de l'air dont la température change à chaque inſtant, eſt extrêmement nuiſible à la ſuppuration; ainſi tout ce qui met un abſcès à couvert de ſes impreſſions, contribue toujours beaucoup à la ſuppuration; c'eſt par-là que les humeurs renfermées, tant celles qui circulent, que celles qui ſont arrêtées, ſont maintenues dans une chaleur égale, & c'eſt auſſi par le même moyen que ſe fait le changement des parties hétérogènes en un liquide homogène; changement qui ne paroît pas ſe faire ſubitement, mais ſucceſſivement, au moyen d'une chaleur & d'une coction égales : c'eſt pourquoi ces médicamens, lorſque la ſuppuration ſe fait facilement, doivent être réellement appellés ſuppurans, de la façon dont nous l'avons expliqué.

C'eſt dans cette claſſe que l'on peut ranger certains topiques que l'on regarde comme de puiſſans ſuppuratifs, & qui ſont compoſés de différens médicamens qui ſemblent ſe contrarier; comme les échauffans, & les rafraîchiſſans; les aſtringens, & les relâchans. Ces remédes aident la ſuppuration, en ce qu'en enveloppant la partie, ils contribuent à en conſerver la chaleur interne; ſinon, ou ils ſont inutiles, ou abſolument nuiſibles à cette action : l'on ſçait que le ſuccès ne prouve pas toujours le vrai choix des médicamens.

2°. Les mêmes topiques, ainſi que beaucoup d'autres de cette eſpèce, excitent encore la ſuppuration, en empêchant la tranſpiration de la partie; car il ne ſuffit pas de conſerver la chaleur de la partie, il faut encore empêcher qu'elle ne ſe deſſéche. L'humidité eſt

hujusmodi, in multis adeò casibus, nihil quicquam ad maturationem efficere, sana ratio suadere non videtur. Simplicissima etenim medicamenta, vel quæ horum titulo applicantur, aëris liberum accessum arcere, & proin calorem internum conservare apta sunt, involutione partis solà. Aëris accessus, ob perpetuas alterationes caloris & frigoris, suppurationi maximoperè obest. Quæcumquè itaque tale impedimentum semovere valent, multùm suppurationi proficiunt; quæ intùs latent, sivè mobilia, sive stagnantia, jam æquali tepore foveri faciunt. Partium heterogenearum in liquidum homogeneum assimilatio, quæ non momentaneè sed successivè fieri videtur, nec nisi intimâ ingredientium miscelâ, optime perficitur; calore, fotu, & coctione dictâ excitatâ æquabili. Hæcce itaque, si suppuratio fiat facilis, re ipsâ pus, dicto modo, concoquere dici possunt.

Hisce fortè æqualia censenda sunt, quæ ex variis è directo sibi oppositis medicamentis, calefacientibus, v. g. & frigefacientibus, adstringentibus & relaxantibus composita, tanquam præstantissima suppuratoria, laudantur. Modò eâ qualitate gaudeant, quòd partem involvendo, calorem internum arcere & conservare possint, suppurationem adjuvant: sin minùs, vel nihi præstant, vel suppurationi obsistunt. Felices rerum eventus non semper medicamentorum delectum comprobant.

2°. *Eadem medicamenta & alia multa ejusmodi, præter dicta, nimiam perspirationem in parte impediendo, suppurationem promovent. Non solùm etenim calor in parte conservari, sed exsiccatio quoque impediri debet. Humiditatem, æquè ac calorem, ad suppurationem perficiendam*

auſſi néceſſaire que la chaleur pour procurer la ſuppuration ; c'eſt une choſe reconnue unanimement par tous les Praticiens, & confirmée par l'expérience. Par tous ces moyens, les parties les plus groſſieres ſe mêlent facilement avec les plus liquides ; (condition abſolument néceſſaire pour qu'elles puiſſent ſe changer en pus) ; & par conſéquent, tout médicament capable de s'attacher fortement à la peau & de boucher les pores, quoiqu'il n'ait d'ailleurs aucune autre vertu, ou même qu'il en ait d'oppoſées, par cela ſeul, doit paſſer pour un excellent ſuppuratif.

3°. Il y a beaucoup de formules recommandées par les meilleurs Auteurs & accréditées par l'uſage, dans leſquelles il entre tout à la fois des relâchans & des émolliens. Ces médicamens qui ont des propriétés particulieres, agiſſent d'une façon plus ſpécifique, parce qu'en relâchant la peau & les parties extérieures, elles les rendent plus ſuſceptibles d'extenſion ; or comme nous l'avons dit plus haut, la facilité que les parties ont à ſe gonfler devient fort utile pour exciter la ſuppuration. Tous ces médicamens, en humectant les parties ſolides du corps par leurs molécules aqueuſes & mucilagineuſes, ou en les relâchant par leurs parties huileuſes & graſſes, les rendent plus propres à céder facilement à la preſſion qui ſe fait intérieurement ; par ce moyen, un grand nombre de vaiſſeaux comprimés ſont débarraſſés, on prévient la ſuffocation ou la gangréne, les parties internes humectées & relâchées ſe rompent plus aiſément, & il ſe forme avec plus de facilité une cavité dans laquelle s'épanche la matiere qui doit ſe changer en pus, & où elle doit s'amaſſer & mûrir ; ainſi tous les médicamens émolliens & relâchans peuvent ſouvent par le méchaniſme qui vient d'être expoſé, procurer la ſuppuration autant bien qu'on peut le déſirer ; ils peuvent de plus faciliter la rupture de la peau & former une iſſue libre au pus. Comme dans bien des cas il n'y a pas d'autre indication à remplir, nous penſons que les remédes

necesse esse, omnes practici unanimi consensu testantur, & experientia confirmat. Hisce simul junctis, liquidiora cum crassioribus facilè permisceri possunt; quod necessarium est, ut fiat transmutatio in pus. Quælibet ergò medicamenta, cuti tenaciùs adhærentia, & poros obstruentia, licet nullis præterea specialibus gaudeant virtutibus, vel & diversis prædita sint, hoc agendo, suppurationi maximoperè opitulantur.

3°. *Multæ reperiuntur formulæ, ex relaxantibus & emollientibus compositæ, ab optimis scriptoribus commendatæ, usuque comprobatæ. Specificè magis hæc medicamenta peculiaribus virtutibus prædita, reverà agunt. Hæc etenim, cutim & partes externas relaxando, magis extensiles reddunt. Facilis autem intumescentia suppurationi maximè prodest, ut anteà vidimus. Omnia ejusmodi, partes corporis solidas aquosâ & suboleosâ mucagine humectando, vel oleosis & pinguibus particulis leniendo, eas minùs cohærere faciunt, ut pressioni internè factæ cedant faciliùs. Sic multa vasa, ab omni parte compressa & coarctata, liberantur; & suffocatio vel gangræna arcetur. Partes internæ humectatæ & relaxatæ, in rupturam facilem pronæ evadunt. Cavum, in quod materies in pus transformanda depluit, in quo colligi & concoqui debet, facilè conficitur. Omnia itaque emollientia & laxantia dicto modo suppurantium munere funguntur; & sæpè integrum suppurationis opus ad optatum finem perducunt. Imò & cutim ipsam rumpi faciunt, sicque puri exitum liberum conciliant. Quoniam in quàm plurimis casibus aliud nihil requiritur; talia, specifico titulo, inter suppurantia recenseri videmus. Ea autem sola ubiquè & qualiter satisfacere, sanæ mentis nemo facilè adfirmabit.*

capables de procurer les effets expliqués, méritent à juste titre le nom de suppurans. Cependant il ne faut pas croire qu'ils suffisent toujours seuls.

4°. On compte encore parmi les suppurans beaucoup de médicamens capables de diminuer la chaleur dans la partie, & il y a plusieurs compositions de cette espèce ; de ce nombre sont certains remédes relâchans à titre de rafraîchissans, & d'autres réellement capables de rafraîchir. Nous avons dit plus haut que la trop grande chaleur empêchoit la suppuration & qu'il en pouvoit résulter la gangréne avant la formation du pus. Presque tous les relâchans, en diminuant la tension des solides, modérent le trop grand mouvement, ainsi que la chaleur qui en résulte ; par-là le progrès de l'inflammation se trouve borné, la circulation des humeurs engorgées se rétablit, l'inflammation se résout en partie, & on garantit la partie d'une pourriture prochaine, qui est la suite de l'engorgement particulier ; le reste des humeurs engorgées ne pouvant rentrer dans les vaisseaux, subit un changement différent, selon l'état de la maladie, & s'il y a un commencement de suppuration, il se change en pus. Les médicamens plus rafraîchissans, en éteignant la chaleur & resserrant les parties, concourent encore plus à la suppuration ; c'est ainsi que les médicamens qui diminuent la chaleur ou qui rafraîchissent, peuvent concourir à la formation du pus.

5°. Les remédes échauffans sont souvent appliqués avec succès sur une partie qui doit suppurer. La maturation d'un abscès ne peut se faire sans un certain degré de chaleur ; s'il manque, le pus ne peut mûrir, ainsi que nous l'avons dit plus haut. Les médicamens stimulans, que l'on appelle chauds, excitent le mouvement des solides & augmentent la chaleur qui en est la suite ; & plus ils sont échauffés par le feu, plus ils procurent ces effets. Par-là on excite le mouvement vital & particulier, si nécessaire pour entretenir la vie dans la partie ; en conséquence, on ranime les mouvemens spontanés trop lan-

4°. *Multa, quæ calorem in parte imminuere valent, medicamenta, suppurantium catalogo inserta conspiciuntur: imò ex hisce solis multæ remediorum compositiones concinnatæ prostant. Inter hæc, relaxantia sæpenumerò frigefacientium titulo proponuntur; accedunt & alia, quæ potentiâ vel actu frigus inducere valent. Dictum est anteà, calorem nimium suppurationem prohibere; quia gangræna prius orietur, quàm suppuratio contigerit. Relaxantia omnia ferè, partium solidarum renixùm minuentia, motum nimium moderantur, simulque calorem, motûs effectum. Hinc inflammationis augmentum sistitur; circulatio vel retrogressus humorum stagnantium utcunquè restituitur; inflammatio ipsa magnâ parte resolvitur, & citissima instans putredo, suffocationis particularis individua comes, arcetur; quæ relicta fuerint, minori inflammatorii caloris vi agitantur, per vasa tamen retroire non valentia, talem subeunt mutationem, qualem morbi status inducere potest; h. e. suppuratione oboriente, in pus concoquuntur. Quæ majori potentiâ vel actu refrigerant, calorem exstinguendo & partes constringendo, majori vi idem suppurationi præstant officium. Videmus itaque quibus modis medicamenta calorem minuentia, vel frigus inducentia, suppurationem adjuvant.*

5°. *Calefacientia quoque medicamenta sæpenumerò parti in abscessum abituræ cum fructu applicantur. Requiritur certus quidam caloris gradus, ut mutatio fiat; hæc si deficiat, non ex voto res succedit, ut anteà est demonstratum. Medicamenta stimulantia, calida dicta, motum in partibus solidis incitare valent, & proin calorem tanquam effectum, augere; idque eò magis, quò plus ab igne simul calefacta sint. Sic motus vitalis vel & particularis, ad sustentandam in parte vitam summè necessarius, incitatur; & quæ indè dependent, actiones spontaneæ pus concoquentes, nimis languidæ, instigantur; liquatio eorum quæ calore*

guiſſans pour la coction du pus ; & on procure la fonte des parties que la chaleur doit diſſoudre pour les changer en pus. C'eſt ainſi que lés remédes échauffans procurent la ſuppuration.

Pluſieurs des médicamens déjà détaillés ſont encore utiles à la ſuppuration d'une autre maniere. Ils excitent un mouvement inteſtin dans les humeurs ſtagnantes ou qui s'épanchent dans la cavité. Le mélange des parties hétérogènes pour former un fluide homogène, ne peut ſe faire ſans ce mouvement inteſtin ; beaucoup de parties ſont de leur nature trop viſqueuſes & trop tenaces, pour pouvoir être facilement changées en une liqueur ſemblable au pus, ſans aucun mouvement particulier. Les médicamens chauds, ceux même de toute autre nature échauffés par le feu, produiſent ce mouvement, s'ils ſont appliqués ſur une partie qui doit ſuppurer. Le levain & les ſubſtances ſuſceptibles ou de fermentation ou d'un mouvement inteſtin, procurent le même effet, en excitant un mouvement dans la partie, ou en augmentant celui qui y eſt ; cependant avec moins de force.

Ils procurent encore un léger commencement de putréfaction. On nomme putréfaction, une diſpoſition du corps vivant dans laquelle les fluides dégénerent tellement de leur nature, que le commerce des parties eſt détruit, & la cohéſion des ſolides tellement affoiblie, que la plus légere impreſſion, qui ſeroit à peine ſenſible dans l'état ſain, procure leur rupture. Cette putréfaction des humeurs eſt néceſſaire pour la formation du pus. Il faut une diſpoſition ſemblable dans les ſolides, & ſur-tout dans la membrane cellulaire, pour que leur rupture arrive & forme un foyer. La chaleur & l'humidité diſpoſent à la pourriture les parties des animaux ſur leſquelles on les applique. Tous les humectans échauffés par le feu ou mêlés avec les échauffans, procurent une diſpoſition ſemblable dans une partie qui ſuppure. On augmente & on accélere cette diſpoſition, en y joignant les remédes gras & huileux, parce qu'ils ſe pourriſſent promptement

diſſolvi

dissolvi debent, ut in pus abeant, perficitur. Hisce modis calefacientia ad suppurationem proficiunt.

Sed præterea, etiam alia officia ad suppurationem præstant varia medicamentorum jam nominatorum genera. Motum quemdam intestinum, inter stagnantes vel in cavum depluentes humores, excitant. Partium heterogenearum in unum liquidum homogeneum miscela, sine motu intestino, nullo modo fieri potest. Multa enim tenaciora sunt, quàm ut facilè, & sine excitato quodam motu, in liquorem puri similem solvantur. Medicamenta naturâ calida, quin & cujuscunque naturæ fuerint, igne calefacta, parti abscessum minitanti imposita, ejusmodi motum inducere valent. Fermenta & fermentantia, aliaque motu intestino gaudentia, motum aliqualem in parte excitando, vel præsentem augendo, simile quid, minori autem cum efficaciâ, efficere valent.

Dein levioris putredinis principium inducunt. Putredo, in corpore vivente, vocatur dispositio talis, quâ fluida à propriâ naturâ adeò degenerant, ut mutua partium commixtio soluta, solidorum nexus adeò debilitatus sit, ut leviore factâ impressione, in statu sano facile superabili, rumpatur. Hujusmodi putredo in humoribus generari oportet, ut suppuratio fiat. Similis quædam dispositio in solidis, membranâ præcipuè cellulosâ, requiritur, ut ruptura, ad cavum faciendum necessaria, contingat. Humiditas cum caliditate conjuncta, ad partes animalium applicatæ, eas in putredinem disponunt. Humectantia quæcumque, igne calefacta, vel cum calefacientibus mista, talem in parte suppurante statum producere valent. Oleosa & pinguia, iis addita, affectum augent & accelerant; quatenùs suâpte naturâ, calore applicato, facilè & citò putrescunt; eòque citiùs, quò ranciditati, h. e. putredini, ante applicationem propiora sunt. Quamobrem à variis Autoribus, præ aliis

& facilement, si on les expose à la chaleur ; & cet effet est d'autant plus prompt qu'ils sont rances, c'est-à-dire, disposés à la pourriture avant qu'on les applique. C'est pourquoi beaucoup d'Auteurs leur donnent la préférence sur les autres remédes. Enfin ils procurent la rupture des tégumens, que les malades désirent pour se soustraire à l'incision.

Par-là on voit clairement combien de médicamens peuvent exciter la suppuration, & comment ils agissent; quel est leur effet particulier, lorsqu'on les applique avec discernement ; comment des médicamens de propriétés différentes peuvent contribuer à la suppuration ; quand, & en quels cas, ils remplissent l'intention du Chirurgien, & aident en effet la suppuration.

Quant aux digestifs qu'on doit appliquer sur les playes & sur les ulcères, tant pour aider la génération du pus, que pour le corriger ; ils agissent de même que les remédes suppurans. Toute la différence qu'il y a, c'est qu'ils se mêlent avec les fluides qui doivent être changés en pus, & qui suintent de l'extrémité des vaisseaux ; ils sont appliqués immédiatement sur les parties divisées qui fournissent le pus, & sont portés jusques dans la cavité où se fait la coction de ce fluide. Toutes les substances qui empêchent l'accès de l'air, & préservent la partie du froid, deviennent digestives, étant appliquées sur une playe récente, parce qu'elles donnent lieu à une inflammation sans laquelle le pus ne se formeroit point ; elles bornent la suppuration qui va se former ou qui est déja formée, si elle est considérable ; & servent à l'augmenter, si elle est en trop petite quantité.

Les remédes relâchans, & capables de procurer l'humidité des escarres qui recouvrent les ulcères invétérés, sordides, & croûteux, provoquent la digestion ou la rétablissent, en procurant la séparation de ces parties.

Mais si la matiere qui sort d'un grand nombre de cellules divisées, ou des vaisseaux de la membrane cellulaire trop relâchés, péche par sa qualité & par sa quan-

commendantur. Tandem & hisce ruptura externa, avidè desiderata ab ægris ne cultello Chirurgico se submittere cogantur, promovetur & perficitur.

Videmus ergò ex hisce, ut ego opinor, clarissimè, quot quibusque modis suppuratio medicamentis promoveri possit; quid quælibet, applicata cum judicio, specificè agant; quid alia, ex variis diversarum virtutum conjuncta, in bonum suppurationis contribuere valeant; quandò, & quibus in casibus, quævis intentioni Chirurgi satisfaciant, & suppurationem reipsà adjuvent.

Digestiva quod attinet, vulneribus vel ulceribus applicanda, ut puris generatio cùm adjuvetur tùm corrigatur, vel similibus, ut de suppuratoriis dictum est, modis, operantur, vel ab iis non multùm diversis. Differunt maximè in eo, quòd ipsi quasi humido, in pus transformando, & ruptis ex partibus effluenti, admisceantur; ipsis partibus cæsis, & quibus originem trahit pus, applicantur; & in ipsum cavum, in quo concoquitur, intrudantur. Recenti vulneri applicata ea digestiva evadunt, quæ aëris accessum & frigoris injurias arcendo, inflammationi oriundæ, sine quà nullus puris exortus, locum concedunt; instantem jam vel & præsentem, si vehemens sit, moderantur; vel justo minorem adaugent.

In ulcere inveterato, crustâ vel sorditie infecto, relaxantia crustam & sorditiem humectantia, ut nexu soluto excidant, digestionem promovent vel restituunt.

Si verò, ex ruptis magno numero cellulis, vel vasculis membranæ cellulosæ nimiùm dilatatis, materia prodeat tenuitate simul & copiâ peccans, stimulantia balsamica &

tité ; les remédes ſtimulans balſamiques & réſineux, en donnant à la partie le mouvement & la rigidité, favoriſent la digeſtion. Les aſtringens proprement dits, aident de même la digeſtion, en empêchant la trop grande affluence des humeurs, ou bien la retenant de façon que par le repos, la diſſipation du pus fluide, ou la réſorbtion de ces parties par les extrémités des veines, elles ſoient changées en un pus louable.

Les plus forts aſtringens, par un effet ſemblable, peuvent ſouvent épaiſſir & changer en un pus louable la matiere ichoreuſe des ulcères malins.

CHAPITRE III.

Différentes Claſſes des Médicamens ſuppurans.

On regarde comme médicament ſuppurant, tout ce qui par une action générale, ou une propriété particuliere, peut exciter, produire, ou favoriſer un ou pluſieurs des ſymptômes néceſſaires pour la maturation du pus. Je pourrois faire ici l'énumération d'un grand nombre de remédes, ſi je voulois rapporter ceux qui ſont connus dans la matiere médicale, & que l'on regarde comme propres à cet uſage ; je finirois même à peine, ſi je voulois parcourir les médicamens ſimples & compoſés qui peuvent favoriſer la ſuppuration, au moins dans certaines circonſtances. Je me contenterai d'en choiſir quelques-uns, & de les ranger par claſſes ſelon leurs propriétés. L'état primitif de la ſuppuration, ou l'intention particuliere du Médecin ou du Chirurgien qui tâchent de la procurer, formeront chaque claſſe des médicamens, dont le choix ſera déterminé par la variété des ſymptômes qui précédent ou qui accompagnent la ſuppuration. Ayant ainſi fait un choix des médicamens propoſés dans chaque claſſe, on pourra y joindre ceux qui paroiſſent avoir des propriétés ſemblables.

resinosa, rigiditatem & motum instaurantia, digestioni opitulantur. Adstringentia strictè dicta, idem efficiendo, digestionem promovent; dùm nimium humorum adfluxum coercent, effluentem detinent, ut longiori morâ, partibus tenuioribus dissipatis, vel venarum minimarum osculis resorptis, in laudabile pus transmutetur.

In ulceribus malignis, fortiora adstringentia, simile quid præstando, ichorosam materiem inspissare, & in pus bonum quandoquè transformare valent.

CAPUT TERTIUM.

Medicamentorum pus moventium Classes.

SUppuratoria medicamenta constituunt ea omnia, quæ generali quâdam actione vel peculiari virtute, sivè unico, sivè pluribus simul symptomatibus, ad maturationem necessariis, excitandis vel promovendis seu adjuvandis, inservire possunt. Magna hìc prodiret remediorum caterva, quandò omnia, quæ in materiâ medicâ cognita ad hanc rem apta sunt, congerere vellem: imò finis inveniri vix posset, si per singula quæque divagari animus esset, tàm simplicium quàm compositorum, quæ ad suppurationem, quodam saltem in statu, aliquid efficere valerent. Sufficiet quædam eligere; eaque in classes, qualitatum ratione habitâ, seorsim reponere. Suppurationis status quicunque primarius, seu determinata intentio Medici vel Chirurgi, suppurationem promovere conantis, singularem Medicamentorum classem efformabit; quorum specialem delectum, symptomatum suppurationem vel antecedentium vel concomitantium varietas tandem limitare debebit. Selectis in qualibet classe propositis, quisque pro lubitu talia potest adjungere, quæ æqualibus virtutibus prædita videntur.

PREMIERE CLASSE.

Les médicamens ſuppurans de la premiere claſſe ſont ceux qui appliqués ſur une partie enflammée. qui doit ſuppurer, conſervent & produiſent la chaleur & l'humidité de la partie, en la préſervant de l'accès de l'air extérieur. Il n'eſt pas néceſſaire que ces médicamens ayent des propriétés particulieres : ceux dont on ſe ſert n'en ont point de marquées, & on les emploie ou ſimples & ſans aucune préparation, ou mêlés enſemble ; tels que ſont :

1°. Les emplaſtiques qui s'attachent fortement aux parties ſur leſquelles on les applique ; ils conſervent la chaleur & l'humidité, en bouchant les pores, & en empêchant la tranſpiration. On emploie ſouvent ces médicamens à froid ; les ſimples, comme :

la Poix,
la Réſine,
la Cire,
l'Huile,
les Graiſſes.

Les compoſés de ces ſubſtances ou autres, comme *l'Emplâtre* Baſilicum minus.

2°. Il y en a d'autres que l'on emploie chauds & préparés, comme,

les Raves,
les ſemences d'Avoine,
d'Orge,
de Lin,
le Biſcuit,
le pain de Froment,
le pain de Seigle.

Les liqueurs dans leſquelles on les mêle & on les cuit, ſont :

l'Eau,
la Bierre,
le Lait de Vache.

CLASSIS PRIMA.

Primam itaque classem componunt ea medicamenta, quæ parti inflammatæ in suppurationem abituræ applicata, aeris externi accessum arcendo, calorem & humiditatem conservant & determinant. Hæc speciali virtute gaudere opus non est, vel ob nullas saltem proprietates insitas eliguntur; & vel simplicia, nullâ præparatione adhibitâ, vel invicem mixta & subacta imponuntur: qualia sunt,

1°. *Emplastica dicta, quæ superficiei partis illita, vel apposita, tenaciter hærent; & præclusis meatibus, perspirationem arcendo, humiditatem & caliditatem intùs continent. Frigidè ut plurimùm imponuntur, ut:*

Simplicia:

Pix,
Resina,
Cera,
Oleum,
Adipes.

Composita ex hisce & similibus, ut:

Emplastrum Basilicum minus.

2°. *Simili modo agentia, calida & præparata imponuntur.*

Rapæ;
Semina Avenæ,
Hordei,
Lini;
Panis Biscoctus,
Triticeus,
Secalinus.

Liquores excipientes, quibus permiscentur vel incoquuntur:

Aqua,
Cerevisia;
Lac Vaccinum.

On compose selon la volonté avec ces substances des fomentations & des cataplasmes.

SECONDE CLASSE.

Les suppurans de la seconde classe seront ceux qui relâchent les parties sur lesquelles on les applique, & qui procurent par-là le gonflement & la rupture des vaisseaux. Cet effet est produit.

1°. Par toutes les substances végétales qui remplies d'un suc aqueux & mucilagineux, rendent les parties extensibles, en les humectant & en leur fournissant un enduit gras & muqueux;

Simples, comme:

*les racines d'*Althæa,
de grande Consoude,
les Oignons de Lis blancs,
les feuilles de Mauves,
de Guimauve,
de Bouillon blanc,
de Branc-ursine,
de Violier,
de Pariétaire,
les fleurs de Lis blancs,
de Guimauve,
de Mauve,
de Bouillon blanc,
de Sureau,
les Figues grasses,
les Nesfles qui commencent à se pourrir.

Les semences rapportées dans la premiere classe, N°. 2.

Plus; *les farines de Féves*,
de Fenugrec,
de Lupin,
d'Orobe.

Les

Horum composita præcipuè sunt fomenta & cataplasmata, pro lubitu artificis concinnata.

CLASSIS SECUNDA.

Secunda classis ea comprehendet, quæ partes quibus applicantur, relaxare valent, eâque virtute intumescentiam & rupturam facilem reddunt. Hoc præstant;

1°. *Ejusmodi vegetabilia, quæ succo aquoso & mucilaginoso prædita, partes humectando & suboleoso quasi muco involvendo, facilè extensiles reddunt, ut:*

Simplicia:

Radices *Althææ*,
Symphiti,
Liliorum alborum;
Herbæ Malvæ,
Verbasci,
Altheæ,
Brancæ-ursinæ,
Violariæ,
Parietariæ;
Flores Liliorum alborum,
Malvæ,
Verbasci;
Altheæ,
Sambuci;
Fructus Caricarum pinguium,
Mespilorum putrescentium.

Semina *in primâ Classe N°. 2°. recensita: præterea;*

Farinæ Fabarum,
Fœnugræci,
Lupini,
Orobi.

Les médicamens tirés du regne animal, comme

le Miel,
le jaune d'Oeuf.

On peut rapporter ici les liqueurs, dont nous avons parlé dans la premiere classe, N°. 2. dans lesquelles on peut cuire ces médicamens.

2°. Les *huiles* & *graisses* tirées des végétaux & des animaux, qui sont émollientes & relâchantes par la même raison que les médicamens que nous venons de rapporter; Simples, comme

l'huile de Palme,
de Rave,
d'Olive,
la graisse de Porc, & des autres animaux,
leur Moëlle,
le blanc de Baleine,
le Beurre frais;

Les composés sont,

l'huile de Lis,
*l'onguent d'*Althæa,
le Basilicum,
l'emplâtre Diachylon simple,
de Mucilage.

On pourra satisfaire aux indications en employant ces médicamens sous la forme de cataplasme ou d'emplâtre.

TROISIÉME CLASSE.

Dans la troisiéme classe sont compris les médicamens qui excitent la suppuration, en diminuant l'inflammation trop vive. Les végétaux rapportés dans la seconde classe, mêlés ou cuits avec l'eau, & appliqués chaudement, produisent cet effet. On peut les regarder comme rafraîchissans, parce qu'ils diminuent le mouvement des

Ex animalibus,

Mel,
Vitellus ovi.

Liquores excipientes in primâ classe N°. 2°. propositi huc quoque referendi.

2°. Olea & Pinguia, *ex vegetabilibus & animalibus desumpta, quorum emolliendi & relaxandi potentia antecedentium virtute prævalet, ut:*

Simplicia,

Oleum Palmæ,
Raparum,
Olivarum,
Adeps Suillus aliorumque animalium,
Medullæ variorum,
Sperma Ceti,
Butyrum non salitum;

Composita:

Oleum Liliorum alborum,
Unguentum Altheæ,
Basilicum,
Emplastrum Diachylon simplex,
de Mucilaginibus.

Hisce in cataplasma vel emplastrum redactis & mistis, propositæ intentioni satisfieri poterit.

CLASSIS TERTIA.

Tertiam classem ingrediuntur, quæ calorem inflammatorium, nimiùm sævientem, minuendo, suppurationem promovent. Id quidem faciunt modò memorata vegetabilia secundæ classis, si cum aquâ subacta, vel cocta, tepidè imponuntur. Hæc motum attritumque minuendo, refrigerantia dici possunt. Majori tamen cum efficaciâ agunt, quæ po-

parties; cependant les médicamens qui rafraîchissent; parce qu'on les applique froids, ou qu'ils le sont réellement, agissent avec plus d'efficacité.

Les simples, comme

la Lentille d'eau,
les feuilles de Nenuphar,
de Jusquiame,
d'Oseille,
les Pommes acides,
le Nitre,
le Sel ammoniac.

Les composés, comme:
l'Onguent Populeum.

Les liqueurs convenables pour le mélange de ces médicamens sont,

le Lait de beurre,
le Vinaigre.

QUATRIÉME CLASSE.

La quatriéme classe est celle des médicamens qui peuvent exciter ou augmenter la chaleur trop lente, pour faire avancer la suppuration, ou pour la produire. Les uns peuvent être employés sans aucune préparation, ni mélange; les autres sont employés mêlés sous une forme particuliere:

1°. Ceux qui ayant un mouvement intestin, sont chauds, & échauffent comme les fermentans:

les Farines mêlées avec le Miel,
le Levain.

Les pourrissans: *la Fiente de Bœuf,*
de Porc,
de Chévre,
de Pigeon.

2°. Ceux qui étant aromatiques & odorans, peuvent augmenter la chaleur & le mouvement dans la partie,

tentiâ frigida, vel & frigidè applicata, actu frigefaciunt, ut:

Simplicia,

Lens paluſtris,
Folia Nymphææ,
Hyoſcyami,
Acetoſæ,
Poma acida,
Nitrum,
Sal ammoniacum.

Compoſita:
Unguentum Populeum.

Excipientia,

Lac ebutyratum,
Acetum.

CLASSIS QUARTA.

Quarta claſſis ea recipit medicamenta, quæ calorem, adeò parvum ut ſuppuratio vel tardiùs procedat, vel non ſequatur, excitare vel augere poſſunt. Quorum quædam etiam ſine antegreſſâ præparatione vel miſcelâ, alia cum aliis permiſta & in formulam redacta, adhibentur. Hujuſmodi ſunt:

1°. *Quæ motu inteſtino gaudentia calent & calefaciunt; ut, Fermenta:*
Farina quævis cum melle ſubacta,
Fermentum Panis;
Putreſcentia: Stercus Bovinum,
Suillum,
Caprillum,
Columbinum.

2°. *Quæ fragranti & aromaticâ virtute pollentia, calorem motumque in parte augere, & ſuppurationem hac*

& par-là exciter la ſuppuration ; ſur-tout ceux qui ſont réſineux & gommeux :

Simples, comme : *la Gomme ammoniac,*
de Galbanum,
le Bdellium,
le Sagapenum,
la Gomme Elemi,
le Styrax,
le Laudanum,
la Myrrhe,
l'Opoponax,
l'Aloës,
l'Encens.

Composés, comme :

l'Emplâtre Diachylon gommé,
de Galbanum, ſafrané,
de Melilot.

On les emploie ſimples, où l'on en forme des compoſitions.

3°. Ceux qui ont une odeur aromatique, volatile & pénétrante.

Simples, comme :
les feuilles de Baſilic,
de Matricaire,
de grande Marjolaine,
de Sauge,
de Menthe,
de Rue ;
les fleurs de Camomille,
de Melilot,
de Tréfle odorant,
de Safran ;
les ſemences d'Anet,
de Fenouil,
de Cumin.

de causâ incitare possunt ; resinosa præcipuè & gummosa :

Simplicia ; Ammoniacum,
Galbanum,
Bdellium,
Sagapenum,
Elemi,
Styrax,
Laudanum,
Myrrha,
Opoponax,
Aloë,
Thus.

Composita :

Emplastrum Diachylon cum gummis,
De Galbano, crocatum,
Meliloto.

Hæc vel simplicia & per se inserviunt, vel compositionibus immiscentur.

3°. *Fragranti & volatili aromate prædita ;*

Simplicia :
Herbæ Basiliconis,
Matricariæ,
Majoranæ nobilis,
Salviæ,
Menthæ,
Rutæ ;
Flores Chamæmeli,
Meliloti,
Trifolii odorati,
Croci ;
Semina Anethi,
Fœniculi,
Cumini.

4°. Ceux qui échauffent par une propriété moins volatile, mais plus pénétrante.

Simples, comme :

les feuilles d'Auronne,
d'Armoise,
de Cigue de marais,
d'Absynthe ;
la graine de Moutarde,
le Poivre en grain,
les baies de Laurier,
les racines d'Iris,
de Costus,
d'Aristoloche,
de Gingembre.

La liqueur propre à les mêler est :

le Vin.

Les composés sont :

l'huile de Camomille,
de Rue,
d'Anet,
d'Absynthe,
de Tréfle odorant.

On les emploie rarement seuls, mais mêlés les uns avec les autres.

5°. Ceux qui ont une acrimonie irritante.

Simples, comme : *les bulbes d'Ail,*
d'Oignon,
de Scille.

On applique les deux premiers quelquefois seuls, quelquefois mêlés avec d'autres ; mais on n'emploie jamais le troisiéme sans le mêler avec d'autres substances.

6°. Les remédes âcres & ceux qui sont composés de médicamens âcres & chauds, peuvent être joints aux autres médicamens, comme :

le Fiel de Bœuf,
la Thériaque,
le Savon noir.

4°. *Quæ*

4°. *Quæ minùs volatili, valdè autem penetrante, virtute calefaciunt.*

Simplicia:

Herbæ Abrotani,
Artemisiæ,
Phellandrii;
Absynthii;
Semen Sinapi,
Grana Piperis,
Baccæ Lauri;
Radices Iridis,
Costi,
Aristolochiæ,
Zingiberis.

Liquor excipiens:

Vinum.

Composita:

Oleum Chamæmeli;
Rutæ,
Anethi,
Absynthii;
Trifolii odorati.

Hæc rarò per se, sed vel invicem, vel cum aliis mista applicantur.

5°. *Quæ magnâ acrimoniâ irritant.*

Simplicia: Radices Alii,
Cepæ,
Squillæ.

Harum prima & secunda aliquando solæ, aliquando cum aliis combinatæ: tertia nunquam, nisi aliis permista, in usum revocatur.

6°. *Acria, & ex acribus & calidissimis composita & præparata, aliis ut plurimùm adjutoriorum loco adjungenda;*

Fel Taurinum,
Theriaca,
Sapo niger.

Ces médicamens suffisent dans la quatriéme classe, pour remplir l'intention qu'on se propose.

Je pense que les différens médicamens que je viens de proposer, étant choisis selon les régles de l'Art, & mêlés pour former des compositions selon les différentes formules, ou appliqués seuls, peuvent satisfaire à toutes les indications requises pour la suppuration.

Si les médicamens rapportés dans chaque classe, n'ont pas le même degré d'utilité; aussi ne sont-ils pas également nécessaires pour satisfaire à chaque indication. Beaucoup d'entre eux doivent être employés pour remplir le but qu'on se propose; il y en a qui servent à corriger ou à fortifier les autres; quelques-uns sont seulement destinés pour la dissolution des autres; il y en a qui tiennent lieu de véhicule dans les différentes compositions, & qui sont destinés à recevoir, pour ainsi dire, les autres médicamens. Ces derniers ont des différences de propriétés & de nature, qui les font proposer pour les différens cas; afin que selon les indications on puisse en choisir qui y satisfassent, & qui conviennent aux médicamens qui font la base des compositions. Il y a aussi des médicamens qui peuvent satisfaire à plusieurs indications, comme nous aurons lieu de l'exposer en parlant des suppurans; & quoique ces classes soient peu étendues, il arrive souvent qu'on en joint de différentes classes, & cette pratique est familiere aux plus habiles Chirurgiens.

LES DIGESTIFS.

Quant aux digestifs, les mêmes médicamens qui ont été proposés pour exciter la suppuration, peuvent remplir des indications semblables pour operer la digestion. Les suppurans détaillés dans la premiere classe, peuvent aussi servir à la digestion. Ceux de la seconde détergent & font tomber les chairs baveuses qui empêchent la digestion. A ces médicamens on peut en ajouter de simples:

la Cire vierge,
les Graisses épaissies.

Hæcce commodè quartam classem determinare possunt, intentioni prædictæ utilia & satisfacientia.

Hisce, quæ jam proposita sunt, secundùm Artis institutionem electis, & juxtà formularum regulas in compositiones redactis, vel per se applicatis, omnibus omninò indicationibus, ad suppurationem requisitis, satisfieri posse mihi videtur.

Quæ in singulis classibus recensita sunt medicamenta, ut non ejusdem sunt utilitatis, sic ad indicationes singulares non sunt æquè necessaria. Multa quidem ad scopum, quem intendimus, requiruntur; alia verò correctorii vel adjutorii vices gerunt; quædam aliorum dissolutioni solùm apta & destinata sunt; alia, componendis formulis, excipientis seu vehiculi loco inserviunt. Horum autem varia quoque, & proprietatibus vel indole valdè diversa, proposita inveniuntur; ut in qualibet indicatione talia eligi possent, quæ aliis, basin compositionis constituentibus, maximè conveniant, & intentioni simul proficiant. Sunt etiam, quæ pluribus indicationibus inservire possunt, ut deinceps, quando de usu suppurantium sermo erit, uberiùs dicetur: quamobrem, licet arctis hæ classes determinatæ sint limitibus, haud rarò quædam ex unâ alterâque classe conjungere non inutile, & peritissimis Chirurgis familiaris usus est.

DIGESTIVA.

Digestiva quod attinet, similia quæ ad suppurationem obtinendam proposita sunt, similibus indicationibus ad promovendam digestionem optimè respondent. Quæ in primâ classe suppurantium enumerata sunt, ad digestionem itidem prosunt. Quæ in secundâ classe recensentur, sorditiem vel crustam, quæ digestioni impedimento est, cadere faciunt. His addi possunt sequentia: Simplicia;

Propolis,
Adipes inspissati.

Composés :

*l'Onguent d'*Althæa,

le Basilicum,

l'Onguent doré.

Outre ces médicamens, la digestion est encore procurée

1°. Par ceux qui augmentent la chaleur & le mouvement dans la partie, comme les *résineux* & *balsamiques* indiqués dans la quatriéme classe N°. 2. auxquels on peut ajoûter :

Simples : *la Térébenthine,*

le Beaume de Copahu,

du Pérou,

le Beaume blanc,

l'Oliban,

le Mastic.

Composés : *le Beaume d'Arcéus;*

Et les différentes préparations dans lesquelles entrent les *gommes* & les *résines* aromatiques, comme :

la teinture de Myrrhe,

d'Aloës,

de Lacque.

2°. Les médicamens qui étant astringens, corrigent le trop grand relâchement des vaisseaux, aident encore la digestion.

Simples :

les feuilles de Pied de Lion,

de Sabine,

de Nénuphar,

de Chêne.

la mousse de Chêne,

les fleurs de Roses rouges,

de Balaustes.

Composés :

le Miel rosat,

l'Eau de Chaux;

l'Eau divine de Fernel.

Composita ;
Unguentum Altheæ,
Basilicum,
Aureum.

Præterea digestioni opitulantur,

1°. *Quæ calorem & motum in parte adaugent, ut resinosa & balsamica, in quartâ classe N°. 2°. enumerata; quibus addi licet :*

Simplicia ; Terebinthina,
Balsamum Copayvæ,
Peruvianum,
Opobalsamum,
Olibanum,
Mastiche.

Composita ; Balsamum Arcæi,

Et præparationes gummi, *& resinarum aromaticarum, magis minusvè compositæ, ut :*

Tinctura Myrrhæ,
Aloës,
Laccæ.

2°. *Quæ adstringendi virtute, nimiam laxitatem in parte corrigunt.*

Simplicia :
Folia Alchimillæ ;
Sabinæ,
Nymphææ ;
Quercus ;
Muscus Quercinus,
Flores Rosarum rubrarum ;
Balaustiorum.

Composita :
Mel Rosarum,
Aqua Calcis,
Divina Fernelii.

3°. Les escharotiques qui changent, pour ainsi dire, un ulcère ancien en un nouveau, comme:

le Mercure sublimé,
le Beurre d'antimoine.

CHAPITRE IV.

Usage des Médicamens suppurans dans les maladies externes.

Lorsque l'inflammation d'une partie est considérable, & que ses symptômes persistent malgré une sage administration des remédes résolutifs, ou même augmentent toujours, on voit que la maladie ne peut se terminer par une résolution bénigne; il faut alors attendre la suppuration sans laquelle la partie ne pourroit se débarrasser, & il faut faire tous ses efforts pour la procurer. L'état différent de la maladie inflammatoire, la disposition plus ou moins grande, des actions spontanées, à la suppuration, l'âge, le tempérament, les symptômes, indiquent des moyens & des médicamens différens pour obtenir cette fin.

L'orsqu'une inflammation tend à la suppuration, & en général dans les différens états de la suppuration, il faut tâcher, comme nous l'avons déja fait sentir, de conserver la chaleur & l'humidité dans la partie ; & dans bien des cas, cela suffit. Les remédes emplastiques ou ceux qui agissent de même, procurent cet effet.

La formule la plus simple de ces médicamens est un emplâtre soit simple, soit composé.

La poix étendue sur du linge ou de la peau, & appliquée sur une partie, procure la suppuration.

Si elle est trop adhérente, on peut la préparer pour l'usage, en la faisant fondre avec partie égale de suif & moitié d'huile.

3°. *Escharotica, ex vetusto novum ulcus quasi formantia.*

Mercurius sublimatus,
Butyrum antimonii.

CAPUT QUARTUM.

Medicamentorum pus moventium usus in morbis externis.

Quando inflammatio in quâdam parte ingens fit, ejusque symptomata, post medicamentorum resolventium ritè institutum usum persistant, vel augeantur perpetuò, affectum benignâ resolutione sanari non posse novimus; suppurationem tunc expectare oportet, sine quâ nulla liberatio partis speranda, eamque omnibus viribus promovere. Varius autem morbi inflammatorii status, major minorve actionum spontanearum in suppurationem inclinatio vel & properatio; ætas prætereà, temperies & quæ adsunt symptomata, varia ac diversa remedia ad prædictum finem obtinendum indicant.

In omni inflammatione ad suppurationem tendente & omni omninò suppurationis statu, conandum est, quod sæpius jam innuimus, ut calor & humiditas in parte conserventur; & in multis casibus, nihil præterea requiritur. Emplastica sola, vel emplasticorum more agentia ad id efficiendum sufficiunt.

Formula omnium simplicissima, emplastrum est, sive ex simplici corpore præparatum, sive variis mixtum & compositum.

Pix ad linteum vel alutam extensa, & parti applicata, suppurationem promovet.

Si tenaciùs adhæserit quàm conveniat, pix cum æquali sevi & mediâ olei parte liquata, ad usum appropriari potest.

La résine, la cire, & la graisse, mêlées à parties égales, donnent un médicament semblable.

L'onguent *basilicum* & toutes les préparations pharmaceutiques semblables, remplissent la même indication. Si la tumeur n'a pas beaucoup d'étendue, qu'elle ait la plûpart des dispositions requises pour la suppuration, la maturation réussit.

Les autres médicamens, *simples* ou *composés*, qui enveloppent la partie, appliqués tiédes ou chauds, procurent le même effet.

La forme de cataplasme convient par préférence à toutes les autres préparations, pour exciter la suppuration dans tous les cas. Il ne peut point incommoder la partie par sa ténacité, & sa mollesse permet de l'appliquer aisément; on peut l'échauffer plus ou moins, & il conserve long-tems sa chaleur. Les substances crues conviennent rarement pour exciter la suppuration; les farineux mêlés avec le miel, doivent être exceptés, parce que si on les applique sur une partie chaude, il arrive une sorte de fermentation & de chaleur; mais en général, ces substances sont trop froides. Un cataplasme est d'autant meilleur, qu'il est plus simple & moins composé, pourvu qu'il réponde à l'indication. Plus il y a de médicamens dans une formule, plus facilement on se trompe dans leur choix, & on mêle souvent, comme semblables, des médicamens fort différens; ce qui tourne à la honte du Chirurgien & au préjudice du malade. Il faut prendre garde en faisant le cataplasme, que le véhicule ne soit en trop grande quantité, parce que l'humidité empêche beaucoup la conservation de la chaleur; il faut encore éviter qu'il soit trop sec, parce qu'alors il échauffe à la vérité, mais il desséche; ce que l'on n'a pas en vue. Les remédes gras & huileux mêlés en petite quantité, empêchent l'exsiccation du cataplasme.

Les *raves* amollies par la cuisson, ou cuites sous les cendres, fournissent une espèce de cataplasme chaud, très-simple, & qui est un excellent suppurant.

Semina

Ex resinâ & cerâ cum adipe, æquali copiâ permistis, simile medicamentum præparatur.

Quod huic simile in pharmacopoliis præparatum prostat, emplastrum basilicum, *scopo satisfacit. Si tumor non sit valde extensus, & pleraque, quæ ad suppurationem necessaria sunt requisita, adfuerint, maturatio ex voto succedit.*

Idem efficitur aliis medicamentis, partem involventibus, tepide vel calide applicatis, simplicibus vel compositis.

Cataplasmatis forma præ omnibus aliis formulis, ad quamcumque intentionem suppurationis promovendæ conducit. Parti etenim nimiâ tenacitate nullam parit molestiam, & mollitie suâ omni loco facile appropriari potest; ab igne prout requiratur, calefieri, & calorem diù retinere. Nam quod crudum vocatur, rarò ad suppurationem convenit, nisi ex farinosis cum melle subactis, in quibus, calido loco si applicentur, fermentatio & calor aliqualis oritur; cæterùm frigiditate nocet. Quò simplicius & minùs compositum fuerit cataplasma, eò melius; modò intentioni respondeat. Quò major medicamentorum farrago formulam ingreditur, eò faciliùs error in electione committitur; & quæ dissimilia sunt, tanquam similia conjunguntur; quod Chirurgo turpe, & ægro noxium evadit. Notandum ne vehiculo vel liquore excipiente nimiùm humectetur, id enim caloris conservationi maxime obest; contra quoque ne nimiam siccitatem habeat, quoniam tunc calefacit quidem, sed exsiccat simul; quod non intenditur. Pinguia & oleosa, modicâ quantitate addita, exsiccationem arcent.

Rapæ, *ad mollitiem coctæ, vel sub cineribus assatæ, sub cataplasmatis calidi simplicissimi formâ, satis bonum præbent suppuratorium.*

Les ſemences d'*avoine*, d'*orge* ou de *lin*, dont on a exprimé l'huile, réduites en poudre, cuites dans une ſuffiſante quantité d'eau juſqu'à conſiſtance de bouillie épaiſſe, appliquée chaudement ſur une partie, & renouvellée deux ou trois fois le jour, procurent la ſuppuration, de la façon que nous avons expliquée.

Le pain de *ſeigle*, de *froment*, ou le *biſcuit*, émietté ou attendri dans l'eau, & cuits juſqu'à la conſiſtance de bouillie, étendu ſur un linge, & appliqué ſur une partie qui doit ſuppurer, procure la coction du pus.

Cette ſimplicité ſurprend; mais le ſuccès démontre & confirme ces avantages.

Lorſque les remédes propoſés ne procurent point la ſuppuration ou la procurent trop lentement, & lorſqu'il ne ſe fait pas de gonflement dans la partie, il faut appliquer des médicamens qui rendent la partie extenſible, & qui facilitent le gonflement. Les médicamens détaillés dans la ſeconde claſſe des ſuppurans, & leurs ſemblables, procurent cet effet.

L'emplâtre *Diachylon ſimple*, & autres de même eſpèce, ſont propres pour cette indication. Un cataplaſme préparé avec les ſimples, dont nous avons parlé, mérite la préférence, & on peut le faire d'une infinité de façons.

On peut ajoûter à la bouillie préparée avec les ſemences écraſées ou avec le pain, différentes parties des plantes, les huiles & les graiſſes, autant qu'ils deviennent néceſſaires pour obtenir le gonflement, ou bien :

Prenez *Figues graſſes*, *Q. S.*
Faites-les cuire dans l'eau & les réduiſez en pulpe;
Ajoûtez farine de *Fœnugrec*, Q. S. juſqu'à conſiſtance de cataplaſme.

Prenez *Racines* d'Althæa, ℥ vj.
Faites-les cuire dans l'eau commune, juſqu'à ce qu'el-

Semina avenæ, *vel* hordei, *vel* lini, *ex quibus oleum est expressum, tenuissimè trita, cum aquæ tantâ copiâ cocta, ut pultis spissioris consistentiam acquirant, calide parti composita & firmata, bis, terve de die renovata, dictâ operandi methodo suppurationem procurant.*

Panis secalinus, triticeus *sive* biscoctus, *minutim contritus, vel in aquâ ad teneritudinem maceratus, & ad pultis consistentiam coctus, super linteum extensus, & parti in suppurationem transeundæ adaptatus, pus in cavo ex voto concoqui facit.*

Mira quidem simplicitas, ipsis autem rei eventibus præmonstrata & confirmata.

Cùm verò suppuratio præscriptis remediis vel non, vel non satis citò successerit, & difficilis intumescentia impedimento sit; talia applicari debent, quæ partes extensiles reddunt, & intumescentiæ commodum præbent locum. Id effici potest iis vel ejusmodi remediis, quæ in secundâ suppurantium classe recensita inveniuntur.

Emplastrum Diachylon simplex, *& alia ejus generis plura, ad hanc indicationem apta sunt. Præstat autem cataplasma, ex dictis simplicibus præparatum; quale sequenti & multis aliis modis concinnari facile potest.*

Pulti ex seminibus contritis anteà præscriptæ, vel ex pane præparatæ, addi possunt herbæ, earumque partes, olea quoque vel adipes, quantùm ad obtinendam intumescentiam necesse judicatur. Vel:

℞ Caricar. ping. Q. S.

Coquantur in aquâ, & contundantur in pulpam.

Addatur, farinæ Fœnugræci, *Q. S. ad cataplasmatis consistentiam.*

℞ *Radic.* Altheæ, ℥ vj.

Coquantur in aquâ communi ad mollitiem; contusis &

les soient molles ; après les avoir écrasées & passées par le tamis, ajoûtez,

Huile de Lis blancs, ℥ j.

Farine de Lin, *Q. S.*

Mêlez & appliquez après avoir étendu sur un linge.

Prenez *Feuilles de Mauve*, *deux poignées.*

Fleurs de Bouillon blanc, *une poignée.*

Il faut d'abord faire sécher les feuilles & les fleurs, les broyer, & les passer par le tamis. On cuira ensuite les poudres dans une suffisante quantité d'eau, ou de lait de vache, & on ajoûtera pendant la coction,

Biscuit émietté, *Q. S.* jusqu'à la consistance requise.

Miel commun, ℥ j. ß.

Beurre frais, ʒ vj.

Lorsque les plantes, les feuilles, & les fleurs, ne sont point employées fraîches & récentes, il faut les broyer & les passer avant que de les mêler dans un cataplasme. Il faut mêler avec ces ingrédiens des farines, ou du pain émietté ; ce qui donne plus de consistance à cette bouillie.

Comme ces formules sont très-simples, on peut avec les médicamens de même propriété, en former de plus composées.

La chaleur de l'inflammation est quelquefois si vive, que si on n'a soin de la modérer, la tumeur dégénere en gangréne, avant que la suppuration arrive ; il faut dans ce cas employer les médicamens capables de diminuer la chaleur & de rafraîchir. Les relâchans détaillés dans la seconde classe satisfont en partie à ce point, comme il a été dit ; & s'ils ne suffisent pas, il faut avoir recours aux rafraîchissans proprement dits, exposés dans la troisiéme classe, ou on les emploie seuls ou mêlés ensemble : par exemple,

Prenez *Feuilles de Branc-ursine*,

de Pariétaire, de chac. deux poignées,

per cribrum trajectis addantur

Ol. Liliorum alborum, ℥ j.
Farin. Sem. Lini, Q. S.
Misceantur & super linteum extensa applicentur.

℞ Folior. Malvæ, *manip. ij.*
Flor. Verbasci, *manip. j.*
Herbæ & flores exsiccandæ, contundendæ, & per cribrum trajiciendæ priùs; dein in pulverem redactæ, coquantur in aquæ & lactis vaccini sufficienti copiâ; addatur inter coquendum,
Panis biscocti triti, *quantùm ad debitam consist. requiritur.*
Mell. commun. ℥ j. ß.
Butyri non saliti, ʒ. vj.
Herbæ, folia & flores, exceptis iis quæ recentes & succulentæ, eam ob qualitatem in usum trahuntur, contundantur & cribrentur semper, antequàm cataplasmati admisceantur. Sic etiam aliis ingredientibus farina quælibet, vel contritus panis nunquàm non admisceatur; pultem etenim tenaciorem magisque cohærentem reddunt.

Ut hæ simplicissimæ formulæ, sic ex omnibus quæ ejusdem sunt virtutis, pro lubitu magis compositæ præscribi vel constitui possunt.

Aliquandò inflammationis calor tantus est, ut, nisi moderetur, tumor in gangrænam priùs transeat, quàm suppuratio accesserit. In eo statu calorem minuentia, seu frigus inducentia adhibere oportet. Relaxantia omnia, qualia in secundâ classe enumerata sunt, id magnâ parte efficiunt, ut anteà est demonstratum; quandò verò hæc sufficere non videantur, ad refrigerantia proprie dicta veniendum est, in tertiâ classe reperienda. Utraque vel sola formulas ingrediuntur, vel mixta invicem combinantur. V. G.

℞ Herb. Brancæ-ursinæ,
Parietariæ, *ana. manip. ij.*

d'Oseille fraîche,

de Jusquiame, de chac. poignée.

Faites-les cuire dans du *lait de beurre*, jusqu'à ce qu'elles soient attendries; & après les avoir écrasées, ajoutez.

Farine de Lupins, Q. S. jusqu'à la consistance requise.

Nitre commun, ℨij.

Les *pommes acides*, cuites dans l'eau, ou rôties, peuvent être employées en substance.

Prenez *Lentille d'eau*,

Feuilles fraîches de Némuphar, de chac. ℥vj.

Faites-les cuire dans l'eau commune, jusqu'à ce qu'elles soient molles; écrasez-les pour en former une bouillie, dans laquelle on ajoûtera

Biscuit émietté, Q. S. jusqu'à la consistance requise.

On peut de même mêler aux diverses compositions faites avec les relâchans, d'autres médicamens rafraîchissans, comme le *sel ammoniac*, & employer l'*onguent Populeum* au lieu d'huile ou de graisse, pour rendre le cataplasme plus mol. Le *vinaigre* mêlé avec partie égale d'eau, donne encore un véhicule convenable.

L'administration de ces remédes demande beaúcoup de circonspection, pour éviter que les rafraîchissans appliqués en trop grande quantité ou trop long-tems, & devenans répercussifs par leur vertu froide & astringente, ne détruisent les mouvemens spontanés qui operent la suppuration, plutôt que de les aider.

On conçoit par-là : 1°. *Pourquoi une inflammation qui tend à la suppuration, traitée avec ces sortes de suppurans, dégénere souvent très-promptement en gangréne.*

2°. *Pourquoi l'induration arrive souvent après une inflammation, au lieu de la suppuration.*

Il arrive souvent au contraire, que le mouvement & la chaleur de la partie où se doit former le pus sont lan-

Acetosæ recent.
Hyoscyami, *ana*, *manip. j.*
Coquantur in lacte ebutyrato, ad teneritudinem; contritis omnibus addatur

Farinæ Lupinorum, *Q. S. ad consistentiam.*

Nitri vulgar. *drachm. ij.*
Poma acida *cocta vel assata per se imponuntur.*

℞ Lentis palustris;
Folior. recent. Nympheæ, *ana*, ℥ vj.
Coquantur in aquâ communi ad mollitiem; conterantur, ut sit æqualis pulticula; cui addatur

Panis biscocti contriti, *Q. S. ad consistentiam.*

Eodem perfectè modo variis compositionibus ex relaxantium classe petitis, alia refrigerantia admisceri possunt, ut sal ammoniacum, *& pro emolliendo cataplasmate, loco olei vel adipis*, unguentum Populeum. *Acetum cum æquali parte aquæ permixtum accommodatum quoque præbet vehiculum.*

Magnâ autem cum circumspectione in hisce procedendum est; ne frigefacientia, vel nimiâ copiâ vel nimis diù applicata, frigore & constrictoriâ vi repellentia, spontaneas actiones suppurationem operantes, infringant potiùs quàm adjuvent.

Intelligitur hinc: 1°. Cur inflammatio in abscessum tendens, ejusmodi suppuratoriis pertractata, citissimè quandoquè in gangrænam transeat.

2°. Cur loco abscessûs sæpè induratio post inflammationem relinquatur.

Sæpiùs multò contrarium obtinetur, motum nempè & calorem, ubi pus fieri debet, languere, & suppurationis

guiſſans ; & que la ſuppuration ne ſe fait point ou ſe fait trop tard. C'eſt alors qu'un Médecin ou un Chirurgien doit exciter les actions ſpontanées, par les médicamens qui augmentent ou qui excitent le mouvement & la chaleur dans la partie. On peut dans cette vue ajoûter aux formules propoſées dans la premiere claſſe, des médicamens échauffans & ſtimulans, tels que ceux de la quatriéme claſſe, ou faire différentes formules avec ces médicamens ſeulement.

On peut aiſément ajoûter à la compoſition propoſée ci-deſſus, faite avec la réſine, la cire & la graiſſe, en égale quantité, une quantité double de myrrhe, ou de telle autre gomme aromatique réduite en poudre.

Les emplâtres énoncés dans la quatriéme claſſe ſont utiles ; ou bien :

Prenez *Mie de pain*, ce que l'on voudra.
Faites-la cuire dans du *lait de vache*, juſqu'à ce que la bouillie ſoit médiocrement épaiſſie ; ſur une demie livre de cette bouillie, ajoûtez
Gomme galbanum diſſoute dans un jaune d'œuf, ℥ j.
Fleurs de Safran pulvériſées, ʒ ß.
Mêlez & appliquez après l'avoir étendu ſur un linge double.

On peut de même ajoûter aux formules les plus ſimples, quelques remédes échauffans. On combine aiſément & avec ſuccès, les relâchans & les échauffans, comme :

Prenez *Feuilles d'*Althæa,
de Violier,
de grande Marjolaine,
de Baſilic, de chac. une poignée.
Fleurs de Lis blancs,
de Sureau,
de Camomille,
de Melilot, de chac. une demie poignée.

opus

opus vel non vel tardiùs justo absolvi. Medici tunc vel Chirurgi munus est, actiones spontaneas incitare medicamentis, motum & calorem in parte augentibus, vel excitantibus. Possunt in hunc finem, formulis in primo casu præscriptis addi talia, quæ insitâ virtute calefacientia & stimulantia sunt, in quartâ classe reposita, vel ex iis solis formulæ concinnari.

Compositioni antea propositæ, ex resinâ, cerâ & adipe, æquali copiâ sumptis, dupla quantitas myrrhæ, alteriusve gummi aromatici in pulverem tenuissimum contriti, admisceri facilè potest.

Emplastra in quartâ classe prolata utilia sunt.

℞ Micæ Panis, *Q. S.*

Coquatur in lacte vaccino, *ut sit puls modicè spissa.*
Hujus libræ ß. *addantur*

Gummi galbani, cum vitello ovi soluti, ℥ j.
Flor. Croci, pulver. dragm. ß.

Misceantur, & extensa super linteum duplicatum applicentur.

Simili modo, cuicumque formulæ simplicissimæ, calefacientia quædam adjici possunt. Relaxantia cum calefacientibus, facilè & bono cum successu combinantur, ut :

℞ Fol. Altheæ,
Violariæ,
Herb. Marjoranæ nobilis,
Basiliconis, *ana, manip. j.*
Flor. Liliorum alborum,
Sambuci,
Chamæmeli,
Meliloti, *ana, manip.* ß.

Faites-les cuire avec quant. suffis. de *Bierre fermentée*: & ajoûtez

Farine d'Orobe, q. s. jusqu'à consistence requise.
Huile de Camomille, ℥ j.

S'il faut donner plus de mouvement, on emploie les seuls échauffans.

De la pâte mêlée avec le miel & portée jusqu'à la fermentation, ne peut communiquer qu'une chaleur très-douce à la partie.

La *fiente des animaux* appliquée chaudement, ou jointe aux autres compositions, fournit un très-bon suppurant, pourvû que l'odeur soit supportable.

Les *oignons* cuits dans l'eau ou sous la cendre & écrasés, forment un cataplasme suppurant échauffant, ou bien

Prenez *Feuilles de Menthe*,
de Rue,
d'Auronne,
d'Absynthe,
Fleurs de Tréfle odorant, une poig.
Racines d'Aristoloche ronde,
Baies de Laurier, p. ég. ℥ j.

Faites-les cuire avec partie égale de vin & d'eau: & ajoutez,

Oignons cuits sous la cendre, n°. ij.
Farines de Féves, q. s. jusqu'à consistence requise.

Prenez *Racines d'Iris*,
de Costus, p. ég. ℥ j.
Feuilles de Matricaire, ℥ iij.
Fleurs de Safran, ʒ j.
Semences d'Aneth,
de Cumin, p. ég. ʒ ij.

Faites cuire du *pain de froment émietté* dans de l'*eau commune*, jusqu'à consistence de bouillie claire; mêlez-y les médicamens proposés, réduits en poudre, & passés au tamis, pour en faire un cataplasme

Coquantur cum sufficienti copiâ Cerevisiæ fermentatæ ; *addantur*

Farinæ Orobi , *q. s. ad consistentiam.*
Ol. Chamæmeli , ℥ j.

Si verò motus magis incitandus , ex calefacientibus solis formulæ conficiuntur.

Massa farinacea *cum melle subacta , & in fermentationem acta , lenissimum tantùm calorem parti imprimere valet.*

Animalium stercora *calidè applicata , vel & aliis compositionibus addita , optimum suppuratorium præbent , modò fœtore ingrata non sint.*

Cepæ *coctæ , vel sub cineribus assatæ & contusæ , per se cataplasma suppurans & calefaciens constituunt : vel ,*

℞ Folior. Menthæ ,
Rutæ ,
Abrotani ,
Absynthii ,
Flor. Trifolii odorati , *ana , manip. j.*
Rad. Aristolochiæ rotundæ ,
Baccar. Lauri , ℥ j.

Coquantur in vini & aquæ partibus æqualibus : addantur ,

Cepæ *sub cineribus assat. n°. ij.*
Farin. Fabarum , *q. s. ad consistentiam.*

℞ Radic. Iridis ,
Costi , ℥ j.
Herb. Matricariæ , ℥ iij.
Flor. Croci , ʒ j.
Semin. Anethi ,
Cumini , ʒ ij.

Coquatur panis triticeus *tritus in* aquâ communi , *ad pultis dilutioris consistentiam ; inspergantur tunc præscripta , in pulverem redacta & cribrata , ut cataplasma satis consistens efformetur ; cui , post coctio-*

de consistence requise, auquel on peut ajoûter après la coction, du *vin*, ou *esprit de vin*, q. s. s'il est nécessaire.

Par cette méthode, qu'on peut observer dans les autres formules, la coction ne détruit que très-peu la vertu aromatique.

On peut ajoûter à ces formules le *fiel de bœuf*, le *savon noir*, ou la *thériaque*, pour augmenter la chaleur & le mouvement.

Quand l'abscès approche de la maturité, il faut sur-tout relâcher les parties extérieures pour faciliter leur rupture. Il faut joindre aux suppurans, & sur-tout aux cataplasmes, les remédes gras & huileux, soit simples, soit composés, proposés dans la seconde classe, N°. 2. ou en faire des embrocations sur la partie. Ces remédes causent une sorte de pourriture très-légere qui procure la rupture des parties. Si on craint la gangréne, il faut supprimer ces remédes ou les employer en petite quantité, parce qu'ils augmenteroient la pourriture à laquelle les parties tendent alors.

Les suppurans sont peu utiles dans les obstructions des glandes, qui ne peuvent se résoudre, & qui cependant ne sont point skirreuses, à moins qu'il ne survienne une inflammation qui prépare la maturation. Sans elle, on n'obtiendra pas de suppuration parfaite, ou ce ne sera que rarement, quelques efforts que l'art fasse pour la procurer. Alors il faut aider les actions spontanées par les remédes suppurans les plus chauds & les plus pénétrans qu'il est possible.

Les grandes contusions, qui ne peuvent se guérir que par la suppuration, exigent presque les mêmes précautions dans l'usage des suppurans. Si lorsqu'il n'y a point de solution de continuité, une grande inflammation, des douleurs vives, l'insomnie, & d'autres symptômes, donnent lieu de craindre la suffocation & la gangréne; pour-lors les remédes relâchans, & ceux qui diminuent la chaleur & le mouvement, sont indiqués. On a déja

rem, vini, *q. s. vel* vini spiritus, *si id requiratur, admisceri potest.*

Hac methodo, quæ & aliis formulis applicari potest, parum virtutis fragrantis inter coquendum perit.

Hujusmodi formulis potest etiam fel taurinum, sapo niger, *vel &* theriaca *admisceri, ut motus & calor incitentur magis.*

Quando ad maturitatem accedat abscessus, partes externæ maximè relaxandæ sunt, ut ad rupturam fiant pronæ. Oleosa & pinguia, sivè simplicia, sivè composita, in secundâ classe, N°. 2. exhibita, vel parti nudæ imponenda, vel magnâ quantitate suppuratoriis, cataplasmatibus præcipuè, immiscenda. Hisce etenim levissima aliqualis putredo inducitur, quæ partes rumpi facit. Cum verò gangrenæ aliquod discrimen subsit, ea vel omittenda, vel parciori copià adhibenda; quia putredinem, in quam omnia tunc inclinant, nimium adaugerent.

In glandulosis obstructionibus, quæ resolubiles non sunt, neque tamen schirrosæ suppurantium usus vix prodest, antequam aliqualis inflammatio maturationem moliens accesserit. Sine hac, quicquid ars conetur, perfecta suppuratio rarò vel nunquam obtinetur. Tunc suppuratoriis calidissimis & penetrantissimis, quàm maxime fieri potest, actionibus spontaneis succurrere oportet.

Iisdem ferè sub cautelis suppuratoria in magnis contusionibus, quæ non nisi puris proventu liberantur, admovenda sunt. Si, nullâ solutione continui existente, inflammatio magna, dolor acutus, pervigiliæ & alia symptomata, suffocationem seu gangrænam imminere significant; relaxantia, motum & calorem infringentia indicantur; quorum electio, præparatio, & usus, jam demonstratæ sunt.

parlé de leur choix, de leur préparation, & de leur usage.

Il faut souvent dans ces cas mêler les résolutifs avec les suppurans, de peur que les parties voisines enflammées n'éprouvent une suppuration trop abondante. Alors il faut dissiper l'inflammation, & en même-tems procurer la suppuration. Une grande partie des médicamens proposés dans la seconde & dans la quatriéme classe, mélés ensemble, concourent à procurer ces deux effets. On peut avec ces remédes composer la formule suivante, ou d'autres semblables plus ou moins composées.

Prenez *Feuilles de Pariétaire*,
d'Armoise,
de Ciguë de marais,
d'Auronne, p. ég. une poignée.
Fleurs de Lis blancs,
de Sureau,
de Melilot,
de Tréfle odorant, p. ég. une pincée.
de Safran, un demi gros.
Semences de Fœnugrec, ℥ ß.
de Cumin, ʒ ij.

Après les avoir pilés & passés par le tamis, on les fera cuire dans l'*eau commune*; on ajoûtera pendant la coction un peu de *farine de Lin*, pour donner de la consistence; & après la coction, on y joindra,
Huiles de Rue,
de Camomille, p. ég. 6 gros.

On étendra ce cataplasme sur un linge, & on l'appliquera sur les parties contuses.

Par la même raison, on ne doit pas négliger la saignée, qui mérite de tenir lieu parmi les remédes chirurgicaux.

Si le mouvement est presque suffoqué dans les parties contuses, l'inflammation & la chaleur n'étant pas suffisantes pour opérer la suppuration, il faut les exciter par

Haud rarò in ejusmodi casibus resolventia cum suppurantibus permiscenda, ne partes vicinæ, inflammatione affectæ, nimiam in suppurationem abeant. Inflammatio etenim hìc arcenda, & suppuratio simul promovenda est. Multa eorum, quæ in secundà & quartâ classe proposita sunt, unà conjuncta, ad utrumque valent. Ex iis, hæc vel alia similis formula constitui potest, magis minusvè composita.

℞ Folior. Parietariæ,
Artemisiæ,
Phellandrii,
Abrotani, *ana manip. j.*
Flor. Liliorum alborum,
Sambuci,
Meliloti,
Trifolii odorati, *ana pug. j.*
Croci, *dragm.* ß.
Semin. Fœnugræci, ℥. ß.
Cumini, *dragm. ij.*

Contrita & cribrata coquantur in aquâ communi. *Addatur inter coquendum,* Farinæ Lini *parum, ad consistentiam: absolutà coctione,*

Ol. Rutæ,
Chamæmeli, *ana drach. vj.*

Applicentur, super linteum extensa, locis contusis.

Eandem ob causam venæ sectio, quæ inter chirurgica remedia non potest non numerari, hìc non negligenda.

Si verò motus in partibus contusis ferè suffocatus sit; inflammatio, vel calor, ad suppurationem non sufficiens, incitari debet, calidis dictis suppuratoriis; quod iisdem,

les ſuppurans chauds ; ce que l'on peut procurer par les mêmes formules, ou par de ſemblables à celles qui ont été propoſées pour exemple. Le *Quinquina* donné intérieurement toutes les quatre heures à la doſe de demi-dragme, aide en pareil cas la ſuppuration d'une façon ſurprenante.

Lorſque les parties ſont dénuées de leurs tégumens, il faut les couvrir avec des digeſtifs très-doux, tels que ſont ceux que nous avons propoſés, ſi la playe eſt ſéche & l'inflammation grande ; mais ſi l'inflammation trop médiocre a beſoin d'être augmentée, il faut employer les digeſtifs balſamiques & aromatiques, auxquels on joindra utilement l'application d'un cataplaſme fait avec des médicamens échauffans.

On fait uſage des digeſtifs pour les ſolutions de continuité externes ou récentes, que l'on appelle playes, & pour celles qui ſont anciennes, que l'on nomme ulcères. Il faut empêcher l'accès de l'air qui n'eſt pas moins nuiſible à la digeſtion, qu'à la ſuppuration. C'eſt pourquoi toute ſolution de continuité doit en être garantie, en la tenant couverte de médicamens tels, qu'ils ne s'oppoſent point à la formation du pus dans l'ulcère ; tout médicament qui n'auroit que cet effet, & dont les propriétés naturelles ne ſont point oppoſées à la digeſtion, devient un digeſtif. Les graiſſes épaiſſies, & autres ſubſtances emplaſtiques ſimples ou compoſées, appliquées ſous la forme d'emplâtre ou d'onguent, peuvent remplir cette intention.

On conçoit par-là : *que panſer fréquemment les playes, & les eſſuyer trop, ſont deux choſes fort nuiſibles à la digeſtion.*

Souvent une eſcarre, ou une matiere trop épaiſſe, empêchent la ſortie du pus. Ces deux cas exigent la dépuration, qui dépend des remédes capables de relâcher les parties ſur leſquelles on les applique, de diminuer l'adhérence de ces eſcarres, & d'en rendre la chûte plus facile ; tels ſont les remédes *huileux & gras*, *l'onguent*

vel

vel similibus quæ exempli loco antea propositæ sunt formulis, *effici potest.* Cortex Peruvianus *ad drachmam dimidiam*, *omni quadrihorio internè datus*, *in tali statu*, *suppurationem mirificè adjuvat.*

Ubi partes quædam ab externis integumentis denudatæ fuerint ; eæ blandissimis digerentibus, *ut sunt unguenta digestiva anteà recensita*, *si locus aridus & inflammatio magna : si verò inflammatio tam parva*, *ut augeri debeat*, *digestivis balsamicis*, *& aromaticâ virtute præditis*, *tegendæ ; quibus cataplasma ex calefacientibus*, *cum fructu superimponitur.*

Digestivorum usus in solutâ unitate externâ, *sivè recenti*, *quæ vulnus dicitur*, *sivè inveteratâ quæ ulcus vocatur*, *locum habet. Aëris liber accessus*, *qui digestioni non minùs quàm suppurationi obest*, *semovendus est. Requiritur itaque*, *ut pars soluta talibus contegatur*, *sub quorum obtentu puris in ulcere conformatio absolvi possit. Simplex quodcumque medicamentum*, *hoc solum præstans*, *& digestioni proprietate naturali non resistens*, *digestivum evadit. Adeps quicumque inspissatus*, *& alia emplastica*, *simplicia sivè composita*, *emplastri vel unguenti formâ applicata*, *huic intentioni satisfacere possunt.*

Hinc intelligitur : repetitas sæpè deligationes, purisque detersiones nimis frequentes, digestioni maximoperè obesse.

Sæpè-numero crusta vel sordities in ulcere nata, *vel tenaciùs adhærens*, *puris exortum cohibet. Utraque depurationem exigit*, *quæ obtineri potest iis quæ partes quibus applicantur relaxando*, *connexionem crustæ imminuunt*, *hâcque de causâ in lapsum facilem disponunt ;* oleosis *nempè &* pinguibus, unguentis Altheæ, âureo, basilico, *aliisque ;*

d'Althæa, *l'onguent doré*, le *basilicum*; & autres, ou bien

Prenez *Beurre frais*,
Huile de Lis blancs, p. ég. ℥ j.
Jaune d'œuf, n°. j.
Mêlez & appliquez sur l'ulcère, des plumaceaux couverts de ce mélange.

Prenez *Huiles d'Olive*,
de Palme, p. ég. une once.
de Cire jaune, demie once.
Faites-les fondre sur le feu & mêlez.

Si ces remédes ne suffisent pas, on appliquera un cataplasme composé avec les émolliens & les relâchans, tel que celui qui a été proposé pour augmenter le gonflement nécessaire pendant la formation du pus, ou bien :

Prenez *Oignons de Lis blancs*, ℥ ij.
Racines de Grande Consoude, ℥ j.
Feuilles de Guimauve,
de Pariétaire, p. ég. une poig. & demie.
Fleurs de Guimauve,
de Mauve, p. ég. demie poignée.

On fera cuire les racines dans *l'eau commune*, jusqu'à ce qu'elles soient attendries; on ajoûtera ensuite les feuilles & les fleurs pilées & passées par le tamis, & sur la fin du *biscuit émietté*, q. s. jusqu'à la consistance requise, avec
*Onguent d'*Althæa, ℥ j.

Il ne faut point continuer l'application du cataplasme après la chûte de l'escarre, dans la crainte de trop relâcher la partie & de déranger la digestion.

Le trop grand relâchement des parties est souvent cause que l'ulcère ne fournit pas un pus de bon caractere, mais une sérosité aqueuse & liquide. Les remédes résineux & balsamiques, en excitant par leur action la contractilité, & le mouvement de la partie, deviennent dans ce cas, de très-bons digestifs; nous en avons pro-

Vel :

℞ Butyri insulsi,
Ol. Liliorum alborum, *ana unc. j.*
Vitelli ovi, *n°. j.*
Misceantur, & cum plumaceolis ulceri applicentur.

℞ Ol. Olivarum,
Palmæ, *ana unc. j.*
Ceræ flavæ, *unc.* ß.
Liquefiant suprà ignem, & misceantur.

Si hæc non sufficiant, cataplasma ex emollientibus & relaxantibus, quale ad intumescentiam in suppurationis actu augendam præscriptum, adhibetur.

℞ Radic. Liliorum alborum, *unc. ij.*
Symphiti majoris, *unc. j.*
Folior. Altheæ,
Parietariæ, *ana manip. j.* ß.
Flor. Altheæ,
Malvæ, *ana manip.* ß.
Coquantur radices in aquâ communi *ad teneritudinem. Addantur folia & flores contriti & cribrati, dein,* panis biscocti *triti q. s. ad consistentiam.*
Et sub fine.
Unguent. *Altheæ, unc. j.*

Cavendum autem, ne post decidentiam crustæ cataplasma denuò applicetur; quia nimiùm laxando digestionem depravaret.

Aliquando nimia laxitas causa est, ulcus humore aqueo & tenui madere, non benigno pure. In eo casu, resinosa & balsamica stimulo suo contractilitatem & motum in partibus restituentia, optima digestiva sunt; qualia sub digestivorum titulo proposita videntur. Hæc vel per se & sola, vel invicem, aut cum aliis ejusdem virtutis mista, ut in suppurationis quartâ classe recensita sunt, applicantur: ut,

posé quelques-uns de semblables sous le titre des digestifs. On les emploie seuls & sans aucune préparation, ou mêlés avec ceux qui sont indiqués dans la quatriéme classe des suppurans; ou bien :

Prenez *Térébentine*, ℥ j.
Jaune d'œuf, n°. j.
Aloës pur, ʒ j.

Mêlez la *térébenthine* avec le *jaune d'œuf*, & ajoûtez l'*Aloës* qui aura auparavant été réduite en poudre subtile. Des plumaceaux couverts de ce mélange, seront appliqués sur la solution de continuité.

Prenez *Racines d'Aristoloche ronde*, ℥ ß.
Thériaque, ʒ ß.
Miel, q. s. jusqu'à consist. de liniment.

Prenez *Gomme Myrrhe*,
Ammoniac, de chac. ʒ j.
Térébenthine, ℥ ij.
Jaunes d'œufs, n°. ij.

Après avoir mêlé la *térébenthine* avec les *jaunes d'œufs*, on ajoûtera les *gommes* réduites en poudre subtile.

Souvent la partie exige plus d'astriction, & moins de mouvement & de chaleur; il y a même beaucoup de malades dont la constitution particuliere ne permet pas l'usage des remédes chauds & résineux; c'est pourquoi il faut employer les astringens préparés, comme,

Prenez *Miel rosat*, ℥ ij.
Teinture de Myrrhe, ℥ ß.
Mêlez, & couvrez-en les plumaceaux.

Prenez *Feuilles de Pied de Lion*,
de Chêne, de chac. une poig.

Faites-les cuire dans huit onces d'eau commune, & appliquez les plumaceaux après les avoir trempés dans la colature. Si les parties voisines sont trop relâchées,

℞ Terebenthinæ, *unc. j.*
Vitell. ovor, *n°. j.*
Aloes puræ, ʒ *j.*

Misceatur terebenthina *cum* Vitello ovi; *& addatur* Aloë *subtilissimè trita. Cum plumaceolis solutæ unitati imponendum.*

℞ Radic. Aristolochiæ rot. *unc.* ß.
Theriacæ, ʒ ß.
Mellis, *q. s. ad consist. linimenti mollis.*

℞ Gummi Myrrhæ,
Ammoniaci, *ana dragm. j.*
Terebenthinæ, *unc. ij.*
Vitell. ovor. *n°. ij.*

Mixtæ terebenthinæ *cum* vitellis ovorum *addantur* gummi *subtilissimè pulverata.*

Quandoque major adstrictio requiritur & minor motus vel calor, quin & in multis idiosyncrasia calida & resinosa non admittit; quare adstringentia adhibere oportet, sequentibus modis præparata.

℞ Mellis rosarum, *unc. ij.*
Tinctur. Myrrhæ, *unc.* ß.

Misceantur, applicentur cum plumaceolis.

℞ Herb. Alchimillæ,
Folior. Quercûs, *ana, manip. j.*

Coquantur in aquâ communi ad unc. viij. plumaceola in colaturam intincta applicentur. Partes vicinæ si nimiùm relaxatæ fuerint, pannis laneis, hâc madefactis & expressis involvantur.

il faut les envelopper avec des morceaux d'étoffe de laine, imbus de cette liqueur, & exprimés.

On peut encore composer un cataplasme avec les plantes astringentes cuites dans l'eau ou le vin rouge, ou y ajoûter du pain émietté, ou quelque farine pour lui donner la consistence requise.

Les mêmes astringens, & même de plus forts, peuvent au moins pour un tems, changer l'humeur ichoreuse & limpide qui sort des ulcères malins, & même cancéreux, & en former un pus plus épais, & un peu meilleur; l'*eau de chaux* ou seule, ou mêlée avec quelques astringens, peut sur-tout produire cet effet; on peut y joindre la *teinture d'Aloës* ou de *myrrhe*, ou y faire bouillir de la *mousse de chêne*, les *roses rouges*, les *feuilles de sabine*, la *racine d'Aristoloche*; & appliquer la colature en forme de fomentation, sur un cancer ulcéré, ou tout autre ulcère invétéré & incurable, avec des linges ou de la charpie, imbus & exprimés.

C'est par la même raison, que pour corriger la digestion, on applique sur les ulcères trop humides le *Mercure précipité*, sur-tout le *rouge*, qui est astringent par sa qualité vitriolique. Pour la même cause, on compte l'*Eau divine de Fernel* au nombre des remédes qui corrigent le pus.

On voit donc évidemment quand & dans quels cas les suppurans aident la digestion d'un ulcère, & dans quels cas il faut employer des remédes de propriété différente.

Il y a des ulcères sordides & où les parties sont tellement corrompues, qu'il faut en détruire toute la superficie avec les escharotiques, & changer ces ulcères anciens en nouveaux; on peut procurer cet effet avec le *beurre d'antimoine*. Ce médicament ne rétablit pas immédiatement la digestion, il y concourt cependant médiatement.

L'érésipelle ou l'inflammation qui arrivent dans les parties voisines de l'ulcère, empêchent la digestion. Il faut par conséquent guérir ces maladies par les remédes qui leur sont propres, avant que de tenter de rétablir la digestion interrompue.

Potest quoque ex adstringentibus herbis cum aquâ vel vino rubro cataplasma componi, addito pane contrito, vel farinâ quadam, ut debitæ sit consistentiæ.

In malignis, imò & cancrosis ulceribus, vel iisdem vel majori vi adstringente præditis, pro tempore saltem, pus ex tenui & ichoroso humore effingi potest, inspissari & benignior utcumquè reddi. Præ cæteris aqua calcis vel sola, vel cum quibusdam adstringentibus permista, id perficere valet. Potest hæc cum tincturâ Aloës *vel* myrrhæ, *combinari; vel* muscus quercinus, *vel* rosæ rubræ, sabinæ folia, *vel* Aristolochiæ radix, *ei incoqui; & colatura, formâ fotus cum linteaminibus, vel ope lintei carpti, eâ imbuti & expressi, carcinomati exulcerato vel alteri cuicumque inveterato & insanabili ulceri, applicari.*

Eandem ob rationem mercurius præcipitatus, ruber præcipue, vitriolicâ qualitate adstringens, ad digestionem corrigendam, in ulceribus nimiùm madentibus adhibetur. Quin & aqua divina Fernelii, inter pus emendantia, similem ob causam recensetur.

Patet ergò, quandò & quibus in casibus suppurantia digestionem ulceris adjuvant; quibus verò alia virtute diversâ requiruntur.

Quandoque ulcus adeò sordidum, & partes adeò degeneratæ sunt, ut escharotico tota superficies erodi necesse sit, & ex inveterato, recens ulcus effici; quod butyro antimonii confici potest. Eatenus tale medicamentum, non immediatè, mediate tamen digestionem instaurat.

Eresipelas vel inflammatio, in partibus ulceri vicinis oborta, digestionem cohibet. Hæc ergo propriis remediis curanda, priùs quàm interruptam digestionem restaurare annitamur.

TRAITÉ DES SUPPURATIFS:

Dans lequel on satisfait aux points suivans prescrits par l'Académie Royale de Chirurgie de Paris; Sçavoir: *Quels sont les Suppuratifs, & quelle est la façon dont ils agissent? Combien y en a-t-il d'espèces? De quel usage sont-ils dans les maladies chirurgicales?* par des raisonnemens qui ont pour fondement l'expérience des meilleurs Praticiens.

Par M. ESCHENBACH.

AVANT-PROPOS.

Hypothèse 1. 1. L'Anatomie apprend que le corps humain est composé de parties solides & de parties fluides.

Hypothèse 2. 2. Il est certain, suivant les principes de la Physiologie, que ces deux espèces de parties se meuvent connuellement pendant la vie, & que le mouvement des unes dépend de celui des autres.

Hypothèse 3. 3. L'expérience journaliere, & les principes de cette science, prouvent que ce mouvement est susceptible d'augmentation & de diminution.

Corollaire. 4. Lorsque l'action des solides est augmentée, les fluides se meuvent aussi avec plus de force; lorsqu'au contraire elle est diminuée, les fluides circulent plus lentement; & réciproquement.

Axiôme. 5. Les tendons, les nerfs, les ligamens & les membranes, sont de toutes les parties solides, celles qui sont spécialement appellées *parties élastiques*.

Scholie 1. 6. Les Physiciens donnent le nom de corps élastique à celui qui a la vertu de se remettre de lui-même dans

DE

DE SUPPURANTIBUS
TRACTATIO;

Quæ sequentia, ab inclytâ Chirurgorum Academiâ Regiâ Parisiensi præscripta puncta: Quid sint Suppurantia, & quomodò in corpus agant: Quot eorum dentur species: Quem habeant usum in morbis chirurgicis: *demonstrat, omniaque optimorum Practicorum experientiâ corroborat:*

Autore Chr. *ESCHENBACH.*

PRÆMONENDA.

1. *EAm esse corporis humani conditionem, ut ex partibus solidis ac fluidis constet, Anatomia docet.* *Hypothesis 1.*

2. *Partes corporis tam solidas quam fluidas, durante vitâ, continuò moveri, singularumque motum à motu alterius dependere, ex Physiologicis constat.* *Hypothesis 2.*

3. *Motum hunc partium intendi posse atque imminui, ejusdem doctrinæ fundamenta, ut & quotidiana experientia, probant.* *Hypothesis 3.*

4. *Aucto motu solidorum fluida quoque impetuosiùs per corpus feruntur. Imminuto è contra solidorum motu humores etiam placidè magis circulantur; & vice versâ.* (2) *Corollarium.*

5. *Ex partibus corporis humani solidis elasticarum speciatim nomine insigniuntur, tendo, nervus, ligamentum, & membrana fortior.* *Axioma.*

6. *Elasticum Physicis dicitur corpus, quicquid eam possidet qualitatem insitam, ut per violentiam quandam extrà* *Scholium. 1.*

ſon état naturel, lorſque la cauſe qui l'en avoit fait ſortir vient à ceſſer; ils conviennent encore que l'élaſticité ne peut ſe manifeſter ſans un certain degré de tenſion ou de rigidité, & qu'un corps eſt d'autant plus élaſtique, que les parties dont il eſt compoſé ſont plus petites, plus tendues, ou plus roides. Cette force d'élaſticité eſt commune à toutes les parties, ſans même en excepter les fluides : mais ſi on examine la choſe de plus près, on trouvera que les cartilages & les os la poſſédent à un degré plus éminent que le reſte des parties ſolides. On eſt en effet aſſuré par beaucoup d'expériences phyſiques que les billes d'yvoire ſont très-élaſtiques. Cependant les parties dont nous avons parlé auparavant (5), ſont connues plus ſpécialement ſous le nom d'élaſtiques, parce qu'étant compoſées de fibres fort déliées & fort tendues, leur élaſticité ſe manifeſte plus promptement ; au lieu que le reſte des parties ſolides, telles que les muſcles & les tégumens, ayant une bien moindre tenſion, n'ont pas cette vertu élaſtique, ou ne l'exercent que très-obſcurément, ou beaucoup moins promptement que les autres : auſſi ne les conſidere-t-on pas en Chirurgie comme élaſtiques. Les os en ſont auſſi exceptés, parce qu'ils ſont dépourvûs de ſentiment. En effet, la grande ſenſibilité dont celles de nos parties qui ſont élaſtiques ſont douées, eſt la cauſe pour laquelle on les diſtingue des autres en Chirurgie.

Scholie 2. 7. Cependant cette force d'élaſticité dont jouïſſent les parties du corps, peut s'affoiblir : car nous venons de dire, qu'elle ne peut ſe manifeſter dans un corps, ſans que ſes parties ſoient roides ou tendues ; d'où il ſuit néceſſairement, que s'il eſt poſſible de diminuer cette tenſion ou cette roideur, on en affoiblira beaucoup l'élaſticité, ou du moins on la rendra moins ſenſible. Les moyens capables de produire cet effet, ſont différens ſuivant le méchaniſme différent des parties : il y en a qu'il ſuffit de plonger dans l'eau ; c'eſt ainſi que des ſangles & des liens de cuir ont une bien moindre élaſticité, lorſ-

situm naturalem redactum, cessante vi, seipsum propriâ virtute in pristinum remittat statum. Ad manifestandum hunc elaterem requiri certum vel tensionis vel rigiditatis gradum, atque quò subtiliores sunt partes, ex quibus corpus elasticum componitur, & quò major est tensionis aut rigiditatis gradus, eò promptiùs elaterem datâ occasione exerceri, iidem norunt. Ejusmodi virtutem scilicet elasticam, omnes omninò corporis partes possident, ne fluidis quidem exceptis. Imò si curiosiùs eas perscrutari velimus, ex solidis non dantur quæ majori gaudeant elatere, ac cartilagines, ossaque: constat namque per experimenta physica maximam inesse globulis eburneis elasticitatem. Interim prædictæ (5) in specie dicuntur elasticæ propter fibrarum tensionem & subtilitatem majorem, atque exinde pendentem elateris manifestationem promptiorem. Reliquæ, utpote musculi & tegumenta, elasticam virtutem propter minorem tensionis gradum vel penitùs non exercent, vel non nisi admodum obscurè, certe non eadem, quâ priores, promptitudine; adeoquè, tanquam partes elasticæ non considerantur in Chirurgiâ. Ossa verò ex earum numero proscribuntur, quoniam sensu sunt orbata: est enim major sensibilitas, quam partibus elasticis inhærere experientia probat, in causâ, cur hæ ipsæ in Chirurgiâ à reliquis discernantur.

7. *Hæc tamen partium corporis virtus elastica debilitari potest. Cum enim ad manifestandum elaterem requiratur certa corporis tensio vel rigiditas, ubi ex prioribus patet; necessario sequitur, si hanc imminuere possibile sit, elasticitatem quoque debiliorem reddi aut obscuriorem. Media illud efficientia pro diverso corporum mechanismo sunt diversa: in aliis immersio ejusdem in aquam sufficit; sic ligacula & lora ex corio confecta eandem, quam exsiccata exserebant renitentiam, humido quodam imbuta non ampliùs, certè multò debiliorem, ostendunt: in aliis, e. g. in canalibus elasticis, parietum reiterata ultrà modum extensio* Scholium 1.

qu'ils ſont imbus de quelque liqueur, que lorſqu'ils ſont deſſéchés; dans d'autres, (& cela arrive principalement aux canaux élaſtiques) la vertu de reſſort ſe perd, lorſque leurs parois éprouvent une tenſion conſidérable & ſouvent réitérée; & cela ſe fait plus ſenſiblement & plus vîte, lorſque leurs pores ſont remplis d'une humidité ſuperflue.

Corollaire 1. 8. Les vaiſſeaux ſanguins, & principalement les artères, ſont du nombre des parties élaſtiques du corps humain, eu égard aux fibres tendineuſes dont leurs tuniques ſont compoſées.

Scholie. 9. Le mouvement de pulſation des artères met leur élaſticité dans la plus grande évidence. Ce mouvement dépend de leur diſtenſion alternative cauſée par l'affluence du ſang, & du retour alternatif de leurs tuniques à l'état qui leur eſt propre, ou, ce qui revient au même, de la contraction dont leur élaſticité les rend capables. Les fibres tendineuſes dont les veines ſont compoſées, & le mouvement du ſang auquel elles concourent, prouvent qu'elles n'en ſont pas tout-à-fait dépourvues; mais elle eſt beaucoup plus manifeſte dans les artères.

Corollaire 2. 10. Si les vaiſſeaux ſanguins ſont diſtendus ſouvent & à pluſieurs repriſes au-delà des bornes ordinaires, ils perdent une partie de leur élaſticité.

Scholie. 11. La diſtenſion plus grande des vaiſſeaux, vient de ce que le ſang s'y porte en plus grande quantité; car pour-lors il occupe un plus grand eſpace, & les parois des vaiſſeaux ſont plus écartés qu'à l'ordinaire. La même choſe arrive lorſque le ſang eſt plus raréfié, ou que ſon cours eſt plus accéléré. En effet, quoique dans le commencement leur force augmente, & que leurs parois ſe contractent avec plus de promptitude, ils ſont cependant obligés de céder à une force ſupérieure à la réſiſtance qu'ils oppoſent.

Corollaire 3. 12. Lorſque l'élaſticité des vaiſſeaux eſt affoiblie, leurs pulſations deviennent auſſi plus foibles. (9)

Définition 14. 13. La maladie ſurvient, lorſqu'une partie quelcon-

elaterem tandem obtundit, idque eò sensibiliùs & citiùs, si pori canalis humiditate superfluâ turgeant.

8. *Vasa sanguifera, imprimis arteriæ, pertinent ad partes corporis elasticas, propter tendinosas, quibus tunicæ earundem componuntur, fibras.* Corollar. 1.

9. *Arteriæ elasticitatem suam abundè demonstrant motu pulsatorio, qui originem duci ex reciprocâ earundem à sanguine, per vices iteratas affluente, ultra naturalem diametrum distensione, & tunicarum per elaterem insitum contractione, sive regressu ad debitam angustiam. Venarum quoque tunicas elasticitate non destitui penitùs, constructio illarum tendinosa, motus item circulatorius sanguinis, ad quem & venæ suam conferunt symbolam, evincit; longè interim manifestior adest in arteriis.* Scholium.

10. *Vasa sanguifera, si ultrà consuetum terminum sæpiùs & reiteratis vicibus distendantur, tandem elasticitatis suæ partem quandam amittunt.* Corollar. 2.

11. *Distensio vasorum major oritur à majori sanguinis, qui per illos fertur, quantitate; tunc enim majus spatium occupans vasa magis, quàm anteà fieri solebat, distendit. Idem quoque accidit, si sanguis plus solito rarefiat, aut velociùs circuletur. Quamvis enim sub initium reduplicatis viribus, & contractione celeriori vasorum parietes resistant, violentiæ tamen superiori cedere tandem coguntur.* Scholium.

12. *Debilitatam vasorum elasticitatem debilior eorundem pulsatio sequitur.* (9) Corollar. 3.

13. *Morbus exsurgit, quando pars quædam, sivè solida,* Definitio 1.

que, soit solide, soit fluide, s'écarte de l'état qui lui est naturel, & qui constitue la santé. Lorsque ce dérangement n'arrive que dans une partie, & qu'elle ne péche que d'une maniere, la maladie est simple : elle est composée au contraire, lorsque plusieurs parties sont affectées, ou que la même l'est de plusieurs façons différentes.

Définition 2. 14. On emploie trois moyens pour la cure des maladies ; sçavoir, la diète, les médicamens internes, & les externes. L'administration du troisiéme de ces moyens constitue la Chirurgie, & on donne le nom de maladies chirurgicales à celles dont la guérison dépend principalement des moyens qu'on emploie extérieurement.

Définition 3. 15. L'inflammation est une maladie chirurgicale (14) qui consiste en partie dans l'obstruction, & en partie dans la dilatation de quelqu'une des parties du corps, & qui produit une tumeur plus ou moins sensible, accompagnée de chaleur, de tension, de douleur pulsative, & de rougeur. L'obstruction des vaisseaux précéde leur dilatation.

Scholie 1. 16. De même que toutes les maladies, (comme l'expérience & les premiers principes de la Pathologie nous l'enseignent) ont différens degrés, de même aussi en distingue-t-on plusieurs dans l'inflammation, dont la grandeur est déterminée par le nombre des vaisseaux obstrués. Cette maladie reconnoît pour cause le resserrement des vaisseaux, soit que quelque irritation, ou une compression extérieure y ait donné lieu, & le cours précipité du sang extrêmement échauffé, ou bien son épaississement. On sçait par la pratique journaliere, (& tous les Auteurs en conviennent) qu'une inflammation légere se résout, & qu'une inflammation considérable se termine au contraire par la suppuration ou par la gangréne. La premiere de ces terminaisons arrive, lorsque le nombre des vaisseaux obstrués est moindre que celui des vaisseaux sains ; & les autres surviennent, lorsque les vaisseaux obstrués sont en plus grand nombre, ou d'une plus grande importance que ceux qui n'ont pas souffert d'engorge-

sivè fluida, deflectit à statu naturali, qui perfectus est, & sanitatem corporis constituit. Quòd si hoc fiat in unica tantùm parte, & non nisi in unicâ solâ circumstantiâ, tunc morbus dicitur simplex: qui compositus è contra est, quando status corporis in pluribus simul partibus, aut in eâdem parte plus unâ ratione, transit in præter-naturalem.

14. *Morbi tribus debellantur modis: diatâ, internis remediis, atque externis; ultima medendi ratio constituit Chirurgiam, atque ægritudines corporis, quarum medela potissimùm expectanda est à mediis, quæ exteriùs corpori admoventur, Chirurgicorum morborum nomine veniunt.* Definitio 2.

15. *Inflammatio est morbus chirurgicus (14), consistens in vasorum sanguiferorum partis cujusdam obstructione partim, partim dilatatione, quarum illa præcedit, hæc sequitur; ac tumorem plus minus sensibilem, ut & tensionem, cum calore, dolore pulsante, ruboreque inducens.* Definitio 3.

16. *Quemadmodum reliqui morbi omnes, uti præter experientiam Pathologiæ principia dictitant, suos agnoscunt gradus; sic etiam inflammatio, cujus diversam magnitudinem quantitas vasorum obstructorum determinat. Occasionem præbet tùm vasorum coarctatio, sive hæc oriatur ex irritatione, sive compressione ab extrà; tùm sanguinis e'ulhentis velocior circulatio, aut ejusdem visciditas. Leviorem discuti, majorem in suppurationem abire vel gangrænam, quotidiana praxis & auctores Chirurgici, veteres pariter ac recentiores, conveniunt. Prius accidit, si numerus vasorum obstructorum minor sit quantitate reliquorum, quæ ab obstructione remanserunt libera. Posterius verò contingit, ubi vasa oppilata vel quantitate vel qualitate multùm superant cætera, quæ incolumia restiterunt; interim ut inflammatio abeat in gangrænam, maxima sit, necesse est. Sic si pars quædam in se contineat v. g. 100. arterias totidemque venas, & ex his quarta tantummodò pars obstruatur, inflammatio exsurget discussu haud difficilis: quæ difficultas eò adhuc erit minor quò magis des-* Scholium 1.

ment. Au reste, pour que la gangréne succéde à une inflammation, il faut que celle-ci ait été très-considérable. C'est ainsi, par exemple, que si une partie contient 100 artères & 100 veines, & qu'il n'y en ait que la quatriémé partie obstruée, il sera facile de résoudre l'inflammation; & cette facilité sera d'autant plus grande, que la quantité des vaisseaux obstrués sera au-dessous du quart des vaisseaux de la partie : elle sera moindre au contraire, à mesure que le nombre des vaisseaux obstrués approchera plus de 50, ou bien de la moitié du total des vaisseaux. Car l'inflammation ne se résout que lorsque les particules épaisses qui sont arrêtées dans l'intérieur des vaisseaux & qui y forment obstruction, sont brisées, atténuées, & poussées en avant par l'action du sang; parce que pour-lors les vaisseaux se rouvrent, & la circulation qui y étoit interrompue, se rétablit entierement. L'atténuation de ces molécules grossieres, est l'effet des vaisseaux sains & de l'augmentation de leur mouvement pulsatif. Cette augmentation dépend du sang, qui trouvant à l'endroit de l'obstruction un obstacle à son cours, se détourne nécessairement vers les vaisseaux collatéraux, & distend leurs tuniques plus qu'à l'ordinaire.

Scholie 2. 17. L'inflammation tend à la suppuration, lorsque les vaisseaux bouchés ne peuvent être débarrassés des humeurs qu'ils contiennent, & revenir dans leur état naturel, soit que ces humeurs ayent contracté un épaississement insurmontable, soit que le nombre des vaisseaux obstrués excéde la moitié du total des vaisseaux de la partie, c'est-à-dire, que sur 100 vaisseaux, il y en ait plus de 50 d'engorgés : car quoiqu'alors l'action de ceux qui sont libres augmente beaucoup, elle ne suffit cependant pas pour dissiper l'engorgement, & il ne reste plus rien à faire que la séparation de ce qui est corrompu, d'avec ce qui est sain. Cette séparation se fait encore par les vaisseaux sains dont les pulsations augmentent de force & de fréquence : c'est ce que chacun peut éprouver facilement sur soi-même dans l'occasion.

cendendo

cendendo recedit à quartâ parte arteriarum obstructarum numerus; & augebitur è contra, quò magis oppilatarum quantitas accedit ad numerum 50 seu dimidium totius. Consistit enim discussio in eo, ut particulæ spissiores, in vasorum canalibus hærentes, eosque obstruentes, comminuantur; comminutæ postmodùm, beneficio sanguinis ipsius à tergo insistentis protrudantur; sicque apertis denuò canalibus, circulatio humorum, in vasis hisce obstructis anteà intercepta, restituatur in integrum. Comminutio ista potissimùm peragitur beneficio vasorum sanorum, eorumque pulsu aucto. Augetur vero horum motus pulsatorius ab ipso iterùm sanguine, qui, dum occurrit impedimentum transeundi per vasa oppilata, necessariò magis derivatur ad collateralia, earumque tunicas plus solito expandit.

17. *Ad suppurationem tendit inflammatio, quando vasa oppilata nullo modo ab humoribus incarceratis liberari, & ad pristinum reduci statum queunt: sivè quòd ipsi humores stagnantes insuperabilem contraxerint spissitudinem, sive quod vasorum obstructorum quantitas adeo sit aucta, ut dimidium totius excedant, id est, quod ex* 100. *vasis plura quàm* 50. *sint infarcta. Sic enim reliquorum, quæ salva persliterunt efficacia, quamvis aucta, non sufficit ampliùs ad discussionem; nec quicquam restat, quàm separatio corrupti à sano: id quod iterùm arteriæ peragunt incolumes, mediante pulsu intensiori & frequentiùs reiterato, quem quilibet in seipso, datâ occasione, facili negotio observat.* *Scholium 2.*

Scholie 3. 18. Enfin la gangréne succéde à l'inflammation, lorsque l'obstruction augmente au point que tous les vaisseaux soient bouchés : pour-lors le cours du sang s'éteint dans la partie qui cesse en même-tems de se nourrir, & les humeurs que contiennent les vaisseaux restent en stagnation. C'est ce qui rend la mortification inévitable.

Scholie 4. 19. Ce que nous avons dit jusqu'à présent sur la cause de l'inflammation, ses effets & ses terminaisons, est aussi connu qu'il puisse l'être. Il suffit de parcourir les Traités & les Recueils d'Observations de Chirurgie des Auteurs, tels que Verduc, Heister, Platner, & tant d'autres grands Maîtres de l'Art de différentes nations, & particulierement les endroits où ils traitent de l'inflammation, ou de consulter l'expérience journaliere, pour être convaincu de la vérité de nos assertions. Aussi avons-nous pensé qu'il étoit inutile de faire intervenir l'autorité des Auteurs, pour prouver des choses d'une notoriété aussi publique. On peut consulter entre autres, ce que Platner dit de l'inflammation, dans ses Institutions de Chirurgie, §. 53, 54 & 55.

Corollaire 1. 20. Le degré de l'inflammation est d'autant plus considérable, que les symptômes sont plus graves.

Corollaire 2. 21. Les vaisseaux sanguins sont distendus au-delà du degré ordinaire tant que dure l'inflammation, & sur-tout pendant son état ; d'ailleurs la distension de leurs tuniques dure pendant quelque-tems ; donc l'effet de cette maladie sur eux, est de leur faire perdre une partie de leur élasticité, & conséquemment d'affoiblir d'autant plus leur mouvement pulsatif (depuis le n°. 8. jusqu'au n°. 11.) que l'inflammation a été plus considérable & plus opiniâtre.

TRAITÉ.

Définition 4. 22. Le pus est une substance blanche tirant sur le jaune, de consistence médiocrement fluide, sans odeur au moins désagréable, & qui est formée par les débris des fibres mêlés avec le sang extravasé.

18. *In gangrænam tandem abit inflammatio, si obstructio eò augeatur usque, ut universa vasorum quantitas sit obsessa. Sic enim sanguinis in partem influxus, & exinde pendens nutritio, viâ omni præclusâ penitùs sufflaminatur; humores quoque in parte jam jam præsentes subsistunt, unde mortificatio inevitabilis.* Scholium 3.

19. *Hæc omnia, quæ de inflammationis causâ, effectibus, ac terminatione allata hùc usque prostant, adeò nota sunt, quàmquè notissima. Autorum omnium, Verduc, Heisteri, Platneri, totque aliorum, variarum gentium in arte præclarorum virorum libros, compendia & observationes Chirurgicas, in specie capita de inflammatione, evolventi, aut experientiam quotidianam consulenti, assertorum veritas indubitatè ob oculos venit; atque hinc est, quòd ipsa Autorum verba exscribere in re adeò familiari supervacaneum ducamus. Confer præ cæteris quæ habet Platnerus, §. 53. 54. & 55. Institut. Chirurg.* Scholium 4.

20. *Quò major symptomatum vehementia, eò major adest inflammationis gradus.* Corollar. 1.

21. *Vasa sanguifera, cum durante inflammatione, imprimis in ejusdem statu, ultrà consuetum terminum distendantur, cùmque hæc tunicarum major expansio aliquamdiù duret, per inflammationem, elateris & per consequens etiam motus pulsatorii debilitatem incurrunt; (8. ad 11.) quæ eò major est, quò gravior fuit & pertinacior inflammatio.* Corollar. 2.

TRACTATIO.

22. *Pus est substantia ex albido flavescens; consistentiæ mediocris, fluidæ; odore vel nullo vel saltem non ingrato prædita; originem trahens ex miscelâ fibrarum dilaceratarum cum sanguine extravasato.* Definitio 4.

Scholie 1. 23. Cette deſcription ne convient qu'au pus bien conditionné. C'eſt ce que confirment très-bien les paroles ſuivantes de Jerôme Fabrice d'Aquapendente : *le bon pus*, dit-il, *eſt blanc*, *épais*, *bien lié*, *& point fétide*. Je n'enviſage pas pour le préſent les qualités contre nature qu'il peut contracter par la mauvaiſe conſtitution des ſolides ou des fluides capables de l'altérer.

Scholie 2. 24. Les fibres qui concourent à la formation du pus, ſont principalement les vaiſſeaux ſanguins eux-mêmes obſtrués au point que l'inflammation ne peut ſe réſoudre (17) : & outre cela, les fibres voiſines de toute eſpèce. Les premiers refuſant le paſſage au ſang, ſe privent néceſſairement eux-mêmes, auſſi-bien que les fibres voiſines, de la matiere de leur nutrition, & conſéquemment éprouvent une eſpèce de gangréne : enſuite amollis par la chaleur intérieure des parties, ils ſont d'abord comprimés par les artères ſaines dont ils ſont environnés, qui ſe diſtendent de plus en plus & qui éprouvent des pulſations plus vives ; enfin ces vaiſſeaux ſanguins ſont ſéparés des troncs auxquels ils appartenoient, en partie par l'action de ces mêmes artères, & en partie par l'effort du ſang qui les pouſſe toujours en avant. A ce déchirement des vaiſſeaux, ſuccéde bientôt l'extravaſation des liqueurs qui s'écoulent par leurs extrémités ouvertes, & qui cauſe en peu de tems la diſſolution des fibres voiſines & de celles qui nagent dans ces liqueurs.

Scholie 3. 25. Le ſang proprement dit, ou ce qui revient au même, ſa partie rouge eſt abſolument néceſſaire pour la formation du pus, puiſqu'il n'en réſulte jamais un véritable du mélange des fibres avec les autres humeurs, ſi la partie rouge du ſang n'y concourt. Cette aſſertion eſt démontrée par l'exemple des abſcès bâtards, & des tumeurs froides & skirreuſes. Il ne peut également jamais ſe former, ſans qu'il y ait un mélange de fibres avec du ſang : en effet, quoiqu'il y ait un épanchement de cette liqueur dans quelque capacité, comme dans la tête,

23. *Hæc est descriptio puris naturaliter sese habentis, quam inter alios Hier. Fabric. ab Aquapendente confirmat:* Pus, *dicens*, optimum est album, crassum, æquale, & parùm fœtidum. *Quæ enim ipsi accedere possunt qualitates præter naturam, utpotè morbosæ solidorum aut fluidorum constitutiones, puris proprietates suprà dictas alterantes, impræsentiarum non attinguntur.* Scholium 1.

24. *Fibræ quæ puris compositionem intrant, potissimùm sunt ipsi canales sanguiferi, ad tantum usque gradum obstructi sivè inflammati, ut nulla discussionis restet possibilitas* (17) *: prætereà etiam reliquæ vicinæ cujuscunque generis fibræ, quarum priores, dum sanguini transitum denegant, & per consequens sibi ipsis, aliisque vicinis, nutritionem necessariam præcludunt; tandem moriuntur quasi, & speciem gangrænæ incurrunt: donec accedente calore partium interno molliores factæ, ab arteriis sanis, à latere incumbentibus, & magis magisque se distendentibus, fortiùsque pulsantibus, comprimuntur primùm; post ab iisdem partim, partim à sanguine retrò insistente semper ac urgente, à truncis suis separantur. Hanc vasorum dilacerationem sequitur humorum per extremitates apertas extravasatio, quæ ipsa fibrarum, & proximè adjacentium & his fluidis innatantium, consumptionem post se trahit.* Scholium 2.

25. *Sanguis strictè dictus seu cruor ejusdem absolutè requiritur ad componendum pus, quoniam relicto cruore cæteri humores, licet fibris commisceantur, nunquam verum pus producunt; id quod abscessus sic dicti spurii, itemque tumores frigidi scirrhosi, abundè declarant. Ast & fibrarum cum sanguine miscela est absolutè necessaria, quoniam sanguis per se in cavitatem quandam corporis extravasatus, & in capite, e. g. pectore, abdomine, hærens, teste experientiâ, nunquam in pus transmutatur, sed potiùs in putrilaginem abit corruptam.* Scholium 3.

dans la poitrine ou le bas-ventre, loin de se changer en pus, elle tombe en putréfaction.

Scholie 4. 26. Boerhaave s'exprime en ces termes sur les parties qui constituent le pus, dans son Traité de l'action des Médicamens, part. 3. chap. 9. » Les remédes suppurans » sont ceux qui procurent aux liquides le moyen de s'ex- » travaser par la rupture des petits vaisseaux ; d'où résulte » leur mélange avec les débris des solides, & qui après » avoir dissipé les plus fluides, mettent le reste en mou- » vement, le cuisent & le digérent. Et il ajoûte au même » endroit, que la matiere de la suppuration n'est autre » chose que les parties solides brisées, & les liquides qui » tombent en putréfaction.

(*A*) Verduc dans sa Chirurg. part. 1. chap. des Playes, dit : » Le pus est un mélange de chyle plus ou moins » altéré dans les parties blessées, de sang, & des débris » des vaisseaux rompus.

(*B*) Heister, part. 1. de la Chirurg. liv. 4. chap. 2. §. 7. » Dans les grandes stagnations du sang qui ne sont » pas susceptibles de résolution, les vaisseaux engorgés » sont enfin rompus près de l'endroit auquel ils sont obs- » trués, par la force & l'impétuosité du sang. Les fluides » s'épanchent dans les parties voisines, se putréfient par » la chaleur & rongent ces parties : le pus enfin résulte » du mélange de toutes ces choses.

(*C*) Platner, §. 54. Institut. de Chirurg. » L'inflam- » mation tend à la suppuration, lorsque le sang qui est » sorti des artères s'est coagulé : car ce sang en stagna- » tion hors de ses vaisseaux, se change en pus par l'action » vitale. Au reste, le pus n'est pas seulement formé par » l'humeur qui est en stagnation, mais encore par les » parties voisines qui se liquéfient & se mêlent avec elle.

Définition 5. 27. La suppuration est une maladie chirurgicale (14), par laquelle il s'engendre du pus dans une partie enflammée, & les suppurans sont des médicamens extérieurs, qui aident à la formation de ce liquide. (26)

Scholie 1. 28. Comme il s'agit ici de la suppuration qui est une

26. *De puris partibus constitutivis ita loquitur Boerhaavius, de Medicament. virib. part. 2. cap. 9.* » *Remedium* » *suppurans est, quicquid parva rumpit vasa, & liquidis* » *facultatem effluendi procurat, quae post extravasationem* » *miscentur cum solidis disfractis, & dissipatis fluidioribus* » *reliquum in motum redigit, coquit ac digerit. Et porrò,* » *eod. loco, Materiae, quae suppurare debent, nil aliud* » *sunt, quam solida conquassata & liquida, quae putrefiunt.* Scholium 4.

(A) *Verduc. Chirurg. part. 1. cap. de Vuln.* » *Pus com-* » *ponitur ex chylo in vulnere magis vel minùs alterato,* » *sanguine, & filamentis canaliculorum disruptorum.*

(B) *Heister. part. 1. Chirurgiae, lib. 4. cap. 2. §. 7.* » *In majori sanguinis stagnatione, quae discussionem non* » *admittit, tandem tumescentia vasa propè obstructionem,* » *sanguinis impetu & violentiâ disrumpuntur; fluida intra* » *vicinas repanduntur partes, calore putrescunt, & partes* » *adjacentes corrodunt, & omnia tandem inter se mixta* » *mutantur in pus.*

(C) *Platnerus, §. 54. Institut. Chirurg.* » *Ad suppura-* » *tionem spectat inflammatio, si sanguis ex ruptis arteriis* » *jam emissus coiit. Is enim extra vasa quiescens vitali motu* » *in pus vertitur. Pus verò non ex solo quiescente humore* » *oritur, sed etiam ex partibus solidis; nam quae juxtà* » *sunt, etiam suppuratione liquescunt, & puri miscentur.*

27. *Suppuratio est morbus chirurgicus (14), in quo pus generatur in parte quâdam inflammatâ. Et suppurantia dicuntur remedia externa, quae puris confectionem adjuvant.* (26) Definitio 5.

28. *Quoniam de suppuratione, seu morbo chirurgico,* Scholium 1.

maladie chirurgicale, nous ne ferons aucune mention dans ce Traité, des médicamens qui étant donnés intérieurement, procurent la suppuration, tels que les cordiaux & les rafraîchissans. Nous y sommes d'autant moins autorisés, qu'on ne trouve nulle part une énumération de suppuratifs intérieurs. Il faut cependant remarquer, qu'en cas qu'on voulût prescrire des remédes pour cet effet, il faudroit choisir ceux qui ont un rapport d'action avec les suppuratifs extérieurs, c'est-à-dire, que s'il est nécessaire d'employer des irritans au-dehors, les corroborans conviennent intérieurement, & qu'au contraire, les rafraîchissans doivent avoir lieu, lorsque les émolliens sont indiqués.

Scholie 2. 29. Nous ne nous arrêterons pas non plus à ce qui regarde la diéte qu'on doit faire observer pendant la suppuration. Il suffira à cet égard d'avoir remarqué qu'on doit éviter les alimens capables d'augmenter l'effervescence du sang, aussi-bien que les passions de l'ame, & les exercices violens, lorsqu'on juge l'application des émolliens nécessaires au-dehors; & qu'au contraire, on n'en a rien à craindre, ou plutôt qu'il faut s'en servir avec modération, comme de moyens curatifs, lorsque les irritans doivent être employés extérieurement.

Scholie 3. 30. Comme enfin nous ne considérons ici la suppuration, que comme une maladie subsistante par elle-même, nous ne parlerons pas de celles qui en s'y joignant peuvent troubler son cours, ou la supprimer, ni des remédes qui leur conviennent : cela n'est point de notre sujet. Pour abréger, nous ne considérons la suppuration, que comme maladie simple. (13)

Scholie 4. 31. On peut consulter Heister sur l'administration des remédes intérieurs & sur la diéte qu'on doit observer pendant le tems de la suppuration. Voy. sa Chirurgie, part. 1. liv. 4. chap. 3. §. 7. & Platner, Instituts de Chirurgie, §. 90 & 100.

Théorême 1. 32. Il ne se fait pas de suppuration, si l'inflammation n'a précédé. *Démonstration.* La suppuration suppose le

hic agitur,

hìc agitur, eorum quæ internè data puris confectionem promovent, qualia sunt cordialia & refrigerantia, nulla fiet mentio in præsenti tractatione : idque eò minus, quoniam nec in Autoribus suppurantium internorum prostat enumeratio. Notandum interim, quòd si in hunc finem interna propinare remedia animus sit, talia esse eligenda, quæ ratione virium cum externis conveniunt : scilicet, ubi irritantia requiruntur externe, internè roborantia cordialia conducere, & è contra refrigerantia assumenda esse, ubi externè emollientia indicantur.

29. *Nec quæ ad diætam durante suppuratione observandam spectant, hìc curiosiùs pertractabuntur. De his enim in genere annotasse sufficiat : quòd, quando emollientia externè judicantur necessaria, omnia quoque evitanda sint alimenta potulenta, quæ sanguinis ebullitionem augent, pariter ac motus animi corporisque nimii ; quòd è contra hæc omnia adeò non sint reformidanda, imò & modicè in adjutorium vocanda, ubi externus irritantium usus judicatur conveniens.* Scholium 2.

30. *Cum tandem de suppuratione, tanquam morbo per se subsistente, hìc agamus, omnes alios morbos, iisque apta remedia, intactos relinquimus, qui suppurationi supervenire, eandemque vel impedire vel tollere potis sunt, quippe hùc non pertinentes. Ubique etiam suppurationem brevitatis causâ hìc consideramus & assumimus pro morbo simplici.* (15) Scholium 3.

31. *De remediis internis atque diætâ, suppurationis tempore congruis, videantur Heisterus, Chirurg. part. 1. libr. 4. cap. 3. §. 7. & Platnerus, Institut. Chir. §. 90 & 100.* Scholium 4.

32. *Sine inflammatione præcedente nulla datur suppuratio.* Demonstratio. *Ad suppurandum requiritur separatio* Theorema 1.

déchirement & la séparation des vaisseaux obstrués : (17. 24.) mais l'obstruction des vaisseaux dépendante de la stagnation des humeurs, constitue essentiellement l'inflammation (15. 16.), donc elle précéde toujours la suppuration.

Scholie. 33. Cette assertion est à la vérité disputée, les Chirurgiens n'étant pas d'accord sur ce point, & il en est de célébres qui soutiennent la négative; cependant les raisons que nous avons rapportées sont si plausibles, que nous ne craignons pas de garder l'affirmative. Qu'on ne me dise point que le pus peut être produit par la seule corrosion, notre assertion n'en est pas moins vraie; car quoiqu'on convienne que les corrosifs peuvent exciter la suppuration, ce n'en est pas l'effet immédiat, elle n'arrive qu'en conséquence de l'inflammation. En effet que la corrosion dépende de l'application de quelque médicament, ou de toute autre cause, elle produit une irritation, qui bien-tôt après cause un resserrement dans les vaisseaux de la partie, qui augmente leur mouvement, & accélére conséquemment la circulation des fluides : or il est prouvé par les principes de la Chirurgie & de la Pathologie, que ces causes donnent lieu à la stagnation des humeurs, ou à la cause prochaine de l'inflammation. (4. 16.) Ce que dit M. Garengeot dans sa Pratique de Chirurgie, part. 2. chap. 2. obs. 2. à l'occasion d'une blessure produite par un fragment de verre, vient à l'appui de ce raisonnement. » Les fibres, dit-il, ne peuvent » être piquées ou irritées (tant que dure la blessure par » érosion) qu'il ne survienne autant de phlogoses ou d'in- » flammations qu'il y a de fibres rompues. L'irritation & » l'inflammation resserrent, & rétrécissent encore de » plus les extrémités des fibres rompues, & de-là naît » l'augmentation de l'inflammation. « Il est vrai que notre Auteur parle ici de la lésion des fibres causée par des fragmens de verre, mais on doit dire la même chose de toute érosion, & conséquemment de celle qu'occasionnent les corrosifs.

atque dilaceratio vaforum obftructorum (17. 24.) : *obftructio verò vaforum, ab humoribus ftagnantibus producta, conftituit effentiam inflammationis* (15. 16.) *ergo hæc fuppurationem femper præcedit.*

33. *Eft equidem hæc affertio controverfiis nonnullis obnoxia, Chirurgis ratione illius in varias fibique contrarias abeuntibus partes. Non defunt viri celebres, qui negativam tuentur : interim propter rationes adductas affirmativæ fubfcribere non veremur. Nec obftat, quòd folà corrofione pus produci quidam credant : quamvis enim verum fit, corrofivis fuppurationem accerfiri, non tamen immediatè hoc fit, fed interveniente inflammatione. Corrofio namque, fivè remediis, fivè aliâ quacumque ratione inducatur, irritationem producit : hinc partim vaforum anguftatio, partim eorumdem motus auctus, & per confequens etiam fluidorum circulatio velocior ; hæc omnia autem ftagnationi humorum ceu caufæ inflammationis proximæ occafionem dare, principia Chirurgica, ut & Pathologica, evincunt* (4. 16). *Cum quo etiam coincidant verba Garengeoti in Chir. Practic. part. 2. cap. 2. Obferv. 2. occafione vulneris per vitri fracti fruftulum inflicti fic loquentis* §. 56. » *Fibræ irritari five pungi nequeunt, (durante vulnera-* » *tione, quæ fit radendo) quin tot oriantur phlogofes ceu* » *inflammationes, quot funt fibræ difruptæ. Irritatio &* » *inflammatio extremitates fibrarum difruptarum coarctant* » *adhuc magis atque contrahunt crifpantque, hinc inflam-* » *mationis augmentum.* « *Loquitur equidem hîc reverâ Autor de læfione fibrarum per vitri frufta ; interim de aliâ quacumque læfione rodente, & per confequens de illâ etiam, quæ per corrofiva fit, idem affirmandum eft.* Scholium.

Corollaire. 34. La ſuppuration eſt d'autant plus conſidérable, que l'inflammation qui l'a précédée, a été plus forte.

Théorème. 35. Il faut pour la formation du pus un degré de mouvement dans les vaiſſeaux, qui ne ſoit ni trop foible, ni trop fort. *Démonſtration.* La ſuppuration conſiſte dans le broyement des fibres corrompues, & dans leur mélange avec le ſang extravaſé, ce qui dépend de l'action des artères ſaines (17. 24) : donc l'intenſité de leur mouvement doit être telle qu'elle puiſſe produire le broyement des fibres & leur mélange avec le ſang. Premier point. Ce mouvement ne doit pas être non plus trop conſidérable, car pour-lors l'agitation du ſang devient très-forte (4) ; de-là naît l'augmentation de l'inflammation avec d'autant plus de facilité, que cette agitation trop conſidérable du ſang en eſt une cauſe occaſionnelle (16). Or une inflammation trop conſidérable ſe termine par la gangréne & non par la ſuppuration (18) : donc le mouvement des vaiſſeaux ne doit point être trop fort. Second point.

Scholie. 36. Perſonne ne doutera que le mouvement des vaiſſeaux pour la ſuppuration ne puiſſe être trop fort ou trop foible ; car les principes de la Phyſiologie, & l'expérience journaliere (5) nous apprennent que le mouvement des vaiſſeaux peut, ſuivant différens degrés, être ſuſceptible d'augmentation, de diminution, & même d'abolition. Nous allons rapporter ce que dit à ce ſujet *Peccetius*, dans ſa Chir. tom. 1. liv. 1. chap. 2. » Une » partie enflammée éprouve deux ſortes de chaleur ; ſçavoir celle qui lui eſt naturelle, & celle qui lui eſt étrangére. La chaleur naturelle conſerve la partie, & celle » qui lui eſt étrangére la détruit. L'une & l'autre ſe combattent continuellement dans les parties enflammées. » Si la chaleur naturelle ſurpaſſe l'autre, l'inflammation » ſe termine par la réſolution. Si au contraire, l'étrangére a le deſſus, la gangréne & le ſphacèle s'emparent » de la partie. Mais ſi l'une & l'autre ont des forces

34. *Quò major inflammatio, eò major sequitur suppuratio.* Corollarium.

35. *Ad perficiendum pus certus requiritur motionis vasorum gradus, isque nec debilior justo, nec violentior.* Theorema 2.
Demonstratio. *Suppuratio consistit in conquassatione fibrarum corruptarum, earumque cum sanguine extravasato miscelâ, ab arteriis sanis perficiendà (17. 24.): ergo eousque motus harum intensus sit necesse est, ut fibrarum comminutionem, & cum sanguine commixtionem perficere possit. Quod erat primum. Ast nec violentior esse debet, quoniam eo ipso sanguini major imprimitur motio (4), quæ inflammationis gradum necessariò nimis auget, itaque eò faciliùs, quoniam ejusdem constituit causam occasionalem (16). Nimia verò inflammatio in gangrænam abit, non in suppurationem (18): ergo gradus motionis vasorum non debet esse nimius. Quod erat secundum.*

36. *Vasorum motum pro suppuratione majorem posse fieri ac minorem, neminem in dubium revocaturum opinamur. Solidorum namque motum varios admittere gradus, & intendi interdum, interdum imminui, imò penitus deficere posse, præter principia Physiologiæ quotidiana experientia docet (3). Placet hic recensere verba Peccetti, oper. Chirurg. tom. 1. lib. 1. cap. 2. dicentis.* » *In inflammatâ parte duplex est calor, nativus & extraneus. Nativus partem conservat; extraneus corrumpit. Ambo in inflammatâ parte continuò pugnant. Si naturalis calor extraneum superet, tunc inflammatio per resolutionem terminatur. Si verò extraneus calor nativum superet, tunc gangrænæ sphacelique fiunt. At si in pugnâ neuter calor alterum superet, vel æquales viribus sint, vel non admodum impares, tunc nec resolutio nec corruptio, sed in pus materia vertitur. Item, lib. 2. cap. 46. Ut verò medicamentum sit parti affectæ proportionatum & accom-* Scholium.

» égales, ou qu'il n'y ait pas entre elles une trop grande » disproportion, l'inflammation ne se termine ni par la » résolution, ni par la mortification; la suppuration sur» vient. Le même Auteur dit au liv. 2. chap. 46. que » pour qu'un médicament soit proportionné, & con» vienne à la partie affectée, il ne doit échauffer, dessé» cher, déterger, ni plus ni moins qu'il faut. C'est ce » qu'on reconnoît aux signes suivans. Un remède sup» purant doit exciter une chaleur modérée dans la partie » affectée. Si au contraire le malade ne sent aucune » chaleur, ou en éprouve une trop considérable après » l'application d'un médicament de cette espèce, il n'est » pas proportionné, parce que celui qui n'échauffe pas » un peu la partie ne peut exciter la suppuration, & celui » au contraire qui l'échauffe trop, quoique très-propre » à la procurer, enflamme cependant la partie.

Corollaire 1. 37. La suppuration ne se fait point lorsque le mouvement des artères est trop foible ou trop fort.

Corollaire 2. 38. Donc lorsque le mouvement est trop considérable, il le faut rallentir pour aider la suppuration, & l'augmenter au contraire, lorsqu'il est trop foible.

Définition 6. 39. On donne le nom d'émolliens aux médicamens qui ont la vertu de diminuer la tension & la rénitence des fibres; ce qui fait qu'elles cédent avec facilité à l'abord du sang & des humeurs, & qu'elles leur donnent un passage libre lorsqu'elles sont engagées dans les vaisseaux. Les irritans au contraire, sont ceux qui étant appliqués extérieurement, augmentent d'une façon sensible la tension & le mouvement des solides, & qui conséquemment, donnent plus de vîtesse aux liquides (4), & en rendent le cours plus difficile lorsqu'ils resserrent les vaisseaux.

Scholie. 40. On peut, eu égard à leur façon d'agir, mettre au nombre des émolliens les médicamens qui appaisent la douleur. Elle dépend en effet d'une tension si considérable dans les fibres, que selon les principes de la Pathologie, elles sont prêtes à se rompre. Or comme les

" *moderatum, neque magis, neque minus calefaciet, sicut*
" *ac detergat, quàm sit ex usu, ex his signis dignoscitur.*
" *In affectâ parte temperatum ac moderatum calorem in-*
" *ducere debet (suppurans remedium). Si verò ex imposito*
" *medicamento æger nullum calorem persentiat vel ingen-*
" *tem, proportionatum non est, quia medicamentum, quod*
" *aliquamtisper partem non excalefacit, saniem educere*
" *non potest: quod verò nimis excalefacit, etsi saniem in-*
" *ducat, tamen inflammat.*

37. *Motu arteriarum vel justo debiliore vel violentiore, locum non habet suppuratio.* Corollar. 1.

38. *Motus ergo solidorum nimius pro adjuvandâ suppuratione compescendus; debilior è contra augendus est.* Corollar. 2.

39. *Emollientia nominantur remedia, quæcumque virtutem possident, fibrarum tensionem atque renitentiam imminuendi, adeo ut sanguini & humoribus urgentibus facilius cedant, iisque, si canalium compositionem ingrediantur, liberiorem permittunt transitum. Irritantia è contra dicuntur, quæ externè admota solidorum tensionem motumque sensibiliter augent, adeoque circulum humorum reddunt velociorem (4), imò & coarctando vasa difficiliorem.* Definitio 6.

40. *Emollientibus ratione virium annumerari merentur remedia, quæ dolorem leniunt. Dolor namque de tensione fibrarum maxima tantaque testatur, ut fibræ ruptioni reddantur proximæ, secundùm principia Pathologica. Hanc cum imminuant tensionem anodyna, dum dolori medentur,* Scholium 1.

anodyns, pour remédier à la douleur, doivent diminuer la tension selon les principes les plus sûrs de la matiere médicale, ils agissent par cela même comme émolliens. C'est sans doute la raison pour laquelle Frederic Hoffman a traité des émolliens & des anodyns, sous le nom commun de médicamens sédatifs, dans son Systême de la Médecine raisonnée, tom. 3. sect. 2. chap. 7.

C'est ainsi que s'exprime Munnicks, liv. 1. chap. 1. de la Chirurg. » Si la douleur qui augmente l'inflamma-» tion continue, & ne céde pas à l'application des émol-» liens, il faut recourir à ceux qui ont le plus d'énergie, » & même employer les narcotiques. Dans ce cas on » ajoûtera au cataplasme ordinaire, des feuilles de jus-» quiame, de pavot, de morelle. « Tauvry, traité des Médicamens, tom. 2. part. 4. chap. 1. dit » que les » douleurs sont d'autant plus vives, que la tension de la » partie est plus considérable. C'est pour cela que les » émolliens deviennent anodyns en appaisant la douleur.

Scholie 2. 41. Il faut mettre au nombre des irritans, les corroborans, dont l'effet est d'augmenter légérement le mouvement des solides, voy. Frederic Hoffman, lieu cité chap. 6. & les cathérétiques, les corrosifs, & les plus forts irritans, dont l'effet est de ronger & de détruire les fibres. Leur destruction, ou ce qui revient au même, leur mortification opérée par les corrosifs, n'arrive pas sans avoir été précédée d'une irritation, & en conséquence d'une inflammation même considérable. (12. 13.)

Scholie 3. 42. Les principes de la matiere médicale enseignent que chacun des médicamens de l'un & l'autre genre n'a pas le même degré d'activité, mais qu'ils différent les uns des autres à cet égard, & que les uns sont plus doux, & les autres beaucoup plus forts.

Théoréme 3. 43. Parmi les suppuratifs, il y en a qui produisent leur effet en ramollissant, & d'autres en irritant les solides, & conséquemment, ils peuvent se ranger commodément sous ces deux classes différentes. *Démonstration.* Il faut pour la formation du pus, un certain degré de

prouti

prouti id ex medicâ materiâ constat, eo ipso emollientium vices gerunt. Hinc quoque est, quòd Fred. Hoffmannus sub communi sedantium nomine ambo pertractaverit, in Med. Syst. tom. 3. sect. 2. cap. 7.

Ita quoque Munnicks in Chirurg. lib. 1. cap. 2. » Si » dolor, qui inflammationem auget, perseveret, nec emol- » lientibus cedat, ad validiora confugiendum est, usurpatis » etiam narcoticis. In hoc casu itaque cataplasmati addan- » tur folia hyoscyami, papaveris, solani. « Et Tauvry, de medicamentis, tom. 2. part. 4. cap. 1. » Dolores eò » majores sunt, quò magis pars est tensa. Hinc quoque emol- » lientia dolorem leniendo fiunt anodyna.

41. *Irritantibus accensenda veniunt partim Roborantia, quæ leniùs motum solidorum intendunt, Vid. Fr. Hoffmann. loc. cit. cap. 6. partim quæ supremam priorum classem constituunt, cathæretica atque corrosiva, fibras destruentia & consumentia; consumptio enim fibrarum, seu quod idem est, earum mortificatio, quam corrosiva inducunt, sine præcedenti irritatione, quam inflammatio, eaque gravissima excipit, non perficitur.* (12. 23.) Scholium 2.

42. *Utriusque generis remedia singula eundem efficaciæ gradum non possidere, sed hujus ratione admodum inter se differre, & mitiora esse alia, alia longè fortiora, materiæ medicæ fundamenta notum faciunt.* Scholium 3.

43. *Suppurantia alia vim suam exserunt emolliendo, irritando alia, adeòque in hæc duo commodè distribuuntur genera diversa.* Demonstratio. *Ad perficiendum pus certus requiritur motionis vasorum gradus* (35), *eoque vel justo debiliore vel violentiore, locum non habet suppuratio* Theorema 3.

mouvement dans les vaisseaux (35) ; lorsqu'il est trop foible ou trop fort, la suppuration ne peut se faire : mais l'expérience montre que ce degré de mouvement est ordinairement ou trop fort ou trop foible, donc il faut le modérer ou l'augmenter (38) ; les émolliens & les irritans ont cette propriété (39) : c'est donc de ces deux classes de médicamens qu'on doit tirer les suppurans, ou ce qui revient au même, les suppuratifs peuvent se ranger sous ces deux classes générales.

Scholie. 44. Cette proposition devient plus évidente, lorsqu'on se donne la peine d'examiner avec attention les médicamens proposés par les Auteurs pour exciter la suppuration.

(*A*) Gui de Chauliac, Traité 7. chap. 5. de la Chirurg. en parlant des maturatifs, les distingue en ceux qui conviennent au phlegmon, dont la maturation est difficile, & en ceux qui conviennent aux phlegmons accompagnés de beaucoup de chaleur. Les médicamens dont il parle dans cette section, ainsi que dans celle qui la précéde, & qui a pour titre : *De la maturation*, ne sont autre chose que les émolliens & les irritans, quoiqu'il les combine les uns avec les autres dans les formules qu'il prescrit au même endroit, & en cela il a eu beaucoup de Sectateurs parmi les Anciens & les Modernes.

(*B*) *Peccetius*, liv. 1. de la Chirurg. chap. 2. met aussi les émolliens & les irritans au nombre des suppuratifs, lorsqu'il dit qu'il y en a de simples & de composés, &c.

(*C*) Fabrice d'Aquapendente, Opérat. de Chirurg. part. 2. liv. 1. chap. 6. s'exprime presque de même.

(*D*) Heister dans sa Chirurg. part. 1. liv. 4. chap. 3. §. 4. dit que la suppuration est excitée par les maturatifs, qui sont en partie des émolliens, & en partie des irritans.

(*E*) Platner, Institut. de Chirurg. §. 91. 92. » Il faut » appliquer des maturatifs sur les tumeurs qui doivent » suppurer, mais ils doivent différer entre eux : car il y » en a dont l'effet est simplement d'amollir & de relâcher

(37) : *hic autem gradus ordinariè vel excedit vel deficit (per experientiam)* , *adeoque vel compescendus vel augendus est* (38) : *hanc virtutem possident emollientia atque irritantia* (39) : *ergò ex duabus hisce medicamentorum classibus desumenda sunt suppurantia* , *seu quod idem est* , *suppurantia in hæc duo dispesci debent genera.*

44. *Fusiùs illud patet* , *si remedia ad promovendum pus ab Autoribus commendata propiùs examinentur.* Scholium.

(A) *Guido de Cauliaco* , *Chirurg. Tract.* 7. *cap.* 5. *ubi de maturativis loquitur* , *ea subdistinguit in talia* , *quæ difficilè maturabilibus conveniunt phlegmonibus* , *quæ verò in valdè calidis & ebullientibus. Remedia ipsa* , *quæ enarrantur in sectione modò dictâ* , *item in præcedenti* , *cui titulus :* de Mollificatione , *haud alia sunt* , *quàm emollientia & irritantia* , *quamvis in formulis ibidem præscriptis ambo interdum genera misceat ; in quo tamen & alios multos recentiores pariter ac veteres habuit Sectatores.*

(B) *Sic etiam emollientia atque irritantia pro maturandi scopo enarrat Franc. Peccetius* , *Chirurg. lib.* 1. *cap.* 2. *quando dicit : ex maturantibus alia sunt simplicia* , *alia composita* , *&c.*

(C) *Eadem ferè profert Hier. Fabr. ab Aquapendente* , *Oper. Chirurg. part.* 2. *lib.* 1. *cap.* 6.

(D) *Heisterus* , *Chirurg. part.* 1. *lib.* 4. *cap.* 3. §. 4. *Suppuratio promovetur suppurantibus remediis* , *quæ partim sunt emollientia* , *partim irritantia.*

(E) *Platnerus* , *Institut. Chirurg.* §. 91. 92. » *Tumori* , » *qui maturescere debet* , *imponenda sunt quæ pus movent* , » *in quibus aliquod discrimen est. Sunt enim quædam* , *quæ* » *tantùm molliunt* , *fibrasque laxant ; alterum genus medi-*

» les fibres; il eſt une autre eſpèce de ſuppurans qui aide
» à la ſuppuration en augmentant le mouvement inteſtin
» du pus raſſemblé.

(*F*) Michel *Albertus*, Chirurg. ſect. 2. chap. 2. §. 13.
» Les émolliens & les adouciſſans gras conviennent pour
» la ſuppuration, & quelquefois même il faut ſe ſervir
» des attractifs, lorſque le mouvement néceſſaire pour la
» ſuppuration n'eſt pas aſſez fort.

Corollaire 1. 45. Si le degré de mouvement des ſolides eſt ſuffiſant pour procurer la ſuppuration, il ne faut employer aucun médicament.

Corollaire 2. 46. Ceux qui emploient indiſtinctement toutes ſortes de ſuppuratifs, ou qui ſe ſervent des mêmes dans tous les cas, ſe trompent également.

Scholie. 47. La premiere faute eſt familiere à ceux qui ignorent les principes de la Chirurgie, & mettent en uſage entre les ſuppuratifs recommandés par les Auteurs, ceux qu'ils ont à la main, ſans faire attention s'ils agiſſent en relâchant ou en irritant. Ceux au contraire qui, perſuadés qu'ils poſſédent un ſecret pour exciter la ſuppuration, l'appliquent indiſtinctement ſur toutes les tumeurs qui doivent ſuppurer, tombent dans la ſeconde erreur. Car ou le reméde qu'ils emploient eſt un émollient, ou un irritant, & conſéquemment il agit en relâchant, ou en irritant: mais le degré de mouvement n'eſt pas le même dans toutes les tumeurs qui doivent ſuppurer; l'expérience au contraire nous apprend que tantôt il eſt trop foible, & tantôt trop fort, & conſéquemment que dans quelques cas il faut l'exciter, & dans d'autres le diminuer (38); donc le même médicament ſuppurant, quel qu'il ſoit, ne peut convenir à toute tumeur qui doit ſuppurer; & quoiqu'au moyen d'un ſuppuratif choiſi indiſtinctement, ou regardé comme un ſecret, on parvienne quelquefois au but propoſé, cet effet ne doit être attribué qu'au hazard.

Corollaire 3. 48. C'eſt aſſez mal-à-propos qu'on joint les émolliens & les irritans dans les formules de ſuppuratifs, à

» *cæmentorum est, quod maturationem juvat, dum puris*
» *concurrentis internum motum auget.*

(F) *Mich. Alberti Chirurg. sect. 2. cap. 2. §. 13.*
» *Ad suppurationem conveniunt emollientia, lenientia,*
» *pinguia; interdum etiam, quando necessarius affluxus ad*
» *constituendam suppurationem deficit, attrahentia.*

45. *Quòd si in gradu debito, & ad suppurationem sufficiente constitutus sit solidorum motus, tunc nullis omnino remediis opus est.* Corollar. 1.

46. *Errant quicumque vel sine delectu suppurantia qualiacumque, vel eadem omni motionis gradui adhibent.* Corollar. 2.

47. *Prius illis evenit, quos genuina Chirurgiæ principia fugiunt, quique ex remediis ab Autoribus ad suppurandum commendatis, ea quæ ad manus habent, imponunt, non considerantes num agant emolliendo hæc, an irritando. Alter familiaris est error his, qui arcanum quoddam suppurans possidere sibi persuadent, magnáque fiduciâ omni tumori suppurando imponunt. Istud namque illorum remedium vel ex emollientibus constat, vel ex irritantibus, adeòque vel emolliendo agit, vel irritando. Cum verò gradus motionis vasorum in omni suppuratione non sit idem, sed potiùs, teste experientiâ, in his deficiat, in aliis intensior deprehendatur, adeoque mox minuendus sit, mox augendus (38); necessariò idem suppurans medicamentum, quicquid sit, non omni suppurationi convenit. Et quamvis hi ipsi finem propositum interdum assequantur remedio suo, vel minus selecto vel arcano, effectus tamen ejusmodi nonnisi casui fortuito adscribendus venit.* Scholion.

48. *Minus accuratè quoque in formulis componendis utraque suppurantia conjunguntur, nisi specialis subsit ratio.* Corollar. 3.

à moins qu'on n'ait des raisons particulieres.

Scholie 1. 49. Lorsqu'on examine un assez grand nombre de formules de suppuratifs données par des Auteurs, d'ailleurs très-célébres en Chirurgie, dans leurs Ecrits de pratique, on trouve pour l'ordinaire des irritans combinés avec des émolliens ; ce qui nous semble assez mal-à-propos, car ces deux genres de médicamens ont des vertus tout-à-fait contraires, puisque les uns augmentent la tension & le mouvement des solides, & que les autres les diminuent (39). Si donc l'efficacité des uns & des autres est égale, si par exemple elle est comme 12, leurs forces se détruiront (la Physique le démontre) & il résultera de leur mélange un médicament sans vertu qui ne sera ni émollient, ni irritant. Si les émolliens ont au contraire plus d'activité que les irritans, le médicament sera toujours émollient, quoique ses forces soient en partie détruites, suivant la quantité plus ou moins grande du reméde irritant avec lequel il est mêlé. Si par exemple l'activité du médicament émollient est comme 12, & celle de l'irritant comme 6, l'émollient qui restera aura six degrés de force, & conséquemment n'aura que la moitié de celles qu'il devroit avoir ; & réciproquement. Si on combine un émollient avec un irritant, il perdra de sa vertu. Ces sortes de formules paroissent donc superflues, puisqu'on a d'ailleurs des émolliens & des irritans de toute espèce, & elles ne peuvent avoir lieu que quand après avoir employé un émollient, le Chirurgien veut le rendre stimulant par degrés, ou lorsqu'au défaut d'autres médicamens, la nécessité le contraint de diminuer l'activité de l'émollient qu'il est à portée d'employer, ou même de le changer en entier.

Scholie 2. 50. Comme il est impossible de déterminer avec précision quel est le degré d'activité propre à chaque émollient ou à chaque irritant en particulier, il faut, s'il y a quelque doute, prendre garde à leur effet ; si, par exemple, un médicament émollient ramollit trop, on lui en substituera un autre, ou on le mêlera avec ceux qui

49. *Perlustrando compositiones sat multas suppurantium, quas Autores, cæteroquin in arte Chirurgicâ celeberrimi, in libris suis practicis subministrant, ordinariè emollientibus quædam irritantia admista inveniuntur; quod tamen minùs accuratè factum judicamus. Hæc duo namque medicaminum genera contrarias possident virtutes; alterum enim tensionem & motum solidorum auget, alterum minuit* (39). *Quòd si igitur efficacia amborum æqualis sit, e. g. si efficacia singuli sit* 12, *vires se invicem destruent*, (*per principia Physica*) *& medicamentum exsurget iners, id est, nec emolliens, nec irritans. Quòd si verò irritantia virtute superentur ab emollientibus, remedium restabit emolliens, pro parte tamen viribus truncatum, secundùm majorem aut minorem admixti irritantis quantitatem; e. g. si emolliens fuerit* 12, *& adjunctum irritans* 6, *restabunt* 6 *pro emolliendo, adeoque emolliens exsurget, dimidiam tantummodo suarum virium partem exercens* : & vice versâ: *Si cum irritante quodam combinetur emolliens, illud jacturam virium experietur. Ejusmodi ergò compositio supervacanea videtur, quamdiù omnis generis emollientia & irritantia prostant; nec locum habere potest, nisi quando Chirurgus usurpato hoc tempus emollienti gradatim stimulum addere velit; aut, deficientibus, emollientis remedii quod ad manus est vim minuere, vel totum transmutare hâc admixtione necessitas jubeat.* Scholium 1.

50. *Cum impossibile sit gradum efficaciæ singulo emollienti aut irritanti speciatim proprium adeo accuratè determinare; effectus, si dubium adsit, consulendus est, adeoque remedium, e. g. emolliens, si nimis emolliat, penitùs cum alio commutandum vel talibus permiscendum, quæ minùs emolliunt. Irritantis gradum, nisi jam anteà de illo constet,* Scholium 2.

ramollissent moins. La douleur plus ou moins grande qu'excite l'application d'un irritant, fait distinguer quel est le degré d'activité qui lui est propre, à moins qu'on n'en soit déja instruit.

Théorème 4. 51. Les émolliens conviennent pour procurer la suppuration, lorsqu'une douleur fort vive se joint à une grande tension. *Démonstration.* Il est d'expérience que la tension & la douleur dont elle suivie (40), sont toujours accompagnées de chaleur & de pulsation fort considérable. Les principes de la Pathologie prouvent que ces effets dépendent du mouvement des fluides, par lequel les fibres sont tendues, & conséquemment de l'augmentation du mouvement des solides (4). Or il le faut diminuer, puisque la suppuration ne peut avoir lieu tant qu'il subsiste (37) : elle demande en effet un degré médiocre de mouvement dans les vaisseaux (35) : les émolliens le produisent en diminuant la tension des fibres (39) ; ils conviennent donc lorsque la tension & la douleur sont considérables dans une partie qui doit suppurer.

Scholie 1. 52. Il est encore une autre raison pour laquelle les émolliens sont propres à favoriser la suppuration, lorsqu'il y a une tension & une douleur fort considérables. Car ces symptômes joints à la chaleur, & à l'augmentation du mouvement des artères, sont une preuve qu'il y a encore de l'inflammation, & qu'elle est même très-forte (15. 16) : donc il la faut diminuer, de peur que si elle augmentoit trop, la gangréne ne survînt au lieu de la suppuration (18). Cette diminution s'obtient par les émolliens qui diminuent la tension & la douleur, & conquemment le mouvement des solides (39). La suppuration d'ailleurs est dans ses commencemens une maladie composée & jointe à l'inflammation ; c'est-à-dire, qu'en même tems que quelques fibres tendent à la suppuration, les autres qui sont en plus grand nombre, subissent encore l'inflammation. Tant que ces dernieres sont en plus grand nombre, (ce qu'on connoît par la présence des signes de l'inflammation, & ce qui arrive communément

doloris

doloris quem infert, gradus major vel minor patefacit.

51. *Emollientia ad suppurandum conducunt, ubi cum tensione dolor insignis infestat.* Demonstratio. *Tensio, & qui exindè sequitur dolor* (40), *comitem semper habent calorem & pulsum auctum, (per experientiam). Hæc omnia testantur de motu fluidorum fibras extendente, & per consequens etiam solidorum* (4) *nimio (per principia Pathologica); iste verò minuendus est, quoniam eo præsente locum non habet suppuratio* (37), *quæ quippe mediocrem motionis vasorum gradum requirit* (35). *Emollientia id præstant, leniunt namque tensionem fibrarum* (39). *Ergò conveniunt, ubi imminente suppuratione dolor ac tensio est insignis.* Theorema 4.

52. *Alia adhuc adest ratio, cur emollientia conducant pro adjuvandà suppuratione in tensionis & doloris majoris præsentiâ. Scilicet hæc ipsa symptomata, unà cum calore & arteriarum pulsu aucto, præsentem adhuc inflammationem arguunt, eamque graviorem* (15. 16). *Hæc necessariò minuenda est, ne nimiùm accrescens loco suppurationis ad gangrænam vergat* (18). *Imminutionem verò perficiunt emollientia, quippe quæ tensionem, dolorem atque motum solidorum minuunt* (39). *Suppuratio quoquè sub initium constituit morbum compositum & cum inflammatione conjunctum; id est, eodem tempore, quo nonnullæ fibræ ad suppurandum inclinant, reliquæ, eæque plurimæ adhuc versantur in inflammatione. Hæ ergò, quamdiu quantitate sunt majores, id quod exinflammationis signis urgentibus desumitur, & communiter sub initium suppurationis accidit, teste experientiâ, majorem præ reliquis postulant attentionem; atque etiam ex hoc capite emollientia sunt optima,* Scholium 1.

au commencement de la suppuration) elles demandent plus d'attention que les autres : les émolliens conviennent donc dans ce cas, puisqu'en calmant la douleur, ils diminuent l'inflammation & procurent la suppuration.

Scholie 2. 53. Les Auteurs proposent les émollieus suivans. Heister, part. 1. liv. 4. chap. 3. §. 5. dit que » les émolliens propres & nécessaires pour exciter la suppuration, sont toutes les racines, herbes, fruits, graines & farines émollientes : telles que la guimauve, la mauve, la mercuriale, la branc-ursine, la morelle, la jusquiame, les figues grasses, la graine de lin & de fœnu-grec ; la farine de ces semences, ainsi que celles de froment & de seigle ; la mie de pain blanc & noir ; le jaune d'œufs : à quoi on peut ajoûter le beurre, les axonges de toutes espèces, les graisses d'animaux ; l'huile de lin, de lis blanc, de camomille, & tous les huileux semblables ; dont on se sert sous la forme de cataplasme & d'emplâtre. « On peut rapporter à la même classe le safran, la camomille & le melilot, que l'Auteur met au nombre des irritans, quoique cependant elles soient émollientes, & même anodynes, comme en conviennent tous les Auteurs qui ont écrit sur la matiere médicale, & Platner lui-même.

Platner ajoûte aux médicamens dont nous venons de faire l'énumération, les oignons de lis blanc ; les herbes de melilot, de violette ; les fleurs de camomille & de melilot ; la graine de psyllium, de sesame ; l'huile de bouillon blanc, qui de même que toutes les autres huiles doit être douce, & ne pas tirer sur le rance ; l'emplâtre de melilot, le *malacticum*, le diachylon simple.

La même énumération se rencontre dans Guy de Chauliac, Chirurg. trait. 7. chap. 5. sous le titre de la maturation.

Munnicks, Chirurg. liv. 1. chap. 2. §. 21.

Peccetius, Opér. de Chirurg. liv. 1. chap. 2.

Barbette, Chirurg. part. 2. liv. 1. chap. 2. sous le titre des anodyns.

quippe eodem tempore & inflammationi, dolorem leniendo, faventia.

53. *Emollientiæ Autores adducunt sequentia. Heisterus, part. 1. lib. 4. cap. 3. §. 5. » Emollientia, inquit, ad suppurandum necessaria & salutaria sunt : quævis radices » emollientes, herbæ, fructus, semina, atque farinæ : utpote althæa, malva, parietaria, verbascum, mercuria- » lis, branca-ursina, solanum, hyoscyamus, caricæ ; se- » men lini, & fœnugræci ; horum seminum, ut & tritici » atque secalis, farinæ ; mica panis, albidi & nigrioris ; » vitellum ovi, quorsum & pertinent butyrum, omnis ge- » neris axungiæ ac animalium pinguedines ; oleum lini, » liliorum alborum, camomillæ, aliaque ejusmodi oleosa, » in cataplasmatum & emplastrorum formâ imponenda. Imò huc referenda, crocus, camomilla, & melilotus, quamvis ab Autore irritantibus adposita, quia reverà emollientem, quid quod anodynam, possident virtutem ; consentientibus qui de re medicâ scripserunt Autoribus, ipsoque Platnero.* Scholium 2.

Platnerus iisdem enumeratis addit radicem liliorum alborum, herbas meliloti, violarum, flores camomillæ, meliloti, semen psyllii, sesami, oleum verbasci, quod pariter ac alia consimilia, blandum non rancidum esse debet, emplastrum de meliloto, malacticum, diachylum simplex.

Eadem habent, Guid. de Cauliaco, Chirurg. Tract. 7. cap. 5. sub titulis, de mollificatione & maturatione.

Munnicks, Chirurg. lib. 1. cap. 2. §. 21.
Peccetius, Operat. Chirurg. lib. 1. cap. 2.
Barbette, Chirurg. part. 2. lib. 1. cap. 2. sub titulo: anodyna.

Juncker, *Conspect. Chirurg.* Tab. 6.

Boerhaave, de la vertu des Médicamens, part. 3. chap. 3.

Tauvry, traité des Médicam. tom. 2. part. 4. chap. 3.

Scholie 3. 54. Comme il n'y a aucuns médicamens de même genre, dont l'efficacité soit la même, selon les principes de la matiere médicale, & que les uns sont plus actifs que les autres, de même aussi les émolliens n'ont pas tous la même énergie. Qu'il nous soit donc permis d'après l'expérience, de ranger sous trois différentes classes les émolliens proposés par les Auteurs que nous venons de citer : la premiere comprend ceux dont l'action est plus modérée ; la seconde ceux qui agissent avec un peu plus d'énergie ; & la troisiéme enfin ceux qui ont le plus de force. Les premiers conviennent lorsque la tension & la douleur ne sont que médiocres ; les autres, lorsque ces accidens sont devenus plus considérables ; & les troisiémes enfin, lorsqu'ils sont poussés au plus haut degré.

Scholie 4. 55. Les émolliens les plus doux sont l'eau tiéde simple, & les bains de vapeurs préparés avec les émolliens les plus forts, cuits dans de l'eau ou du lait. Fabrice d'Aquapendente, part. 2. liv. 1. chap. 6. fait mention de l'eau tiéde, lorsqu'il parle des médicamens peptiques ou suppurans.

Scholie 5. 56. On peut ranger sous la seconde classe des émolliens plus forts, premierement le lait des animaux qui est plus doux que tous les autres, & auxquels on peut substituer, si on veut, des mucilages extraits de l'ivoire, de la corne d'élan & de cerf, & même de toutes sortes d'os : ensuite les plantes & leurs parties mucilagineuses, leurs semences & leurs farines dont nous avons déja parlé (53), la semence de coings, les farines de froment & de toutes sortes de légumes d'usage, comme celles de féves, de pois, &c. les figues grasses, les raisins secs, & les autres fruits doux & pulpeux. Les gommes qui ne contiennent pas de résine sont encore de la même classe ; telle est la gomme Arabique, &c. On fomente chaude-

Juncker, Conspect. Chirurg. *Tab. 6.*
Boerhaav. de virib. Medicam. part. 3. cap. 3.

Tauvry, de Medicam. tom. 2. part. 4. cap. 3.

54. *Quemadmodum reliqua medicamenta omnia, docentibus id principiis medicæ materiæ, eumdem non possident efficaciæ gradum, sed alia lenius agunt, alia fortiùs; sic etiam emollientia eâdem vi non pollent omnia. Liceat, duce experientiâ, ex emollientibus, ab Autoribus suprà memoratis propositis, tres illorum constituere classes, quarum prima mitissimè agentia comprehendit; secunda, quæ fortiùs operantur; tertia, quæ fortissima sunt. Priora conducunt, ubi gradus tensionis atque doloris est mediocris; sequentia, ubi hic jam jam insignior magisque molestat. Ultima denique postulant tensio & dolor maximus.* Scholium 3.

55. *Mitissima deprehenduntur, aqua simplex calidè applicata; itemque ex decoctis emollientium fortiorum, aquâ aut lacte paratis, confecta balnea vaporosa. Prioris, aquæ scilicet temperatæ, inter concoquentia remedia meminit Aquapendens. Part. 2. lib. 1. cap. 6.* Scholium 4.

56. *Ad secundum, quæ fortiùs emolliunt, primò, lac animalium, quod cæteris mitius, & cui, si placet, substitui possunt decocta mucilaginosa ex ebore, cornu alcis & cervi, ossibus item quibuslibet extracta; porrò, plantæ, plantarumque partes mucilaginosæ, semina & farinæ, superiùs (53) allatæ: semen cydoniorum; farinæ ex frumentorum atque leguminum edulium, fabarum, pisorum, generibus omnibus; caricæ, passulæ, aliique fructus carnosi dulces. Huc pertinent etiam gummata, quæ nihil resinæ habent admixtum, quale est Arabicum, &c. Horum inter se pro lubitu commixtorum, vel etiam singulorum, decoctis cum aquâ si mitior desideretur effectus, aut si fortior, cum lacte paratis, fomentanda calide est pars affecta; aut quod* Scholium 5.

ment la partie malade avec des décoctions de plusieurs de ces remédes mêlés à volonté, ou de quelqu'un d'eux en particulier, qu'on fait cuire dans de l'eau si on veut un effet très-doux, ou dans du lait, lorsqu'on veut augmenter leur activité : ils agissent plus promptement encore, lorsqu'après avoir coupé & broyé ou pilé les plantes, on les fait cuire dans de l'eau ou du lait, jusqu'à ce qu'ils ayent acquis une consistence pulpeuse, & qu'on les applique en forme de cataplasme sur la partie qui doit suppurer.

Scholie 6. 57. Les émolliens les plus forts constituent enfin la troisiéme classe : tels sont le blanc de baleine, les huiles douces tirées par expression, comme celles d'amandes douces, de noix, d'olive, &c. & toutes les huiles dans lesquelles on a fait cuire des plantes émollientes (56), & qu'on trouve dans les boutiques ; l'huile de vers, de fray de grenouilles ; les axonges douces & récentes de quelques animaux ; le suif de bouc, les moëlles, le beurre ; les onguens & emplâtres qui en sont composés, comme l'onguent blanc simple, celui d'*althæa*, l'onguent *populeum*, le rouge, & le verd ; l'emplâtre blanc cuit, celui de fray de grenouilles, & autres semblables dont la description se trouve dans le dispensaire de Brandebourg.

Scholie 7. 58. Les anodyns sont la camomille, le melilot, & le safran qui sont plus doux que les autres, & pour cela d'un usage plus fréquent ; la cynoglosse, la jusquiame, la morelle, l'*opium* même, & la graine de pavot. On peut ajoûter un ou deux de ces médicamens aux émolliens, si la douleur est si forte qu'eux seuls ne puissent la calmer.

Scholie 8. 59. Il faut encore observer dans l'usage des émolliens, qu'excepté les emplâtres, on ne doit pas seulement les appliquer chaudement sur la partie affectée, mais encore les y conserver. C'est pour cela qu'il faut les couvrir de compresses, & même avoir soin de les changer pour en appliquer de plus chauds, avant qu'ils commen-

promptiùs adhuc operatur, ipsa vegetabilia modò dicta, post incisionem contusionemque, in aquâ vel lacte coquuntur, ad consistentiam pultis, sicque in formâ cataplasmatis parti suppurandæ superimponuntur.

57. *Tertiam denique classem & fortissima emollientia constituunt: sperma ceti; olea expressa blanda, amygdalarum, nucum, olivarum, &c. & quæ cum his parata in officinis prostant; plantarum emollientium (56) olea cocta; oleum item coctum lumbricorum, spermatis ranarum; axungiæ animalium tantùm non omnium blandæ, recentes, sevum hircinum, medulla ossium, butyrum; ut & quæ cum his conficiuntur unguenta atque emplastra; unguentum album simplex, altheæ, populeum, rubrum, & viride; emplastrum album coctum, spermatis ranarum, aliaque similia, quorum descriptionem dispensatorium Brandenburgense tradit.* Scholium 6.

58. *Anodynam virtutem exercent, camomilla, melilotus, crocus, quæ cæteris leniora sunt, & propterea magis usualia; cynoglossa, hyoscyamus, solanum officinarum; ipsumque opium & papaveris semen. Quorum unum vel alterum, si doloris vehementia solis emollientibus vinci nequeat, his commode additur.* (40) Scholium 7.

59. *Circa emollientium usum adhuc notandum, ea omnia, exceptis emplastris, calida semper non apponenda modo esse, sed & calida conservanda, atque eapropter pannis partim tegenda, partim cum aliis iterum calefactis commutanda, quum primùm refrigescere incipiunt. Præterea quoque nimiâ humiditate partem non afficiant: nam* Scholium 8.

cent à se refroidir. Outre cela, il faut prendre garde qu'ils ne mouillent trop la partie, car comme Platner & plusieurs autres le disent d'après l'expérience, l'usage des cataplasmes est nuisible lorsqu'ils sont humides & froids.

Scholie 9. 60. On trouve dans plusieurs Auteurs les formules suivantes, composées avec les médicamens ci-dessus énoncés, & auxquelles on peut avoir recours lorsqu'on ne se contente pas d'émolliens simples, ou qu'ils paroissent insuffisans. Il entre dans ces compositions, des émolliens de la seconde & de la troisiéme classe (56. 57.) & leur plus ou moins grande efficacité se déduit aisément des médicamens dont elles sont composées. On peut de plus l'augmenter ou la diminuer à son gré avec beaucoup de facilité. Il suffit en effet pour cela d'augmenter la dose de quelques ingrédiens, ou d'en ajouter d'autres, soit émolliens, soit anodyns (56. 58.) ou d'en préparer des décoctions avec du lait (56.) ou enfin de ne s'en servir que sous la forme de vapeurs (55).

(*A*) Prenez graines de Lin,
de Fœnugrec, p. ég.
Faites les cuire dans du lait, & en faites un cataplasme.
Voy. *Peccetius*, Chir. p. 84.

(*B*) Prenez de la Guimauve, 2. poign.
fleurs de Camomille,
de Melilot; p. ég. 1. poign.
Faites cuire dans trois mesures de lait:
Sur la fin ajoutez farine de Lin,
mie de Pain blanc, p. ég. onc. 3.
jaunes d'Œufs, n°. iij.
un peu de Safran.

Faites un cataplasme. Voy. Verduc, Chirurg. des Abcès. L'Auteur ajoute à cette formule, de la Menthe, que nous croyons inutile dans le cataplasme, à cause de sa vertu fortifiante (49).

uti præter

uti, præter experientiam, Platnerus docet, aliique consentiunt, cataplasmata nocent, si hument & frigescunt.

60. Ex prædictis compositæ in Autoribus reperiuntur formulæ sequentes, quibus uti licet; ubi simplicium usus vel minùs arridet, vel insufficiens videtur. Spectant tamen hæ compositiones potissimùm emollientia secundæ atque tertiæ classis, (56. 57.) earumque major vel minor efficacia ex ipsis ingredientibus facilè apparet; imò & pro lubitu intendi aut imminui potest negotio parum difficili, si vel ingredientium quorumdam dosis augeatur, vel alia addantur sive emollientia sive anodyna (56. 58.); vel decoctiones parentur cum aquâ aut cum lacte (56), vel tandem decoctorum vapores solummodò in usum veniant (55). Schollum 9.

(A) ℞ *Farin. sem. Lini,*
Fœnugræci, ana, p. æq.
Coquantur in lacte, & fiat cataplasma.
Vid. Peccetius, *Chirurg. p.* 84.

(B) ℞ *Herb. Altheæ, manip. ij.*
Flor. Camomillæ,
Meliloti, ana, manip. j.
M. coqu. in Lactis mensuris iij.
In fine add. farinæ Lini,
micæ Panis similaginei, ana, ℥ iij.
Vitell. Ovor. n°. iij.
Croci, parum.

M. pro cataplasmate. Vid. Verduc, *Chirurg. de Abscessibus. Quam Author addit mentham, tanquam inutilem propter virtutem roborantem omittimus* (49).

(*C*) Prenez Guimauve,
Mauve
Seneçon,
Bouillon-blanc, p. ég. 2. poignées.

Coupez-les grossierement, & les faites cuire dans deux mesures d'eau jusqu'à la consomption de la moitié; ajoutez des quatre farines q, s. pour faire un cataplasme.

Si on veut augmenter son efficacité;

Prenez Cataplasme précédent; ℥ iv.
Onguent d'*Althæa*, ℥. ß.*.

On peut en diminuer la vertu en n'employant que les herbes cuites, ou le rendre anodin en y ajoutant du Safran. Enfin l'on aura un émollient de la premiere classe, si on fait un bain de vapeurs avec les plantes: ce qui convient également pour les formules suivantes.

(*D*) Prenez Racines d'*Althæa*,
Oignons de Lis, parties égales, onc. 1. ß,
Figues, n°. iij.
Feuilles de Mauve,
Branc-ursine, p. ég. 1. poignée.
Raisins secs, 6. gros,
Farines d'*Althæa*, ou de Froment, onc. 2.

Ajoutez-y après les avoir fait cuire,
Axonge de Porc, onc. 1.
Huile de Camomille, onc. 2.

Barbette y ajoute 3. onc. de Savon de Venise, que nous croyons trop irritant.

(*E*) Prenez Avoine mondée
Fleurs d'*Althæa*, p. ég, onc. 1.
Farine récente de Lin, onc. 2.
Oignons de Lis, onc. 3.

* Le Dran, Obs. Chir. 60.

(C) ℞ *Herb. Altheæ,*
Malvæ,
Senecii,
Verbasci, ana, manip. ij.

Incisæ grosso modo coquantur in aquæ mens. ij. ad medietatem usque. col. add. quatuor farinarum, q. s. M. f. cataplasma.

Quòd si ejus efficaciam augere placeat;

℞ *Prædicti Cataplasmatis,* ℥ *iv.*
Ung. Altheæ, ℥ ß. *

Minuere efficaciam hujus cataplasmatis quis potest, si herbas præscriptas tantum adhibeat; aut si crocum addat, anodynum exinde parare. Tandem exsurget emolliens primæ classis, si pro balneo vaporoso sumantur herbæ; id quod etiam de reliquis valet.

(D) ℞ *Radic. Altheæ,*
Liliorum, ana, ℥ *j.* ß.
Ficuum, n°. iij.
Fol. Malvæ,
Branc. ursin. ana, manip. 1.
Passul. ʒ. 6.
Farin. Altheæ, vel tritic. ℥ 2.
Coctis add.
Axung. Porci, ℥ *j.*
Ol. Camomill. ℥ *ij. M. f. a.*

Barbette addit Saponis Veneti, ℥ *iij. rejicimus verò cen irritans.*

(E) ℞ *Avenæ excortic.*
Flor. Altheæ, ana ℥. *j.*
Farinæ Lini recentis, ℥ *ij.*
Bulb. Lil. alb. ℥ *iij.*

* *Le Dran, Observ. Chir.* 60.

Après les avoir fait cuire dans du lait, ajoutez-y,
Beurre frais, onc. 2. & faites un cataplasme. (*a*)

(*F*) Prenez Mie de pain blanc,
Graine de Lin, p. ég. & autant que vous voudrez.
Faites-les cuire dans du lait: ajoutez-y,
Huile de Lis, q. s. pour faire un cataplasme. (*b*)

(*G*) Prenez Mie de Pain, ℔. 1.
Safran, 1. gros & demi.
Semences de Fœnugrec,
Lin,
Coings.
Fleurs de Melilot, p. ég. 1 once & demie.
Faites cuire dans du lait: ajoutez deux jaunes d'œufs.
Faites un cataplasme. (*c*)

(*H*) Prenez Farine de Froment, ℔. 1.
Décoction de Figues dans une eau safranée. ℔. 2.
Faites cuire à consistence: ajoutez-y,
Axonge, Beurre, ou Huile, q. s. Faites un emplâtre. (*d*)

(*I*) Prenez Feuilles de Mauve,
d'*Althæa*, p. ég. 1. poignée.
Fleurs de Camomille,
Melilot, p. ég. demie poignée.
Faites cuire dans de la petite Bierre; ensuite mêlez dans le mortier: & ajoutez,
Farine d'Orge,

(*a*) Boerhaave, Matiere Méd. p. 76.
(*b*) Platner, Instit. de Chir. §. 91.
(*c*) Hild. Obs. de Chir. Cent. 4. Obs. 83.
(*d*) Guy de Chauliac, des Rem. mûrissans.

Cum lacte recenti decoctis, f. a. add.
Butyri insulsi, ℥ ij. *m. f. catapl.* (a)

(F) ℞ *Panis similaginei,*
Semin. Lini, ana, q. v.

Coquantur ex Lacte. Add.
Ol. Lilior. q. s. F. cataplasma. (b)

(G) ℞ *Micæ Panis,* ℔. 1.
Croci, ʒ. 1. ß.
Fœnugr.
Lini,
Cydonior,
Melilot. ana, ℥ 1. ß.
Coq. cum lacte vaccino. add.
Vitell. ov. N°. ij. fiat Cataplasma. (c)

(H) ℞ *Farin. Frumenti,* ℔. 1.
In aq. safranatà decoct. Ficuum, ℔. ij.

Coq. ad spissitudinem, & impinguentur cum Axungiâ; Butyro, aut Oleo. F. Empl. (d)

(I) ℞ *Fol. Malvæ.*
Altheæ, ana manip. ß.
Flor. Camomill.
Meliloti, ana, man. ß.
Coq. in cerevisiâ tenui, ad mollitiem, dein in mortario contund. add.
Farin. Hordei,

(a) *Boerh. Mat. Med. p.* 76.
(b) *Platnerus, Instit. Chir.* §. 91.
(c) *Hildan. Obs. Chir. Cent.* 4. *Obs.* 83.
(d) *Guido de Cauliaco, de maturant.*

de Fœnugrec, p. ég. 1. once & demie.
Huile d'Aneth, 2. onces.
Safran, demi gros.
Faites un cataplaſme.

Munnicks (*a*) conſeille d'y ajouter des ſommités d'Abſynthe, que nous croyons dans ce cas trop réſolutives.

(*K*) Prenez Emplâtre Diachilon ſimple, amolli avec de la graiſſe de Porc.

(*L*) Prenez Feuilles de Mauve cuites dans de l'eau. Ajoutez-y de la graiſſe de Porc. q. ſ. (*b*)

Theorême 5. 61. Les irritans ſont propres à favoriſer la ſuppuration, lorſqu'il n'y a aucune tenſion dans la partie, mais plûtôt indolence. *Démonſtration.* Le défaut de tenſion qui ſe reconnoît à l'abſence de la douleur, eſt ſelon les principes de la Pathologie, une preuve de la foibleſſe du mouvement des arteres (12), foibleſſe qui eſt la ſuite de l'inflammation qui a précédé (21) : mais ce foible mouvement ne ſuffit pas pour produire la ſuppuration (37). qui doit ſe faire par l'augmentation du mouvement des arteres ſaines (17). Il le faut donc augmenter (38), mais les irritans dont la vertu eſt contraire à celle des émolliens (39), augmentent la tenſion, & conſéquemment le mouvement des vaiſſeaux : donc ils ſont utiles pour favoriſer la ſuppuration, quand elle doit ſe faire, & qu'il n'y a ni douleur, ni tenſion.

Scholie 1. 62 Les Auteurs nous donnent les médicamens ſuivans, comme irritans.. Heiſter, lieu cité, §. 5. dit » que » les médicamens âcres & ſtimulans ſont les oignons cuits » ſous la cendre, l'ail, la térébenthine, toutes les gom» mes, ſur-tout le *galbanum*, la gomme ammoniac, le » *bdellium*, l'opoponax, & le *ſagapenum*, diſſous dans » le jaune d'œufs, & enfin le levain.

(*a*) Munnicks, Liv. 1. p. 14.
(*b*) Fabrice d'Aquap. dans l'endroit cité.

Fœnugr. ana, ℥ 1. ß.
Ol. Anethin. ℥. ij.
Croci. ʒ. ß. *M. F. catapl.*

Munnicks (a) *admiſcere jubet ſummitates abſynthii; has tamen ceu reſolventes hic rejicimus.*

(Ki) ℞ *Emplaſt. Diachyl. ſimpl. molliatur cum ſuillo adipe.*

(L) ℞ *Fol. Malv. coq. in aquâ, add. Axung. Suill. q. ſ.* (b)

61. *Irritantia ad ſuppurandum proſunt, quando tenſio nulla adeſt, ſed potiùs indolentia.* Demonſtratio. *Defectus tenſionis, quem doloris abſentia arguit (per princ. Pathol.) teſtatur de motus arteriarum imbecillitate* (12) *à præcedente inflammatione relictâ* (21) *: iſte verò motionis minor gradus non ſufficit* (37) *ad ſuppurandum : hoc quippe ab arteriarum incolumium motu aucto debet peragi* (17), *adeòque augendus eſt* (38). *Augent verò tenſionem, & per conſequens motum, irritantia, virtute emollientibus contraria* (39), *adeoque conducunt pro adjuvandâ ſuppuratione, quando eàdem imminente tenſio dolorque abſunt.* Theorema 5.

62. *Auctores ſequentia ſubminiſtrant remedia pro irritando. Heiſterus, loco cit.* §. 5. » *medicamenta dicit acriora, quæ ſtimulant : ſunt cepæ ſub cineribus uſtulatæ, allium, terebinthina, gummata quævis, imprimis galbanum, ammoniacum, bdellium, opoponax, ſagapenum, vitello ovi ſoluta, tandemque fermentum panis.* Scholium 13.

(a) *Munnicks*, Lib. 1. p. 14.
(b) *Fabric. ab Aquap. loco citato.*

Platner, *§. 92.* ajoute : » le savon, le miel, le pain
» domestique mâché & malaxé avec la salive ; & il dit
» ensuite, que les gommes ammoniac & *galbanum* sont
» des irritans fort puissans, lorsqu'on les dissout dans du
» vinaigre, & qu'on les mêle avec d'autres médicamens.
» La meilleure des compositions est l'emplâtre diachylon
» composé ; & dans une note il dit que les gommes dis-
» soutes dans le jaune e'œufs, ont plus d'activité pour
» amollir les tumeurs qui sont très-dures. Ces médica-
» mens, ajoute-t-il, conviennent dans les inflamma-
» tions médiocres, & lorsqu'il y a peu de fiévre. Les
» médicamens ci-dessus sont les mêmes que ceux que
» nous enseignent,

Fr. *Peccetius*, dans l'endroit cité, qui ajoute la cire, le *ladanum*, la résine, la poix, le styrax, & l'encens.

Guy de Chauliac, dans l'endroit cité, qui met parmi les émolliens la semence de staphisaigre, & la squille.

Fabrice d'Aquapendente fait en outre mention des baies de laurier, de la chaux vive, de la pierre pyrite, du *chalcitis*, de la racine d'aristoloche, du nitre, & de l'huile de carvi.

Herman Boerrhaave, dans son traité de la vertu des médicamens, parle encore de la myrrhe, & des gommes élémi & tacamahaca.

Tauvry, traité des médicamens, tom. 2. part. 4. chap. 1. & 5.

Dionis, traité des opér. Démonstration 10. §. de la suppuration.

Scholie 2. 63. Nous distribuerons tous les médicamens dont nous venons de faire l'énumération d'après les Auteurs, en certaines classes particulieres, comme nous l'avons déja fait au sujet des émolliens. La premiere renferme ceux qui ne font que renforcer ou resserrer les vaisseaux qui ont été beaucoup dilatés (41). Ces médicamens qui agissent plus doucement que les autres, conviennenr lorsqu'il ne reste que très-peu d'indices de l'inflammation qui tire à sa fin, & que cependant le nombre des vaisseaux

Platner.

Platner. §. 92. *addit :* » *Saponem, mel, panem domesticum masticatum & salivâ subactum. Et porrò dicit :* » *gummi ammoniacum, galbanum, potentiora sunt, si aceto* » *solvuntur, & aliis admiscentur. Ex compositionibus præcipuum est emplastrum diachylum compositum. Et in notâ* » *adjectâ : si gummi, inquit, solvuntur vitello ovi, ad mollienda quæ dura sunt, magis valent. Hæc conveniunt in* » *minori inflammatione, & si febris pauca & mediocris* » *est.* « *Cum prædictis eadem sunt, quæ proponunt*

Franc. Peccetius, loco cit. qui addit ceram, ladanum, resinam, picem, styracem, thus.

Guid. de Cauliaco, loco cit. qui inter emollientia recenset sem. staphisagr. squillam.

Hier. Fabr. ab Aquapendente adjiciens baccas lauri, calcem vivam, lapidem pyritem, chalcitem, radicem Aristolochiæ, nitrum, oleum carvi.

Herm. Boerhaav. de medicam. virib. adponit insuper myrrham, clemum, tacamahaca.

Tauvry, de Medicamentis, tom. 2. part. 4. cap. 4. & 5.

Dionis, Chirurg. Demonstrat. 10. §. *de suppuratione.*

63. *Præcedentia ex Autoribus allata omnia, pariter ac cum emollientibus factum, in certas redigimus classes speciales, quarum prima sub se comprehendit ea, quæ nudè roborant, sivè constringunt vasa ultra modum dilatata* (41). *Hæc ceu omnium mitissima, conducunt, ubi inflammationis finientis quædam adhuc, ast paucissima, restant indicia, ubi tamen numerus vasorum adstringendorum longè jam superat quantitate, illa quæ adhucdum in inflammatione versantur. Secundo loco ea ponimus, quæ fortiùs, & cum* Scholium 2.

qui doivent être resserrés, surpasse le nombre de ceux qui sont encore enflammés. Nous rangeons sous la seconde classe ceux dont l'action est plus forte, & qui réveillent l'action des vaisseaux en les stimulant davantage, mais cependant d'une façon supportable. Ce sont les irritans proprement dits, mais comme ils n'ont pas tous la même énergie, & que les uns sont plus actifs que les autres, nous les distribuons encore en deux classes. La seconde renferme donc les irritans les plus doux, & la troisiéme les plus forts. L'usage de ces derniers a lieu, lorsque les vaisseaux sont extrêmement affoiblis. La quatriéme enfin contient les médicamens qui excitent la rougeur, ainsi que les corrosifs dont l'activité est manifeste & violente, & qui sont indiqués lorsque le mouvement des solides est si fort affoibli, qu'il se refuse à l'action des premiers médicamens.

Scholie 3. 64. Les médicamens terreux, tels que le bol d'Armenie, le *chalcitis*, la pierre pyrite, l'osteocolle, &c sont des irritans fort doux, ou plutôt ne font simplement que resserrer les fibres. Tels sont encore ceux qui sont préparés avec le plomb, comme la litarge, la céruse, le *minium*, le plomb, & l'airain brûlé; les plantes astringentes, telles que la tormentille, la bistorte, les noix de cyprès, les fleurs de roses rouges, le suc d'acacia, d'hypocistis, le cachou; toutes les plantes aromatiques; la racine d'aristoloche, les baies de laurier, les baumes du Pérou, de la Mecque, de Tolu, de Copahu, l'*opobalsamum*, l'ambre liquide, la térébenthine cuite.

Scholie 4. 65. Les gommes qui contiennent un peu de résine, sont regardées comme de vrais irritans, mais des plus doux; telles sont la gomme ammoniac, le *galbanum*, le *sagapenum*, le *ladanum*, l'oliban; le *bdellium*, l'opoponax, &c. sur-tout si on les dissout dans le jaune d'œufs, selon le témoignage de Platner (62), le pain ordinaire mâché, la cire, le miel, le nitre, le vin quel qu'il soit; & parmi les médicamens composés, l'emplâtre de diachilon avec les gommes, du dispensaire de Brandebourg.

majori attamen tolerabili adhuc stimulo, motum partium revocant, irritantia propriè dicta. Cum verò ex his denuò alia præ aliis sint fortiora, hinc melioris gratiâ ordinis, duas eorum constituimus classes. Secunda igitur classis irritantia mitiora, tertia fortiora proponit. Horum usus est in majori partium solidarum debilitate. Postremò tandem collocamus in quartâ classe, rubefacientia & corrosiva, quæ cum manifestâ & vix tolerabili vehementiâ agunt, quorumque adminiculum exposcitur, quando solidorum motus nimiùm labefactatus prioribus reduci se recusat.

64. *Mitissimè irritant, vel nudè potiùs adstringunt, terrea, bolus armena, lapis pyrites, chalcites, osteocolla, &c. ex plumbo parata, lithargyrium, cerusa, minium, plumbum ustum, item æs ustum: plantæ adstringentes, tormentilla, bistorta, nuces cupressi, rosarum rubrarum flores, succus acaciæ, hypocistidis, catechu. Plantæ item aromaticæ omnes, rad. aristolochiæ, baccæ lauri, &c. balsama; Peruvianum, de Mecca, Tolutanum, copaivæ, opobalsamum, ambra liquida, terebinthina cocta.* Scholium 3.

65. *Tanquam vera irritantia, ast mitiora, considerantur gummata, quibus aliqua resinæ portio inhæret, ammoniacum, galbanum, sagapenum, ladanum, olibanum, bdellium, opoponax, imprimis, si vitello ovi solvantur, teste Platnero, (62. 67.) panis domesticus masticatus, cera, mel, nitrum, vinum quodlibet; ex compositis emplastrum diachylum cum gummis, dispensatorii Brandenburgici.* Scholium 4.

Scholie 6. 66. On regarde comme des irritans plus actifs, la résine & ce qui y a rapport; la poix, la colophone, la térébenthine crue, le storax liquide, la calamite & sa résine, la résine de gaïac, de bois d'aloës, & les autres résines factices, les sels les plus forts, le camphre, le savon, les gommes susdites dissoutes dans le vinaigre (65) : le regne végétal fournit les oignons, l'ail, la squille : les compositions, l'onguent *basilic.*

Scholie 7. 67. Enfin les médicamens qui excitent de la douleur, & qui corrodent, sont la graine de staphisaigre, les coques du Levant, les cantharides, l'euphorbe, les huiles essentielles des aromats, de clous de girofle, de canelle, de poivre, de gingembre; les huiles empyreumatiques de tartre, de corne de cerf, de cire, des Philosophes; l'alun brûlé; les esprits acides minéraux simples & concentrés, le beurre d'antimoine, la pierre infernale, & plusieurs autres choses de même genre.

Scholie 8. 68. Tous ces médicamens peuvent être appliqués en particulier, ou combinés diversement ensemble, suivant l'exigence des cas. Les Auteurs nous fournissent les formules suivantes dans lesquelles entrent les irritans proprement dits, & plus rarement les corroborans ou ceux qui excitent la rougeur. En général, lorsqu'ils prescrivent un irritant très-doux, au lieu de corroborans (64), qui cependant satisferoient très-bien à cette indication, ils ne font qu'ajouter aux émolliens une petite dose de quelque irritant plus ou moins actif (65. 66.) On peut voir les formules de médicamens émolliens que nous avons donné d'après les Auteurs, (60) où nous avons marqué les mélanges qu'ils y ont faits des légers irritans, & des autres médicamens.

Scholie 9. 69. L'usage des irritans, quant à la forme sous laquelle on les employe, est le même que celui des émolliens, c'est-à-dire qu'on en peut composer des emplâtres ou des cataplasmes (59) qui doivent être appliqués chaudement, quoiqu'une chaleur médiocre suffise à quelques-uns d'entre eux; par exemple, au pain mâché, &c. Il

66. Pro fortioribus irritantibus assumuntur, resina, & quæ huc pertinent, pix, colophonium, terebinthina cruda, storax liquida, calamita, ejusque resina, resina item ligni sancti, ligni aloes, aliæque arte factæ, salia fortiora, camphora, sapo, gummata prædicta (65) cum aceto soluta. Ex vegetabili regno, cepæ, allium, squilla: ex compos. ungu. basilic. Scholium 6.

67. Rubefaciunt tandem atque corrodunt, semen staphisagriæ, coculi Indici, cantharides, euphorbium; olea aromatum distillata genuina, caryophyllorum, cinnamomi, piperis, gingiberis; olea empyreumatica, tartari, cornu cervi, ceræ, philosophorum; alumen ustum, spiritus acidi minerales, simplices & concentrati; butyrum antimonii, lapis infernalis, & alia ejusdem generis plura. Scholium 7.

68. Hæc omnia prout necessitas jubet, vel singulatim applicari possunt, vel si placet, diversimodè inter se misceri. Autores nobis suppeditant compositiones sequentes, quas potissimum proprie dicta irritantia ingrediuntur, rariùs roborantia vel rubefacientia. In genere verò, quando mitissimum irritans præscribunt, tunc loco roborantium (64) (quæ tamen reverâ huic fini aptissima existunt), emollienti remedio irritantis fortioris vel lenioris (65. 66.) particulam adjiciunt. Videantur formulæ Autorum, quas de emollientibus datas conscripsimus (60), ubi admixtiones leniorum irritantium, quas fecerunt, item & aliorum remediorum, annotatæ sunt. Scholium 8.

69. Usus irritantium, quoad formam sub quâ admoventur partibus, idem est ac emollientium, scilicet vel in emplastri vel in cataplasmatis calidi figurâ (59), quamvis hîc in nonnullis calor aliquantulum remissior sufficiat, e. g. in pane masticato, &c. Notanda adhuc est de cœpis, quæ ab Autoribus ordinariè sub cineribus assatæ præscribuntur, Scholium 9.

faut encore faire attention à la remarque de Tauvry, dans son traité des médicamens, tom. 1. au sujet des oignons que tous les Auteurs prescrivent de faire cuire sous les cendres chaudes; il dit qu'il vaut mieux ajouter le suc des oignons au cataplasme que de les faire cuire, parce que leur sel volatil s'évapore plus aisément par ce moyen. Comme cependant tous les Auteurs veulent qu'on fasse cuire les oignons avant de les appliquer, il paroît que le feu ne détruit pas toutes leurs parties volatiles, mais qu'au contraire il leur en reste une quantité suffisante, ou qu'au moins ce qui leur en reste, irrite assez puissamment.

Prenez Oseille,
Poirée, p. ég. 1. poignée.
Faites-les cuire dans leur suc en les remuant toujours; ajoutez-y
du Levain, 3 onces, mêlez bien : ajoutez enfin
Graisse de Porc, 3 onces.
Faites un cataplasme. (a)

Prenez Oignons cuits sous la cendre, 3 onces.
Figues, n°. 10.
Ecrasez-les, & y ajoutez,
Onguent *Basilicum*, 6 gros.
Graisse de Canard, 1 once.
Miel Vierge,
Farine de graine de Lin, p. ég. q. s.
Faites un cataplasme. (b)

Prenez Miel,
Farine, p. ég. q. s.
Faites un emplâtre.

Prenez du Levain, 3 onces,
Miel, 1 once.

(a) Le Dran, Observ. de Chir.
(b) Barbette, Chir. p. 136.

annotatio Tauvryi, libri de medicamentis, tomo 1. » *Melius » est, dicentis, caparum succum cataplasmati addere, » quàm coquere easdem, quoniam hac ratione sal earum » volatile facilè avolat.* « *Cum interim omnes Autores cæpas volunt assatas, credibile videtur non omnem volatilitatem per ignem destrui, sed ejusdem potiùs quantitatem sufficientem remanere, vel saltem id quod restat irritationem debitam perficere.*

℞ *Acetosæ,*
Betæ, ana, man. j.
Agendo illas continuò, coque in proprio succo, in fine adde
Ferm. Panis, ℥ *iij. Misce, tandem adde,*
Pingued. Porci, ℥ *iij.*
F. Catapl. maturativ. (a)

℞ *Cæparum sub cineribus assatarum,* ℥ *iij.*
Ficuum, n°. x.
Contundantur, addendo
Ungu. Basilicum. ʒ *vj.*
Axung. anat. ℥ *j.*
Mellis Virgin.
Farin. sem. Lini, ana, q. s.
F. Cataplasma. (b)

℞ *Mellis,*
Farin. ana, q. s.
F. Emplastrum.

℞ *Fermenti panis,* ℥ *iij,*
Mel. ℥. *j.*

(a) *Le Dran, in Obs. Chirurg.*
(b) *Barbette, Chirurg. p.* 136.

Savon de Venise coupé, demi-once;
Huile de Lis, q. s.
Faites un cataplasme.

Prenez Farine de Bled ou de Seigle, 2 poignées.
Faites cuire dans du lait, q. s. ajoutez
Bdellium, & Opoponax dissous dans du jaune d'œufs, p. ég. 1 once.
Safran, un gros.
Faites un cataplasme. (*a*)

Prenez des Oignons,
des Aux cuits sous la cendre, p. ég. demi-livre.
Jaunes d'œufs, 2 ou 3.
Axonge, demi-livre.
Racines de *Lapatum* cuites, 3 onces,
Fœnugrec, 1 once & demie,
du Levain, demi-once.
Faites un cataplasme. (*b*)

Prenez Oseille fraîche, 4 poignées,
Beurre frais, une once.
Faites-les cuire un peu, & ajoutez
Levain, 2 onces,
Sagapenum dissout dans le jaune d'œufs, demie once.
Faites un cataplasme. (*c*)

Prenez Farine de Seigle, 4 onces.
Vinaigre, 2 gros.
Galbanum dissout avec le jaune d'œuf, 1. once.
Faites cuire dans de l'eau, & ajoutez-y
Huile de Lis, une once.
Faites un cataplasme.

(*a*) Heist. Chir. au chap. de l'*Abscès*.
(*b*) Severin, dans sa Chir. p. 116.
(*c*) Boerhaave, Mat. Médic. p. 75.

Sapon.

Sapon. Venet. incis. ℥ ß.
Ol. Lilior. alb. q. s.
M. F Cataplasma.

℞ *Farin. Tritici, vel Secalini, man. ij.*
Coquantur in Lacte, q. s. Add.
Bdellii, Opoponac. in vitello ovi solut. ana, ℥ j.
Croci, ʒ j.
M. F. Cataplasma. (a)

℞ *Ceparum,*
Alliorum sub ciner. coctor. ana, ℔ ß.
Vitell. ovor. n°. ij. vel iij.
Axung. ℔ ß.
Radic. Lapati coct. ℥ iij.
Fœnugræc. ℥ j. ß.
Fermenti Triticei, ℥ ß.
M. F. Catapl. (b)

℞ *Fol. Acetosæ recent. man. iv.*
Butyri insulsi, ℥ j.
Leniter decoctis add.
Fermenti Panis, ℥ ij.
Gumm. Sagapen. in vitello ovi solut. ℥ ß.
M. F. Catapl.

℞ *Farin. Secalis,* ℥ iv.
Aceti, ʒ ij.
Gumm. Galban. cum vitello ovi soluti, ℥ j.
Cum aquâ decoctis add. sub finem
Ol. Lilior. alb. ℥ j.
M. F. Catapl. (c)

(a) *Heisteri Chir. cap. de Abscessu.*
(b) *M. Ant. Sever. in trimembri Chir. pag.* 116.
(c) *Boerhaav. Mat. Med. p.* 75.

Prenez *Galbanum*, 2 gros.
Oxicrat, 6 gros.
Litharge, 1 once.
Huile vieille, 1 once & demie.
Faites un cataplasme plus doux.

Prenez Poix,
Graisse de Taureau,
Baie de Laurier,
Chaux vive, p. ég.
Mêlez ensemble.

Prenez Aristoloche,
Laine brûlée, p. ég. 1 gros.
Encens, 1 gros & demi.
Térébenthine, demi-once.
Huile de Ricin,
Cire, p. ég. q. s. pour faire un cérat. (*a*)

Prenez *Galbanum*,
Ladanum, p. ég. 1 once.
Onguent Basilicum, 1 once & demie.
Styrax calamite, demi once.
Résine de Pin, 6 onces.
Huile de Gayac, 1 gros.
Racines de Bryone,
de Sceau de Salomon, p. ég. 1 once.
Mêlez & faites un cérat. (*b*)

Prenez Savon de Venise la quantité que vous voudrez. Faites-en une décoction dans du lait, pour y tremper des linges, & les appliquer; & s'il y a disposition à suppuration,

(*a*) Fabr. d'Aquapendente, Part. 2. Liv. 1. chap. 6.
(*b*) Overkamp, Chir. Liv. 1. chap. 4.

℞ *Galban.* ʒ ij.
Oxicrati, ʒ vj.
Lithargyr. ℥ j.
Ol. vetust. ℥ j. ß.
M. F. Catapl. digerens mitiùs.

℞ *Picis*,
Adipis Taurini,
Bacc. Laur.
Calc. viv. ana, p. æq. M.

℞ *Aristoloch.*
Lanæ combustæ, ana, ʒ j.
Thuris, ʒ j. ß.
Terebinth. ℥. ß.
Ol. de Kerva,
Ceræ, ana, q. s.
F. Ceratum. (a)

℞ *Gumm. Galban.*
Ladan. ana, ℥ j.
Ung. Basilicon, ℥ j. ß.
Styrac. calam. ℥ b.
Resinæ Pini, ℥ vj.
Ol. Guaïaci, ʒ j.
Radic. Bryoniæ,
Sigill. Salom. ana, ℥ j.
M. F. Ceratum molle. (b)

℞ *Sapon. Venet. q. v.*
Coque in lacte, & parti cum linteo applica. Quando suppuratio videtur facilis,

(a) *Fabr. ab Aquapend. Part.* 2. *Lib.* 1. *cap.* 6.
(b) *Overkamp Chirurg. Lib.* 1. *cap.* 4.

Prenez Savon de Venise,
Axonge, ce que vous voudrez, p. ég. (*a*)

Définition 7. 70. Tant que le pus reste renfermé dans la cavité qu'il s'est creusé dans les solides, & qu'il ne peut s'échapper, la maladie s'appelle Abscès; mais lorsque les parties qui le renfermoient, viennent à se rompre, & que le pus peut s'écouler au-dehors, il y a ulcère. Les remédes suppurans prennent aussi des noms différens, suivant ces différens états de la suppuration. On appelle maturatifs ceux qu'on applique sur l'abscès, & digestifs, ceux dont on se sert lorsque l'ulcère est déja formé.

Sholie 1. 71. Les maturatifs & les digestifs ne sont que les suppurans dont nous avons parlé plus haut; (au reste, on sçait assez que cette division des suppuratifs, est celle de tous les Auteurs cités ci-dessus, & qu'elle se trouve dans leurs écrits aux endroits où ils parlent de la suppuration). En effet ou la suppuration procéde comme il faut dans les playes & les ulcères, & conséquemment n'a besoin d'être provoquée par aucune espece de remédes (45), ou le mouvement des artères saines, & l'inflammation nécessaire pour la suppuration (32) sont trop considérables ou trop foibles: les émolliens conviennent & sont indiqués dans le premier cas (51) & les irritans dans le second (61); toute la différence, s'il en est quelqu'une, consiste en ce que les émolliens s'appliquent plutôt à la circonférence enflammée de l'ulcère, qu'on ne les fait entrer dans sa cavité, quoique cela se fasse quelquefois; & qu'eu égard aux irritans, le défaut de mouvement des solides dans l'ulcère, ne rend pas seulement tolérable l'application de ceux qui sont forts, mais exige encore qu'on ait quelquefois recours aux plus forts, tels que les vesicatoires & les corrosifs, sur-tout lorsqu'il s'y trouve en même tems une constitution contre-nature, qui empêche la formation du pus, & dont la destruction demande une suppuration fort abondante; mais elle ne peut se faire

(*a*) Tauvry, p. 445.

℞ *Sapon. Venet.*
Axung. q. v. p. æq. (a)

70. *Pus confectum quamdiù in cavitate quam in solidis formavit, hæret inclusum, nec exitus illi conceditur, abscessûs nomine venit morbus; quamprimùm verò partes includentes disrumpuntur, purique liber extra cavitatem patet effluxus, ulcus adest. Secundùm hunc suppurationis statum diversum suppurantia quoque diversis insigniuntur nominibus; & dicuntur maturantia, quæ abscessui superimponuntur, & digestiva, quando præsente jam ulcere in usum ducuntur.* Definitio 7.

71. *Maturantia & digestiva, (quæ suppurantium divisio ex Autoribus omnibus suprà nominatis, & speciatim ex illorum, ubi de suppuratione agunt, capitibus, satis nota est) nulla alia sunt, quàm ipsa illa anteà pertractata suppurantia. Suppuratio namque cum in abscessu, tum in ulcere, vel ritè procedit, sicque nullis indiget remediis* (15); *vel motus arteriarum incolumium, & inflammatio ad suppurandum necessaria* (32) *est aut justo major, aut minor. In priori casu emollientia* (57), *in posteriori irritantia* (61) *ad suppurandum prosunt & indicantur. Differentia omnis, si quæ est, in eo consistit, quòd emollientia potiùs circumferentiæ ulceris inflammatæ applicantur, quàm ipso ejusdem cavo immittuntur, licet & hoc interdum fiat: &, quòd ratione irritantium, deficiens in ulcere solidorum motus, fortiora perferat non modò optimè, sed & interdum fortissima, vesicantia nimirum & corrosiva exposcat; quando scilicet fibrarum constitutio præter-naturalis simul adest, puris confectionem impediens, quæ ut removeantur, suppurationem abundantiorem requirunt: hæc autem sine præcedente inflammatione intensiore exsurgere nequit* (34); *quam rubefacientia & corrosiva potenter accersent.* Scholium 7.

(a) Tr. de Medicam. p. 445.

ſans qu'il ait précédé une inflammation conſidérable (54), que les médicamens véſicatoires & corroſifs exciteront puiſſamment.

Scholie 2. 72. Il s'enſuit que le médicament digeſtif, qui eſt le médicament le plus uſité dans le panſement des ulcères, & qu'on compoſe ordinairement avec l'huile d'hypericum, la térébenthine, (à laquelle on peut ſubſtituer quelque ſubſtance réſineuſe que ce ſoit) & le jaune d'œufs, ne peut être le même, mais qu'il y faut faire entrer tantôt plus d'huile & tantôt plus de térébenthine. En effet l'huile ramollit (59), la térébenthine irrite (66); il faut donc augmenter la doſe de l'une ou de l'autre (38), ſuivant qu'il faut exciter ou diminuer le mouvement des ſolides. C'eſt la raiſon pour laquelle M. le Dran a preſcrit dans ſes Obſervations deux ſortes d'onguens digeſtifs; l'un ſimple, & l'autre plus irritant ou plus compoſé: c'eſt ce que font les autres habiles Chirurgiens.

Théorème 6. 73. Il eſt très-nécdſſaire d'avoir encore égard dans le choix des ſuppurans à la nature des parties ſur leſquelles on les applique. *Démonſtration.* La vertu émolliente ou irritante des ſuppuratifs, n'eſt pas la même dans chacun d'eux; les uns ont plus de force que les autres (54. 63.) toutes les parties du corps ne ſouffrent pas le même degré d'amolliſſement ou d'irritation; car les principes de la Phyſiologie nous apprennent qu'il y en a de plus ou moins ſenſibles; on ſçait même par expérience que quelques médicamens ſont particuliérement contraires à quelques-unes d'elles; donc il faut avoir égard dans le choix des ſuppuratifs, à la nature des parties ſur leſquelles on les applique.

Scholie 1. 74. Les ſuppurans dont nous avons parlé juſqu'ici, peuvent indiſtinctement & ſans rien craindre s'appliquer ſur toutes les parties molles & non élaſtiques (5), ſelon que la néceſſité exige qu'on ramolliſſe, ou qu'on irrite davantage. Il eſt cependant certaines parties ſur leſquelles il ſeroit très-dangereux d'appliquer indiſtinctement des ſuppuratifs, vû la ſtructure & leur tempérie particuliere; telles ſont les parties élaſtiques & les os.

72. *Patet exindè necessitas, cur unguentum digestivum, usitatissimum in deligandis ulceribus remedium, quod communiter ex oleo hyperici, terebinthinâ, (cujus vices quodvis corpus resinosum gerit) & vitello ovi constat, non semper idem potest esse, sed mox majorem olei quantitatem, mox terebinthinæ postulat. Oleum namque emollit (59): terebinthina irritat (66): prout igitur motus solidorum vel augendus est vel minuendus, alterius ingredientis augenda quoque venit dosis (38). Hinc quoque est, quod le Dran in Observ. Chirurg. duplex digestivum unguentum præscripserit, simplex aliud, aliud magis irritans sive compositum; id quod & alii faciunt Chirurgi experti.* Scholium 1.

73. *In applicatione suppurantium delectus quoque illorum maxime necessarius est, ratione partium, quibus admoventur.* Demonstratio. *Virtus suppurantium emolliens aut irritans, eadem non est in omnibus, sed alia præ aliis sunt vehementiora (54. 63.): partes quoque corporis eundem emollitionis vel irritationis gradum non perferunt, aliæ nimirum naturaliter magis sunt sensibiles, aliæ minùs (per principia Physiologiæ) imò nonnullis remedia quædam speciatim sunt contraria (per experientiam): ergo in applicandis suppurantibus respectus partium habeatur.* Theorema.

74. *Quæcunque hactenus pertractavimus suppurantia remedia, sine ullâ exceptione partibus omnibus tutò imponuntur, quæ molliores sunt, nec ad elasticas (5) referuntur, prout majori vel minori efficaciâ aut emollire aut irritare circumstantiarum necessitas postulat. Dantur tamen quædam in corpore partes, quibus sine discrimine suppurantia admovere periculum inferret maximum, propter peculiarem quâ gaudent structuram, temperiemque; partes puta elasticas & ossa.* Scholium 1.

Scholie 2. 75. La Physiologie enseigne que les parties élastiques sont d'une très-grande sensibilité (5) : de plus les Chirurgiens sçavent, (& l'expérience le prouve), qu'elles s'irritent très-facilement, & que leur lésion, quelque légere qu'elle soit, excite des troubles, qui bouleversent quelquefois toute l'économie animale. Si donc il leur survient quelque inflammation qui tende à la suppuration, & qu'il faille les relâcher, on évitera les émolliens les plus forts, c'est-à-dire tous les médicamens huileux & emplastiques. Ces médicamens en effet, en relâchant trop les fibres qui ont besoin d'une tension plus grande que les autres, occasionnent une perte totale de leur mouvement, qui produit l'arrêt des liqueurs, & cause conséquemment la gangrène. Il suffira donc, & il sera plus sûr de se servir dans ce cas, des émolliens les plus doux, tels que les bains de vapeurs (55) ; ou si par hasard il est nécessaire de relâcher davantage, il faudra plutôt le faire par une espece de révulsion, c'est-à-dire, qu'on couvrira la partie élastique, (& ceci regarde particuliérement les tendons & les nerfs, qui de toutes nos parties, sont celles qui le sont le plus), d'une charpie imbue d'une décoction de camomille ou de safran, ou de toute autre espece de plantes mucilagineuses : on appliquera ensuite à la circonférence de l'ulcère des cataplasmes émolliens à l'ordinaire. Cet usage conviendra d'autant mieux, qu'il est impossible que dans un pareil cas l'inflammation ne se soit communiquée aux parties voisines, & qu'elle ne soit même fort considérable. Les anodyns pris intérieurement produisent de très-bons effets dans cette circonstance. Cette assertion n'est pas seulement fondée sur l'expérience qui nous a appris que les accidens les plus graves & même la mort, ont quelquefois suivi l'application des médicamens emplastiques sur les tendons à l'occasion de blessures fort légeres, par exemple à un doigt du pied ; mais encore sur l'accord unanime de tous les Auteurs, dont il nous suffira de citer les suivans.

(*A*) C'est ainsi que s'exprime Munnicks, liv. 2. chap. 2.

75. *Elasticas*

75. *Elasticas corporis partes* (5) *exquisitissimo instructas esse sensu, Physiologia docet; easdem facillimè irritari, & ex leviori, quoad sensum, læsione, maximas oriri turbas totum interdùm corpus mirè excruciantes, cùm Chirurgis notum est, tum experientia probat. Quòd si igitur his superveniat inflammatio ad suppurationem tendens, & partes relaxandæ veniant, evitentur fortissima emollientia, id est, cujuslibet generis pinguia, oleosa, ac emplastra. Hæc quippe, nimium relaxando fibras, naturaliter tensione præ aliis majore indigentes, omnimodam motûs deperditionem in illis relinquunt; unde fluidorum percurrentium subsistentia, & per consequens gangræna. Sufficiunt potiùs & magis tuta existunt mitissima, sive balnea vaporosa* (55)*; aut si major fortè emollitio fuerit necessaria, hæc potiùs revulsione quasi peragenda venit, sic ut pars ipsa elastica (quod speciatim tendines respicit ac nervos, ceu omnium maximè elasticos) obtegatur linteo carpto, quod decoctum aut camomillæ, aut croci, aut alius cujusdam plantæ mucilaginosæ, aquosum excepit, & postmodum cataplasmata emollientia consueta circumferentiæ ulceris superimponantur; quod eo minùs erit inconveniens, quoniam in tali rerum statu circumjacentibus locis inflammatio, eaque vehementior, non potest non esse communicata. Internus quoque anodynorum usus hìc potissimum valet. Hoc assertum non solum affirmat experientia, quâ observatum fuit, emplastica incautè tendinibus ipsis admota post levem, e. g. digiti pedis vulnerationem, gravissima damna intulisse, mortemque; sed & Autorum accedit consensus, ex quibus sequentes allegasse sufficiat.*

S[illegible]

(A) *Munnicks, Chirurg. lib.* 2. *cap.* 11. *sic loquitur:* » *In*

de sa Chirurgie. » Lorsque dans les blessures des parties » tendineuses, quelque tendon ou quelque nerf est décou- » vert, il faut n'y appliquer ni onguent, ni huile. » Le même Auteur, liv. 3. chap. 9. dit à l'ocasion des ulcères des jambes, qu'il ne faut jamais se servir de médicamens huileux & gras dans leur curation, parce que le périoste est situé immédiatement sous la peau; & le périoste est une partie élastique (5). Voy. aussi Overkamp, liv. 3. chap. 20. §. 60.

Platner, Inst. de Chirurg. §. 461. » Si un tendon a » été piqué par la pointe d'un instrument, & que l'inflam- » mation survienne à la blessure, il faut y appliquer un » digestif doux, & le couvrir d'un cataplasme émollient, » auquel on aura ajouté du safran.

Scolie 3. 76. Si au contraire pour exciter la suppuration dans une partie élastique, il faut augmenter le mouvement des solides, on n'employera de même que les émolliens les plus doux; les baumes naturels appliqués en substance avec de la charpie sont les meilleurs à cet égard. Les autres irritans, quels qu'ils soient, produisent sur ces parties une telle irritation, & augmentent l'inflammation à un tel point, qu'elle est plutôt suivie de la gangréne que de la suppuration. Consultez Overkamp, dans l'endroit cité. Il est plus sûr, comme nous l'avons dit ci-dessus au sujet des émolliens, d'appliquer dans un cas de nécessité les cataplasmes convenables sur les parties voisines, après avoir couvert la partie élastique, de quelque baume, de sorte que le mouvement des parties voisines étant augmenté, celui des parties élastiques le soit aussi par la communication des esprits.

(*B*) Fred. Hoffman, Systême de Médecine, tom. 4. part. 5. chap. 6. rejette l'usage des remédes gras & huileux dans les ulcères, d'après l'autorité d'Hippocrate; puis il ajoute que dans les ulcères qui attaquent les parties nerveuses, tendineuses, & membraneuses, il vaut beaucoup mieux employer les balsamiques.

(*C*) Voici comme s'exprime Michel Albert, dans sa

» *partium nervosarum vulneribus, ubi nervus vel tendo est* » *denudatus, nec unguentum nec oleum pingue unquam* » *admovendum. Item, lib. 3. cap. 9. de tibiæ ulceribus:* » *oleosa, & pinguia propter immediatè cuti subjectum pe-* » *riostium (quod corpus est elasticum) (5), in his curandis* » *omninò sunt vitanda.* « *Confer quoque Overkamp, Chirurg. lib. 3. cap. 20. §. 60.*

Platner. Instit. Chirurg. §. 461. » *Si tendo scalpelli* » *acie punctus fuit & inflammatio vulneri supervenit, lene* » *digerens in vulnusculum injiciendum est, & surperdan-* » *dum cataplasma ex emollientibus, addito croco.* «

76. *Quod si è contra ad promovendam suppurationem in parte elasticâ augendus veniat solidorum motus, iterum non nisi mitissimis opus aggrediendum est, & hoc nomine speciatim balsama naturalia, per se cum linteo carpto admota, cæteris palmam præripiunt. Reliqua verò irritantia omnia, qualia qualia sint, tantam his partibus inducunt irritationem, ac inflammationem adeò augent, ut potiùs ipsa gangræna, quàm suppuratio, facilè sequatur. Confer Overkamp, loco cit. Tutiùs in casu necessitatis, sicuti antea de emollientibus dictum fuit, parte elasticâ ipsâ balsamo priùs probè munitâ, circumjacentibus partibus cataplasmata necessaria superadduntur, ut aucto harum motu, etiam fibrarum elasticarum motus per communicationem spirituum augeatur.* Scholium 1.

(B) *Fred. Hoffmann. Med. System. tom. 4. part. 5. cap. 6. pinguium & olei, item oleosorum in ulceribus usum penitùs rejiciens, autoritate Hippocratis ad id permotus:* » *multò* » *magis, addit, in ulceribus, quæ nervosas, tendinosas,* » *& membranosas partes occupant, mera balsamica adhi-* » *beamus.*

(C) *De septicorum (quod genus irritantium est) in ulce-*

Chir. ſect. 5. chap. 4. §. 13. ſur les ſeptiques qui ſont une eſpece d'irritans; les plus légers, dit-il, conviennent aux ſujets & aux parties les plus ſenſibles, & les plus forts aux autres.

(*D*) Fr. *Peccetius*, Chiturg. tom. 1. liv. 2- chap. 46. dit au ſujet des playes de nerſs, qu'il faut prendre garde qu'il n'entre de médicamens âcres dans la playe, de peur que vû l'extrême ſenſibilité de la partie, ils n'excitent de la douleur; mais qu'ils ne doivent être appliqués qu'au dehors, & qu'il faut que ceux qui doivent toucher les nerſs ſoient des plus doux; il ajoute même qu'on ne doit jamais employer de charpie dans les bleſſures de nerſs.

(*E*) Overkamp, Chirurg. part. 3. chap. 20. dit d'après Paré, & convient que ſi les nerfs ſont à nud, il ne faut ſe ſervir que de médicamens fort doux, qui n'excitent aucune irritation.

(*F*) Heiſter, Chir, part. 2. chap. 24. » Les corroſifs » appliqués ſur des nerſs conſidérables excitent des con- » vulſions.

(*G*) Platner, §. 384. » Le miel ne convient pas pour » exciter la ſuppuration dans les bleſſures des parties ner- » veuſes & tendineuſes, & dans celles des articles. Le » ſuccin, la gomme élémi, le maſtic mêlés avec la téré- » benthine & les digeſtifs, ſont d'un bien meilleur uſage. » Parmi les médicamens composés, le baume d'Arceus » doit être préféré, §. 387. La myrrhe eſt contraire aux » parties nerveuſes, §. 459. Il faut appliquer ſur les playes » des tendons, du baume du Pérou diſſout dans de l'eſprit- » de-vin, du baume de la Mecque, ou ce qui convient » peut-être mieux, les ſaupoudrer de térébenthine cuite » pulvériſée, §. 904. Si l'ulcère eſt dans une partie ner- » veuſe, il ne ſouffre que difficilement les médicamens » forts; leur application eſt nuiſible, §. 909. Si quelque » nerf ou quelque tendon eſt à découvert dans un ulcère, » on doit le couvrir de charpie, ou l'oindre avec quel- » ques linimens, de peur qu'il ne ſoit endommagé par » l'action des médicamens qu'on applique ſur le reſte de » l'ulcère.

ribus usu ita loquitur Mich. Alberti, Chirurg. sect. 5. cap. 4. §. 13. » Pro usu Chirurgico in sensibilioribus subjectis & locis leniora conducunt, in reliquis verò potentiora.

(D) *Fr. Peccetius, Chirurg. tom. 1. lib. 2. cap. 46. de nervorum vulneribus; » Animadvertendum etiam ne acria medicamenta intrà vulnus ingrediantur, ne ob maximam partis sensibilitatem dolorem excitent; sed de foris tantum applicanda, & leniora sint illa, quæ nervum tangere debent. Neque etiam in nervorum puncturis linamentum unquam est imponendum.*

(E) *Overkamp, Chirurg. part. 3. cap. 20. ex Pareo adducit & consentit ipse: » Si nervi sint denudati, nonnisi lenia in usum ducantur remedia, taliaque quæ penitùs non mordent.*

(F) *Heister, Chir. part. 2. cap. 24. » Corrosiva majoribus nervis applicata convulsiones excitant.*

(G) *Platner, §. 384. » Ad pus movendum in partium nervosarum, tendinum, atque articulorum vulneribus alienum est mel: magis opportuna sunt succinum, elemi, mastix, si digerentibus & terebinthinâ miscentur; ex compositionibus autem balsamum Arcæi. §. 387. Locis nervosis myrrha aliena est. §. 459. Vulneri tendinis superdatur balsamum Peruvianum, quod spiritus vini excepit, balsamum de Mecca, vel quod ferè optimum est, inspergitur terebinthina cocta, §. 904. Si locus ulceris nervosus est, is ægriùs fert vehementiora medicamina, quibus si agitatur, ulcus multùm intenditur. §. 909. Si in ulcere quis nervus aut tendo nudatus sit, is contegi linimentis debet, ne is sub applicatis ulceri vehementioribus medicamentis aduratur.«*

Un très-grand nombre d'Auteurs conseillent, comme un remède excellent, l'usage de l'huile de térébenthine dans les blessures des nerfs : tels sont Peccetius, Munnicks, Overkamp, Platner, & autres ; cependant son acrimonie irritante nous fait penser autrement. L'expérience nous a appris qu'elle est plutôt nuisible, lorsque l'inflammation est fort considérable.

Scholie. 77. Les émolliens ne conviennent absolument pas aux os, leurs fibres ont trop de rigidité pour se laisser ramollir ; & lorsqu'elles sont séparées, elles ne sont pas susceptibles de la suppuration ordinaire, & ne peuvent produire de bon pus. Il suffit d'ailleurs d'être initié dans la Chirurgie pour sçavoir que la carie attaque les os, lorsqu'on y applique immédiatement des huiles ou des remédes gras : leur substance supporte au contraire fort bien l'application des irritans les plus actifs, parce qu'elle n'est pas sensible. C'est pour cela que lorsqu'il y a carie, outre les médicamens balsamiques préparés avec l'esprit-de-vin alkoolisé, on fait fréquemment usage, pour séparer les esquilles, des huiles distilées d'aromats, de l'huile de térébenthine, de la poudre & l'essence d'euphorbe, & même de la dissolution de mercure dans l'esprit de nitre. Les Auteurs qui vont être cités, appuyent ces deux assertions.

Munnicks, Chirurg. liv. 3. chap. 5. §. 2.

Un os se carie & se corrompt, dit Hildanus, cent. 4. Observ. 95. si on applique dessus, des médicamens huileux & pourrissans.

Nous regardons l'euphorbe comme un excellent reméde contre la carie des os. Ce qui est confirmé par le témoignage de Hildanus & de Marc Aurèle Severin.

M. le Dran se sert d'huile de térébenthine, de pierre infernale, & d'eau mercurielle, contre la carie des os. Voy. ses observ. tom. 1. observ. 51, 52, & 53.

Heister, part. 1. liv. 5. chap. 8. §. 4. de sa Chirurgie. » La carie survient, dit-il, si on applique des huiles com- » munes sur des os à découvert. Outre les médicamens

Oleum terebinthinæ nervo sauciato impositum, optimum esse plurimi Autores suadent, Peccetius, Munnicks, Overkamp, Platnerus, & alii; nobis verò propter irritantem, quâ instructum est, acrimoniam, minùs arridet; fortiter inflammatis partibus id ipsum potiùs nocere, experientiâ didicimus.

77. *Ossibus emollientia nullatenus adaptata sunt, fibræ enim illorum rigidiores existunt, quàm ut emolliri se ullâ ratione patiantur. Sic etiam suppurationem consuetam subire, & pus laudabile gignere, fibræ eorum separatæ nesciunt. Quin & à superdatis immediatè oleo pinguibusve cariem contrahere ossa, nemini Chirurgiam callenti notum non est. Irritantia e contra optime perferunt fortiora, imò fortissima, sensu quippe naturaliter orbata. Hinc præsente carie, ut separetur quicquid est corruptum, præter tincturas balsamicorum cum spiritu vini alcoholisato paratas, olea destillata aromatum vera, oleum terebinthinæ, euphorbii pulvis & essentia, mercurius item vivus spiritu nitri solutus, frequenti in usu sunt. Utrumque Autores qui sequuntur, affirmant.* Scholium.

Munnicks, Chirurg. lib. 3. cap. 5. §. 2.

Corrumpitur os, & cariem contrahit, inquit Hildanus, cent. 4. Obs. 95. si oleosa, putrefacientia, medicamenta fuerint applicata.

Inter remedia contra ossis cariem summoperè laudandum censemus euphorbium; id quod testimonio Hildani & M. Aurel. Severini confirmatur.

Le Dran in carie ossis, oleo terebinthinæ utitur, lapide infernali, & aquâ mercuriali. Vid. ejusdem Observ. tom. 1. Obs. 51. 52. 53.

Heister, Chirurg. part. 1. lib. 5. cap. 8. §. 4. » Si olea » vulgaria ossi denudato imponuntur, caries exinde oboritur. » Præter spirituosa, gummata, & balsamica, conveniunt

» ſpiritueux, les gommes, & les balſamiques, la pou-
» dre d'euphorbe, l'eſprit de vitriol, & l'eſprit de ſou-
» fre, conviennent beaucoup dans un cas ſemblable.

On peut conſulter à cet égard ce que dit M. Petit, dans ſon traité des maladies des os, au chap. de la carie.

Théoréme. 78. Non-ſeulement les ſuppuratifs en général, mais encore chacune de leurs claſſes particuliéres ſont d'une très-grande utilité dans pluſieurs maladies chirurgicales. *Démonſtration.* Il eſt pluſieurs de ces maladies qui ſe terminent heureuſement au moyen de la ſuppuration; de plus il y en a beaucoup dans leſquelles le mouvement des ſolides a beſoin d'être augmenté, ou diminué; donc les ſuppurans ſont utiles dans pluſieurs maladies, c'eſt-à-dire, dans celles qui ſe terminent par la ſuppuration.

Scholie 1. 79. Ce que nous venons de dire fait voir que l'uſage des ſuppuratifs eſt très-avantageux dans les fortes inflammation qui tendent à la gangréne (18); ce qui le prouve encore, c'eſt que lors même qu'elle s'eſt déja manifeſtée, les Chirurgiens font tous leurs efforts pour exciter la ſuppuration autour de la partie mortifiée, parce que lorſqu'elle ſe forme, le progrès de la gangrène eſt bien-tôt arrêté. En effet la ſuppuration ſe fait principalement par l'action des artères ſaines, & par l'augmentation de leur mouvement (17), lequel prouve que les parties ſont vivantes (2); il s'enſuit donc que la circulation du ſang, non-ſeulement abolie dans la pattie gangrénée, mais encore fort languiſſante dans les parties voiſines, ſe réveille dans ces dernieres au moyen de la ſuppuration; le pus auſſi arrêté entre les parties gangrénées, & celles qui ſont ſaines, les ſépare les unes des autres, & après avoir conſommé ou plutôt procuré la ſéparation de celles qui ſont mortes, remplit de chairs louables la cavité qui en réſulte (79).

C'eſt ainſi que la ſuppuration eſt encore fort ſalutaire dans les ulcères fiſtuleux & de mauvais caractere, dont la ſurface eſt trop ſéche, ou remplie de chairs trop molles, parce qu'elle détache les fibres mal conſtituées, &

in tali

» *in tali casu pulvis euphorbii, spiritus nitri, sulphuris,*
» *&c.*

Confer quoquè quæ habet Petitus, de Morbis ossium, cap. de carie.

78. *Suppurantia non modò in genere in pluribus morbis chirurgicis prosunt, sed & quælibet eorumdem classis speciatim considerata.* Demonstratio. *Plures dantur morbi chirurgici, qui interveniente suppuratione feliciter terminantur: plures itidem dantur, in quibus vel imminuendus solidorum motus vel augendus est (per principia Chirurg.) ergo suppurantia in pluribus, id est, in omnibus istis morbis conducunt.* Theorem. 1.

79. *Suppurantium in genere usum maximum esse in inflammatione graviori, quæ tendit ad gangrænam* (18), *non modò ex antecedentibus elucet, sed & exinde, quòd præsente jam jam gangrænâ omnem navent operam Chirurgi, ut suppurationem circum circa locum demortuum excitent, quâ in actum deductâ, statim gangræna impeditur, quominùs latiùs serpere queat. Cum enim suppuratio peragatur ab arteriis potissimum, quæ restiterunt incolumes, earumque* (17) *motus auctus vitæ præsentiam arguat* (2); *sequitur quòd mediante suppuratione circulatio sanguinis in loco gangrænoso non modò perdita penitus, sed etiam in vicinis languens, in ultimis reviviscat. Pus quoque confectum, dum inter partem mortuam & vivam medium hæret, utramque separat, & consumptâ sive ablatâ priori, cavitatem relictam novâ redimplet carne laudabili* (79). Scholium 1.

Sic etiam in ulceribus fistulosis ac mali moris, quorum superficies externa vel nimiâ siccitate peccat, vel mollis præter naturam est, suppuratio medelam affert speratam auferendo fibras morbose constitutas, & ulcus convertendo

change l'ulcère en ulcère ſimple qui ſe conſolide aiſément,

L'uſage des ſuppuratifs eſt encore fort bon dans les fiſtules : car il n'eſt aucun reméde en Chirurgie, plus ſûr ou plus commode, pour conſommer les calloſités qui reſtent par hazard après l'opération de la fiſtule.

Ces médicamens agiſſent de deux façons dans la cure des tumeurs enkiſtées, & autres excroiſſances plus molles : car ſi elles ne ſont pas d'un volume conſidérable, on les ſépare des parties auxquelles elles adhéroient, en excitant une forte ſuppuration à leur circonférence; & ſi elles ſont trop groſſes, & qu'on les ait emportées par l'operation, la ſuppuration en détruit les reſtes, comme nous l'avons dit en parlant des fiſtules.

Les avantages qu'on retire de la ſuppuration ſont encore plus évidens dans les ulcères ; car aucun ulcère, ni aucune playe dégénérée en ulcère, ne ſe conſolideroit jamais ſi une ſuffiſante quantité de pus n'empêchoit le contact de l'air, & s'il n'emportoit peu-à-peu la ſuperficie des chairs deſſéchées, ou perverties par le contact inévitable de l'air, ou par quelque autre cauſe que ce ſoit. C'eſt ce que montre l'expérience journaliére, & ce dont conviennent tous les Auteurs qui ont écrit ſur la Chirurgie aux endroits auxquels ils parlent de ces maladies.

Scholie 2. 80. Les émolliens en particulier qui conſtituent la premiere claſſe des ſuppuratifs (53. 60.) & principalement leur premiere & ſeconde claſſe, ainſi que les anodyns, conviennent fort dans les inflammations de toute eſpèce qui ſont accompagnées de tenſion & de douleur (15) ; car ils remédient à l'un & à l'autre, & ſont ſi peu contraires à la réſolution, qu'ils l'aident lorſqu'elle eſt encore poſſible. Ils ne conviennent pas ſeulement aux parties enflammées, mais leur uſage s'étend encore à toutes les maladies chirurgicales accompagnées de douleurs, principalement aux hernies & au calcul. Ces médicamens appliqués chaudement ſur les parties malades

in tale quod naturaliter se habens consueto more consolidari potest.

Neque in fistulis contemnenda sunt suppurantia: nullum enim his securius aut commodius remedium in Chirurgiâ exstat, quod reliquias callosas post operationem fistulæ fortè restitantes consumere possis.

In tumoribus saccatis aliisque excrescentiis mollioribus duplici ratione auxiliantur suppurantia: vel enim iidem, si nimirum non adeo magnum occupent spatium, integri separantur à partibus, quibus cum cohærent, si in circumferentia tumoris vel excrescentiæ suppuratio eaque fortior excitetur; vel etiam, si fuerint majores & operatione ablati, reliquias absumit eadem, pariter ac de fistulis dictum est.

Præ cæteris tamen suppurationis emolumentum in ulceribus manifestè apparet; nullum enim ulcus, aut vulnus in ulcus transiens, consolidaretur unquam, nisi pus debitâ quantitate præsens aeris attactum quodam modo arceret partim, partim quotidie auferret summam fibrarum de novo accrescentium superficiem, aeris allapsu inevitabili aut aliâ ratione exsiccatam, adeoque corruptam; quemadmodum id omne præter experientiam quotidianam, in præcedentibus à nobis laudati Auctores Chirurgici omnes, in capitibus ubi de memoratis morbis tractant, uno confitentur ore.

80. *Emollientia in specie, primum genus suppurantium (53 ad 60), & ex illis præsertim prima & secunda classis, itemque anodyna, egregia sunt in omnis generis inflammatione, tensionem fibrarum & dolorem inducente (15), quoniam utrique medentur, ac discussioni adeò non sunt contraria, ut potiùs illam, quamdiu spes ejus aliqua superest, summoperè adjuvent. Ast non inflammatis modò partibus conducunt, sed & eorum usus in omnibus aliis morbis chirurgicis, quibus cum dolor est conjunctus, valet; hos inter præcipua sunt hernia & calculus, ubi calidè partibus dolentibus superimposita sensibilitatem nimiam felicissimè sopiunt. Oleosa pinguia, ceu tertia emollientium classis, effi-* Scholium 2.

diminuent leur trop grande ſenſibilité. Les huileux & les graiſſes, c'eſt-à-dire, la troiſiéme claſſe des émolliens ſont fort efficaces dans les maladies de la peau accompagnées de ſécchereſſe, & ſont très-propres à ramollir les eſcarres produites par le feu ou la gangrène: dans l'un & l'autre cas, ils diminuent à propos la trop grande ſéchereſſe, & leur effet eſt tel, que ces eſcarres s'enlévent ſans beaucoup de peine.

Scholie 3. 81. Parmi les irritans ou la ſeconde claſſe des ſuppuratifs (62. 69.) les aſtringens ſont très-bons dans les hémorragies. Les balſamiques & les ſels défendent de la gangrène qui ſe prépare, & la diſſipent lorſqu'elle eſt formée, ou du moins en bornent les progrès. Les aromatiques & les vineux réſolvent le ſang extravaſé & accumulé dans les cavités; & c'eſt pour cela qu'on en fait des fomentations dans les contuſions de la tête & des autres parties. Les terreux & ceux qui ſont tirés du plomb, s'oppoſent à l'éréſipéle, & y remédient en reſſerrant les vaiſſeaux qu'une trop grande dilatation a affoiblis, & en pouſſant en avant par leur peſanteur ſpécifique, les particules des fluides qui ſont en ſtagnation. Les aſtringens & les aromatiques conviennent par la même raiſon aux tumeurs œdémateuſes, lorſqu'on les applique deſſus à ſec, & enfermés dans des ſachets. Les véſicatoires & les corroſifs ſont très-bons lorſqu'on les applique avec précaution ſur les parties gangrènées, ſur des tumeurs enkiſtées, ſur les excroiſſances charnues, & des ulcères fiſtuleux ou viciés de toute autre maniere; car ils attirent dans toutes ces maladies une inflammation ſuivie d'une ſuppuration abondante qui détruit les parties inutiles. Les Auteurs de Chirurgie confirment cette aſſertion (79).

Concluſion. 82. Il y a donc deux genres de ſuppuratifs; c'eſt-à-dire, de médicamens, qui appliqués à l'extérieur excitent la formation du pus. Les premiers agiſſent en ramolliſſant les fibres, & les autres en les irritant. Chacun d'eux en général & en particulier, ne ſont pas ſeulement utiles dans la ſuppuration, mais encore dans pluſieurs autres maladies chirurgicales. Ce qu'il falloit démontrer.

cacia deprehenduntur in cutis affectibus, cum ſiccitate combinatis, item in emollienda cruſtâ, ſive ambuſtionis hæc fuerit conſequens, ſive gangrænæ: in utroque caſu aridam ſuperficiem multùm lenit, & ultimam reddit idoneam, quæ poſtmodum ſine moleſtia amputari ſe patiatur.

81. *Ex irritantibus, ſecundo ſuppurantium genere (62 ad 69), adſtringentia in hæmorrhagiis efficacia deprehenduntur. Balſamica & ſalia gangrænam imminentem præcavent, præſentem arcent aut certè longiùs excurrere vetant. Aromata & vinoſa ſanguinem in cavitates extravaſatum atque coagulatum reſolvunt; ac propterea fomentationes in capitis aliarumque partium contuſione exinde parantur. Terrea & quæ ex plumbo facta ſunt, eryſipelati opponuntur, cui partim adſtringendo vaſa nimiâ dilatatione debilitata medentur, partim ſtagnantes fluidorum particulas gravitate ſuâ ſpecificâ loco movendo. Adſtringentia & aromatica eandem ob rationem œdematoſis tumoribus ſalutaria inveniuntur, ipſis in formâ ſiccâ & ſacculo incluſa admota. Veſicantia & corroſiva, partibus gangrænoſis, tumoribus ſaccatis, excreſcentiis carnoſis, fiſtuloſiſque ulceribus aut quæ aliàs vitiata ſunt, caute adhibita ſunt ſalutaria, inferunt enim his omnibus inflammationem, cum ſubſequente ſuppuratione copioſâ corpora inutilia abſumente; quod Auctores Chirurgici confirmant.* (79) Scholium 3.

82. *Dantur itaque ſuppurantium, id eſt, remediorum quæ externè admota puris confectionem promovent, duo genera, quorum alterum fibras corporis emolliendo agit, irritando alterum. Nec ea in ſuppuratione tantùm, ſed & in pluribus morbis chirurgicis proficua ſunt, tam in genere, quàm ſingula claſſis ſeorſim. Quod erat demonſtrandum.* Concluſio.

SUJET
PROPOSÉ EN 1746.
POUR LE PRIX DE 1747.

DÉTERMINER ce que c'est que les remédes Détersifs, expliquer leur maniere d'agir, distinguer leurs différentes espèces, & marquer leur usage dans les Maladies Chirurgicales.

L'ACADÉMIE n'ayant trouvé dans les Mémoires qu'elle a reçus sur ce sujet, aucun capable de la satisfaire, ne crut pas devoir adjuger le Prix, & proposa de nouveau le même Sujet pour l'année 1749. avec promesse d'un prix double; c'est-à-dire, que celui qui, au jugement de l'Académie, feroit le meilleur Ouvrage sur le Sujet proposé, auroit deux Médailles d'or, chacune de la valeur de deux cens livres, ou une Médaille & la valeur d'une autre, au choix de l'Auteur.

LE PRIX double a été partagé entre les Mémoires N°. 3. & 8. la Devise du N°. 3. est : *Statutum est in theoriâ & praxi.* L'Auteur est M. FLURANT, Maître-ès-Arts & en Chirurgie, & Chirurgien en Chef de l'Hôpital de la Charité de Lyon.

La Devise du N°. 8. est: *Non omnia possumus omnes.* L'Auteur est M. LOUIS, Maître-ès-Arts & en Chirurgie, à Metz, Démonstrateur public d'Anatomie & de Chirurgie, Chirurgien Aide-Major des Camps & Armées du Roi, & de l'Hôpital-Royal-Militaire de Metz, en survivance. L'ACADÉMIE a jugé digne de l'impression le Mémoire N°. 1. dont la Devise est : *Sint pauca sed certa;* & l'Auteur est M. FABRE, Maître-ès-Arts, & Candidat du Collége de Chirurgie, reçu Maître depuis ce tems-là, & Adjoint du Comité.

TRAITÉ DES MÉDICAMENS DÉTERSIFS.

Par M. FLURANT.

DÉTERMINER l'usage des médicamens par les simples effets que communément ils produisent, c'est se former des régles peu sûres, & toujours équivoques; c'est préférer à la connoissance des causes naturelles, des notions infidéles & empyriques.

Les émolliens relâchent les vaisseaux; les résolutifs augmentent l'oscillation des solides, & accélérent le mouvement des fluides; les maturatifs excitent la fermentation des humeurs fixées dans une partie; les détersifs nétoyent le fond d'un ulcère; les sarcotiques hâtent la régénération des chairs; les dessicatifs en absorbent l'humidité superflue: voilà des idées vrayes en elles-mêmes, mais qui trop vagues & trop générales seroient plutôt capables de servir de voile à l'ignorance, que de nous éclairer dans la pratique.

La science de l'application juste & salutaire des remédes, n'est pas néanmoins uniquement fondée sur les recherches des principes de leur action sur les corps; leur opération doit être encore nécessairement rapportée aux causes des maladies, à la varieté des tempéramens des sujets qui en sont attaqués, à leur disposition présente, aux tems, aux lieux, & à la diversité des cas & des circonstances; & l'on comprend que l'attention

exacte & suivie que demandent ces différentes combinaisons, suppose une théorie profonde, & une expérience raisonnée.

Mais où puiser toutes les lumieres qui peuvent assurer & garantir nos succès dans le traitement des maladies chirurgicales? Des observations exactes & sçavantes recueillies avec jugement, des préceptes certains rassemblés avec intelligence, & d'autant plus épurés, qu'ils sont soumis à un examen éclairé & rigoureux, sont les ressources précieuses qu'une Société respectable s'empresse de nous offrir.

Les objets qu'elle nous présente cette année, sont les Détersifs envisagés simplement comme topiques; car ceux qui sont intérieurement employés sous ce nom, forment un genre de remédes totalement différens, soit par rapport à leur essence, soit par rapport à leur proprieté.

Cette matiére quelque ingrate, & quelque peu fondée qu'elle paroisse au premier aspect, pour peu qu'elle soit approfondie, devient bien-tôt abondante, & ne peut qu'engager dans de grands détails.

Dessein de l'Ouvrage.

Quand doit-on avoir recours aux détersifs; quels sont les médicamens que nous appellons ainsi; quel est le méchanisme de leur action; sous quelle forme doivent-ils être mis en usage; n'en est-il pas de différentes espéces; quel en doit être le choix dans l'application que l'on veut en faire? Je réduirai toutes ces questions à trois; & pour donner à ce Traité l'ordre naturel qu'il semble exiger, je commencerai premierement par l'examen des maladies dans lesquelles les détersifs doivent être employés; cet examen me conduira nécessairement aux indications qui nous engagent à nous servir de ces médicamens, & je tirerai enfin de la varieté des accidens divers qu'on observe dans ces maladies, la distinction des cas où leur opération peut être nuisible ou salutaire. C'est dans la discussion de ces trois points intéressans, que je prétends renfermer toute la doctrine des détersifs, en

en l'appuyant constamment sur des principes dictés par la raison, & sur des faits avoués par l'expérience.

Déterger, nétoyer, mondifier, sont des expressions synonymes qui fixent l'emploi des remédes qui peuvent avoir cette efficacité, aux circonstances seules dans lesquelles nous avons des ulcères à traiter.

J'entends par ulcère toute division, toute solution de continuité des parties molles, dans lesquelles il y a suppuration. Leurs causes sont externes ou internes: ceux que les premieres produisent immédiatement, sont ordinairement les suites d'une playe sanglante qui n'a pû se réunir sans suppurer; ainsi la contusion, la déperdition de substance, la qualité de l'instrument qui a fait la blessure, le tempérament du malade, le mauvais traitement de la maladie, les brûlures assez considérables pour donner lieu à une escarre, sont autant d'agens qui peuvent faire dégénérer les playes, & les convertir en ulcères. Des Ulcères.

Ceux qui reconnoissent des causes internes, résultent toujours de quelqu'un des quatre genres de tumeurs, c'est-à-dire, du phlegmon, de l'érésipele, de l'œdème, ou du skirre; il n'est en effet aucune exulcération qui précédée d'un engorgement, ou d'une inflammation, n'ait pour cause quelqu'une de ces tumeurs générales.

Il est des ulcères simples, il en est de compliqués; les uns & les autres, selon leur genre, & leur état, fournissent des indications curatives différentes.

Les ulcères simples sont des ulcères benins qui ne sont accompagnés d'aucune maladie, & d'aucun accident qui puisse former obstacle à la régénération des chairs, & s'opposer à la cicatrice: tels sont ceux qui succédent aux playes ou aux tumeurs phlegmoneuses simples, dans lesquelles les secours des digestifs, des sarcotiques, & des dessicatifs sont suffisans; car s'ils exigeoient les détersifs, ils cesseroient d'être dans cette catégorie, attendu qu'un mauvais fond qui demande à être détergé, dépend de quelque complication, ou rend lui-même l'ulcère compliqué.

J'appelle ulcères compliqués, ceux aux quels ſont jointes d'autres indiſpoſitions; or un vice local, une maladie particuliére répandue dans toute l'habitude du cotps, la conſtitution naturelle & vicieuſe des humeurs, formeront un mêlange, plus ou moins ſiniſtre, & feront des complications plus ou moins dangereuſes.

Les ulcères compliqués d'un vice local ſont les ulcères calleux, ſinueux, fiſtuleux, vermineux, variqueux; de même ceux dans leſquels il y a inflammation, douleur, tumeur, hyperſarcoſe, carie.

Les ulcères compliqués de quelque maladie particuliére ſont ceux que nous connoiſſons ſous la dénomination d'ulcères vénériens, ſcrophuleux, ſcorbutiques, peſtilentiels; les ulcères malins, cacoëthes, ſordides, corroſifs, chancreux, pſoriques, gangréneux, ſont compliqués de la pléthore, ou de la cacochymie des humeurs; enfin la complication peut être telle que les ulcères ſoient accompagnés de pluſieurs de ces maladies, & conſéquemment les variqueux, les vermineux, peuvent être ſinueux, calleux, fiſtuleux; les vénériens, les ſcrophuleux, peuvent être ſanieux, corroſifs; & dans les uns & dans les autres, il peut y avoir douleur, inflammation, hyperſarcoſe, &c.

Ce n'eſt que par les ſignes anamniſtiques & diagnoſtiques, que nous pouvons nous aſſurer de l'eſpèce, & du caractere de ces différens ulcères: les ſignes anamniſtiques, en nous inſtruiſant de ce qui les a précédé, nous dévoilent les cauſes externes ou internes qui les ont produit, & nous donnent d'ailleurs des notions eſſentielles ſur la diſpoſition & le tempérament ordinaire du malade, tandis que les diagnoſtiques ncus en font connoître l'état préſent.

Ceux-ci ont quelquefois aſſez de rapport avec les accidens des ulcères, pour en déterminer le genre, ſur-tout s'il y a complication d'un vice local: en effet, le calleux eſt accompagné de dureté dans les bords; le ſinueux s'étend ſous la peau ou dans l'interſtice des muſcles par des ſinus, & des clapiers; le fiſtuleux réunit enſemble

ces deux qualités; le vermineux eſt garni de vers, & le variqueux eſt entouré de varices. On juge de l'inflammation par la rougeur, de la tenſion par la vûe & la douleur, de la douleur par l'aveu du malade, & de l'hyperſarcoſe par des chairs fongueuſes molles, qui ſaignent aiſément, & qui ſont inſenſibles.

Les ulcères ſanieux, les ulcères ſordides, les ulcères corroſifs, ſe manifeſtent par l'humeur qui en ſuinte, & qui en découle : dans les premiers, ce n'eſt point du pus ordinaire, c'eſt une humeur mêlée de ſang, mal liée, fœtide, que nous nommons ſanie : dans les ſeconds, c'eſt une matiére plus épaiſſe, verte, ou noirâtre, & les chairs en ſont livides, noires, ou blafardes; les derniers enfin ſont ſemblables en quelque façon à ceux-ci, avec cette différence néanmoins, que l'humeur ſuppurée étant plus âcre, ronge la partie, de maniere qu'il en réſulte des inégalités qui les rapprochent davantage de l'eſpéce des ulcères chancreux.

Quant aux ulcères compliqués de quelque maladie particuliére, ils ſe diſtinguent par les ſymptómes mêmes de ces maladies, & ce ſont ceux que l'on doit le plus conſulter; ils ont néanmoins des ſignes qui leur ſont propres, & relatifs aux indiſpoſitions qui leur ſont jointes.

L'ulcère vénérien eſt ordinairement d'une ſurface irréguliére, & creuſée dans ſes bords.

Le ſcorbutique préſente des chairs & des bords livides, parſemés de petits points blanchâtres.

Le ſcrophuleux ſuccéde ſouvent à des glandes dures, ſkirreuſes; auſſi y a-t-il preſque toujours dureté & calloſité, la ſuppuration s'y opére difficilement, & la matiére ſuppurée eſt ordinairement ichoreuſe.

Les peſtilentiels doivent communément leur naiſſance à des bubons, ou à des charbons de même caractere, & ſont d'ailleurs annoncés par tous les ſymptômes de la peſte.

Mais ce n'eſt pas encore aſſez d'être en état de décider des ulcères, eu égard à leur origine, à leur ſimpli-

cité, à leurs complications, à leurs ſignes, & à leurs différences; remontons a leur formation; pénétrons, s'il ſe peut, dans les cauſes méchaniques de la ſuppuration, & voyons par quels degrés les playes dégénerent: c'eſt ſans doute le moyen le plus ſûr de démontrer diſertement la néceſſité des déterſifs, d'expliquer clairement leurs effets, de régler méthodiquement leurs uſages.

De la Suppuration.

L'étude de l'œconomie animale m'offre dans la conſtruction de la machine humaine, un aſſemblage, un composé de filamens extrêmement déliés que nous appellons des fibres: ces fibres ou ces filamens ſont tous doués d'élaſticité, c'eſt-à-dire, que par un reſſort, une force puiſſante & naturelle, quand ils ont ſouffert la diſtenſion dont ils ſont ſuſceptibles, ils ſont continuellement portés à revenir ſur eux-mêmes, à moins que ce retour ne leur ſoit interdit par la contrainte qui peut naître de quelque attache fixe, ou que leur action ne ſoit contre-balancée par celle d'un autre corps.

Les fibres qui compoſent le tiſſu de nos vaiſſeaux, ont une direction différente; les unes ſont longitudinales, les autres ſont circulaires: les fibres longitudinales dans l'inſtant de leur contraction, ſe racourciſſent, & diminuent conſidérablement en longueur; les circulaires ſe rétréciſſent, de maniere que les parois des canaux dans leſquels circulent des liqueurs qui leur ſont antagoniſtes, ſe rapprochent de leur axe, & perdent plus ou moins de leur circonférence.

Comment ſe fait la ſuppuration des Playes.

Suppoſons donc une playe; imaginons des vaiſſeaux ſains, & entiers, tout à coup diviſés; la ſolution de continuité détruira inconteſtablement les attaches des fibres longitudinales; de-là leur racourciſſement ſuit, & conſéquemment celui des vaiſſeaux coupés, qui en ſe retirant ſe cacheront entre les vaiſſeaux entiers qui les environnent, & au niveau deſquels ils devroient être.

La tenſion des fibres longitudinales n'exiſtant plus, elles ceſſeront de jouir de cette élaſticité qui réſiroit à la compreſſion des fibres circulaires; celles-ci ne ſeront donc plus gênées; elles ſeront plus près les unes des

autres, leur force augmentera, & elle sera telle qu'elle surpassera celle des fluides; de-là l'interruption de cet équilibre qui doit regner entre les liquides & les solides, & qui résulte de l'action mesurée des uns & de la réaction proportionnée des autres; aussi l'extrémité de ces mêmes vaisseaux, en se fermant, formera-t-elle obstacle à la sortie des liqueurs : obstacle produit d'ailleurs par la situation des tuyaux comprimés par les vaisseaux sains qui les entourent: obstacle qui devient invincible quelques heures après le moment de la division.

Tout est donc dérangé dans la partie blessée: d'une part les vaisseaux qui forment les parois de la division, sont libres de se dilater & de se remplir plus qu'à l'ordinaire; de l'autre les liqueurs qui abordent dans les vaisseaux coupés & crispés, ne trouvent point d'issue, & gonflent ces vaisseaux outre mesure: les liquides en stagnation sont donc exposés aux mouvemens oscillatoires redoublés, & augmentés, soit dans les vaisseaux dont la dilatation n'est plus bornée, soit dans ceux qui ont été coupés, & dans lesquels il y a irritation, douleur, & conséquemment une plus grande affluence d'esprits animaux.

Or de quels changemens ne seront pas susceptibles alors des liqueurs dont la circulation douce, lente, & facile, devoit s'accomplir dans des tuyaux proportionnés à leur quantité, & pourvus simplement dans leur état naturel, de la force nécessaire pour en procurer la progression.

Toutes ces causes sont sans doute plus que suffisantes pour augmenter l'inflammation, c'est-à-dire, non-seulement la plénitude, & l'engorgement des vaisseaux, mais encore leur irritation; aussi les accidens se multiplient, & se manifestent-ils alors, selon cet Aphorisme d'Hippocrate : *Dum pus fit, dolores ac febres accidunt magis quàm confecto.* Aphor. 47. sect. 2. Le pus se forme, les liquides se décomposent, les globules rouges, comme les plus gros, sont les premiers qui souffrent de ce changement, ils sont atténués, divisés en molécules plus petites, & de leur mélange avec les parties sulphureuses &

mucilagineuses aussi changées, résulte une liqueur totalement différente du sang, mais qui n'a point encore toutes les conditions requises pour faire un pus parfait.

Les petits vaisseaux coupés & crispés dans lesquels se sont passés ces mouvemens, après avoir résisté un certain tems, & selon leur force, à l'agitation du liquide, & à la pulsation des vaisseaux voisins, cédent enfin ; ils éclatent, les fluides s'épanchent, les humeurs jointes aux débris des vaisseaux s'allient, se confondent, & nous présentent une matiere grasse, d'un blanc sale, d'une consistence moyenne, un peu plus épaisse que le sang, & sans mauvaise odeur, que nous appellons le pus : c'est ainsi que la suppuration a lieu dans les playes, & que les playes dégénérent en ulcères.

Suppuration dans les Tumeurs.

Quoique dans les tumeurs, les commencemens de suppuration soient différens, c'est-à-dire, qu'elle soit opérée d'abord dans des vaisseaux entiers, & divisés ; elle reconnoît néanmoins les mêmes causes efficientes, elle s'exécute conformément aux loix du même méchanisme.

Le dérangement dans la consistence des fluides, ou dans le ton des solides, produit l'arrêt ou la stagnation des liqueurs dans la partie affectée, & provient lui-même en général du trop d'épaississement, ou de la trop grande quantité des humeurs, de la trop grande tension des vaisseaux, ou de l'affoiblissement de leur ressort.

Représentons nous en effet des petits tuyaux si fins & si déliés, qu'ils ne peuvent admettre les globules rouges du sang, & qu'ils ne permettent l'entrée qu'à la lymphe ou à la sérosité ; si des globules rouges y entrent, ou si les humeurs lymphatiques qui doivent naturellement y passer sont trop épaisses, les uns & les autres seront forcés d'y séjourner ; d'une part, si ces vaisseaux sont trop tendus, ils refuseront le passage à des liqueurs qui seroient même d'une consistence requise, ou bien ils retiendront celles qui s'y seront engagées : si au contraire ils sont dans le relâchement, & conséquemment privés de cette force systaltique qui accélere le mouvement progressif

des fluides, ces mêmes liqueurs se trouveront arrêtées, les vaisseaux distendus, ou affoiblis, seront dans l'impossibilité de les chasser; telles sont les sources principales des engorgemens dont les petits vaisseaux sont toujours les plus susceptibles; tels sont les principes évidens & physiques de l'accumulation des humeurs dans une partie quelconque.

Le cours des liqueurs étant une fois arrêté, le mouvement des solides ne peut être qu'interrompu; mais les vaisseaux voisins de l'obstacle redoublent leur oscillation, les fluides sont agités & se décomposent; les petits vaisseaux fatigués par les mouvemens oscillatoires de ceux qui les avoisinent, sont brisés & déchirés; les liqueurs se répandent, se mêlent les unes avec les autres, & ce mêlange confondu avec les débris des vaisseaux, forme le pus ou la matiére qui se trouve renfermée dans le lieu où se fait l'éclat, c'est-à-dire, dans le foyer de la tumeur; les liqueurs étant plus au large, leur décomposition s'achève; elles acquiérent même de la fœtidité par un séjour trop long; la dilacération des vaisseaux devient plus considérable, l'humeur suppurée se fraye des routes dans les endroits où elle rencontre moins de résistence; elle ronge la peau, à moins que par l'ouverture de la tumeur on ne lui facilite une issue; & dans l'un & l'autre cas, il arrive solution de continuité, ou ulcère.

La nécessité de connoître les agens à la faveur desquels la suppuration s'établit, est d'autant plus importante, que souvent notre principal objet est de favoriser, d'exciter même cette dépravation, sauf à réparer ensuite le dommage ou la deperdition de substance qu'elle peut causer: mais si on recourt aux médicamens par le moyen desquels nous pouvons remplir cet objet, sans être instruit de l'impression qu'ils doivent faire sur les parties, des changemens qu'ils doivent y apporter, & des mouvemens divers qu'ils doivent y produire, s'est se borner dans l'exercice de notre art, à une routine aveugle. J'ai dit qu'il est des cas dans lesquels nous sommes contraints

d'exciter la ſuppuration, ſauf à réparer la perte de ſubſtance qu'elle pourra occaſionner : je m'explique.

Néceſſité de la Suppuration.

S'agit-il, par exemple, d'une playe, d'une tumeur où le cours de la circulation eſt interrompu, où les vaiſſeaux ſont criſpés, &c. la ſuppuration peut ſeule terminer ces accidens, & ce n'eſt que par elle que les liqueurs peuvent être évacuées; pour cet effet, j'employerai le ſecours des remèdes mucilagineux, légérement onctueux & relâchans; ces topiques s'oppoſeront à l'augmentation de l'engorgement, les fibres criſpées reprendront leur ton naturel, les fluides acquéreront plus de liquidité, les uns & les autres fourniront un pus louable, & bien conditionné; tandis que ſi je préférois à ces médicamens les ſpiritueux, les agglutinatifs, les baumes, je diſſiperois la portion la plus ſubtile de l'humeur arrêtée; mais la portion la plus groſſiere reſtante s'endurciroit inconteſtablement, la criſpation ſeroit plus grande, le jeu des ſolides plus gêné, la ſuppuration plus lente, la déperdition de ſubſtance enfin plus conſidérable par la dilacération des vaiſſeaux dans leſquels j'aurois augmenté l'engorgement.

Ayant une fois provoqué & opéré la deſtruction de ces parties, que nous avons été contraints d'enviſager comme des corps étrangers à détruire, elles doivent être remplacées par d'autres ſemblables, & non viciées; mais la rèproduction de ces parties nouvelles doit s'attendre principalement de la nature. Il eſt vrai que la Chirurgie nous offre des moyens pour l'aider & la ſeconder dans ſes ouvrages; auſſi nous propoſe-t-elle d'enlever d'un côté ce qui ſeroit un obſtacle à ſes opérations, & de lui fournir de l'autre les moyens néceſſaires pour qu'elle agiſſe avec aiſance & avec efficacité; telles ſont les indications générales que nous devons avoir dans le traitement des ulcères; indications qui nous portent à calmer les accidens, ou les maladies d'où peuvent réſulter les complications, à conduire l'ulcère à cet état où nous le conſidérons comme ſimple, à le faire ſuppurer, le déterger, l'incarner, le cicatriſer.

Les

Les digeſtifs ordinaires faits avec la térébenthine, ainſi que les autres qui ſont les plus uſités dans la pratique, rempliſſent quelquefois tous ces objets dans les ulcères benins ; mais comment une marche uniforme pourroit-elle ſeule favoriſer nos ſuccès dans une maladie ſujette à une multitude de circonſtances différentes ? C'eſt de la diverſité de ces circonſtances que nous devons déduire les raiſons du choix que nous avons à faire des remédes propres à remplir toutes ces indications.

Si une tumeur ou une playe eſt dégénérée en ulcère, nous procurerons une ſuppuration abondante, non-ſeulement comme néceſſaire dès ſon principe, mais encore lorſqu'il y aura de l'inflammation & de l'engorgement, lorſqu'on ſe ſera ſervi trop tôt des deſſicatifs, lorſque l'ulcère aura été expoſé trop long-tems à l'air, &c. Que ſi l'inflamation eſt légere, les réſolutifs ſuffiront pour la diſſiper ; ſi au contraire elle eſt telle que nous puiſſions appréhender la mortification, les maturatifs & les relâchans feront place à des remédes animés, capables de produire la réſolution des liqueurs, & de maintenir l'oſcillation des ſolides. A l'égard de la calloſité, les maturatifs ne ſçauroient y être préjudiciables ; mais quand elle dépend du raccorniſſement des vaiſſeaux, & de la coagulation des ſucs arrêtés dans les bords de l'ulcère, leur action eſt impuiſſante, & l'on ne détruira ces calloſités que par les médicamens cauſtiques.

Etat des ulcéres après la Suppuration.

Enfin la ſuppuration étant bien établie, j'abandonne les maturatifs dont l'application immodérée relâcheroit trop les ſolides, & j'examine l'état de l'ulcère. J'y vois les vaiſſeaux dilacérés, lâches, affaiſſés, & je les regarde comme autant d'eſcarres qui doivent tomber, & céder à une heureuſe régénération ; ces portions mortes peuvent être d'un volume plus ou moins conſidérable : ſi elles ſont légeres, la pulſation des vaiſſeaux en pourra facilement procurer la chûte pour peu qu'elle ſoit augmentée ; ſi au contraire elles ſont épaiſſes, leur oſcilla-

tion sera insuffisante, il faudra en consumer alors une partie.

Le mauvais fond de l'ulcére dépend donc alors simplement du mauvais état, & du débris des solides ; mais il peut résulter encore des qualités vicieuses de la matiére suppurée, qui sera ou trop épaisse, ou trop âcre, ou trop séreuse.

Dans le premier cas, l'épaississement de cette humeur a sa source dans le sang, il arrive communément dans les ulcères qui succédent aux tumeurs scrophuleuses ; ces tumeurs elles-mêmes sont très-dures, parce qu'outre que les fluides, dans les sujets scrophuleux, sont naturellement très-épais, les liqueurs s'endurcissent davantage par la stagnation ; ces tumeurs ont peine à venir à maturité, de même que toutes les tumeurs formées par congestion, qui ne s'enflamment pas facilement.

Il est des ulcères qui par un état contraire à ces derniers rendent du pus trop aqueux ; ce n'est presque que de la sérosité, toujours plus abondante que ne seroit la suppuration. Cette matiére peut être encore de deux sortes, c'est-à-dire, qu'elle peut pécher ou par son trop de liquidité seulement, ou par son trop d'acrimonie & de liquidité tout ensemble ; si elle est simplement trop fluide, les ulcères alors sont trop humides, & les vaisseaux trop relâchés, il en naîtra des chairs fongueuses & superflues : ce défaut dans la suppuration est fréquent chez les personnes d'un tempérament pituiteux, il arrive à des parties œdémateuses, ou à la suite de ce que nous appellons tumeurs séreuses.

Si la matiére est âcre & corrosive, elle rongera, elle détruira l'extrémité même des vaisseaux, & les ulcères seront remplis d'inégalités qui les rendront fort irréguliers.

La dilacération des vaisseaux, la viscosité des humeurs, ou leur trop grande fluidité, sont donc les principaux

obstacles qui s'opposent après la suppuration à la reproduction des bonnes chairs; or pour mondifier l'ulcère, en purifier le fond, détruire les portions mortes & étrangeres dont il est garni, corriger les vices des sucs, & de la matiére suppurée, nous ne pouvons y parvenir que par le secours des médicamens déterfifs.

La dénomination de ces remédes en annonce les proprietés, la pratique nous en découvre les vertus; mais les raisons de leurs effets ne nous seront véritablement connues, qu'autant que nous remonterons aux principes qui leur donnent ce caractère, & qui en constituent l'essence.

Pour moi je suis bien convaincu qu'on doit les regarder comme des substances salines, ou tout au moins comme des mixtes dont les sels sont les parties les plus essentielles. Qualités des Deterfifs.

Les sels agissent en général sur les corps par corrosion, ou par dissolution; ils ne sçauroient avoir de contact avec quelque corps capable de les admettre, qu'ils ne les pénétrent, qu'ils ne s'y introduisent, & qu'ils n'y fassent une impression plus ou moins marquée, plus ou moins sensible; car leur opération ne résulte pas seulement de leur propre force, les changemens qu'ils peuvent produire sont différens, selon la disposition des parties sur lesquelles ils agissent, des parties solides animées, ou des parties solides privées de vie & de mouvement, que nous nommons des escarres, ou des humeurs qui ont contracté quelque qualité défectueuse. Action des Sels.

Dans les parties solides vives, ils exciteront de la douleur, une tension plus considérable des fibrilles nerveuses, une affluence plus grande des esprits animaux, & conséquemment tous les degrés de mouvement qu'il étoit nécessaire d'exciter pour purger le fond de l'ulcère des débris de la suppuration. Le mouvement systaltique accéléré dans les vaisseaux qui ont été irrités, suffit donc pour délivrer un ulcère, des chairs mortes qui en embarrassent le fond.

Jusques ici les déterſifs ont eu à agir ſur des parties vives; mais leur action ne peut être qu'impuiſſante, ſi les eſcarres ſont tellement conſidérables qu'elles couvrent totalement les vaiſſeaux ſains, & qu'elles dérobent les parties vives à l'opération de ces médicamens; auſſi devons nous alors en détruire une partie par des remédes plus forts, capables d'agir ſur ces parties mortes, & dans ceux-ci les ſels ſeront plus actifs, puiſqu'ils ne peuvent avoir d'efficacité, qu'autant qu'ils pénetreront ces eſcarres, & qu'ils parviendront à en conſumer aſſez pour que les vaiſſeaux qu'elles cachoient ſe reſſentent de leur impreſſion.

Nous trouvons dans les parties ſalines des déterſifs, des moyens non moins ſûrs de réparer les vices qui proviennent de la viſcoſité des humeurs, & dans ce cas leur action s'étend également ſur les ſolides & ſur les fluides; ſur les ſolides, en augmentant leur oſcillation, les humeurs épaiſſes ſont puiſſamment atténuées; ſur les fluides, en s'introduiſant dans ces matiéres viſqueuſes, elles les diviſeront, elles en procureront la diſſolution, de maniere que devenues plus déliées & plus liquides, elles s'écouleront avec la ſuppuration, & ſeront hors d'état de ſe corrompre par leur ſéjour.

Enfin ſi les ulcères péchent par l'abondance d'une humeur trop ſéreuſe qui relâche les vaiſſeaux, qui délaye trop le ſuc nourricier, & faſſe éclore des chairs fongueuſes; ces médicamens agiſſant ſur les ſolides, les criſperont, les reſſerreront, & empêcheront par une conſéquence néceſſaire, l'abord d'une ſi grande quantité de liqueurs.

Il y a des déterſifs dont la propriété eſt générale pour les ulcères; il en eſt d'autres dont les vertus ſont particulieres, dont les propriétés ſont bornées à telle ou telle opération; nous devons profiter de cette variété pour en faire un choix convenable, eu égard aux indications diverſes & curatives que nous préſentent les ulcères.

Ce qui conſtitue la différence de ces médicamens, ne

peut provenir en général que des parties qui entrent dans leur composition ; ainsi la quantité & la qualité des sels, leur mêlange avec d'autres substances, leur donneront des effets particuliers ; & par rapport à ces différens effets, j'en établis quatre genres ; sçavoir des détersifs irritans, des détersifs rongeans, des détersifs délayans, des détersifs absorbans. Distinction des Détersifs en quatre genres.

Les détersifs irritans sont destinés à agir sur des solides animés, les parties salines dont ils sont pourvûs sont suffisantes pour exciter en eux une irritation capable de réveiller & d'augmenter l'oscillation, d'où dépend, ainsi que je l'ai expliqué, la séparation des extrémités des vaisseaux privés de vie. I. Genre.

Les détersifs rongeans, dont l'action doit se manifester également sur des solides, différent des premiers par une plus grande activité qui dépend de la quantité, ou du développement plus aisé de leurs sels qui se trouvent moins embarrassés dans les autres parties du médicament ; ils sont donc toujours plus d'impression ; s'ils sont appliqués sur des chairs mortes, ils les pénétrent, les rompent, & en procurent la chûte, c'est-là notre intention ; mais s'ils s'étendent jusques sur la partie saine des vaisseaux, ils causent beaucoup de douleur, & deviennent nuisibles ; en un mot ce sont des cathérétiques, ou de légers escarrotiques, auxquels nous ne donnons le nom de détersifs, qu'autant qu'ils en remplissent les fonctions. II. Genre.

Les délayans qui sont toujours liquides, contiennent des sels dissous dans la liqueur, par le moyen desquels l'humeur visqueuse qui enduit le fond d'un ulcère, est atténuée, dissoute ; elle devient plus fluide, elle se sépare, elle est enfin entraînée par la suppuration. III. Genre.

Enfin les détersifs absorbans sont presque tous d'une consistence solide ; aussi les réduit-on en poudre pour en faire usage : il en est beaucoup qui tiennent de la nature des dessicatifs, & dont on ne se sert dans la pratique en qualité de détersifs, que lorsqu'ils en ont l'efficacité. IV. Genre.

La ſubſtance de ces topiques eſt poreuſe; c'eſt par-là qu'ils ſe chargent & qu'ils abſorbent l'humeur ſéreuſe, tandis que leurs ſels, quoique plus foibles & plus doux que dans les autres déterſifs, font néanmoins aſſez d'impreſſion pour reſſerrer & pour reſtraindre les fibres, & les vaiſſeaux trop relâchés qui ne ſçauroient produire de bonnes chairs.

Toutes ces notions étant poſées, il ſera ſans doute plus facile de régler l'application des déterſifs pour chaque cas.

Les ulcères ne ſont que des playes, ou des tumeurs dégénérées. Les ulcères ſimples ſont ceux qui ſuccédent aux premieres, ou au phlegmon ſimple. Quoi qu'on apperçoive dans les playes, des vaiſſeaux dilacérés par la ſuppuration, les parties ont ordinairement été ſi légérement endommagées, que les déterſifs n'y ſont point néceſſaires, & que de doux ſuppuratifs que nous nommons digeſtifs, ſuffiſent pour en opérer la deſtruction: ſi néanmoins la ſuppuration a été lente & tardive, ſi l'humeur ſuppurée eſt empreinte d'un mauvais caractere, les parties mortes ſeront plus conſidérables, & l'ulcère après avoir ſuppuré un eſpace de tems convenable, ſera garni de parties affaiſſées & mortes, qui ne pourront tomber que par le battement & la pulſation des vaiſſeaux. Un Praticien éclairé fait alors uſage des remédes animés, dont le propre eſt d'augmenter l'oſcillation des ſolides, & de faciliter la ſéparation de ces corps étrangers, dont la chûte conſtitue la déterſion de l'ulcère: ces remédes animés ſeront des déterſifs du premier genre, mais dont l'effet ſera d'irriter ſimplement, & non de criſper, de corroder, & de détruire.

Les déterſifs rongeans ſont indiſpenſables dans le cas où l'ulcère dérive d'une tumeur maligne, d'un charbon, d'un anthrax, d'un bubon peſtilentiel, ou vénérien, d'un éréſipele malin, &c. il s'agit donc de conſumer une partie des chairs mortes, qui d'ailleurs n'auroient jamais cédé au ſimple mouvement augmenté des ſolides; &

pour cela il faut avoir recours aux médicamens capables de rompre, pour ainsi dire, ces escarres, d'en débarrasser le fond de l'ulcère, & d'exposer ensuite les vaisseaux sains à l'action des topiques : les Anciens dans cette intention avoient même recours au feu, mais nous nous contentons des remédes rongeans.

Ces détersifs cathérétiques conviennent encore aux ulcères qui succédent aux tumeurs dures, dans lesquelles la suppuration n'étant qu'imparfaitement opérée, ne peut achever la rupture, & le dégorgement de tous les vaisseaux : notre ressource est de les consumer.

Les tumeurs skirreuses ulcérées péchent aussi souvent par des sucs visqueux, & tenaces : dans ces ulcères, ou cette matiere est encore contenue dans l'extrémité des vaisseaux ouverts, ou elle est seulement coagulée à leur superficie ; l'une & l'autre de ces circonstances requiérent également les détersifs liquides & délayans : la premiere exige cependant qu'ils soient plus animés, parce qu'en meme-tems qu'ils agissent sur la matiere meme, & qu'ils la rendent plus fluide, ils doivent augmenter la force systaltique qui peut délivrer les solides de ces sucs ; la seconde demande qu'ils soient plus liquides, & des délayans dont l'action se borne uniquement à la dissolution de cette humeur épaissie, peuvent satisfaire à l'indication qu'elle nous présente.

Enfin, si nous avons à traiter des ulcères dans lesquels les liqueurs suppurées trop abondantes, & trop liquides, s'opposent à leur guérison ; nous choisirons les détersifs absorbans, ou desséchans, qui par leur substance poreuse absorberont l'humidité superflue, & qui par leur stipticité en préviendront le retour, en resserrant les vaisseaux. Observons cependant que si ce défaut n'est que dans le fond de l'ulcère, on employera ces remédes en poudre, & on ne les appliquera que sur ce fond ; au contraire, si le relâchement est dans tous les environs, s'il dépend de l'œdématie de toute la partie, il faudra des détersifs plus animés, &

ſous une autre forme plus commode pour en pouvoir couvrir toute la partie affectée, attendu que les abſorbans ſur l'ulcère ſeulement ne ſçauroient tarir la ſource d'une humeur répandue dans tous les environs.

Quoique j'aie aſſigné les cas dans leſquels chaque genre de médicamens convient ſéparément, il eſt néanmoins des occaſions où il eſt important que le déterſif choiſi & préféré, réuniſſe en lui ſeul pluſieurs propriétés, comme celles de délayer & d'irriter, d'abſorber & de ronger, d'irriter & d'abſorber; mais ſi leurs effets réſultent en général de leurs parties ſalines, ils ſont néceſſairement tous plus ou moins irritans, & la diſtinction que j'en ai fait n'exiſte, qu'eu égard aux qualités qui dominent en eux, & dans leſquelles conſiſte la différence de leur vertu.

Tems d'employer les déterſifs.

La connoiſſance du tems où l'on doit employer les déterſifs, n'eſt pas aſſurément moins eſſentielle que celle de toutes les circonſtances qui ſollicitent leur uſage, puiſque les remédes les meilleurs & les plus ſalutaires adminiſtrés mal-à-propos, donnent lieu aux accidens les plus funeſtes.

Nous avons vû que la ſuppuration doit toujours dans le traitement des ulcères, précéder la déterſion; dans une tumeur abſcédée, ou dans une playe où l'éruption de la ſuppuration eſt faite, il eſt encore des vaiſſeaux engorgés qui doivent ſuppurer; or pour favoriſer cette ſuppuration, il ne faut que des remédes doux & onctueux; car les déterſifs criſperoient les vaiſſeaux enflammés, ils les empêcheroient de s'ouvrir, ils ſuſpendroient immanquablement la ſuppuration, & exciteroient une plus grande douleur; ce n'eſt donc qu'après la rupture de tous les vaiſſeaux engorgés, ce n'eſt que lorſqu'il n'y a plus d'inflammation, & que les liquides ſont épanchés hors de leurs canaux, qu'il s'agit de déterger; c'eſt auſſi dans les cas où les débris des vaiſſeaux ſont conſidérables, où la matiere ſuppurée n'eſt pas d'une conſiſtence requiſe, où le fond de l'ulcère ne préſente point une couleur

couleur rouge & vermeille, où en un mot la régénération est empêchée, & le cours de la nature arrêté par des obstacles que les détersifs peuvent vaincre.

Voilà les régles qu'il nous est possible de tracer pour nous déterminer sur le tems d'employer les détersifs; voyons celui où nous devons en discontinuer l'usage.

Les détersifs hâtent la régénération des bonnes chairs dans un ulcère; non que cette vertu réside en eux-mêmes, mais parce qu'ils disposent les fibres, & les vaisseaux à les fournir; or non-seulement ces médicamens cessent d'être nécessaires dès que le fond de l'ulcère est en bon état, mais ils deviendroient même nuisibles & préjudiciables, si l'on persistoit à les employer.

Tems de cesser les détersifs.

Un ulcère est détergé, quand les vaisseaux sont dégagés des parties mortes & des corps étrangers qui s'opposoient à leur prolongement; je dis qu'il est détergé alors, car rien ne s'oppose plus à la germination des chairs, puisque dès-lors les tuyaux sont souples & libres, & que le suc nourricier dans une consistence requise peut aisément s'adapter, & prendre corps avec l'extrémité du vaisseau par où il suinte.

Or cette fonction n'aura pas lieu ou sera incontestablement retardée, si on se sert toujours des détersifs, parce que les parties étant plus vives, seront trop susceptibles de leur impression, & se crisperont trop; d'un autre côté le suc nourricier qui doit avoir une certaine consistence, sera trop dissout par l'action des parties salines; ainsi de l'application continuée de ces remédes, résultent la douleur, le desséchement prématuré du fond de l'ulcère, l'endurcissement des bords, & la lenteur ou même le défaut de succès dans le traitement.

Nous bannirons donc en général ces médicamens, lorsque l'ulcère paroîtra vermeil, lorsque les chairs en seront fermes, grainues, & bien disposées à en remplir le fond, & faire une cicatrice solide, lorsqu'enfin ils causeront trop de douleur; car c'est la preuve la plus sûre

qu'ils agiſſent ſur des parties vives & ſenſibles, auxquelles ils ne peuvent que nuire ; & nous exclurons ſur-tout les rongeans. Dès que les premiers auront détruit une portion des eſcarres que nous nous propoſions de conſumer, nous leur ſubſtituerons des déterſifs plus doux, tels que ceux du premier genre.

Si après l'uſage convenable des déterſifs, le mauvais régime, quelque accident, de la fiévre, viennent à troubler la circulation & les ſécrétions, dès-lors le fond de l'ulcère peut changer en mal ; les vaiſſeaux s'engorgent, & la matiere ſuppurée ne s'en échappant que difficilement, on conçoit que les remédes irritans ne ſeront plus convenables, & que l'on devra par conſéquent recourir de nouveau aux ſuppuratifs.

Ces inconvéniens demandent qu'on joigne aux déterſifs un régime exact, & des remédes internes juſtement adminiſtrés.

La cure des ulcères, en effet, exige toujours une diéte ſimple, des alimens capables de fournir des ſucs nourriciers louables ; mais cette diéte ſera plus ſévère, ſi l'ulcère eſt compliqué d'inflammation, d'hyperſarcoſe, enfin d'une ſuppuration trop abondante, ou vicieuſe.

En premier lieu, l'inflammation peut être accompagnée de fiévre, ou elle peut l'occaſionner ; ſecondement l'hyperſarcoſe peut provenir de la trop grande affluence des ſucs nourriciers ; en troiſiéme lieu, la ſuppuration trop abondante annonce nne trop grande quantité d'humeurs, ou leur mauvaiſe qualité ; or moins le ſang recevra de nouvelles parties, plus on diminuera l'une ou l'autre de ces complications.

A ce régime, ainſi qu'à l'uſage des déterſifs, nous devons joindre des remédes internes, lorſque les matieres purulentes péchent par leur quantité, ou par leur qualité : les meilleurs déterſifs n'auroient effectivement qu'un ſuccès imparfait, ſi les ſucs qui ſe portent à l'ulcère étoient trop abondans, trop épais, trop ſéreux, trop

âcres, trop corrosifs ; & ils seroient d'autant plus impuissans, que les uns ou les autres de ces défauts peuvent provenir de la constitution du sang, aussi-bien que d'un vice local.

Il est donc du devoir & de la prudence du Chirurgien, à qui le traitement des ulcères appartient en entier, de porter ses regards jusques dans l'intérieur du malade qu'il entreprend : les remédes que nous administrerons intérieurement, seront donc tels, que les circonstances dans lesquelles nous nous trouverons, pourront les indiquer. Selon ces circonstances, nous aurons recours aux purgatifs, aux vulnéraires, aux délayans, aux apéritifs, ou aux médicamens incrassans, adoucissans, rafraichissans ; & si l'ulcère se trouve compliqué de quelque maladie particuliere, s'il est scrophuleux, syphilitique, scorbutique, nous attaquerons ces vices avec les remédes que l'usage a consacré à ces maladies, & qui sont caractérisés par leurs noms, comme les anti-scrophuleux, les anti-vénériens, les anti-scorbutiques, &c.

Il n'est que l'ulcère chancreux pour lequel les détersifs ne soient pas fort en usage : dans le cancer ulcéré, la matiere qui en découle est si corrosive, elle peut par son âcreté, faire de si funestes progrès, que l'on doit rejetter tous les topiques dont l'action s'imprimeroit avec trop d'activité, & la mettroit en mouvement ; or les détersifs, ou tout autre reméde animé, produiroient ces effets, & seroient par conséquent, non-seulement inutiles, mais même pernicieux ; aussi n'usons-nous alors que de topiques adoucissans, & réfrénans.

Si dans toutes sortes d'ulcères, excepté dans celui dont je viens de parler, les détersifs trouvent leur place, ils sont également propres à toutes les parties du corps, soit externes, soit internes, qui peuvent être ulcérées, & jusques auxquelles ils peuvent parvenir.

Les détersifs pour les ulcères externes, s'employent sous une forme, ou sous une consistence différente.

Différente consistence des Déterfifs.

Ceux qui font entierement liquides, fe nomment des lotions, des bains, lorfqu'on ne les met en ufage que pour laver, nétoyer, baigner, ou donner des douches à une partie : on y trempe auffi des plumaceaux, pour les laiffer appliqués fur l'ulcère : on en emploie auffi de moins liquides, comme les baumes ou linimens déterfifs : de plus folides, ce font des onguens, des emplâtres, des poudres déterfives : quelquefois auffi on fe fert des feuilles, ou autres parties de quelques plantes fans préparation.

Quant à ce qui concerne les ulcères internes, ces médicamens doivent néceffairement être liquides, parce qu'on ne fçauroit les porter jufques au mal, que par la voie de l'injection. Leur dénomination change, felon les parties qui font affectées; deftinés pour les yeux, on les nomme collyres; deftinés pour la bouche, on les appelle gargarifme; pour le nez, la poitrine, le ventre, la veffie, les inteftins, ce font des injections; pour l'urétre, des bougies; pour le vagin enfin, on emploie des peffaires.

De plus, quoiqu'en conféquence de l'état de l'ulcère, on fe détermine fur le choix des déterfifs, il faut encore réfléchir fur la nature, & fur la fenfibilité de la partie ulcérée; celles qui font internes, font infiniment plus délicates que celles qui font externes; d'ailleurs on n'eft pas toujours affuré que le reméde ne s'étendra pas fur les parties voifines : les déterfifs employés intérieurement, feront donc alors plus légers, & moins animés.

Les parties externes méritent auffi des égards; les collyres fecs ou liquides qui tendent à déterger les ulcères de la cornée, ou des bords des paupiéres, doivent être mitigés, & s'il étoit néceffaire d'en employer de plus agiffans, on défendroit de leur impreffion les parties voifines, par l'entremife des collyres anodyns, ou l'on fe contenteroit fimplement d'en toucher l'endroit ulcéré; le vifage, les parties génitales de l'un & de l'autre fexe, la bouche, ne permettent que des déterfifs doux, fur-tout, lorfque les ulcères qui font dans le cas

de la détersion, sont encore enflammés.

Les médicamens détersifs sont en grand nombre, & l'on en tire des trois regnes, végétal, animal, minéral.

Les uns sont employés tels que la nature nous les présente, & ce sont les détersifs simples; les autres souffrent quelques préparations, galéniques ou chymiques, & ce sont les détersifs composés. Division des détersifs en simples & composés.

Ces préparations consistent dans l'extraction de quelques-unes des parties qui les composent, dans leur changement de forme, dans le mélange des uns avec les autres, ou avec des substances de différente qualité; soit pour en diminuer l'activité, s'ils sont trop violens; soit pour en augmenter l'efficacité, s'ils sont trop foibles; ou enfin pour les rendre plus utiles, & plus commodes dans la pratique.

De plus, dans le nombre des médicamens qui ont la propriété de déterger, il en est de simples & communs aux quatre classes des irritans, des rongeans, des délayans, des absorbans; il en est d'autres simples aussi, mais qui ont des propriétés relatives en particulier à quelqu'une des quatre classes mentionnées. Il en est enfin de composés, comme nous l'avons dit.

A l'égard de ceux-ci, je me contenterai de citer les noms des compositions détersives connues, & que l'on peut voir dans les Pharmacopées; quant aux compositions particulieres, j'en donnerai les formules, & en indiquant les sources dans lesquelles je les ai puisées, j'en joindrai d'autres dont une heureuse expérience m'a appris, & me confirme chaque jour l'efficacité.

PREMIERE CLASSE.

Des Détersifs simples, communs.

Ce sont les végétaux qui nous fournissent le plus de détersifs de cette premiere classe; car dans le grand

nombre de plantes déterſives, il en eſt peu que l'on emploie ſeule, ou ſans préparation : ces plantes ſont,

Abſynthe,
Ache,
Aigremoine,
Alliaire,
Ancholie,
Anémone,
Armoiſe,
Arum,
Auronne,
Bardanne,
Betoine,
Bugle,
Centaurée,
Chardon bénit,
Chardon étoilé,
Chardon marie,
Chélidoine,
Chevrefeuille,
Clématite,
Cochlearia,
Creſſon,
Digitale,
Domte venin,
Double feuille,
Enula campana,
Filipendule,
Fougère,
Fumeterre,
Germandrée,
Herbe de S. Jacques,
Herbe de Ste. Barbe,
Herbe aux verrues,
Hypericum,
Hyſſope,
Iris,
Lampſane,
Langue de ſerpent,
Laureole,
Lotier odorant,
Marrube,
Menthe,
Mille-feuille,
Nicotiane,
Noyer,
Origan,
Ortie,
Perſicaire,
Piloſelle,
Pomme épineuſe,
Pomme de merveille,
Prêle,
Quinte-feuille,
Renoncule,
Ronce,
Romarin,
Rue,
Sabine,
Sanicle,
Savoniere,
Sauge,
Scabieuſe,
Scille,
Scolopendre,
Scordium,
Scrophulaire,
Serpentaire,
Sthæcas,
Talictrum,
Troëſne.

SECONDE CLASSE.

Des Détersifs simples de chaque genre.

Cette classe comprendra les médicamens que nous employons sans aucun mêlange ou préparation qui altère leur qualité, de même que les drogues que nous employons telles qu'on nous les apporte, & que l'usage met au rang des médicamens simples.

PREMIER GENRE.

Des Irritans.

Alun de roche,
Antimoine,
Baume de Tolu,
Bdellium,
Camphre,
Chalcitis,
Galbanum,
Gomme animé,
Gomme Copal,
Gomme Elémi,
Miel,
Sagapenum,
Sel ammoniac,
Sel commun,
Storax,
Vinaigre,
Vitriol.

SECOND GENRE.

Des Rongeans.

Verdet, ou Verd de gris.

TROISIEME GENRE.

Des Délayans.

Les Eaux minérales,
de Balaruc,
de Bareges,
de Bourbon-Lancy,
de Plombieres,
de Vals,
l'Eau de la mer;
l'Urine,
le Fiel des animaux.

QUATRIEME GENRE.

Des Abſorbans.

Aloës,
Charpie,
Encens,
Litharge,
Mâchoire de Brochet,
Maſtic,
Os de ſéche.

TROISIEME CLASSE.

Des Déterſifs composés.

Le nom des médicamens de cette derniere claſſe ſignifie ceux auxquels nous donnons quelque préparation; je commencerai dans chaque genre par ceux qui ſont connus, & dont je ne dois citer que les noms.

PREMIER GENRE.

Des Irritans composés.

Chaux de Cuivre,
Baume du Commandeur de Perne,
de Saturne,
de Fioraventi,
Samaritain,
de Soufre,
Crocus de Cuivre,
Eau Alumineuſe,
Eſprit de Miel,
de Vipère,
de Vin;
Empl. de Nicotiane,
Divin,
d'André de la Croix;
Elixir de propriété,
Huile de Benjoin,
d'Oeufs,
de Camphre,
de Térébenthine,
Huile que l'on tire du Sel fixe,
Miel roſat,
Teinture de Myrrhe & d'Aloës,
Onguent des Apôtres,
Mondificatif d'ache,
Onguent Verd de Charas.

Formules

Formules particulieres des Déterſifs irritans.

Nous commencerons par ceux qui ſont appropriés à certaines parties.

Collyre Déterſif.

Prenez *Eaux de Plantain,*
de Fenouil,
de Cyanus, p. ég. 2. onces;
Tuthie préparée, 2. ſcrup.
Vitriol calciné juſqu'à blancheur, 1 ſcrup.
Miel Roſat, une demie once.
Mêlez ſelon l'art.

Autre.

Prenez *Succin blanc,*
Myrrhe, p. ég. un demi ſcrup.
Safran Oriental, 6 grains,
Un blanc d'Oeuf,
Sucre Candi, 1 gros.
Eau d'Euphraiſe, 2 onc. & demie.
Mêlez ſelon l'art. Barbette.

Autre.

Prenez *Eau de Fenouil, chargée de la teinture de ſafran Oriental bien jaune,*
Vin émétique, p. ég. 4 onc.
Mêlez ſelon l'art. Form. de Garnier.

Autre.

Prenez *Eau de grande Chélidoine,*
Vin émetique, p. ég. 4 onc.
Sel Ammoniac épuré, 20 grains.
Conſervez la matiere dans un vaiſſeau de cuivre, juſqu'à ce qu'elle ait pris la couleur d'un verd bleu, alors vous la filtrez. On en touche les taches de la cornée.
Le même.

Collyre Verd.

Prenez *Vin blanc,*
Eaux de Plantain,
de Roses, p. ég. 3 onc.
Verdet, 2 gros.
Orpiment, 1 gros.

Faites bouillir le tout ensemble pendant peu de tems, laissez déposer la matiere épaisse, & passez la liqueur sans l'exprimer. Pharmac. de Schroder.

Collyre Métallique.

Prenez *Safran des métaux mis en poudre très-fine, 1 gros.*
Vitriol blanc, demi scrup.
Eau Roses, demie once,
Eau de fleurs de chicorée sauvage, 2 onces & demie.

Macerez pendant six heures, & filtrez; faites-en couler une goutte tiéde sur l'œil, pour en ôter les taches.
Pharmac. de Bateus.

Liniment pour les ulcères des paupiéres.

Prenez *Corail rouge préparé,*
Encens, p. ég. demi gros.
Sief de blanc Rasis,
Corne de Cerf préparée, p. ég. 1 scrup.
Plomb brûlé, 15 grains.
Antimoine crud, 1 scrup.
Miel Rosat, q. s.

Mêlez, & faites un Liniment selon l'art. Barbette.

Gargarisme Détersif.

Prenez *Feuilles de Chêne, 1 poignée.*
Fleurs de Roses,
de Grenades, p. ég. une pincée.
Ecorce de Grenades, 2 gros.
Alun brûlé, 2. scrup.
Vitriol blanc, demi scrup.

Cuisez-le tout dans une suffisante quantite de vin rouge ; & ajoûtez à huit onces de la colature

Miel Rosat ,
Syrop de Mures , p. ég. 1 *once.* Barbette.

Autre.

Prenez *Racines d'Aristoloche ,*
de Gentiane , p. ég. 1 *once.*
Ecorces de Winter , une demie once.
Sommités de mille-pertuis ,
de Roses rouges , p. ég. 2 *pincées.*

Faites bouillir le tout dans deux livres de vin , ou d'eau de chaux ; ajoûtez dans la colature ,

Eau-de-Vie camphrée , 2 *onc.*
Eau de Canelle , 1 *once.*
Sel Ammoniac , 1 *gros.*
Miel rosat , 1 *once & demie.* Col de Villars.

Liniment pour les Ulcères des lèvres.

Prenez *Teinture d'assa fœtida ,*
Myrrhe ,
Benjoin , p. ég. 2 *gros.*
Camphre , 1 *scrup.*
Huile d'Oeufs , 1 *gros.*
Sabine , 1 *scrup.*
Elixir de Vie de Mathiole , 1 *gros & demi.*
Mêlez selon l'art.

Pommade Déterſive.

Prenez *Onguent Basilicum , demi-gros.*
Poudre de Castoreum ,
d'Assa fœtida ,
de Myrrhe , p. ég. 1. *gros.*
Elixir de vie , 2 *gros.*
Camphre , 1 *scrup.*
Mêlez , & faites une pommade selon l'art. Verduc.

Onguent pour les ulcères du périnée.

Prenez *Onguent des Apôtres, une demie once,*
Extrait épaissi de petite Centaurée, 3 gros.
Esprit de Sel ammoniac, 10 gouttes.
Essence de Myrrhe,
Esprit de Mastic, p. ég. demi-gros.
Mêlez selon l'art. Dolæus.

Onguent pour les ulcères des Testicules.

Prenez *Mastic,*
Encens,
Alun brûlé,
Sel commun, p. ég. 1 gros.
Huile de Laurier,
Eau-de-Vie, p. ég. demie once.
Axonge de Porc, s. q.
Broyez bien le tout dans un mortier ; & ajoûtez une demie once de mercure crud éteint par la salive. Mêlez selon l'art. Dolæus.

Pour les ulcères du Vagin.

Prenez *Huiles d'Hypéricum,*
de Sureau, p. ég. 2 onc.
Eau de Chaux, s. q. que vous réduirez en nutritum à force de l'agiter au mortier, pour être appliqué chaud sur l'ulcère. Dolæus.

Fumigation pour les ulcères de la Matrice.

Prenez *Encens,*
Storax calamite,
Myrrhe,
Mastic,
Gomme de Genièvre,
Ladanum, p. ég. 1 once ; avec suffisante quantité de térébenthine.
Faites des trochisques selon l'art. Dolæus.

Pessaire Détersif.

Prenez *Terébenthine*, 4 *onc.*
Graisse d'Oye, 7 *gros.*
Myrrhe, 1 *gros.*
Safran, 3 *gros.*
Moelle de Bœuf,
Oesipe, *p. ég.* 2 *gros.*
Miel,
Huile de Cyprès,
ou d'Iris, *p. ég.* 16 *gros.*
Encens,
Racine d'Iris, *p. ég.* 2 *gros.*
de Souchet, 4 *gros.*
Mêlez, & *gardez pour l'usage.* Dolæus.

Nutritum Détersif.

Prenez *Huile d'Hypericum*, 2 *gros.*
Galbanum, 1 *demi gros; avec suffisante quantité d'eau de chaux vive que vous remuerez dans le mortier.* Verduc.

Médicament Détersif.

Prenez *Eau de la Reine de Hongrie*, 2 *gros.*
Baume Nervin, 1 *gros & demi.*
Teinture de Galbanum, 3 *gros.*
Myrrhe, 2 *gros.*
Aloes, 1 *gros.*
Huile de Tartre, 1 *gros & demi.*
Mêlez selon l'art. Verduc.

Liniment Détersif.

Prenez *Bois de Gayac*,
Racine d'Aristoloche longue, *p. ég.* 1 *once.*
Petite Centaurée,
Absynthe,
Aigremoine, *p. ég.* 1 *poig.*

Cuisez-le tout dans une suffisante quantité de vin blanc; & ajoûtez dans deux onces de la colature.

Farine d'Orobe, une demie once.
Poudre de Myrrhe, 2 gros.
Miel Rosat, 2 onc.
Esprit-de-Vin, 1 onc.
Térébenthine de Venise, en s. q.

Mêlez selon l'art.

Onguent Déterssif.

Prenez *Huile commune, 1 liv.*
Résine,
Térébenthine,
Miel commun, p. ég. demie livre.
Cire jaune, 3 onc.
Myrrhe,
Sarcocolle,
Farines de Lin,
de Fœnugrec.
Encens,
Mastic, p. ég. 1 onc.

Mêlez selon l'art. Charas.

Autre.

Prenez *Miel Rosat, 1 once.*
Térébenthine, demie once.
Poudre de racines d'Aristoloche ronde,
Myrrhe,
Aloës,
Encens, p. ég. 1 gros & demi.
Safran, 1 scrup.

Mêlez le tout dans un mortier avec un jaune d'œuf; & faites un Onguent selon l'art. Fabrice de Hilden.

Autre.

Prenez *Ecailles de Cuivre,*
Chaux lavée deux fois, p. ég. 2 gros.

Chalcitis brûlé, 1 gros.
Antimoine Stibié, demi-gros.
Cire, 2 onc.
Resine de Térébenthine, 1 once.
Mêlez, & faites un Onguent selon l'art.

Fabrice d'Aquap.

Autre.

Prenez *Poudre de racine de Bryone, 1 gros.*
Encens,
Myrrhe, p. ég. 2 gros.
Verd de Gris, 1 demi gros.
Sel Ammoniac, 1 scrup.
Axonge de Porc,
Huile d'Olives, p. ég. en s. q.
Mêlez selon l'art. Barbette.

Emplâtre de Paracelse.

Prenez *Colophone, 2 onc.*
Gommes de Galbanum,
Ammoniac,
Opoponax, p. ég. 6 gros.
Pierre d'aimant,
Ambre jaune,
Encens, p. ég. 1 once.
Mastic,
Myrrhe,
Verdet, p. ég. 2 gros.
Réduisez le tout en poudre très-fine, & mêlez-y,
Cire jaune, 1 once.
Térebenthine, 4 onc.
Faites un Onguent selon l'art.

SECOND GENRE.

Des Détersifs rongeans composés.

Alun brûlé,	*Baume d'Acier.*
Baume Verd de Mets,	*Collyre de Lanfranc.*

Eau Phagédénique.
Huile d'Antimoine,
de Tartre.
Minium.
Ong. d'Egyptiac de Mesué,
Egyptiac d'Avicenne.

Lotion pour les ulcères du Nez;

Prenez *Une Grenade,*
Litharge d'or, 2 *gros.*
Minium, 1 *gros.*
Alun brûlé, 1 *scrup.*
Mercure doux, 1 *demi gros.*
Sucre blanc, 1 *once.*
Vin blanc de France, 6 *onc.*

Faites bouillir le tout, & conservez la colature pour l'usage. Barbette.

Poudre Détersive.

Prenez *Ochre,*
Sabine,
Alun brûlé, en poudre, de chaque même quantité.

Mêlez selon l'art; & conservez la poudre pour l'usage. Col de Vilars.

Eau verte d'Hartman.

Prenez *Miel Rosat*, 2 *onc.*
Soufre vif,
Alun crud, p. ég. 1 *onc.*
Album græcum,
Sommités de Sabine,
Sureau, p. ég. 1 *gros.*
Fleurs d'Hypéricum,
de Romarin,
de Rue,
de Plantain,
de Sauge,
de Pouillot, p. ég. *demie poig.*

Faites cuire le tout un quart-d'heure dans une livre de vin blanc, & autant d'eau de morelle; ensuite délayez-y Verdet, 1 *once. Filtrez, & conservez-en l'eau verte pour l'usage.*

Eau

Eau Caustique & Détersive.

Prenez *Esprit de Vin rectifié, 3 onc.*
Poudre de Gérofle, 1 gros.
Gingembre,
Canelle,
Poudre de Céruse, p. ég. 1 gros & demi.
Alun brûlé, demi-gros.
Vinaigre, 1 gros & demi.
Mêlez-bien le tout, & mettez-le dans un vaisseau bien fermé pour l'usage. Schroder.

Nutritum Dètersif.

Prenez *Esprit de Vin camphré, 4 gros.*
Oliban en poudre, 1 gros.
Sel de Saturne, demi gros.
Alun brûlé, 6 gros.
Agitez le tout dans un mortier. Verduc.

Onguent Dètersif.

Prenez *Onguent des Apôtres, 1 once.*
Baume Nervin, demie once.
Eau de la Reine de Hongrie, 2 gros.
Extraits d'Absynthe,
de Petite Centaurée, p. ég. demie once.
Mêlez selon l'art. Dolæus.

Autre.

Prenez *Mercure précipité, rectifié, & lavé dans de l'eau rose, 2 gros.*
Onguent Rosat, 1 once.
Cire, 1 gros.
Mêlez selon l'art. Fabrice de Hilden.

TROISIEME GENRE.

Des Déterſifs délayans compoſés.

Lait Virginal,
Eau de Chaux,
Eau Vulnéraire.
Leſſive de cendr. de ſarment,
Leſſive des ſcories du régule d'antimoine.
Huile d'Hypéricum.

Collyre Déterſif.

Prenez *Eaux de grande Chélidoine*, 1 *once.*
de Roſes, 2 *onc.*
Trochiſques de blanc-Rhaſis, réduits en poudre, 1 *gros.*
Tuthie préparée, demi-gros.
Camphre,
Sucre de Saturne, p. ég. 4 *gros.*
Mêlez ſelon l'art. Chir. de Munnicks.

Gargariſme Déterſif.

Prenez *Orge entier*, 1 *once.*
Feuilles d'Aigremoine,
Sommités de Ronces, p. ég. 1 *poig.*
Semence de Lin, 2 *gros.*
Cuiſez le tout dans de l'eau commune, deux livres, juſqu'à conſomption d'une partie; délayez dans la colature,
Miel Roſat, 1 *once.*
Cryſtal minéral, demi gros.
Mêlez ſelon l'art.

Lotion pour les ulcères des Scorbutiques.

Prenez *Eau-de-Vie*, 2 *liv.*
Camphre, 2 *gros.*
Sucre Candi,
Alun, p. ég. 1 *gros.*

Mettez infuser le tout à froid pendant vingt-quatre heures, & conservez pour l'usage.

Lotion pour les ulceres du Périnée.

Prenez *Racines de Gentiane,*
d'Angélique, p. ég. demie once.
Scordium,
Centaurée,
Absynthe, p. ég. 1 pincée,
Poudre de Coloquinte, 2 gros.
Sel de Tartre,
Ammoniac, p. ég. 1 gros.
Mettez cuire le tout dans deux livres de bon vin François, & ajoûtez,
Elixir de Vie, demie once.
Mêlez selon l'art. Dolæus.

Injection Détersive.

Prenez *Absynthe,*
Scordium,
Hypéricum,
Veronique,
Aigremoine,
Rue, p. ég. demie poign. que vous ferez bouillir dans une s. q. de vin blanc; vous ajoûterez dans la colature,
Eau de la Reine de Hongrie, 1 once & demie.
Camphre, 1 gros.
Mêlez selon l'art.

Décoction Détersive.

Prenez *Scordium,*
Absynthe,
Petite Centaurée,
Sabine,
Fleurs de Roses, p. ég. 1 poign.

Faites cuire le tout dans vingt onces de vin ; ajoûtez à la colature,

Myrrhe,
Aloës, p. ég. 1 *gros.*
Onguent ægyptiac, 1 *once.*

Mêlez le tout pour faire une décoction. Dolæus.

Eau Déterſive.

Prenez *Eau de Chaux,* 1 *liv.*
Aquila-Alba, 2 *gros & demi.*
Eſprit thériacal camphré, 4 *gros.*
Sucre de Saturne, 1 *gros.*
Mêlez le tout. Verduc.

Décoction Déterſive.

Prenez *Eau Vulnéraire,* 1 *onc.*
Décoction d'Orge, 3 *onc.*
Mêlez à l'ordinaire.

On peut ajoûter à chaque livre de liqueur une once de miel roſat. On en fait des gargariſmes, des injections, &c.

Lotion Déterſive.

Prenez *Treffle,*
Scordium, p. ég. 1 *poign.*
Abſynthe, demie poign.
Myrrhe,
Aloës, p. ég. demi gros.
Faites cuire le tout dans une ſ. q. d'eau de chaux. Verduc.

Autre.

Prenez *Grande Chélidoine,*
Abſynthe,
Rue,
Scordium,

Menthe, p. ég. 1 poign.
Racines d'Aristoloche longue,
de Caryophillata, p. ég. 1 gros.

Faites cuire le tout dans une s. q. d'eau; & ajoûtez sur deux livres de colature,

Esprit de Vin,
Sucre de Saturne, p. ég. 2 gros.
Camphre, 1 gros.

Mêlez, & faites une lotion selon l'art. Verdue.

QUATRIÉME GENRE.

Des Détersifs absorbans composés.

Colophone,
Écailles d'Huîtres calcinées,
Coquilles d'œuf calcinées,
Éponge préparée,
Poulmon de renard en poudre
Sel de Saturne,
Soude,
Sucre,
Yeux d'écrevisses.

Collyre sec.

Prenez *Tuthie préparée, demi gros.*
Os de séche, 1 scrup.
Vitriol blanc, demi scrup.
Sucre de Saturne, 15 grains;
Sucre Candi commun, 1 gros.

Faites-en une poudre très-fine pour en souffler un peu dans l'œil. Form. de Garnier.

Poudre Détersive.

Prenez *Écailles d'œuf calcinées, une demie once;*
Alun brûlé, 1 gros.
Safran de Mars, 1 once & demie.
Encens,
Mastic,
Myrrhe, p. ég. demi gros.

Mêlez, & faites une poudre selon l'art. Dolæus.

Autre.

Prenez *Yeux d'Écreviſſes,*
Sang de Dragon, p. ég. demi gros.
Anti-hectique de Poterius, 1 gros.
Précipité blanc, 6 gros.
Myrrhe, 1 gros & demi.
Mêlez, & faites une poudre ſelon l'art. Verduc.

Onguent de Gordon.

Prenez *Litharge,*
Céruſe lavée,
Cadmie,
Chaux de cuivre, p. ég. 1 gros.
Aloës,
Sarcocolle,
Racine d'Ariſtoloche,
Tartre, p. ég. 1 ſcrup.
Faites du tout une poudre très-fine, que vous mêlerez avec autant d'huile & de cire qu'il en faut pour en compoſer un Onguent.

Des Déterſifs Anthelmintiques.

A tous ces déterſifs proprement dits, je crois pouvoir ajoûter les *Déterſifs Anthelmintiques*, dont je ferai deux claſſes; l'une de ceux qui tuent les vers à titre de poiſon, comme les ſubſtances amères, & les médicamens âcres; l'autre de ceux qui les étouffent, comme les matiéres huileuſes & mercurielles.

Dans la premiere claſſe je mets l'*ail*, l'*abſynthe*, l'*ariſtoloche*, *le calament de montagne*, *la petite centaurée*, *le chardon bénit*, *le cyclamen*, *la coloquinte*, *la coralline*, *le dictame blanc*, *l'hellébore blanc & noir*, *le marrube*, *le pêcher*, *la rhue*, *la ſabine*, *le ſcordium*, *le ſemen-contra*, *le ſtaphiſaigre*, *la tanaiſie*, *le thym*, *la verveine*, *l'écorce*

de citron, d'orange amère; les racines de gentiane, de fougère, de caprier, de zedoaire, l'aloës, la myrrhe, le ſel commun, le ſel ammoniac, le camphre, le vinaigre, l'urine, l'eſprit de vin, le fiel des animaux.

La ſeconde claſſe eſt moins étendue, & comprend les *huiles d'olives douces, d'amandes amères, de lin, d'aſpic, de térébenthine, de petrole; le mercure crud*, & toutes les préparations qu'on en peut faire.

Quelques-uns de ces remédes s'employent ſeuls; d'autres ſervent à faire des décoctions, des lotions, des linimens, des onguens, des poudres, que l'on employe ſelon l'exigence des cas.

Raſſemblons enfin ſous un point de vûe plus précis, en terminant cet ouvrage, tous les principes dont l'enchaînement & les conſéquences nous ont conduit à la connoiſſance de l'action, de l'application, des effets, & des uſages des médicamens déterſifs. (Récapitulation de tout l'Ouvrage.)

La déterſion ne peut avoir lieu que dans le cas où il s'agit de la cure, & du traitement des ulcères.

Les ulcères ſont des ſolutions de continuité de parties molles, produites par des cauſes différentes; ces ſolutions ſont ſimples, ou compliquées, mais toujours ſuppurantes.

Qu'elles ſoient la ſuite d'une playe, ou d'une tumeur, la ſuppuration réſulte de la perte de l'équilibre des ſolides & des fluides, de l'oſcillation augmentée des uns, & de la ſtagnation des autres.

Dans les uns ou dans les autres de ces cas, il faut mondifier, & conſéquemment avoir recours aux déterſifs qui tirent leurs puiſſances de leurs particules ſalines, & qui peuvent exercer leur vertu ſur trois ſortes de parties; ſçavoir ſur des parties ſolides & vives, ſur des parties ſolides & mortes, ſur des parties fluides & viciées.

L'état des ſolides, & la qualité des humeurs, indiquent, réglent, & fixent le choix que nous devons faire de ces

médicamens, qui eu égard à leurs propriétés & à leurs effets, se divisent en irritans, en rongeans, en délayans, en absorbans, & enfin en anthelmintiques; car tous ceux qui sont capables de détruire les insectes qui caractérisent les ulcères vermineux, peuvent être mis à cet égard, au rang des détersifs.

Pour purifier le fond d'un ulcère, accélérer simplement le cours des liqueurs, provoquer la chûte de l'escarre, on employera les irritans.

Si les portions mortes & étrangeres sont assez considérables pour ne point céder aux détersifs du premier genre, nous trouverons dans l'activité des détersifs rongeans, de quoi les consumer & les détruire.

Si les sucs sont visqueux & tenaces, les délayans les atténueront, les diviseront, & les dissoudront.

S'ils sont trop abondans, ou trop liquides, les absorbans, par leur substance poreuse, en dissiperont la trop grande humidité; par leur vertu styptique, en préviendront le retour.

S'il est question d'anéantir les vers, dont les humeurs corrompues échauffent, réveillent, & fécondent les œufs, nous y parviendrons par le secours des anthelmintiques.

Tel est en abregé le fond des préceptes répandus dans ce Traité : quelques solides qu'en soient les fondemens, j'ignore néanmoins si je peux me flatter de n'avoir rien omis de tout ce qui peut être regardé comme utile dans cette matiére. Les travaux stériles de ceux qu'elle a précédemment occupés, devroient exciter mes craintes à cet égard; mais mon émulation animée par la gloire promise au succès, me permet d'espérer, d'autant plus que j'ai tâché de réunir dans cet ouvrage les deux points capitaux d'où dépendent les progrès & l'accroissement de notre art, en affermissant sur la théorie & sur l'expérience, les principes d'une doctrine exacte. C'est ce qu'exprime ma devise.

MÉMOIRE

MÉMOIRE
SUR LES
REMEDES DÉTERSIFS.

Par M. LOUIS.

IL feroit difficile de fatisfaire l'Académie Royale de Chirurgie fur la queftion qu'elle propofe pour le Prix de cette année, fi l'on fe contentoit de faire ufage de ce que les Auteurs ont écrit déterminément fur la matiére qui en fait le fujet. Ils rangent parmi les remédes auxquels ils attribuent la qualité *déterfive*, des médicamens qu'ils mettent également dans la claffe des cauftiques & des incarnatifs, des irritans & des émolliens, des aftringens & des relâchans, &c. Cette confufion eft remarquable, mais elle n'eft qu'apparente : chaque mixte doit avoir, à la vérité, une faculté intrinféque, dépendante de la combinaifon des principes qui le compofent; mais cette qualité n'eft point capable de produire conftamment un effet déterminé. L'action de la plûpart des remedes eft différente, fuivant les cas où on les employe; & c'eft par la diftinction de ces cas, & par la façon d'agir qui y eft relative, que nous effayerons de déterminer les genres & les différentes efpéces des déterfifs.

Les articles qui traitent de ces médicamens dans les ouvrages des Anciens ne font, en quelque forte, que des Tables indicatives des fubftances auxquelles ils avoient reconnu la propriété déterfive; c'eft l'expérience qui a dû d'abord fixer l'ufage de ces remédes; & c'eft encore à elle à en régler l'application dans tel ou tel cas.

Il n'eſt pas aiſé de réduire les médicamens déterſifs en ordre claſſique, comme on a pû le faire en traitant des autres médicamens, qui depuis quelques années ont fait le ſujet des Prix de l'Académie Royale de Chirurgie. Dans l'expoſition des remédes, il faut preſque toujours avoir plus d'égard à la nature de leurs parties conſtitutives & à l'action dont elles ſont conſtamment capables, qu'à l'effet qui réſulte de leur application. C'eſt ainſi, par exemple, qu'en traitant des remédes anodyns, on ne doit pas ranger ſous cette claſſe les moyens qui procurent le calme; mais on ne peut donner préciſément ce nom qu'à ceux qui opérent la ceſſation de la douleur. Il n'en eſt point de même dans la matiére des déterſifs: c'eſt l'effet qu'il faut eſſentiellement conſulter; car leur vertu paroît preſque toujours dépendre, non de la propriéte particuliére d'une ſubſtance, mais de ſa préparation, de ſon mêlange, & de ſa combinaiſon avec une ou pluſieurs autres, qui ſéparément, ne ſont point reconnues pour déterſives. Ainſi on ne pourra réuſſir à déterminer exactement les genres & les eſpéces des remédes déterſifs, qu'en s'inſtruiſant à fond des cas où il faut déterger: & ſi la différence de ces remédes dépend le plus ſouvent comme nous l'avons dit, & comme on le remarquera plus bas) du mêlange, de la combinaiſon, ou de la préparation particuliére de différens corps; il faut que cette combinaiſon ou cette préparation ſoit réglée par l'examen exact, & par la connoiſſance parfaite des parties ſolides & des parties fluides ſur leſquelles ces médicamens doivent exercer leur action. Ce ſont donc les différentes indications qui ſerviront à déterminer la combinaiſon des médicamens dont on doit faire uſage pour déterger. L'ordre exige que nous examinions d'abord ce qu'on entend par reméde déterſif, que nous cherchions enſuite à découvrir les idées que différens Praticiens ont eu ſur la vertu déterſive; enfin qu'après avoir conſidéré les remédes qu'ils ont employés, les cas dans leſquels ils en ont fait uſage, & l'effet qui en a réſulté, nous tâ-

chions de déterminer la façon d'agir des remédes qui possédent cette qualité. Je ne sçai si la matiere se pretera toujours à l'ordre que je viens d'établir; je vais, en tout cas, commencer par rappeller quelques principes généraux sur la nature & sur les principales indications curatives des ulcères; je parlerai ensuite des cas où il convient de faire usage des déterssifs, je tâcherai de déterminer par l'examen des circonstances particulieres, quels doivent être le choix, la préparation & la vertu des médicamens qui doivent & qui peuvent remplir l'indication que la maladie prescrit; je détaillerai enfin, les différentes formules sous lesquelles on peut faire l'application des remédes déterssifs dans la cure des maladies chirurgicales.

On entend par ulcère, une solution de continuité ou division des parties molles, d'où découle une matiere purulente. Si la formation du pus a précédé la division des parties, l'ulcère est dit venir de cause interne; si le pus au contraire se forme à la suite de la division des parties, la cause de l'ulcère est externe. Dans le premier cas, l'ulcère est la suite d'une tumeur abscédée; & dans le second, l'ulcère est une playe dégénérée, parce qu'elle n'a point été, ou qu'elle n'a pû être guérie par la premiere intention, c'est-à-dire, par la simple réunion. Dans l'un & l'autre de ces cas, la formation du pus a toujours l'inflammation pour principe, & est l'effet du méme méchanisme. Pour suivre méthodiquement la matiere des remédes déterssifs, je suis obligé de dire quelque chose de cette opération de la nature; mais j'en parlerai très-succinctement, parce que ce point de théorie-pratique a dû être traité avec plus d'étendue, & sûrement avec plus de netteté que je ne le pourrois faire, dans les Mémoires que l'Académie a admis & couronnés sur les remédes suppuratifs.

Nature & causes des ulcères.

La matiere qui exude de la cavité des ulcères, & qu'on trouve épanchée dans la cavité des abscès avant leur ouverture, ne se rencontre jamais dans l'état naturel. C'est

Formation du pus.

un fluide visqueux & blanchâtre, formé par l'action répétée des vaisseaux sur les humeurs qui y étoient exposées; la formation du pus suppose donc nécessairement le séjour d'une matiere dans une partie, & l'exposition de cette matiere au jeu & à l'oscillation des solides. Il n'est pas difficile de déterminer la nature de l'humeur qui se convertit en pus; car toute suppuration étant la terminaison d'une tumeur inflammatoire, & la partie rouge du sang étant la matiere dont ces tumeurs sont formées, il est clair que c'est la transformation de la partie rouge du sang qui forme, au moins en plus grande partie, la matiere connue sous le nom de *Pus*.

Il n'est pas probable que le sang fournisse lui seul la matiere de la suppuration, quoique la tumeur inflammatoire soit un engorgement de sang dans les extrémités des vaisseaux capillaires. Les Pathologistes sont partagés sur le siége de cet embarras; les uns, en suivant le systême de Boerhaave, prétendent que le sang, pour former une inflammation, passe dans les vaisseaux lymphatiques; d'autres combattent cette opinion par des raisons très-solides, mais il ne voyent dans l'inflammation que l'embarras des capillaires artériels sanguins; la discussion de ces raisons n'est pas du ressort de la matiere que je traite, puisque ceux qui soutiennent ces différens sentimens sont d'accord sur le méchanisme de la formation du pus. Je crois néanmoins qu'il y a quelque chose de plus à dire sur le siége de l'inflammation. On sçait que le séjour & l'engorgement du sang dans une partie enflammée, forment simplement une gêne & un obstacle à la circulation; mais qu'elle n'est point suspendue, car cette interruption du cours du sang produiroit la gangréne: on sçait de plus, que les vaisseaux conservent leur continuité dans une partie enflammée, tant que la tumeur est résoluble & suppurable; c'est-à-dire, qu'il n'y survient de rupture, qu'autant que la tumeur prend la voie de la suppuration; ensorte qu'auparavant, les vaisseaux qui sont embarrassés, sont toujours supposés conserver une action

capable de se débarrasser des humeurs dont ils sont engoués.

Cette théorie me paroit porter à faux. Il ne m'est pas possible de concevoir que des vaisseaux aussi déliés que le sont les capillaires, puissent être engorgés de sang & conserver de l'action sur le fluide qui les engorge : je conçois encore moins que l'obstruction de ces petits vaisseaux, puisse former des tumeurs aussi considérables que le sont certains phlegmons ; il faudroit que ces vaisseaux se dilatassent prodigieusement, ce qui ne s'accorde point avec l'état de constriction où sont les solides dans l'état inflammatoire : d'ailleurs dans cette idée de l'inflammation par dilatation des vaisseaux, un phlegmon ne seroit qu'un amas de petits anévrismes ; opinion dont on démontreroit facilement le faux & le ridicule. Comment donc concevoir la tuméfaction considérable qui est la suite d'un embarras inflammatoire ? Je pense que le phlegmon est formé par le sang, de la même maniere que le skirre ou l'œdème le sont par la lymphe ; & que les tissus cellulaires sont également le siége & le foyer des unes & des autres de ces tumeurs. Cette idée est plus que probable, & elle ne pourra être contredite par aucun des phénoménes qui se présentent à expliquer dans les tumeurs inflammatoires, soit par rapport à leur nature, soit par rapport aux différentes terminaisons dont elles sont susceptibles. Cette idée nous fournit de plus les notions les plus claires sur les indications détersives des ulcères ; ce que nous ne trouvons pas dans la façon dont on explique communément la formation du pus.

Lorsque le sang, disent les meilleurs Auteurs, est tellement engorgé dans quelques vaisseaux, qu'il est devenu incapable de couler dans leur cavité, s'il s'est conservé un passage assez libre dans les vaisseaux du voisinage, & que le principe de la vie continue d'exercer dans la partie ses fonctions avec vigueur, alors

les vaiſſeaux obſtrués, extrêmement diſtendus, recevant toujours de nouveau liquide, & étant ſecoués & comprimés par le battement de ceux qui ſont reſtés dans leur entier, ne tarderont pas à ſe rompre; cette rupture ſera ſuivie de l'épanchement des ſucs engorgés, & la ſuppuration de ces ſucs, c'eſt-à-dire, leur converſion en pus, ſera l'effet de la continuation du jeu des ſolides qui amalgamera en quelque façon le ſang épanché avec tous les ſucs qui diſtilleront des vaiſſeaux exanguins rompus dans le foyer de la tumeur.

La rupture des vaiſſeaux & l'épanchement des ſucs, ne ſont donc que des diſpoſitions néceſſaires à la ſuppuration : car les Auteurs d'après leſquels nous venons de parler, aſſurent que le ſang ne ſe change point en pus dans des vaiſſeaux qui ſont encore dans leur entier, quelque engorgés qu'ils puiſſent être : car, ou ce ſang ainſi en congeſtion dans les vaiſſeaux a encore conſervé quelque mouvement de circulation, ou bien il eſt tout-à-fait immobile ; dans le premier de ces deux cas, il eſt pouſſé par la vertu organique des vaiſſeaux qui le contiennent, & il manque des conditions néceſſaires, & d'une cauſe efficiente capable de le transformer en pus : & pour peu qu'il recouvre ſa facilité à couler, il reprendra ſa route ordinaire, ſans avoir endommagé les canaux où il s'étoit arrêté. Dans le ſecond cas, c'eſt-à-dire, lorſque le ſang eſt abſolument ſans mouvement, la partie eſt tellement accablée par ce volume, que le principe de la vie y eſt preſque éteint ; la cauſe efficiente de la ſuppuration ne peut point du tout entrer en jeu, la partie tombe en pourriture, & la gangréne & le ſphacèle ne tardent pas à s'en emparer.

Tels ſont les principes ſur leſquels on fonde la néceſſité de la rupture des vaiſſeaux pour admettre l'épanchement des ſucs avant leur converſion en pus: de-là voyons comment M. Fizes, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, d'après lequel nous venons

particuliérement de parler, conçoit qu'une playe dégénére en ulcère.

Lorsqu'un corps étranger a divisé la continuité des parties, il y a une infinité de vaisseaux sanguins & lymphatiques qui fournissent dans la playe les sucs qu'ils contenoient, cet écoulement diminue insensiblement, & enfin il cesse tout-à-fait. Après cela, la circonférence de la partie se gonfle & se tuméfie, il s'y excite une violente chaleur, les bords de la division sont secs & arides, la fiévre accompagne ces accidens; mais ils diminuent ensuite, le gonflement se dissipe, les bords de la division commencent à s'humecter d'une humeur blanchâtre, épaisse & gluante, que l'on nomme du *pus*, & c'est cet état auquel on a dônné le nom d'*ulcère*.

La cessation du cours des liqueurs par les extrémités divisées des vaisseaux, vient de la contraction des parties de ces vaisseaux, & de la coagulation des fluides par l'impression de l'air qui les frappe. Les liqueurs abordent toujours en même quantité dans les petits troncs des vaisseaux artériels qui se distribuent dans les lévres de la playe; mais ne pouvant être reçues dans les vaisseaux rompus & contractés à leurs extrémités, avec la même facilité qu'ils l'étoient auparavant; il faut nécessairement que les vaisseaux rompus se dilatent dans leur origine, & que les fluides soient déterminés en plus grande quantité que de coutume dans les vaisseaux entiers. Cette surabondance d'humeurs forme une tumeur avec rougeur & chaleur. Le sang continuant de se porter dans ces vaisseaux, en fait augmenter les pulsations, en force & en nombre: ce sont ces battemens réitérés, & ce grand nombre de coups redoublés de la part des vaisseaux entiers, qui sont les agens de la suppuration. Les vaisseaux rompus n'agissent point sur les humeurs qu'ils renferment, parce qu'ils manquent d'attache fixe, par celle de leur extrémité qui est divisée; & ayant perdu par la rétraction de leurs fibres, la tension & l'élasticité qui les obligeoit naturellement à agir sur les fluides qu'ils reçoivent, on doit

les regarder comme des vaisseaux morts ; les humeurs dont ils sont engorgés, sont incapables de rentrer dans les voies de la circulation ; ce sont ces liqueurs secouées, agitées & battues par les compressions & les pulsations répetées des vaisseaux entiers, qui forment le pus. Les solides brisent & atténuent les molécules de ces humeurs en stagnation dans les vaisseaux rompus ; & c'est le jeu des vaisseaux sains qui fait surmonter à ces humeurs ainsi divisées & atténuées, la résistance que leur offroit d'abord la crispation des extrémités des vaisseaux dans lesquels elles étoient renfermées.

Suivant cette explication, l'humeur qui suinte des parois d'une playe, ne devroit point avoir le caractere de pus ; car ce ne seroit qu'une pure expression des sucs qui étoient contenus dans les vaisseaux divisés ; M. Fizes a prouvé que le sang ne pouvoit se changer en pus, tant qu'il demeure renfermé dans ses vaisseaux ; il faut donc, si l'on veut regarder avec cet Auteur, l'humeur des ulcères comme du vrai pus, ne pas admettre l'explication qu'il vient de donner sur la formation de cette humeur, ou renoncer aux principes qu'il a établis préliminairement, & avec lesquels cette explication ne cadre pas.

La source de cette discordance entre les faits, les principes, & les explications, vient sans doute de quelque erreur sur l'un ou l'autre de ces points : on suppose d'abord gratuitement que le pus qui sort des parois de la playe dégénérée en ulcère, coule par les vaisseaux qui ont souffert la solution de continuité par l'impression de la cause externe : on a posé en effet, pour principe certain, que les extrémités divisées des vaisseaux se retiroient par la contraction de leurs fibres, & qu'elles se trouvoient cachées dans les intervalles que laissent entre eux les vaisseaux qui n'ont point été rompus. Ceux-ci en conséquence de l'égalité ordinaire de la circulation, reçoivent surabondamment le sang qui n'a plus de cours par les vaisseaux rompus ; & c'est cette surcharge d'humeurs qui forme le principe de l'inflammation. La tumé-

faction

faction qui survient, comprime les orifices de ces vaisseaux rompus; & il y a beaucoup d'apparence que la suppuration se fait par la crevasse des vaisseaux enflammés qui ont échappé à la solution de continuité faite par l'impression de la cause extérieure : il ne se fait peut-etre pas même le moindre dégorgement par les vaisseaux qui ont été divisés en premier lieu par la cause externe : car il est très-convenable de penser qu'il arrive à ces petits vaisseaux, ce que nous voyons arriver à ceux qui ont un plus grand diamétre : lorsqu'après une amputation nous avons arrêté le sang dans les artères musculaires, par la seule compression, le boursoufflement des chairs enflammées qui agissent sur l'orifice de ces artères qu'elles recouvrent, y retient le caillot que la compression primitive avoit procuré, & donne le tems à ce caillot de se solidifier, de contracter adhérence, & de ne faire plus qu'un même corps avec l'orifice de l'artère qui se trouve alors fermé en cul de sac : il ne se fait point de suppuration dans ces vaisseaux, & le dégorgement des chairs, soit par la rétraction & le resserrement des tuniques, ce dégorgement, dis-je, produiroit une hémorrhagie, & non une exudation purulente; pourquoi la même chose n'arriveroit-elle point dans les petits vaisseaux d'une playe. La nature si uniforme dans toutes ses opérations, renonceroit-elle en cette occasion à la régularité de sa conduite ?

Si l'on vouloit admettre l'épanchement du sang dans les cellules graisseuses, les principes & les faits posés sur la conversion du sang en pus, s'expliqueroient sans contradiction; & on rendroit raison de plusieurs phénoménes inexplicables, lorsqu'on n'a point cette vérité en vûe. On en conçoit facilement, 1°. la possibilité des grandes inflammations avec tuméfaction considérable, sans suffocation du principe vital ; 2°. Il n'y a point de difficulté à expliquer la résolution par la même voie que les graisses tiennent pour rentrer dans le sang; 3°. L'humeur déposée

dans ces cellules se trouve exposée au battement des artères, & par conséquent à la suppuration, sans qu'il y arrive rupture antécédente des vaisseaux ; rupture que l'on suppose sans fondement, puisque effectivement elle ne se trouve point pour la formation du pus dans les abscès ; 4°. Ce qui confirme de plus ce sentiment, c'est qu'il est incontestable qu'il ne se fait de suppuration que dans les tissus cellulaires : les muscles, les tendons, les nerfs & autres parties, les vaisseaux mêmes, quelque fins & déliés qu'ils soient, quand ils ne sont point partie des tissus cellulaires, ne sont jamais exposés à la suppuration ; 5°. Le pus étant d'une couleur blanche, & d'une nature huileuse, il paroît que cette seconde propriété sur-tout, ne lui peut venir que du mélange des sucs graisseux avec le sang. Toutes ces raisons pourroient être appuyées par plusieurs autres, si c'étoit-là l'objet principal du Mémoire ; mais ce que j'ai dit suffira pour me conduire aux indications générales que présente la cure des ulcères.

Indication curative des ulceres.

L'état d'une playe dont les lévres & le fonds commencent à suppurer, est le même que celui d'un abscès qui vient d'être ouvert par la nature ou par l'art.

L'ouverture d'un abscès ne donne issue qu'au pus ramassé dans le foyer de la tumeur ; les vaisseaux des parties voisines & les tissus cellulaires en restent abbreuvés & remplis : le premier tems des ulcères demande donc des remédes qui excitent la suppuration, & qui procurent le dégorgement des vaisseaux & des chairs abbreuvées de matieres purulentes.

Pour remplir cette intention, on employe les remédes suppuratifs, & maturans ; l'usage de ces médicamens ne doit point être trop longtems continué. *Paul d'Ægine* recommande expressément de s'abstenir de tout suppuratif, après le troisiéme jour. *Galien* & *Celse* disent qu'il faut s'en servir jusqu'à ce que l'inflammation soit passée, & que le pus soit fait & formé : *que si passé ce tems-là*,

on vouloit encore continuer l'usage des maturatifs, on rendroit sans doute, dit Aquapendente, *la playe sordide, ainsi que font les Barbiers ignorans, qui se servent desdits remedes jusques au bout de la guérison.* Les remédes suppuratifs sont des substances grasses & huileuses, d'une température chaude & humide, comme s'expriment les Anciens. Les digestifs dont on se sert habituellement dans les premiers tems des ulcères, ne sont pas si humides que les suppuratifs proprement dits, parce que la propriété pourrissante des graisses est modérée par le mélange de la térébenthine & des autres substances balsamiques qui entrent dans nos digestifs : malgré cela, on doit être fort circonspect sur la continuation de ces médicamens; il faut en cesser l'usage lorsque la suppuration commence à diminuer, & que les matieres deviennent louables, c'est-à-dire, qu'elles sont blanches, égales, coulantes & sans mauvaise odeur. Ces signes annoncent que le dégorgement des chairs est presque fait ; il n'est plus convenable alors de continuer l'usage des digestifs; ces médicamens donneroient lieu à un suintement continuel du suc nourricier qui forme le pus louable, & dont l'écoulement causeroit le marasme. Par la continuation des digestifs, on verroit croître des chairs fongueuses dans l'ulcère, à raison du relâchement des orifices des vaisseaux ouverts; ces chairs mollasses n'ayant que fort peu, & le plus souvent même, n'ayant aucune action sur l'humeur à laquelle elles donnent passage, cette humeur est obligée de séjourner dans les vaisseaux, elle s'y épaissit ou s'y déprave ; c'est ce qui rend les bords des ulcères, calleux; ce qui y attire bien souvent des inflammations qui desséchent l'ulcère, & ce qui y excite une nouvelle suppuration, laquelle est quelquefois d'un très-mauvais caractere, suivant la nature de la perversion des sucs. Part. 1. l. 2. cap. 8.

On prévient ces inconvéniens & les accidens auxquels ils donnent lieu, en faisant à propos usage des *déterfifs*, c'est-à-dire, des médicamens qui ont la vertu de mondifier, de nétoyer, de purger l'ulcère, & d'enlever tout ce

qui peut être un obstacle à la régénération de nouvelles chairs ; telles sont les intentions que tous les Praticiens ont eues en se servant des détersifs. Il faut que ces remédes soient plus actifs que les digestifs, qui par leur constitution chaude & humide, relâcheroient trop les orifices des vaisseaux, si l'on en continuoit l'application. La fin curative des ulcères consiste dans leur dessication, mais il n'est pas possible de passer des remédes simplement pourrissans aux moyens purement dessicatifs ; il faut suivre une gradation, & observer, si j'ose parler ainsi, toutes les nuances qui sont entre les propriétés opposées des médicamens suppuratifs & des desséchans : c'est cette gradation qui établit les quatre intentions curatives des ulcères, & qui prescrit l'usage successif des suppuratifs, des détersifs, des sarcotiques, & des épulotiques, ou cicatrisans.

Liv. 26. chap. 25. *Ambroise Paré* définit un médicament détersif ou mondificatif, celui qui par la ténuité de sa substance, purge & nétoie un ulcère : cet Auteur reconnoît deux sortes d'excrémens ; l'un gros & épais nommé *sordes*, qu'il faut évacuer ; & un autre subtil & aqueux, nommé *ichor*. Celui-ci, dit Paré, doit être desséché par la vertu dessicative du reméde détersif. Il est assez naturel de penser qu'Ambroise Paré, par l'évacuation du *sordes*, ou gros excrément de l'ulcère, entendoit le dégorgement des matieres dont les chairs restent abbreuvées ; & que l'*ichor* est le plus louable, dont il faut procurer le desséchement : cela se rapporte à ce qu'a écrit Fabrice d'Aquapendente sur la propriété détersive. Cet excellent Chirurgien-Médecin, appuyé de l'autorité d'Hippocrate & de Galien, dit que les vûes générales qu'on doit avoir dans le traitement des ulcères, sont de les dessécher. On ne peut assurément parvenir à ce but, qu'autant que les matieres dont la partie est remplie, seront évacuées par la suppuration ; aussi cet Auteur ajoûte-t-il, qu'il ne faut passer aux dessicatifs qu'avec précaution, & en ayant égard aux circonstances & aux tems de la maladie : dans

le premier tems, il faut des remédes qui fassent suppurer ; il faut ensuite que l'usage des remédes chauds & secs succéde à celui des remédes chauds & humides ; tel est le précis de la doctrine répandue dans les Livres des Anciens, & notamment dans Aquapendente, à l'occasion de la cure des playes & des ulcéres : on voit par-là, que les premiers détersifs dont on puisse faire usage, doivent être des digestifs rendus desséchans par le mélange de quelques médicamens qui ait une vertu dessicative. Cette intention déterminera la nature des détersifs de la premiere classe, que nous nommerons mondificatifs ; ils seront composés des substances digestives & suppurantes ; telles que le suif, les graisses & les huiles grasses, ausquelles on joindra *dominamment* des substances résineuses ; telles sont la *térébenthine*, *la poix*, *la myrrhe*, *la gomme lacque*, *le styrax*, *l'encens*, *le mastic*, *le labdanum*, *le sagapenum*, *la résine de lierre*, *le tacamahaca*, *le bdellium*, *la colophone*, *le Baume du Perou*, *de Copahu*, *du Canada*, *&c.* Toutes ces huiles balsamiques, tant solides que fluides, sont remplies de parties actives & irritantes ; elles contiennent beaucoup de sels volatils huileux, & des parties terrestres qui modérant la suppuration, préservent les humeurs de la pourriture, & donnent de l'astriction aux solides sur lesquels ces substances agissent : employées seules, elles seroient sarcotiques, & puissamment dessicatives ; mais de leur mélange avec des substances grasses & huileuses, il résulte des mondificatifs capables d'exciter les chairs à une douce suppuration, & qui les débarrassent des humeurs dont elles pourroient être encore infiltrées.

Détersifs mondificatifs. Premiere Classe.

Les plantes balsamiques fournissent aussi des détersifs doux, lorsqu'elles sont infusées dans des huiles, ou que leur suc exprimé est uni à des substances onctueuses : telles sont l'*hypéricum*, *la menthe*, *le lierre terrestre*, *la véronique*, *le lotus odoratus*, *la pulmonaire*, *&c.* Toutes les Pharmacopées enseignent la préparation de l'huile d'*hypéricum* ; celle des autres plantes citées, s'obtiendra

par la même voie. Ces huiles peuvent ſervir à diſſoudre & à adoucir les ſubſtances balſamiques & bitumineuſes, dont nous avons parlé.

Lorſque les chairs ont beaucoup de ſenſibilité, elles ſont fort ſuſceptibles d'irritation; dans ce cas, on ſe ſert des mondificatifs les plus doux. S'il y a moins de ménagement à garder du côté des chairs, lorſque leur ſentiment ne ſera point vif, on pourra ſe ſervir des *huiles d'enula campana*, *d'abſynthe*, *de camomille*, *d'armoiſe*, *de taneſie*, *d'aigremoine*, *de gentiane*, *de petite centaurée*, leſquelles ont plus d'activité que les premieres. Parmi ces plantes, nous ne devons point oublier l'*ache*; on en fait un onguent, nommé *mondificatif*, dont la compoſition eſt connue de tout le monde. On ſe propoſe en appliquant ces remédes de remplir en même-tems deux intentions; la premiere eſt de faire ſuppurer la matiere crue, & d'emporter ce qui eſt réduit en pus; la ſeconde eſt de deſſécher un peu. Ce mêlange des ſuppuratifs & des deſſicatifs qui nous fournit les remédes capables de mondifier & de nétoyer les ulcères, doit être différemment combiné ſuivant le tems; enſorte, dit *Aquapendente*, qu'au commencement on faſſe dominer les ſuppuratifs; & lorſque le pus eſt louable, quand le dégorgement eſt parfait, quand les chairs deviennent vives, fermes & vermeilles, on paſſe aux ſarcotiques & aux deſſicatifs.

On voit journellement des ulcères ſe guérir ſans tant d'attention par l'uſage du ſeul digeſtif. Lorſque le ſujet n'eſt point cacochyme; quand les ſolides & les fluides ſont bien conſtitués & agiſſent réciproquement les uns ſur les autres d'une maniere convenable; la nature ſemble ſe charger tellement du ſoin de la cure radicale, que cette cure paroît indépendante de toutes les précautions que nous venons de faire remarquer. Les ſuccès dans les cas ordinaires, ne peuvent en impoſer qu'à des Praticiens peu éclairés, & à qui la routine ſert de guide. Ils guériſſent fort bien les ulcères pleins, j'entends ceux

dont l'érosion est superficielle, & où il n'y a d'autre perte que celle de la peau, par la seule application de *l'Emplâtre Divin*, *du Tetrapharmacon Galeni*, *du Tetrapharmacon Mesué*, ou bien avec *le Cerat de pierre calaminaire*, & autres compositions emplastiques connues & décrites dans tous les Livres. Le seul emplâtre divin suffit dans bien des cas pour mondifier, déterger & cicatriser.

Les ulcères caves exigent un peu plus d'attention de la part du Chirurgien : dans les Sujets mêmes les mieux constitués, où la nature se trouve dans la disposition la plus favorable de suppléer aux défauts, je ne dis point de l'Art, mais des Artistes, cette attention consiste principalement à ne point troubler la nature dans ses fonctions ; & on y réussit par des soins qui dépendent plus de l'adresse que du sçavoir. Il faut panser proprement, & mollement, en nétoyant l'ulcère à chaque pansement, & en ne le remplissant que de charpie mollette ; par ce moyen elle s'imbibera du pus comme feroit une éponge, on ne blessera point les parties comme font les tentes & les bourdonnets formés de charpie entassée rudement, ce qui produit des callosités, & rend les ulcères fistuleux. La propreté qu'on demande ici, ne doit pas être poussée trop loin ; il ne faut pas multiplier les pansemens sans nécessité, & essuyer rudement l'ulcère. Les matieres doivent être emportées avec la charpie, ou avec un linge fin, & on ne doit pas les emporter avec une exactitude scrupuleuse, qui ne manqueroit pas, quelque légérement qu'on le fît, d'irriter les parties solides : en observant toutes ces régles, on voit guérir des ulcères caves avec le seul onguent digestif.

Les Chirurgiens, pour peu qu'ils soient versés dans la pratique, sçavent qu'on ne peut juger de l'état des ulcères fort profonds, que par les signes rationels ; la cavité de ces ulcères n'étant point soumise à la vûe, on se régle sur la qualité & sur la quantité du pus. La sensibilité de la partie fait aussi connoître si l'ulcère se déterge : l'ulcère

ſera pur, dit *Galien*, en parlant des ulcères profonds, ſi les médicamens commencent d'y donner quelque ſentiment de mordication : comme il n'eſt pas poſſible d'emporter les excrémens de pareils ulcères avec la charpie, on a recours aux injections ; tant que la ſuppuration à lieu, on emploie ordinairement la décoction d'orge, que quelques Auteurs, même parmi les Modernes, nomment injection déterſive ; on peut ſe diſpenſer de lui croire cette propriété, car ce n'eſt qu'une décoction émolliente, dont l'unique effet eſt d'entraîner les matieres, & d'empêcher leur ſéjour dans le fond de l'ulcère. On aide admirablement la ſuppuration & la mondification de ces ulcères profonds, en appliquant ſur les parties qui en recouvrent le fonds & la circonférence, des cataplaſmes avec les quatre farines réſolutives ; lorſque l'écoulement des matieres commence à ſe tarir, que le pus devient blanc & ſans odeur, on ajoûte du miel ſimple ou roſat à la décoction d'orge, ce qui rend la lotion mondificative : on ſe ſert enfin de vin miellé ou ſucré, afin de deſſécher un peu plus, & de terminer la cure.

Tout ce qui vient d'être dit, doit s'entendre, comme j'en ai averti, du traitement des ulcères, où la nature favorablement diſpoſée ne trouve aucun obſtacle à ſes opérations : mais le moindre vice, ſoit de la part des humeurs, ſoit de la part des ſolides, exige dans le Chirurgien des vûes plus profondes, & des lumieres plus étendues. Je vais expoſer les principaux états vicieux qui peuvent ſurvenir, avec les indications qu'ils fourniſſent, d'où je déduirai les moyens capables de les corriger par le ſecours des déterſifs.

Déterſifs atténuans & inciſifs. Seconde Claſſe.

Les mondificatifs excitent, comme nous l'avons remarqué, les chairs à ſe débarraſſer des ſucs dont elles reſtent encore infiltrées après le dégorgement que la ſuppuration a produit : ce premier genre de remédes déterſifs agit encore un peu comme digeſtif : ſi l'on en continue trop longtems l'uſage, ſur-tout ſur les Sujets qui ont la fibre molle, les ulcères ne ſe mondifient point ; on ne voit

voit point naître dans leur fond les grains de chair ferme, vive & vermeille, qui annoncent une prompte guérison : au contraire, les chairs font blafardes, le pus est épais & glutineux, parce qu'il s'épaissit dans les chairs par le défaut d'action des solides : dans ce cas, il faut avoir recours à des médicamens plus actifs que les mondifians ; il faut employer une autre sorte de déterfifs, que nous appellerons atténuans & incisifs, parce qu'ils agissent sur les humeurs qu'ils dissolvent, & sur les solides dont ils excitent l'action. Les médicamens de la premiere classe peuvent remplir cet objet ; mais on sent que ce ne peut être que par une combinaison différente de celle qui a été prescrite ; cette combinaison consistera à augmenter la proportion des substances résineuses balsamiques, ou ce qui est la même chose, à diminuer la quantité des matieres onctueuses & relâchantes qui réprimoient la qualité astringente des balsamiques. Pour ne point faire de répétitions, nous allons passer au détail de quelques autres remédes simples & composés, qui ont la faculté atténuante & incisive, convenable à l'état dont il est question.

Les Auteurs modernes louent beaucoup l'usage des douches avec l'*eau de Balaruc* : elles se font trois ou quatre fois par jour avec une éponge ; & dans les intervalles de chaque pansement, on se contente de tenir l'ulcère couvert avec des plumaceaux trempés dans cette eau : on substitue très-efficacement aux eaux de Balaruc, *la lessive de cendres de sarmens, de chêne, de genêt, ou les sels lixiviels* de ces plantes, *le sel fixe de tartre*, ou autres *sels alkalis fixes.* Il faut que la dose de ces sels soit médiocre dans un véhicule proportionné ; car si la lotion étoit trop chargée, elle deviendroit légérement cathérétique. On combinera ces proportions sur la sensibilité des chairs ; un Chirurgien éclairé se déterminera suivant leur état à donner au médicament le degré d'activité convenable, en augmentant ou en diminuant la dose des sels dont il fera usage.

L'urine eſt un déterſif ſalin, atténuant, & inciſif. *Houllier* rapporte dans ſes Inſtituts de Chirurgie, une Obſervation de Galien ſur la guériſon d'un ulcère putride, par le ſeul ſecours de l'urine : voici ſes termes.... *Ruſtico è neglecto ulcere digitus computruerat, is Galeni conſilio, concerpto linamento ulcus implevit, convenienter alligavit, & quoties inceſſit meïendi cupiditas, propriâ urinâ perluit, atque ita perſanatus eſt.* Holl. Inſt. Chir. lib. 2. cap. 2.

Si dans un beſoin, on n'avoit d'autre remède déterſif que l'urine, & qu'on ne lui jugeât point aſſez d'activité dans la douche que lé malade peut faire lui-même ſur la partie affectée, en piſſant deſſus, lorſque cela eſt poſſible; on peut garder quelque-tems l'urine dans un vaiſſeau avant que de l'employer : par ce moyen, on l'aura plus ſtimulante, à cauſe de l'acrimonie qu'elle aura contractée.

Déterſifs ſavonneux. Second genre de la ſec. claſſe. Savons naturels ; premiere eſpèce.

Les remédes ſavonneux ſont auſſi de très-bons déterſifs. Ils ſont naturels ou artificiels. Nous rangeons d'abord parmi les ſavons naturels, *la bile des animaux.* Tout le monde ſçait que la bile a une qualité acrimonieuſe qui excite l'action des inteſtins, & les oblige à ſe décharger des excrémens qu'ils renferment : elle produit le même effet ſur les chairs d'un ulcère : elle agit auſſi ſur les fluides ; car c'eſt un puiſſant diſſolvant qui dans le ſang, empêche les liaiſons ou adhérences des molécules des humeurs. La bile contient un ſel tartareux volatil, & beaucoup de parties graſſes qui lui ſont fournies par l'épiploon : cette humeur eſt un ſavon naturel, qui ſert dans la digeſtion, à la diſſolution des matieres onctueuſes qui avoient échappé à l'action de la ſalive & des ſucs gaſtrique & pancréatique, parce que ces liqueurs digeſtives trop aqueuſes, ſont immiſcibles aux ſubſtances graſſes. Quand on veut corriger l'acrimonie de la bile, il faut la mêler avec un jaune d'œuf; de cette mixtion il réſulte, ſelon quelques Auteurs, un très-excellent déterſif. On peut augmenter ou diminuer la quantité relative de la

bile ; & ces proportions doivent être combinées suivant l'exigence du cas.

Les végétaux nous fournissent des savons naturels dont on fait plus d'usage pour déterger, que de la bile des animaux ; tels sont *le miel, le sucre, la mane, le suc de saponaire, &c. Boerrhave* y ajoute le lait blanc de quelques plantes ; telles que *la laitue, la chicorée, le taraxacum, la scorsonaire.* *Tract. de virib. Medic.*

Le miel a particulierement la vertu détersive. Cette substance végéto-animale est reconnue pour laxative dans l'usage intérieur : c'est le sel tartareux qu'elle contient qui lui donne cette vertu ; ne seroit-ce point aussi ce sel tartareux qui rend le miel détersif ou purgatif des ulcères ? Son usage est plus commun que celui de la bile ; je ne me suis jamais servi de bile, mais il y a bien des cas où il semble qu'elle doive être préjudiciable : on sçait que cette humeur se déprave promptement dans les intestins, & qu'elle contracte par la pourriture une mauvaise odeur qu'elle communique aux excrémens : le miel au contraire est fort susceptible d'une fermentation qui tend à le rendre vineux ou aigre, qualités opposées à la pourriture.

On trouve dans les Pharmacopées plusieurs préparations du miel. Le miel *rosat* est le plus en usage pour la cure des ulcères ; on pourroit se servir utilement de celui qui est préparé avec les sommités de romarin, & connu sous le nom de *mel anthosatum*. Les *oximels* sont aussi de très-bons atténuans & incisifs ; nous en parlerons plus bas, lorsque nous parlerons des cas où ils sont indiqués.

Les *savons artificiels*, tels que celui de Venise, *le savon noir, sel volatil huileux, le sel régénéré de Sennert, la teinture de tartre avec le sel fixe & l'esprit de vin*, sont de bons détersifs, lorsqu'on a soin de les combiner convenablement suivant les cas. Savons artificiels ; seconde espèce.

Nous venons de considérer les détersifs dont l'usage est indiqué, lorsque les matiéres sont trop épaisses & visqueuses, & que les solides n'ont point assez d'action sur

elles. Examinons présentement les considérations particuliéres que méritent les mauvaises qualités que les humeurs contractent par leur perversion.

Déterſifs antiputrides.

Troiſiéme Claſſe.

Un ulcère d'où sortent des matiéres d'une mauvaise couleur, d'une odeur fétide, ou qui teignent en noir les appareils dont il est recouvert, & qui changent la couleur des instrumens d'argent qu'on porte dans sa cavité; un tel ulcère demande l'usage des déterſifs anti-putrides.

Déterſifs vulnéraires.

Premier genre de la troiſ. Claſſe.

Le premier genre de cette troisiéme classe sont de fortes décoctions des plantes vulnéraires, & principalement *du scordium, de l'absynthe, de la petite centaurée, de la racine de gentiane, du bugle, de la sanicle, du pied de lion, de l'aigremoine, des feuilles de ronces, de la camomille, de la menthe*, & autres, cuites en forme de syrop, avec le sucre ou le miel. Ces remédes résistent à la pourriture, en empêchant la dissolution des sucs qui sont continuellement portés dans l'ulcère par la circulation du sang. Selon *Houllier*, la semence d'*hypericum* & celle d'*eresimum* séchées, pilées, & mêlées avec le miel, forment un fort bon déterſif contre les ulcères putrides & cancéreux.

Déterſifs acides.

Second genre de la troiſiéme Claſſe.

M. *Quesnay* dans la seconde édition de son *Economie animale*, tome 2. à l'article de l'*Acide fermenté*, recommande l'application extérieure du *vinaigre*, & des sucs des plantes qui ont une saveur aigrelette, sûre & acerbe, pour résister à la pourriture des sucs qui découlent des ulcères putrides: l'*oximel* simple, & l'*oximel scillitique* sont anti-putrides & incisifs. Les douches avec la dissolution du sel armoniac sont fort bonnes dans cette intention. L'acide nitreux dulcifié est, suivant M. Quesnay, (*Loc. cit.*) un excellent remède dans les ulcères putrides.

Déterſifs ſpiritueux.

Troiſiéme genre de la troiſ. Claſſe.

Nous admettrons encore un troisiéme genre de déterſifs antiputrides, que nous appellerons déterſifs spiritueux: l'*esprit de vin, le baume de Fioraventi, le sel armoniac & le camphre* dissous dans l'eau de vie, sont des espèces de ce troisiéme genre de déterſifs anti-putrides. Ces remédes agissent en donnant beaucoup de fermeté

aux solides, & en préservant les liqueurs de l'action des causes putrides que l'on sçait être dissolvantes.

Nous croyons pouvoir ranger ici les remédes qui s'emploient, lorsqu'on a à déterger des ulcères causés ou entretenus par une cause virulente particuliere; tels sont les ulcères vénériens, scorbutiques, écrouelleux & cancéreux.

Les ulcères vénériens se détergent par l'usage des remédes rapportés dans la premiere classe, auxquels on ajoute l'onguent *Neapolitanum*, qui par sa vertu spécifique, borne puissamment les effets du vice local.

Les ulcères scorbutiques qui attaquent d'autres parties que celles de l'intérieur de la bouche, se détergent fort bien aussi par les mondificatifs de la premiere classe, dans lesquels on fait dominer l'*onguent de styrax* ou *la gomme lacque*. La dissolution de cette gomme dans l'esprit de vin, passe même pour un spécifique contre les ulcères scorbutiques des gencives. Nous parlerons particuliérement de ces ulcères à l'article des formules.

Dans le traitement des ulcères vénériens & scorbutiques, on réussiroit mal si l'on ne s'attachoit à combattre la cause interne par les remédes convenables; l'objet de notre Mémoire ne nous permet pas d'en dire davantage sur ce point.

Les ulcères scrophuleux se détergent très-difficilement, on ne connoit point de spécifique contre le principe de ces ulcères; on en guérit avec beaucoup de soins & de patience; les caustiques sont particuliérement employés pour la cure de ces ulcères, & l'usage des détersifs n'y peut être déterminé que par les vûes générales & particuliéres que nous avons exposées, ou dont nous parlerons plus bas.

Les ulcères cancéreux sont les plus putrides qu'il y ait. On ne connoît point de remédes capables d'en détruire la cause. L'humeur qui découle de ces ulcères est corrosive; elle excite des douleurs lancinantes fort vives, qui ne peuvent être palliées avantageusement que par

les préparations de plomb, & par les remédes rafraîchissans; tels que l'*eau de morelle*, *de pourpier*, *&c.* ou par le suc de ces plantes. On lit dans le premier volume de l'Académie Royale de Chirurgie, page 682. » Qu'un Praticien, persuadé que la malignité d'un virus chancreux » dépendoit d'une dépravation putride ou alkaline, a » pensé que le *sedum vermiculare*, qui est rempli d'un » suc acerbe, devoit modérer la férocité de cette hu» meur, & qu'il en a fait l'essai dans quelques cas avec » beaucoup de succès. » L'extirpation des tumeurs cancéreuses avec ou sans ulcération, a passé jusqu'à présent pour l'unique moyen de les guérir radicalement; il n'est guères possible de parvenir à déterger les ulcères cancéreux, qu'on ne traite que palliativement: on employe cependant avec quelque fruit l'onguent *nutritum*, qui comme on sçait, est composé d'huile, de vinaigre, & de litharge mêlés ensemble selon l'art.

Déterfifs desséchans. Quatriéme Classe.

Les matiéres que fournissent les ulcères, péchent quelquefois par trop peu de consistance, sans qu'on puisse attribuer ce vice à aucune cause virulente. Les absorbans pris intérieurement, & l'usage des purgatifs, peuvent détourner l'abord continuel des sucs cruds & indigestes qui se portent sur la partie malade, & qui découlent par l'ulcère dont elle est affectée; cet accident arrive souvent à la suite des longues suppurations qui ont considérablement affoibli les malades: dans ce cas, le vice du pus vient de ce que les sucs nourriciers sont eux-mêmes trop fluides & dépourvus de la consistance requise, parce que le jeu des vaisseaux n'est pas assez fort pour l'élaboration convenable de ces sucs. Les alimens médicamenteux, tels que la crême de ris au lait ou au bouillon, conviennent beaucoup dans ce cas; & on peut faire usage extérieurement d'une sorte de déterfifs qu'on pourroit nommer desséchans, & qui sont connus sous le nom de remédes sarcotiques. Ces médicamens sont fournis par *la colophone*, *la térébenthine de Chio*, & autres substances séreuses & balsamiques de la pre-

miere classe ; mais qui pour remplir l'indication proposée, doivent être employés en poudre. Ils agissent alors comme astringens, en resserrant l'orifice des vaisseaux ouverts, plutôt qu'en absorbant les matiéres, comme on pourroit le croire.

La myrrhe & l'aloës sont de très-bons détersifs dessicatifs & anti-putrides; la teinture qu'on en tire par l'esprit de vin, convient fort dans les ulcères vermineux. On mêle aussi ces substances dans les digestifs contre les ulcères gangréneux, parce qu'elles ont plus éminemment que les autres résines, la vertu de résister à la pourriture.

Jusqu'à présent nous n'avons parlé que des indications que présente l'état des humeurs : celui des solides en fournit aussi de très-importantes dont nous allons faire mention.

L'action réciproque des solides sur les fluides, & de ceux-ci sur ceux-là est si nécessaire, qu'il n'est presque pas possible que les uns soient affectés sans les autres ; mais il falloit en parler séparément pour suivre, sans confusion, les différens points que présente la question proposée par l'Académie. Il semble même, qu'excepté les cas où les humeurs ont un caractère particulier de virulence, la difficulté de déterger vient le plus souvent du vice des parties solides.

Les ulcères sont fort communément garnis de chairs molles, blafardes & fongueuses attachées aux chairs vives. Ces chairs molles ne viennent pas seulement des vaisseaux qui ont été rompus & déchirés par la suppuration, mais elles sont encore produites par l'affoiblissement des vaisseaux entiers : relâchés par les matiéres épanchées qui les environnoient, ils deviennent susceptibles de se laisser dilater au-delà des bornes ordinaires par les fluides qui y abordent, & ils s'allongent sous la forme de grains charnus, fort mols, & sans soutien.

Les moyens proposés dans le cours de cette dissertation, peuvent être utiles pour prévenir ou pour détruire ces chairs flasques. Si l'on ne peut y réussir il faudra em-

ployer des déterſifs plus actifs que ceux dont nous avons parlé juſqu'ici, & que nous nommerons déterſifs irritans. Il faut qu'ils ayent la vertu d'enlever les fibres inanimées & de les détacher des chairs vives, ſans cauſer de douleur. C'eſt même ce détachement des fibres mollaſſes & fongueuſes, qui a fait que les Auteurs ont regardé les déterſifs comme des remédes qui ratiſſent & raclent, pour ainſi dire, la ſurface des chairs, en emportant les matiéres purulentes. *Boerrhave* dit, que les déterſifs ſont des médicamens qui ont la vertu de délayer & de faire ſortir les matiéres endurcies, & d'enlever les fibres inanimés ſans cauſer de douleur. Pour produire cet effet ſur les ſolides, il faut que les ſolides ſoient en quelque façon des cauſtiques imperceptibles; auſſi ſont-ce les remédes corroſifs qui fourniſſent les déterſifs les plus forts, que nous appellons *irritans*. Cette propriété déterſive irritante, dépend du mélange & de la préparation des corroſifs avec des matiéres onctueuſes & relâchantes, capables de modérer & d'adoucir leur cauſticité.

Déterſifs irritans.

Cinquiéme Claſſe.

Les déterſifs irritans ont plus ou moins d'activité, ſuivant la combinaiſon des ſubſtances qui les compoſent; c'eſt au Chirurgien à en régler les proportions, ſuivant les indications que lui fournit l'état de l'ulcère qu'il veut déterger.

Le *verd-de-gris* ſert à la préparation de pluſieurs compoſitions déterſives très-recommandables; il entre dans le baume verd de Metz, qui déterge avec efficacité les ulcères profonds ſinueux, & même les fiſtuleux, lorſque les calloſités ne ſont pas parvenues à un point qui en exige l'extirpation par l'inſtrument tranchant, ou la conſomption par les cauſtiques.

Le-verd-de gris entre dans la compoſition du *Collyre de Lanfranc*, qui eſt un fort bon déterſif pour les ulcères fongueux, & principalement pour ceux de l'intérieur de la bouche.

L'*onguent ægyptiac* eſt un des meilleurs déterſifs irritans

tans dont on puisse se servir dans les ulcères gangréneux. *Fabrice de Hilden* en loue particuliérement l'efficacité dans son Traité de la gangrène & du sphacéle. M. *Mauquest de la Motte* se servoit avec succès de ce remède, comme on le peut voir par les observations de cet Auteurs dans sa Chirurgie complette. Nous ne donnons point ici la composition de cet onguent, parce qu'elle est décrite dans toutes les Pharmacopées ; nous remarquerons seulement qu'il tire principalement sa vertu du verd-de-gris.

Le *précipité rouge* est un puissant corrosif. Mêlé avec l'onguent *basilicon*, il forme un détersif plus ou moins irritant, suivant les proportions du mélange. Il en résulte un onguent brun avec lequel on guérit fort bien les ulcères chancreux véroliques.

On peut faire des lotions détersives irritantes avec les lessives fortes des cendres des plantes détersives.

Tout ce qui a été dit dans ce Mémoire, peut servir à régler l'administration des remédes détersifs : j'ai tâché, autant qu'il a été en mon pouvoir, de remplir tous les points du Programme de l'Académie Royale de Chirurgie ; je vais finir par l'exposition des meilleures formules sous lesquelles on peut employer les détersifs dans la cure des maladies chirurgicales. On y trouvera quelques remédes qui ne sont point cités dans le corps du Mémoire, où il m'a paru suffisant de faire l'énumération des principaux : un &c. peut suppléer au reste. A l'article des détersifs vulnéraires, j'aurois pû, par exemple, charger trois ou quatre pages des noms des plantes vulnéraires capables de fournir ces détersifs ; ce qui auroit été aussi inutile qu'ennuyeux, parce que tout le monde connoît ces détails. D'ailleurs, je les ai cru peu convenables à remplir l'objet de la question, & moins dignes encore d'être présentés à une Société sçavante.

Onguent digeſtif pour commencer la cure des Ulcères.

Prenez *Onguent Baſilicum*,
Baume d'Arcéus,
Térébenthine,
Huile d'Hypéricum, *parties égales*;
Mêlées enſemble.

Cet onguent peut ſervir de baſe à preſque tous les mondificatifs : on peut y mêler les différentes réſines dont nous avons parlé dans la premiere claſſe des déterſifs, & ſuivant les intentions qui y ſont expoſées.

On peut mondifier les ulcères benins avec le digeſtif ordinaire, en obſervant de charger plus ou moins les plumaceaux, ſelon qu'on veut plus ou moins deſſécher. Dans les playes contuſes où il y a de petites portions membraneuſes ou aponévrotiques à enlever, il faut uſer aſſez long-tems des digeſtifs, parce que c'eſt la ſuppuration qui opere le détachement de ces petits lambeaux. Je me ſuis bien trouvé dans ces cas de verſer dans la playe quelques gouttes de baume de Fioraventi; & de charger médiocrement les plumaceaux que j'ai ſoin de mouiller auparavant avec ce même baume. On évite par ce moyen les inconvéniens de la continuation des digeſtifs.

Quelques Praticiens ſont dans l'uſage d'animer leurs digeſtifs avec quelques cueillerées d'eau-de-vie ou d'eſprit de vin, pour les rendre mondificatifs. Il faut des remédes plus deſſéchans pour mondifier les ulcères les plus ſimples, lorſque les malades ſont d'un tempérament humide, & qu'ils ont les fibres lâches; tel eſt l'onguent mondificatif ſuivant, qui convient principalement dans les ulcères caves, à raiſon de ſa conſiſtance molle.

Prenez *Cire jaune*, 6 *onc.*
Huile d'Olives, 2 *liv. & demie*,
Térébenthine, 2 *onc.*
Réſine,
Colophone, *de chac.* 1 *once & demie.*
Encens,
Maſtic, *de chac.* 1 *onc.*
Safran, 1 *gros.*

On fait fondre en premier lieu la cire dans l'huile, avec la réſine & la colophone : on y ajoute enſuite la térébenthine, & on finit par le mélange des autres ingrédiens réduits en poudre.

L'Emplâtre ſuivant décrit dans *Barbette*, peut convenir pour la même intention, lorſque les ulcères ſont pleins.

Prenez *Racines d'Ariſtoloche ronde*,
Grande Conſoude, *de chac.* 1 *onc.*
Mumie,
Colophone,
Aloës,
Maſtic,
Sang de Dragon, *de chac.* 3 *gros.*
Litharge d'or,
Tuthie, *de chac.* 2 *gros.*
Gomme Elémi, 2 *onc.*
Térébenthine, *quant. ſ. pour faire l'Emplâtre ſelon l'art.*

Les ulcères ſcorbutiques ſe détergent avec l'onguent de ſtyrax, qui eſt un fort bon mondificatif anti-putride. Si les chairs ont une molleſſe gangréneuſe, on peut faire uſage du liniment ſuivant.

Prenez *Huile de Vers de terre*,
de Laurier,

de Rue, de chac. 2 gros.
Castoreum, 1 gros.
Esprit de Vin, 3 gros.

Dans tous les ulcères gangréneux on doit faire usage des détersifs spiritueux, mêlés avec les irritans, pour résister à la pourriture, & procurer en même tems la chûte des escarres. Nous en avons assez dit sur les remédes qui ont ces propriétés.

L'onguent dont je vais donner la description, d'après la Pharmacopée d'Ausbourg, est fort récommandé pour déterger les ulcères scrophuleux.

Prenez *Feuilles de Tabac récentes & pilées, 2 liv.*
Suc épuré de cette plante, dem. liv.
Axonge bien lavé, 1 liv.

Faites macérer le tout pendant une nuit; faites cuire jusqu'à la dissipation de l'humidité aqueuse, passez & exprimez. Faites fondre quatre onces de résine de sapin, avec une suffisante quantité de cire neuve; mêlez le tout, ajoutez-y deux onces de poudre très-fine d'aristoloche ronde. C'est l'onguent de Tabac, *unguentum Nicotianæ.*

Formules de Détersifs atténuans & incisifs.

Prenez *Lessive bien chargée de cendres quelconques, une partie.*
Mêlez avec cinq parties d'eau de rivière pour fomenter la playe.

Prenez *Lessive de cendres de Pervanche,*
d'Aigremoine,
de Mille-pertuis,
d'Absynthe,
de Chamedrys, une partie.
Mêlez avec cinq parties d'eau de fontaine.

On peut se servir de la décoction miellée des plantes vulnéraires sous cette forme.

Prenez *Racines de Gentiane,*
d'Aristoloche, de chac. 2 onc.
Orge en grains, 2 pinc.
Fleurs de Mille-pertuis,
de Roses rouges, de chac. 3 pinc.
Faites bouillir le tout dans s. q. d'eau de fontaine. Ajoûtez sur quatre livres de la colature, quatre onces de Miel rosat ou de vin blanc.

Au défaut de toutes ces plantes on se servira d'eau de riviére animée d'esprit de vin.

Pour détruire les chairs mollasses qui résistent aux remédes que nous venons de décrire, il faut des détersifs plus actifs. On méle de la poudre de myrrhe & d'aloës au digestif ordinaire. Si cela ne suffit point, on y ajoute un quart d'onguent ægyptiac plus ou moins; ou enfin, on pansera la playe avec le baume de Vénus, dont voici la composition.

Prenez *Verd de gris philosophiquement préparé, 2 onc.*
Huile de Térébenthine, 1 liv.
Faites digérer à un feu de sable très-doux pendant quinze jours, au bout de ce tems vous décanterez l'huile verte qui surnagera.

Il y a certaines formules de détersifs, dont l'usage est en quelque façon consacré par l'expérience pour certaines parties. Pour procurer la suppuration de la dure-mere, les Anciens se servoient d'abord d'huile rosat; ensuite ils ajoutoient l'huile de mastic pour mondifier; & enfin, pour déterger & dessécher, ils employoient le miel ou le syrop rosat.

Les playes du cerveau ne doivent point être traitées

Part. 1. Liv. 2. chap. 20. comme celles de la dure-mere. Ecoutons *Fabrice d'Aquapendente* sur ce sujet: » Pour l'usage des topiques, voici » quel est mon avis: quelques-uns se servent de l'huile » rosat; d'autres de linges déliés, trempés dans le vin: » mais j'ai appris par longue expérience, qu'il ne faut » aucunement se servir des remédes huileux & gras ès » playes qui arrivent à la substance du cerveau: la raison » est que ladite substance qui est un corps grandement » mol & délicat, se corrompt facilement par l'usage des- » dits remédes . . . . par quoi j'approuve fort l'eau-de- « vie, &c. »

De nouvelles expériences ont fait voir que les huiles essentielles balsamiques sont préférables aux huiles alkoolisées pour réprimer ou pour prévenir les dégorgemens du cerveau.

Page 333. On lit à ce sujet dans le premier volume des Mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie, qu'un blessé mourut peu de jours après l'opération du trépan, par le dégorgement ou la suppuration excessive du cerveau. Il sembloit par la quantité de matiére qui étoit sortie, que la moitié du cerveau s'étoit échappée en forme de bouillie par cette suppuration. M. *de la Peyronie* avoit employé sans succès l'esprit de vin, comme un reméde propre à résister à la putréfaction: ayant remarqué plusieurs fois depuis, dans des cas semblables, que cette liqueur, loin de réussir dans les degorgemens du cerveau, paroissoit au contraire les exciter davantage; cet illustre Chirurgien, pour s'éclaircir de ses doutes, & pour découvrir le genre de remédes le plus propre à réprimer ce gonflement, mit des portions de cerveau en macération, dans l'esprit de vin, dans le vin, dans le baume de Fioraventi, dans l'huile de térébenthine, & dans le baume du Commandeur. La portion qui avoit été dans l'esprit de vin, s'étoit raréfiée & considérablement attendrie, elle se corrompit plus promptement que les autres; les mêmes changemens arriverent aussi à la

portion qui étoit dans le vin, mais ils furent beaucoup moins considérables. Celle qui avoit été dans le baume de *Fioraventi*, se trouva au contraire un peu plus resserrée & rafermie; ce dernier effet fut encore plus remarquable dans les portions qui avoient été dans l'huile de térébenthine & dans le baume du Commandeur.

Ces expériens sont rapportées dans un Mémoire sur les playes du cerveau, par M. Quesnay. Cet Auteur assure que les observations pratiques ont confirmé l'utilité des expériences de M. *de la Peyronie*, par la réussite qu'on a obtenue en les prenant pour guide dans le traitement des playes du cerveau. On ne se servira donc point de l'eau-de-vie, comme *Aquapendente* le conseille; mais on préférera l'huile de térébentine ou le baume du Commandeur, si les matiéres paroissent atteintes d'une dissolution putride, & si l'on juge que la substance du cerveau ait quelque part à cette dissolution.

Il paroît d'abord surprenant que l'esprit de vin, qui est un des meilleurs remédes qu'on connoisse contre la pourriture, soit si peu favorable dans les suppurations putrides du cerveau. Je vais risquer une explication de ce phénoméne, laquelle me paroît fort probable. L'air est, comme on n'en peut douter, un des principaux agens de la pourriture. Les remédes qui empécheront l'action de l'air extérieur sur le cerveau, seront donc fort convenables dans les playes de ce viscère. L'esprit de vin n'a pas cette vertu; par la volatilité extrême de ses parties, il pénétre facilement la substance du cerveau, & la raréfie; les substances balsamiques au contraire, raffermissent le cerveau; & elles forment par la tenacité de leurs particules une espèce de verni qui garantit ce viscère de la pénétration de l'air, & empêche par conséquent la dissolution putride qui seroit la suite des impressions de ce fluide élémentaire.

Quand il n'y a ni ténacité, ni dissolution dans les matiéres qui suppurent, on peut se servir du baume de Fio-

raventi ſeul, ou mêlé avec du miel roſat délayé dans quelque liqueur vulnéraire. Le miel roſat eſt le reméde le plus uſité dans les playes du cerveau, & il eſt autoriſé depuis long-tems par la pratique dans les cas où il faut déterger, ſur-tout lorſque la ſuppuration eſt tenace & épaiſſe. Quelques Praticiens l'ont regardé comme un médicament trop chaud & trop âcre pour cette partie. *Scultet* a combattu ce préjugé par l'expérience. M. *de la Peyronie* s'eſt ſervi de ce reméde avec beaucoup de fruit. Dans une ſuppuration du cerveau où les matiéres étoient fort graſſes & épaiſſes, il fit des injections dans la cavité de ce viſcère avec le miel roſat délayé daus une décoction de plantes céphaliques. Par ce moyen M. *de la Peyronie* empêcha les matiéres de ſéjourner, & d'acquérir par le croupiſſement un caractère putride qui auroit entretenu & augmenté ces ſuppurations juſqu'à la mort; par ces injections la ſuppuration prit un bon caractère, & le malade fut guéri en moins de deux mois.

Mémoire de l'Acad. Roy. de Chirurgie, 1. vol.

Ambroiſe Paré s'eſt ſervi avec ſuccès de la décoction de plantes déterſives pour faire des injections entre le crâne & la dure-mere. Mais M. *de la Peyronie* a ajoûté quelque choſe à la méthode de faire les injections pour les playes du cerveau; il remarque qu'il ne faut pas qu'elles ſoient pouſſées avec force, ni qu'elles ſortent par un ſyphon trop menu; il faut au contraire, que le conduit par où elles ſont chaſſées, ſoit large & terminé en forme d'arroſoir, afin que la liqueur s'étende davantage, qu'elle lave mieux & faſſe moins d'effort ſur la ſubſtance du cerveau. Ces précautions ne ſont point preſcrites par *Ambroiſe Paré*: mais il faut convenir auſſi que les injections entre le crâne & la dure-mere, demandent moins de circonſpection que celles qui ſe font dans la ſubſtance du cerveau.

Les contuſions des yeux, & les playes de ces organes auxquelles il ſurvient ſuppuration, demandent l'uſage des déterſifs deſſéchans. On trouve dans *Maître Jan* les formules que je vais rapporter.

Traité des Maladies de l'œil.

Collyre

Collyre Déterſif.

Prenez *Trochiſques blancs de Rhaſis*, 20 *grains.*
Tuthie préparée,
Myrrhe, *de chac.* 10 *grains.*
Vitriol blanc,
Safran, *de chac.* 5 *grains.*
Sucre Candit, *demi-gros*, *qu'on diſſout dans quatre onces des eaux de roſes, de plantain & de lierre terreſtre, dans leſquelles on aura fait infuſer une ſ. q. de graine de lin ou de pſyllium pour les rendre un peu mucilagineuſes.*

Autre.

Prenez *Sarcocolle nourrie en lait de femme*, 15 *grains.*
Encens,
Aloes,
Myrrhe, *de chac.* 10 *grains.*
Tuthie, 15 *grains.*
Safran, 5 *grains.*
Faites diſſoudre dans quatre onces d'eaux d'euphraiſe & de Fenouil, rendues mucilagineuſes par l'infuſion de dix grains de gomme Arabique.

Ambroiſe Paré, liv. 10. chap. 25. preſcrit les formules ſuivantes de déterſifs dans les playes des yeux.

Prenez *Syrop de Roſes ſéches*, 1 *onc.*
Eau de Fenouil,
de Rue, *de chac.* 2 *gros.*
Aloës lavé,
Oliban, *de chac. demie once.*

Suivant cet Auteur, les *Fiels de Raye*, de *Liévre*, de *Perdrix*, diſſous en eau d'euphraiſe & de fenouil, ſont très-convenables à la mondification des playes des yeux.

Il décrit auſſi pour la même intention les deux collyres ſuivans.

Prenez *Eau d'Orge*, 1 *onc.*
Miel bouilli & écumé, 3 *gros.*
Aloës lavé trois fois en eau de plantain;
Sucre Candit, de chac. 1 *gros.*

Ou bien

Prenez *Mucilages des Gommes Arabique*,
Tragagant,
Oliban,
Sarcocolle faits avec avec l'eau d'orge, *de chac.* 3 *gros.*
Aloës lavé trois fois en eau de roſes, 1 *gros.*
Céruſe brûlée & lavée,
Tuthie préparée, de chac. demi-gros.
Faites un collyre.

Celui-ci convient lorſque les chairs commencent à croître ; & le précédent paroît mieux indiqué dans le commencement, lorſque la ſuppuration eſt établie ; enſorte qu'ils peuvent être employés ſucceſſivement.

Les ulcères de l'intérieur de la bouche ſont aſſez ordinairement accompagnés dans leur commencement, d'une eſcarre blanchâtre dont on procure la chûte avec les déterſifs irritans. Pour cet effet, on touche fréquemment ces ulcères avec le collyre de Lanfranc ; & lorſqu'ils ſont en pleine ſuppuration, on les mondifie par les gargariſmes faits avec la décoction d'aigremoine & de ſommités de ronces, à laquelle on ajoûte du miel roſat.

Les ulcères ſcorbutiques des gencives exigent l'uſage des déterſifs anti-putrides. On fait également uſage des ſpiritueux & des acides. L'eau-de-vie camphrée eſt fort bonne : & j'ai vû de très-bons effets du ſuc de citron. Lorſque les dents ne ſont point trop déchauſſées, il eſt fort utile de faire mordre dans ce fruit.

Par ces moyens on fortifie & on raffermit les chairs des gencives : mais lorsque ces chairs sont presque mortes, ce qui se reconnoît à leur couleur livide, il faut avoir recours aux détersifs irritans, tel que le collyre de Lanfranc : quand on a touché les parties avec ce médicament, il faut avoir soin de faire rincer la bouche du malade avec l'eau-de-vie camphrée avant que de lui permettre d'avaler sa salive.

Herman à l'article de la gomme lacque, dont nous avons parlé dans le corps de ce Mémoire, donne le liniment suivant, comme très-utile contre la carie scorbutique des gencives.

Prenez *Lacque*, 1 *gros & demi.*
Myrrhe,
Alun calciné, *de chac.* 1 *gros.*
Phlegme de Vitriol, *s. q.*

Mettez en digestion, pour tirer une teinture à laquelle on ajoûte syrop de Cochlearia, ou de graine de Kermès, autant qu'on le juge à propos.

L'eau distillée ou la décoction de sommités de sapin, sont forts recommandées pour les aphtes ou petits ulcères de l'intérieur de la bouche. Quelques Auteurs en croyent même l'usage intérieur fort efficace contre le scorbut, la goute, & le rhumatisme.

Il est très-difficile de déterger les ulcères de l'intérieur du nez. On y fait des injections & on y porte des tentes & des sétons chargés des médicamens qu'on y croit les plus convenables, suivant les indications.

On peut déterger ces ulcères par les fumigations. On se sert de trochisques composés avec le mastic, la myrrhe, l'encens, & le styrax calamite mis en poudre & incorporés dans suffisante quantité de térébenthine.

Lazare Riviere, *Prax. Med. lib.* 4. *cap.* 1. *de ulcere narium & ozænâ*, recommande comme un fort bon

moyen pour déterger les ulcères des narines, de se tenir dans un petit cabinet bien fermé, & éclairé par des bougies de cire rouge. Il cite *Rondelet* qui assure avoir guéri par ce secours, un ulcère regardé comme incurable par les meilleurs Médecins François & Italiens. Tout le monde sçait, que les vapeurs fuligineuses des chandelles pénétrent dans la cavité des narines, puisque les crachats & la matiere muqueuse que fournit la membrane pituitaire sont noircis par cette fumée.

Les ulcères des poumons se guérissent, après l'opération de l'empyème, par les injections avec l'eau d'orge & le miel rosat. On se sert ensuite du vin miellé. Le traitement intérieur contribue beaucoup à la guérison. On fait usage du baume de Canada avec succès. Quand les malades peuvent supporter l'usage du lait, après le leur avoir fait prendre pour toute nourriture ; on le coupe avec l'infusion de capillaire, & ensuite avec celle de lierre terrestre ou de véronique, dans l'intention de déterger. On passe enfin au lait coupé avec l'eau de chaux pour dessécher plus puissamment.

Les injections que nous avons dit convenir dans les suppurations de poitrine, s'emploient aussi pour mondifier & déterger les ulcérations de la vessie urinaire.

Voilà à peu-près toutes les formules sous lesquelles on fait communément usage des remédes détersifs.

Je n'en dirai pas davantage, de crainte de passer les bornes d'un Mémoire Académique : je finirai par quelques courtes réflexions sur l'utilité du régime, de la purgation & de la saignée, dans quelques cas particuliers, pour favoriser l'effet des remédes détersifs.

Les personnes d'un tempérament pituiteux ont les chairs naturellement molles ; leurs ulcères se détergent difficilement par les remédes les mieux indiqués ; une diéte austère qui procure la faim, est le meilleur moyen de parvenir à la fin qu'on se propose : le retranchement de la nourriture est le reméde le plus assuré pour dessé-

cher toute l'habitude du corps. *Corporibus humidâ carne prædit s imperanda fames, nam fames corpora exficcat.* Hippocrates Aphorif. 59. fect. 7.

Si la molleffe des chairs ne vient pas de la conftitution naturelle du fujet, mais qu'elle foit l'effet de la furabondance des humeurs, le régime exact eft fort utile, mais il n'eft point un moyen curatif comme dans le cas précédent. On doit prefcrire le régime pour prévenir les inconvéniens qui réfulteroient de l'ufage des alimens. La nourriture, felon Hippocrate, augmente dans un corps impur la quantité, & conferve la qualité des mauvaifes humeurs. *Impura corpora quò plus nutriveris, eò magis læferis.* Hipp. Aphor. 10. fect. 2.

L'ufage des purgatifs eft très-bien indiqué dans ces circonftances; fans ce fecours les déterfifs defféchans pourroient devenir fort nuifibles, parce que la fortie des matieres qui fe jettent fur l'ulcère, étant empêchée par l'action de ces remédes, elles peuvent fe jetter fur d'autres parties, & caufer des accidens fâcheux. Dans les intervalles des purgations, on prend intérieurement avec fuccès les ptifanes de fquine, de falfe-pareille, & des autres bois fudorifiques; les ptifanes diurétiques font indiquées dans la cure des ulcères qui font compliqués de tumeur œdémateufe; & on doit fe fervir extérieurement des déterfifs falins à forte dofe. Hippocrate a reconnu la difficulté de déterger les ulcères qui furviennent aux parties œdémateufes: *Aquâ inter cutem laborantibus exorta in corpore ulcera non facilè fanantur.* Aphor. 8. fect. 6. ceux-ci fe terminent affez ordinairement par gangréne, parce que les vaiffeaux de la partie font extraordinairement relâchés, & dépourvûs de la faculté active par laquelle ils pourroient fe débarraffer des humeurs qui y font portées.

Les folides péchent quelquefois par un excès contraire. J'ai vû des Sujets en qui la vertu fyftaltique des vaiffeaux produifoit une trop grande quantité de chairs

fermes, rouges, & très-fenfibles. L'application du genre de déterfifs convenables eft affez difficile à déterminer. J'ai remarqué que les déterfifs compofés avec les cauftiques incorporés dans les onguens digeftifs & mondificatifs procuroient la callofité des bords de ces ulcères, lorfqu'on les appliquoit fans attention : ces légers cathérétiques ou déterfifs irritans ne doivent alors fe mettre que dans le centre de l'ulcère. Malgré ces précautions, on eft fouvent obligé de paffer la pierre infernale, & d'en réitérer les applications, qui font très-douloureufes fur des chairs très-fenfibles, telles que font celles dont nous parlons. J'ai eu depuis quelque-tems un ulcère de cette efpèce à foigner. J'ai effayé la diéte humectante & rafraîchiffante, fecondée de quelques faignées, dans la vûe d'affoiblir l'action des vaiffeaux ; & le fuccès a répondu à mon attente.

MÉMOIRE SUR LES REMÉDES DÉTERSIFS.

Par M.r FABRE.

L'ACADÉMIE propose de déterminer ce que c'est que les remédes déterſifs, expliquer leur maniere d'agir, diſtinguer leurs différentes eſpèces, & marquer leur uſage dans les maladies chirurgicales. Cet objet eſt d'autant plus digne de nos recherches, qu'il nous méne à la connoiſſance des moyens qui hâtent la guériſon des playes & des ulcères, & qui préviennent par-là des accidens fâcheux. Il n'arrive que trop en effet que des playes ſimples dégenerent en ulcères ſordides; & que des ulcères benins durent très-long-tems, & acquiérent à la fin un mauvais caractère. Il eſt vrai que quelque vice caché peut être la cauſe de ces déſordres, mais on doit avouer auſſi que ſouvent le mauvais choix des médicamens y contribue beaucoup. On ne ſçauroit donc obſerver la nature avec trop d'attention : on doit ſans ceſſe comparer ſes démarches avec les effets des remédes qui peuvent l'aider : c'eſt la voie que nous allons ſuivre pour tâcher d'établir la doctrine des déterſifs. Définition des déterſifs.

Les déterſifs ou les mondificatifs ſont les remédes qui diſpoſent les playes & les ulcères à ſe réunir, en changeant les mauvaiſes qualités de la ſuppuration, en pro-

curant le dégorgement des vaisseaux, & en réprimant ou détruisant les chairs superflues.

Maniere d'agir des détersifs.

Pour concevoir la maniere d'agir de ces remédes, il est nécessaire de faire quelques observations sur l'état des playes & des ulcéres qui exigent leur application.

1°. L'inflammation qui survient d'abord à une playe récente, & qui précéde la suppuration, n'est point la suite nécessaire de l'engorgement des vaisseaux coupés; mais il paroît qu'elle dépend de l'irritation des fibres nerveuses, produite par quelque cause que ce soit: l'expérience prouve en effet qu'il peut y avoir un certain nombre de vaisseaux divisés, sans qu'une inflammation sensible & la suppuration succédent; car dans une playe simple, faite par un instrument tranchant, si les parois de la division peuvent se toucher constamment, & être à l'abri du contact de l'air & des autres corps extérieurs, la réunion se fait en peu de jours sans suppuration.

2°. La charpie séche qu'on applique sur une playe en premier appareil, peut être regardée comme la principale cause de l'inflammation qui succéde au contact de ce corps étranger : car cette charpie doit être considérée relativement à la délicatesse des fibres nerveuses nouvellement découvertes, comme un corps dur & rempli d'aspérités qui les irrite, & qui donne par-là naissance à l'inflammation.

3°. Mais cette inflammation est d'abord trop vive pour produire une suppuration louable; car à la levée du premier appareil, la playe exhale ordinairement une odeur fétide, qui marque que la trop grande chaleur de l'inflammation tendroit plutôt à exalter les sucs arrêtés qu'à les réduire en pus; c'est donc dans la vûe de modifier cette chaleur, qu'on employe dans cette occasion des remédes gras & onctueux, qui procurent par leur qualité relâchante, une suppuration louable & abondante.

4°. Cependant l'usage de ces remèdes doit avoir des bornes qu'il est important de connoître pour éviter l'abus qu'on en pourroit faire. On doit juger parce que je viens de dire,

de dire, que les digestifs simplement relâchans, employés dans les commencemens d'une playe, sont plutot un frein de l'inflammation, que des remédes qui aident à la formation du pus, en augmentant le jeu des vaisseaux par leur activité : car il est démontré que l'usage de ces remédes modére si promptement la chaleur de cette inflammation, que bien-tot il l'éteint tout-à-fait ; & que si l'on continue de les employer, les chairs ulcérées deviennent molles, spongieuses, elles acquiérent un caractère œdémateux, la suppuration devient séreuse, & la playe s'éloigne des voies de la guérison.

5°. Pour remédier à ces inconvéniens, on supprime l'usage des remédes dont je viens de parler, & l'on employe la charpie séche, qui est capable, par sa qualité légérement stimulante, de redonner de l'action aux vaisseaux, & de rétablir la suppuration louable.

6°. Mais ce moyen n'est pas toujours suffisant pour satisfaire aux vûes de la nature pendant toute la suite du traitement. Dans une playe qui existe depuis long-tems, les chairs perdent beaucoup de leur force tonique, & elles sont d'autant plus disposées à se relâcher, qu'il y a plus long-tems qu'elles sont ulcérées. Nous observons que toutes les parties de notre corps, qui sont d'abord susceptibles d'être irritées, & de s'enflammer par le contact de certains corps étrangers, s'accoutument peu à peu à ce contact, & qu'à la fin elles n'en sont plus affectées : on peut donc juger par-là, qu'il y a un tems ou la chapie séche appliquée sur une playe, lorsque la suppuration est établie, peut entretenir cette suppuration, par l'irritation qu'elle est capable d'exciter ; mais que dans la suite elle ne doit plus opérer le même effet, parce que les fibres nerveuses ne sont plus affectées par son contact.

7°. Aussi l'expérience prouve que dans les playes & les ulcères, on est obligé d'employer des remédes dont l'activité augmente par gradation à mesure qu'on s'éloigne des premiers tems de la solution de continuité. La pratique journaliere nous apprend en effet, que lorsque

les playes & les ulcères ont besoin d'être détergés, on doit employer successivement des remédes plus actifs, si l'on veut entretenir constamment une suppuration louable, & s'opposer efficacement au gonflement des chairs ulcérées. D'abord on met en usage des remédes légérement irritans, tels que l'onguent brun, le baume verd de Mets, &c; ensuite on employe des médicamens dont les sels ne sont point émoussés par une substance grasse, comme les eaux thermales, les lessives, &c; enfin on en vient aux cathérétiques même, tels que la pierre infernale, le précipité rouge, &c. parce que dans les derniers tems des playes & des ulcères, les chairs sont si disposées à se relâcher, & leur sensibilité est tellement affoiblie, qu'on ne peut obtenir une suppuration louable, & contenir les chairs dans les bornes qu'elles doivent avoir, que par le moyen de ces remédes.

Combien on peut établir de classes de détersifs.

Il résulte de ce que nous venons de dire, que les remédes détersifs n'agissent qu'en donnant plus ou moins de ressort aux fibres des chairs ulcérées par leur qualité irritante, ou en détruisant ces mêmes chairs, lorsque leur accroissement excessif devient un obstacle à la réunion de la solution de continuité; ce qui établit en général deux classes de ces remédes.

On peut rapporter à la premiere, les médicamens simplement stimulans, qui sont capables d'entretenir dans les chairs ulcérées, cette force tonique, ou cette légere inflammation qui précéde la suppuration louable; tels sont;

La charpie séche, la décoction des plantes vulnéraires, astringentes, & aromatiques; les savons, tant naturels qu'artificiels; les esprits vineux, & les huiles balsamiques; les gommes âcres & aromatiques; & enfin presque tous les sels.

Les détersifs de la seconde classe sont proprement les corrosifs, qui sont un genre de remédes à part : mais comme ils détergent les playes & les ulcères en détruisant les mauvaises chairs qui s'opposent à leur réunion,

ils doivent entrer dans notre plan. Ces remédes ne différent des déterſifs de la premiere claſſe, qu'en ce que leurs particles âcres & tranchantes ſont plus développées : ils ſont tirés de la plûpart des minéraux ; tels ſont *l'alun calciné, le précipité rouge, les trochiſques de minium, la pierre infernale, la pierre à cautére, la diſſolution de mercure, &c.*

De l'uſage des déterſifs.

Tant que les playes & les ulcères fourniſſent une ſuppuration louable, & dans une quantité proportionnée à la grandeur de la ſolution de continuité, & que les chairs ſont fermes & vermeilles, ſans croître au-delà des bornes qu'elles doivent avoir, la nature ne s'écarte jamais des voies de la guériſon. Notre objet, dans l'uſage des déterſifs, conſiſte donc à ſatisfaire à ces conditions, en employant à propos les différens remédes que nous avons déſigné.

Dans les playes ſimples qui ſuppurent.

Dans les playes en général, il importe particuliérement de ſupprimer de bonne heure les digeſtifs relâchans. Nous avons dit, que lorſque les premiers ſymptómes de l'inflammation ſont appaiſés, ces remédes ne tendent qu'à relâcher les chairs & à rendre lu ſuppuration ſéreuſe & abondante : cet inconvénient arrive toujours, lorſqu'on uſe trop long-tems des remédes gras & onctueux : on doit le prévenir en ne panſant la playe qu'avec la charpie ſéche, qui eſt capable de rétablir le reſſort des fibres, par la raiſon dont j'ai déja fait mention.

Cependant comme les chairs ulcérées s'accoutûment inſenſiblement au contact de ce corps étranger, & qu'elles n'en ſont plus affectées, elle ſe relâcheroient trop à la fin, & la ſuppuration perdroit les bonnes qualités qu'elle doit avoir : on doit donc employer alternativement des remédes capables de conſerver la force tonique des fibres. Par exemple, dans les premiers tems que la playe exige l'uſage des déterſifs, on ſe ſert avec ſuccès du digeſtif ordinaire, dans lequel on a fait fondre au bain-marie une quatriéme partie d'emplâtre divin ; on peut auſſi employer le précipité rouge mélé avec le baſilicon : mais ces remé-

des deviennent encore insuffisans après les avoir mis en usage pendant quelque-tems, parce que les sels âcres & corrosifs qui sont ici enveloppés dans une substance grasse, n'agissent plus avec assez d'énergie pour exciter ou entretenir l'action des chairs ulcérées : c'est pourquoi on est encore obligé de les abandonner ; & l'expérience nous a appris que dans les derniers tems la pierre infernale, qu'on proméne légérement sur la surface de la playe toutes les fois qu'on la panse, est le déterfif le plus efficace pour entretenir une suppuration louable, pour s'opposer au panchant que les chairs ont de se gonfler, & pour hâter la guérison.

Telles sont les vûes générales qu'on doit avoir, relativement aux déterfifs, dans le traitement des playes simples qui suppurent. Les ulcères présentent différentes indications, suivant les circonstances qut les accompagnent.

Dans les abscès.

Les phlegmons suppurés laissent après leur ouverture, un ulcère dont le fond est rempli d'impuretés ; ce sont des paquets de fibres à demi pourries, & des humeurs épaissies, qui sont arrêtées à l'extrémité des vaisseaux rompus. Dans cet état les chairs ulcérées ont perdu beaucoup de leur sensibilité, & elles ne sont pas à beaucoup près si susceptibles d'être irritées que celles d'une playe récente faite par un instrument tranchant. Aussi l'usage des digestifs simplement relâchans ne convient point dans ce cas ; il faut d'abord se servir des déterfifs légérement stimulans ; tels que le baume d'Arcæus, le miel, le jaune d'œuf, la térébenthine, &c.

Il se forme des abscès dans des parties d'un tissu lâche & spongieux, comme le foye, qui exigent une attention particuliere. On observe que dans ce cas la substance de ce viscère se relâche excessivement lorsqu'on se sert de remédes gras & onctueux : alors la cavité de l'ulcère est remplie d'une chair molle, qui fournit une suppuration abondante & séreuse ; il faut donc prévenir de bonne heure cet inconvénient, en employant des déterfifs en-

core plus actifs que dans le cas précédent. On met en usage avec succès le baume verd de Mets; le verd de gris qui entre dans sa composition, s'oppose au relâchement des vaisseaux, & entretient une suppuration louable.

Dans les abscès du cerveau, on doit encore plus se précautionner contre le gonflement de sa substance. M. Quesnay dit dans le premier volume des Mémoires de l'Académie de Chirurgie (*a*), que les Praticiens, regardant le cerveau comme une partie spermatique, ou ex-sanguine, ils lui ont rapporté les remédes que l'on croit le mieux convenir à ce genre de parties, sur-tout aux parties nerveuses: mais, continue-t-il, il y a un inconvénient auquel le cerveau est sujet, & auquel on doit être attentif dans les solutions de continuité de ce viscère; c'est que la substance se gonfle extrêmement, & qu'elle tend à s'échapper en suppuration. Feu M. Mareschal & d'autres Praticiens, ont souvent observé cet inconvénient; & ils ont remarqué que l'esprit-de-vin, quoiqu'employé avec succès dans les playes des nerfs, y contribuoit beaucoup. Ces observations engagérent feu M. de la Peyronie à faire quelques expériences pour découvrir l'espéce de déterſif le plus propre à réprimer ce gonflement, & il fut convaincu que les huilles essentielles balsamiques, comme l'essence de térébenthine, sont préférables aux huiles alkoolisées.

Au surplus le miel rosat, délayé dans la décoction de quelque plante céphalique, est un reméde autorisé depuis long-tems par la pratique, dans les ulcères du cerveau, lorsque la suppuration est épaisse & ténace.

Tous les ulcères, plus ou moins anciens, sans douleur, sans tension, sans inflammation, & qui rendent une suppuration vicieuse, exigent l'usage des détersifs; mais des détersifs plus stimulans & plus énergiques que ceux qu'on employe dans les cas précédens. Dans les playes & les abscès, nous avons vû qu'on employoit

Dans les ulcères en général.

(a) Page 352.

le plus souvent les déterſifs ſous la forme d'onguent, ou du moins mêlés avec quelque ſubſtance graſſe, parce que les fibres encore ſuſceptibles d'irritation, ne ſçauroient ſouffrir l'impreſſion des particules âcres & irritantes, ſi elles n'étoient mitigées par des ſucs huileux : mais dans les ulcères, ſur-tout ceux qui ſont anciens, les ſibres des chairs étant plus inſenſibles, & moins ſuſceptibles d'être irritées, les matiéres graſſes & emplaſtiques empêchent que les ſels déterſifs agiſſent efficacement pour ranimer l'action des vaiſſeaux & procurer une ſuppuration louable.

Il faut remarquer de plus que dans ces circonſtances, les remédes gras, en bouchant les pores de la peau, arrêtent la tranſpiration de la partie ; ce qui cauſe ſouvent un engorgement éréſipélateux, qui peut avoir des ſuites fâcheuſes.

Ces conſidérations nous ont donc toujours fait préférer, dans les ulcères en général, les déterſifs aqueux, qui ne ſont point ſuivis des mêmes inconvéniens.

Ces remédes ſont pluſieurs ſortes de ſels, comme le ſel de tartre ſixe, le ſel ammoniac, la chaux, & les ſels lexiviels, &c. qu'on diſſout dans l'eau, dans le vin, dans dans l'eau-de-vie, ou l'eſprit-de-vin, ſuivant qu'il eſt beſoin de rendre le déterſif plus ou moins animé.

On prend, par exemple, du nitre purifié, du vitriol de Chypre, de la couperoſe blanche, & de l'alun de roche, parties égales : on met tous ces ſels réduits en poudre groſſiere, ſur le feu, dans un pot de terre bien verniſſé ; lorſqu'ils ſont fondus, on les mêle exactement : on retire enſuite le pot, & on laiſſe refroidir la matiere, qui forme une pierre bleue qu'on garde pour le beſoin à l'abri de l'humidité. Environ vingt grains de cette pierre, diſſous dans une chopine d'eau, font un déterſif ni trop fort, ni trop foible, qui change en peu de tems l'état d'un ulcère ſordide, en rendant la ſuppuration louable, en détachant toutes les impuretés, en réprimant les chairs, & en leur donnant cette vie & cette fermeté

qu'elles ont toujours, lorſqu'elles tendent à ſe cicatriſer.

Il y a d'autres préparations à peu près ſemblables, qui ont la même vertu ; telles ſont la pierre philoſophique, la poudre de Verny, la pierre médicamenteuſe, &c. On emploie ces remédes dans les mêmes circonſtances, & à la même doſe que la pierre bleue que je viens de décrire.

Enfin les eaux thermales, comme celles de Baréges, de Banieres, de Balaruc, qui ſont composées de ſouſre, de vitriol, & d'autres ſels, dont le mélange forme une eſpèce de ſavon naturel, fluide & pénétrant, ſont encore des déterſifs aqueux très-efficaces, dans une infinité d'ulcères qui avoient réſiſté à beaucoup d'autres remédes.

Après avoir parcouru les principales circonſtances où les déterſifs de la premiere claſſe peuvent convenir, & avoir tenté de déterminer le choix de ces remédes ; il nous reſte à parler en peu de mots de ceux que nous avons rangé ſous la ſeconde claſſe, c'eſt-à-dire, des corroſifs.

Dans les playes & les ulcères, il s'éléve ſouvent des chairs mollaſſes, & fongueuſes, ſoit par la mauvaiſe diſpoſition des ſucs, ſoit parce qu'on a négligé de les réprimer de bonne heure. Il faut donc néceſſairement détruire ces chairs qui empêchent les progrès de la réunion ; & dans cette vue, on les attaque avec la pierre infernale, ou l'alun calciné, les trochiſques de *minium*, ou avec la diſſolution mercurielle, juſqu'à ce qu'elles ſoient réduites au niveau des bords, & qu'elles ſoient devenues fermes & vermeilles.

Cette méthode n'admet point d'exception toutes les fois que les chairs ſe gonflent trop, & qu'elles deviennent un obſtacle à la guériſon. Ajoûtons encore à cette circonſtance quelques cas particuliers, où les déterſifs ſont néceſſaires pour déterger les ulcères. Nous voulons parler des abſcès des parties glanduleuſes, comme le col, les aines, les aiſſelles, &c. où il reſte quelquefois après l'ouverture, des duretés ſkirreuſes.

Dans les abſcès, le tiſſu cellulaire qui entoure la glande obſtruée, peut avoir ſuppuré ſeul; & lorſqu'on ouvre un pareil abſcès, on trouve la glande détachée dans pluſieurs endroits de ſa circonférence. Alors ſi l'on ne peut pas extirper ſur le champ cette glande, ſoit avec les doigts, ſoit avec l'inſtrument tranchant, on ſe ſert de quelque léger cathérétique pour achever de détruire le tiſſu cellulaire qui retient la glande, juſqu'à ce qu'elle ſoit entiérement détachée, & qu'elle tombe d'elle-même; après quoi rien ne s'oppoſe plus à la guériſon de l'ulcère.

Mais lorſque le corps d'une glande eſt en ſuppuration, ſans que le tiſſu qui l'environne ait ſuppuré, la cure de l'ulcère qui ſuccéde à l'ouverture de la tumeur, rencontre quelquefois des obſtacles. Nous fixerons notre attention ſur deux circonſtances qui arrivent ſouvent dans de pareilles tumeurs. La premiere, lorſqu'il n'y a eu qu'une partie de la glande qui a ſuppuré, tandis que l'autre reſte dure, skirreuſe, & incapable de fondre en pus après l'ouverture de la tumeur. La ſeconde, lorſqu'une glande ſuppurant en entier, la membrane propre de la glande, qui s'eſt épaiſſie & endurcie, forme un kiſte, ou une poche qui renferme la matiere de l'abſcès. Dans ces deux cas, ſoit qu'il reſte quelque portion de glande skirreuſe, ou quelque portion du kiſte; ſi on ne peut pas tout extirper avec l'inſtrument tranchant, il faut néceſſairement détruire ces reſtes avec les corroſifs; tels que le précipité rouge, les trochiſques de *minium*, ou la pierre à cautère; ſans quoi, le fond de l'ulcère ne ſera jamais complettement détergé, il y croîtra des chairs fongueuſes, & à la fin il pourroit même dégénérer en ulcère cancéreux.

SUJET

SUJET
PROPOSÉ EN 1747. POUR LE PRIX DE 1748.

Déterminer ce que c'est que les remèdes Dessicatifs, & les Caustiques, expliquer leur maniere d'agir, distinguer leurs différentes espèces, & marquer leur usage dans les Maladies Chirurgicales.

LE PRIX a été adjugé au Mémoire N°. 2. qui a pour Devise : *Duo in morbis præstanda sunt, adjuvare, aut saltem non nocere.* Hippocr. epidem. lib. I. L'Auteur est M. CHARMETTON, Maître-ès-Arts & en Chirurgie, Démonstrateur d'Anatomie à Lyon, & ci-devant Chirurgien en Chef dans l'Hôpital de la Charité de la même Ville.

L'Académie a jugé digne de l'impreſſion le Mémoire N°. 4. auquel l'Auteur a mis ſon nom ſans deviſe. C'eſt M. Ange Nannoni, Profeſſeur en Chirurgie, & l'un des principaux Chirurgiens de l'Hôpital de Sainte Marie la Neuve, à Florence.

DISCOURS
SUR LES
MÉDICAMENS DESSICATIFS,
ET LES
CAUSTIQUES.

Par M. CHARMETTON.

SI dans l'explication que je donnerai de la maniere dont les caustiques & les dessicatifs agissent, si dans la distinction que je ferai des différens genres de ces remédes, si enfin dans les indications raisonnées que j'en tirerai pour la pratique, je ne réponds pas précisément & entiérement aux vûes de l'Académie; je me conformerai du moins aux loix qui me sont imposées, puisque je ne me fonderai que sur des faits soutenus par l'expérience & constatés par l'observation, & que l'observation & l'expérience seront toujours regardées dans notre art comme le sceau respectable de la vérité.

PREMIERE PARTIE.

Des Caustiques.

LE mot de caustique, considéré dans son étymologie, exprime parfaitement l'action des médicamens ainsi

nommés, puiſqu'elle ne tend en général qu'à brûler, ronger, & conſumer les parties du corps ſur leſquelles on les applique.

La force, l'efficacité de ces remédes eſt telle, que dès les premiers tems ils ont été mis en uſage pour un nombre infini de maladies; & ſi les cautères actuels, c'eſt-à-dire, le feu même a d'abord été préféré, ç'a été ſans doute, parce que ſon opération eſt infiniment plus prompte que celle des cautères potentiels, je veux dire de ceux qui ſans être ſenſiblement chauds & brûlans, contiennent néanmoins des ſubſtances ſalines & corroſives capables de détruire le tiſſu des parties, de même que le feu détruit les matieres combuſtibles qui lui ſont expoſées.

Je dis que les cautères actuels eurent d'abord la préférence ſur les cautères potentiels; en effet, jettons pour un moment les yeux ſur les Ecrits des Auteurs anciens, nous les trouverons employés chez tous les Peuples, adoptés & vantés par toutes les Sectes différentes des Médecins.

Hippocrate. Galien. Ici une maladie eſt déclarée incurable, lorſque la cautériſation eſt employée ſans ſuccès; là cette méthode eſt en vigueur contre les affections internes & externes, & par-tout nous rencontrons des témoignages de ſon excellence.

Celſe. L'un aſſigne & détaille les endroits, où doit s'en faire l'application pour la migraine, l'hydropiſie, la ſciatique; Severinus. l'autre admire la fermeté & le courage de ces Nations, qui ne réclamoient point d'autre ſecours, & remarque ſur une multitude de Scythes & de Médes, des veſtiges de brûlure en différentes parties de leurs corps, principalement aux jointures, qu'ils prétendoient par-là décharger de l'excès d'humidité qui les abreuve.

Leonides, apres Ætius. Celui-ci armé du feu, pénétre avec confiance dans la capacité du thorax, pour évacuer la matiere purulente Gourmelin. qu'il renferme; celui-là, l'enviſageant comme un reméde univerſel & propre à tous les maux, gémit de la timidité de ceux qui daignent écouter la délicateſſe de cer-

tains malades, & exhorte à ne pas abandonner une méthode d'où dépend, selon lui, la conservation des hommes. Enfin il n'est aucune matiere qu'on ne prépare, & qu'on n'accommode à cet effet.

Ainsi Platerus cautérise avec l'or; Salicet avec l'argent; Ærius avec le fer; Paul se déclare pour la racine d'aristoloche avec de l'huile mise sur le feu; Aurelian pour la saponaire; Théophraste pour le lierre, le nerprun, le mûrier; Avicenne pour la couleuvrée; les Egyptiens pour le coton ou le linge enflammé; les Chinois, les Japonois, & même les Anglois, pour le Moxa, dont ils forment des méches; ainsi Rhasès employoit l'huile chaude pour le panaris; Horatius, la poix, ou la térébenthine fondue pour les engelures; Guidon le soufre fondu; Costeus se sert de toile d'araignée pour les verrues; Hippocrate, de fiente de bœuf; Dioscoride, de fiente de chévre.

Mais de quelques succès qu'ait été suivie l'application des cautères actuels, & quelque salutaire qu'ait paru une pratique autorisée, ce semble, par les observations de plusieurs siécles, elle a été, pour ainsi dire, abandonnée à ceux qui s'occupent du traitement des maladies des animaux, parce que nous avons trouvé dans le progrès de nos connoissances, des ressources aussi sûres & moins cruelles.

La cautérisation par le feu obtient encore quelquefois les suffrages des Praticiens modernes, dans certaines circonstances, que nous présentent, quant aux parties molles, la morsure des bêtes venimeuses, les bubons pestilentiels, une gangréne avancée & opiniâtre; & quant aux parties dures, la carie qui occupe une portion considérable de la substance de l'os, dont le siége est le plus souvent près des parties qui doivent être ménagées, & qui ont résisté à tous les médicamens exfoliatifs ou desquammatoïres, tels que la dissolution de mercure, d'euphorbe, les teintures de myrrhe, d'aloës, d'aristolo-

che ; les huiles de Gayac & de gerofle, les poudres de Sabine & d'euphorbe, &c.

S'agit-il en effet dans le premier cas, d'empêcher que les particules subtiles de venin introduit dans les pores de la partie mordue s'insinuent dans le sang? on peut cautériser sur le champ les vaisseaux disposés à les y transmettre & à les y conduire. Faut-il dans les bubons pestilentiels donner d'abord issue à l'humeur maligne & morbifique, & en amortir l'activité ? le cautère actuel remplira cette intention. Veut-on dans le degré de gangréne dont j'ai parlé, ôter toute communication du mort avec le vif? le feu, en détruisant les vaisseaux, empêchera l'humeur viciée de gagner les parties saines. Tel est aussi notre but dans le traitement des caries ; les parties ignées rompent & déchirent sans peine & dans l'instant les fibres osseuses sur lesquelles le cautère actuel est appliqué immédiatement, & desséchent celles qui se rencontrent au-dessous ; dès-lors toute communication cesse entre la portion cariée & celle qui ne l'est pas ; cette communication interrompue, les sucs qui circulent dans la substance de l'os sain, heurtent sans cesse contre l'extrémité des tuyaux qui les contiennent, & se pratiquent enfin une issue qui leur permet de s'épancher sur la surface de l'os qui n'a pas été altéré ; ils forment une chair de bonne qualité, & dont l'accroissement pousse le feuillet, ou la portion d'os desséchée par l'action du feu. C'est-là ce que nous appellons proprement exfoliation, qui est plus ou moins prompte, selon que la earie pénétre plus ou moins profondément ; & le plus ou le moins de profondeur de la carie ne doit pas moins fixer l'attention du Chirurgien, que les parties qui recouvrent & avoisinent l'os carié. Un plus grand détail sur cette matiere seroit superflu : rapprochons-nous donc de celle qui fait notre véritable objet, & descendons à l'examen des caustiques potentiels.

§. I.

Des Caustiques potentiels.

Pour décider sainement de l'effet que doivent produire sur nos corps les caustiques potentiels, il faut d'abord les considérer eu égard à la puissance active résultante de leur propre substance, & eu égard à la puissance active résultante des parties sur lesquelles on les applique.

Leur action étant envisagée relativement à ces deux objets, nous trouverons par rapport au premier, qu'elle ne peut être exercée, ou qu'en conséquence des sels âcres qu'ils contiennent, ou qu'en conséquence des particules ignées renfermées dans ces médicamens préparés par le feu, ou que conséquemment à ces deux causes ensemble ; tandis que d'une autre part ils n'auront aucune efficacité, si les parties sur lesquelles ils doivent opérer sont dépourvûes de sentiment, de chaleur, & d'humidité.

Les caustiques qui n'agiront qu'en conséquence des sels âcres, sont les caustiques simples ou naturels ; j'entends par caustiques simples ou naturels, ceux que l'on peut employer sans préparation.

Les caustiques qui contiennent des parties ignées, ou qui renferment en même-tems, & ces particules & des sels, sont les caustiques composés. J'appelle caustiques composés, ceux qui ont reçu par le moyen des opérations chymiques ou Galéniques, quelque altération, quelque addition, ou quelque diminution ; soit qu'on ait eu dessein d'augmenter ou de diminuer leurs forces, soit qu'on ait entrepris de corriger leurs mauvaises qualités ; & ceux-ci sont ou secs, ou liquides, ou de moyenne consistance.

Les caustiques simples n'ont aucune chaleur ni apparente, ni occulte ; je les suppose appliqués sur une partie vivante, l'humidité de cette partie dissoudra leurs sels

réunis & embarrassés par le mêlange de quelques autres principes ; ces sels dissous & dégagés pénétreront dans l'interstice des fibres, & dans les embouchures mêmes des petits vaisseaux, & leur action stimulante produira des oscillations plus fortes & plus fréquentes ; les mouvemens oscillatoires étant augmentés ou multipliés, les fibres heurteront avec plus de violence contre les angles & les pointes de ces sels qui les briseront & les déchireront à leur tour plus ou moins vivement, selon leurs différens degrés d'âcreté, & les différens degrés d'oscillation qu'ils auront suscitée ; ainsi dans les effets qui suivent l'application des caustiques simples, je n'entrevois aucune trace ni sensible ni cachée de l'action du feu : l'anéantissement des fibres de la partie n'a lieu que par la dilacération qui doit nécessairement reconnoître le concours de trois causes ; 1°. de la vie de la partie sur laquelle ces médicamens doivent opérer ; 2°. de l'action des sels dissous par l'humidité de la partie vivante sur les solides de cette partie ; 3°. de la réaction de ces mêmes solides contre les pointes des angles de ces mêmes sels. Les caustiques composés & préparés par le feu, sont capables de consumer, par les particules ignées qu'ils renferment, & même de rompre & dilacérer en même-tems, s'ils contiennent des sels entre ces particules. Je les suppose toujours appliqués sur une partie jouissante de la vie, & conséquemment pourvûe de chaleur & d'humidité.

L'opération des caustiques potentiels en général ne se manifeste conséquemment jamais sur des cadavres, puisque la transpiration insensible est un menstrue nécessaire pour dissoudre les sels, & mettre en liberté les particules ignées ; & que non-seulement la chaleur seule peut raréfier ces particules, mais que les parties qui sont exposées au contact des sels, doivent être douées d'assez de sentiment pour entrer en mouvement, ensuite de l'irritation qu'elles souffrent. Mais quelles seront les raisons de la variété des effets de ces médicamens, ne dépendra-

dépendra-t-elle que de leurs parties intégrantes ?

La variété de leurs effets naitra de leur différente consistence, de la nature, de la forme, de la quantité de leurs particules salines, du plus ou du moins d'embarras des particules ignées, & du plus ou moins de tems que ces remédes demeureront appliqués sur la partie; or plus ces médicamens auront de liquidité, moins leurs parties caustiques seront enveloppées, & plus par conséquent leur action sera prompte, & en même-tems moins durable; plus les particules salines seront aigues, dures, grossiéres, & abondantes, plus elles pénétreront & détruiront le tissu des solides; plus les matieres dans lesquelles les particules ignées se trouveront engagées, seront faciles à dissoudre, plutôt elles seront libres, & plutôt elles agiront; plus enfin les caustiques demeureront appliqués, plus leur impression sera vive.

C'est aussi par les divers degrés d'activité de ces mixtes, que nous fournissent d'ailleurs les trois regnes, que je prétends distinguer leurs espèces.

Les uns n'agissent que sur la peau, tels sont les vésicatoires.

Les autres n'agissent que sur les chairs découvertes de la peau, tels sont les cathérétiques.

Les autres agissent sur la peau & les chairs, tels sont les escharrotiques ou ruptoires.

Chacune de ces espèces nous en présente de foibles & de forts, de simples & de composés, que je diviserai en autant de classes particulieres; & peut-être qu'en suivant cet ordre méthodique, je parviendrai à répandre quelque jour sur un sujet dont l'immensité & l'étendue n'offrent d'abord à l'imagination, que des idées vagues & confuses.

§. II.

Des Vésicatoires.

Nous entendons par le mot de *vésicatoires*, ou *vessica-*

toires, des remédes topiques qui excitent des veſſies à la peau de la partie ſur laquelle on les applique ; ils ſont encore appellés *épiſpaſtiques*, attendu la faculté qu'ils ont d'attirer fortement les humeurs au-dehors.

Leur efficacité dépend de la ſubtilité & de l'acrimonie des parties qu'ils contiennent ; pour que les véſicatoires puiſſent en effet opérer, il faut que les parties dont ils ſont pourvûs, ſoient tellement ſubtiles, qu'elles puiſſent en paſſant au travers des pores, pénétrer dans les canaux qui donnent iſſue à l'inſenſible tranſpiration & aux ſueurs, & tellement âcres, qu'elles puiſſent irriter les parois de ces canaux, & leur cauſer un reſſerrement convulſif. Ce reſſerrement ne permettra plus à la lymphe qui y paſſe, de s'évacuer ; cette lymphe arrêtée occaſionnera un gonflement dans les glandes ſubcutanées, lequel comprimant les artères & les veines capillaires ſanguines, y gênera la circulation ; de-là l'inflammation à laquelle ſe borne ordinairement l'action des véſicatoires doux qui cauſent ſimplement une rougeur à la partie ſur laquelle ils ont été appliqués.

Mais lorſqu'on applique les épiſpaſtiques, & qu'on leur accorde un certain intervalle pour agir, leurs particules ſalines fermentent avec la ſéroſité contenue dans les petits canaux ſudorifères, qui s'engorgent par la raréfaction ou par le nouvel abord des liqueurs, ſe briſent, & laiſſent épancher une humeur lymphatique qui ſouléve l'épiderme en forme de veſſies.

L'énergie des véſicatoires eſt pleinement démontrée par leurs ſuccès dans le traitement des différentas maladies, ſoit internes, ſoit externes. Une pratique raiſonnée en confirme l'uſage dans tous les cas où il eſt néceſſaire d'ébranler vivement le genre nerveux, ou de donner iſſue aux humeurs diſpoſées à ſe jetter ſur quelques parties eſſentielles ; ainſi ces remédes ne doivent point être mépriſés dans l'apoplexie, la léthargie, la paralyſie, & autres affections comateuſes ; dans les fiévres malignes, &

dans les douleurs de tête opiniâtres. Si les affections soporeuses ne reconnoissent en effet pour causes que le relâchement ou l'engorgement ; & si ce relâchement, ou cet engorgement occasionnent dans les organes des sensations, une privation de mouvement, attendu l'interruption du cours des esprits animaux, quels avantages ne retirera-t-on pas de ces médicamens, dont les parties âcres en irritant les fibres, rendront aux vaisseaux leur ressort & leur élasticité, ou augmenteront leur force systaltique? Cette force systaltique augmentée, ou rendue, accélérera le mouvement progressif des liqueurs, rétablira la sécrétion du suc nerveux, & son influx dans toutes les parties.

On comprend que dès-lors on doit préférer les vésicatoires les plus forts. On les applique plus ordinairement sur le dos, ou derriere les oreilles ; dans les fiévres malignes, l'on en préfére l'application à la partie interne du gras des jambes, ou du haut des cuisses, parce que non-seulement leur acrimonie subtile & pénétrante, donnant plus de mouvement aux fibres motrices, excite une irritation qui attire sur ces parties une plus grande quantité de sang & d'humeurs ; mais encore parce que l'évacuation que ces médicamens procurent, décharge la masse du sang d'une portion assez considérable de la matiere morbifique.

Il est vrai que cette application, soit sur des Sujets atteints de fiévres malignes, soit sur des Sujets hydropiques, est quelquefois suivie de la gangréne séche ou humide.

La séche se manifeste plus ordinairement à la suite des fiévres malignes, ou lorsque les humeurs qui abordent à la partie dont le tissu a été déchiré, émanent d'un sang appauvri, ou lorsqu'étant trop épaisses, & poussées d'ailleurs trop foiblement, elles s'arrêtent à l'extrémité des petits vaisseaux.

La mortification humide se fait appercevoir aux hydro-

piques, chez qui les petits vaiſſeaux ouverts par les véſicatoires, ayant été extrêmement dilatés & affoiblis par l'abondance de la lymphe, ſont enſuite ſi affaiſſés par ſon évacuation, qu'ils ne peuvent agir ſur les fluides, & entretenir l'équilibre ſi néceſſaire au maintien de l'économie animale ; mais les effets nuiſibles ou ſalutaires des médicamens en général, ne réſultent pas néceſſairement de l'eſſence de ces mêmes médicamens ; leur opération doit être rapportée aux cauſes des maladies, & en même-tems à la diſpoſition variée des Sujets ; ſans cette combinaiſon, il n'eſt point de méthode, & les remédes les plus efficaces mal adminiſtrés, produiront toujours des accidens terribles & funeſtes.

Les mêmes conſidérations, & la même prudence, ne doivent pas moins accompagner les démarches du Praticien dans l'application des véſicatoires, lorſqu'il eſt queſtion de la cure des maladies externes.

Ce reméde eſt aſſez uſité dans les maux d'yeux, de dents, & d'oreilles ; pour les maux d'yeux & d'oreilles, on les applique derriere les oreilles ou à la nuque ; dans les douleurs violentes de dents, quelques-uns les placent ſur l'artère temporale, & d'autres derriere l'angle de la mâchoire. L'évacuation qui ſe fait alors par les vaiſſeaux lymphatiques collatéraux, empêchant qu'il n'aborde une auſſi grande quantité d'humeurs à la partie malade, la douleur ne peut que diminuer, puiſqu'elle étoit cauſée par l'affluence de ces mêmes humeurs.

On les emploie encore efficacement dans les douleurs rhumatiſmales, & dans quelques dépôts par congeſtion, quoique rarement dans ce dernier cas. Paré ſe ſervoit dans la goutte, de l'intérieur de l'écorce de viorne ou herbe aux gueux, qu'il appliquoit au-deſſous de la partie ſenſible ; & dans les apoſtêmes peſtilentiels, il preſcrit les véſicatoires, dans l'intention de donner une iſſue prompte à une partie du venin.

Je ne ſçaurois approuver leur uſage dans les morſures

venimeuses, dans les tumeurs œdémateuses, & dans les bubons vénériens, ou scrophuleux ; dans le premier cas, je préférerois les ventouses, & je les croirois plus capables, malgré la subtilité du venin, de s'opposer à ses progrès, & aux ravages qu'il pourroit faire en se communiquant à la masse du sang : dans les tumeurs œdémateuses, j'aimerois mieux les mouchetures & les scarifications ; moins douloureuses que les vésicatoires, elles procurent une évacuation suffisante, & ne sont point si susceptibles de gangréne, qui arrive assez communément dans les vieillards, ensuite de l'application d'un emplâtre vésicant : à l'égard des bubons vénériens, ou scrophuleux, si ces tumeurs sont disposées à suppurer, ce reméde attirera une inflammation extérieure qui redoublera la douleur, sans établir une suppuration plus avantageuse ; si au contraire ces mêmes tumeurs ont une propension à se résoudre, la contraction systaltique qui résultera de l'âcreté des vésicatoires dans le tissu de la glande, pourra aussi-bien augmenter l'engorgement, que accélérer la résolution.

Quoique les vésicatoires soient regardés comme une cautérisation passagere, ils peuvent suppléer en quelque sorte aux cautères ; car l'on peut entretenir la suppuration aussi long-tems qu'il paroît nécessaire, en se servant pour cet effet de l'onguent épispastique, dont nous parlerons ci-après. On met cette pratique en usage dans les maladies qui ont résisté à tout autre reméde, & qui attaquant des Sujets cacochymes, demandent une évacuation plus longue & plus copieuse que celle du vésicatoire ordinaire ; telles sont les douleurs anciennes de rhumatisme, les céphalalgies, les maux d'oreilles ou d'yeux invétérés. On peut les ranger sous différentes classes de simples ou composés, qui différent encore par le plus ou le moins de force & d'activité.

VÉSICATOIRES SIMPLES.

LES DOUX, sont	LES FORTS, sont
Les feuilles d'Eclaire,	*Les feuilles de Renoncule,*
d'Herbe aux Verrues,	*d'Esule,*
de Gratiole.	*de Passerage,*
Les Racines d'Arum,	*de Figuier,*
de Pyretre,	*d'Herbe aux gueux.*
de Ciclamen,	*Les Racines d'Ellébore,*
de Raifort sauvage,	*de Garou.*
l'Ail,	*Les Graines de Moutarde,*
l'Oignon,	*de Staphisaigre,*
la Poix,	*l'Euphorbe,*
la Fiente de Pigeon.	*les Cantharides.*

VÉSICATOIRES COMPOSÉS.

LES DOUX, sont	LES FORTS, sont
Les sucs des feuilles d'Eclaire,	*Les sucs de Renoncule,*
d'Herbe aux Verrues.	*d'Esule,*
Les Poudres d'Arum,	*de Figuier.*
de Pyretre,	*Les Poudres de Moutarde,*
de Poivre.	*de Staphisaigre,*
	d'Ellébore,
	d'Euphorbe,
	de Cantharides.

Les vésicatoires simples ne sont point assez agissans, & les composés doivent leur être préférés ; écrasez en effet les feuilles de figuier, de tithymale, de chélidoine, de renoncule fraîchement cueillies ; coupez & écrasez même les racines d'arum, de garou, les semences de moutarde, elles n'opéreront pas à beaucoup près si fortement que le suc extrait de ces mêmes plantes ; en un mot, ces mêmes plantes desséchées, pulvérisées, & mêlangées

avec méthode, agissent sûrement ; & l'on peut augmenter ou diminuer leur action, selon les circonstances, & en faire usage dans tous les tems, à la différence des vésicans simples, qui ne sont en vigueur que dans certaines saisons.

Le choix des vésicatoires doit être réglé & déterminé par l'effet qu'on en attend ; ceux dont les propriétés ont été les plus reconnues, & que l'on admet assez ordinairement dans la pratique, sont quant au regne végétal, la pyretre, les semences de moutarde, le poivre, l'hellébore, le staphisaigre, & l'euphorbe ; & quant au regne animal, les cantharides.

La pyretre, la moutarde, l'hellébore, le staphisaigre, sont quelquefois employés sans addition des cantharides, ni de l'euphorbe, sur-tout lorsqu'on veut préparer un vésicatoire qui doit être appliqué sur une peau délicate.

L'euphorbe associé avec les cantharides, forme un des plus forts vésicatoires ; les sels qu'il contient, sont cependant moins âcres que ceux de ces animaux. Non-seulement la poudre d'euphorbe excite des vessies à la peau, mais elle agit souverainement dans les caries ; on la place encore dans la classe des sternutatoires violens, & elle ne doit être employée intérieurement qu'après que l'acrimonie de ses sels a été adoucie par le moyen du suc de citron.

Mais de tous les vésicans composés, le plus pénétrant, & le plus ordinaire, est celui dont les cantharides sont la base ; la faculté caustique de ces insectes, la subtilité, l'acrimonie particuliere de leurs sels, se manifestent par les effets aussi sûrs que sensibles qu'ils produisent sur la peau ; leur action irritante ne se borne pas à ce tégument ; les particules salines qu'ils contiennent, après avoir passé par les pores, enfilent le torrent de la circulation, & ne font que trop souvent des impressions facheuses sur les parties destinées à la sécrétion de l'urine, & principalement sur la vessie, parce que ces particules ayant été dissoutes par la sérosité contenue dans les vaisseaux lymphatiques

de la peau, passent ensuite dans le sang, & s'allient facilement avec l'urine, qui n'est à proprement parler, que cette même sérosité.

La qualité drastique qui donne lieu à l'action des cantharides sur la vessie & sur les conduits urinaires, suffit pour nous persuader, non-seulement du danger de leur usage dans les maladies inflammatoires du bas-ventre, mais encore de la nécessité de surmonter, & même d'en prévenir les impressions par des correctifs convenables, & de se régler dans la composition des vésicatoires proportionnément à l'âge du Sujet, à la délicatesse de la peau, & au besoin d'attirer, ou d'ébranler vivement.

Ainsi, outre les émulsions, le lait, ou les potions huileuses par lesquelles on peut prévenir les fâcheuses impressions des cantharides, on tempérera leur force dans la préparation qu'on en fera pour les enfans & pour les personnes du sexe, lorsqu'ils seront destinés pour être appliqués aux jambes & à la nuque; on cherchera moins à modifier leur activité, si on est dans le cas d'en faire l'application sur les adultes & sur les vieillards, sur-tout aux épaules; on n'altérera en aucune façon leur énergie, s'il s'agit d'une maladie soporeuse, & dans laquelle il sera question de donner une secousse prompte, & de réveiller vivement l'oscillation des fibres, par le moyen de l'irritation.

Les vésicans réduits en poudre doivent être incorporés avec quelque ingrédient propre à favoriser leur action, en les tenant intimement colés à la peau. Il est donc des emplâtres, des cataplasmes, & des onguens vésicatoires.

Pour donner à ces remédes une consistence d'emplâtre, on mêle les poudres avec la cire, la térébenthine, & la poix blanche; cette poix peut aider à l'action de ces médicamens. L'on observe en effet, qu'appliquée seule sur des peaux délicates, elle excite des vessies; ce qui arrive, & par les sels actifs que contient cette résine, & parce que par sa qualité emplastique, elle bouche les pores,

pores, intercepte la transpiration, & faisant accumuler les humeurs, elle cause une inflammation ou des vessies, suivant le plus ou moins de délicatesse des petits vaisseaux lymphatiques.

On donne au vésicatoire la forme de cataplasme, si l'on incorpore les poudres avec du levain & du vinaigre pour en faire la liaison.

On compose enfin un onguent épispastique en mêlant les poudres avec quelque ingrédient propre à lui donner cette forme : cet onguent de même que le cataplasme est mis au rang des caustiques de moyenne consistence ; c'est celui dont on se sert pour entretenir le vésicatoire.

Emplâtre Vésicant foible.

Prenez *Euphorbe,*
Semence de moutarde réduite en poudre très-fine, p. ég. 3 gros.
Térébenthine,
Cire jaune, p. ég. 2 gros.
Mêlez & faites un emplâtre selon l'art.

On fera fondre ensemble la cire & la térébenthine : on y ajoûtera ensuite les poudres, que l'on mêlera pour en faire l'emplâtre dont l'on pourra augmenter la masse en ajoûtant de chaque drogue à proportion.

Cet emplâtre est doux ; il peut s'employer pour les enfans & le sexe qui a la peau délicate, sur-tout lorsque l'on ne veut pas attirer fortement.

Autre Emplâtre vésicant foible.

Prenez *Poivre blanc,*
Racine de Pyretre,
Staphisaigre pulvérisée, p. ég. 2 gros.
Térébenthine,
Cire jaune,
Poix blanche, p. ég. 1 gros.

L'on fera fondre ensemble la cire, la poix, & la térébenthine ; l'on y mettra les poudres pour faire l'emplâtre.

Autre Emplâtre vésicatoire foible de la Pharmacopée de Bateus.

Prenez *Poix de Bourgogne*, 1 *gros.*
Huile de Poivre distillée, 3 *gros.*
Poudre de Gérofle, 1 *once.*
Mêlez & faites un emplâtre selon l'art.

On fait fondre la poix, l'on y ajoûte l'huile de poivre ; & peu de tems après, la poudre de gérofle.

Bateus recommande fort cet emplâtre pour les ophthalmies, maux de tête, catharres.

Emplâtre Vésicant fort.

Prenez *Mouches Cantharides pulvérisées*, 2 *gros.*
Cire jaune,
Térébenthine,
Poix blanche, *p. ég.* 3 *gros.*
Faites un emplâtre selon l'art.

Cet emplâtre est celui dont on se sert pour les adultes ; si l'on veut avoir une masse d'emplâtre plus considérable, on augmente chaque drogue à proportion ; & si l'on a intention de le faire plus fort, on augmentera les cantharides.

Quoique plusieurs Praticiens donnent le nom d'emplâtre au vésicatoire préparé avec le levain ; je crois néanmoins que celui de cataplasme convient mieux en ce cas, tant par rapport à la composition, qu'à la consistence mollasse du reméde humecté par le vinaigre ou l'eau ; c'est le degré d'humidité qui le fait préférer, lorsqu'il s'agit d'ébranler vivement, parce que les sels sont mieux

diſſous, & plus en état d'agir ; d'ailleurs on peut préparer ſur le champ le cataplaſme ou plus fort ou plus foible eu égard aux circonſtances ; mais auſſi il ne peut ſe conſerver comme l'emplâtre.

Cataplaſme Véſicant foible.

Prenez *Semence de Moutarde,*
Euphorbe pulvériſé, *p. èg.* 2 *gros.*
Vieux Lèvain, 1 *once.*
Mêlez avec une ſuffiſante quantité de fort vinaigre, & faites un cataplaſme ſelon l'art.

Pour les perſonnes délicates, on ſubſtitue au levain la pulpe de figues, & on ſupprime le vinaigre.

Cataplaſme Véſicant ordinaire.

Prenez *Mouches Cantharides pulvériſées*, 1 *once & demie.*
Semence de Moutarde,
Racine de Pyretre pulvériſées, *p. ég.* 1 *gros.*
Vieux Levain, 1 *once.*
Mêlez avec une ſuffiſante quantité de fort vinaigre, & faites un cataplaſme véſicatoire.

On donne à ce cataplaſme plus ou moins de conſiſtence & de force, en ajoûtant, ou diminuant des différentes poudres, & ſur-tout des cantharides.

L'onguent épiſpaſtique dont nous avons déja fait mention, ſe fait avec une certaine quantité de poudre que l'on incorpore avec le *baſilicum*, le baume d'*Arceus*, la térébenthine, le miel, &c. en ſuivant à peu près la même doſe des emplâtres & cataplaſmes, qui eſt d'ajoûter des cantharides au tiers environ des autres drogues, & les diminuant auſſi ſuivant le plus ou le moins de force qu'on veut lui donner.

Onguent Epispastique foible.

Prenez *Euphorbe,*
Racine de Pyretre,
Semence de Moutarde pulvérisée, p. ég. 2 gros.
Miel, ou onguent basilicum, 1 onc.
Mêlez, & faites un onguent épispastique.

Onguent Epispastique plus fort.

Prenez *Mouches Cantharides pulvérisées, 2 gros.*
Euphorbe,
Térébenthine, p. ég. 1 gros.
Mêlez, & faites un onguent.

On peut ajoûter aux emplâtres, cataplasmes, & onguents vésicans, la poudre de graine d'améos, qui au rapport de Riviere, a la vertu d'empêcher que les cantharides ne portent trop sur la vessie ; d'autres ajoûtent pour la même intention quelques gouttes d'huile d'anis.

§ III.

Des Cathérétiques & Escarrotiques.

Les effets des cathérétiques & des escarrotiques se rapportent nécessairement aux principes sur lesquels je me suis fondé dans l'explication que j'ai donné de l'opération des médicamens caustiques en général ; & je me borne à la division que j'ai fait de ces médicamens eu égard à leurs divers degrés d'activité.

La variété de leur impression, qui d'ailleurs se manifeste toujours d'une maniere sensible, suppose dans leur substance, des particules d'une mobilité, d'une grosseur, d'une forme, d'une nature différente ; & c'est dans la différence & dans le plus ou le moins d'abondance de ces particules que j'ai fait consister, non-seulement l'action de ces remédes, mais la réaction même des corps sur lesquels ils doivent agir. Or

si les cathérétiques appliqués sur la peau, n'y causent que peu ou point d'inflammation, & sont, pour ainsi dire, alors dans une inertie absolue, tandis que placés sur les chairs dénuées de cette même peau, ils laissent de vives traces de leurs effets; je dirai que les particules qu'ils renferment, sont moins sensibles & plus grossieres que celles des vésicatoires, & infiniment plus embarrassées que celles que contiennent les escarrotiques, puisqu'il n'y a que la substance mollasse & humide des chairs qui puisse extraire leurs sels corrosifs, les mettre en fonte & en état de consumer les humeurs visqueuses & les chairs baveuses de la playe ou de l'ulcère sur lesquelles on les applique.

Leurs particules sont infiniment plus embarrassées que celles que contiennent les escarrotiques; en effet les médicamens escarrotiques ou ruptoires, étant pourvûs de sels plus libres, plus âcres & plus grossiers, ou ces sels étant lixivieux par eux-mêmes, & tombant plus facilement en dissolution, développent leur activité & l'exercent non-seulement sur la peau qu'ils corrodent, mais ils brûlent les chairs, ils pénétrent au-dedans des corps durs & calleux, & ne laissent entrevoir dans la partie qui leur a été exposée, qu'un débris informe, sous la figure d'une croûte noirâtre, que nous nommons communément escarre.

Ce débris informe est toujours une suite de la crispation & du desséchement des vaisseaux & des fluides soumis à l'action des escarrotiques & des cathérétiques; car quoique ceux-ci ne produisent pas des effets aussi violens que les ruptoires, le méchanisme de l'opération des uns & des autres de ces remédes, est néanmoins le même; leurs particules salines & leurs particules ignées pénétrent d'abord les solides, les irritent & les resserrent; les fluides qu'ils contiennent, sont nécessairement contraints de séjourner; la partie la plus subtile de ces mêmes fluides s'exhale, ou est absorbée, tandis que la plus grossiere, demeurant desséchée & con-

fondue avec le reste des vaisseaux dilacérés, forme une partie morte, & qui privée de la vie, devient totalement étrangere, & s'oppose à la circulation.

La nature elle-même fait alors ses efforts pour s'en débarrasser ; d'une part la force systaltique des solides heurte contre ce corps dur, qui ne prêtant & ne cédant point, occasionne le déchirement des vaisseaux ; d'un autre côté, les fluides qui abordent & qui circulent dans les vaisseaux sains, se trouvent arrêtés par les canaux qui sont desséchés ; les premiers plus pleins & plus dilatés qu'à l'ordinaire, redoublent leurs oscillations, & chassent les liqueurs avec plus de véhémence contre l'obstacle qu'ils ne peuvent surmonter, ils facilitent la séparation du mort d'avec le vif, & c'est à raison de l'engorgement des vaisseaux voisins de cet obstacle, qu'il survient toujours une inflammation accompagnée de pulsation, non-seulement dans les escarres occasionnées par les cathérétiques & les ruptoires, mais encore dans les brûlures un peu considérables, dans les playes d'armes à feu, & dans toutes les occasions où le cours de la circulation se trouve intercepté.

Les remédes qui ont cette propriété, ne peuvent être regardés que comme des remédes qui méritent le nom de composés, puisqu'il n'en est point que l'on n'altère, & qui ne subisse quelques préparations, soit qu'on les tire de différentes mines, soit qu'il s'agisse de leur imprimer une qualité corrosive, par différentes préparations, comme lotion, filtration, évaporation, & cristallisation.

Les différentes classes que l'on peut assigner aux cathérétiques, & escarrotiques, se désignent par la dénomination de ces médicamens ; ainsi les cathérétiques doux sont ceux qui agissent foiblement sur les chairs en y causant des escarres légeres, les cathérétiques forts ont un effet plus violent, & causent des escarres plus profondes. Nous trouvons encore une troisiéme classe qui

renferme les ſeptiques, c'eſt-à-dire, les cathérétiques qui corrodent les chairs en les fondant, & en les faiſant pourrir ſans cauſer beaucoup de douleur, ſur-tout quand dans leurs compoſitions on ajoûte de l'opium, ainſi que je l'indiquerai dans les formules.

Ces mêmes degrés d'activité me font reconnoître des eſcarrotiques ou ruptoires doux qui ne font qu'une impreſſion ſuperficielle ſur la peau, & de forts qui cauſent aux différentes parties l'eſcarre ou la croûte noirâtre dont je viens de parler.

Suivant cette diviſion, j'admettrai donc deux claſſes de cathérétiques, ſçavoir de doux & de forts, de même que des eſcarrotiques; me réſervant de marquer préciſément le plus ou le moins de force & d'énergie des uns & des autres, lorſque je parlerai de leurs préparations, & de faire connoître dans leurs uſages la néceſſité de confondre les cathérétiques avec les eſcarrotiques.

Claſſes des Cathérétiques.

CATHÉRÉTIQUES DOUX.

Les poudres d'Ocre,
de Borax,
d'Alun brûlé,
de Chaux vive,
de Vitriol blanc,
de Cuivre brûlé,
de Verdet,
d'Iris de Florence,
de Sabine.
Les Cendres de Soude,
de Tithymale,
d'Écorce de Frêne,
de Figuier,
de Tabac.
La Pierre de Vitriol bleu.

CATHÉRÉTIQUES FORTS.

Les poudres d'arſénic blanc,
d'Orpiment,
de Réalgal,
d'Arſénic cauſtique,
de Sublimé corroſif,
de Précipité blanc,
de Précipité rouge.
Les trochiſques d'Arſénic,
de Minio.
Les Onguens, brun,
Egyptiac.
Le Baume d'acier.

Classes des Escarrotiques.

ESCARROTIQUES DOUX.	ESCARROTIQUES FORTS.
Les Eaux, phagédénique,	*Les esprits de Nitre,*
Mercurielle.	*de Sel.*
Les huiles de Tartre par défaillance,	*Les Beurres d'Antimoine,*
de Mercure.	*d'Arsénic.*
L'esprit de Vitriol.	*Les Pierres, à Cautère,*
	infernale.
	L'huile de Vitriol.

La plus grande partie des médicamens cathérétiques & ruptoires, se tirent des minéraux, & les substances salines, minérales, ou artificielles, en font la base ; les premieres sont, par exemple, le sel marin, le borax, l'alun, la chaux, le vitriol, &c.

Les matieres minérales qui servent aux diverses préparations des caustiques tirés de la Chymie, sont l'antimoine, les différentes espèces d'arsénic, & quelques métaux, comme l'argent, le cuivre, le mercure.

La Pharmacie Galénique, & la Chymie, nous fournissent des cathérétiques & escarrotiques, plus ou moins forts, ainsi que nous l'allons voir par quelques formules de ces remédes, doux ou forts, secs, liquides, ou de moyenne consistence, dont l'expérience nous a montré les bons effets.

FORMULES.

1°. Des Cathérétiques secs.

Poudre Cathérétique douce.

Prenez *Poudres d'Ocre,*
de Sabine,
d'Iris de Florence,
d'Alun brûlé, p. ég. 1 *gros.*
Mêlez, & faites une poudre cathérétique.

Cette

Cette poudre composée de quatre doux cathérétiques, est bonne pour les ulcères sanieux avec hypersarcose, & qui occupent quelques parties délicates ; car l'ocre est une terre douce, de couleur jaune ; mais lorsqu'elle est calcinée, elle devient rouge, & plus corrosive.

Les poudres de sabine & d'iris, agissent aussi très-doucement.

Autre poudre Cathérétique douce.

Prenez *Alun brûlé*,
Verdet, p. ég. 2 *gros.*
Vitriol blanc, 1 *onc.*
Vinaigre, 3 *onc.*

L'on mêle le tout ensemble, on le met sur le feu pour le faire évaporer & calciner : ensuite on pulvérise ce qui reste, que l'on peut employer en poudre, ou l'incorporer dans quelque onguent.

L'on met ainsi qu'on l'a vû, dans la classe des cathérétiques forts, les poudres de précipité rouge & blanc employées seules, mais l'on peut faire une poudre d'activité moyenne, en mêlant partie égale d'alun calciné ; ce mêlange est d'un grand usage.

A l'égard du sublimé corrosif, c'est une des poudres cathérétiques des plus violentes, mais l'on ne s'en sert gueres sans mêlange, parce qu'il est si âcre qu'il cause des douleurs violentes, & forme sur les chairs une escarre dure & séche, difficile à se séparer.

Trochisques Caustiques.

Prenez *Cendres gravelées*,
Chaux vive, p. ég. 1 *gros.*
Sublimé corrosif,
Encens mâle, p. ég. 3 *gros.*
Eau rose, s. q.

Après avoir fait un mêlange de toutes les poudres ; l'on verse dessus une certaine quantité d'eau de roses, pour donner une consistence de pâte, dont l'on forme des trochisques de différentes grosseurs & figures : on les laisse sécher, & on les garde pour l'usage.

Ces trochisques sont décrits dans Charas, p. 880. où il est dit qu'ils font le même effet que la pierre à Cautère ; cependant ils n'agissent que sur les chairs.

Trochisques de Minio.

Prenez *Mie de pain*, 1 *onc.*
Sublimé corrosif, 2 *gros.*
Minium, 1 *gros.*
Eau rose, *s. q.*
Mêlez, & faites des trochisques selon l'art.

Il faut avoir bien fait dessécher la mie de pain : on la pulvérise, on la mêle ensuite avec les poudres de sublimé & de *minium*, on arrose ce mêlange avec une certaine quantité d'eau roses pour lui donner une consistence de pâte ferme, dont l'on forme des trochisques de diverses grosseurs & figures, selon l'usage qu'on en doit faire, après les avoir laissé sécher.

Ces trochisques sont ceux que l'on emploie plus fréquemment, & dont les effets nous ont paru très-bons.

L'on trouve dans les Pharmacopées plusieurs autres formules de trochisques à peu près semblables ; & l'on peut, au lieu de la pâte, se servir de la gomme adragant, qui par son mucilage adoucit un peu l'âcreté du sublimé corrosif, que l'on augmente ou diminue, selon la force que l'on veut donner aux trochisques.

L'on ajoûte aussi quelquefois dans ces trochisques, de l'opium séché sur une lame de fer, & mis en poudre, qui est capable de diminuer la douleur ; la dose ordinaire de l'opium est demie once, sur une once de sublimé corrosif ; on les appelle trochisques septiques ; chaque com-

position corrosive, où il entre de l'opium, reçoit le même nom.

L'on fait des trochisques caustiques avec l'arsénic, qui pourroient avoir l'usage des autres ; mais l'on s'en sert rarement, excepté pour les dépilatoires, parce que les préparations arsénicales contiennent une vénénosité qui pourroit se communiquer dans la masse du sang. Il en entre dans la poudre suivante.

Cathèrétique de M. Alliot.

Prenez réalgal en poudre subtile, environ une once ; que vous dissoudrez dans une suffisante quantité de liqueur de tartre & de nitre fixé ; versez peu à peu sur cette dissolution, de la liqueur de Saturne, il se fera un précipité qu'on lavera plusieurs fois dans l'eau commune : on l'édulcorera avec l'esprit de vin que l'on fera brûler dessus plusieurs fois ; l'on dissoudra ensuite du laudanum dans d'autre esprit de vin qu'on fera brûler de même sur le précipité.

L'Auteur de ce cathérétique qui est un véritable septique, dit que ce reméde n'est pas douloureux dans son action ; il conseille d'en saupoudrer les bords calleux d'un ulcère, & même d'un cancer.

2°. Des Cathérétiques liquides.

Eau Cathérétique douce.

Prenez *Alun de roche*, ℥ *onc.*
Vin rouge, 2 *livres.*
Verdet, 1 *gros.*

L'on fait bouillir l'alun de roche & le verdet pendant demi-heure dans le vin ; ensuite l'on coule cette liqueur, qui est un cathérétique fort doux, & propre à mener un ulcère à cicatrice, en prévenant les hypersarcoses.

Eau Cathérétique de Kintkius.

Prenez *Arsénic*, 2 *scrupules.*
Alun, 2 *gros.*
Eau de Plantain, 1 *livre.*

L'on fait bouillir l'un & l'autre dans l'eau de plantain pendant une heure, ensuite l'on filtre la liqueur. Cette eau a été particuliérement composée pour toucher les ulcères & excroissances des gencives.

Collyre de Lanfranc.

Prenez *Orpiment*, 2 *gros.*
Verdet, 1 *gros.*
Myrrhe,
Aloës, *p. ég.* 2 *scrupules*,
Vin blanc, *une livre.*
Eaux de plantain & de rose, *p. ég.* 3 *onces.*

L'on met en poudre subtile l'orpiment, le verdet, la myrrhe, & l'aloës, que l'on fait dissoudre dans le vin, & l'on y ajoûte les eaux de plantain & de roses.

Cette eau improprement appellée *Collyre*, est décrite dans Charas & Lemery : elle est bonne pour déterger les ulcères vénériens comme nous l'indiquerons ; l'on s'en sert même pour injecter dans les parties naturelles des femmes, en l'adoucissant avec quatre fois autant d'eau de morelle ou de plantain.

L'on peut placer dans les formules des cathérétiques liquides, la dissolution mercurielle, l'esprit & l'huile de vitriol, le beurre d'antimoine, &c. parce que ces escarrotiques sont souvent employés pour détruire les chairs superflues.

3°. Des Cathérétiques de moyenne consistence.

Onguent Cathérétique doux.

Prenez *Précipité blanc dulcifié*, 1 *once & demie*,

Un jaune d'œuf,
Axonge de Porc, 1 *once.*
Mêlez, & faites un onguent selon l'art.

L'on fait brûler un peu de l'esprit-de-vin sur le précipité pour l'adoucir; on le broye dans un mortier de marbre avec le jaune d'œuf, & l'on mêle le tout avec la graisse de porc.

Onguent Cathérétique de Barbette.

Prenez *Poudre de Racines de Bryone*, 1 *gros.*
d'Encens,
de Myrrhe, *p. ég.* 2 *gros.*
de Verdet, 1 *gros.*
Sel Ammoniac, 1 *scrupule.*
Huile d'Olive,
Axonge de Porc, *en s. q.*
Mêlez, & faites un onguent selon l'art.

Après avoir pulvérisé toutes les drogues, l'on fait fondre l'axonge avec l'huile, l'on y fait dissoudre le sel ammoniac, & l'on mêle les poudres en retirant du feu; l'on aura un onguent cathérétique fort doux.

Onguent Egyptiac.

Prenez *Miel commun*, 3 *onc.*
Verdet, 2 *onc.*
Fort Vinaigre, 1 *once & demie.*
Mêlez, & faites un onguent selon l'art.

L'on pulvérise le verd-de-gris, ensuite on le fait cuire à petit feu avec le miel & le vinaigre, jusques à consistence d'onguent, & qu'il ait acquis une couleur tirant sur la pourpre.

Cet onguent est un détersif âcre, il consume les chairs pourries & superflues des ulcères : on le rend plus ou

moins fort selon la quantité de verdet que l'on ajoûte.

Baume d'Acier.

Prenez *Acier*, 2 *onc.*
Esprit de Nitre, 1 *onc.*
Esprit de Térébenthine, *s. q.*
Mêlez, & faites un baume.

L'on jette la limaille d'acier dans l'esprit de nitre, il arrive d'abord une fermentation, l'on verse sur ce mêlange de l'esprit de térébenthine, il se forme une espèce d'onguent que l'on appelle *baume d'acier*, qui est très-utile pour ronger les chairs baveuses d'un ulcère; on peut l'adoucir avec un peu d'huile d'amandes douces ou d'*hypericum.*

Onguent brun ou consomptif.

Prenez *Précipité rouge*,
Alun brûlé, *p. ég.* 1 *gros.*
Onguent Basilicum, 1 *onc.*
Mêlez, & faites un onguent.

Si l'on veut un onguent plus fort, on augmente la dose du précipité; il est fort employé pour les chancres vénériens & autres excroissances que l'on veut consumer peu à peu.

L'on donne encore le nom d'onguent brun à un mêlange de la pierre caustique avec le *basilicum*, ou le baume d'*Arceus*: l'on met la quatriéme partie de la pierre à cautère sur une partie de l'onguent, l'on a soin de la bien écraser, & même de la dissoudre dans quelques gouttes d'eau, afin qu'il ne reste point de fragmens, qui rendroient l'action inégale.

Pour ne rien omettre de ce qui peut concerner les cathérétiques, je crois devoir parler de ceux qu'on emploie pour détruire les carnosités de l'urétre.

La difficulté d'appliquer le reméde sur le mal même

ſans endommager les parties ſaines, a donné lieu à des eſpèces de bougies, que l'on enduit de cauſtique ; cette méthode connue depuis long-tems, eſt devenue depuis quelques années plus familiere, une préparation nouvelle & ſecrette a été ſuivie d'heureux ſuccès. En attendant que la compoſition de ces bougies nous ſoit parfaitement connue, nous en preſcrirons quelques formules autoriſées par l'expérience.

Onguent Cathérétique pour les bougies.

Prenez *Térébenthine,*
Cire jaune, p. ég. 1 onc.
Poudres de Sabine,
d'Ocre,
Tuthie préparée, p. ég. 1 gros.
Mercure,
Huile d'Olive, p. ég. 6 gros.
Verdet,
Alun brûlé, p. ég. 1 demi-gros.
Mêlez, & faites un onguent ſelon l'art.

Autre.

Prenez *Antimoine crud, 1 onc.*
Mercure doux, 2 gros.
Cire jaune, 1 once & demie.
Sublimé corroſif, 6 grains.
Huile d'Olive, 4 onc.
Mêlez, & faites un onguent ſelon l'art.

On ajoûte plus ou moins de corroſifs, ſelon la force que l'on veut donner à ces onguens; l'on procéde au reſte dans l'un & l'autre de la même façon: l'on fait fondre la cire & l'huile; lorſque le mêlange eſt à demi refroidi, on le verſe dans le mortier; l'on y incorpore ſur le champ toutes les poudres; on continue d'agiter le tout fortement; on laiſſe refroidir cet onguent, ou plutôt cet em-

plâtre, car il en doit avoir la consistence, pour être porté plus aisément sur le mal, à la faveur des bougies que l'on prépare de la maniere suivante.

Prenez une corde de boyau, longue d'environ un pied, ou un morceau de toile de lin à moitié usée, & d'une grandeur convenable au volume que l'on veut donner à la bougie; après l'avoir roulé en biais, & assez ferme, on la trempe dans un mêlange de cire & d'un peu de térébenthine que l'on aura fait fondre ensemble: on la laisse refroidir, ensuite l'on fait fondre un peu de l'onguent cathérétique, & l'on y trempe toute la bougie, si l'onguent est doux; mais s'il est fort, il est à propos de n'y tremper que les extrêmités à la hauteur d'un travers de doigt. Quelques-uns trempent derechef toute la bougie dans le premier mêlange de cire & de térébenthine, ce qui la fait paroître d'une seule composition, & sert à garentir la partie saine de l'urétre; les Praticiens prétendent, que cette derniere couche se ramollit, & se fond peu de tems après l'introduction, & qu'ainsi elle ne s'oppose point à l'action du cathérétique.

Je finis ce long détail en disant qu'en général, ceux d'entre les cathérétiques secs qui sont le plus en usage, sont les poudres de précipité rouge & blanc, leur mêlange avec l'alun calciné, les poudres de feuilles de sabine, d'iris de Florence, de verdet, & de cuivre brûlé, les trochisques *de minio*, la pierre infernale, & la pierre à cautère.

Les cathérétiques & les escarrotiques liquides les plus employés, sont l'eau phagédenique, l'eau mercurielle, le collyre de Lanfranc, le baume verd de Metz.

Enfin les cathérétiques de moyenne consistence, sont les onguens brun, verd, égyptiac, & le baume d'acier.

Usage des Caustiques.

Quelque étendues que soient les notions que j'ai données sur les différentes qualités, & les différentes préparations de ces médicamens, nous trouverons une carriere encore

encore plus vaste à parcourir, si nous portons nos regards sur la variété des circonstances dans lesquelles ils conviennent. Il en est de générales & de particulieres.

Par rapport aux circonstances générales, nous considérerons la nature de la maladie, & la nature de la partie qui en est attaquée.

Par rapport aux circonstances particulieres, nous diviserons la maladie en simple & en compliquée; & nous nous flattons d'établir à la faveur de cette distinction, une théorie d'autant plus solide, qu'elle est étayée sur les succès qui suivent toujours une expérience éclairée.

J'envisage la maladie simple, comme comprenant sous elle deux cas différens, sçavoir celui où il s'agit de consumer les chairs fongueuses d'un ulcère qui occupe des parties peu sensibles, & celui où il est question de détruire des excroissances de différente nature & situées sur des parties sensibles; voyons quelle doit être dans l'un & dans l'autre de ces cas, l'application méthodique des caustiques qui peuvent remplir notre intention.

La nature ne fournit que trop souvent à une partie ulcérée, une surabondance de liqueurs; ou bien il arrive que ces sucs trop liquides, relâchent tellement les fibres de cette partie, qu'elles s'étendent considérablement, & présentent une surface mollasse, qui s'oppose non-seulement à la cicatrice, mais qui retient sur les chairs vives le suc dégénéré: aurons-nous alors recours aux cathérétiques?

Imaginons pour en décider, un ulcère accompagné d'une simple hypersarcose qui occupera une partie charnue; le cathérétique convenable en ce cas, sera le mêlange de précipité rouge & d'alun: on en saupoudrera les songosités, & pour le premier pansement, on n'appliquera que de la charpie séche; cette charpie s'attache pour l'ordinaire autour de l'escarre, & on ne peut l'ôter sans enlever la croûte, ce qui cause une douleur vive au malade, si le Chirurgien n'agit avec douceur. Sous cette croûte, on trouve une matiere sanguinolente qui s'est échappée

de l'orifice des petits vaisseaux qui auront été rongés, & l'on panse ensuite l'ulcère avec un mêlange de baume d'*Arcæus* & de *basilicum;* ce mêlange excitant une légère suppuration, méne l'ulcère à consolidation : que si après quelques jours, les chairs surmontent de nouveau, on réitérera l'application de la poudre ; & lorsque l'ulcère sera sur sa fin, & qu'il paroîtra encore quelques mauvaises chairs, on les touchera avec la pierre infernale, qui disposera à une bonne cicatrice.

Nous pouvons ranger encore dans ce premier cas, les simples excroissances de chairs qui arrivent à la duremere, à l'extrémité des doigts, aux mammelles, aux joues, qui n'étant accompagnées d'aucun autre accident, surviennent à la suite d'un pansement ; on ne se servira point alors d'un cathérétique aussi fort que le précipité, mais on emploiera la poudre de sabine, ou d'alun, ou celle qui a été décrite dans la premiere formule. La pierre infernale est aussi très-bien indiquée ; la charpie séche supplée même souvent à ces cathérétiques.

Les végétations, ou les excroissances de différentes grosseurs & différentes figures, qui s'élévent sur des parties sensibles, sont renfermées, ainsi que nous l'avons dit, dans le second cas de la maladie simple, parce qu'elles ne sont suivies d'aucune complication qui nous empêche d'employer ces médicamens.

Ces excroissances se manifestent aux yeux, dans le nez, à la bouche, à l'anus, aux parties génitales de l'un & l'autre sexe, & doivent réveiller l'attention d'un Praticien exact, sur les diverses manieres de se servir des cathérétiques, & des escarrotiques, pour les détruire.

Les maladies des yeux dans lesquelles on peut avoir recours à ces remédes, sont celles qui attaquent les paupiéres, comme les fics, les verrues, & même l'ectropion, & celles qui paroissent aux angles, comme l'enchantis & le pterigion.

Lorsqu'un fic est encore nouveau, petit, & adhérent à la paupière, de telle sorte qu'on ne peut l'emporter

avec l'inſtrument tranchant, on doit choiſir parmi les cathérétiques forts, ou les eſcarrotiques, ceux dont l'âcreté ne ſçauroit cauſer à cette partie délicate une irritation capable d'arrêter le cours du ſang, d'échauffer, de raréfier la lymphe durcie qui forme cette petite tumeur, & d'y cauſer des douleurs lancinantes; accidens qui donneroient lieu à la formation d'un carcinôme ou cancer commençant.

Quelques perſonnes conſeillent de toucher cette eſpèce d'excroiſſance avec l'eau phagédenique, ou l'eau alumineuſe de Fallope; & ces corroſifs étant inſuffiſans, ils employent l'huile de vitriol, l'eau mercurielle, &c. mais la certitude dans laquelle je ſuis du trop d'activité de ces eſcarrotiques, & du dommage qu'ils peuvent cauſer aux parties voiſines, m'a fait préférer en ſemblables cas la pierre infernale, dont il eſt plus facile de borner l'action.

Les verrues différent des fics, en ce qu'elles ſont plus dures & plus applaties: lorſqu'elles ſont molles & pendantes, on les coupe, & on touche la baſe ulcérée avec la pierre infernale; mais lorſqu'on ne peut les enlever avec l'inſtrument tranchant, & qu'elles ſont molles, nouvelles, & ſans inflammation, on en doit fixer le traitement conformément à la méthode que je viens de preſcrire pour le fic.

L'ectropion qui reconnoît pour cauſe une excroiſſance, peut être conſumé, ſi d'ailleurs cette excroiſſance eſt petite & nouvelle; le cathérétique le plus convenable eſt encore la pierre infernale avec laquelle on touche plus ou moins légérement cette chair ſuperflue: on lave ſur le champ avec l'eau tiéde l'endroit de l'eſcarre, pour que les particules de ce corroſif ne puiſſent faire impreſſion ſur les parties voiſines; on réitere même ſelon le beſoin cet attouchement.

Dans l'enchantis & dans le ptérygion, on uſera des mêmes précautions, ſur-tout ſi l'enchantis eſt encore petit, mou, nouvellement formé, ſi les parties voiſines

ſont exemtes d'engorgement, & ſi l'excroiſſance membraneuſe qui caractériſe le ptérygion n'eſt point aſſez conſidérable pour demander une opération; les poudres d'alun, de borax calciné, ou de vitriol blanc, que pluſieurs Auteurs propoſent pour détruire l'enchantis, ne ſeroient pas ſans inconvénient, car il eſt preſque impoſſible qu'il ne s'en détache quelques particules, qui entraînées avec les larmes ſur le globe de l'œil y attireroient une inflammation.

Enfin j'obſerverai en paſſant que pluſieurs Praticiens ſe ſervent du trochiſque *de minio* pour dilater l'ægylops; ce qui me paroît répréhenſible, puiſque non-ſeulement ce cauſtique peut occaſionner l'inflammation, mais même l'éraillement; ainſi l'on doit s'en tenir à l'inciſion.

Le polype n'eſt compris ſous les maladies ſimples, que lorſqu'il n'eſt ſuivi d'aucun accident, qu'il eſt petit, nouveau, mol & véſiculaire; les cathérétiques même les plus forts doivent être mis en uſage pour y remédier; ainſi on trempe dans le beurre d'antimoine une tente que l'on porte ſur l'excroiſſance, après avoir garni les parois intérieurs du nez avec un morceau de ſparadrap; le polype touché, on fait tirer de l'eau tiéde au malade, on réitére juſques à ce que le mal ſoit preſque tout conſumé, on le deſſéche enfin avec la pierre infernale dont l'on ſe ſert auſſi pour détruire les reſtes d'un polype après l'extraction.

Les ulcères vénériens & ſcorbutiques qui arrivent à la bouche, nous obligent ſouvent d'avoir recours aux cathérétiques pour conſommer les chairs pourries, & faire ſéparer les eſcarres dont ces ulcères ſont aſſez ordinairement accompagnés: on les emploie même pour déterger ceux qui viennent à la ſuite des frictions mercurielles.

Les corroſifs dont on fait choix dans ces différentes maladies, ſont le collyre de Lanfranc dans lequel on trempe un petit pinceau fait avec de la charpie; on touche les ulcères plus ou moins légérement, ſelon la pro-

fondeur de l'escarre ; si ce collyre ne suffit pas, on l'aiguise avec quelques gouttes d'esprit de vitriol, l'on se sert même de l'esprit de sel, ou de vitriol seuls, ou adoucis avec un peu de miel ; l'esprit de cochléaria, en y ajoûtant les sels ammoniac, l'alun, ou le vitriol, est fort usité pour les ulcères scorbutiques.

Les gencives sont ordinairement affectées dans le scorbut, & il y survient à la suite, des ulcères, des excroissances, quelquefois si considérables, que l'on est obligé de les couper, on touche ensuite la base avec la pierre de vitriol bleu ou de chypre, ce qui produit de très-bons effets.

Les excroissances qui paroissent à l'anus & aux parties génitales de l'un & l'autre sexe, reconnoissent pour cause, ainsi que toutes les autres, une abondance ou une altération du suc nourricier, qui étant devenu trop visqueux par sa trop grande affluence, ou par l'existence de quelque virus, est arrêté dans son cours, & séjourne dans les petits vaisseaux cutanés ; ces petits vaisseaux s'allongent de même que les houpes nerveuses, & forment ainsi des tumeurs qui retiennent des noms différens, comme marisces, porreaux, verrues, crêtes, condylomes, selon la diversité de leurs grosseurs, & de leurs figures.

Ces excroissances qui sont le plus souvent des symptômes de vérole, ne cédent pas toujours aux frictions mercurielles, & il n'est pas toujours possible de les emporter avec l'instrument tranchant ; alors nous les détruirons sans danger avec la dissolution mercurielle.

On peut aussi comprendre sous les simples excroissances des parties génitales, les carnosités de l'urétre, lorsqu'elles ne sont pas accompagnées de douleur & d'inflammation. On les traite avec les bougies.

La prudence qui doit guider les pas du Praticien dans l'usage & l'emploi des caustiques, lorsqu'il s'agit des maladies simples, doit sans doute l'accompagner dans le traitement de celles où la variété des complications nous arrête, & non-seulement nous fait craindre de nous en

ſervir, mais encore nous contraint ſouvent de les bannir & d'en ſupprimer l'uſage.

J'appelle, eû égard à ces médicamens, maladies compliquées, celles dont le caractere eſt plus ou moins mauvais, & la ſituation plus ou moins avantageuſe; & je les diſtingue ſous deux claſſes.

Je comprends dans la premiere, celles dont les complications ſont ſi funeſtes, & les poſitions ſi dangereuſes, que nous nous trouvons forcés de rejetter les cauſtiques qui ſeroient indiqués. Ces médicamens ſeroient en effet plus nuiſibles que ſalutaires dans les ulcères malins, & ſur-tout dans les ulcères chancreux, ſoit que les uns & les autres reconnoiſſent une cauſe interne, on qu'ils ſoient ſurvenus à la ſuite d'une playe ou d'un ulcère mal traités.

Je dis que dans les uns & les autres de ces cas, les cauſtiques ſeroient plus nuiſibles que ſalutaires, parce que les ſels âcres qu'ils renferment ne pourroient qu'augmenter les accidens; car 1°. ils irriteroient, & corroderoient l'extrémité des petits vaiſſeaux; 2°. ils échaufferoient & raréfieroient la lymphe ſaline & épaiſſe qui forme les bords noueux & renverſés de ces ulcères; dès-lors il en réſulteroit une douleur plus vive, une inflammation plus conſidérable, & une ſuppuration qui cauſeroit un délabrement d'autant plus à craindre, que la maladie ſe trouveroit occuper des parties ſenſibles & délicates, comme les mammelles, les jointures, la face où l'on applique rarement des topiques; & c'eſt ce qui a donné aux ulcères chancreux de cette partie le nom de *noli me tangere*.

Cette même raiſon doit empêcher qu'on ne les adopte pour la cure des ulcères vénériens, peſtilentiels, ſcrophuleux, lorſqu'ils attaquent les jointures, le voiſinage des tendons, des ligamens, ou lorſqu'ils occupent des glandes enflammées, adhérentes aux parties voiſines, dures, & inégales.

Ils ne ſeroient pas plus utiles dans les ulcères avec

carie, à moins qu'on n'ait le dessein d'enlever la carie qui est la cause des fongosités qui s'y font appercevoir ; & ils doivent être totalement interdits pour les polypes d'un volume considérable, & qui sont d'une nature carcinomateuse ou chancreuse, à cause des suites funestes qui en suivroient l'application.

Enfin nous avons pour principe, que lorsque les spiritueux les mieux indiqués sont employés sans succès dans une mortification, il faut recourir aux caustiques ; mais ce principe général souffre des exceptions, sur-tout dans ce que nous définissons mortification séche ; cette espèce de mortification a le plus souvent sa cause dans un vice des fluides, c'est-à-dire, dans un sang appauvri, dénué de liqueurs nourricieres, & des esprits nécessaires pour en favoriser la circulation jusques dans les plus petits vaisseaux ; ces petits vaisseaux ne contiennent donc plus qu'une humeur qui par son séjour est devenue grossiére, & peu disposée à recevoir le mouvement nécessaire pour fournir une suppuration capable de faire cerner la pourriture ; or quels secours espérer des cathérétiques & des escarrotiques, puisque d'une part leur action ne pourroit être excitée, soit par le défaut de chaleur, soit par le manque d'humidité, & que d'un autre côté, quand on supposeroit que ces remédes pénétreront les fibres racornies de la partie mortifiée, pour agir & s'exercer sur les vaisseaux de la partie saine qui sont dans l'affaissement, ils causeroient de la douleur sans produire les effets qu'on pourroit en désirer.

Les maladies compliquées de la seconde classe ne sont pas suivies de symptômes si délicats que celles de la premiere ; & quoiqu'elles soient situées peu favorablement, elles nous permettent l'emploi des remédes caustiques, en exigeant néanmoins toujours beaucoup de précaution.

Tels sont les ulcères ou chancres vénériens qui attaquent le prépuce, le gland, les nymphes, &c. dont l'hypersarcose & les duretés ne sont pas accompagnées d'une grande inflammation. Tels sont les ulcères pour-

ris avec mortification humide, & qui occupent des parties ſur leſquelles les cathérétiques & les eſcarrotiques peuvent opérer ſans danger. Tels ſont enfin les ulcères peſtilentiels ou ſcrophuleux qui viennent à des glandes qui ne ſont pas trop dures, douloureuſes, & enflammées, comme les parotides, les maxillaires, les inguinales, celles des aiſſelles.

Pour ſatisfaire pleinement ſur cette matiere, & pour donner en même-tems plus de force aux maximes que j'avance à ce ſujet, je crois devoir rapporter ici en peu de mots, deux faits capables de les étayer, perſuadé d'ailleurs que pour aſſurer les fondemens d'une bonne & ſaine pratique, rien n'égale le mérite des obſervations.

I. OBSERVATION.

Dans le mois de Mars de l'année 1745, je fus appellé pour voir un jeune homme âgé d'environ vingt-cinq ans, je le trouvai dans un état qui ne m'annonçoit rien que de funeſte; il avoit une fiévre ardente qui ſe manifeſtoit non-ſeulement par la fréquence & l'élévation du poulx, mais encore par des yeux vifs, étincelans, un viſage enflammé, une ſoif terrible, & une inquiétude répandue par-tout le corps.

Ces accidens céderent beaucoup aux premiers remédes calmans, entre leſquels la ſaignée tint le premier rang, le malade fut bien-tôt en état de prendre un vomitif, après quoi ſa maladie parut moins formidable; mais le ſoir même du jour où il vômit, il ſentit une douleur piquante à la partie moyenne interne de la cuiſſe; je l'examinai, & j'apperçus une légere élévation, avec un peu de dureté & d'inflammation, j'y appliquai cependant un cataplaſme anodyn; le lendemain, la dureté & l'inflammation avoient augmenté, & deux jours après, le centre de la tumeur me parut beaucoup plus élevé, de couleur brune, ſemblable à l'eſcarre d'une brûlure, & environné d'un rouge tirant ſur le jaune, la douleur augmenta, & par conſéquent la fiévre: enfin je reconnus parfaitement tous les ſymptômes caractériſtiques d'un

d'un anthrax des plus considérables.

A l'usage de quelques cordiaux tempérés, je joignis l'application d'un cataplasme émollient & maturatif, la tumeur devint insensiblement plus molle, & je fis alors dans le centre de cette même tumeur deux scarifications très-profondes qui pénétrant jusques au foyer de l'humeur, donnerent issue à quantité de matiere noire & sanguinolente; les pansemens furent faits avec du styrax fondu que j'introduisis dans les scarifications, & des cataplasmes animés, propres à combattre la gangréne occasionnée par les fluides stagnans qui engorgeoient les vaisseaux collatéraux, & par l'abolition du mouvement progressif des liqueurs.

La mortification faisant de nouveaux progrès, je réitérai les scarifications jusques au vif, & le troisiéme jour, à compter de celui de l'ouverture de la tumeur, l'escarre étoit aussi large que la paume de la main; les environs flétris m'annonçoient qu elle ne se borneroit pas là; je redoublai les scarifications & les spiritueux, mais inutilement, je ne pus par ce moyen ranimer & rappeller les esprits, & m'opposer à la pourriture.

J'eus donc recours aux médicamens caustiques, convaincu que les sels corrosifs dissous par l'humidité de la partie mortifiée, pénétreroient sans peine au travers d'une pourriture mollasse, qu'ils la réduiroient en une espèce de bave purulente, & rongeroient les fibres de la partie saine dont les escarres venant à se détacher avec la pourriture, laisseroient les orifices de ces vaisseaux ouverts, libres dans leur jeu, & en état d'établir une bonne & louable suppuration. Avant de les appliquer, je fis tout autour de l'escarre, des scarifications légeres, & qui cependant anticiperent sur le vif.

Dans de semblables maladies, la force des caustiques doit être proportionnée, non-seulement à la délicatesse des parties attaquées, mais encore aux différens degrés de mortification; s'ils étoient trop doux, on ne pareroit point à la gangréne, & s'ils étoient trop forts, ils brûle-

roient en vain les endroits sains, & pourroient agir sur des parties qui doivent être ménagées ; aussi doit-on aller par gradation dans l'administration de ces médicamens, & commencer toujours par l'application de ceux qui ont le moins d'activité : par exemple, on ne court aucun risque de faire un mêlange de parties égales de teinture de myrrhe, & d'eau phagédénique, dans lequel on trempe des plumaceaux que l'on met sur les parties mortifiées, avec des compresses trempées dans l'esprit-de-vin camphré, où l'on aura fait dissoudre un peu de sel ammoniac, que l'on place sur ces plumaceaux : que si ces caustiques doux sont sans effet, alors on trempera les plumaceaux dans la même eau phagédénique seule, ou aiguisée de quelques gouttes d'huile de vitriol, ou de beurre d'antimoine.

Dans le cas donc il s'agit, il étoit nécessaire d'employer les caustiques les plus agissans ; je touchai toute la circonférence que j'avois scarifiée, avec la dissolution mercurielle, jusques dans le fond des scarifications ; le surlendemain, la mortification qui certainement sans ce secours se seroit étendue plus loin, me parut disposée à se borner : trois jours après, j'apperçus un commencement de séparation du mort avec le vif, & sept ou huit jours ensuite, l'escarre presqu'entierement tombée laissa entrevoir une playe vermeille de la largeur de la main, & mit à découvert les muscles couturier, grêle interne, & une partie des vaisseaux cruraux, de façon qu'avec un peu d'attention, on distinguoit le mouvement de l'artère crurale. L'ulcère parvenu à un bon état, la nature aidée par un pansement méthodique & des remédes intérieurs convenables, nous rendirent le malade parfaitement rétabli dans l'espace de six ou sept semaines.

II. OBSERVATION.

Une fille âgée de quinze ou seize ans avoit au col, au-dessous de l'oreille, & du côté gauche, une tumeur de la grosseur d'un œuf au moins, fort irréguliere, qui ne paroissoit point être formée par l'obstruction de la glande parotide, mais par un paquet de glandes jugulaires en-

gorgées. tous les ſymptômes qui peuvent décéler les écrouelles, accompagnoient cette tumeur; je commançai le traitement par des remédes intérieurs, j'employai les purgatifs réitérés, les apéritifs, les martiaux, les bouillons de vipères, dans l'intention de donner plus d'activité aux humeurs; la malade ſe trouvoit dans un tems où la nature toute ſeule produit des évacuations dans les filles bien conſtituées; cette conſidération me détermina à la ſaigner au pied, & cette ſaignée jointe aux apéritifs, fut ſuivie d'une réuſſite entiere à cet égard.

Les parens raſſurés ſur l'avantage que devoit procurer cette nouvelle évacuation, ne voulurent point continuer les remédes, & je la perdis de vûe pendant près de deux mois, au bout duquel tems je fus rappellé pour voir cette tumeur qui s'étoit percée par deux petites ouvertures, incapables de fournir une ſuppuration ſuffiſante pour dégorger la tumeur.

Ma premiere indication fut de l'ouvrir totalement & de me ſervir pour cet effet du cauſtique, préférablement à l'inſtrument tranchant; j'appliquai donc deux morceaux de pierre à cautère avec les précautions convenables, je laiſſai ce pyrotique pendant environ deux heures, je levai l'appareil, & je vis que ſelon mes intentions, l'eſcarre comprenoit les deux petits ulcères & l'étendue de la peau qui étoit ruinée, je fis quelques ſcarifications, & j'appliquai un plumaceau chargé d'un digeſtif doux que je continuai juſques à l'entiere chûte de l'eſcarre qui me découvrit pluſieurs corps glanduleux. Il fut queſtion de détruire toutes ces glandes, j'eus d'abord recours aux trochiſques *de minio* dont je lardai en différens tems pluſieurs endroits de la tumeur; & comme la ſuppuration étoit très-peu abondante, je me ſervis auſſi des trochiſques cauſtiques décrits dans nos formules, qui produiſirent encore un meilleur effet, & je parvins à détruire juſques aux dernieres duretés.

Comme l'humeur qui s'écoule de ces ſortes d'ulcères eſt fort diſpoſée à la germination des mauvaiſes chairs,

j'employai dans le pansement l'onguent brun ; enfin après un assez long traitement, j'eus la satisfaction de guérir cette jeune fille, soit en anéantissant la tumeur par l'usage des caustiques, soit en combattant le vice dont le sang étoit infecté.

Nous n'avons considéré jusques à présent que les usages communs des cathérétiques & des escarrotiques ; les derniers de ces médicamens en ont de particuliers ; ils ont, ainsi que je l'ai observé, la faculté d'entamer la peau, aussi les emploie-t-on lorsqu'il s'agit d'ouvrir différentes tumeurs, & de faire des ulcères en différentes parties du corps que l'on appelle *cauteres*.

Quant à la premiere intention, c'est-à-dire, à l'ouverture des tumeurs, elle peut se pratiquer de deux manieres, ou par l'incision, ou par les caustiques.

Par l'incision, dans les tumeurs inflammatoires, où les caustiques ne manqueroient pas d'augmenter la fluxion, & les battemens, & de causer au malade des douleurs véhémentes, quelquefois suivies d'accidens plus fâcheux.

Par les caustiques, dans les tumeurs froides, formées par congestion, d'une nature skirreuse, & difficile à suppurer ; ces remédes réveillent l'oscillation des vaisseaux, & aident la coction de l'humeur épaisse qui forme ces tumeurs.

Ils aident cette coction nécessaire pour une bonne suppuration, parce qu'il n'est aucun des petits vaisseaux de la partie qui échappent à l'action de leurs molécules âcres & salines ; ces molécules rongent ces petits vaisseaux, & forment autant d'obstacles à l'issue de la lymphe qui se trouvant arrêtée dans son cours, s'échauffe & se raréfie de plus en plus ; de-là la tension, les battemens, l'inflammation, enfin la chûte de l'escarre qui procure une suppuration avantageuse, & d'autant plus considérable que le caustique aura agi sur un grand nombre de vaisseaux dont les débris se réduisent eux-mêmes en une matiere purulente. La connoissance de l'action de ces médica-

mens, en manifestant les accidens qu'ils pourroient produire dans les tumeurs inflammatoires, nous instruit des bons effets qu'on en doit attendre dans les tumeurs froides.

Les espèces de tumeurs par congestion qui demandent l'application des escarrotiques, sont les bubons vénériens, pestilentiels, scrophuleux, les dépôts critiques & malins, & les autres engorgemens glanduleux difficiles à suppurer, pourvû néanmoins que ces engorgemens ne soient pas accompagnés de douleurs lancinantes, de vaisseaux gonflés, d'une couleur livide, &c. signes presque certains d'un cancer occulte dans lequel nous devons bannir les caustiques, parce que par la suppuration qu'ils causeroient, les sels âcres de la lymphe seroient développés, & dévoileroient leur caractere.

Quatre choses sont à examiner dans l'application méthodique de ces médicamens sur ces sortes de tumeurs; 1°. le choix que l'on doit faire du caustique; 2°. l'état de la tumeur; 3°. la partie qu'elle occupe; 4°. la maniere de l'appliquer.

Pour ce qui concerne le choix, le caustique généralement employé dans ce cas, est la pierre à cautère : on doit en connoitre la force pour proportionner l'espace de tems qu'on doit la tenir sur la partie affectée eû égard à l'épaisseur du cuir, au volume de la tumeur, à l'âge & à la délicatesse du Sujet.

L'état dans lequel doit être la tumeur, est celui où la fluctuation est sensible; il ne faut point se hâter, l'application prématurée ouvriroit la tumeur avant que la coction fût faite, les vaisseaux qui doivent y contribuer étant divisés, n'auroient plus alors le mouvement nécessaire à cet effet, & l'humeur épaisse ne sçauroit produire une bonne suppuration. Il est cependant à propos de tenir un juste milieu, & de ne pas attendre à l'extrémité pour faire l'ouverture, sur-tout dans les dépôts critiques ou malins, de crainte que l'humeur ne reflue dans la masse du sang; lorsque ces dépôts se trouvent près de certaines

parties qui peuvent être endommagées par le séjour de la matiere purulente, il est aussi important de ne pas tant tarder, pourvû que ces parties en permettent l'application.

C'est pourquoi si la tumeur avoisine quelques gros vaisseaux, des tendons, des parties ligamenteuses, ou membraneuses, il faut agir avec prudence, & même supprimer les escarrotiques, dans la crainte des accidens dont nous avons déja parlé, & dont Fabrice de Hilden, & Pierre Laforest font mention dans plusieurs de leurs observations.

Enfin la maniere d'appliquer le caustique concerne non-seulement l'appareil méthodiquement préparé pour l'assujettir, mais encore quelques circonstances que l'on doit observer pour que le succès suive cette application; on comprend sans doute qu'il doit être placé à l'endroit de la collection & à la partie déclive si le cas le demande, qu'il doit être mesuré à l'étendue de la tumeur & à sa figure, & que s'il s'étoit fait quelques petites ouvertures, l'escarrotique devroit être mis entre elles, pour n'en pratiquer qu'une seule.

Le second usage que nous avons assigné à ces médicamens, se tire de la puissance de leur action qui s'exerçant sur des parties saines, donne lieu à des escarres, dont la séparation laisse un ulcère que l'on entretient pour établir un égout, ou s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, une espèce de filtre par le moyen duquel la masse du sang se décharge des humeurs superflues.

L'on donne à ces égouts le nom de cautères, soit pour en signifier l'effet, soit pour en annoncer l'opération; les Latins les définissent par le mot de *fonticulus*, & les Italiens les appellent *fontanelles*, parce que sans doute les impuretés du corps ou de certaines parties en sortent comme d'une fontaine.

Les maladies qui semblent les exiger, sont les affections du nez, des yeux, des lévres, dont l'indisposition dénote souvent un fluide vicié; on en fait encore usage

pour les douleurs de tête, de rhumatisme, de goutte, pour les fluxions catharrales, & pour une multitude de maux anciens & rebelles ; s'il est question de maux de tête, on établit l'égout à la nuque, sur-tout dans les enfans, qui remplis d'humidités, sont très sujets aux fluxions sur les yeux, & sur le visage ; & la suppuration déterminée dans ce lieu, peut plus aisément évacuer les humeurs superflues de cette partie, que si on l'établissoit dans un endroit plus éloigné. On place néanmoins des cautères aux bras dans les mêmes indispositions, sur-tout quand il s'agit de personnes plus avancées en âge, afin qu'ils ayent plus de facilité pour le pansement ; & on les applique indifféremment à la jambe, à la cuisse, lorsqu'il est question d'une cacochymie, où l'on croit devoir ouvrir par quelque lieu que ce soit, une porte aux humeurs viciées & superflues ; l'évacuation de ces humeurs, pour peu considérable qu'elle soit, est toujours très-utile, & l'on doit être circonspect à les supprimer, principalement dans les vieillards.

SECONDE PARTIE.

Des Dessicatifs.

IL est certain que les parties du corps qui ont été divisées, peuvent être réunies, mais quelle est la cause efficiente de leur réunion ? Pour l'expliquer, il suffit de se faire une idée générale du méchanisme qui constitue l'œconomie animale. Ce méchanisme consiste non-seulement dans l'organisation particuliere des parties dont nous sommes composés, mais encore dans le ressort & dans le jeu de ces mêmes parties, c'est-à-dire, dans les loix du mouvement auquel sont constamment assujettis les solides & les fluides ; loix qui déterminent le principe de leur coopération dans l'ouvrage de la régénération.

De la part des ſolides, je vois un prolongement, ou un épanouiſſement des fibres, & conſéquemment des vaiſſeaux, par l'impulſion des liquides auxquels les ſolides oppoſent quelque réſiſtance. Je m'explique. Imaginons des vaiſſeaux coupés; les ouvertures béantes ſe contracteront auſſi-tôt, ſoit par la force & la nature élaſtique de ces vaiſſeaux, ſoit par l'accès de l'air qui produira un reſſerrement, & même une criſpation; nous en avons une preuve dans les playes récentes, puiſque le ſang s'arrête facilement & ſans aucun ſecours, lorſqu'il n'eſt fourni que par de petits vaiſſeaux, & qu'il ne ſuinte enſuite que très-peu d'humeurs de ces playes; or cette criſpation devient inconteſtablement un obſtacle à la circulation; le ſang interrompu dans ſon cours, mais toujours pouſſé par la même force, engorge donc alors les petits tuyaux criſpés, & même les canaux voiſins; de-là naît un léger gonflement qui ſubſiſte juſques à ce que par des oſcillations augmentées & redoublées, les liquides ayent rompu l'obſtacle, & forcé les vaiſſeaux coupés & criſpés à leur livrer paſſage, & c'eſt-là la premiere époque de la ſuppuration; cependant le diamétre & le calibre des canaux n'étant pas dans leur état naturel, les liqueurs rencontreront toujours une réſiſtance qui les obligera de heurter contre les parois des vaiſſeaux reſſerrés, leurs coups multipliés & réitérés pouſſeront & diſtendront les fibres dont ils ſont composés, & les vaiſſeaux ceſſant d'être comprimés par les parties qui y étoient jointes, ils ne trouveront aucune difficulté à ſe prolonger dans le vuide.

Ce prolongement ne peut cependant ſe faire que juſques à un certain degré qu'il n'eſt pas poſſible de limiter; il faut donc que les liquides achévent la régénération des chairs; ceux qui ſortent par les orifices de ces mêmes vaiſſeaux ouverts ſe partagent; la plus grande partie forme la matiere ſuppurée, tandis que le ſuc le plus gélatineux, la partie la plus onctueuſe & la plus balſamique de la lymphe, ou pour m'expliquer plus clairement, le ſuc

le suc nourricier, continuellement poussé dans les tuyaux des bords de la playe ou de l'ulcère, parcourt leurs différentes directions, & parvenu enfin à l'extrémité des petits vaisseaux tronqués, il en suinte goutte à goutte, se place sur les bords de toutes les fibres vasculeuses, & s'arrête à leur embouchure ; là le suc se coagule & s'épaissit ; mais en formant un corps à l'orifice de chaque vaisseau, il se range circulairement, & ses couches ne sont que les parois des canaux non naturels qui en résultent, & qui permettent l'abord des nouveaux sucs, jusqu'à ce que ces canaux non naturels ayent acquis une certaine longueur, de maniere que par leur apposition & par l'expansion des solides qui a suivi les oscillations redoublées des liquides, la cavité de la playe ou de l'ulcère se trouve remplie, & par l'apposition des nouveaux sucs, & par l'expansion des solides. Aussi voyons-nous que la cicatrice n'égale jamais en largeur la déperdition de substance, parce que les solides prolongés sont parfaitement semblables & analogues à ceux qu'ils ont remplacés, & que ce n'est que le prolongement formé par le suc nourricier coagulé qui paroît ensuite plus blanc, plus compact, & qui fait entrevoir la cicatrice.

Telle est en abrégé la conduite de la nature dans la régénération des chairs, & dans la réunion des parties divisées ; souvent son pouvoir s'étend jusques à produire elle seule ces merveilleux effets, mais lorsque les solutions de continuité sont considérables, elle veut être aidée, & demande des secours, soit pour hâter ce qu'elle n'auroit fait qu'en beaucoup plus de tems, soit pour exécuter ce qui lui auroit été absolument impossible. La Chirurgie dont l'objet est de remplir toujours ses intentions, est féconde à cet égard en moyens de toute espèce ; elle nous offre d'une part des compressions, des bandages différemment figurés, des sutures de plusieurs sortes ; & de l'autre, des médicamens agglutinatifs, sarcotiques, & cicatrisans, dont nous devons fixer l'application, selon les variétés des cas & des circonstances.

Nous entendons par médicamens dessicatifs ou cicatrisans, ceux qui ont la faculté de former une cicatrice, & cette faculté suppose en eux la vertu de resserrer les fibres, d'absorber le trop d'humidité, & d'épaissir le suc nourricier; il faut néanmoins convenir que leur action n'est que trop souvent insuffisante.

Que des solides, par exemple, soient trop tendus, qu'ils manquent de souplesse, le cours de la lymphe nourriciere sera presque entiérement intercepté; de-là la sécheresse de la playe, de-là des bords durs & calleux, gonflés & enflammés, de-là enfin la stérilité dans la régénération : que les petits vaisseaux au contraire soient trop mous, trop relâchés, ils prêteront avec trop de facilité à l'effort des liqueurs, & ces liqueurs abordant en trop grande quantité, occasionneront une suppuration trop abondante, & des chairs fongueuses.

Les humeurs trop épaisses ou trop fluides ne présenteront pas moins de difficultés. Dans le premier cas, la lymphe nourriciere visqueuse d'ailleurs par sa nature, aura peine à pénétrer jusques dans l'extrémité des petits vaisseaux, & la cicatrice sera alors longue & difficile; si elle est trop fluide, elle sera entraînée par les autres liqueurs, elle ne se coagulera pas assez facilement, les petits vaisseaux resteront ouverts; si en un mot elle est trop âcre, bien loin de procurer la réunion, elle détruira les nouvelles chairs.

La conséquence qui résulte de cette digression pathologique est, qu'il est très-rare qu'on emploie les dessicatifs simples, puisqu'ils ne peuvent avoir d'efficacité, qu'autant que les obstacles dont je viens de parler, ne se rencontrent point, & que les remédes cicatrisans doivent avoir la propriété, non-seulement de dessécher, mais encore de vaincre tout ce qui s'oppose à la consolidation, soit de la part des parties solides, soit de la part des parties fluides.

Or s'agit-il d'une maladie dans laquelle les fibres & les vaisseaux, ou du bord ou du centre de l'ulcère, sont

trop durs, trop resserrés ? les médicamens qui conviennent, sont ceux qui tendront à les ramollir, à leur rendre cette souplesse nécessaire pour rétablir le cours progressif du suc nourricier qui doit terminer la cicatrice; tels sont les dessicatifs que nous nommerons émolliens.

Si les fibres & les vaisseaux extrêmement relâchés, prêtent si fort à l'abord des liqueurs, qu'il en survienne une hypersarcose, on aura recours à des remédes, qui par leur rigidité & par l'âcreté de leurs sels, pourront raffermir les fibres & détruire les superfluités; tels sont les dessicatifs âcres ou rongeans.

Si les fluides péchent par trop ou trop peu de consistance, si la matiere suppurée est visqueuse, tenace, on choisira alors les topiques dont les parties volatiles & salines pourront pénétrer & diviser ces matieres, & débarrasser insensiblement les vaisseaux, de ces sucs pervers, en augmentant leurs oscillations; tels sont les dessicatifs détergens.

Enfin si les humeurs, le suc nourricier, sont par trop de fluidité incapables de cicatriser, on conçoit qu'il faudra chercher des médicamens poreux, capables d'absorber & de se charger de ces humidités, pour que les chairs soient plus fermes, & que le *gluten* plus solide bouche plus aisément les orifices des tuyaux capillaires; tels sont les dessicatifs absorbans qui différent peu des dessicatifs simples.

Je déduis donc de ces usages divers & de ces principes, quatre sortes de médicamens dessicatifs; les dessicatifs émolliens, les dessicatifs détergens, les dessicatifs rongeans, & les dessicatifs absorbans.

PREMIERE CLASSE.

Les dessicatifs que nous nommons émolliens, sont:

le Digestif composé,
le Baume d'Arcæus,
l'Onguent de la mere,
l'Emplâtre noir.

SECONDE CLASSE.

Les Dessicatifs que nous avons appellés détergens, sont;

le Digestif simple,
le Mondificatif d'Ache.
Les Baumes de Fioraventi,
du Pérou, fluide,
du Commandeur.
Les Eaux de Vie,
Vulnéraire.
Les teintures, de Myrrhe,
d'Aloës.

TROISIEME CLASSE.

Les Dessicatifs que nous nommons rongeans, sont:

Les Onguens, Egyptiac,
Brun.
Les Eaux, de Chaux;
de Rabel.

Et autres cathérétiques doux suivant l'indication, lesquels étant mitigés par les divers mêlanges, diminuent beaucoup de leurs qualités corrosives, & n'agissent presque que par astriction.

Quoique nous admettions des dessicatifs émolliens, détergens, & rongeans, & que nous cherchions dans ces médicamens ceux qui conviennent ou sont nécessaires dans certains cas pour cicatriser une playe, en applanissant les difficultés qui se rencontrent; nous n'entendons pas pour cela regarder ces trois sortes de médicamens, comme de véritables dessicatifs, mais comme des remédes capables de mener une playe à consolidation, en corrigeant les obstacles qui s'y opposent: nous regardons d'ailleurs les dessicatifs absorbans, comme l'objet principal qui doit nous arrêter, puisque tous les médicamens, tant simples que composés, renfermés sous cette

classe, n'ont d'autre action, & ne sont employés que pour dessécher.

QUATRIEME CLASSE.

LES DESSICATIFS *absorbans simples*, sont:
la Tuthie,
le Pompholix;
les Pierres, *Hématite*,
Calaminaire,
Ardoise,
le Corail;
les Yeux d'Écrevisses,
le Bol,
les Os de Séche,
la Colophone,
Charpie brute,
rapée,
Litharge;
Racines de Gentiane,
d'Iris de Florence;
Feuilles de Sabine,
d'Armoise.

LES DESSICATIFS *absorbans composés*, sont 1[ment]. les simples mis en poudre, auxquels on ajoute:
la Céruse,
le Minium,
le Plomb brûlé,
le Sel de Saturne,
le Beurre de Saturne;
les eaux, *Vulnéraire*,
Alumineuse;
les Onguens, *blancs*,
de Céruse,
de Rhasis;
les Cérats, *de Galien*,
de Diapalme;
les Emplâtres, *de Diapalme*,
de Nuremberg,
de Minio,
de Céruse,
Verd.

Il est à observer que la plûpart des dessicatifs absorbans tant simples que composés, contiennent non-seulement des parties terrestres & alkalines, capables d'absorber l'humidité d'une playe ou d'un ulcère, mais ils sont encore pourvûs d'une douce stipticité qui les fait agir sur les solides en les resserrant, comme sont les astringens dont ils imitent véritablement l'action.

Nous ne nous engagerons pas dans de longues discussions analytiques sur ces différentes drogues : nous

nous restreindrons dans ce Mémoire, à donner quelques notions sur l'origine, les qualités, & les préparations de quelques-uns de ces remédes que nous regardons comme les plus simples & les plus usités.

La tuthie est au nombre des dessicatifs absorbans, elle entre dans la composition des onguens qui ont cette qualité, & elle est sur-tout employée pour les maladies des yeux, soit en poudre ou en onguent.

Le pompholix ou calamine blanche est fort peu différent de la tuthie, & fait avec elle la base de l'onguent pompholix.

L'hématite est une pierre tirée des mines de fer, & qui est plus ou moins dure, suivant le pays où elle se trouve; elle a une qualité astringente, & c'est par cette astriction qu'étant appliquée en poudre sur une playe récente, elle arrête le sang; elle est aussi employée pour dessécher une playe ou un ulcère, sur-tout lorsqu'on la mêlange pour en former quelque onguent, ou quelque emplâtre.

La pierre calaminaire ou calamine est assez dure & compacte, elle est astringente & dessicative, on la lave, on la calcine, on la réduit en poudre subtile, & on la broye pour pouvoir ensuite l'incorporer dans les pommades, dans les onguens, & dans les emplâtres.

L'ardoise est une pierre assez tendre, d'un gris noirâtre, composée par plusieurs petits feuillets unis les uns sur les autres; sa poudre est dessicative absorbante.

Le corail est une végétation pierreuse qui croît au fond de la mer près des rochers, & qui par les branches qu'il pousse, ressemble assez à un petit arbrisseau. Le corail rouge est celui des trois qui est le plus en usage; l'on en tire une teinture & un syrop très-bons pour les dyssenteries, outre les usages extérieurs qui le font reconnoître pour un dessicatif absorbant des plus doux.

Ce que l'on appelle communément yeux d'écrevisses, sont de petites pierres de la grosseur d'un pois, assez molles, de couleur blanchâtre, que l'on trouve au-dessous de la tête de ces animaux: on les nomme yeux d'écre-

visses, parce qu'en effet elles ont la figure d'un œil. On lave les yeux d'écrevisses, on les fait sécher au soleil pour les transporter, on les réduit en poudre, on les employe dans les pommades dessicatives douces.

Le bol est une terre argilleuse, de couleur rouge, douce au toucher, que l'on tire de différentes carriéres, il souffre à peu près les mêmes préparations que les autres dont je viens de parler ; sa poudre est astringente, elle coagule le sang, & resserre l'orifice des petits vaisseaux dans les playes accompagnées d'hémorrhagie ; cette qualité lui donne une vertu dessicative, étant incorporé avec les ingrédiens propres à faire des onguens ou emplâtres.

Les os de séche sont des espèces d'écailles blanches, de la largeur de la main, qui garnissent le dos d'un poisson de mer que l'on nomme séche, *sepia*. Sa poudre appliquée extérieurement est dessicative, absorbante, elle est même un peu astringente : qualité qui est familiere aux dessicatifs.

La colophone n'est autre chose que la térébenthine cuite dans l'eau, jusques à ce qu'elle ait acquis une consistence ferme, cassante, & que l'on puisse la réduire en poudre subtile : elle a dès-lors une vertu dessicative ; c'est de toutes les poudres absorbantes, celle que l'on employe plus volontiers pour saupoudrer les ulcères prêts à se cicatriser.

L'on entend par charpie séche ou brute, un amas de plusieurs brins de fil plus ou moins longs, qui ont été tirés de quelque linge pour l'ordinaire à demi usé. Les Anciens se servoient, pour panser les playes, d'étoupes, de méches, ou de coton, auxquels ils donnoient différentes figures ; ils ont aussi employé des plumes cousues entre deux linges, dont ils couvroient les playes ; c'est ce qu'ils appelloient plumaceaux, dont nous avons conservé le nom pour désigner cet arrangement de charpie que nous applatissons, & auquel nous donnons une figure ronde ou ovalaire.

L'on fait auſſi avec la charpie ſéche des tampons, des bourdonnets, des tentes, &c. on les emploie à ſec, ou on les charge de quelque médicament. Enfin la charpie ſéche dont nous voulons parler ici, a des propriétés pour les playes récentes ſanglantes, de même que pour celles qui ſont à l'approche de la conſolidation. Lorſqu'elle eſt appliquée méthodiquement, elle arrête les hémorrhagies, en bouchant exactement l'orifice des petits vaiſſeaux, ce qui ne produit pas des ſuites ſi fâcheuſes, que ſi l'on employoit les ſtiptiques ou aſtringens. L'on admet encore une autre eſpèce de charpie, que l'on appelle charpie rapée, qui ſe fait en ratiſſant de la filaſſe ou de la toile avec un couteau; cette eſpèce de charpie étant plus fine & plus cotonneuſe, abſorbe plus aiſément l'humidité, comprime également, & auſſi doucement qu'il eſt poſſible tous les petits grains charnus, quelque tendres & délicats qu'ils puiſſent être.

Le plomb nous fournit des deſſicatifs, qui étant empreints de la qualité refrigérante de ce métal, deviennent des remédes très-efficaces.

Le premier de ces médicamens eſt la litharge, qui n'eſt autre choſe qu'un plomb chargé de ſcories métalliques qui s'élévent en forme d'écume dans la calcination qui s'en fait pour la purification de l'argent.

Si après avoir réduit le plomb en pluſieurs petites lames très-fines, on l'expoſe à la vapeur du vinaigre qu'on aura mis dans un pot de terre ſur un feu modéré; cette vapeur pénétre inſenſiblement la matiere, & convertit le plomb en une eſpèce de rouille blanchâtre, qui eſt ce qu'on appelle céruſe ou blanc de plomb, on la lave pour augmenter ſa blancheur, on la broye avec un peu d'eau pour en former de petits pains que l'on laiſſe ſécher pour les tranſporter.

Lorſqu'après avoir fait fondre le plomb dans un vaiſſeau plat, on le tient ſur un feu modéré en le remuant continuellement, il ſe réduit peu à peu en une poudre griſe que l'on ramaſſe juſques à ce que toute la matiere

ſoit

ſoit réduite en cette poudre que l'on nomme chaux de plomb, on la fait calciner à un feu modéré dans un vaſe plat, & elle acquiert par cette calcination une couleur rouge; c'eſt ce que l'on appelle *minium*. Le plomb brûlé ſe prépare en mettant dans un creuſet deux parties de plomb que l'on fait fondre, y ajoûtant une partie de ſoufre qu'on laiſſe brûler entiérement, & l'on trouve au fond du vaſe une poudre noire que nous appellons plomb brûlé, *plumbum uſtum*, qui eſt fort employé pour deſſécher les playes, ou dartres de différentes eſpèces; on l'incorpore avec les huiles, les graiſſes, auxquelles elle s'allie facilement pour former différentes pommades, onguens, ou emplâtres, qui empruntent leurs vertus & leurs conſiſtences,de ces préparations diſpenſées en doſes convenables.

Le ſel ou ſucre de Saturne, ainſi nommé à cauſe de ſa ſaveur douce, réſulte d'une diſſolution du plomb pénétré par les acides du vinaigre; l'on ſe ſert pour cet effet de la céruſe, qui de toutes les préparations du plomb, eſt la plus ouverte, & la plus facile à ſe diſſoudre, étant déja empreinte du vinaigre. Ce ſel eſt un bon antiphlogiſtique; l'on s'en ſert extérieurement & avec ſuccès dans les injections, dans les collyres, dans les gargariſmes, & dans les pommades deſſicatives.

Pour raſſembler ici toutes les préparations de plomb, nous parlerons du beurre de Saturne, qui eſt une eſpèce de *nutritum* que l'on fait en mélant égale quantité de vinaigre de Saturne & d'huile roſat; on les agite dans un mortier juſques à ce qu'ils ayent une conſiſtence d'onguent. Nous entendons par vinaigre de Saturne, celui qui eſt déja empreint de quelque préparation de plomb, ſinon l'on prend du vinaigre diſtillé que l'on mêle avec l'huile roſat, y ajoûtant une ſuffiſante quantité de litharge: on agite ce mélange comme je viens de le dire, & il ſe fait un onguent *nutritum*, que l'on nomme beurre de Saturne, fort employé pour les dartres.

Toutes ces préparations de plomb ſont la baſe des

pommades, onguens, & emplâtres deſſicatifs, & n'entraînent après elles aucunes ſuites fâcheuſes.

Il nous reſteroit à donner la deſcription de l'eau vulnéraire ou d'arquebuſade, qui ſe prépare par la diſtillation de quantité de plantes vulnéraires dans le vin blanc, mais elle ſe trouve décrite par-tout : & à l'égard de l'eau alumineuſe, ce n'eſt autre choſe que l'alun purifié, diſſout dans l'eau de plantain.

Le détail abrégé dans lequel je viens d'entrer, démontre que les préparations que ſubiſſent ces diverſes eſpèces de deſſicatifs, conſiſtent à les purifier par les différentes lotions, des matiéres étrangeres qu'ils peuvent contenir, à les réduire en poudre, à les porphiriſer, & enfin à les rendre en état d'entrer dans les différentes compoſitions deſtinées à ſeconder nos intentions lorſqu'il s'agit de deſſécher & de conſolider.

Nous avons déja montré que les préparations de plomb, ſont celles dont l'on doit faire choix pour ces mêlanges : la tuthie, la pierre hématite, calaminaire, & le bol, ſont auſſi très-efficaces dans beaucoup d'occaſions pour former les deſſicatifs compoſés, ainſi qu'on le verra dans les formules qui ſuivent; nous n'y ferons point mention des deſſicatifs émolliens, rongeans, & détergeans qui ont été déſignés dans les trois premieres claſſes, parce que ce ſont des compoſitions qui ſe trouvent dans tous les diſpenſaires : nous donnerons ſeulement quelques recettes particulieres de ces eſpèces de deſſicatifs dont l'on peut faire uſage dans le beſoin.

Quant aux deſſicatifs abſorbans, nous donnerons quelques formules générales, & quelques particulieres qui peuvent leur être ſubſtituées.

Enfin nous diſtinguerons, autant qu'il ſera poſſible, les formules de deſſicatifs plus ou moins doux, & plus ou moins âcres, ſoit que nous les preſcrivions ſous une forme ſéche, ſoit que nous les preſcrivions ſous une liquide, ou de moyenne conſiſtence; nous verrons enſuite l'emploi que l'on doit en faire pour s'aſſurer de leurs ſuccès.

Formules de différentes espèces de Dessicatifs.

Poudre dessicative douce.

Prenez *Colophone,*
Pierre Calaminaire,
Litharge d'or, p. ég. 1 once.
Faites une poudre pour l'usage.

Poudre dessicative âcre.

Prenez *Sabine,*
Bol d'Arménie,
Vitriol blanc, p. ég. 1 once.
Faites une poudre très-fine.

Collyre sec.

Prenez *Sucre Candi, 1 gros.*
Vitriol blanc,
Tuthie préparée, p. ég. 1 scrupule.
Sel de Saturne, 10 grains.
Mêlez, & faites un collyre.

Il est assez rare de voir mettre en usage les poudres dessicatives seules pour procurer la consolidation d'une playe ou d'un ulcère; mais l'on se sert assez communément du collyre sec pour cicatriser les ulcères de la cornée, & même pour effacer les taches blanches qui sont la suite des cicatrices.

Dessicatifs liquides.

Prenez *Eaux de Plantain,*
& de Renouée, p. ég. 2. onc.
Sel de Saturne, 1 gros.
Mêlez, & faites une eau dessicative.

Cette eau est très-simple, sans acrimonie, & bonne pour dessécher les dartres, & pour injecter dans l'urétre sur la fin des gonorrhées.

Eau dessicative déterſive.

Prenez *Racines de Gentiane,*
d Iris de Florence, p. ég. 1 *ouce.*
Feuilles de Scordium,
Fleurs de Pervanche,
& d'Hypericum, p. ég. une demie poignée.
Eau commune, 4 *livres.*
Faites une eau déterſive.

L'on fait bouillir toutes ces plantes pendant une bonne demi-heure: enſuite on coule la décoction qui eſt un bon vulnéraire & deſſicatif; l'on y ajoûte le miel roſat, l'eau vulnéraire, ou l'eau deſſicative animée qne nous allons décrire, ſuivant les différens cas: la doſe eſt d'une cuillierée environ ſur quatre onces de cette décoction; elle peut ſervir de baſe aux différens gargariſmes, lotions, ou injections deſſicatives.

Eau deſſicative animée.

Prenez *Poudres de Gentiane,*
d'Iris de Florence, p. ég. 4 *onces.*
Canelle,
Calamus aromaticus, *p. ég.* 1 *once.*
Aloës,
Myrrhe, p. ég. 2 *onc.*
Eſprit de Vin, 2 *livres.*
Faites une eau deſſicative.

L'on fait infuſer toutes les poudres à petit feu dans l'eſprit de vin, enſuite on paſſe la liqueur qui eſt fort deſſicative: l'on ne s'en ſert guère toute pure, excepté lorſqu'on y trempe un peu de charpie pour mettre au centre d'un ulcère qui aura conſervé un mauvais fond.

Collyre deſſicatif.

Prenez *Tuthie préparée,* 1 *gros.*
Vitriol blanc,

Sel de Saturne, p. ég. 1 ſcrupule.
Eaux, de Rue,
& de Fenouil, p. ég. 3 onc.
Mêlez, & faites un collyre.

Gargariſme deſſicatif.

Prenez *Eau de Plantain,*
Seconde eau de Chaux,
Miel roſat, p. ég. 1 once.
Eau d'Alun, 2 onc.
Mêlez pour un gargariſme.

Ce gargariſme eſt bon pour les ulcères véroliques, ou même pour ceux qu'a cauſé le mercure; on peut l'adoucir avec l'eau commune.

L'on peut encore faire un bon gargariſme pour deſſécher les ulcères ſcorbutiques, en mêlant ſur quatre onces de l'eau deſſicative déterſive, décrite ci-devant, une cuillerée d'eau deſſicative animée.

Deſſicatifs de moyenne conſiſtence.

Pommade deſſicative douce.

Prenez *Blanc de Baleine, 2 onc.*
Huile d'Amandes douces, 3 onc.
Sel de Saturne &
Litharge, p. ég. 1 gros.
Faites une pommade ſelon l'art.

L'on fait fondre le blanc de baleine dans l'huile, enſuite l'on ajoûte le ſel de Saturne & la litharge ſubtilement pulvériſés, on remue le mêlange pendant quelque tems, & on le laiſſe refroidir.

Cette pommade eſt fort employée pour les dartres, même les plus vives, & pour deſſécher les légeres excoriations.

Pommade dessicative âcre.

Prenez *Huile rosat*, 2 *onc.*
Iris de Florence,
Os de Sèche,
Précipité blanc, *p. ég.* 2 *gros.*
Mêlez, & faites une pommade.

L'on mêle exactement les poudres subtiles, & on les agite pendant quelque-tems avec l'huile rosat.

Cette pommade est d'usage pour les dartres crustacées, on augmente ou l'on diminue la dose du précipité, suivant que l'on veut rendre cette pommade plus ou moins corrosive.

Pommade dessicative absorbante.

Prenez *Huile commune*, 4 *onc.*
Cire blanche, 1 *once.*
Corail préparé,
Yeux d'écrevisses,
Bol d'Arménie, *p. ég.* 2 *gros.*
Mêlez, & faites une pommade.

Cette pommade s'employe efficacement pour les dartres vives & coulantes.

Les onguens, cérats, & emplâtres dessicatifs, dont nous allons prescrire les formules, sont ceux que nous avons placés dans la classe des dessicatifs absorbans composés.

Des Onguens dessicatifs.

Onguent de Céruse ou blanc de Rhasis.

Prenez *Céruse de Venise*, 2 *onc.*
Huile rosat, 2 *livres.*
Cire blanche, 6 *onc.*
Camphre, 2 *gros.*
Mêlez, & faites un onguent selon l'art.

L'on fera premierement fondre la cire dans l'huile rosat, puis on mêlera la céruse pulvérisée subtilement, & le camphre, que quelques-uns font dissoudre à part dans un peu d'huile; on remue le mêlange pendant quelque-tems, & on le garde pour l'usage.

Cet onguent est fort connu, l'on en sçait généralement les propriétés qui sont de dessécher doucement les playes, ulcères, ou écorchures.

L'onguent pompholix est usité à peu près pour le même cas, mais il a plus d'astriction. L'onguent dessicatif rouge, l'onguent *de minio*, l'onguent de plomb, dont il auroit été inutile de rapporter les formules, sont aussi employés pour dessécher.

Des Cérats dessicatifs.

Les cérats produisent à peu près les mêmes effets que les pommades & onguens, & peuvent leur être substitués : c'est pourquoi nous ne donnons ici les formules que de ceux qui sont les plus usités.

Cérat de Diapalme.

Ce cérat n'est que l'emplâtre de diapalme dissout dans environ le quart de son poids d'huile rosat, ou d'olives, plus ou moins, suivant la saison, afin de lui donner une consistence moyenne entre l'onguent & l'emplâtre; il est un des plus usités pour procurer la consolidation.

Cérat de Galien.

Prenez *Huile commune, une demie livre.*
Cire blanche, 3 *onces.*
Mêlez, & faites un cérat selon l'art.

L'on fait fondre la cire dans l'huile au bain marie en remuant, & l'ayant retiré, & laissé un peu reposer, on lave ce mêlange avec l'eau froide.

Cérat de Litharge de Galien.

Prenez *Huile commune, une livre.*
Litharge, 2 onc.
Vinaigre, 2 onc.
Cuisez le tout ensemble selon l'art.

La litharge ayant été réduite en poudre subtile, on la fait bouillir doucement avec l'huile & le vinaigre, en remuant avec une spatule de bois, & après un quart-d'heure ou environ, on retire le cérat du feu pour le laisser refroidir.

Cérat consolidant.

Prenez *Huile d'Olive, une livre & demie.*
Cire blanche, 4 onc.
Poudres de Colophone,
& de Myrrhe, p. ég. 2 onc.
Mêlez, & faites un cérat selon l'art.

L'on coupe la cire par petits morceaux, on la fait fondre à petit feu dans l'huile avec la colophone en remuant le mêlange ; l'ayant retiré du feu, on y ajoûtera la myrrhe, & l'on remuera encore un peu de tems jusques à ce qu'il commence à se refroidir.

Ce cérat est un dessicatif détergent, & bon pour la fin des ulcères légers qui sont quelquefois de difficile consolidation.

Emplâtres Dessicatifs.

Emplâtre de Diapalme.

Prenez *Litharge d'or préparée.*
Huile commune,
Axonge de Porc, p. ég. 2 livres.
Décoction de sommités de palmier, une livre.
Faites un emplâtre selon l'art.

L'on

L'on mêlera premierement le tout ensemble, & l'on mettra ce mêlange sur le feu en le remuant continuellement, on le laissera bouillir légérement ; ensuite l'on en prendra un peu que l'on mettra refroidir pour s'assurer de la cuite & de la consistence · on le retire du feu, & avant qu'il soit froid, l'on en forme des magdaléons.

Cet emplâtre est un des plus ordinaires dans certains Hôpitaux où l'on s'en sert en forme de sparadrap, & pour dessécher les playes ou ulcères, & même quelques espèces de dartres, pourvû que les parties ne soient pas trop sensibles ou enflammées : car en ce cas, les cérats seroient plus convenables.

Emplâtre de Nuremberg.

Prenez *Huile commune, une demie livre.*
Cire blanche, 1 *once.*
Poudre de Céruse, 4 *onc.*
Camphre, une demie once.
Mêlez, & faites un emplâtre selon l'art.

Il faut faire fondre à petit feu la cire avec l'huile, ensuite l'on met peu à peu la céruse en remuant toujours ; lorsque la matiere devient noirâtre, on retire le vaisseau du feu, & l'on y ajoûte le camphre, on laisse refroidir, & l'on fait des magdaléons pour l'usage.

Emplâtre Verd.

Prenez *Térébenthine*,
Résine, p. ég. 3 *onc.*
Cire jaune,
Poudre de Pierre calamin.
de Verdet, p. ég. 2 *onc.*
Mêlez, & faites un emplâtre.

L'on fera fondre la térébenthine, la résine & la cire, après quoi l'on ajoûte le verdet, & sur la fin la poudre calaminaire : on laisse refroidir, & l'on en fait des magdaléons pour l'usage.

L'on peut ſubſtituer aux emplâtres ci-deſſus, celui *de minio* ſimple, celui de Mynſicht, & l'emplâtre noir, leſquels ſe trouvent dans les diſpenſaires.

Uſage des Deſſicatifs.

Quelque familier que ſoit dans la pratique l'uſage des médicamens deſſicatifs, il faut néanmoins convenir qu'il eſt des circonſtances dans leſquelles on ſe trouve néceſſairement obligé d'abandonner les régles générales, pour s'en former de particulieres.

Les maladies pour leſquelles ſont employés les médicamens deſſicatifs, ſont récentes ou anciennes, ſimples ou compliquées : elles ſe rencontrent à des parties plus ou moins délicates; ainſi c'eſt non-ſeulement eu égard à leurs complications, à leurs poſitions, à leur genre, mais encore eu égard au beſoin de ramollir, de déterger, de ronger, & d'abſorber, que nous devons nous décider ſur le choix des deſſicatifs convenables.

Communément on ne fait uſage de ces remédes que ſur la fin des maladies, c'eſt-à-dire, lorſqu'elles ſont parvenues à leur quatriéme état; il eſt néanmoins des cas ſi ſimples dans les playes récentes des parties charnües, que l'on peut les employer dès le commencement.

Je ſuppoſe une excoriation ſimple ſans contuſion, avec une perte très-légere de ſubſtance; on ne doit pas héſiter dès les premiers jours de travailler à deſſécher, & de ſe ſervir dans cette occaſion, des abſorbans les plus doux, tant pour défendre les petites houpes nerveuſes & les vaiſſeaux cutanés, de l'impreſſion de l'air, que pour les entretenir dans une ſoupleſſe qui permette aux ſucs les plus déliés de ſuinter, & de former avec le prolongement des fibres de la peau une cicatrice qui eſt ordinairement très ſuperficielle, & preſqu'auſſi imperceptible que s'il n'y avoit eu qu'une effloration. Les deſſicatifs qui conviendront alors, ſont l'onguent blanc de Rhaſis, le cérat de diapalme, celui de Galien; tout autre deſſicatif, & ſur-tout les deſſicatifs animés ſeroient préjudi-

ciables dans ces sortes de playes; je dis sur-tout les dessicatifs animés, parce qu'en resserrant, & desséchant trop vite l'extrémité des petits vaisseaux, ils pourroient produire une fausse pellicule qui arrêteroit subitement le cours des liqueurs, & donneroit conséquemment lieu à un gonflement, à une tension, & à une inflammation, & ces accidens ne pouvant s'évanouir que par la suppuration, d'une simple excoriation il surviendroit un véritable ulcère.

Il n'en est pas de même dans une simple division, faite par un instrument tranchant qui n'aura intéressé que les chairs, ou causée par un coup ou par une chûte; dans les uns & dans les autres de ces cas on tentera la réunion, & l'on appliquera sur la division un plumaceau trempé dans un dessicatif animé, comme l'eau-de-vie, l'eau vulnéraire, le baume de *Fioraventi*, ou celui du *Commandeur*, qui s'agglutine, & garantit la playe de l'impression de l'air; telle est la méthode que l'on suit aussi pour procurer la réunion de la division faite par l'opération du bec-de-liévre, ou la réunion de celle qui résultera de quelque bouton chancreux que l'on aura emporté à la lévre supérieure ou inférieure; nous voyons presque toujours ces sortes de playes simples consolidées par cette voye, sans que nous soyons obligés de faire usage d'autres médicamens, pourvu d'ailleurs que le malade par son intempérance ne donne point lieu à l'inflammation ou au gonflement qui nous indiqueroient d'autres applications.

Les dessicatifs animés qui tiennent des détersifs, & que nous conseillons pour les parties charnues qui abondent en humidités, pourroient ne pas avoir le même succès, si les divisions étoient à des parties plus séches & plus roides, comme aux jointures, aux endroits les moins charnus de la tête; car quoiqu'alors l'intention doive être de dessécher dès les premiers jours, on doit agir avec prudence, aussi se sert-on des dessicatifs émolliens légérement huileux: on dore, par exemple, un

plumaceau de baume d'*Arcæus*, on le trempe dans de l'eau-de-vie; de cette maniere on entretient, même en desséchant, les fibres naturellement trop roides de ces parties dans une flexibilité propre à laisser librement suinter le suc nourricier qui doit consolider la playe.

Mais si les playes dans lesquelles nous adoptons les dessicatifs, s'éloignent de ce point de simplicité, si elles sont accompagnées de contusion, de déchirement, de perte de substance, ou même de signes d'une suppuration prochaine, si le contact de l'air qui aura coagulé le sang dans les vaisseaux des bords, ou du fond de cette division, a donné lieu à un gonflement même léger, ou si enfin l'on s'est servi des styptiques, il faut absolument rejetter les dessicatifs, parce que tous les petits vaisseaux ayant été contus, déchirés ou resserrés, & le sang étant coagulé dans leurs cavités, le fluide qui aborde continuellement, est arrêté dans son cours, il passe donc en quantité dans les vaisseaux collatéraux, & cause par ce moyen dans toute la circonférence de ces sortes de playes, un gonflement & une tension; ce gonflement & cette tension ne peuvent cesser que par le dégorgement des vaisseaux que procureront les digestifs suppurans, en mettant sur la circonférence, d'autres topiques relâchans pour humecter & ramollir les fibres, & aider à la suppuration.

Parmi les maladies récentes dans lesquelles on doit bannir les dessicatifs, je place encore les piquûres; l'instrument tranchant divise simplement, mais l'instrument poignant forme une playe plus ou moins profonde, & déchire en perçant la substance de la partie, ce qui cause aux différentes fibres une divulsion capable de faire retirer les vaisseaux & de gêner la circulation; or dans cette occasion les dessicatifs mis d'abord en usage, ferment aussi-tôt l'extérieur, & le sang ou la lymphe épanchés au-dedans venant à s'échauffer, il en résultera engorgement, inflammation, & souvent un abscès qui nous portera à découvrir le fond de la playe; ce n'est donc qu'en

appliquant au contraire sur l'ouverture de cette playe des médicamens gras & doux, que nous la soustrairons à l'impression de l'air, que nous relâcherons les fibres de la circonférence, & que nous en rendrons l'orifice béant, & en état de permettre à ces corps étrangers de s'évacuer.

Nous entendons par maladies anciennes, celles qui ont passé par les différens périodes de suppuration, de détersion, & d'incarnation, & qui sont enfin parvenues au quatriéme tems.

Dans le cas ou les dessicatifs ont lieu sans réserve, c'est-à-dire, ou les chairs au niveau de la peau sont assez fermes, où la suppuration est légere, & les bords de l'ulcère bien conditionnés, notre intention doit être d'accélérer la coagulation du suc nourricier, & de faire clore les orifices des vaisseaux encore ouverts; alors les dessicatifs absorbans seront mis en usage, la charpie séche sera des mieux indiquée, elle absorbe l'humidité, elle fait une douce compression sur les chairs fongueuses, elle les tient assujetties, elle maintient enfin la surface de la playe unie, & disposée à la cicatrice.

On doit choisir la charpie la plus fine, on se sert même de celle qui est rapée pour les parties sensibles & délicates, on la range sur la playe, de façon qu'elle ne déborde point, on met par-dessus un plumaceau chargé d'un dessicatif émollient, tel que l'emplâtre noir: & enfin la cicatrice entierement formée, on lui donnera de la solidité en appliquant dessus, quelques compresses trempées dans du vin aromatique, ou une décoction de plantes vulnéraires astringentes, ou seulement du vin ferré; on continue ces applications pendant quelques jours.

On ne parvient pas toujours à simplifier ainsi les ulcères & les playes, car souvent les uns & les autres retiennent jusques à la fin les caracteres de la premiere complication, & l'on est obligé pour-lors de varier l'application des différenres espèces de médicamens dessicatifs, selon les obstacles que nous avons à combattre.

Par exemple, une playe ou un ulcère touchent à leur dernier tems, mais les bords en restent gonflés, & conservent même sur ce déclin un air inflammatoire ; alors les dessicatifs que nous préférerons dans ce cas, seront les émolliens, qui donnant aux vaisseaux de ces bords enflammés une mollesse capable de maintenir l'équilibre, & de faciliter un doux écoulement de la lymphe nourriciere, procureront peu à peu la cicatrice ; il en sera de même si les bords de la playe ou de l'ulcère sont demeurés tels qu'ils soient durs & calleux, ou si les chairs, quoiqu'au niveau, ont trop de consistence, parce qu'alors on ne sçauroit trop humecter, & trop relâcher les solides desséchés, & que dans cet état ils ne peuvent mouvoir les fluides, qui de leur côté étant en congestion dans les différens petits vaisseaux, ne sçauroient donner issue libre au suc d'où dépend la réunion des playes.

Ce cas n'est que trop fréquent à la suite de la dilatation de quelque ulcère fistuleux, & dont les callosités emportées ont tant de disposition à se renouveller, sur-tout dans un sujet dont le sang est vicié ; les ulcères des parties glanduleuses éprouvent presque toujours les mêmes symptômes sur la fin de leur terme, soit par rapport au tissu des vaisseaux déliés & différemment contournés qui constituent la substance de ces parties, soit à cause de la disposition visqueuse de la lymphe qui y circule. Enfin c'est avec raison que l'on employe les dessicatifs émolliens sur la fin de presque tous les ulcères malins ; ils tiennent en effet le milieu entre tous les autres vulnéraires ; ils peuvent convenir à toutes sortes de parties, ils conservent dans les bords une souplesse raisonnable qui y favorise la circulation des liquides, tandis que selon les circonstances on applique sur le centre de l'ulcère des médicamens animés, doux, absorbans, ou rongeans,

Ces deux espèces de dessicatifs, sçavoir détersifs, & émolliens, employés méthodiquement pour la même maladie, produisent de bons effets sur les parties mêmes les plus délicates ; les premiers pénétrent, divisent la

viſcoſité & augmentent en même-tems le reſſort ſyſtaltique des petits vaiſſeaux ; leur reſſort ſyſtaltique étant augmenté, ils chaſſent les grumeaux gélatineux, qui s'oppoſent au cours de la lymphe nourriciere ; les autres défendent les parois de l'ulcère de l'action ſtimulante des premiers, action qui pourroit y cauſer un endurciſſement ; ils défendent les parois, de cette action ſtimulante, par leurs parties balſamiques ; ils en conſervent la ſoupleſſe, & permettent par conſéquent aux fibres ulcérées de s'allonger, & de former une cicatrice plus molle, plus égale & plus unie, que ſi l'on avoit mis en uſage des deſſicatiſs capables de criſper, & qui n'en auroient pû produire qu'une dure, calleuſe, & le plus ſouvent très-difforme.

Les ulcères ſanieux ſont très-difficiles à conſolider, par l'abondance de la matiere acrimonieuſe qui ronge, & qui détruit les nouvelles chairs à meſure qu'elles ſe forment.

Les deſſicatiſs qui ont la faculté de parer à cet obſtacle, ſont les abſorbans, ou bien la charpie ſéche rapée, dans l'intention d'abſorber les humidités âcres & ſuperflues, & de moriginer les chairs ; on couvre cette charpie d'un plumaceau garni d'un digeſtif doux avec lequel on méne l'ulcère à une guériſon parfaite, & qui peut auſſi-bien ſervir pour finir les playes dans les parties tendineuſes ou membraneuſes, que pour celles des parties charnues.

Il eſt aiſé de concevoir par les différentes obſervations que je viens de faire, quelle eſt l'eſpèce de deſſicatif convenable, lorſqu'il eſt queſtion d'un ulcère qui près de ſa guériſon eſt accompagné d'hyperſarcoſe. Cette hyperſarcoſe eſt ordinairement cauſée par l'abondance ou la diſſolution du fluide qui eſt porté à la partie, & qui en relâche tellement les fibres & les vaiſſeaux, que ces vaiſſeaux en prêtant, & en s'allongeant par l'impulſion continuelle des liqueurs, produiſent bien-tôt une élévation de chairs fongueuſes qui demande des deſſicatiſs plus ou moins âcres.

A l'égard des ulcères de longue durée, & dont les vieilles gens peuvent être atteints, l'on ne doit point avoir le dessein de consolider ; ainsi on doit s'abstenir des remédes qui tendent à dessécher, dans la crainte de supprimer une suppuration dont le reflux donneroit lieu à des accidens infiniment plus sinistres & capables d'emporter le malade.

Les usages variés des médicamens dessicatifs ne se bornent pas aux attentions que l'on doit faire sur les difficultés capables d'éloigner la cicatrice, & sur la constitution naturelle des parties plus ou moins sensibles ; il faut encore avoir égard au siége de la maladie ; cette considération doit nous déterminer sur la recherche des moyens par lesquels nous pouvons porter ces remédes jusques aux parties affectées, & sur la forme & la consistance que nous pourrons leur donner.

C'est pourquoi nous mettons en usage les injections, les collyres, les gargarismes.

Par les injections, nous pénétrons jusques dans les endroits qui se dérobent à notre vûe.

Les injections dessicatives seront très-utiles dans les gonorrhées opiniâtres, dont la longue durée ne peut provenir que de ce que les tuyaux excrétoires de l'urétre ou du vagin ont été portés par des inflammations réitérées, ou par des ulcérations, à un degré si considérable de dilatation, qu'ils ne peuvent qu'avec peine se fermer exactement ; joint à ce que l'écoulement continuel d'une matiere purulente, relâche tellement l'orifice des vaisseaux, qu'ils perdent presqu'entierement leur force systaltique, & laissent échapper la liqueur qui y aborde.

L'on n'a recours cependant à ces injections, que lorsque l'on a tenté inutilement d'autres moyens, & que le virus a été dompté par les remédes spécifiques.

Ces injections sont encore très-utiles pour les ulcères sinueux ; l'eau dessicative détersive, décrite dans nos formules, y convient, de même que dans les anciennes suppurations des oreilles, dont l'on ne doit que prudemment

ment entreprendre le deſſéchement, & dont la ſuppreſſion attireroit des accidens plus fâcheux, ſur-tout dans les Sujets cacochymes. On l'employe encore pour la pouſſer par les points lacrymaux dans le ſac ou le canal lacrymal, ſi l'on y préſume quelque légére ulcération par un ſuintement qui ſe ſera fait appercevoir au coin de l'œil. Que ſi cette injection deſſicative n'a pas eu, dans les ulcères fiſtuleux, tout le ſuccès qu'on devroit en eſpérer; alors on lui ſubſtitue l'eau de chaux, ou celle de Balaruc, dont l'on a vû des effets admirables.

Les topiques deſtinés pour les maladies des yeux, ſont appellés collyres; il en eſt de pluſieurs eſpèces, ſoit par rapport à leurs effets, ſoit par rapport à leur conſiſtence.

Le collyre deſſicatif eſt mis en uſage dans les légéres ulcérations des paupiéres qui ſont cauſées ordinairement par l'âcreté de l'humeur chaſſieuſe filtrée par les glandes de *Meibomius*, & le collyre que j'ai placé le premier dans nos formules, eſt d'autant plus fructueux en pareil cas, qu'il agit en abſorbant l'humidité dont ces parties ne ſont que trop abreuvées.

S'il s'agit de cicatriſer un ulcère à la cornée, qui aura paſſé par les différens tems, le collyre ſec rapporté dans les formules opérera parfaitement; on en ſouffle dans l'œil pluſieurs fois par jour, & ſi l'on veut, l'on met ſur l'extérieur de cette partie un collyre anodyn pour prévenir l'inflammation; ce collyre ſec eſt même d'un grand uſage pour détruire les veſtiges que laiſſe une cicatrice.

Les gargariſmes ſont des remédes uſités dans les affections de la bouche; ſuppoſons des ulcères véroliques ou ſcorbutiques en état d'être deſſéchés, le gargariſme que j'ai déſigné dans les formules pour ces ſortes de cas ſera très-efficace, on l'employera tiéde, & pluſieurs fois par jour: on peut y ajoûter quelques gouttes d'eau deſſicative animée, dont j'ai donné la deſcription dans les formules. Cette eau deſſicative peut meme s'employer ſeule, lorſque ces ulcères ne ſont accompagnés

d'aucune inflammation ; elle les desséche, & resserre les petits vaisseaux.

Le vin tiéde produit le même effet dans les cas les plus simples.

Les médicamens dessicatifs procurent non-seulement une parfaite réunion des playes & des ulcères, mais ils aident beaucoup à la guérison de la plûpart des maladies qui attaquent la surface de la peau, & principalement de celles que nous connoissons sous le nom de dartres farineuses, crustacées, ou vives.

Toutes ces espèces de dartres séches on humides ne différent entre-elles que par le plus ou le moins d'altération que l'application de quelques corps âcres & chauds, ou le caractere de la lymphe plus ou moins saline ou épaisse, auront causé dans le tissu de la peau ; or dès qu'une de ces causes aura simplement occasionné un léger engorgement dans les glandes & dans les vaisseaux excrétoires, l'épiderme ne recevra plus le liquide qui maintient sa souplesse, il se desséchera, il se brisera, & sa dilacération formera une espèce de poussiere blanchâtre qui caractérise la dartre farineuse, & celle-là est la plus simple ; si par ces causes augmentées, l'embarras devient plus considérable, non-seulement les glandes & les vaisseaux lymphatiques, mais encore les petits vaisseaux sanguins cutanés seront engorgés, le séjour de la lymphe plus ou moins saline causera en agissant sur la surface de ce tégument, une démangeaison, un déchirement, ou une érosion plus ou moins violente, & formera des dartres humides, sous le nom de dartres crustacées, vives, ou même rongeantes ; elles ont chacune leurs signes caractéristiques, & elles demandent des dessicatifs plus doux ou plus agissans.

Dans les dartres farineuses, il est question de dessécher la superficie de la peau ; un dessicatif doux & huileux est seul capable de rendre aux différentes petites fibres vasculeuses leur souplesse, & de les mettre en état de fournir cette rosée nécessaire à la régénération d'un

nouvel épiderme ; la salive, le cérat de Galien ou de diapalme, l'onguent blanc de Rhasis, ou le rosat, la pommade dessicative douce prescrite dans nos formules, seront très-convenables ; & l'on peut sans crainte & dans le besoin, y mêler un tiers d'onguent Napolitain, ou substituer à cette pommade l'eau dessicative douce décrite dans nos formules, s'il est question de quelque partie délicate.

Pour ce qui concerne les dartres crustacées ou vives, on débutera par les mêmes dessicatifs doux, pour peu que l'on apperçoive d'inflammation ; & quand il sera tems de s'opposer au suintement en resserrant les orifices des petits vaisseaux, on les associera avec quelques dessicatifs âcres, pour former une pommade telle que celle dont j'ai fait mention dans les formules sous le nom de *pommade dessicative âcre ;* cette pommade par sa rigidité moyenne resserre, tarit tout écoulement, & remet toutes les parties dans leur état naturel ; le beurre de Saturne est aussi très employé pour les mêmes maladies.

Je n'indiquerai point au surplus les remédes propres à dessécher & à guérir les dartres chancreuses qui doivent etre traitées comme de véritables ulcères ; ni ceux qui servent à corriger les vices particuliers des fluides.

Je terminerai donc ici mes recherches ; j'ose me persuader de n'avoir avancé que des principes dont la réalité est incontestable, & de n'avoir point altéré par des suppositions la vérité des faits qu'une pratique constante m'a dévoilé.

DES MEDICAMENS DESSICATIFS, ET DES CAUSTIQUES.

Par M. NANNONI.

COmme il eſt très-connu, MESSIEURS, par toutes les preuves que vous en donnez, avec quelle bonté & quelle bienveillance vous avez coutume de recevoir ceux qui ſoumettent à vos lumieres les fruits de leurs études ; c'eſt ſur ce motif de confiance que j'oſe vous préſenter ces deux Diſſertations ſur les médicamens deſſicatifs & les cauſtiques.

Je ſuivrai dans ce Traité l'ordre que vous avez ſagement preſcrit, en conſidérant premierement quelle eſt la nature des médicamens deſſicatifs & des cauſtiques, comment ils agiſſent ſur les parties du corps humain vivant, quelle eſt leur différence, & enfin dans quels cas l'on doit s'en ſervir : & comme tous vos efforts & vos travaux n'ont d'autre but que l'avantage de l'humanité, j'en conclus que vous recevez avec d'autant plus d'empreſſement tout ce qui eſt connu & avéré par l'expérience ; c'eſt pourquoi je vais expoſer dans le meilleur ordre qu'il me ſera poſſible, tout ce que pendant une longue ſuite d'années, & avec l'attention la plus ſcrupuleuſe dans toutes ſortes de maladies chirurgicales, je me ſouviens d'avoir éprouvé de plus facile & de plus certain pour ſatisfaire à vos demandes.

DE MEDICAMENTIS EXSICCANTIBUS, CAUSTICISQUE.

Auctore *ANG. NANNONI.* *

Cum certum exploratumque ſit, Academici ornatiſſimi eruditiſſimique, quantæ ſint veſtra humanitas & benevolentia erga illos, qui acri judicio veſtro ſua ſtudia ſubjiciunt, his fretus auſus ſum veſtros ante oculos ponere duas Diſſertationes ſpectantes ad medicamenta exſiccantia, & cauſtica.

In hac tractatione eam ſervabo methodum, quæ à vobis ſapientiſſimè proponitur; inquirendo primùm quæ ſit medicamentorum exſiccantium cauſticorumque natura; quomodo hæc ſuos producant effectus in partibus humani corporis viventis; qualis ſit eorumdem differentia; & demum quibus in caſibus iiſdem utendum ſit. Et cum omnes veſtri conatus, veſtrique labores ad utilitatem hominum promovendam tendant, mihi ſatis patet quantùm à vobis amentur ea quæ experientiâ magiſtrâ nobis cognita ſunt. Ideoque vobis exponam, quàm clariſſimè potero, omnia quæ longo annorum curſu, & ſeriâ ſedulitate adhibita in omni genere morborum Chirurgicorum, magis facilia, magiſque certa ad ſatisfaciendum veſtris inquiſitionibus me expertum fuiſſe memini.

* Ce Mémoire eſt foible de Latinité, mais l'Académie a jugé qu'il n'étoit pas ſans mérite pour le fond.

Si par mon insuffisance, l'exposition ne vous paroît pas digne de vos éloges, vous trouverez au moins de la candeur dans mes détails, que je ferai avec toute la briéveté possible & la plus grande simplicité; persuadé que dans ce siécle éclairé, on recherche davantage, & avec raison, ce qui tend à procurer promptement le rétablissement de la santé, que les longs discours & leurs ornemens.

PREMIERE DISSERTATION.

SECTION PREMIERE.

Des Médicamens Dessicatifs.

COmme il est très-certain que les médicamens dessicatifs dans la Chirurgie sont les mêmes que ceux que l'on appelloit anciennement *Epulotiques*, je pense que pour donner la définition de ces médicamens dessicatifs, il est à propos de se servir des termes de Galien, ce grand observateur des choses naturelles, qui dans le cinquiéme Livre : *De simplici Medicinæ facultate*, chap. 15. nous dit, » que ces médicamens sont » appellés *Epulotiques*, non pas parce qu'ils procurent » la forme de la cicatrice, mais à cause qu'ils disposent » les chairs à la recevoir.

SECTION II.

De la maniere d'agir des remédes Dessicatifs.

LA force qu'ont les médicamens dessicatifs de produire sur la chair des ulcères la disposition convenable pour acquérir la forme de cicatrice, me paroît,

Et si ob magnam mearum virium tenuitatem non eu lieritis expositionem vestrâ dignam sapientiâ, invenietis tamen candorem in iis omnibus, quæ vobis expositurus sum omni brevitate, simplicitateque, quia nostro tam claro sæculo meritò magis æstimantur ea, quæ ad recuperandam promptè salutem amissam tendunt, quàm verborum farrago, ornatusque sermonis.

DISSERTATIO PRIMA.

SECTIO PRIMA.

De Medicamentis exsiccantibus.

CUm verum sit medicamenta exsiccantia apud Chirurgos esse unum idem cum medicamentis antiquitùs appellatis Epuloticis, *in exponendâ definitione eorumdem medicamentorum exsiccantium, invenio valdè opportunum uti iisdem verbis magni observatoris rerum naturalium, Galeni, qui, quinto de simplici Medicinæ facultate, cap. 15. scribit :* » Epulotica *medicamenta dicuntur non quia formam » cicatricis inducunt, sed quia carnem disponunt ad reci» piendam cicatricis formam.*

SECTIO II.

Explicatur modus agendi medicamentorum exsiccantium.

VIs medicamentorum exsiccantium in producendâ convenienti dispositione in ulcerum carne ad acquirendam cicatricis formam, ex cognitionibus ductis ab exp-

ſuivant les connoiſſances que j'en ai, & l'expérience, être de deux eſpèces.

Une eſt propre à augmenter le contact entre les plus petites parties qui compoſent les extrémités des vaiſſeaux ouverts dans la ſuperficie de l'ulcère, d'où la force des fibres étant augmentée, il s'enſuit un rétréciſſement dans leurs embouchures qui produit ce changement que tout le monde connoît, d'une ſuperficie ulcérée, rouge, molle & humide, en cicatrice. Il ne me paroît pas qu'on puiſſe refuſer cette propriété aux remédes deſſicatifs, parce que l'on voit de la guériſon de certains ulcères dans les animaux qui ſe léchent, & d'autres qui ſe guériſſent dans l'homme en les couvrant ſeulement de charpie ſéche; la raiſon eſt que ſi ces ulcères ſe guériſſent avec tant de facilité, on ne doit l'attribuer qu'à la force des vaiſſeaux qui (*a*) ſe trouvant affermis par la réunion des fibres, ſurmontent la force du cœur dans ſes mouvemens de diaſtole; mais il arrive ſouvent auſſi que par le relâchement de ces mêmes fibres & la trop grande force du cœur, on ne peut parvenir à la cicatrice des ulcères que par un uſage répété des deſſicatifs, pour épaiſſir, comme nous avons dit ci-deſſus, fortifier, & endurcir le tiſſu des parties qui en forment la ſuperficie.

La ſeconde vertu des médicamens deſſicatifs eſt d'attirer tout ce qui étant pouſſé par la force du cœur & attaché à la ſurface des ulcères, pourroit ôter aux vaiſſeaux qui forment cette ſurface la facilité de ſe reſſerrer au degré qui eſt abſolument néceſſaire pour obtenir la cicatrice; la connoiſſance de cette diſpoſition néceſſaire, n'a même pas échappé à Galien dans ſon troiſiéme Livre de la Méthode, où il dit, » qu'il eſt impoſſible que » dans les ulcères il ſe faſſe d'incarnation, de conſolida- » tion, ou de cicatrice, ſans que les chairs ulcérées re- » prennent leur état naturel.

(*a*) Haller, Comment. ſur les Inſt. de Boerhaave, ſect. 475.

rientiâ

tientià appāret mihi duplex.

Una tota est augendis contactibus inter minimas partes componentes oscula vasorum perviorum in superficie ulcerum; undè, aucto robore fibrarum, oritur sufficiens coarctatio iisdem osculis ad producendam illam omnibus notam mutationem superficiei ulcerosæ, rubræ, mollis, humidæque, in cicatricem. Ob concedendam exsiccantibus propositam proprietatem, meà sententià non repugnat videre sanationem aliquorum ulcerum in animalibus solo lambitu propriæ linguæ, & nonnullorum in corpore humano, solo operimento filorum aridorum. Quia si hæc ulcera aliquandò sanantur descriptà facilitate, hoc tribuendum est vi vasorum, quæ (a) *fibrarum concretione multò robustiora facta, superant vires dilatantes cordis. Sed sæpè evenit, ut pro laxitate earumdem fibrarum, & validâ vi cordis non impetretur ulcerum cicatrix, nisi repetito contactu exsiccantium, ad reddendam spissiorem, fortiorem, & denique ad indurandam, ut superiùs innuimus, texturam partium formantium superficiem ulcerosam.*

Altera virtus medicamentorum exsiccantium est attrahendi omne id, quod cordis vi impulsum & adnexum superficiei eorumdem ulcerum, aufert vasibus formantibus superficiem ulcerosam, facultatem acquirendi illam constrictionem, quæ est absolute necessaria ad impetrandam cicatricem; & hujusce rei necessitas detecta fuit etiam ab eodem Galeno scribente tertio Methodi : » Fieri non potest ut in » ulcere carnis productio, vel agglutinatio, vel cicatricis » inductio rectè unquam fiat, nisi subjecta caro pro naturali » modo se habeat.

(a) *Haller. sect. 475. in Comment. Inst. Herm. Boerhaave.*

SECTION III.

Des divisions des Médicamens Dessicatifs.

IL y a deux genres de médicamens dessicatifs, les uns composés de substances acides, & les autres de substances tout à la fois acides & légérement caustiques : nous attribuons aux substances acides la puissance de resserrer, & aux caustiques celle de détruire toutes parties superflues qui recouvrent les ulcères; quant à ce que les acides ont réellement la vertu de resserrer, c'est ce qu'il est aisé de prouver par la raison & l'autorité.

L'expérience nous apprend que l'usage immodéré de l'esprit-de-vin, des baumes, &c. desséche les playes; & ce qui prouve encore la vertu contractive des acides, c'est l'expérience qu'en font ceux qui se plaignent d'avoir la peau racornie, ou quelque articulation embarrassée, après un fréquent usage des douches & des lotions d'eau-de-vie, d'esprit de vin, de vinaigre, de vin fermenté avec les écorces de grenades, les bayes de cyprès, de genievrier &c; que quelqu'un se lave la bouche avec de l'esprit de vin, du vinaigre, ou du vin fermenté avec des écorces de grenades, &c. il se sent aussi tôt un resserrement dans toute la bouche, & ce resserrement lui tient la langue liée au point qu'il ne peut presque plus parler, & les lévres comme si elles étoient collées ensemble.

Si l'on veut des autorités, Ambroise Paré rapporte qu'une femme ayant dans une seconde couche trop fait usage des astringens, en eut le vagin si fort resserré, qu'il fallut lui faire une incision pour faciliter l'accouchement suivant.

Hales, dans sa Statique des végétaux, parle en plusieurs endroits fort au long de la vertu des acides.

M. Van-Swieten, sect. 207. de ses Commentaires sur les Aphorismes de Boerhaave en parle ainsi : » Lorsque

SECTIO III.

De Medicamentorum exsiccantium divisionibus.

BIna sunt genera medicamentorum exsiccantium. Nonnulla componuntur ex substantiis acidis, & alia constant substantiis acidis, leviterque causticis. Acidis tribuimus facultatem constrictivam, & causticis potentiam destruendi superfluitates obsidentes ulcera. Quòd substantiis acidis tribuenda sit facultas constrictiva, ratione & auctoritate facilè probari potest.

Experientiâ enim constat immoderatum usum spiritûs vini, balsamorum, &c. aresacere vulnera; idem de vi acidorum constrictivâ probant, qui quæruntur integumenta nimis incrispata sibi remansisse, & articulationem impeditam post abundantes aspersiones immersionesque affectarum partium in aquâ ex vino distillato, spiritu vini, aceto, vino fervefacto cum corticibus mali punici, baccis cupressi, juniperi, &c. si quis abluit os spiritu vini, aceto, aut vino fervefacto cum corticibus mali punici, &c. statim contractionem sentit in totâ oris cavitate; & lingua vi ejusdem contractionis remanet adeo ligata, ut vix loqui possit, & labia quasi conglutinentur.

Auctoritate probatur; narrat Ambrosius Pareus fœminæ vaginam in secundo puerperio ob nimium astringentium usum, adeò restrictam fuisse, ut opus fuerit eamdem incidere ad juvandum partum subsequentem.

Hales in staticâ vegetabilium, pluribus locis, de hac acidorum virtute uberrimè tractat.

Gerardus etiam Van-Swieten, sectione 207. Comment. in Herm. Boerhaave Aphor. scribit: » Quando nempè plu-

» la fonte se trouve trop grande dans une playe, on em-
» ploye avec succès tout ce qui absorbe les liquides, &
» qui fortifie les vaisseaux ; tels sont tous les corps ter-
» reux faciles à s'imbiber, que l'on réduit en poudre im-
» palpable, afin que par leur aspérité, ils ne causent point
» d'irritation à la playe ; de ce genre sont les os brûlés
» réduits en cendres, le mastic, l'encens blanc, la sarco-
» colle, &c. qui ont aussi la propriété de fortifier.

Quant à ce que l'encens blanc, la sarcocolle, & les autres gommes dont nous nous servons plus que de toute autre chose comme dessicatifs, contiennent des acides ; Boerhaave dans sa Chymie, nous l'explique clairement en ces termes : » Dans le changement naturel des bau-
» mes en résines, l'acide se sépare d'autant plus facile-
» ment du baume, que celui-ci qui auparavant étoit li-
» quide, devient plus dur & plus épais ; enfin il se trouve
» moins d'acide sous cette forme résineuse, que lorsque
» le baume étoit en liqueur.

Il est inutile de détailler les effets des caustiques, ils tombent trop sous les sens.

Les dessicatifs du premier genre sont, par exemple, les gommes, le styrax, le benjoin, le mastic, l'oliban, la sarcocolle, la myrrhe, le camphre, &c. On renferme encore dans ce premier genre de dessicatifs ceux qui suivent ; sçavoir le suc de la Nicotiane, de laurier, de plantain, de *solatrum*, de jombarde, de renouée, d'aristoloche, de bourse à pasteur, d'estragon, de *solanum*, d'aloës, &c. la fleur de soufre, les galles, les balaustes avec les écorces de grenades, les bayes de cyprès, de genievrier, de myrthe, de roses, &c. l'esprit de vin, le vinaigre, &c. l'alun de roche, le vitriol commun blanc, le vitriol de Chypre, la litharge, le sucre de Saturne, la tuthie, la céruse, la pierre calaminaire, &c. C'est de ces différentes choses, & autres, que sont composés un grand nombre de dessicatifs dont il sera question dans la suite de cette dissertation, comme l'onguent de céruse, de tuthie, de chaux, le cérat de céruse, de diapalme, &c.

» *rimo & nimis tenui humore vulnus madet, tunc illa,
» quæ liquida absorbent, & vasfcula roborant, imprimis
» prosunt. Hujusmodi sunt terrestres bibuli in pollinem im-
» palpabilem triti, ne asperitate suarum partium crudum
» vulnus irritent, quales sunt v. g. ossium combustorum ci-
» neres, mastiche, olibanum, sarcocolla, &c. quæ simul
» roborant.*

Quòd mastiche, olibanum, sarcocolla, & aliæ gummes, quibus frequentiùs quàm aliis rebus utimur pro formatione exsiccantium, contineant acidum, clarè invenitur explicatum in Boerhaavii chymiâ his verbis: » In conversione naturali » balsamorum in resinas acidum semper eò magis à balsamo » separatur, quò illud priùs liquidum magis durescit, spis- » saturque, ultimòque in resinas minùs acidi reperitur, » quam in liquidiori massâ fuerat.

Supervacaneum est de effectibus causticorum disceptari, quia sub omnium sensu cadunt.

Ad primum exsiccantium genus pertinent gummes, ut styrax, belzuinum, mastiche, olibanum, sarcocolla, myrrha, camphora, &c. Et sub eodem exsiccantium genere recipiuntur etiam sequentia; succus herbæ Nicotianæ, lauri, plantaginis, solatri, sempervivi, centinodiæ, aristolochiæ, bursæ pastoris, dracontii, solani, aloès, &c. flos sulphuris, gallæ, balaustia cum corticibus mali punici, baccæ cupressi, juniperi, rosarum, myrti, & spiritus vini, acetum, &c. alumen rupeum, vitriolum commune, album; vitriolum Cypri, lithargyrus, saccarum Saturni, tutia, cerussa, lapis calaminaris, &c. Ex iis, aliisque rebus componuntur multa exsiccantia, describenda cursu hujus dissertationis præter hæc, ut unguentum cerussæ, tutiæ, calcis, ceratum cerussæ, diapalmæ, &c.

Dans le second genre des dessicatifs, sont compris l'alun de roche réduit en chaux, une grande quantité de vitriol de Chypre dissout dans l'eau, le précipité, le verd-de-gris, le *caput mortuum*, ou la terre qui se trouve au fond d'un vaisseau où on a fait de l'eau forte, la pierre infernale (*a*), le vitriol brûlé, le verd de gris, &c. l'onguent mondificatif; l'onguent verd d'Andromaque; l'onguent fort; l'onguent de céruse bien chargé de précipité, &c.

Après avoir détaillé les différens genres des dessicatifs, & en avoir proposé plusieurs de chaque genre, & leurs différentes espèces; je vais tâcher à présent d'en faire voir les différentes classes, en considérant les maladies auxquelles ils peuvent être appliqués avec succès. Et comme toutes ces remarques ne doivent être tirées que de l'expérience, je rapporterai ceux des dessicatifs dont j'ai reconnu le plus l'utilité, tant par les préceptes de mes Maîtres, que par ma pratique dans la Chirurgie.

Ces sortes de dessicatifs servent premiérement à dessécher les ulcères des parties simplement dépouillées de l'épiderme; secondement à dessécher les petits ulcères qui surviennent aux ampoules formées par la matiére sebacée, destinée à humecter la surface externe du corps humain; troisiémement à dessécher ceux qui viennent tant de l'ouverture de quelque abscès, que de quelqu'autre cause qui détruit tout à la fois le tissu de la peau & la membrane adipeuse; quatriémement enfin, à dessécher tous les anciens ulcères. C'est ce que je vais détailler.

En faisant l'énumération de ces différentes classes de dessicatifs, je rapporterai, outre ce que j'en ai déja dit,

(*a*) Quoique la pierre infernale, à proprement parler, doive être mise au nombre des caustiques; cependant il ne me paroîtroit pas impropre de lui donner une place parmi les dessicatifs du second genre, car étant légérement appliquée sur les ulcères qui exigent ces sortes de dessicatifs, elle en ôte les chairs superflues & produit la cicatrice; mais si l'on applique cette pierre trop long-tems sur une partie ulcérée, pour-lors elle produit une escarre plus profonde; car cette pierre agit plus ou moins vivement, à raison du tems qu'elle reste appliquée sur une partie.

Sub altero exsiccantium genere continentur alumen rupeum in calcem redactum, copiosa quantitas vitrioli Cypri in aquâ soluti, præcipitatum, ærugo, caput mortuum, *aut pulvis qui remanet in vase in quo fit aqua fortis, lapis infernalis* (a), *vitriolum combustum, rubigo æris, &c. unguentum mondificativum, unguentum viride Andromaci, unguentum forte, unguentum cerussæ benè onustum præcipitato, &c.*

Expositis jam variis exsiccantium generibus pluribus, nec non diversis cujuscumque generis speciebus propositis, nunc exponere contendam varias eorumdem classes, considerando morbos, quibus utiliter applicari possunt; & quia id omne ex experientiâ deducendum est, referam exsiccantia, quæ tum sub disciplina Magistrorum, tum meâ in praxi magis utilia expertus sum.

Hujusmodi exsiccantia prosunt primò exsiccandis ulceribus tantùm carentibus cuticulâ; secundò ulcusculis obsidentibus ampullas, continentes materiam sebaceam, quæ humectat superficiem extimam corporis humani; tertiò, ulceribus emanatis tàm ex aperturâ alicujus abscessûs, quàm ex aliâ causâ inducente cutis & membranæ adiposæ amissionem; quartò tandem exsiccandis ulceribus antiquis inserviunt. De his sigillatim agam.

In hac classium exsiccantium descriptione præter superiùs descripta, & alia, referam quod attinet ad formulas, &

(a) *Quanquam lapis infernalis propriè ad caustica referendus sit, non tamen impropriè, ut mihi videtur, refertur ad exsiccantia hujus secundi generis; nam leviter applicatus ulceribus, quibus congruunt hujusmodi exsiccantia, aufert superfluitates, & simul cicatricem inducit. Si verò idem lapis diutiùs applicetur alicui parti exulceratæ, tunc producit escharram magis profundam. Magis enim, vel minùs hic lapis agit, habitâ proportione ad tempus, quo affectæ parti applicatus remanet.*

& ce que j'en dirai, tout ce qui a rapport aux formules, & à la façon de s'en servir. J'entrerai, lorsqu'il en sera tems, dans le détail de la composition de ces dessicatifs que l'on trouve avec peine dans les Pharmacopées.

J'espere qu'on ne me blâmera pas de rapporter en même tems quelques faits de Chirurgie, parce que rien ne prouve mieux que l'expérience ; & si en exposant mes faits de pratique, je puis prouver que les substances acides, & celles qui sont tout à la fois acides, & légérement caustiques, sont réellement les matiéres qui font tout le mérite des meilleurs dessicatifs, il sera facile de choisir dans le regne animal, végétal & minéral, & dans les fossiles, de nouvelles matiéres semblables pour la composition d'autres dessicatifs; & avec une ou plusieurs de ces substances, tant acides que caustiques; jointes ensemble, on pourra préparer d'autres remédes dessicatifs simples, ou composés ; acides, ou mêlés tout à la fois de parties acides & caustiques, & sous une forme liquide ou solide, suivant le besoin.

SECTION IV.

De la premiere espèce ou classe des Dessicatifs.

DANS les médicamens propres à dessécher les ulcères de la premiere espèce, c'est-à-dire, ceux où il n'y a déperdition qu'à l'épiderme, on compte l'esprit-de-vin, dont l'efficacité à dessécher certains ulcères, se prouve par cette histoire.

Au mois d'Avril 1744. une femme âgée de trente-cinq ans, voulant faire du feu, alluma par mégarde de la poudre à canon qu'elle avoit mise dans une boëte; cette femme exposée aux effets d'un feu si prompt, se trouva bientôt privée de la vûe par la grande enflûre qui survint aux paupiéres & à toute la face, & qui gagna même toute la partie antérieure du col, les bras & les mains. Toute cette

ad modum

ad modum utendi his exſiccantibus ; & ſuis locis præciſe deſcribam compoſitionem omnium illorum , quæ non facilè inveniuntur in omni Pharmacopæâ.

Spero futurum ut vobis non diſpliceam , ſi ſuis locis addatur aliquod factum Chirurgicum , quia hæc meliùs non probantur , quàm experientiâ : & ſi meis expoſitionibus practicis probatum fuerit , ſubſtantias acidas , & ſubſtantias acidas ſed leviter cauſticas , eſſe verè illas materias , in quibus ſita eſt omnis energia meliorum exſiccantium ; erit facile cuicumque haurire è regno animalium, vegetabilium, mineralium , foſſiliumque , novas ſimiles materias pro formatione aliorum exſiccantium ; & ex unâ , vel pluribus ſimul conjunctis harum ſubſtantiarum acidarum cauſticarum , præparabuntur alia medicamenta exſiccantia ſimplicia , vel compoſita , tantùm acida , vel mixta acido , & cauſtico , & in formâ fluidâ , vel ſolidâ , juxtà indigentiam partis ægrotæ.

SECTIO IV.

De primâ exſiccantium ſpecie, ſeu claſſe.

INter medicamenta quæ exſiccant ulcera primæ ſpeciei , hoc eſt tantùm carentia cuticulâ , numeratur ſpiritus vini ; quantùm conferat ad producendam exſiccationem talium ulcerum hac hiſtoriâ videre eſt.

Menſe Aprili 1744. mulier quædam annos nata 35. inter accendendum ignem improvisò combuſſit pulverem pyrium , quo plenam habebat capſulam , & cùm effugere non potuiſſet moleſtias ignis tam rapidi , mox ſe invenit carentem viſu , quia palpebræ cum facie totâ valdè tumefactæ fuerunt : tota pars anterior colli , & manus cum brachiis paſſæ ſunt eamdem tumefactionem. Magna tumefactio haruunce par-

enflûre fut suivie de vessies : le mari de retour chez lui voyant sa femme dans un état si hideux, & tourmentée des plus cruelles douleurs, sans pouvoir trouver de Chirurgien, fit cuire dans de l'huile plusieurs herbes dont il forma un topique avec lequel il couvrit les parties endommagées (*a*). Ce topique renouvellé plusieurs fois pendant trois jours, diminua beaucoup la douleur & l'enflûre, les vessies mêmes se crevérent, & laissérent échapper toute l'humeur contenue. Mais il se manifesta en plusieurs endroits des ulcères purulens,& comme la malade étoit sans secours, elle fut portée à l'Hôpital le quatriéme jour de sa maladie, & mise dans le rang de mes malades; il me fallut commencer la cure par ôter quantité de petites portions d'emplâtre, qui par leur adhérence avec les vessicules de l'épiderme retenoit le pus caché dessous; après avoir bien nettoyé les parties brûlées, & ne trouvant point de gonflement ni d'inflammation à celles qui faisoient la circonférence des ulcères, je recouvris toutes ces grandes playes de petits linges fins trempés dans un très-bon esprit de vin, & renouvellai la même chose de six en six heures. Il n'y avoit que six jours que cette femme étoit à l'Hôpital, quand ses brûlures se trouverent cicatrisées fort également, sans qu'il lui restât aucune difformité à la face, ni à aucune autre partie du corps. Cette prompte guérison étonna beaucoup quelques Chirurgiens, qui ne connoissant pas cette vertu de l'esprit-de-vin, s'étoient attendus à un effet totalement contraire, parce qu'en appliquant l'esprit-de-vin sur ces brûlures, il y excitoit aussi-tôt une douleur très-vive, mais qui duroit peu. J'ai vû de pareilles brûlures que l'esprit-de-vin n'a pû dessécher qu'en le joignant avec un autre dessicatif, comme un peu de

(*a*) Les herbes cuites dans l'huile étoient en usage pour la guérison des brûlures, même du tems de Celse, puisque dans son cinquiéme Livre, on trouve ce qui suit : » Les brûlures proviennent aussi d'une cause extérieure, ainsi je » dois en parler dans ce chapitre; on les guérit en appliquant dessus des » feuilles de lis, ou de langue de chien, ou de bette, bouillies dans du vin » & de l'huile; toutes ces choses appliquées sur le champ sont bonnes pour » la guérison,

tium elevata fuit in vesicam : ejus maritus domum rediens, & inveniens uxorem tam informem, & acribus vexatam doloribus, cùm distaret à Chirurgis, coxit in oleo plures herbas, è quibus formato emplastro operuit omnes partes combustas (a). *Renovata pluries tribus diebus applicatio ejusdem emplastri imminuit valdè dolorem, tumefactionem depressit, & vesicæ ruptæ effuderunt humorem contentum. Sed apparuit pluribus in locis ulcus copiosum puris, & deficientibus medicis providendi indigentiis ulcerum, fœmina translata fuit in nosocomium quarto die ab initio morbi, & posita inter ægras meis curis commissas. Necesse fuit incipere medicationem auferendo multas portiunculas emplastri, quod arctè conjunctum membranulis vesicularum formabat plures latebras puris; abstersis omnibus partibus combustis, & inventis à me omninò detumefactis, & sine inflammatione partibus adjacentibus circumferentiæ ulcerum, operui omnes has magnas plagas subtilibus fragmentis telæ immersæ in optimo spiritu vini, singulisque sex horis renovavi idem medicamen. Die sexto à mulieris adventu in nosocomium partes combustæ in omni puncto suæ superficiei acquisiverant cicatricem valdè politam : unde nulla remansit deformitas in facie, neque in aliâ parte ejus corporis. Hæc tam prompta sanatio evenit non sine magnâ admiratione illorum Chirurgorum, qui inscii virtutis spiritûs vini prævidebant effectum omninò contrarium, quia mulier statim ac tangebatur in partibus combustis spiritu vini, dolebat sensu molestissimo, sed momentaneo. In nonnullis aliis combustionibus ejusdem gradûs, spiritus vini non produxit exsiccationem sine additamento alterius exsiccantis, quod fuit paulùm vitrioli Cypri, aut aluminis rupei. Et monendum, spiritus vini nisi sit optimæ qualitatis, nil prodesse ad finem pro quo utimur ; etiam spiritus vini camphoratus servire*

(a) *Herbis coctis in oleo pro sanandis combustionibus utebantur etiam Celsi temporibus, dum in Lib. 5. ejusdem Celsi invenitur scriptum : » Adustis quoque » locis extrinsecùs vis infertur, itaque sequi videtur ut de his dicam. Hæc autem » optime curantur foliis aut lilii, aut linguæ caninæ, aut betæ in vino oleoque « decoctis. Quorum quodlibet protinùs impositum ad sanitatem perducit.*

vitriol de Chypre, ou d'alun de roche; il eſt à remarquer que ſi l'eſprit-de-vin n'eſt pas de la meilleure qualité, il ne produit point l'effet pour lequel on s'en ſert. On peut ſe ſervir auſſi de l'eſprit-de-vin camphré, comme d'un deſſicatif très-puiſſant dans les brûlures de cette eſpèce.

Quoique Heiſter recommande l'eſprit-de-vin, comme deſſicatif pour les brûlures de cette nature, je ſuis aſſez inſtruit par expérience pour avertir principalement les jeunes Praticiens de ne pas regarder l'eſprit-de-vin, comme un deſſicatif propre à toutes; non pas tant parce que ſon application ne convient pas également à tous les âges & à toutes les perſonnes, mais parce qu'elle devient nuiſible dans les cas où l'on s'en ſert avant que la chaleur & la douleur ſoient diſſipées, ce qui eſt un effet de quelques heures plus ou moins, ſuivant la nature du corps qui a fait la brûlure. C'eſt pourquoi toutes les fois que par égard pour la délicateſſe des malades, ou autres raiſons, j'ai été obligé de me ſervir d'autres deſſicatifs que de l'eſprit-de-vin, j'ai éprouvé comme très-efficace une compoſition faite avec un gros & demi de fleur de ſoufre & huit onces d'huile d'olive, que l'on fait cuire à petit feu juſqu'à ſolution du ſoufre; & pour donner à cette compoſition une juſte conſiſtence & plus de vertu pour reſſerrer, il faut y ajouter une égale quantité d'encens ou de maſtic en poudre.

L'onguent de céruſe mêlé avec l'encens bien pulvériſé & paſſé au tamis, deſſéche ces ſortes de brûlures, & l'on obtient quelquefois le même effet par un liniment fait avec trois jaunes d'œufs, une once d'encens réduit en poudre & paſſé au tamis, & une quantité d'huile roſat ſuffiſante pour donner au tout une conſiſtence molle.

Autre deſſicatif pour les brûlures en queſtion. Encens & maſtic, une demie once, ſucs de plantin, de *ſolanum*, de *ſtramonium*, deux onces; faites bouillir le tout juſqu'à juſte coſomption, enſuite broyés-le dans un mortier juſqu'à ce qu'il ait une couleur brune; tous ces deſſicatifs étendus ſur du charpi ou des compreſſes de fine toile, ſe

potest pro exsiccante valdè activo in combustionibus ejusdem generis.

Quamvis etiam Heisterus, ad capitis combustiones commendet spiritum vini; ego tamen experientiâ edoctus, moneo præcipuè tyrones, spiritum vini non posse sumi pro exsiccante generali similium combustionum, non tantùm quia ob ejus sensibilem contactum non convenit omni ætati, omnique corpori, sed etiam, quia ejus applicatio est valdè damnosa ante cessationem caloris & doloris, qui supersunt parti combustæ per plures horas pro naturâ corporis, quo mediante ignis exercuit suam actionem. Quapropter ubi aut ob mollitiem ægrorum, aut ob alias causas coactus fui uti aliis exsiccantibus, loco spiritûs vini expertus sum pro exsiccante opportuno, compositionem factam cum drachmâ unâ & dimidiâ florum sulphuris, & unciis octo olei olivarum. Ista coquantur lento igne usque ad sulphuris solutionem, & ut hæc compositio acquirat sufficientem consistentiam, & majorem vim constrictivam, illi addatur æqua quantitas thuris, vel mastiches, subtiliter comminuti.

Unguentum cerussæ mixtum cum thure subtiliter trito & cribrato siccat similes combustiones; idem effectus aliquandò impetratur etiam linimento facto cum tribus vitellis ovorum, unciâ unâ thuris subtiliter triti & cribrati, & illâ quantitate olei rosarum, quæ satis esse potest ad reddendum hoc linimentum molle.

Sequitur descriptio alterius exsiccantis pro combustionibus similibus. Thuris, & mastiches, uncia dimidia, succi plantaginis, solani, stramonii unciæ duo; bulliant simul usque ad æquam consumptionem, deindè terantur in mortario donec colorem fuscum acquirant; omnia hæc exsiccantia extensa super fila arida, vel fragmenta telæ subtilis,

renouvellent deux ou trois fois en vingt-quatre heures. Ces remédes produisent à la vérité leurs effets ; mais il leur faut plus de tems que si l'on se servoit de l'esprit-de-vin.

J'ai vû des ulcérations produites par des coups, ou autres causes, sans parler des brûlures, que j'ai desséchées en y appliquant souvent & assidûment de l'esprit-de-vin, ou du lait virginal, ou du vinaigre mêlé avec de l'eau rose, ou en les lavant trois ou quatre fois par jour avec quatre onces d'eau de plantin, & quatre gros d'alun de roche : on obtient le même effet avec une lotion d'une demie livre d'eau rose, & d'une once de vitriol commun. L'on met quelques intervalles entre un pansement & l'autre, on couvre la partie malade de charpie, ou de linges trempés dans ces liqueurs, & avant que de la découvrir, il faut avoir soin de bien arroser l'appareil; cette précaution est nécessaire pour éviter la douleur & le déchirement de la partie ulcérée. On employe encore avec succès pour ces sortes d'ulcères un reméde appliqué moins fréquemment, qui est un liniment composé avec l'esprit-de-vin & la céruse, ou le dessicatif fait avec six onces de litharge d'argent, trois onces de suc de plantin, deux onces d'huile rosat, une once de vinaigre, que l'on mêle dans un mortier, jusqu'à ce que le tout prenne la consistence de liniment.

Je sçai qu'il y a des ulcères très-superficiels que l'on desséche quelquefois en les couvrant seulement de bol d'Arménie, ou de terre sigillée, de céruse, ou de thutie, ou d'autre chose semblable mise en poudre ; mais comme j'ai vû aussi que ces dessicatifs dont on avoit couvert des ulcères, formoient très-souvent une croûte sous laquelle le pus s'amassoit & augmentoit l'ulcération, j'en conclus qu'ils doivent être moins préférables que ceux que j'ai proposés.

Il y a d'autres ulcérations semblables ou approchantes de celles dont je viens de parler, accompagnées de forte contusion, qui se desséchent par le moyen de l'eau

renoventur duobus vel tribus vicibus singulis viginti quatuor horis; his ultime propositis exsiccantibus habebimus exsiccationem, sed tempore multò longiori, quàm post applicationem spiritûs vini.

Nonnullæ ulcerationes productæ ab ictu, vel aliâ causâ externâ, exceptis combustionibus, à me sollicitè siccatæ sunt frequenti applicatione spiritûs vini, vel lactis virginalis, vel aceti mixti cum aquâ rosaceâ; vel siccatæ sunt lavatione factâ ter vel quater in die, cum aquæ plantaginis unciis quatuor, aluminis rupei drachmis quatuor; vel siccantur aquæ rosarum librâ mediâ, vitrioli communis unciâ unâ. Spatio temporis posito inter unam medicationem & alteram, operitur pars morbo affecta filis, vel frustis telæ benè madefactis his rebus, & non detegitur morbus priusquàm fila vel frusta telæ fuerint denuò madefacta; hæc cautio est necessaria ad evitandum dolorem, & lacerationem partis exulceratæ. Morbi hujus speciei siccantur etiam medicatione raro factâ cum linimento composito ex spiritu vini & cerusâ, vel exsiccante composito ex lithargyri argenti unciis sex, succi plantaginis unciis tribus, olei rosarum unciis duabus, aceti unciâ unâ; misce, & omnia terantur in mortario usque ad formationem linimenti aliquantùm consistentis.

Non mihi ignotum est, ulcera adeò superficialia aliquando siccari solùm bolo Armeniæ, vel terrâ sigillatâ, cerussâ, vel thutiâ, aut aliâ simili re in subtilem pulverem redactâ. Sed cum pariter viderim hæc exsiccantia operientia ulcus, ut plurimùm formare crustam, sub quâ stagnante pure ulcus augetur; concludo hujusmodi exsiccantibus esse anteponenda superiùs exposita.

Aliæ ulcerationes similes, aut quasi similes præpositis, & simul junctæ cum gravi contusione exsiccantur etiam medicatæ aquâ frigidâ, quæ adhibita cum arte confert parti

froide; ce fecours employé avec art produit fur la partie malade une action propre à rétablir l'élafticité des parties; comme on va le voir par l'hiftoire fuivante.

Dans l'hyver de l'année 1746. le fils d'un Avocat fe laiffa tomber en defcendant d'une échelle, il fe releva de fa chûte, le vifage meurtri au point qu'avec une grande contufion au front, aux paupiéres, & au nez, il avoit encore une longue playe à la furface interne de la lévre fupérieure, mais qui étoit à la vérité peu profonde. Ayant été mandé pour le voir, je n'employai d'autres remédes que des éponges fines imbibées d'eau fraîche. Les domeftiques eurent grand foin d'en renouveller l'application, tant fur les contufions que fur la playe, & le cinquiéme jour de fa chûte le malade fut parfaitement guéri.

Il n'eft pas nouveau de prétendre que l'eau fraîche a la vertu de deffécher les ulcérations récentes. Celfe (*a*) en parlant des remédes propres à guérir les ulcères récens dit: » Toute playe doit d'abord être panfée avec une » éponge trempée dans du vinaigre; fi la playe eft trop fen- » fible pour fouffrir la force du vinaigre, il faut fe fervir » de vin; les playes légères fe guériffent auffi en y appli- » quant une éponge imbibée d'eau fraîche. « L'éponge de quelque façon que l'on s'en ferve, eft toujours bonne pourvû qu'elle foit humectée; c'eft pourquoi il faut avoir attention qu'elle ne fe deffeche point.

Gabriel Fallope (*b*) rapporte avoir vû un effet furprenant de l'eau fraîche dans une bleffure que reçut fon domeftique.

Amatus Lufitanus (*c*) raconte avoir extirpé une loupe au front, & avoir guéri la playe en huit jours avec des compreffes trempées dans l'eau fraîche.

Nous avons détaillé jufqu'ici les remédes defficatifs des ulcères fuperficiels; voyons à préfent ceux qui font propres aux ulcères plus profonds.

(*a*) Liv. 5. chap. 26. p. 293. édit. d'Amfterdam. 1713.
(*b*) Traité des Playes, chap. 49. édition de Venife. 1569. p. 61.
(*c*) Trofiéme Centurie, centiéme guérifon.

ægrotæ

ægrotæ actionem adaugendæ elasticitati idoneam, ut videre est sequenti historiâ.

Hyeme 1746. filius Jurisconsulti, cùm descenderet temerè scalâ, cecidit. Quo casu ejus facies adeo percussa fuit, ut præter magnam contusionem cruentam in fronte, palpebris, & naso, laboraret longo sed parùm profundo vulnere in superficie internâ labii superioris. Ego accersitus nullo usus sum medicamento, nisi subtilibus spongiis imbibitis aquâ frigidâ. Ancillæ hujus domûs sollicitè renovarunt contactum aquæ frigidæ tàm in contusionibus externis, quàm in interno oris ulcere. Quapropter quinto die à lapsu morbus perfectè sanatus fuit.

Non est novum aquam frigidam facultatem habere siccandi ulcerationes recentes, siquidem Celsus (a) *loquens de remediis aptis ad sananda ulcera recentia ità scribit : » Deindè omni vulneri primò imponenda est spongia ex » aceto expressa, si sustinere aliquis aceti vim non potest, » vino utendum est ; levis plaga juvatur etiam si ex aquâ » frigidâ expressa spongia imponitur. Sed ea quocumque » modo imposita est, dum madet, prodest ; itaque ut ina- » rescat non est committendum.*

Gabriel Falloppius (b) *scribit se vidisse aquæ frigidæ mirabilem effectum in suo famulo recenter vulnerato.*

Amatus Lusitanus (c) *narrat se extirpavisse nactam in fronte, & curavisse octo diebus vulnus emanatum ex hâc operatione solis linteis immersis aquâ frigidâ.*

Enarratis usque adhuc exsiccantibus ulcera superficialia, in præsens de exsiccantibus ulcera magis profunda loquar.

(a) *Lib. 5. cap. 26. p. 293. edit. Amstelodami. 1713.*
(b) *Tractatu de Vulneribus, cap. 49. edit. Veneta. 1569. p. 61.*
(c) *Centuria tertia, curat. 100.*

SECTION V.

De la seconde Classe ou espèce des Dessicatifs.

J'AI vû des herpes récentes, des gratelles, & autres ulcères qui viennent, comme nous avons dit, & comme le rapporte Haller (*a*), aux ampoules formées par la matiére sébacée, & fort incommodes, que j'ai desséchées en les lavant beaucoup avec la dissolution d'alun de roche dans l'eau, ou une légère dissolution de vitriol bleu dans l'eau, ou une décoction de feuilles de laurier & d'alun de roche mêlés ensemble. Après ces lotions j'ai soin de tenir appliquées des compresses trempées dans ces mêmes liqueurs; pour la cure de quelques ulcères vénériens au palais, à la bouche, aux gencives & à la langue, j'ai été obligé de joindre spécialement au vitriol dissout dans l'eau, de l'esprit de ce même vitriol. C'est une chose constatée par l'expérience, que le collyre de Lanfran est un dessicatif reconnu très-efficace pour la guérison de ces ulcères; ce collyre est composé d'une livre de vin blanc, de trois livres d'eau de plantin & d'eau rose, parties égales, de deux gros d'orpiment, d'un gros de verd de gris, d'un gros de myrrhe, de deux scrupules d'aloës; on pulvérise tout ce qui est friable, & on le fait infuser dans les eaux & le vin au bain-marie pendant huit jours, après lequel tems on passe toute la liqueur que l'on conserve au besoin: on touche plusieurs fois le jour la superfice de ces ulcères avec un pinceau trempé dans ce collyre, ou quelqu'autre liqueur dont nous avons parlé.

Pour revenir à mon sujet, j'ai vû d'autres herpes, d'autres gratelles, &c. où tous ces mêmes dessicatifs employés sous mes yeux, n'ont point produit le même effet que celui que j'ai éprouvé avec l'alun de roche bouilli avec

(*a*) Commentaires sur les Aphoris. de Boerhaave, au chapitre de la Peau.

SECTIO V.

De secunda exsiccantium Classe, seu specie.

HErpetes recenter natæ, impetigines, & alia ulcuscula, quæ occupant, ut diximus, & ut descriptum est ab Hallero (a)*, ampullas continentes materiam sebaceam, & molestè vexant corpus humanum, à me siccata sunt abundantibus lavationibus solutionis aluminis rupei in aquâ, vel levis solutionis vitrioli cyanei in aquâ, vel decocti foliorum lauri, & aluminis rupei quæ simul jungantur. His lavationibus juvat addere continuum contactum frustorum telæ madefactæ his rebus; in sanandis aliquibus ulceribus venereis palati, gulæ, gingivarum, linguæque, mihi oportuit addere peculiariter vitriolo soluto in aquâ spiritum ejusdem vitrioli. Ad siccanda hæc ulcera experientiâ constat, summoperè commendandum esse ut valdè activum exsiccans collyrium Lanfranci. Quod collyrium constat librâ unâ vini albi, libris tribus aquæ plantaginis, & aquæ rosarum, ana, drachmis duobus auripigmenti, drachmâ unâ æruginis, drachmâ unâ myrrhæ, scrupulis duobus aloë. Pulverantur subtiliter res friabiles, & infunduntur in dictis aquis & vino, ad balneum mariæ per octo dies; postea defunditur liquor, & conservatur.* Horum ulcerum superficies *tangitur pluries in die gossypio immerso hoc collyrio, vel aliquâ aliâ ex nominatis rebus.*

Ad propositum redeo; hæc omnia exsiccantia aliis in herpetibus, impetiginibus &c. meis sub oculis non produxerunt illam exsiccationem, quam feliciter expertus sum ex alumine rupeo fervefacto cum pulvere lithargyri auri, vel

(a) *In Comment. Aphor. Herm. Boerhaavæ, cap. de cute.*

la poudre de litharge d'or, ou une décoction de noix de galle & de mastic, parties égales trois gros ; roses rouges, fleurs de grenades, rue, parties égales une poignée, & une suffisante quatité de vin rouge ; de plus on a vû des maladies de cette nature qui étoient anciennes, où l'on a employé avec succès l'esprit de soufre, ou la poudre de soufre bouillie avec le vinaigre ; d'autres où l'on s'est très-bien trouvé d'une composition faite avec un scrupule de poudre de tuthie, sel de Saturne, litharge d'or, & plomb brûlé, partie égale, un demi gros d'huile d'œuf, & une égale quantité de suc de jombarde ; on broye le tout dans un mortier jusqu'à consistence de liniment, que l'on étend sur de la charpie ou des linges, & que l'on applique sur la partie affligée.

Il y a une troisiéme espèce de ces petits ulcères, qui par leur ancienneté ou quelque cause interne, étant devenus rebelles aux dessicatifs dont nous avons parlé, se guérissent quelquefois par un usage répété des dessicatifs composés de substances acides & légérement caustiques.

Voici une énumération de quelques-uns de ces dessicatifs que l'on éprouve aussi avec succès pour la galle & la teigne.

Une décoction faite avec une livre de chaux & un gros de mercure doux, ou bien

Prenez *Eaux de Roses,*
de Plantain, p. ég. une livre.
Alun de Roche, 2 gros.
Mêlez & faites bouillir le tout pendant une demie heure.

Prenez *Lessive, 2 livres & demie.*
Agaric, 2 gros.
Feuilles d'Abricotier,
de Lierre,
de Myrthe, p. ég. 2 pincées.

decocto gallarum, mastiches, ana drachmis tribus, rosarum rubrarum, balaustiorum, rutæ, ana manipulo uno, vini rubri quantum satis; præterea aliis morbis ejusdem naturæ, sed antiquis profuit contactus spiritûs sulphuris; in aliis secuta est siccatio applicationem pulveris sulphuris servefacti cum aceto; in aliis profecit compositio facta ex scrupulo uno pulveris tuthiæ, salis Saturni, lithargyri auri, & plumbi usti ana, ex drachma semi olei vitellorum ovorum, & ex æquâ quantitate succi sempervivi; omnia ista agitantur in mortario donec acquirant formam linimenti, quo curantur partes affectæ distendendo hoc linimentum super fila vel lintea.

Datur tertia species horum ulcusculorum, quæ si ob antiquitatem, aut ob aliquam causam internam, non sanatur applicatione alicujus ex descriptis exsiccantibus, aliquando vincitur repetito contactu exsiccantium compositorum ex substantiis acidis, & leviter causticis.

En expositio nonnullorum horum exsiccantium, quæ adhibentur cum fructu, etiam in scabie & porrigine.

Decoctum compositum ex calcis vivæ librâ unâ, mercurii dulcis drachmâ unâ; vel

℞ Aquæ Rosarum,
Plantaginis, ana, libram unam.
Aluminis rupei, drach. duas.
Misce, & bulliant omnia per dimidiam horam.

℞ Lixivii, libras duas & semi,
Agarici, drach. duas.
Foliorum mali Assyriæ,
Hederæ,
Myrthi, ana, pugill. duo.

On fait bouillir le tout jusqu'à la réduction à deux livres ou environ.

On peut se servir de ces décoctions pour laver abondamment la partie deux fois par jour, & appliquer ensuite l'onguent suivant.

Prenez *Oignons de Scille, une livre.*
Huile commune, 2 livres.

Lorsque les oignons ont bouilli dans l'huile, on les exprime, & dans la liqueur exprimée on ajoûte deux gros de verdet pulvérisé, un gros & demi de litharge, un gros de soufre, de vitriol, & d'alun de roche, deux gros d'agaric, & de bayes de laurier; on ajoute à tout cela une suffisante quantité de résine de térébenthine, & l'on fait cuire le tout à petit feu, pour en faire un onguent; si la partie malade n'est point douloureuse, on en peut faire une embrocation sur toute l'étendue du mal.

Si l'on veut se servir avec succès de ce dessicatif pour la teigne, il faut d'abord raser les cheveux, ensuite laver la tête pendant quelque tems & plusieurs fois par jours avec deux livres d'eau dans lesquelles on aura ajoûté quelques grains de sublimé : pendant qu'on fera usage de l'onguent, il faudra avoir soin de ne pas le renouveller, que l'on n'ait lavé la tête comme nous l'avons dit ci-dessus, ou avec de l'eau tiéde un peu chargée de vitriol de Chypre; car ces sortes de maladies ne se guérissent point qu'on n'ait détruit tout le fond des petits ulcères qui occupent les cellules de la matiére sebacée. L'onguent que je viens de proposer est un dessicatif trop fort pour la galle; c'est pourquoi sans négliger les lotions abondantes & fréquentes d'eau & d'alun de roche, on fait avec plus de succès usage d'un onguent composé avec une once d'axonge bien lavée, à laquelle on peut suppléer par quelque onguent, auquel on ajoûte du sel de Saturne; on mêle le tout ensemble, & on prépare un onguent dont on fait des embrocations sur la partie malade.

Hæc ebulliant ita ut liquor reducatur ad libras duas circiter.

His descriptis decoctionibus uti possumus pro abundanti ablutione in unâquâque medicatione, bis in die, & operiri potest pars ægrota hoc unguento.

℞ Cæparum Scillæ, libram unam.
Olei communis, libras duas.

Cum cæpæ fervefactæ cum oleo erunt coctæ, exprimentur, & huic expressioni addentur duæ drachmæ æruginis comminutæ; drachma una & semi lithargyrii; drachma una sulphuris, vitrioli, aluminis rupei; drachmæ duæ agarici, baccarum lauri; his omnibus addetur sufficiens quantitas resinæ terebinthinæ, & conficietur unguentum, igne lento; si pars affecta non est dolens, potest leviter fricari hoc unguento tota superficies morbo oppressa.

Si cum fructu uti volumus hoc exsiccante in porrigine, primùm abradendi sunt capilli, & postea per aliquot dies, & pluribus vicibus in die, abluendum est copiosè caput duabus libris aquæ tepidæ, & huic quantitati aquæ addenda sunt grana aliquot sublimati: tempore quo utimur hoc unguento, non debemus renovare ejusdem applicationem, nisi priùs abluerimus abundanter caput, & ad faciendam hanc lavationem uti possumus etiam aquâ simplici tepidâ, & aliquantùm onustâ vitriolo Cypri, quia in morbis hujus ultimi gradûs, ut plurimùm non obtinetur sanatio nisi destruatur fundus omnium ulcusculorum obsidentium cellulas quæ continent materiam sebaceam. Unguentum hoc propositum exsiccans esse nimis forte ad siccandam scabiem, experientiâ constat; hinc est quòd præter abundantes, & frequentes lavationes cum aquâ mixtâ cum alumine rupeo, inveniatur exsiccans valdè opportunum unguentum compositum ex adipis suis benè lotæ unciâ unâ, aut loco hujus adipis sumi potest aliquod unguentum pomarium, cui addantur salis Saturni grana aliquot; hæc omnia simul misceantur, & fiat unguentum, quo fricetur pars ægrota.

SECTION VI.

De la troisiéme espèce ou classe des Dessicatifs.

SI l'on veut faire attention à ce qui suit, j'espere que l'on verra combien il y a peu de dessicatifs propres à procurer le desséchement des ulcères que nous avons renfermés dans cette troisiéme espece ; l'on verra aussi que la nature nous indique réellement les tems de mettre en usage les dessicatifs pour ces sortes d'ulcères.

Je ne doute point, Messieurs, qu'attentifs comme vous l'êtes à examiner les effets de la nature, vous n'ayez vous-mêmes remarqué peu de jours après que l'ulcère s'est dépouillé par une digestion convenable, de toute substance incapable de se réunir avec les vaisseaux vivans, les bords de cet ulcère qui auparavant étoient rouges & enflés, commencent à s'applanir également, & que les premiers rudimens de la cicatrice commencent à se former aux bords, qui se prolongent ensuite à mesure & toujours insensiblement vers le centre, jusqu'à ce que l'ulcère soit régulierement fermé : ce qui ne s'obtient qu'aux conditions que l'on ait soin de recouvrir la partie de charpie séche ou de quelqu'autre chose, capable d'empêcher le contact de l'air, ou de recevoir les humeurs qui s'épanchent par les vaisseaux ouverts.

Quoique l'expérience nous apprenne qu'il est rare de voir un ulcère se cicatriser parfaitement par le seul moyen de la charpie séche, & qu'elle nous ait par cette raison rendu nécessaire l'usage des autres dessicatifs, pour aider la nature dans ses dispositions à procurer le desséchement de l'ulcère ; cependant nous voyons tous les jours que pour parvenir à cette fin, il suffit d'y appliquer de la poudre d'alun de roche, ou de tuthie, ou de céruse, & d'en répéter l'usage en employant toujours la charpie séche, jusqu'à ce que l'ulcère soit entiérement desséché. On

SECTIO

SECTIO VI.

De tertiâ exſiccantium ſpecie, ſeu claſſe.

SI attentè animadvertantur ſequentia, ſpero futurum ut compertum ſit, quàm pauca ſint exſiccantia tertiæ ſpeciei ulcerum exſiccationem promoventia, naturamque nobis oſtendere tempus utendi exſiccantibus in hac claſſe ulcerum.

Nihil dubito, Academici doctiſſimi, quin à vobis in perſcrutandis effectibus naturalibus detectum fuerit, quòd paucos poſt dies ab exſpoliatione in ulcere per bonam digeſtionem, omnis ſubſtantiæ ineptæ ad recuperandam integritatem cum vaſibus vivis, margines ejuſdem ulceris antea rubri & tumidi decreſcere incipiant, ſicque primùm cicatricis rudimentum circa margines naſcatur, quod ſenſim augetur centrum versùs, donec æquabiliſſimè clauſum fuerit ulcus. Et hoc conſequitur dummodò iſta ulcera tegantur filis aridis, aut aliâ re quæ contactum aëris arcere, & humores effuſos è vaſibus perviis in ulceribus imbibere queat.

Quamvis experientia nos doceat rarò ulcus integrè obduci cicatrice, ſolâ applicatione filorum aridorum; undè neceſſarius eſt uſus aliorum exſiccantium ad perficiendam hanc miram diſpoſitionem naturæ tendentis ad integram ſiccationem ulceris; tamen eadem experientia nobis clarè oſtendit ad conſequendum finem perfectæ ſanationis ſimilium ulcerum ſatis eſſe operire illa pulvere aluminis rupei in calcem redacti, vel pulvere tuthiæ, vel ceruſſæ, & iterare uſum horum pulverum cum filis aridis, donec ſiccata fuerint ulcera; quæ operiri etiam poſſunt aliquo horum

peut encore faire usage de quelqu'un des onguens dessicatifs, tels que ceux de céruse. ou simple, ou camphré, ou de l'onguent de tuthie.

J'ai eu occasion d'observer plus d'une fois combien il est facile de guérir ces sortes d'ulcères récens; entre plusieurs exemples que j'en pourrois rapporter, je citerai une pauvre femme âgée de vingt-quatre ans, fort maigre & qui nourrissoit son enfant. Cette femme fut attaquée d'un abscès considérable dans toute la mammelle gauche; comme elle ne voulut point qu'on lui fît aucune opération, la tumeur s'ouvrit d'elle-même en plusieurs endroits, & toute la peau qui se trouva entre les différentes ouvertures tomba en gangréne. Toutes les parties gangrénées étant tombées, je découvris une playe de grande étendue & très-profonde, j'en remplis le fond de charpie séche, & observai que par ce simple pansement elle se garnissoit de bonnes chairs, & qu'en même-tems il se formoit dans toute la circonférence un commencement de cicatrice; un progrès si prompt, & qui n'étoit que naturel, réduisit la playe à un tel point de cicatrice, que je la guéris dans dix jours avec le seul onguent de tuthie. Je conviens qu'on peut dessécher ces sortes d'ulcères en y appliquant dès les commencemens de l'onguent de minium, de l'onguent de chaux, de l'onguent de styrax, du miel fermenté avec le vin ou l'eau, &c. parce que je sçais que dans ces cas de disposition au desséchement, les ulcères se guérissent, pour ainsi dire, indifféremment par toutes sortes d'emplâtres ou topiques, pourvû qu'il n'y ait rien de nuisible; mais l'expérience nous ayant appris combien la nature contribue d'elle-même au desséchement de ces ulcères, il me paroît qu'il est toujours mieux de la laisser agir; ainsi il ne peut être que très-avantageux d'employer les remédes les plus simples.

Il y a des ulcères récens qui exigent des dessicatifs encore plus forts que tous les précédens: ce sont ceux où il arrive que les chairs parvenues à un accroissement convenable, non-seulement ne se desséchent plus, mais

unguentorum exsiccantium, veluti unguento cerussæ, vel unguento tuthiæ, aut unguento cerussæ camphorato.

Mihi observare non semel contigit hanc facilitatem in sanandis similibus recentibus ulceribus; atque inter multa exempla quæ referre possem, loquar de miserabili fœminâ viginti quatuor annorum, macellâ, & lactante, quæ laboravit magno abscessu in totâ mammillâ sinistrâ; cum abhorreret omninò à ferro, abscessus pluribus in locis naturaliter apertus est; omnia integumenta interposita inter aperturas conversa sunt in gangrænam; post separationem totius gangrænæ vidi ulcus latum & profundum, implevi illud vacuum filis aridis tantùm; hâc simplici medicatione replebatur vacuum bonâ carne, & eodem tempore texebatur cicatrix in circumferentiâ; & progressu tam laudabili, & omnino naturali, hoc ulcus spatio decem dierum à me sanatum fuit solo unguento tuthiæ. Non nego tamen hæc ulcera pervenire ad eumdem gradum exsiccationis, etiam medicata ab initio curæ unguento minii, unguento calcis, unguento styracis, melle fervefacto cum vino, melle fervefacto cum aquâ, &c. cum noverim ulcera ad siccationem tam prona quasi integrè sanari quocumque emplastro, vel aliâ re exutâ tamen qualitatibus nocivis. Sed detectâ à Chirurgis dispositione naturæ ad producendam siccationem horum ulcerum, mihi videtur naturæ committendum opus; hinc oritur magna laus à simplicitate medendi.

Dantur alia ulcera recentia quibus exsiccantia fortiora congruunt; nam in hujusmodi ulceribus opertis exsiccantibus suprà descriptis, caro ad debitam altitudinem perducta, non solùm non siccaretur, sed potiùs cresceret ampliùs, &

encore augmentent de volume, & dégénerent à la fin en véritable sarcôme : on ne fait point de classe particuliére de ces ulcères : mais ils sont suffisamment distingués par l'expérience, comme il est aisé de voir par l'histoire suivante.

Sur la fin du mois de Novembre 1746. une Religieuse âgée de quarante-trois ans, de forte complexion & vigoureuse, me chargea de lui faire l'extirpation de toute la mammelle gauche affectée de cancer, la tumeur étoit de sept livres : après la dissipation parfaite du gonflement qui survient quelques jours après l'opération, tant à la surface qu'à la circonférence de la playe, par la compression du premier bandage, je m'apperçus que le centre de la playe commençoit à se remplir de bonnes chairs ; ces chairs pullulerent bien-tôt de toutes parts, & auroient sûrement excédé dans leur circonférence le niveau des parties saines, sans l'usage que je fis des dessicatifs suivans ; je lavai à chaque pansement la playe avec une eau chargée d'une petite quantité de vitriol de Chypre, j'appliquai l'onguent mondificatif sur les chairs qui étoient dans un juste niveau, & je couvris de charpie séche le centre de la playe qui manquoit encore de substance ; mais m'étant apperçu que par le tempérament vigoureux de la malade les chairs s'élevoient trop, même dans le centre, je me déterminai à y appliquer le même onguent mondificatif (*a*) sur tout l'ulcère, qui par ce moyen parvint dans peu de tems à une parfaite cicatrice.

(*a*) Cet onguent mondificatif est composé de la maniere qui suit.

Prenez térébenthine, huit livres ; onguent de tuthie, six livres ; faites-les dissoudre dans un chaudron sur le feu, après quoi vous y ajoûterez une livre de cérat d'Isis bien dissout, deux livres de tuthie, avec une suffisante quantité d'huile commune ; après la solution on retire le chaudron de sur le feu, & on remue le tout avec une spatule jusqu'à consistence d'onguent ; en faisant ainsi, on mêle aisément le cérat d'Isis avec les autres matieres ; c'est de cette composition que j'ai entendu parler toutes les fois que j'ai cité l'onguent mondificatif.

Le cérat d'Isis, qui fait la base de cet onguent, est composé de deux onces de cire ; d'une once de poix grecque ; écaille d'airain, aristoloche, ai-

degeneraret in ſarcoma : hæc ulcera in claſſes redigi non poſſunt, undè experientia conſulenda eſt, ut apparet & ſequenti hiſtoriâ.

Monialis 43 annos nata, bonâ habitudine, & magno robore prædita, ultimis diebus Novembris 1746. libenti animo paſſa eſt me ſibi abſcindere mammam ſiniſtram cancro affectam, pondus cujus ſeptem erat librarum. Abolitâ omnino illa tumefactione, quæ poſt aliquot dies ab operatione, & poſt primam valdèque arctam deligationem, in toto plano & circumferentiâ obſervatur, animadverti centrum ulceris impleri novâ bonâque carne; cujus carnis productio cum undique fieret, in circumferentiâ ſuperaviſſet altitudinem partium ſanarum, niſi opportunè uſus fuiſſem ſequentibus exſiccantibus. In omni medicatione ablui copiosè plagam aquâ cum modicâ quantitate vitrioli Cypri mixtâ; partibus in quibus inutilis erat nova carnis productio, applicui unguentum mundificativum; in centro autem in quo neceſſaria erat, uſus ſui filis aridis; ſed ſtatim ac detexi ob ſummum robur corporis hujus fœminæ, productionem nimiam carnis excreſcentis etiam in centro, operui ulcus eodem unguento mundificativo (a), *ex applicatione cujus prompta emanavit totius plagæ cicatrix.*

(a) *Hoc unguentum mundificativum ſic conficitur.*

Recipe *terebinthenæ libras octo, unguenti tuthiæ libras ſex; utraque harum rerum diſſolvatur in cacabo poſito ſupra ignem; poſt perfectam ſolutionem addantur libra una cerati Iſidis perfectè ſoluti, tuthiæ binæ libræ, olei communis q. ſ. poſt ſolutionem adimitur ab igne cacabus, & piſtillo agitantur omnia, donec habeatur unguentum. A longâ & moderatâ agitatione cum piſtillo oritur perfecta mixtio cerati Iſidis cum aliis rebus. Ubicumque hujuſce diſſertationis nominabitur unguentum mumdificativum, intelligi debet hæc compoſitio.*

Ceratum Iſidis, quod format majorem potentiam hujus mundificativi, conſtat ceræ unciis duabus; picis græcæ, ſquammarum æris, ariſtolochiæ, æris adusti,

Outre les dessicatifs que je viens de rapporter dans cette histoire, il y en a d'autres dont on peut esperer les mêmes effets; tels sont l'onguent composé d'une once de céruse camphré; d'un scrupule de tuthie, de litharge, de myrrhe; d'un gros d'encens, de sarcocolle, & de fleurs de grenades, parties égales, & d'une suffisante quantité d'huile rosat; ou bien l'onguent composé de cire blanche, térébenthine, résine, parties égales deux onces; encens, mastic, styrax, parties égales, quatre gros; gomme élémi, suc de mille-feuille, de bétoine, parties égales une once; huile rosat en suffisante quantité: on fait bouillir ces deux onguens à petit feu jusqu'à juste consistence.

Entre les autres dessicatifs plus forts, le premier à mon avis est l'onguent mondificatif, que j'ai décrit. J'en ai tant tiré d'avantage dans ma pratique, que j'en conseille l'usage à tout le monde. On en peut espérer le même succès que j'en ai éprouvé, car tous les corps sont composés de fibres flexibles & d'humeurs qui circulent; & si l'effet de ce dessicatif, comme de tous les autres, trompe quelquefois notre espérance, on ne doit jamais l'attribuer qu'à la flexibilité plus ou moins grande de ces mêmes fibres, au plus ou moins grand degré de vîtesse dans les humeurs qui circulent, & à la différente qualité de ces mêmes humeurs: voici deux histoires qui prouvent assez combien la mauvaise qualité des humeurs est capable de s'opposer aux effets des dessicatifs.

Une femme âgée de quarante-quatre ans, de complexion cacochyme, eut un abscès considérable occupant presque toute la partie externe de la cuisse & de la jambe droite; je dis presque toute la partie externe, parce qu'entre le

rain brûlé, gomme ammoniaque, parties égales; de deux gros d'alun; de de six onces d'huile commune; d'une suffisante quantité de vinaigre pour dissoudre les gommes, lesquelles on mele avec l'huile, dans laquelle ont été fondues la cire & la poix; ensuite on ajoûte les autres matieres pulvérisées.

Marchettis, dans son Traité des Observations de Chirurgie, chapitre de la Fistule à l'Anus, fait mention de l'efficacité de ce cérat, & observe qu'il est très-bon pour détruire les callosités de ces fistules.

Præter exsiccantia, quibus usus sum in relata historiâ, dantur etiam alia exsiccantia, de quorum usu sperari potest idem effectus; videlicet unguentum compositum ex unciâ unâ unguenti cerussæ camphorati; scrupulo uno tuthiæ, lithargyri, mirrhæ; drachmâ unâ thuris, sarcocollæ, balaustiorum, ana; oleo rosarum quantum satis: aut unguentum compositum ex ceræ albæ, terebenthinæ, resinæ, ana unciis duabus; thuris, mastiches, styracis, ana drachmis quatuor; gummi elemi, succi millefolii, betonicæ, ana unciâ unâ; oleo-rosarum quantum satis: utraque earum compositionum ebulliat lento igne, donec acquirat cocturam convenientem pro formatione unguenti.

Cætera inter exsiccantia fortiora, juxtà meam sententiam, primas tenet unguentum mundificativum. Nam in praxi mihi tam prosperè successit, ut ejusdem usum etiam aliis constanter suadeam; illam enim utilitatem, quam ego expertus sum, omnes sperare possunt, cum corpora ubique fibris flexilibus, & humoribus circulantibus constentur; si effectus tamen hujusce, omniumque aliorum exsiccantium aliquandò spem fallunt, id majori, vel minori flexibilitati fibrarum, majori vel minori humorum celeritati variaque qualitati tribuendum censeo: quantùm possit prava humorum qualitas ad destruendam virtutem exsiccantium, manifestabitur his duobus historiis.

Enormis abscessus occupabat ferè totam partem externam femoris, & tibiæ dextræ mulieris 44 annorum, corporis cacochymici; dixi ferè totam extensionem femoris & tibiæ, quia spatio posito inter trochanterem externum femoris, &

gummi ammoniaci, ana unciâ unâ; aluminis drachmis duabus; olei communis unciis sex; aceti quantum sufficit ad solvendas gummes, quæ adduntur oleo, quo soluta erunt cera, & pix; & posteà adduntur alia in subtilem pulverem redacta.

De mirabili vi cerussi Lydis loquitur etiam Marchettis in suo Tractatu Observationum Chirurgicarum, capite de Fistulâ Ani, *ubi observat optimum esse ad destruendam callositatem earum fistularum.*

trochanter externe du fémur, & la malleole du péroné près de l'articulation, il n'y avoit que la largeur de deux doigts où les tégumens & les muscles ne fussent pas endommagés; l'abscès formé, il se fit trois ouvertures à la jambe avant que cette femme fût transportée à l'Hôpital pour être confiée à mes soins. Je lui fis une incision longue de six doigts dans la partie la plus déclive de la cuisse; après l'issue du pus qui sortit en très-grande quantité, j'apperçus dans l'espace compris entre mon incision & le grand trochanter, une séparation totale des tégumens d'avec les parties musculeuses; la même séparation se remarquoit aussi entre les ouvertures qui s'étoient faites au tibia. Avant que j'eusse rien tenté pour leur réunion, la gangréne se mit à toutes les ouvertures, tant de la jambe que de la cuisse, & fit tant de progrès que toute la peau qui faisoit partie de l'abscès en fut totalement détruite; lorsque cette gangréne fut fixée, & que toute la substance cellulaire, dont les délabremens recouvroient quelques endroits des playes, fut tombée d'elle-même, le tout ne fit plus que deux ulcères de grande étendue, d'une surface lisse, luisante & pâle, qui pour parler plus clairement, n'étoit point grainue, comme l'est d'ordinaire celle des ulcères qui sont parfaitement disposés au desséchement; de plus la surface de ces ulcètes étoit par-tout humectée d'une matiére extrêmement claire.

Quoique je n'eusse aucune espérance de sauver la vie de cette malade qui avoit déja été dangereusement exposée aux effets d'une gangréne putride, je fis néanmoins tous mes efforts pour disposer les ulcères à guérison; mais la cause qui y portoit obstacle étant interne, mes soins furent inutiles; car j'employai par ordre presque tous les dessicatifs rapportés dans les ulcères de la troisiéme classe; le long & fréquent usage que j'en fis n'eut d'autre effet que celui de produire un commencement de cicatrice dans une partie de la circonférence des ulcères; mais comme le dépérissement augmentoit dans tout le reste du corps, nonobstant le bon régime & l'assistance d'un habile

malleolum

malleolum fibulæ, solùm prope articulationem femoris cum tibia ad latitudinem duarum digitorum, integumenta cum partibus subjectis sana erant: suppuratio tibiæ erupit tribus locis, priusquam mulier veniret Nosocomium. In parte magis declivi suppurationis femoris a me facta fuit apertura sex digitorum; hinc eruptâ magnâ copiâ puris detegebantur avulsa à partibus suppositis illa integumenta, quæ usque ad trochanterem externum à me secta non fuerant, & magna avulsio integumentorum à partibus subjectis apparebat etiam inter aperturas naturaliter factas in tibiâ. Nihildum feceram ad sanationem magnorum vacuorum tibiæ & femoris, quando in omnibus lateribus utriusque partis incœpit gangræna; quæ adeò crevit, ut priùs non desierit, quàm destructa fuerint omnia integumenta, à suppuratione disjecta: finitâ gangrænâ, & avulsâ sponte a superficie plagarum totâ illâ substantiâ cellulari, quæ semilacera pluribus in locis induebat plagas, apparuerunt duo ulcera valdè extensa, & prædita superficie politâ, renidente, & albescente; & ut clarioribus verbis utar, illa superficies non erat granosa, ut videri solet in ulceribus ad siccationem dispositis; præterea horum superficies materiâ madebat ubique tenacissimâ.

Quamvis nulla mihi fuisset spes ægrotam sanandi, quæ cum morte colluctata fuerat tempore gangrænæ, tamen omni diligentia studui conducere ulcera ad statum sanationis; sed cùm causa repugnans fuisset interna, id consequi non potui; servato enim ordine, adhibui fere omnia exsiccantia descripta in hac tertiâ specie ulcerum; frequens & longa horum applicatio aliquâ in parte plagarum circumferentiæ parùm promovit cicatricem; sed cùm foret manifesta deperditio in reliquis partibus, non obstante bonâ nutritione assiduâque periti medici assistentiâ, fœminam certò morituram pronunciavi; ab aliis Chirurgis de hoc dubitabatur, & alia exsiccantia proponebantur, quibus hæc fœmina sa-

Médecin, je déclarai qu'il n'y avoit plus de ressource pour la malade, il y eut des Chirurgiens qui ne m'en crurent pas sur mon prognostic, & qui proposerent encore d'autres dessicatifs, comme des moyens faciles pour lui procurer une parfaite guérison; l'usage que je fis de ces remédes pour satisfaire à leur intention, n'apporta aux ulcères aucun changement, & à la fin le corps étant épuisé par des pertes continuelles que les alimens n'étoient pas capables de réparer; cette femme mourut dans le marasme.

Un jeune homme de famille âgé de seize ans, d'une complexion séche & délicate, eut un abscès considérable dans la partie moyenne & postérieure de la jambe gauche, j'en fis l'ouverture dans presque toute sa longueur; les seize premiers jours après l'ouverture, l'abscès n'eut que des suites heureuses, en ce que la déperdition causée par le séjour du pus fut réparée dans les quatorze premiers, par de nouvelles chairs bien conditionnées; mais le reste de l'ulcère fut très-difficile à guérir, les dessicatifs les plus efficaces ayant été employés inutilement; d'ailleurs le malade étoit sans fiévre & en bonne santé, ce qui me fit juger que le retardement de sa guérison n'étoit occasionné que par la diéte trop exacte qu'avoit ordonnée le Médecin qui l'avoit suivi dans les premiers jours de sa maladie; en conséquence, je donnai au malade la liberté de satisfaire un peu plus à son appétit qu'il n'avoit fait jusqu'alors; ainsi en me relâchant sur le régime, je vins en peu de jours à bout de cicatriser l'ulcère par la simple application de l'onguent de tuthie.

Le célébre Van-Swieten nous donne un avis très-sage sur le retardement de la guérison des ulcères occasioné par une abstinence rigoureuse, lorsqu'en parlant des qualités nécessaires aux humeurs du corps humain pour obtenir le desséchement des ulcères (*a*), il dit: » La faim n'est » pas moins à éviter que la trop grande réplétion, elle est » un signe que le corps a besoin de nouveaux alimens, &

(*a*) Comment. des Aphorismes de Boerhaave, sect. 192.

cilè sanari posset; quamvis illis indulgendo proposita exsiccantia adhiberem, nulla tamen facta est in ulceribus mutatio, & corpus ægrotæ, cùm amitteret quotidie plusquàm retrahebat ex substantiâ ciborum, lento marasmo periit.

Juvenis ab honestâ familiâ ortus, sex-decim annorum, corporaturæ debilis & macræ, laborabat magno abscessu in parte mediâ & posteriori tibiæ sinistræ; aperui ferro hunc abscessum fere in totâ suâ longitudine; usque ad decimum sextum diem ab aperturâ contentus sui cursu hujusce morbi, quia vacuum relictum à pure, intrà dictum tempus quatuordecim dierum, novâ & bonâ carne repletum erat; sed fuit magnoperè molesta sanatio reliqui ulceris, efficaciora siquidem exsiccantia ad disponendum ulcus ad cicatricem nil valuerunt; æger tamen carebat febre, cæteræque corporis partes erant sanæ. In mentem mihi venit diætam severiorem diuturnioremque à Medico imperatam sanationi moras innectere posse; itaque tam optatam plus solito manducandi licentiam huic concessi, sicque transactis aliquot diebus solo unguento tutiæ ulceris cicatrix perfectè absoluta est.

Rigidâ abstinentiâ retardari ulcerum sanationem sapienter monuit etiam celeberrimus Van-Swieten (a) *his verbis, loquens de qualitatibus necessariis humoribus corporis humani ad inducendam sanationem ulcerum: » Sed fames » æquè vitanda, ac nimia impletio: designat enim novo » tunc pabulo corpus indigere, & omnes humores nisi novo » blando chylo demulceantur, fient acriores & subputridi; » diuturnam enim inediam passorum urina acris, putridula,*

(a) *Sect. 192. Comment. in Aphor, Herm. Boerhaave.*

» lorsqu'on n'adoucit point les humeurs par la régénéra-
» tion d'un bon chyle, elles acquiérent infailliblement de
» l'acrimonie, & même un peu de putréfaction; car l'âcreté
» & la disposition putride des urines, l'haleine cadavé-
» reuse que l'on remarque dans ceux qui ont souffert de
« longues abstinences, sont une vraye marque de la dé-
» pravation des humeurs.

SECTION VII.

De la quatriéme classe ou espèce des Dessicatifs.

NOUS allons enfin passer aux dessicatifs de la quatriéme classe que l'on employe pour la guérison des ulcères invétérés: ces dessicatifs doivent être pour la plûpart composés de parties acides, & légérement caustiques; parce que le plus souvent les ulcères invétérés ne se guérissent point qu'on n'en détruise la superficie; c'est une vérité qui a été observée par Galien même, comme je l'ai dit dans la seconde section.

Le précipité rouge; l'alun réduit en chaux, la rouille, le verd-de-gris, la pierre infernale, l'onguent de céruse mêlé avec le précipité rouge, l'onguent mondificatif, l'onguent fort (*a*), l'onguent verd d'Andromaque (*b*), &c. sont les dessicatifs qui peuvent guérir tout ulcère chargé de mauvaises chairs, pourvû toutefois que ces mauvaises chairs ne soient point produites par quelque carie ou mauvaise qualité dans les humeurs.

(*a*) L'Onguent fort est composé d'une livre d'axonge, d'une once de mercure crud, & de deux onces de bonne eau forte; on laisse dissoudre le mercure par l'eau forte dans une phiole, & ensuite on mêle l'axonge avec l'eau forte.

(*b*) L'Onguent verd qui a pour Auteur Andromaque, se fait avec huit onces d'huile commune, une livre de cire blanche, deux livres de térébenthine, trois onces de verdet: on fait dissoudre la cire & la térébenthine dans l'huile; on passe le tout, on ajoûte ensuite le verdet bien pulvérisé, & de cette façon l'onguent se trouve fait.

» *& halitus cadaverosus hanc degenerationem humorum*
» *docent.*

SECTIO VII.

De quarta exsiccantium classe, seu specie.

AD quartam tandem exsiccantium classem devenimus, quibus vetera sanantur ulcera : hæc ut plurimùm composita esse debent partibus acidis, leviterque causticis, quia talia ulcera plerumquè non sanantur nisi priùs destruatur illorum mala superficies ; quæ veritas detecta fuit etiam à Galeno, ut retuli sectione secundâ.

Præcipitatum rubrum, alumen in calcem redactum, ærugo, rubigo æris, lapis infernalis, unguentum cerussæ mixtum cum præcipitato rubro, unguentum mundificativum, unguentum-forte (a), *unguentum viride Andromachi* (b), *ea sunt exsiccantia quibus obtineri potest sanatio integra omnium ulcerum indutorum malâ carne ; dummodò tamen mala caro non oriatur à carie ossis, aut à pravâ humorum naturâ.*

(a) Unguentum forte constat axungiæ porcinæ librâ unâ, mercurii crudi unciâ unâ, aquæ fortis optimæ unciis duabus : mercurius dissolvi debet ab aquâ forti in phialâ, & postea aqua fortis axungiæ conjungitur.

(b) Unguentum viride, cujus fuit Auctor Andromachus, fit unciis octo olei communis, librâ unâ ceræ albæ, libris duabus resinæ pini, unciis tribus æruginis. Solvuntur cera & resina in oleo, colantur, & postea additur ærugo in subtilem pulverem redacta, & ita factum est unguentum.

Pour rapporter ce que j'ai observé dans ma pratique touchant les dessicatifs de cette espèce, on me permettra de continuer mes observations.

Une sœur Infirmiere de l'Hôpital avoit trois playes qui occupoient une grande étendue de la partie antérieure, & des parties latérales de la cuisse gauche : cette fille dans le désir de se guérir, ne négligea rien dès les commencemens, de tout ce qui lui fut ordonné par les Chirurgiens ; mais à la fin, voyant que ni le repos, ni la diéte, ni les topiques mêmes n'avançoient en rien sa guérison, elle perdit toute espérance ; & impatientée du lit, du régime, & des remédes, elle reprit son genre de vie accoutumé, sans rien mettre sur ses playes que des feuilles de plantain & de Nicotiane ; malgré cette miserable situation, cette sœur étoit dans la cinquantiéme année de son âge, & la treiziéme de sa maladie, mais au printems de cette même année, elle ne put plus se tenir sur ses jambes ; non parce que ces playes étoient en plus mauvais état, mais à cause de la grande enflûre qui survint à toute la cuisse ; elle me demanda de la secourir dans cet état fâcheux ; une de ces trois playes étoit devenue deux fois plus grande que les autres, qui chacune avoient trois pouces & demi de large, & toutes trois étoient environnées de callosités ; l'enflûre de la cuisse n'offroit pas une grande dureté, & ce qui ne faisoit pas partie des playes, étoit rouge. Je lui ordonnai de tenir en repos la partie malade, & de s'abstenir de manger à cause de son embonpoint, je lui enveloppai toute la cuisse de compresses bien imbibées d'oxycrat tiéde, pour dissiper la forte tension qu'il y avoit aux tégumens, & je renouvellai ce pansement de quatre en quatre heures ; quatre jours après m'être servi d'oxycrat, je fis usage d'une eau mêlée avec égale quantité de chaux vive ; l'enflûre étant diminuée, je commençai à appliquer du mondificatif sur la grande playe, & du précipité rouge sur les deux autres ; l'un & l'autre de ces dessicatifs produisirent leur effet, en desséchant les callosités, & changeant

Ut referam aliquid ex meâ praxi huic exsiccantium classi consonum, narrationem aliarum historiarum ut pergam permittite.

Monialis serviens Infirmis Nosocomi affligebatur tribus plagis occupantibus magnam portionem partis anterioris, & partium lateralium cruris sinistri; optans illa sanationem horumce vulnerum, non neglexit primis temporibus usum eorum omnium, quæ illi præscripta erant à Chirurgis. Sed cùm requies totius corporis, abstinentia, & topica nil proficerent ad tollendum morbum, amisit prorsus spem sanationis, & affecta tædio lecti, abstinentiæ, & medicamentorum, rediuit ad exercitia consueta, medendo plagis solummodò foliis plantaginis, & Nicotianæ. Hac tam miserâ vivendi ratione pervenit ad quinquagesimum annum suæ ætatis, & decimum tertium à principio sui morbi; vere hujus decimi tertii anni cùm non posset ampliùs stare, non quia plagæ in pejus ruebant, sed quia his adjungebatur immodica inflatio totius cruris, illa malum auxilium advocavit ad meliorem statum acquirendum; una ex tribus plagis hujus ægrotæ erat aliis duplò largior, aliæ duæ tres pollices & semi erant latæ, & singulæ ambiebantur magnâ callositate: supradictus magnus tumor cruris formabatur materiâ non multùm durâ, cruris loci non occupati à plagis rubebant. Imperavi primùm requiem continuam partis morbosæ, & reformationem ciborum, cum esset valdè corpulenta; prætereà inunxi totum crus fragmentis telæ bene imbibitæ poscà tepidà, ut evanesceret magna tensio existens in integumentis ejusdem cruris, & hæc medicatio renovata fuit singulis quatuor horis. Post quatuor dies ab applicatione poscæ, usus sum aquâ bene mixtâ cum æquâ quantitate calcis vivæ; his cùm esset multùm imminutus tumor, cœpi mederi plagæ majori, mundificativo, & aliis duabus præcipitato rubro; utrumque exsiccans suum producebat effectum ratione habitâ destructionis calli, & mutationis totius superficiei plagarum; sed unguentum mundificatium cùm produceret effectum citiùs quàm præcipitatum rubrum, operui omnes pla-

totalement la ſurface des playes ; mais m'étant apperçu que l'onguent mondificatif produiſoit un effet plus prompt que le précipité rouge, je n'appliquai plus que ce même onguent ſur les trois ulcères, qui dans deux mois furent parfaitement bien guéris.

Un homme de condition avoit depuis vingt-deux ans, un ulcère d'environ trois doigts de large, ſur la malléole interne de la jambe droite. Pluſieurs Chirurgiens avoient entrepris en différens tems, & par différens médicamens, la guériſon de cet ulcè e, ſans pouvoir y réuſſir ; on croyoit, quoiqu'on n'en eût pas de preuves évidentes, que l'obſtacle à cette guériſon étoit une carie à l'os ; le malade preſque ſeptuagénaire ne cherchoit même plus à ſe faire guérir, mais ſeulement à empêcher, autant qu'il pouvoit ſe faire, que ſon ulcère ne fit des progrès : dans l'hyver de 1744. cet homme s'étant ſenti plus indiſpoſé qu'à l'ordinaire, me manda pour lui donner mes ſoins, & tâcher de prévenir des ſuites fâcheuſes ; ayant donc examiné ſon ulcère avec attention, je réuſſis à le guérir au bout de quarante jours de la maniere qui ſuit ; les huit premiers jours j'appliquai ſur l'ulcère alternativement du précipité rouge & de la charpie ſéche, & le reſte du tems j'y mis ſoir & matin du mondificatif.

Ce qui me reſte à dire touchant cette quatriéme eſpèce de deſſicatifs, c'eſt que je n'en ai juſqu'à préſent point trouvé de plus puiſſant pour la guériſon des anciens ulcères que cet onguent mondificatif.

Je m'en ſers à préſent, même dès le commencement de la cure ; parce que je ſçais par expérience, qu'il deſſéche les anciens ulcères, ſans le ſecours du précipité ou des poudres dont j'ai parlé dans cette quatriéme & derniere diviſion des deſſicatifs ; bien plus, je préfére ce deſſicatif même à la pierre infernale, parce qu'il produit le même effet, ſans cauſer de douleur au malade, & qu'il n'eſt point ſujet aux inconvéniens qui réſultent du trop grand uſage de la pierre infernale. Je ne prétend cependant pas condamner l'uſage de cette pierre ; au contraire,

gas

gas hocce unguento, undè evenit post binos menses integra ulcerum sanatio.

A viginti duobus annis vir genere clarus vexabatur ulcere tres circiter digitos lato, suprà malleolum internum tibiæ dextræ. Variis temporibus, varii Chirurgi diversis medicamentis frustà tentaverunt curationem hujus morbi; maxima difficultas sanationis oriunda videbatur à carie ossis, quamvis hoc nunquam fuisset detectum; quapropter æger feré septuagenarius, non ampliùs quærebat sanationem, sed quantùm possibile foret optabat ut ulcus in pejus non mutaretur; unde hyeme 1744. cum sentiret majus incommodum, me vocavit, ne malum ingravesceret; spatio quadraginta dierum ex integro ulcus sanavi sequenti methodo; octo primis diebus alternative præcipitato rubro, & filis aridis, reliquis verò diebus mane & vesperè mundificativo, opertum fuit.

Mihi remanet dicendum, me huc usque ad sananda ulcera antiqua non invenisse exsiccans melius hocce unguento mundificativo.

Quo nunc utor etiam ab initio curæ, quia expertus sum illud producere exsiccationem similium ulcerum etiam sine auxilio præcipitati, aut alii pulveris descripti in hac quartâ & ultimâ exsiccantium divisione; imò proficuè præfero dictum exsiccans etiam lapidi infernali, quia æquè juvat, nullum tribuit ægro dolorem, nullumque producit effectum similem iis, qui aliquando oriuntur à nimio lapidis infernalis usu; non tamen rejicio hujus lapidis usum, imò fateor maximi faciendum esse à Chirurgis, dummodò debitâ sagacitate adhibeatur; & ego ipse illo libenter utor, in iis

j'avoue qu'elle doit être regardée comme d'un grand ſecours dans les cas où on l'employe avec diſcernement, & même je m'en ſers volontiers, principalement pour les parties du corps où il eſt mal aiſé d'appliquer d'autres deſſicatifs; tels ſont les bords des paupiércs ſur leſquelles, où à la ſuite de la petite vérole ou d'autre cauſe quelconque, il ſe forme ſouvent des ulcères très-difficiles à guérir; c'eſt une remarque que Saint-Yves a faite dans ſon Traité des Maladies des Yeux, où il dit, que ces ulcères ſe guériſſent aiſément avec la pierre infernale. M. Verdier, dans ſes Leçons publiques d'Anatomie, aſſuroit l'avoir vû très-ſouvent ſe ſervir de ce reméde avec ſuccès.

SECTION VIII.

Des cas où l'on ne peut employer les Deſſicatifs.

JUSQU'A préſent j'ai joint au détail des différentes eſpèces de deſſicatifs, l'expoſition de leur uſage; il me reſte maintenant, Meſſieurs, pour ſatisfaire à vos ſages intentions, à faire voir les maladies dans leſquelles on ne peut ſe ſervir des deſſicatifs: ce que je vais faire en peu de mots & ſans trop de détail.

Après avoir dit que l'action des remédes deſſicatifs conſiſtoit à détruire ſur la ſurface des ulcères tout ce qui pourroit s'oppoſer à leur deſſéchement, & à augmenter le contact entre les plus petites parties qui compoſent les extrémités des fibres; il eſt évident qu'il ne faut pas s'en ſervir dans les ulcères où il y a de la douleur, de l'aridité dans la ſurface, & du gonflement dans la circonférence; parce que comme ces ſymptômes proviennent d'un obſtacle qui empêche les fluides de ſe porter à la ſuperficie des ulcères, ſi l'on s'en ſert dans la durée d'un ou de pluſieurs de ces ſymptômes, on augmente l'irritation des fibres; de-là il arrive ſiccité, inflammation,

præcipuè corporis partibus, quibus nisi difficulter alia exsiccantia accommodari non possunt. Cæteras inter partes, quibus non facilè applicari possunt exsiccantia, numerantur palpebrarum limbi, in quibus vel variolis, vel aliâ causâ sæpe producuntur ulcera difficillimæ sanationis; hanc difficultatem observavit etiam Saint-Yves, dicens facilè curari hujusmodi ulcera ope lapidis infernalis, eumque hoc remedio sæpius utentem cum fructu se vidisse asseruit celeberrimus Cesar Verdier Anatomiæ Demonstrator Regius in amphitheatro Chirurgorum Parisiensium: cavendum est tamen, inquit idem Saint-Yves, ne pars à lapide tacta ad oculi bulbum appropinquetur antequàm iteratò sub eâdem aqua effundatur.

SECTIO VIII.

De iis casibus in quibus uti non possumus exsiccantibus.

USque adhuc enumerando diversas exsiccantium species, exposuimus etiam eorum usum. Mihi restat nunc, Academici ornatissimi, ad vestræ sapientissimæ inquisitioni faciendum satis, ut de iis morbis loquar, in quibus exsiccantibus uti non possumus; id faciam breviter, & generatim.

Cum dixerimus medicamenta exsiccantia gaudere facultate avellendi à superficie ulcerum id quod non convenit eorum exsiccationi, & augendi contactus inter minimas componentes fibras, manifestum est non decere uti medicamentis exsiccantibus illis in ulceribus ubi adsunt dolor, ariditas in superficie, inflammatio, & tumefactio in circumferentiâ. Quia cùm hæc symptomata producta sint ab impeditâ facultate transmittendi fluida in superficie ulcerum, si utimur medicamentis exsiccantibus tempore quo unum, vel plura ejusmodi existunt symptomata, augebitur perturbatio fibrarum; hinc crescent siccitas, inflammatio, tumefactio, dolor, & tandem impeditâ illâ in parte circu-

gonflement, douleur, & enfin par l'arrêt de la circulation dans cette partie, desséchement des vaisseaux suivi de corruption, ou comme l'expérience nous l'apprend tous les jours, une suppuration très-abondante; lorsque ces symptômes paroissent pendant l'usage des dessicatifs, il faut l'interrompre jusqu'à ce qu'on puisse le reprendre sans risque; c'est donc une erreur que d'employer les dessicatifs dans les ulcères cancéreux du vagin & de la matrice, de l'usage desquels nous voyons résulter des suites si fâcheuses.

SECONDE DISSERTATION.

SECTION PREMIERE.

Des Caustiques.

J'OBSERVERAI en parlant des caustiques le même ordre que j'ai suivi dans la premiere dissertation.

Les caustiques sont des remédes chirurgicaux qui étant appliqués quelque tems sur une partie vivante, en détruisent tout ce qui n'est pas capable de résister à leur activité: c'est par les effets que l'on voit que leur efficacité s'accorde réellement avec cette définition; car il y a des caustiques qui séparent l'épiderme de la peau sans endommager l'épiderme, quoique leur action se soit transmise au travers pour produire son effet; il y en a d'autres qui alterent tellement l'épiderme, la peau, & la membrane adipeuse, qu'elles y arrêtent le cours des humeurs, & occasionnent une mortification qui tombe lorsque la suppuration s'établit dans la circonférence; il y en a d'autres enfin qui détruisent les sarcômes, les écrouelles ulcérées, la substance interne des tumeurs enkistées, &c. & qui étant appliqués sur une partie recouverte de la peau, ne l'endomamgent que superficiellement.

latione, orietur exsiccatio vasorum; unde incipiet ille morbus corruptio dictus, vel ut experientia quotidie nobis ostendit, fiet apparatus suppurationis valdè copiosæ; si descripta symptomata incipiant tempore quo utimur exsiccantibus, deserendus est illorum usus, qui resumi poterit tempore opportuno; unde summopere errant etiam, qui in ulceribus cancerosis vaginæ uterique muliebris, utuntur medicamentis exsiccantibus, à quibus manifestè gravissima damna oriri videmus.

DISSERTATIO SECUNDA.

SECTIO PRIMA.

De Causticis.

De causticis in præsenti dicturus servabo methodum adhibitam in alterâ dissertatione.

Caustica sunt illa remedia chirurgica, quæ exposita per aliquod tempus contactui alicujus partis viventis, destruunt id omne, quod inveniunt idoneum propriæ activitati. Quòd efficacia causticorum respondeat omnino expositæ definitioni, clare patet ex effectibus: dantur enim caustica solventia connexionem cuticulæ cum cute, nullam afferendo læsionem cuticulæ, quam necessario trajiciunt ut possint pervenire ad locum ubi suam exercuerunt actionem; nonnulla caustica ita mutant naturam cuticulæ, cutis, & membranæ adiposæ, ut tollantur omnibus his partibus influxus effluxusque humorum; unde oritur gangræna separabilis suppuratione in ambitu facta; alia caustica solvunt sarcomata, strumas exulceratas, substantiam internam tumorum cysticorum, &c. & applicata parti non exûtæ cute parvam afferunt læsionem.

SECTION II.

De la façon d'agir des remèdes Caustiques.

LES effets que je viens d'attribuer aux caustiques, quoique produits lentement, peuvent très-bien se comparer à ceux que le feu fait ressentir sur le corps humain par le moyen des corps brûlans; ainsi je crois qu'on pourroit conclure que la matiére qui produit ces effets, n'est autre chose que des particules ignées, & que toute l'action de ces particules ignées consiste à absorber les parties huileuses qui se présentent à leur contact, à dissiper la sérosité, & à mettre à sec d'une façon plus ou moins sensible les parties terreuses qui, si nous nous en rapportons aux expériences de Chymie les plus certaines, n'entrent pas moins dans la composition du corps humain, que l'huile, le sel, l'eau, &c.

SECTION III.

Des divisions des Caustiques.

LES espèces de caustiques se divisent suivant la différence de leurs effets; ces effets consistant, 1°. à détacher la peau de l'épiderme, 2°. à altérer la substance de la peau & de la membrane adipeuse, 3°. à consommer les duretés dans les parties dépouillées des tégumens; on peut les réduire à trois, & cette division est, à mon avis, la plus juste & la plus convenable.

SECTION IV.

De la premiere espèce de Caustiques.

LES caustiques de la premiere espèce sont composés de plantes âcres, telles que le *raphanus*, la graine de moutarde, la renoncule, l'euphorbe, & fort souvent

SECTIO II.

Explicatur modus agendi medicamentorum causticorum.

OMnes relati effectus causticorum, quamquam producti cum morâ quadam, sunt omninò similes illis qui ab igne applicato corpori humano, mediante aliquâ substantiâ ignitâ oriuntur: unde existimo probabiliter concludi posse materiam, e qua emanant iidem effectus, esse particulas igneas, & maximè harum particularum ignearum actione destrui oleum, quod offertur earum contactui, dissipari in vaporem aquam interpositam partibus penetratis à causticis, & deindè mutari in formam magis vel minus siccam, & aliquandò nihil manifestam nostris sensibus, terram; quâ terrâ, si credere volumus certioribus experimentis Chemicis, conflatur humanum corpus, præter oleum, aquam, salem, &c.

SECTIO III.

De Causticorum divisionibus.

TOt dantur causticorum species, quot sunt effectus qui ab iis producuntur; cum etenim effectus causticorum sint, 1°. solvere connexionem cuticulæ cum cute, 2°. mutare naturam integumentorum, 3°. solvere durities morbosas exutas integumentis; inde patet in tres species dividi posse; nulla enim, meo judicio, commodior certiorque divisio.

SECTIO IV.

De prima Causticorum specie.

CAustica primæ speciei componuntur ex acerrimis plantis, hoc est, raphano, sinapi, ranunculis, euphorbio, & frequentissimè ex cantaridibus. Vis horum causticorum,

les cantarides : l'action de ces caustiques, comme nous l'apprend l'expérience, se borne à détruire les vaisseaux qui joignent la peau à la surpeau ; ces vaisseaux détruits occasionnent l'extravasation des humeurs sous l'épiderme qui s'éléve en forme de vessie, & c'est de-là que ces caustiques ont eu le nom de vésicatoires.

SECTION V.

De la seconde espèce de Caustiques.

LES caustiques qui sont renfermés dans la seconde classe, & qui mortifient la substance des tégumens, sont de plusieurs sortes ; ceux de la premiere se font avec égale quantité de chaux vive & de savon mou bien mélés ensemble ; ceux de la seconde avec les cendres gravelées & la chaux vive : voici la formule qu'en donne Heister ; » (*a*) Cendres gavelées, chaux vive très-forte, en égale » quantité ; par exemple, *ana* ℥ vj. ou cendres, ℔ j. chaux » vive, ℥ vj. le tout bien pilé : on le mêle dans un grand » vaisseau de verre ou dans une marmite où l'on verse » beaucoup d'eau, & on le laisse tremper pendant une » ou deux heures jusqu'à la dissolution ; alors après avoir » séparé de la masse tout ce qui est liquéfié, on le passe » par un linge & on le laisse épaissir dans la marmite de» vant le feu ; ensuite lorsque la masse est venue à con» sistence, on la met dans un mortier & on l'expose à » fondre devant un feu plus fort, afin qu'elle acquierre » pendant quelque tems la fluidité de l'huile : après quoi » on la verse dans un chaudron ou un mortier, & avant » qu'elle soit tout-à-fait refroidie, on la coupe par mor» ceaux, ou on la casse, & après l'avoir mise dans une » bouteille bien bouchée, on l'expose dans un lieu sec » pour servir au besoin ». Le troisiéme caustique de cette espèce est le beurre d'antimoine. Le quatriéme est com-

(*a*) Dans sa Chirurgie. Premiere partie, liv. 4. chap. 3,

ut omnibus

ut omnibus experientiâ patet, est tantùm destruendi vasa nectentia cuticulam cuti; hinc ruptis vasculis sub epidermide extravasantur humores, qui eamdem epidermidem elevant in vesicam; & hinc caustica producentia hunc effectum appellantur vesicatoria.

SECTIO V.

De secunda Causticorum specie.

CAustica quæ ad secundam speciem pertinent, & gangrænam integumentorum invehunt, sunt plurima; primò componuntur ex diligenti mixturâ æqualis portionis calcis vivæ, & saponis teneri; secundò ex cineribus clavellatis, & calce vivâ, vel ex lixivio saponariorum: causticum sic paratum ab Heistero (a) *describitur hac formulâ;* » *Cinis* » *clavellatus, itemque calx viva fortissima, æquis portioni-* » *bus, exempli caussâ ana ʒ vj. assumuntur; vel cineris* » *clâvellati ℔ j. calcis vivæ ʒ vj. quæ sigillatim contusa* » *commiscentur, vitroque magno vel ollâ injectis affunditur* » *multa aqua, & per horam unam vel alteram reponuntur,* » *ut probe unà colliquescant; tum quicquid liquidum fac-* » *tum est, per linteum à massâ subsidente separatur & per-* » *colatur, inque cacabo ferreo ad ignem condensatur;* » *denique massa ista consistens crucibulo injecta per ignem* » *paulò vehementiorem funditur, ut instar olei aliquan-* » *diù fluat; postea in cacabum, vel mortarium effun-* » *ditur, & antequàm omninò frigescat, vel in frusta* » *secatur, vel contunditur, eaque vitro occluso inserta in* » *sicciori quodam loco reponuntur, & ad usum asser-* » *vantur* «. *Tertium causticum hujus speciei est butyrum antimonii. Quartum componitur ex drachmâ semi mercurii sublimati, vel arsenici subtiliter comminuti, & benè mixti*

(a) *Lib. 4. cap. 3. primæ partis Chirurgiæ.*

posé d'un demi gros de mercure sublimé, ou d'arsénic réduit en poudre très-fine & bien mêlé avec trois gros d'onguent camphré. Le cinquiéme se prépare avec une livre de cendres de tiges de féves, quatre onces de chaux vive, & trois onces de sel de nitre, & de sel ammoniac; on met le tout dans sept livres d'eau commune, & on le coule dans un vase assez exactement fermé pour que la liqueur ne puisse pas s'évaporer : il faut laisser la liqueur dans le vase pendant quatre ou cinq jours, après lesquels on la passera dans un linge, & on mettra la partie chargée de sel dans un vaisseau de verre; ensuite on aura soin de laisser consommer cette matiére jusqu'à consistence d'onguent, pour s'en servir dans l'occasion. Le sixieme se fait avec une demie livre de lessive qu'on laisse bouillir jusqu'à consistence de miel, où l'on ajoûtera, en la retirant du feu, deux gros de chaux vive & cinq gros de sublimé; on gardera pour l'usage cette composition dans un verre bien fermé. Pour le septiéme on prend six gros de savon, deux scrupules d'arsénic, & trois scrupules d'opium : on fait consumer le tout à petit feu dans un vaisseau de verre jusqu'à diminution de la moitié, après quoi on le laisse tomber par goutte, & on garde la composition pour le besoin.

Je crois devoir ajoûter encore à cette seconde espèce, trois autres caustiques dont il est fait mention dans le second Tome du Dictionnaire universel de Médecine, page 405. & 406.

SECTION VI.

De la troisiéme espèce de Caustiques.

APRÉS avoir parlé des caustiques de la premiere & de la seconde espèce, nous allons rapporter ceux de la troisiéme, c'est-à-dire, ceux qui détruisent les duretés contre-nature dépouillées des tégumens, & qui pour

cum tribus drachmis unguenti camphorati. Quintum constat cinerum caulicum fabarum librâ unâ, calcis vivæ unciis quatuor, salis nitri, & salis ammoniaci unciis tribus; hæc omnia infundantur in septem libris aquæ communis, postea stillentur in vas adeò occlusum ut nullam admittat exhalationem; per quatuor vel quinque dies relinquatur in hoc vase, deinde coletur, & pars gravida sale ponatur in testâ vitratâ, deindè curetur hujus materiæ consumptio usque ad acquisitam densitatem unguenti, postea utamur casibus opportunis. Pro sexto, lixiviæ libra dimidia ebulliat, usquequò acquirat mellis consistentiam, postea addantur illi, statim ac aufertur ab igne, drachmæ duæ calcis vivæ, & drachmæ quinque sublimati; hæc compositio in vase vitreo benè clauso servetur. Septimum ex saponis drachmis sex, arsenici scrupulis duobus, opii Thebaici scrupulis tribus componitur. Omnia hæc posita in vase vitrato, consumentùr lento igne, usquequò redigantur ad dimidium; postea guttatim effundantur, & servetur compositio ad usum.

Huic secundæ speciei causticorum addi possunt tria caustica, quæ descripta inveniuntur in Dictionario universali Medicinæ, Tom. 2. p. 405. & 406.

SECTIO VI.

De tertia Causticorum specie.

POst descriptionem primæ & secundæ speciei causticorum, venimus tandem ad tertiam; ad ea videlicet, quæ solvunt durities morbosas exutas integumentis, & quæ plerùmque graviter ea non lædunt; hæc plurima sunt, sci-

l'ordinaire ne font que de légeres impressions sur la peau; ces caustiques sont en grand nombre, sçavoir le sel de tartre, l'alun de roche brûlé, & bien mêlé avec égale portion de précipité rouge, la pierre composée de sel de tartre & d'eau de chaux réduite en forme de sel, l'huile de tartre par défaillance, l'huile d'antimoine, l'huile de vitriol, l'huile de soufre, l'eau-forte, la magnésie arsénicale décrite dans la Pharmacopée de Lemery, les trochisques de minium, de sublimé, de Jean de Vigo; les trochisques composés de dix gros de fleurs de farine, d'un scrupule d'arsénic, & de deux scrupules d'opium, liés avec de l'eau de plantain, ou autre semblable.

SECTION VII.

Des différens usages des Caustiques dans les maladies du Corps humain.

LA nature des caustiques étant expliquée, leur façon d'agir exposée, ainsi que leurs différentes espèces, il me reste à parler de leurs usages. Je commencerai par traiter de l'usage des caustiques de la seconde espèce, c'est-à-dire, ceux qui font tomber les tégumens en mortification; ensuite des caustiques de la troisiéme espèce qui détruisent les sarcômes, n'ayant rien à dire des premiers.

Comme la grande délicatesse des malades nous ôte quelquefois la liberté d'employer le fer, tant pour ouvrir quelques abscès, que pour extirper des tumeurs enkistées, nous sommes obligés de recourir aux caustiques; les cas les plus ordinaires dans lesquels, suivant mes réflexions, nous pouvons satisfaire au désir des malades, en substituant les caustiques au fer, sont ceux-ci.

La matiére qui forme les tumeurs gommeuses, vérolíques ou non, au crâne ou autres parties de la tête, se convertit souvent en pus, & quelquefois, comme tout le monde sçait, carie les os qui sont dessous, à moins qu'on

licet; ſal tartari, alumen rupeum aduſtum, & benè mixtum cum æquali portione præcipitati rubri; lapis compoſitus ſalis tartari, & aquæ calcis in formam ſalis redactæ; oleum tartari per deliquium; oleum antimonii, oleum vitrioli, oleum ſulphuris; aqua fortis; magneſia arſenicalis deſcripta in Pharmacopæâ Lemery; trochiſci minii, trochiſci ſublimati, trochiſci Johannis de Vigo; trochiſci compoſiti ex decem drachmis floris farinæ, ſcrupulo uno arſenici, duobus ſcrupulis opii Thebaici; hæc omnia ſimul conglutinentur cum aquâ plantaginis, vel aliâ ſimili.

SECTIO VII.

De diverſo Cauſticorum uſu in morbis humani corporis.

EXplicatâ naturâ cauſticorum, expoſito modo quo agunt, deſcriptis variis eorumdem ſpeciebus, mihi remanet oſtendendus eorum uſus. Agam primùm de uſu cauſticorum ſecundæ ſpeciei, de iis nempè quæ gangrænam integumentorum inducunt; deinde de uſu cauſticorum tertiæ ſpeciei, quæ conſumunt ſarcomata, &c. De primâ ſpecie nunc dicam.

Cùm ſummâ ægrorum mollitie, ferri uſus in tumoribus, tùm aperiendis tùm extirpandis, nonnumquàm amandetur, hinc utamur cauſtico neceſſum eſt; caſus autem frequentiores in quibus, meo quidem judicio, ægris indulgere poſſumus, cauſticum ſcilicet adhibendo in locum ferri, hi ſunt.

Materia formans gummata gallica vel non gallica, in calvariâ vel aliâ parte capitis, ſæpè in pus convertitur; & quandòque ut cuique notum eſt, corrodit oſſa ſuper quæ jacet, niſi illa eripiatur promptâ apertione; hæc apertio facta

n'en procure l'iſſue par une prompte ouverture. Ce n'eſt pas ſans cauſer beaucoup de douleur au malade que l'on ſe ſert en pareil cas d'un inſtrument tranchant, parce que, pour l'ordinaire la peau n'eſt pas émincée; ainſi l'on peut y appliquer les cauſtiques. Toutes les fois que j'en ai eu beſoin pour ouvrir les tumeurs enkiſtées du crâne & des autres parties de la tête, je me ſuis toujours ſervi d'une égale portion de chaux vive, & de ſavon mol; pour garantir de leus effets les parties voiſines, je les ai recouvertes d'un emplâtre de cérat agglutinatif, en laiſſant une ouverture dans le milieu, afin d'expoſer la partie de la tumeur que je devois attaquer par le cauſtique; dans l'eſpace de douze heures le cauſtique a produit la mortification des tégumens, & auſſi-tôt j'ai fait ſur la partie mortiſiée une inciſion avec le biſtouri pour en tirer le pus. Le troiſiéme, le quatriéme, le cinquiéme & le ſixiéme cauſtique rangés dans la ſeconde claſſe, détruiſent pour l'ordinaire les tégumens, beaucoup plutôt que le cauſtique compoſé, comme je l'ai dit, de chaux vive, & de ſavon mol; mais comme leurs effets ſont ordinairement ſuivis de douleurs très-vives, je me ſers plus volontiers de la chaux vive & du ſavon mol. Ce dernier cauſtique qui tend plutôt à mortifier dans une eſpace de tems convenable, qu'à produire l'eſcarre des tégumens, agit plus doucement; c'eſt pourquoi on peut l'employer pour tous les corps, & ſur toutes les parties qui s'accommodent des cauſtiques de cette eſpece. C'eſt de la différence des corps & des parties que dépendent la lenteur ou la promptitude de leurs effets.

On peut auſſi guérir l'hydrocèle en ouvrant le ſcrotum par les cauſtiques. Heiſter (*a*) même le propoſe, & Bernardin Genga (*b*) l'explique en ces termes: » Le cauſtique » que j'ai pluſieurs fois mis en uſage pour pareil cas, me » paroît plus ſûr, & m'a réuſſi plus aiſément; après avoir » bien eſſuyé les tégumens du ſcrotum, je mettois ſur la

(*a*) Chap. 24. du premier Tome de ſa Chirurgie.
(*b*) Pages 369. & 370. de ſon Anatomie Chirurgique.

ferro redditur multum sensibilis ægris, quia cutis ut plurimùm nil est attenuata; unde in hoc casu applicari potest causticum. Quotiescumque mihi opus fuit caustico ad aperienda gummata calvariæ, alteriusve partis capitis, usus sum æquali portione calcis vivæ fortis, & saponis teneri: applicando hoc causticum, ad defendendas partes adjacentes, usus sum cerato glutinoso extenso super pellem, apertam in medio ut detecta remaneret ea pars tumoris, quæ à caustico erat occupanda; spatio duodecim horarum causticum produxit gangrænam integumentorum; secuta gangræna à me statim in medio incisa est scalpro Chirurgico ad educendum pus. Tertium, quartum, quintum & sextum causticorum secundæ classis, plerùmque destruunt integumenta valde citiùs, quàm causticum compositum, ut dixi, ex calce vivâ & sapone tenero; sed hic effectus cùm non sequitur sine gravi dolore, utor libentiùs caustico composito ex calce vivâ & sapone tenero. Hoc causticum quod solùmmodo intra justum temporis spatium gangrænam invehere, non autem veram escharram integumentorum producere potest, placide agit; quamobrem illo uti possumus in omnibus corporibus, omnibusque partibus, quibus caustica hujus speciei convenire possunt. Juxtà differentiam corporum, & partium earumdem, hoc causticum agit citiùs, vel tardiùs.

Cura hydroceles etiam fieri potest aperiendo scrotum ope caustici; sic proponitur ab Heistero (a), *& exactè describitur à Bernardino Genga* (b) *his verbis: » Causticum ita » à me pluries adhibitum, juxta me, faciliùs & tutiùs » succedit; abstersis integumentis scroti, ponebam in parte » laterali & aliquantùm anteriori scroti, & ubi venæ erant*

(a) *Cap. 24. primi Tomi ejus Chirurgiæ.*
(b) *Pag. 369. & 370. ejus Anatomiæ Chirurgicæ.*

» partie latérale & un peu antérieure, dans l'endroit où » les veines sont moins apparentes, une peau mince, au » milieu de laquelle j'avois pratiqué un trou de la grandeur d'une longue amande, & que j'avois recouverte » de cérat de bétoine qui est agglutinatif & tenace; j'appliquois sur le caustique une autre peau enduite du » même cérat, afin de mieux assujettir le caustique, & » après avoir mis un bandage j'attendois l'effet, après lequel pour ne point perdre de tems, j'incisois la croûte » avec le bistouri pour en tirer l'eau, & j'appliquois les » digestifs & les suppuratifs convenables, tant pour accélérer la suppuration, que pour faciliter la chûte de l'escarre; je choisissois un caustique actif & prompt, sans » craindre d'endommager le testicule qui étoit assez garanti par l'eau interposée entre ces caustiques & les » membranes; enfin le scrotum étant ouvert, j'attendois » la suppuration, en terminant le reste de la cure comme celle d'un ulcère sinueux ».

Le célébre Dionis (*a*) nous a laissé une semblable description de la cure de l'hydrocèle par le moyen d'un caustique : cependant M. de la Faye a soin de faire observer fort judicieusement que le plus souvent le fer est préférable.

On peut avoir recours aux caustiques de la troisiéme espèce pour l'ouverture, & même pour la parfaite guérison des tumeurs enkistées qui sont éloignées des tendons, des gros cordons de nerfs, & des grands vaisseaux, tant artériels que veineux; qui n'ont aucune connexion avec les os, & qui ne sont point accompagnées de douleur ni de symptômes qui indiquent que la matiére qui les forme soit disposée au vice cancereux; mais avant que d'employer les caustiques dans la cure de ces sortes de tumeurs, il faut faire une sérieuse attention à toutes ces circonstances; car pour peu qu'il y ait de disposition cancereuse, le caustique ne peut être que très-nuisible. Il

(*a*) Pages 369. & 370. de son Cours d'opérations de Chirurgie, édition de Paris. 1740.

» *minùs perspicuæ, subtilem pellem præditam in suo medio*
» *foramine ovali, & in longitudine magno quantùm longa*
» *amygdala; supra pellem extensum erat ceratum betonicæ,*
» *quod est satis glutinosum, & tenax: applicato caustico,*
» *addebam aliam pellem illinitam eodem cerato, ut causti-*
» *cum remaneat firmum suo loco; & postea applicato subli-*
» *gaculo expectabam ustionem; secutâ ustione ob non amit-*
» *tendum tempus, perforabam crustam scalpro chirurgico,*
» *hinc educebam aquam; & utebar digestivis, suppurantibus-*
» *busque opportunis, tàm pro promovendâ suppuratione,*
» *quàm pro separatione crustæ; eligebam causticum aptum*
» *ad agendum paucis horis, cùm non timerem ab ipso offen-*
» *sum iri testem, satis defensum ab aquâ inter causticum,*
» *& membranas testis; aperto demùm scroto, expectabam*
» *suppurationem, prosequens & terminans curam ad instar*
» *ulceris sinuosi «.*

Non minus exacta quàm precedens, est descriptio curæ hydroceles facta caustico ab immortalis memoriæ viro Dionis (a). *Utilissima tamen est observatio peritissimi de la Faye, quâ sæpe ferrum caustico anteponitur.*

Possunt caustico aperiri, & deindè in integrum curari aliquo ex causticis tertiæ speciei, illi tumores cystici, quorum basis non est propè tendines, magnos nervos, magnaque vasa utriusque generis, quique non sunt firmè conjuncti cum ossibus, & carent dolore, & aliâ re indicante materiam formantem tumores esse naturâ cancerosâ proximam; hæc omnia seriò examinanda sunt antequam incipiamus uti caustico; maximum enim afferre potest damnum his tumoribus, si eorum materia disposita sit ad cancrum; igitur

(a) Pag. 569. & 370. *cursus operationum Chirurgicarum ejusdem Dionis, editione 1740. Parisiis.*

faut donc, ſuivant Celſe (*a*), » qu'un Médecin connoiſſe » les maladies incurables, & celles dont la guériſon eſt » ou difficile, ou plus promte ».

Pour venir plus aiſément à bout de détruire les tumeurs enkiſtées, je penſe, avec Juncker, qu'il ſeroit bon de fomenter quelques jours avant l'application des cauſtiques, toute la ſurface de la tumeur, avec une décoction d'herbes émollientes, ou autre topique.

Après avoir fait précéder l'uſage de ces fomentations émollientes que je crois bonnes, & avoir apporté toutes les précautions néceſſaires pour l'application du cauſtique qui doit ſervir à l'ouverture des tumeurs, il faut choiſir parmi les cauſtiques, celui qui paroît le plus convenable à la partie & au tempérament du malade, parce que, comme je l'ai obſervé en parlant de leur application en général, les cauſtiques doux conviennent aux enfans & aux femmes, comme les plus forts ſont réſervés aux corps plus robuſtes; mais il faut preſque toujours commencer par les plus doux. Il eſt bon d'obſerver ici que le cauſtique préparé avec la chaux vive & le ſavon, produit, comme nous l'avons dit, ſon effet dans l'eſpace d'environ douze heures, & que celui que propoſe Heiſter, & que j'ai rapporté dans ma cinquiéme ſection, agit encore plus promptement. Heiſter dit à ce ſujet : » Si on laiſſe tomber quelques gouttes de liqueur ſur une pierre à cautère, elle » agit pour l'ordinaire plus promptement, produit quelquefois ſon effet dans l'eſpace d'une ou deux heures, & » ronge les parties ſur leſquelles elle eſt appliquée; mais » lorſqu'elle eſt un peu ancienne, elle perd inſenſiblement ſa vertu corroſive ».

De quelque eſpèce que ſoient les cauſtiques dont on ſe ſert, on doit toujours avoir ſoin qu'ils recouvrent preſque toute l'étendue des tégumens qui répondent à la tumeur, ce qui eſt néceſſaire pour découvrir toute ſa ſubſtance interne; quand l'eſcarre eſt formée, on doit en procurer la chûte par l'application des remédes onctueux; &

(*a*) Liv. 5. chap. 26.

juxtà aureum Celſi (a) documentum : » Ante omnia ſcire » Medicus debet quæ inſanabilia ſint, quæ difficilem cura- » tionem habeant, quæ promptiorem «.

Ad impetrandam faciliùs tumorum cyſticorum deſtructionem, mihi non diſplicet conſilium datum à Junckero in ſuo conſpectu chirurgico, fovendi ſcilicet per aliquot dies ante applicationem cauſticorum totam ſuperficiem tumoris habis emollientibus, vel aliquo emplaſtro.

His-ce præmiſſis (meâ ſententiâ) non ſpernendis, & diligenter adhibitis, ut ſuprà innuimus, opportunis neceſſariiſque cautionibus in applicatione cauſtici ad aperiendos tumores ; illud ex diverſis cauſticis eligendum eſt, quod videtur magis conveniens parti ægrotæ & temperamento ægri ; quia (ut innui loquens de applicatione cauſticorum generatim) corporibus infantum mulierumque cauſtica leniora, corporibus verò fortioribus cauſtica congruunt fortiora ; verùm fere ſemper incipiendum eſt à mitioribus. Hic opportunè obſervari poteſt, quòd cauſticum paratum calce vivà forti & ſapone agit, ut diximus, ſpatio duodecim circiter horarum, & quòd cauſticum propoſitum ab Heiſtero, & à me deſcriptum paragrapho quinto, agit etiam citiùs. Sic Heiſterus : » Si humidi quidquam ſuper lapidem cauſticum injicitur, promptiùs ut plurimùm, & quandoque intra horæ unius vel duarum ſpatium, effectum quæſitum » præſtat, parteſque ſubjectas corrodit ; quando autem paulò » vetuſtior eſt, ut plurimùm ſenſim vires rodendi tandem » amittit «.

Quodcumque ſit cauſticum quo utimur, curare ſemper debemus, ut extendatur ſuper totam fere longitudinem integumentorum operientium tumorem, & hoc neceſſariò faciendum eſt ad detegendam totam internam ſubſtantiam tumoris ; eſcharra à corrodentibus facta leniſſimis applicatis remediis emollienda eſt, ut citò ſeparari poſſit à vivis partibus

(a) *Lib.* 5. *cap.* 26.

pour l'accélerer on fera quelques ſcarifications en différentes parties, ayant attention de les faire pénétrer juſqu'aux parties vives : l'eſcarre étant tombée, ſi on penſe qu'il ſoit à propos d'appliquer une ſeconde fois le cauſtique ſur la partie malade, on aura recours à de moins violens ; & comme la ſéparation de la croûte qu'avoit formée l'application du premier cauſtique, préſente une cavité qui empêche qu'on ne ſe ſerve d'un anneau de cire, ou de quelque emplâtre ou cérat agglutinatif, pour mettre les parties ſaines adjacentes à l'abri de l'effet du cauſtique, (ſuppoſé qu'on ſe ſoit ſervi dans la premiere application, d'un cauſtique fluide, ou de quelque autre facile à fondre) on mettra ſur la partie un cauſtique ſolide, pour ne point endommager les parties ſaines, & on le tiendra comprimé ſur la partie malade, afin d'empêcher qu'il ne s'écoule, & d'en avancer l'effet ; ou bien, on pourra recourir à la pratique de quelques Auteurs, entr'autres de Bernardin Genga, qui nous enſeigne qu'il faut inciſer avec le biſtouri le corps de la tumeur, appliquer le cautère dans le milieu de l'inciſion, & mettre par-deſſus de la charpie, des compreſſes & une bande. Comme il s'agit, dans le cas préſent, de lapplication d'un cauſtique ſur une partie dépouillée de tégumens, il faudra choiſir celui qui paroîtra convenir à la dureté de la tumeur ; mais autant qu'il ſera poſſible on donnera la préférence aux cauſtiques qui ne ſeront point compoſés d'arſénic ou de mercure ſublimé : car j'ai appris par expérience que l'uſage de ces remédes eſt pernicieux, comme l'a obſervé Heiſter (*a*).

Une Religieuſe portoit depuis long-tems une tumeur enkiſtée ſur le ſommet de la tête : par le moyen d'un mêlange de partie égale de chaux vive & de ſavon mol, je fis tomber en mortification dans l'eſpace de quatorze

(*a*) Ce célébre Chirurgien dit au chap. 24. du premier tome de ſa Chirurgie : » Il eſt mieux, à mon avis, de ſupprimer l'uſage de l'arſénic & du mer» cure ſublimé, de peur que ces remédes n'occaſionnent quelques deſordres, » comme de vives douleurs, des convulſions, & même la mort «.

subjectis; ad accelerandam hujus escharræ separationem, fiant aliquæ incisiones variis partibus ejusdem, & incisionibus penetretur escharræ substantia usquequò æger doleat: separatâ escharrâ, quando renovandum est causticum super partem exulceratam, applicare possumus aliquod ex mitioribus; quia separatio crustæ productæ à primâ applicatione caustici offert cavitatem quæ impedit quominùs utamur aliquo annulo cereo, vel emplastro, vel cerato glutinoso ad defendendas à molesto contactu caustici partes adjacentes & sanas (supposito quòd in primâ applicatione usi fuerimus caustico fluido, vel aliquo caustico facili ad præterfluendum) adhibebimus causticum solidius, non facile solubile, ne lædantur partes sanæ, & calcabimus causticum super partem morbosam, ut difficiliùs præterfluat, & citiùs agat; vel in praxim redigemus præceptum nonnullorum Chirurgiæ Scriptorum, inter quos Bernardinus Genga, qui nos docet incidere scalpro chirurgico corpus materiæ formantis tumorem, & ponere in medio hujus incisionis causticum; post applicationem caustici apponuntur fila arida, panniculi & fascia. In casu præsenti cum agatur de applicando caustico super partem exutam integumentis, seligendum erit illud, quod videbitur magis congruum duritiei tumoris; sed quantùm possibile erit, anteponemus semper illa caustica, quæ non constabunt arsenico, aut mercurio sublimato; ego enim experientiâ eductus sum verissimum esse, quod observat Heisterus (a), *non facilè utendum esse his causticis.*

Monialis pluribus abhinc annis laborabat tumore cystico in vertice; diligenti mixtione partis æqualis calcis vivæ fortis, saponisque teneri, spatio quatuordecim horarum integumenta operientia tumorem in gangrænam conversa sunt;

(a) *Hic magnus vir ita scribit cap. 24. primi tomi suæ Chirurgiæ: » Satius » tamen videtur ab arsenico sublimatoque mercurio penitus abstinuisse, ne scilicet, » prout fieri haud raro solet, gravissimam noxam, cum primis sævissimos dolores, » convulsiones, ac mortem, medicamenta illa concitent «.*

heures les tégumens qui recouvroient la tumeur ; l'eſcarre étant tombée, & ayant trouvé le fond de la tumeur fort dur, j'y mis de la magnéſie arſénicale décrite, comme je l'ai dit, dans la Pharmacopée de Lemery. Il y avoit à peine dix heures que le cauſtique étoit appliqué, lorſque la malade eut un friſſon, avec vives douleurs & éréſipéle à toute la tête ; auſſi-tôt que je vis ces accidens, je fis de longues fomentations ſur la partie, avec une éponge imbibée d'eau tiéde, & après que ces ſymptômes eurent diſparu, j'extirpai la tumeur avec le biſtouri.

Je penſe qu'il eſt bon d'obſerver ici qu'il ne faut pas abandonner l'application des cauſtiques ſur les parties affectées de tumeurs enkiſtées, avant d'être certain que la ſubſtance de la tumeur & le kiſte ſoient entiérement détruits, dans la crainte qu'elle renaiſſe de nouveau : car ces ſortes de tumeurs reviennent aiſément, lors même que nous les croyons radicalement guéries ; c'eſt ce qui a porté de Gorter (*a*) à conſeiller dans ſa Chirurgie réformée, l'application du cauſtique ſur l'endroit méme où l'on a extirpé une tumeur enkiſtée. Heiſter (*b*) eſt du même avis pour le traitement des verrues.

Ces excroiſſances qui attaquent ordinairement les mains, la face, & les autres parties du corps, ont ſuggéré en divers tems différens moyens de les guérir : entre ces moyens ſont les cauſtiques que l'on employe lorſque les verrues ont une baſe à ne pouvoir s'accommoder de remédes plus faciles, & qu'elles ſont d'une nature bénigne ; les cauſtiques propres en pareils cas ſont l'application fréquente de l'huile de tartre par défaillance, ou d'eſprit

(*a*) Ainſi parle cet Auteur, ſect. 1507. » Si la tumeur ne céde point aux » réſolutifs, il eſt bon de faire des inciſions ſur la peau qui la recouvre, & » de la tirer avec ſon kiſte, en appliquant enſuite à ſa racine un cauſtique » qui la détruiſe entiérement «.

(*b*) Chap. 24. ſect. premiere : » On ſaiſit les verrues avec quelque petit » crochet ou tenette, & on les coupe de près avec des ciſeaux : on applique » enſuite ſur la playe la pierre infernale ou quelqu'autre médicament corroſif, » afin de ronger & de détruire entiérement la racine qui pourroit reſter, & » reproduire de nouvelles verrues «.

separatâ hac gangrænâ, & inventâ substantiâ internâ tumoris valde durâ, illi applicui magnesiam arsenicalem descriptam, ut dixi, in Pharmacopæâ Lemery. Non adhuc transactæ erant decem horæ ab applicatione hujus caustici, cùm ægrota oppressa fuit a febre frigidâ, & a magno dolore, tumoreque erysipelatoso in toto capite; adventis his symptomatibus, fovi diù verticem spongiâ imbibitâ aquâ simplici calidâ, & post cessationem horum omnium symptomatum, radicitùs ferro tumorem abstuli.

Censeo hic observandum non differendam esse causticorum applicationem locis affectis tumore cystico, antequàm certiores facti simus consumptas omninò esse substantiam tumoris, & tunicam induentem eumdem tumorem, ut denuo non oriatur; facilè enim est tumores cysticos denuo oriri, etiam postquàm illos credidimus benè curatos; adeo ut de Gorter (a) *in suâ Chirurgiâ repurgatâ proponat etiam caustici applicationem, in loco ubi extirpatus est tumor cysticus ferro. Et hoc idem admonet Heisterus* (b) *post extirpationem factam verrucularum ferro.*

Multùm frequentes verrucæ obsidentes manus, faciem, aliasque partes corporis humani, variis temporibus varias suggesserunt Chirurgis rationes illas curandi. Inter hasce continetur causticum, quandò verrucæ habent basim non aptam applicationi aliorum medicamentorum faciliorum caustico, & quandò sunt omninò benignæ. Caustica proponenda ad consumptionem verrucarum sunt repetitus contactus olei tartari per deliquium, vel spiritus salis; & si opus

(a) *Ita loquitur citatus Auctor, sect. 1507. » Sed si non cedat tumor resolventibus, optimum est incisam supra tumorem profundiorem ..., & ita totum tumorem cum membranosâ suâ ampullâ enucleare, dein insuper ad radicem tumoris in relictâ cavitate locare causticum, quod principium corrodat «.*

(b) *Cap. 24. sect. 1. sic legitur: » Nempè verruculæ vinculo quodam, aut forficulâ attolluntur, forficisque subsidio exactissimè præcidantur; tum nitri lapis infernalis, vel aliud rodens medicamentum aliquamdiu admovetur, ut si, si radicis quidpiam superfit, ex quâ nasci denuo tuberculum aliquod posset, exedatur, & destruatur «.*

de sel ; s'il est besoin de recourir à des caustiques plus violens, on mettra en usage l'esprit ou l'huile de vitriol, l'eau-forte, ou le beurre d'antimoine ; & afin que ces caustiques agissent plus aisément, on aura attention de faire quelques incisions sur la pointe de ces tumeurs ; en cas qu'elles soient récentes, on les détruira aisément en les frotant avec du suc de grande chélidoine, ou de tithymale.

Lorsqu'on est forcé de détruire des marques de naissance, on peut se servir de caustiques, pourvû que ces marques n'ayent aucune apparence de mauvais caractère, & qu'elles ne soient pas situées aux bords & à la surface interne des paupiéres, ni sur d'autres parties voisines de l'œil, parce que ce sont des parties sur lesquelles on ne doit point appliquer de caustique ; je dis qu'il ne faut entreprendre ces cures que par nécessité, parce que je me souviens que Wedelius (*a*) rapporte avoir vû à une fille une marque de naissance dégénérée en cancer par l'application de l'eau-forte.

Le beurre d'antimoine, & tous les caustiques où il entre de la chaux vive, & du savon mou, me paroissent les meilleurs pour former des cautères dans les endroits où ils sont ordonnés.

Heister (*b*) veut qu'on eloigne entiérement tout caustique des tumeurs skirreuses ; c'est ainsi qu'il en parle : » Il arrive assez souvent que les skirres deviennent can- » cereux par l'usage des remédes corrosifs ». Outre ce témoignage d'Heister, je fais encore grand cas de l'observation que Scultet (*c*) nous a laissée, d'une femme à qui un caustique appliqué sur une tumeur skirreuse qu'elle avoit sous l'aisselle, occasionna de vives douleurs, lui enfla tout le bras & lui causa la mort. Scultet avoit été consulté pour son état lorsqu'elle étoit déja à l'extrémité.

Il est fait mention dans beaucoup de Livres de Chi-

(*a*) Livre des Maladies des Enfans, p. 10.
(*b*) Chap. 24. Tom. 1. de sa Chirurgie.
(*c*) Observ. 54. pag. 261.

est adhibere

est adhibere caustica fortiora, sumatur spiritus, aut oleum vitrioli, vel aquæ fortis, aut butyrum antimonii; & ut hæc caustica melius producant consumptionem harum excrescentiarum, fiat apice earumdem aliqua incisura; verrucæ quando sunt recentes, cedunt etiam viribus spissæ fricationis cum flavo succo chelidonii majoris, vel lactis esulæ.

Quando cogimur destruere nævos maternos, uti possumus caustico, dummodò tamen hujusmodi nævi exuti sint omni malâ naturâ, & non sint inserti limbis, neque superficiei internæ palpebrarum, neque parti oculo proximæ, quia ab his locis caustica fere omnimode sunt arcenda; dico sumendam esse hanc curam quandò necessitas instat solummodò, nam testatur Wedelius (a) *se vidisse nævum in virgine degeneratum in cancrum post aquæ fortis applicationem.*

Butyrum antimonii, & illa caustica, quæ constant inter alia calce forti & sapone tenero, mihi videntur actuosiora aliis causticis, ad excitandos fonticulos illis in partibus ubi decet excitare.

Omnino abstinendum est à causticis in tumoribus schirrosis. Heisterus (b) *de hoc ita scribit.* » *Sic enim schirrus quandoque per medicamenta rodentia quàm facillimè converti in cancrum potest* «. *Præter hoc expositum ab Heistero, maximi judico faciendam esse historiam nobis relictam à Sculteto* (c) *mulieris cujusdam, cui post applicationem caustici tumori schirroso, quem habebat sub axillâ, supervenerunt magnus dolor, tumefactio toto brachio, & ad extremum mors. Scultetus consultatus fuit de hoc morbo paucis horis antequàm fœmina periret.*

Ad curandam sarcocelem proponuntur caustica in multis

(a) *Libro de Morbis infantium, p. 10.*
(b) *Cap. 24. primi Tomi ejus Chirurgiæ.*
(c) *Observatio 54. pag. 261.*

rurgie des caustiques proposés pour la guérison des sarcocéles ; & quoique Genga que j'ai déja cité plusieur fois, assure être très-content des effets des caustiques pour ces sortes de guérisons, j'adhére plus volontiers au sentiment de Gorter qui dit (*a*) » Pour guérir le sarcocéle il faut tenter de le résoudre par les emplârres, les linimens, & les » fomentations résolutives que l'on a coutume d'employer » pour les skirres & les écrouelles ; si la tumeur ne se résout point insensiblement, & qu'elle ne fasse aucun mal » au reste du corps, ce que l'on reconnoît par la dureté » & le gonflement du cordon spermatique, il faut emporter toute la tumeur quelquefois avec une portion du » scrotum, après avoir lié le cordon, pour empêcher » l'hémorragie ; il y en a beaucoup qui veulent qu'on attaque la tumeur par les caustiques, mais c'est la méthode » la plus douloureuse & la moins bonne ».

SECTION VIII.

Des cas où l'on peut se servir des Caustiques de la troisiéme espèce.

NOUS voici enfin parvenus aux caustiques qui détruisent les excroissances de chair qui viennent sur la peau, appellés *sarcômes*, & qui consument les écrouelles ulcérées, la sûbstance interne des tumeurs enkistées, & toutes les petites verrues non endurcies. Les caustiques de la troisiéme espece sont en d'autant plus grand nombre, que ceux de la seconde servent aussi au même usage ; ainsi nous avons une bonne quantité de caustiques pour les deux genres de maladies que nous avons rapportés ; mais quoiqu'il soit vrai de dire que les malades supportent volontiers la douleur quand il s'agit de leur guérison, & que Sénéque ait eu raison d'avancer (*b*) ;

(*a*) Liv. 12. chap. 4. sect. 1545.
(*b*) Au premier Tome de ses Morales.

Chirurgiæ libris, & quamquàm pluries nominatus Gorga asserat se valde contentum esse effectibus productis à causticis ferro applicatis ad sanandos in integrum sarcoceles; ego potius sequerer sententiam de Gorter (a) *: » In curatione » sarcoceles tendenda resolutio per emplastra, linimenta, » & fomenta resolventia, quæ schirro, vel strumis adhi- » beri solent; si verò sic sensim non resolvitur, & malum » corpori non communicat, (quod ex duritie, & tumore fu- » niculi spermatici cognoscimus) totus tumor est amputan- » dus cum, vel sine scroto; factâ prius ligaturâ, ne nimis » magna fiat hæmorragia; multi suadent caustico partem » esse corrodendam, sed modus est dolorosior, & imper- » fectior «.*

SECTIO VIII.

De casibus quibus frequenter convenire possunt Caustica tertiæ speciei.

AD ea tandem venimus caustica, quæ destruunt illas massas carneas quæ prominentes supra reliquam cutem sarcomata *appellantur, & quæ solvunt strumas exulceratas, præter jam descriptam substantiam internam tumorum cysticorum, & verriculas non valdè duras. Caustica pertinentia huic speciei plura numerantur, eò magis quòd caustica secundæ speciei sunt apta ad producendum etiam effectum causticorum tertiæ speciei : undè ad curandos utrosque morbos plura habemus caustica; sed quanquam verum sit ægros libenti animo dolorem sufferre quandò agitur de recuperandâ salute, & cùm pariter verum sit dictum Senecæ* (b) *: » Nec ulla dura videtur curatio cujus salutaris*

(b) *Pag. 12. primi Tomi ejus opusculorum moralium.*

» que tout reméde salutaire ne paroît pas violent; cependant il faut toujours éommencer par les plus doux avant que d'en venir aux plus forts, sur-tout lorsqu'on a lieu d'en attendre le même effet.

Il y a deux especes de sarcômes fort ordinaires, l'une provient de maladie vénérienne, & l'autre de parties qui recouvrent des os cariés. Il y a des Chirurgiens qui sans commencer par des remédes plus doux, guérissent la premiere par la fréquente application de l'eau-forte, ou de quelque caustique fort actif; s'il m'étoit permis de rapporter tout ce que j'ai observé dans ma pratique, je dirois que je me suis plusieurs fois servi avec succès de l'onguent verd d'Andromaque, que j'ai décrit dans la septiéme section de ma premiere dissertation, pour consumer des excroissances vénériennes qui viennent aux parties de la génération ou autres de l'un & de l'autre sexe; l'histoire suivante prouve assez l'efficacité de cet onguent à détruire des excroissances qui n'avoient pû céder à l'action des caustiques propres à de plus grandes duretés.

Au mois de Décembre 1744. un domestique âgé de trente ans, incommodé d'une forte gonorrhée, eut une enflure douloureuse au vaisseau déférent du testicule gauehe; cette enflure s'étant bien-tôt communiquée à l'épididyme & à la substance même du testicule, rendit ces parties de la grosseur d'un œuf. Le malade étant tourmenté de douleur dans ces trois parties, on lui appliqua différens emplâtres; mais la douleur continuant toujours à se faire sentir, il me consulta sur ce qu'il falloit faire pour la calmer : je lui conceillai l'oxycrat au lieu d'emplâtre, ce reméde fit cesser la douleur, & disparoître l'enflure du vaisseau déférent, sans dissiper la matiere dont l'épididyme & le testicule étoient engorgés; c'est pourquoi je proposai au malade de faire des fomentations sur la partie affligée, avec une décoction tiéde d'eau de mauve, de camomille, & de sel; deux jours s'étant écoulés sans que cette décoction produisît aucun fruit, je lui appliquai sur le scrotum un cérat particulier, qui pour-

« effectus « ; tamen à lenioribus potiùs, quàm à fortioribus est inchoandum, si ab utrisque idem effectus sperari potest.

Sarcomatum dantur duæ species frequentissimæ; una producta est à morbo venereo, altera oritur à partibus impositis ossi carioso. Primam speciem nonnulli Chirurgi, non priùs tentatis remediis mitioribus, curari solent repetito contactu aquæ fortis, vel alterius valdè pungentis caustici. Si mihi permissum esset referre omne id, quod observavi in practicâ, dicerem me multoties unguento viridi Andromachi, jam descripto in sectione septimâ primæ dissertationis, consumpsisse omninò illas recentes, & venereas massas carneas, quæ prominent pudendis, vel aliis partibus utriusque sexûs: sequens historia clarè ostendit vim hujus unguenti viridis Andromachi ad destruendas nonnullas excrescentias venereas, quæ nullomodo consumptæ fuerunt à causticis aptis ad destruendas substantias duriores.

Mense Decembris 1744 famulus annorum triginta, tempore quo vexabatur copiosâ gonorrhæâ, incepit etiam laborare acerbâ tumefactione in vase deferente testiculi sinistri. Hac tumefactione celeriter communicatâ epididymo, & substantiæ testiculi, testiculus citò evasit in molem æqualem magno ovo. Dum dolor harum trium partium maximè vexabat ægrum, illi applicata fuerunt varia emplastra; sed cum idem dolor obstinate perseveraret, interrogatus ab ægro quid agendum foret ad leniendum hunc dolorem, illi proposui poscam loco emplastrorum. Adhibita posca produxit cessationem doloris, & promovit abolitionem tumefactionis vasis deferentis, sed parum destruxit materiam stagnantem in epididymo, testiculoque: quapropter induxi ægrum ad fovendam partem ægrotam, & ad infundendum in eam decoctum tepidum aquæ malvæ, chamameli, & salis: transactis duobus diebus ab applicatione hujus decocti sine ullo fructu, applicui ejus scroto ceratum peculiare, quod ceratum, non minùs quàm decoctum, licet

lors ne fit pas plus d'effet que la décoction, quoique dans plusieurs autres tumeurs récentes & semblables il ait contribué à dissiper l'engorgement des testicules. La tumeur restant toujous dans le même état de grosseur & de dureté, je réitérai les fomentations d'eau tiéde sur les tégumens de ces parties, & fis ensuite de légeres frictions de mercure, qui en dix-huit jours remirent le tout dans un état naturel. Il y avoit déja un mois que le malade avoit recouvert la santé, lorsqu'il lui survint une tumeur à chaque testicule, sans que les vaisseaux déférens parussent atteints d'aucune maladie. La douleur qui accompagnoit l'enfiure, sembloit suivte ses progrès, & il ne fut pas possible de la calmer par le moyen de l'oxycrat que l'on mit sur les parties, quoiqu'on éprouvât de l'appliquer tantôt plus chaud, tantôt plus froid, & tantôt plus, & tantôt moins chargé de vinaigre. Les symptômes allant toujours de mal en pis, se terminerent enfin par une suppuration qui se déclara à la partie antérieure du scrotum en deux endroits différens, qui répondoient l'un & l'autre au centre du testicule. Ces endroits s'ouvrirent d'eux-mêmes, fournirent une grande quantité de pus, & peu de jours après, il se montra une masse charnue, molle, qui s'élevoit sur la peau, & qui étoit intimement adhérente aux testicules; cette masse charnue diminua par la suppuration de la peau & de la membrane cellulaire. Elle augmenta toujours, sans que le précipité rouge ni la pierre infernale pussent en diminuer le volume, & en empêcher les progrês; même lorsqu'on la coupoit avec des ciseaux, elle augmentoit plus sensiblement le jour suivant.

L'indigence du malade l'obligea à se rendre à l'Hôpital où il fut visité par plusieurs Professeurs qui furent tous d'accord qu'on ne pourroit procurer la guérison du malade sans extirper les deux testicules; mais comme il étoit très-foible, nous jugeâmes que l'opération n'étoit pas pratiquable, & qu'il falloit avoir recours à des corrosifs plus violens que ceux qu'on avoit employé jusqu'alors,

multis in aliis recentibus hujusmodi tumoribus testiculorum adjumento fuerit ad dissipandam materiam stagnantem in testiculis, in præsenti casu nihil profecit. Persistente adhuc eadem mole, necnon duritie tumoris testis, & epididymis, abstersi exacte, & fovi diù integumenta operientia has partes aquà tepidà, & postea adhibui unctionem mercurialem lenibus frictionibus. Usu hujus medicamenti, spatio decem & octo dierum, tumor evanuit: transacto mense ab impetratà sanatione rediit tumefactio in utroque teste sine ullo apparente morbo vasibus deferentibus; dolor tumefactionis comes augebatur, ut ipsa tumefactio. Nec possibile fuit hunc lenire applicatione poscæ, licet hæc posca esset nunc magis calida, nunc magis frigida, modò plus aceto, modo plus aquà onusta. Finis horum symptomatum in pejus semper ruentium fuit suppuratio prodita in parte anteriore scroti duobus locis distinctis, quorum unusquique respondebat substantiæ mediæ testis. Ambo descriptæ suppurationes naturaliter se aperuerunt, & effuderunt copiosam puris quantitatem, & proximis diebus ab unaquaque apertura prodiit massa carnea mollis, proeminens suprà reliquam cutem, arcteque connexa ægrotis testibus. Quorum testium moles morbosa parum imminuit hac suppuratione, quæ occupavit cum cute cellularem membranam. Hæc massa carnea semper crevit; nec præcipitatum, nec lapis infernalis suffecerunt imminuendæ illius moli, neque vim habuerunt impediendi illius incrementum: cæsa forficibus eadem massa carnea propè integumenta, postridiè inveniebatur amplius aucta.

Ægri indigentia eum impulit ad veniendum Nosocomium, ubi visus etiam fuit ab aliis Professoribus; omnes unanimi ore confessi sunt morbum sanari non posse, nisi extirpatione amborum testium. Verum habità ratione ad debilitatem infirmi consensere mecum, hanc operationem opportunam non esse. Ideòque censuerunt esse experienda corrosiva fortiora hucusque adhibitis. Ægri status nobis

L'état du malade ne nous permit pas de choisir des caustiques plus violens que la poudre d'alun brûlé, bien mêlé avec le précipité rouge ; l'application de ce reméde n'apportoit aucune diminution dans la masse charnue toujours adhérente, comme je l'ai observé, aux testicules ; elle occasionnoit aux parties génitales une douleur si vive, qu'aprês avoir appliqué trois ou quatre fois de ces poudres, le malade impatienté sortit de l'Hôpital dans le tems qu'on y pensoit le moins. Dans le désir où il étoit que je lui continuasse mes soins, & cherchant de mon côté ce que je pourrois mettre en usage pour le soulager, j'eus occasion de voir un de mes amis, qui au sujet de ce malade, me parla de l'efficacité de l'onguent verd d'Andromaque, pour détruire totalement les sarcômes récens qui naissent aux parties génitales, à la suite de cause vénérienne ; je conjecturai que l'application de cet onguent pourroit convenir à la maladie en question causée par un vice vénérien, ainsi je m'en servis de cette façon : aprés l'avoir étendu sur des plumaceaux, j'en recouvrois exactement toute la partie ulcérée ; ce qui étoit facile, en ce que les médicamens que j'avois employé auparavant pour détruire ces masses charnues, avoient dépouillé le scrotum d'une partie de ses tégumens, & pour ainsi dire, isolé les testicules qui étoient devenus de la grosseur d'un œuf de poule, & qui ayant été mis à nud, paroissoient avoir tout-à-fait changé de nature ; leur substance paroissant semblable à celle qu'on avoit apperçu dans le premier tems des ouvertures du scrotum, & qui avoit resté long-tems à découvert.

En répétant soir & matin l'application de cet onguent, le malade ne sentit plus aucune douleur ; une suppuration abondante fondit, pour ainsi dire, la tumeur, & il se forma en même tems une cicatrice dans toute l'étendue, sans le secours d'aucun autre reméde ; ainsi vingt-cinq jours après l'application de cet onguent, les excroissances charnues, & la substance même des testicules furent tellement consommées, que les testicules réduits

non

non permisit uti corrosivo fortiori, pulvere aluminis a lusti benè mixti cum præcipitato rubro. Applicatio hujus medicamenti non afferebat imminutionem massæ carneæ semper conjunctæ, ut observavi, cum toto morboso testiculi corpore, & producebat partibus genitalibus dolorem tam acutam, ut post tres vel quatuor applicationes horum pulverum, æger impatiens inopinatè ad domum confugerit, optans ille ut curationem non desererem. Cum seriò cogitarem an possibile foret aliquid invenire ad eum sublevandum, mihi sese offert amicus, qui inter loquendum de hoc ægro mihi commemorat efficaciam unguenti viridis Andromachi ad destruenda totaliter illa recentia sarcomata, quæ à causâ venereâ frequenter oriuntur partibus pudendis, & alibi; ex quo conjeci applicationem ejusdem unguenti convenire etiam huic morbo producto à simili causâ; ideòque hoc unguento usus sum sequenti modo, extensum super fila arida curabam ut tangeret totam exulceratam testium superficiem: hoc mihi facile erat, quia omnia alia medicamenta antehac adhibita ad impetrandam consumptionem descriptarum massarum carnearum, consumpserant magnam portionem integumentorum scroti, undè remanebant quasi insulati testes, qui æquabant magnitudine magnum gallinæ ovum; & cum essent detecti, videbantur mutasse omninò naturam, apparente eorum substantià non dissimili ab illâ, quæ primis temporibus prodivit ex descriptis hiatibus, & consequenter eò magis remansit detecta.

Repetitâ mane & vespere applicatione hujus unguenti nil cruciabatur æger, copiosâ suppuratione destruebatur morbosa testium moles, & ubique, & eodem tempore absque alio medio chirurgico cicatrix formabatur. Quamobrem viginti quinque diebus à primâ applicatione hujus unguenti excrescentiæ carneæ cum ambobus testibus ita consumptæ fuerunt, ut testes ipsi redacti ad molem parvæ avellanæ cum cortice, remanserint sepulti subter cicatricem valdè

à la grosseur d'une petite aveline avec son écorce, demeurerent cachés sous la cicatrice qui parut très-bien faite. Comme dans l'administration de nos remédes chirurgicaux, nous nous appercevons tous les jours que ce qui convient à l'un nuit à l'autre, pour des raisons qui passent nos connoissances; on peut conclure qu'il n'y a rien de plus sûr en Chirurgie que ce qui se tire de l'expérience.

Lorsque la surface des sarcômes vénériens est un peu dure, il est bon avant que d'appliquer l'onguent verd d'Andromaque, de toucher leur surface avec un bouton de vitriol de Chypre mouillé dans l'eau, & pour en procurer plus promptement la guérison, on pourra le répéter trois fois en vingt-quatre heures: rien ne contribue plus à la guérison de ces excroissances lorsqu'elles sont récentes, que de les toucher d'abord dant toute leur surface avec le vitriol de Chypre, & ensuite y appliquer l'onguent de céruse mêlé avec une suffisante quantité de précipitê rouge.

Une autre espece de sarcôme fort ordinaire, est celle qui naît des parties qui répondent à un os carié. L'onguent verd d'Andromaque ne les détruit pas toujours; pour en venir à bout on doit recourir à l'application d'un caustique composé avec l'alun brûlé & mêlé avec le précipité, ou de quelques trochisques, ou d'une dissolution de mercure avec l'eau-forte ou l'esprit de nitre; si ce dernier caustique est trop vif, on pourra modérer son action avec un peu d'eau simple; ou bien l'on se servira d'un autre caustique qui convienne à la nature de la maladie, à la qualité de la partie affligée, & au tempérament du malade, comme nous l'avons dit ailleurs : on préservera les parties saines de l'effet de ces caustiques, par le moyen de la charpie ou d'autre chose semblable, & on aura soin aussi d'en recouvrir le caustique.

On ne peut pas impunément appliquer des caustiques fort vifs sur toutes les parties du corps où se forment les sarcômes, comme on peut voir par l'histoire suivante:

crispatam, & optimæ naturæ. Cum in practicâ ob rationes nostris cognitionibus superiores videamus quotidie prodesse uni, quod alteri noceat, concludi potest nil esse in Chirurgiâ certius, quàm quod desumitur ex experientiâ.

Quandò sarcomata venerea habent superficiem aliquantùm duram, applicationi unguenti viridis Andromachi præmittere juvat in totâ superficie eorumdem sarcomatum fricationem cum frusto vitrioli Cypri aquâ madefacto; & ut citiùs evanescat morbus, hæc medicatio fieri potest tribus vicibus in viginti quatuor horis. Eædem fricationes cum vitriolo Cypri in totâ superficie similium sarcomatum, & postea applicatio unguenti cerussæ mixti cum sufficienti quantitate præcipitati rubri, multùm conferunt etiam ad consumptionem horum sarcomatum recentium.

Altera multùm frequens sarcomatum species est eorum, quæ originem ducunt à partibus impositis ossi carioso. Unguentum viride Andromachi adhibitum super hæc sarcomata plerùmque non producit eorum consumptionem. Quæ consumptio his in casibus repeti debet ab applicatione caustici compositi alumine adusto & mixto cum præcipitato, vel ab applicatione alicujus trochisci, vel dissolutionis mercurii cum aquâ forti, aut cum spiritu nitri: si hoc ultimum causticum est nimis acre, illi addi potest parùm aquæ simplicis, vel uti possumus alio caustico apto naturæ morbi, qualitati partis ægrotæ, & constitutioni ægri, ut alibi innuimus. Filis aridis, aut aliâ opportunâ re, à contactu horum causticorum partes sanæ defendendæ sunt; & filis aridis operienda sunt caustica imposita morbo.

Non omnibus partibus corporis humani ubi formantur sarcomata, uti possumus impunè causticis valdè pungentibus; hoc verum esse probat sequens historia relata ab Anto-

rapportée par le célébre M. Benevoli (*a*).

Un Gentilhomme mourut dans les convulſions, quarante heures environ après l'application d'un cauſtique ſur un petit ſarcôme un peu invétéré qu'il avoit à la racine de l'ongle du gros orteil. On eut recours à deux Chirurgiens qui le traiterent l'un après l'autre. Le premier voyant que les médicamens un peu violens irritoient les parties malades & endommageoient le pied & la cuiſſe, abandonna l'uſage de ces remédes, & en employa d'autres qu'il jugea moins irritans : le malade n'étant point ſatisfait de ſon traitement, demanda un autre Chirurgien : celui-ci appliqua ſur le ſarcôme un cauſtique fluide qui donna lieu à ces funeſtes convulſions ; on manda M. Benevoli pour le ſecourir dans ce fâcheux état, mais il trouva le malade mourant. Ceci doit nous apprendre qu'on doit employer les cauſtiques les moins violens dans des parties où les tendons & les nerfs ſont plus expoſés, & que s'ils ne réuſſiſſent point, il faut avoir recours à l'inſtrument tranchant lorſque le cas l'exige, plutôt que d'expoſer miſerablement un malade aux convulſions & à la mort, en appliquant des cauſtiques trop forts.

Pour faciliter l'exfoliation des os cariés, dont la lame extérieure eſt privée de vie par la mortification du périoſte, on peut ſe ſervir d'eau forte, ou de quelqu'un des trois cauſtiques rapportés dans le Dictionnaire univerſel de Medecine. Lorſque dans ces cas on met en uſage le cauſtique fluide, il ſuffit d'en toucher légérement l'os carié une fois par jour ; mais lorſqu'on employe le cauſtique ſolide, on en peut mettre une traînée ſur toute la partie cariée. J'ai quelquefois éprouvé avec ſuccès, dans de ſemblables caries, l'uſage du mercure diſſout dans l'eau-forte ou l'eſprit de nitre. Le célébre M. Petit fait grand cas de ce cauſtique, & en propoſe l'uſage, dans ſon Traité des maladies des Os, pour détruire les chairs fongueuſes des ulcères & procurer l'exfoliation des os.

J'ai ſouvent guéri des écrouelles aux glandes maxil-

(*a*) Trentiéme Obſerv. Chirurg.

nio Benevoli magni nominis Chirurgo (a).

Nobilis vir mortuus est in convulsionibus quadragesimâ circiter horâ post applicationem caustici supra parvulum sed aliquantò inveteratum sarcoma, obsidens coronam unguis pollicis pedis dextri. Chirurgi duo, unus post alterum, manum imposuerunt. Primus cùm vidisset medicamenta leviter pungentia exasperare partem ægrotam, & grave damnum pedi crurique afferre, hæc reliquit, mitiora substituendo. Cum hæc non satisfacerent ægro, voluit ut accederet alter Chirurgus. Hic adhibuit sarcomati descripto causticum fluidum, quod funestum convulsionum effectum produxit. Benevoli vocatus fuit post adventum symptomatum, quæ miserè ægrum è medio sustulerunt. Hinc est quòd in partibus ubi tendines & nervi sunt magis conspicui, adhibenda sunt caustica leniora; quod si nullius sint efficacitatis, ad usum ferri, prout ratio postulat, confugere longe præstantius existimo, quàm vehementioribus pertinaciter uti causticis quæ lethalia sunt.

Ut facilè separentur ossa cariosa, in quibus corrupto per gangrænam periosteo, extima lamella ossis moritur, esse potest valde opportuna aqua fortis, vel aliquod ex tribus causticis descriptis in Dictionario universali Medicinæ, &c. Si in similibus ossium cariebus utamur caustico fluido, satis est leviter fricare os semel in die isto caustico; si autem utamur caustico solido, imponatur super totam superficiem cariosam. Similibus in cariebus aliquandò expertus sum utiliter mercurium solutum aquâ forti, vel spiritu nitri; hoc causticum magni æstimatum à viro summe memorando Ludovico Petito, qui primo morborum Ossium Libro hujus caustici usum proponit ad destruendam carnem fungosam ulcerum, & ad faciliter separandum os corruptum à sano.

Strumæ ulcerosæ glandularum maxillarium, & alia-

(a) *Observat. Chirurg. trigesima.*

laires, & autres qui entourent le col, par le moyen de l'alun brûlé, & mêlé avec le précipité rouge; il arrive quelquefois que ces duretés contre nature, au lieu de céder à l'action de ces poudres, ou à l'application de la pierre infernale, de l'eau-forte, ou d'autres caustiques plus violens, s'en trouvent si irritées qu'elles s'endurcissent davantage; quand je me trouvois en pareil cas, j'abandonnois tout caustique, & autant que je pouvois, j'avois recours à l'instrument tranchant.

La croûte qui survient après l'application de l'alun de roche, mêlé avec le précipité rouge (qui est, comme je l'ai dit, celui de mes caustiques le plus propre à détruire ces duretés) se dispose souvent d'elle-même à tomber deux jours après. On pourra en accélérer la chûte par le moyen des ciseaux: & si la partie malade après la chute de l'escarre, reste encore douloureuse, & exige de nouveau l'application du caustique, il ne faudra le réitérer qu'après un peu de repos.

Je sçais qu'on peut proposer pour la cure des ulcères calleux, les caustiques que j'ai compris, tant dans la seconde que dans la troisiéme espece; mais quand on peut épargner de la douleur aux malades, je pense qu'on est dans l'obligation de le faire. La pierre infernale, le beurre d'antimoine, l'alun de roche brûlé mêlé avec le précipité rouge, & presque tous les autres caustiques qu'on regarde comme les moins violens, ne produisent leurs effets qu'en excitant pendant plusieurs heures de grandes douleurs à la partie malade. Il est vrai que celle que produit la pierre infernale n'est pas longue; mais il est également vrai que ce caustique, quoi que composé (comme je l'ai dit dans ma premiere Dissertation) d'esprit de nitre très-concentré, & d'argent très-pur, ne procure pas plus promptement la guérison des ulcères calleux, que le mondificatif dont j'ai parlé plusieurs fois. Si donc ce mondificatif détruit sans douleur les callosités des ulcères, & les guérit parfaitement, comme nous l'avons fait voir dans la septiéme section de la premiere

rum glandularum ambientium collum, pluries à me in integrum sanatæ sunt alumine adusto, & mixto cum præcipitato rubro. Aliquandò hæ morbosæ durities non solùm non cedunt vi supradictorum pulverum, contactui lapidis infernalis, aquæ fortis, vel contactui alterius caustici fortioris, sed & ita irritantur ut magis indurescant: statim ac in casibus particularibus hoc evenire cognovi, deserui omne causticum, & si fieri potuerit, adhibui ferrum.

Crusta quæ sequitur applicationem aluminis rupei mixti cum præcipitato rubro (quod est, ut dixi, causticum magis idoneum solvendis his duritiebus) duos post dies ab applicatione hujus caustici plerumque ex se avelli incipit à partibus subjectis. Undè ejus integra avulsio delicate forficibus juvari potest; & si pars ægrota hac avulsione quamvis ritè factâ, remanet dolens, & demùm egens caustico, hoc non iterandum est, nisi dati quiete parti.

Non sum inscius non nulla à me descripta caustica tam in secundâ quàm in tertiâ specie, proponi etiam ad curam ulcerum callosorum; sed quandò dolor ægro parci potest, opinor hoc esse faciendum. Lapis infernalis, butyrum Antimonii, alumen rupeum adustum, & mixtum cum præcipitato rubro, & ferè omnia alia caustica quæ mitiora habentur, producunt proprium effectum cruciando per multas horas partem ægrotam. Verum est dolorem productum à lapide infernali plerùmque non esse diuturnum; sed æquè verum est hoc causticum, quanquam constat, ut in primâ dissertatione innui, concentratissimo nitri spiritu & argento purissimo, non producere sanationem ulcerum callosorum citiùs quàm unguentum mundificativum. Si ergo hoc unguentum sine ullo dolore, ut ostendimus in sectione septimâ primæ Dissertationis, solvit callositates ulcerum, & perfectam eorumdem sanationem producit, hocce curam ulcerum callosorum incipiendam esse firmiter sentio. Si vero ob magnam calli crassitiem illud non sufficiat ad finem pro quo adhibetur (quod raro eveniet), ad medenda ulcera callosa

Diſſertation, je penſe qu'on doit commencer la cure des ulcères calleux par cet onguent. Si par la trop grande épaiſſeur des calloſités, cet onguent ne remplit point les vûes pour leſquelles on l'employe(ce qui à mon avis arrive rarement) avant que de ſe ſervir d'aucun cauſtique, on pourra employer moitié d'onguent de tuthie fait avec le cérat d'Iſis, & moitié d'onguent verd d'Andromaque: on mêlera le tout enſemble, & on s'en ſervira pour panſer les ulcères. Il me reſte à avertir que les plumaceaux doivent être bien chargés de cet onguent, qu'il faut panſer les ulcères ſoir & matin, & attendre pendant quelques jours l'effet de ce remède, pour être aſſuré de ſa réuſſite.

Quoique les meilleurs Auteurs en Chirurgie condamnent généralement l'uſage des cauſtiques pour la guériſon des ulcères cancereux, il ſe trouve néanmoins des Chirurgiens, qui s'écartant de ces régles inviolables, en font en pareil cas un uſage très funeſte; de telles gens deshonorent la Chirurgie, & méritent d'être regardés dans le public comme deſtructeurs de la ſociété. C'eſt à elle que je conſacre toute mon étude & mes travaux. Je vous prie, Meſſieurs, d'uſer d'indulgence, ſi en traitant des deſſicatifs & des cauſtiques, plus au long que je ne l'avois annoncé, j'ai trop abuſé de votre patience.

sumatur dimidium unguenti tuthiæ cum cerato Isidio, & dimidium unguenti viridis Andromachi; misceantur simul hæc unguenta, & postea curentur ulcera. Mihi remanet monendum, ut quantitas unguenti extensi super fila esse debeat satis magna, & fiat medicatio ulcerum mane & vespere; elapsis nonnullis diebus felices hujus unguenti effectus apparere incipient.

Quamvis caustica solemniter & jure condemnentur à sapientioribus Chirurgiæ scriptoribus ad medenda ulcera cancerosa, tamen invenitur inter Chirurgos aliquis, qui recedens à sacrâ artis normâ utitur pessimo cum successu causticis in ulceribus cancerosis; hinc infamatur Chirurgiæ decus, & ille meretur notam destructoris societatis humanæ, cujus humanæ societatis utilitati pro viribus meis promovendæ impensè studeo, cuique omnes meos labores libentissimè consecro. Ideoque vos oro, obtestorque, Academici, humanissimè ut mihi ignoscatis, si longiùs quàm par est patientiâ vestrâ abusus fuerim, agendo de exsiccantibus ac causticis prolixiùs, quàm initio hujus Dissertationis promiseram.

SUJET
REMIS EN 1748.
POUR LE PRIX DE 1749.

DÉTERMINER ce que c'eſt que les remèdes Déterſifs, expliquer leur maniere d'agir, diſtinguer leurs différentes eſpèces, & marquer leur uſage dans les Maladies Chirurgicales.

Voyez la page 439.

Fin du ſecond Tome des Prix.

TABLE DES FORMULES

Contenues dans les Tomes I. & II. des Prix.

L'on a crû devoir séparer de la Table des Matières celle des Formules qui se trouvent en grand nombre dans les Mémoires sur les Médicamens. Cette Table offre ce qui entre dans une Pharmacopée Chirurgicale ; l'on y a arrangé les Formules dans l'ordre suivant lequel on emploie les Remédes pour le traitement des Tumeurs & des Playes, depuis les premieres indications jusqu'à la cicatrisation des Ulcères. Les Caustiques tiennent un rang à part, étant faits pour entamer ou détruire.

Médicamens Résolutifs.

Tome I.

Cataplasmes ... *pages* 457, 471 472 & 475
d'Ambroise Paré, 457
d'*Hildanus*, 464
de *Forestus*, pour les dépôts des Testicules. 645 & 466
Autres pour le même usage 467
de Verduc, 475
de Pigray, 480
d'Ambroise Paré, pour l'Hydrocèle. 485
Pour les Tumeurs flatueuses. 486, 488
de *Forestus* pour le Phlegmon des Mammelles. 476
Pour la Goutte. 477
de Munnick pour l'œdème. 479

pour le Skirre. 474
Cérat de *Spigelius*, 456
Antiphlogiſtique, 462
de Verduc pour le Skirre des Mammelles, 464
de Fabert pour l'Hydrocéphale. 483
Collyre d'Allen. 475
Emplâtres...... 472, 474
de Barbette, 456
d'Ambroiſe Paré, 461
de Munnick, *ibid.*
de *Valeſcus* de Tarente pour les Ecrouelles, 460
d'Allen pour les Loupes, 468
d'Ambroiſe Paré pour les Loupes, 469
de Tauvry pour les Ganglions, *ibid.*
d'Ambroiſe Paré pour l'œdème skirreux, 481
de Munnick pour le même, *ibid.*
pour les Tumeurs flatueuſes, 686
de *Foreſtus* pour les mêmes. 487
Fomentation...... 463
de Munnick pour l'œdème, 479, 485
de Paré pour l'Hydropiſie par infiltration. 483
de Pigray pour l'Hydrocèle, 484
de Munnick pour les tumeurs flatueuſes, 486
de *Foreſtus* pour les mêmes, 488
de *Dolæus* pour les mêmes. 489
Liniment....... 463
Emollient d'*Hildanus*,
de *Foreſtus* pour les dépôts aux Teſticules,
de Munnick pour les Ecrouelles. 467
Onguent d'*Amatus* pour l'Hydrocéphale. 482

Médicamens Répercuſſifs.

Tome I.

Cataplaſmes, de *Grulingius* pour les inflammations des Mammelles, 380
pour les inflammations des Yeux, 348
Répercuſſif, de Botal, 396
de Muſitan pour les Hémorrhoïdes, 408
pour le Larmoyement, 410

Cérat de Fabrice d'*Aquapendente.* 374
Collyre. 382
Emplâtre Répercussif de *Vigo*, 376
Défensif, du même, 396
de Musitan pour l'Anchilops, 406
Styptique, 414
Epithème de Barbette, 362
de Verduc, 364
de *Peccecius*, 376
de *Grulingius*, 380
de Botal, pour les Hémorrhagies, 410
Styptique, de *Bohnius*, 416
de M. Kulbel contre l'éréfipéle, 376
Gargarismes...... 386
de *Rolfincius* pour l'Esquinancie, 386
Liniment de Fabrice d'*Aquapendente*, 364
de Hoffmann, *ibid.*
de Le Clerc, 388
de *Vigo* pour l'éréfipéle, 374
pour l'Inflammation des Yeux, 382
pour la brûlure, 388
de Botal, pour la brûlure de la poudre à canon. 390
Onguens, de Barbette, 366
de Joel, *ibid.*
rafraichissant, *ibid.*
Antiphlogistique de *Wurtzius*, 390
Défensif, 394
de Botal, *ibid.*
de Joel pour le Cancer, 414
Poudres, de Purman pour l'éréfipéle, 368
de Verduc, pour le même usage 378
de *Vigo*, 374
Sachet répercussif de *Dolaus*, 378
Triapharmacum de *Vigo*, 412
Vinaire lithargirisé d'Heister. 362

Médicamens Emolliens.

Tome II.

Bain, d'Ambroise Paré, 87
Cataplasmes..... 73, 92
Résolutif, de Rhasis, 98
de M. Geoffroy, 74
pour l'Ophtalmie, 93
d'*Aquapendente* pour le Bubonocèle, 41
de Paré pour le même, 102
Anodyn de Sydenham, 91

de *Mica-panis*, 73, 91, 132, 149
Fomentation, 71
Liniment d'Ambroise Paré. 72
Onguent. 98

Médicamens Anodyns.

Tome II.

Cataplasme Anodyn résolutif, 135
pour les maux de gorge, 142
de Vigier dans les Ulcères douloureux, 153
de Sydenham pour la piqûure des parties nerveuses, 240
Stupéfiant, 154
pour les Maladies des Yeux. 137, 138
Collyres. 137, 139, 140
Collyre sec. 140
Décoction Calmante de Sydenham pour les Hémorroïdes. 144
Fumigation de Pigray, pour les mêmes. 145
Gargar. pour l'Esquinancie. 142
Liniment pour les maux de Gorge, 267
de Riviere, pour les mêmes, 142
de l'Hôtel-Dieu de Paris pour la Brûlure, 156
de M. Sauvages, de Montpellier, pour les Ulcères chancreux, 238
pour les Hémorroïdes. 144
Liqueur stupéfiante de Riviere. 149
Onguent. 153
de *Hildanus* pour la brûlure. 156
Reméde pour la brûlure. 242

Médicamens Suppuratifs.

Tome II.

Cataplasmes Suppuratifs, Suppurans & Résolutifs. 350, 354
Cataplasmes Maturatifs, 414, 416, 418
de *Peccetius*, 400
de Verduc, *ibid.*
de M. Ledran, 402, 414
de Barbette, *ibid.*
de Boerhaave, 404, 416

de Platner, 404
de *Hildanus*, *ibid.*
de Chauliac, *ibid.*
de Munnick, 406
d'*Aquapendente*, *ibid.*
d'Heister, 416
de Severin. *ibid.*
Cérat maturatif d'*Aquapendente* 418
d'Overkamp, *ibid.*
de Tauvry. 420
Emplâtres Suppuratifs.
Onguens Digestifs. 352, 356

Médicamens Détersifs.

Tome II.

Baume de Venus. 509
Collyres 465
de Barbette, *ibid.*
de Munnick, 474
de Garnier, 465
Verd, de Schroder, 466
Métallique de *Lateus*, *ibid.*
Sec, de Garnier. 477
Décoctions, déterfives, 476
de *Dolæus*, 475
Lexivielle, 476
Vulnéraire. *ibid.*
Eaux, déterfive de Verduc, *ibid.*
& caustique, de Schroder, 473
Verte, d'Hartman, 472
Emplâtre de Paracelse, 471
de Barbette. 507
Gargarisme 474
de Barbette, 466
de M. Col de Vilars. 467
Injection. 575
Liniment. 469
de Verduc, *ibid.*
de Barbette pour les Ulcères des paupieres, 466
de *Dolæus* pour les Ulcères des lévres, 467
pour les Ulcères Scorbutiques. 508
Lotions, pour les mêmes, 474
pour les Ulcères du nez, 472
de Verduc, 476
de *Dolæus*, pour les ulcères du Périnée, 475
des Testicules, 468
du Vagin, *ibid.*
de la Matrice. *ibid.*
Nutritum de Verduc, 479, 473
Onguens, de Gordon, 478
de *Dolæus*, 473
du même, pour les ulcères du Périnée 468
d'*Aquapendente*, 470
de Charas, 478
Digestif ordin. 506

Mondificatif, 507
de la Pharmacopée d'Ausbourg pour les ulcères ſcrophuleux. 503
Peſſaire de *Dolæus*, 469
Pommade de Verduc, 467
Poudres, de *Dolæus*, 477
de Verduc, 478
de M. Col de Vilars. 472

Médicamens Deſſicatifs.

Tome II.

Cérats, 592
d'Iſis, 636
Collyre 588
Sec. 587
Décoction 626
pour la Galle & la Teigne, 628
Eaux. 587, 588
Emplâtres, de Diapalme, 592
de Nuremberg, 593
Verd. *ibid.*
Gargariſme. 589
Linimens. 622, 628
Lotion pour la brûlure. 622
Nutritum. 585
Onguens 590, 638
Mondificatif particulier. 636
Conſomptif. 644
Verd, d'Andromaque, *ibid.*
pour la brûlure, 620
pour la Galle & la Teigne, 628
Pommades. 589, 590
Poudres. 587

Médicamens Cauſtiques.

Tome II.

Baume d'Acier. 558
Cataplaſme véſicatoire. 547
Collyre de Lanfranc. 556
Eaux, cathérétique douce 555
de *Kintkius.* 556
Emplâtres véſicatoires, 545 546
de la Pharmacopée de *Bateus.* 546
Onguens, Cauſtiques, 656, 658
Epiſpaſtique, 548
Cathérétique doux, 556
de Barbette, 557
pour les bougies, 559 *ibid.*
brun ou conſomptif, 558
Egyptiac. 557
Pierre à Cautère, d'Heiſter. 656
Poudres cathérétiques 552, 553
d'Alliot. 555
Trochiſques, cauſtiques 660
de Minio, 554
de Charas. *ibid.*

TABLE

TABLE DES MATIERES

Contenues dans le second Tome des Prix de l'Académie Royale de Chirurgie.

A.

ABSCÉS, ce qu'on entend par Abscès, *Page* 8, 288, 420. Ce qui arrive aux parties pendant la formation de l'Abscès, 290. Les Abscès ont toujours leur siége dans les Membranes cellulaires, 292. Les Abscès sinueux, grands ou profonds, occasionnent une grande fonte de graisse, 296. Il en est qu'on doit ouvrir par les Caustiques, 660

Acides, ont la vertu de resserrer, 610

Acrimonie, Remèdes qui la corrigent, 256. Comment on remédie aux différentes espèces d'Acrimonies, 267

Air, l'accès de l'Air est nuisible à la suppuration, 286

Ame, elle est la cause & le mobile de toutes les opérations du corps, 106

Analogie, peu utile pour connoître la nature des Médicamens. Pourquoi, 85

Analyse, sert peu à faire connoître la nature des Médicamens. Pourquoi, 84

Anchylops, ce que c'est, comment il doit être traité, 37

Anchyloses, se guérissent par les douches aqueuses imprégnées de Remédes pénétrans, 81

Anciens, ont confondu les Emolliens & les Résolutifs, 43. Ils ont reconnu quatre sortes d'Humeurs, 47. Leur pratique dans le traitement de l'inflammation ne doit pas être adoptée, 132. Ils employoient les Anodyns mêlés avec les Résolutifs, pour l'inflammation, 134. Ils ne sont pas d'accord sur le genre des Remédes Anodyns, 165. Leur sentiment sur l'usage des Narcotiques, 189. Ils ont reconnu les mauvais effets des Narcotiques pris intérieurement, & les ont corrigés, 192. Leur sentiment sur l'usage externe des Narcotiques, 193. Ils mettoient beaucoup de confusion dans les Remédes déterfifs, 481. Ils n'ignoroient pas l'efficacité de l'eau dans certains Ulcères, 624

Anodyns, ce que c'est, 88, 113, 165, 167, 247. On doit distinguer les Anodyns d'avec les Stupéfactifs ou Narcotiques, 88. Comment ils agissent pour détruire la cause, *ibid.*

Anodyns doux pour des parties délicates, 93. Les Remédes vraiment Anodyns sont ceux qui procurent la cessation de la douleur, 113. Trois classes d'Anodyns, les Vrais, les Calmans, & les Narcotiques, 113, 167. Les Anodyns sont de plusieurs espèces, 114

Anodyns délayans, *ibid.*

Anodyns émolliens, 116

Anodyns mucilagineux, 117

Anodyns relâchans, 118

Anodyns calmans, 121

Anodyns antispasmodiques, *ibid.*

Anodyns résolutifs, 123. Les Anodyns résolutifs conviennent dans les tensions œdémateuses, *ibid.* Les Anodyns résolutifs sont aussi carminatifs, 124

Anodyns incrassans, ce que c'est, 125. Les Anodyns incrassans ne conviennent que dans les Ulcères invétérés & putrides, *ibid.* Les médicamens rafraîchissans sont aussi Anodyns incrassans, 126

Anodyns dessicatifs, *ibid.* Les Anodyns dessicatifs conviennent aux Ulcères qui ont contractés de l'acrimonie, 127

Anodyns narcotiques, les précautions qu'ils exigent dans leur usage, 127. Comment ils agissent, 129

Anodyns émolliens, appliqués seuls, seroient dangereux sur

des parties naturellement lâches. Pourquoi, 134
Anodyns légérement diaphorétiques conviennent à l'érésipéle œdémateux, 136. Usage des Anodyns dans l'Ophtalmie, *ibid.* Usage des Anodyns dans la Squinancie, 141. Usage des Anodyns pour les Hémorroïdes, 143. Usage des Anodyns dans le Panaris, 146. Usage des Anodyns dans les Inflammations blanches, 148. Usage des Anodyns dans la Goutte, le Rhumatisme, *ibid.* Usage des Anodyns dans les Playes, 150
Anodyns émolliens & relâchans conviennent aux Playes des parties nerveuses, 151. Usage des Anodyns dans les Ulcères, 153
Anodyns absorbans conviennent aux Ulcères douloureux, *ibid.* Usage des Anodyns dans les Brûlures, ils y conviennent à cause de la douleur, 154
Anodyns qui ôtent la cause de la douleur, 167
Anodyns évacuans, *ibid.*
Anodyns résolutifs humides, 170
Anodyns résolutifs secs, *ibid.* L'usage des Anodyns exige différentes précautions, 173. Le Taxis peut tenir lieu d'Anodyns, 175. Incision peut servir d'Anodyns, *ibid.*
Seconde classe d'Anodyns qui calment ou du moins qui moderent la douleur, 176. Divers genres d'Anodyns de cette espèce, qui agissent ou sur les solides, ou sur les fluides, ou sur tous deux en même tems, *ibid.*
Anodyns émolliens & relâchans, *ibid.* & 178. Les Anodyns émolliens sont aqueux, gras ou mucilagineux, leur maniere d'agir, 177
Anodyns émolliens composés, 179. Les Anodyns émolliens aqueux doivent être appliqués chauds, 180. Les Anodyns émolliens gras ou mucilagineux, doivent être appliqués récens, *ibid.*
Anodyns tempérans & rafraîchissans, comment ils agissent, *ibid.* & 181. Le Nitre fournit un Anodyn rafraichissant fort recommandé, 182
Anodyns rafraîchissans composés, 183. Les Anodyns rafraîchissans ne conviennent pas dans les inflammations vives, ni aux tumeurs qui doivent suppurer, *ibid.*
Anodyns absorbans, comment

ils agissent, *ibid.*
Anodyns correctifs ou altérans. Leur maniere d'agir, *ibid.*
Anodyns qui ôtent le sentiment de la douleur sans en ôter la cause, 185
Anodyns Hypnotiques ou Narcotiques, leur différence, 186, 259. Les Anodyns sont souvent confondus avec les Parégoriques, les Hypnotiques, & les Narcotiques, 186. Sentimens sur leur maniere d'agir, *ibid.*
Anodyns Narcotiques, *voyez Narcotiques.* 189
Anodyns Narcotiques composés pour l'usage extérieur, 187, 188. Pour l'usage intérieur, 188
A quelles maladies Chirurgicales conviennent les remédes Anodyns, 215. Les Anodyns conviennent au Phlegmon, 222. Quels sont les remédes Anodyns dans le traitement des Playes, 232
Anodyns pour les ulcères, 244. Pour les Fractures & les Luxations, *ibid.* Pour les déplacemens des parties, 245. Pour les maladies vénériennes, *ibid.*
Comment on doit user des différentes espèces d'Anodyns, *ibid.* Différence des Anodyns, 253
Anodyns relâchans, comment ils agissent, *ibid.*
Anodyns propres à corriger l'acrimonie, 256
Anodyns propres à corriger l'inégale traction, 257. Les différens degrés de douleur indiquent l'usage qu'on doit faire des Anodyns, 264
Apostême, ce que c'est, 8
Astringens, peuvent devenir digestifs, 314. Leur application est dangereuse après les Couches. Exemple, 610

B.

BAINS domestiques peuvent diminuer la tension générale des Fibres, 29. Comment on peut rendre les Bains plus émolliens, 29, 70. Les Bains sont utiles pour la cure des maladies vénériennes, dartres, Skirres, 76
Baumes, s'opposent à la suppuration, 448. Le Baume de *Fioraventi* produit de bons effets dans les Playes où il y a des Escarres à détacher, 506. Il convient aussi dans les Playes du cerveau lorsqu'il n'y a point de dissolution dans la suppuration, 511
Bourdonnets, trop durs, produisent des callosités, & ren-

dent les Playes fistuleuses, 495

Brûlures, les Anodyns y conviennent beaucoup à cause de la douleur, 154, 155. Indications à remplir dans les Brulures, 154. Les médicamens terreux & absorbans, conseillés par quelques Auteurs, ne peuvent convenir qu'au commencement des Brûlures, *ibid.* Les médicamens froids ne conviennent pas aux Brûlures, 155. Les médicamens Anodyns & relâchans doivent être appliqués tiédes sur les Brûlures, *ibid.* Les dessicatifs joints aux relâchans conviennent à la fin des Brûlures, 156. Comment on doit traiter les Brûlures, 241. Les médicamens relâchans conviennent aux Brûlures ulcérées, 243

Bubons, ce que c'est, leurs différences, 36. Comment les Bubons doivent être traités eu égard aux parties où ils se trouvent, 37

C.

CALLOSITÉS, qui dépendent des sucs coagulés, ne peuvent être détruites par les caustiques, 449

Camphre, ses propriétés & ses qualités, 121

Cancers, ulcérés, doivent être extirpés, 40, 235. Les remédes émolliens aqueux conviennent aux Cancers & les adoucissent, 80. Le Cancer ne doit pas être traité par les émolliens chauds, *ibid.* Le suc de *Solanum* est utile pour modérer les douleurs des ulcères chancreux, & des Cancers ulcérés, 210. Comment on doit traiter le Cancer non ulcéré, 234. Les remédes gras ne conviennent pas au Cancer non ulcéré, 236. Comment on peut traiter le Cancer ulcéré, & appaiser les douleurs qu'il produit, *ibid.* Les remédes trop émolliens & relâchans, ne sont pas utiles dans le Cancer, 264

Cantharides, exigent des précautions dans leur usage, 543

Cataplasmes, conviennent dans les inflammations, 72. Quelles attentions on doit avoir dans l'usage des Cataplasmes, 73, 75. Précautions qu'exigent les Cataplasmes faits avec le Lait, 73

Cataplasme convenable au phlegmon suppuré, 75. Quelles précautions on doit prendre, quand on applique des Cataplasmes sur des parties enflammées, *ibid.* 222. Un

Taffetas ciré convient pour empêcher les Cataplaſmes de ſe ſécher & de ſe refroidir, 733. Les médicamens employés en forme de Cataplaſme, conviennent beaucoup pour exciter la ſuppuration, 376. Les cataplaſmes les plus ſimples doivent ſouvent être préférés, pour exciter la ſuppuration, *ibid.* On retire de bons effets des Cataplaſmes compoſés avec les quatre farines réſolutives, dans les ulcères profonds accompagnés de calloſités, 496

Cathérétiques, ce que c'eſt, 548. Quelles eſpèces de Cathérétiques conviennent aux excroiſſances fongueuſes, 561

Cathérétiques convenables aux maladies des yeux & des paupieres, 562

Cathérétiques convenables aux ulcères vénériens & ſcorbutiques, 564

Cauſtiques, ce que c'eſt, 531, 654. Leurs différentes eſpèces, 28, 652. Comment ils agiſſent, 535. Les Cauſtiques agiſſent par des principes différens, *ibid.* Les Cauſtiques doivent toujours être appliqués ſur des parties vives, pourquoi? 536. D'où dépend la variété des effets des Cauſtiques, 537

Cauſtiques qui agiſſent ſur différentes parties ſeulement, *ibid.* En quoi différent les Cauſtiques, cathérétiques, & eſcarrotiques, 549. Uſage des Cauſtiques, ſelon les cas, 560, 568

Cauſtiques convenables aux maladies ſimples, 561

Cauſtiques convenables aux excroiſſances vénériennes, 565 Les Cauſtiques ne conviennent pas à certaines maladies compliquées, 566. Les Cauſtiques conviennent ſouvent dans les mortifications, 567. Maladies compliquées, auſquelles conviennent les Cauſtiques, *ibid.* Dans quels cas les Cauſtiques doivent être employés pour l'ouverture des tumeurs, 572. Choix des Cauſtiques, 573. Dans quel état doit être une tumeur ſur laquelle on applique le Cauſtique, *ibid.* Comment on doit appliquer un Cauſtique, 574 Uſage des Cauſtiques pour entretenir certains ulcères ou Fontanelles, *ibid.*

Cauſtiques de la premiere claſſe, 654. Ces ſortes de Cauſtiques ne détruiſent que les vaiſſeaux qui joignent la peau à la ſur-peau, & produiſent par conſéquent les cloches

qui s'élévent sur la peau, 656
Caustiques de la seconde espèce, divisés en différentes classes, *ibid.*
Caustiques de la troisiéme espèce, 658, 660. Ils agissent plus ou moins lentement, relativement à la différence des corps, 662. Ils doivent être plus ou moins forts, relâtivement à l'âge & aux forces du malade, 666. Les Caustiques qui sont composés avec l'arsénic & le Mercure sublimé, sont dangereux; exemple, 668. Ceux qui sont vifs ne conviennent pas sur toutes les parties, 682. Les Caustiques de la troisiéme espèce détruisent les duretés & les callosités, 658. Les Caustiques faits avec la chaux vive & le savon, sont préférables aux autres, 662. Les Caustiques simples agissent plus promptement que les composés, *ibid.*
Caustiques propres pour détruire les sarcomes qui naissent sur les os cariés, 682
Caustiques pour les tumeurs scrophuleuses, 682
Caustiques pour ouvrir les tumeurs enkistées, 660. On doit continuer leur usage dans ces sortes de tumeurs, jusqu'à ce que le kiste soit détruit, 670. On ne doit point s'en servir dans les tumeurs douloureuses, 664
Caustiques convenables pour détruire les verrues, 666. Les Caustiques ne conviennent point pour les tumeurs skirreuses, 672. Les Caustiques sont nécessaires pour procurer la suppuration des tumeurs critiques, indolentes, & malignes, 17
Cautère, ses avantages pour appaiser les douleurs habituelles, 168. Deux espèces de Cautères, 532. La Pierre à Cautère est préférable à l'Instrument tranchant pour ouvrir les skirres suppurés, 40. Le Cautère actuel a d'abord été préféré au Cautère potentiel, 532. Les Anciens ont fait un grand usage du Cautère actuel, *ibid.* Dans quelles maladies convient l'usage du Cautère habituel, 579
Cérat d'Isis, fond les callosités, 638
Cerveau: il arrive dans les solutions de continuité de ce viscère, qu'il se gonfle, & que sa substance s'échappe par la playe, 525. Moyen de prévenir cet accident, *ibid.*
Chairs, qui croissent dans les ulcères, & qui sont d'une mauvaise qualité, doivent

être détruites par les déterſifs rongeans, 527. Comment ſe fait la réunion des chairs après les playes avec perte de ſubſtance, 577

Charpie : ſon application dans les playes récentes, doit être regardée comme la principale cauſe de l'inflammation qui y ſurvient, 520. Lorſqu'on la continue trop long-tems, elle entretient la ſuppuration, 523. Elle produit de bons effets dans les ulcères où il y a des chairs baveuſes, 521. Elle ſuffit quelquefois ſeule pour la guériſon de certains ulcères, 608

Charbon ou antrax, comment il doit être traité, 34

Ciguë, priſe intérieurement, eſt un poiſon, 208. Appliquée extérieurement, eſt réſolutive anodyne pour les tumeurs dures & skirreuſes, 209

Collyres, conviennent pour l'ophtalmie, 137. Les Collyres ſecs conviennent aux ulcères de la cornée, 140. Le Collyre de Lanfranc convient beaucoup pour les eſcarres de la bouche, 514. Il convient auſſi pour les ulcères vénériens, 626

Collyres déterſifs pour les maladies des yeux, 513

Conduite qu'il faut tenir dans le traitement des playes & des ulcères par rapport au tems de varier les remédes, 492, 522

Contuſions : dans quels cas les remédes relâchans ſont indiqués pour les grandes contuſions, 348. Dans les grandes contuſions, les ſuppurans mêlés avec les réſolutifs conviennent, 350. Les Contuſions dans leſquelles la chaleur n'eſt pas ſuffiſante, doivent être traitées par les ſuppurans chauds, & le Quinquina, *ibid.*

D.

DÉCOCTION déterſive ; ce que c'eſt, 508. Paré s'en eſt ſervi avec ſuccès, en l'employant en injection entre le crâne & la dure-mere, 512.

Décoctions vulnéraires, 509

Délayans: les remédes délayans pris intérieurement, conviennent pour diſſiper l'inflammation, 266

Deſſicatifs, ce que c'eſt, 578, 606. Comment ils agiſſent pour produire la cicatrice ; *ibid.* Les Deſſicatifs augmentent le contact des vaiſſeaux ouverts, 608. Les Deſſicatifs abſorbent ce qui eſt attaché à l'embouchure

l'embouchure des vaisseaux divisés, & facilitent par-là leur resserrement, *ibid.* Les Dessicatifs simples peuvent rarement convenir seuls, 578

Dessicatifs émolliens : cas où ils conviennent, 579

Dessicatifs détergens qui agissent en ranimant les solides, *ibid.*

Les Dessicatifs absorbans, sont les seuls qui méritent véritablement le nom de desséchans, 580. Conviennent aux ulcères sanieux, 599. L'usage des Dessicatifs doit varier selon les circonstances, 594. Les Dessicatifs doux conviennent dans les premiers temps d'une simple excoriation, *ibid.* Les Dessicatifs animés conviennent à une légere playe faite par instrument tranchant, 595. Les Dessicatifs ne conviennent pas dans les contusions & les déchiremens un peu considérables, *ibid.* Les Dessicatifs ne conviennent pas dans les piquûres, 596. Les Dessicatifs simples conviennent aux ulcères, 597. Les Dessicatifs émolliens conviennent aux ulcères enflammés, 598. Les Dessicatifs détergens conviennent aux ulcères dont les vaisseaux sont relachés, *ibid.* Les Dessicatifs acres conviennent aux ulcères avec hypersarcose, 599. Les Dessicatifs doivent etre employés de différentes façons, selon les parties sur lesquelles on les applique, 600. Les Dessicatifs sont utiles dans les maladies cutanées, 602. Les Dessicatifs acides & légérement caustiques, produisent de bons effets dans certains ulcères, 628. Ils sont de puissans remédes pour les ulcères invétérés, 644. Exemples de leurs bons effets, *ibid.* 646, 648

Dessicatifs pour la galle, 628

Dessicatifs pour la teigne, *ibid.*

Déterfifs : ce que c'est, 519. Leur maniere d'agir, 522. On les employe intérieurement & extérieurement, 459. Ceux dont on se sert pour les parties internes, doivent être légers & liquides. Pourquoi? 560. Les déterfifs disposent les fibres & les vaisseaux à fournir de bonnes chairs, 457. On doit les discontinuer lorsque les chairs sont d'une bonne qualité, *ibid.* Ils n'ont aucune action sur les parties mortes, 452. Ils sont nuisi-

bles dans les premiers tems de la ſuppuration, 456. Ils doivent être regardés comme des ſubſtances ſalines, 451. Ils corrigent l'âcreté des ſucs, & détergent les ulcères, *ibid.* Ceux dont on ſe ſert pour les ulcères de la bouche, du vagin, & des yeux, doivent être légers, 460. Différens genres de Déterſifs, 478

Déterſifs abſorbans ſimples, 453, 464. Cas où ils conviennent, 456

Déterſifs abſorbans compoſés, 477, 478

Déterſifs acides : quels ils ſont, & les cas où ils conviennent, 500

Déterſifs anthelmentiques, 478

Déterſifs aqueux, 526, 527. Ils doivent être préférés à ceux qui ſont employés ſous une autre forme, 525

Déterſifs antiputrides, 500. Cas où il faut s'en ſervir, *ibid.*

Déterſifs atténuans & inciſifs, ſeconde claſſe, 496, 497. Cas où il faut les employer, 498

Déterſifs corroſifs, 522

Déterſifs délayans ſimples, 453, 464. Compoſés, 474

Déterſifs deſſéchans, 502, 503 Cas où il faut s'en ſervir, *ibid.*

Déterſifs irritans, 465, 504

Déterſifs mondifians de la premiere claſſe, 493. Cas où il faut les employer, *ibid.* Raiſons pourquoi on les employe, 494

Déterſifs rongeans de la premiere claſſe, 463. Leurs effets, 453. Déterſifs rongeans compoſés, 471, 472

Déterſifs ſavoneux, 498, 499

Déterſifs ſimples de chaque genre, 463

Déterſifs ſpiritueux : cas où ils conviennent, 500, 501

Déterſifs ſtimulans, premiere claſſe, 522. Ceux qui ſont légérement ſtimulans, doivent être employés dans les phlegmons ſuppurés, préférablement aux Digeſtifs, 524

Diete : eſt néceſſaire pour la guériſon des ulcères, 458. Elle doit être auſtere pour guérir des ulcères dans des perſonnes d'un tempérament pituiteux, 516. Elle doit être moins rigoureuſe dans le traitement des ulcères qui ne ſont pas entretenus par la mauvaiſe diſpoſition des liqueurs, 517. Elle eſt quelquefois un obſtacle à la guériſon de certains ulcères. Exemple, 642. Si on la continue trop longtems, elle peut dépraver les

liqueurs, 644

Digestion du pus, ce que c'est, 278. La Digestion des ulcères est empêchée par l'inflammation voisine, 358

Digestifs : quels sont les remédes de ce nom, 278, 314, 330. Comment ils agissent, 314. Les remédes digestifs se mêlent avec les fluides qui doivent être changés en pus, *ibid.* Les remédes digestifs agissent comme les remédes suppurans, & ont beaucoup d'analogie par leur action, *ibid.* Différens remédes deviennent digestifs selon les circonstances, *ibid.*

Digestifs résineux balsamiques, 332

Digestifs astringens, *ibid.*

Digestifs escarrotiques, 334. Les digestifs doux conviennent aux parties dénuées de leurs tégumens, 352. Les digestifs balsamiques conviennent lorsque l'inflammation n'est pas forte, *ibid.* Les digestifs conviennent aux playes & aux ulcères. Pourquoi, & comment ? *ibid.* Comment les substances emplastiques peuvent tenir lieu de digestifs, *ibid.* Les digestifs résineux balsamiques conviennent aux parties trop relâchées, 354

Digestifs astringens conviennent aux parties qui n'ont point de ressort, 353. Les digestifs ne doivent pas être les mêmes dans tous les cas, 422. Les digestifs ne conviennent point dans les abscès du cerveau, du foye, ni dans ceux qui sont situés dans des parties ou le tissu est lâche, 525. Leur trop long usage causeroit le marasme, 491. Ils sont capables de changer le caractere d'une playe, si on les continue trop long-tems, *ibid.* Leur usage dans le commencement de la suppuration des playes, doit être regardé plutot comme un frein à l'inflammation, que comme un moyen d'aider à la formation du pus, 520. Les digestifs conviennent dans les playes contuses & dans celles où il y a des escarres à détacher, 506. Ils suffisent quelquefois seuls pour guérir les ulcères benins, 449

Douleur : ce que c'est, 158, 248. Différentes espèces de douleur, 164. Comment la tension, & l'augmentation de la circulation peuvent occasionner la douleur, 6. La douleur est un symptóme inséparable de l'inflammation ; pourquoi ? 89. Théo-

rie des Anciens & des Modernes sur la nature de la douleur, *ibid.* Le tiraillement des solides a été regardé comme cause efficiente de la douleur, 110. Différences de la douleur, tirées de la partie affectée, 111. Différences de la douleur, tirées des impressions, 112

Douleur gravative : ce que c'est, *ibid.* Comment se fait connoîtnoître la douleur pulsative, *ibid.* Ce qui indique la douleur tensive, *ibid.* Accidens qui sont produits par la douleur, 129. Causes immédiates de la douleur, 159. Causes médiates de la douleur interne & externe, 161. Pour que la douleur ait lieu, il faut que les nerfs soient libres, *ibid.* 245. La douleur n'affecte pas également toutes les parties du corps, 162. Les parties nerveuses & membraneuses sont plus susceptibles de douleur que les autres parties, 163

Douleur particuliere qui reste après les amputations, *ibid.* Effets de la douleur : elle dérange toutes les fonctions, 164. Si la douleur dure longtems, elle cause des accidens mortels, 165. Certaines douleurs habituelles s'appaisent par le cautère, 168. Les résolutifs conviennent dans les douleurs sans inflammation, 174. Les résolutifs doux conviennent à la douleur causée par des matieres âcres, 175. La chaleur augmente souvent la douleur, 180. Avantages du feu pour détruire la cause de la douleur, 213. Comment on doit remédier à la douleur des fractures, luxations, entorses, &c. 244. La douleur n'a lieu qu'autant que les fibres nerveuses sont prêtes à se rompre, 249. Différens degrés de douleur, 250. La tension immodérée cause de la douleur, *ibid.* L'obstruction accompagnée de mouvement, l'acrimonie, les corps étrangers, la solution de continuité des parties, sont des causes de douleur, 251. La brûlure & l'inégale traction des parties, causent la douleur, *ibid.* Différentes espèces de remédes pour supprimer les causes de la douleur, 253. Comment on doit remédier à la douleur causée par obstruction, 254. Comment on remédie à la douleur causée par acrimonie, 256. Comment on remédie à la douleur causée par l'inégale traction, 257. Moyens d'ap-

paiser la douleur, en ôtant le sentiment, 258. Lorsque la douleur est forte & paroit menaçante, il faut avoir recours aux anodyns, 263. On doit tâcher d'arrêter la cause immédiate de la douleur. Quels sont les moyens d'y réussir. 264. Comment on doit remédier à la douleur causée par inflammation, 265. A la douleur causée par acrimonie, 267. A la douleur causée par l'inégale traction, 268. On doit faire beaucoup d'attention aux causes étrangeres capables de causer la douleur, 270

Duretés : des parties, quelles sont les causes capables de les produire. 45. Le mouvement trop fort des solides & des fluides peut produire des duretés, 48. Quels sont les remédes qui conviennent pour dissiper les duretés qui dépendent de la distension des vaisseaux, 50. Les duretés sont l'objet de l'amollissement, *ibid.* La dureté forme l'essence du skirre, 94. Certaines duretés vénériennes cédent à l'usage des émolliens, 99

E.

EAu, son application diminue l'action des caustiques, 682. Elle produit de bons effets dans certains ulcères, 622

Eau d'orge est convenable pour laver les ulcères profonds, elle n'a point la qualité détersive que lui attribuent certains Auteurs, 496

Eau des Sommités de sapin, convient pour les ulcères de la bouche. Prise intérieurement, elle est propre pour le Scorbut, la Goutte, & les Rhumatismes, 515

Eau de vie est recommandée par Fabr. d'Aquapendente pour les playes du cerveau, 509.

Avantages de l'eau pour résoudre les tumeurs, 13. L'eau est un émollient le plus puissant & le plus universel, 53. Pour que l'eau soit émolliente, elle doit être d'une chaleur modérée, 54. L'eau froide est astringente, *ibid.* L'eau trop chaude durcit les sucs albumineux, *ibid.* Les topiques émolliens composés, tirent leurs principales vertus de l'eau, *ibid.* La vapeur de l'eau chaude relâche considérablement les parties, 55. L'eau froide est un des principaux anodyns rafraichissans, 182. L'eau tiéde est un émollient anodyn, simple, 90. Et un excellent

délayant, 255.

Les Eaux Thermales sont un puissant reméde pour guérir les ulcères, 527. Elles sont émollientes, 56. Elles sont utiles dans les distensions douloureuses, aux playes des parties tendineuses, 151. Le bain, la douche, & l'application réitérée des eaux Thermales, sont utiles pour dissiper les engorgemens à la suite des playes, *ibid.* Les eaux thermales sulphureuses, sont très-propres à ramollir les duretés, 56. Elles sont aussi anodynes, & relâchantes dans certains cas, 118. Les eaux de Barrége sont regardées comme émollientes & dissolvantes, 56

Echauffans: les remédes échauffans procurent la suppuration. Comment. 636

Elasticité: ce que c'est, 360. Quelles sont les parties du corps humain qui ont le plus d'élasticité, 362. Comment peut s'affoiblir l'élasticité des parties du corps humain, *ibid.* L'élasticité des artères est démontrée par les mouvemens de pulsation, 364. Les vaisseaux sanguins trop distendus, perdent leur élasticité, *ibid.* L'élasticité des vaisseaux étant affoiblie, leurs pulsations deviennent plus foibles, *ibid.*

Emolliens: ce que c'est, 4, 43, 86, 382. Les émolliens appliqués sur quelques parties, relâchent les vaisseaux, 439. Les émolliens peuvent dans certains cas devenir suppurans. Comment. 306. Les émolliens & les anodyns agissent à peu près de même, 382. Quels sont les cas où les émolliens conviennent pour procurer la suppuration, 392. Les émolliens différent entre eux par différens degrés d'activité, & peuvent être rangés sous trois classes, 396. Les émolliens ne sont utiles qu'autant qu'on les applique chauds, & qu'ils y sont conservez, 398. Les émolliens ne conviennent pas aux os, 430. Parties intégrantes des émolliens, 19

Emolliens anodyns: comment ils agissent, 9, 19, 88. Les émolliens anodyns mêlés avec les résolutifs, conviennent aux inflammations extérieures, 10. Les émolliens résolutifs conviennent pour résoudre les obstructions, 11. Comment agissent les émolliens résolutifs, 12, 22. Ils abondent en eau & en huile,

13. Usage des émolliens résolutifs pour les tumeurs dures, *ibid.*
Emolliens maturatifs; quels sont leurs principes, 14, 26. Comment ils agissent, 14, 25. Les émolliens maturatifs conviennent, lorsque la douleur & l'inflammation sont peu considérables, 16. Ils conviennent aussi aux tumeurs critiques, malignes, & pestilentielles, 17. On doit employer différentes espèces d'émolliens selon les différentes maladies, *ibid.* Les émolliens anodyns sont ordinairement inutiles pour le traitement du skirre, 39. Les émolliens anodyns & résolutifs conviennent aux hernies étranglées, 41. L'usage des émolliens doit souvent être accompagnée de la saignée, *ibid.* Beaucoup de remédes non émolliens le deviennent par les circonstances, 43. Les émolliens deviennent souvent résolutifs ou maturatifs, *ibid.* Les émolliens conviennent aux maladies accompagnées de duretés, 45. Comment les émolliens agissent relativement aux solides & aux fluides, 48. Comment les émolliens aqueux, mucilagineux, huileux & gras, agissent sur les solides, 49. L'action des émolliens sur les solides & sur les vaisseaux, est quelquefois stimulante, 50. Les émolliens ne sont proprement tels qu'à l'égard des solides : on les nomme autrement, lorsqu'ils agissent sur les fluides, 51. Il y a des émolliens qui agissent comme les menstrues sur les humeurs qui leur sont analogues, *ibid.* Les émolliens aqueux renferment quatre genres, 53
Emolliens huileux, *ibid.*
Emolliens mucilagineux, *ibid.*
Emolliens savoneux, *ibid.*
Les émolliens aqueux tirés des végétaux, tiennent leurs vertus des sucs aqueux qu'ils contiennent, 57. Comment agissent les émolliens aqueux, tirés du regne animal; quels ils sont. 58. La vapeur qui sort d'un animal tué récemment, est un émollient anodyn & résolutif puissant, *ibid.*
Emolliens huileux & gras, 59.
Emolliens résineux, *ibid.*
Emolliens huileux ou sulphureux, tirés du regne minéral, 60
Emolliens huileux & gras, tirés du regne animal, *ibid.*
Les émolliens mucilagineux, sont composés d'huile & d'eau, 63. Avantages des émolliens mucilagineux sur

les gras & aqueux, *ibid.*
Emolliens mucilagineux tirés des végétaux, *ibid.*
Emolliens mucilagineux, concrets & gommeux, tirés des végétaux, 64
Emolliens mucilagineux, tirés des animaux, 67
Emolliens simples, savoneux, leurs espèces, 67
Les émolliens savoneux agissent en atténuant, *ibid.*
Emolliens composés, & leurs différences, 69
Dans quels cas on doit faire usage des émolliens, 76. Les émolliens conviennent au phlegmon, 77. Les émolliens aqueux mêlés de résolutifs, conviennent à l'érésipéle, 78. Les émolliens, surtout les suppurans, conviennent pour dissiper l'inflammation des playes, *ibid.* Les émolliens & les résolutifs conviennent au skirre benin, 79. Le skirre parfait doit être traité par les émolliens seulement, *ibid.* Les émolliens sont en général utiles pour les skirres & les cancers, 80. Les émolliens chauds & résolutifs, ne conviennent pas à ces maladies, *ibid.* Les émolliens conviennent aux luxations anciennes, aux anchyloses, & dans la rigidité des parties, *ibid.* Les émolliens sont utiles pour les maladies des parties internes, 81. Les émolliens s'employent avec succès pour guérir les contractions des tendons après les brûlures, *ibid.* Le Mercure est un émollient spécifique, 82. On doit varier l'usage des émolliens selon les parties, *ibid.* Les émolliens doivent s'associer à différens remédes, selon les indications, *ibid.* Les émolliens, en agissant sur les solides, agissent en même-tems sur les fluides, & *vice versâ*, 86. Les émolliens anodyns conviennent dans les inflammations, 89. Les principes des émolliens anodyns les rendent utiles dans tous les tems de l'inflammation, 90.
Emolliens anodyns doux pour les parties délicates, 93
Les émolliens résolutifs conviennent pour la guérison du skirre, 94. Maniere d'employer les émolliens, 96. Les émolliens résolutifs conviennent au skirre récent; & les émolliens seuls, à celui qui est ancien, *ibid.* On peut employer les émolliens plus ou moins résolutifs selon la nature des maladies, 97. Les émolliens aidés des incisifs, conviennent

conviennent au skirre qui attaque des parties naturellement dures, *97*. Les émolliens ne suffisent pas pour traiter le skirre compliqué, *98*. Les émolliens guérissent certaines duretés vénériennes, *99*. Les émolliens relâchans conviennent aux plaies d'armes à feu, 101. Les émolliens relâchans conviennent quelquefois aux maladies des os, 102. Les émolliens relâchans, sont avec raison mis au nombre des anodyns, 176.

Emplâtres, il y en a peu qui soient simplement émolliens, 75. Précautions qu'exige l'usage des emplâtres, *76*.

Erésipéle : quel est le siége de cette maladie, 135. Quels remédes conviennent à l'érésipéle qui suppure, 16. Comment on doit traiter celui qui commence & qui augmente, *29*, 136. Les remédes gras ne conviennent pas à l'érésipéle, *62*, 232, *366*. L'érésipéle doit souvent être traité par les émolliens aqueux mêlés de résolutifs, 78, *266*. Les remédes spiritueux ne conviennent pas à l'érésipéle, 136, 232. Ils y peuvent convenir sur la fin, 126. Les anodyns légérement diaphorétiques conviennent à l'érésipéle œdémateux, *ibid.* Les remédes généraux & les topiques un peu résolutifs, conviennent à l'érésipéle, 230.

Escarre : les remédes huileux & gras conviennent pour procurer la chûte des escarres, 352

Escarrotiques : comment ils agissent, 549

Escarrotiques doux & forts, 552. A quelles tumeurs par congestion conviennent les escarrotiques, 573. Ce qu'il faut observer dans l'application des escarrotiques, *ibid.*

Esprits : l'esprit de vin est propre pour dessécher les ulcéres de la peau, *616*. On ne doit l'appliquer dans les brûlures, qu'après que la douleur est dissipée, *620*. Il ne convient point dans les playes du cerveau. Pourquoi ? 511. Son usage immodéré desséche les playes, *610*

Evacuans : deviennent émolliens, lorsque les vaisseaux sont trop distendus, 50. Les évacuans conviennent pour dissiper l'inflammation, 265.

Excrémens : Ambroise Paré en reconnoit de deux sortes dans les ulcères, *492*. Ceux des animaux sont émolliens résolutifs, *68*. Ils sont maturatifs, & conviennent dans le pana-

ris, 147
Expérience : peut tromper pour faire connoître les propriétés des médicamens, 85. Particuliérement dans l'administration des remédes internes, *ibid.*

F.

FEu : ses avantages pour détruire la cause de la douleur, 213
Fibre : quelle est sa faculté, 444. Les fibres ont différentes directions, *ibid.* Celles qui sont circulaires se rétrécissent, *ibid.* Les longitudinales se racourcissent, *ibid.* Effets de ces deux actions, *ibid.*
Fiel : ceux de Liévre, de Perdrix & de Raye, sont propres pour mondifier les playes des yeux, 513
Fluides : ne peuvent pas être affectés, sans que les solides le soient aussi, 503. Sont très-épais dans les sujets scrophuleux, 450
Fomentations conviennent sur les engorgemens étendus & superficiels, 92, 136. Quelles précautions on doit avoir dans leur usage, 93. Effets des fomentations acides, 610. On doit se servir des fomentations, avant d'appliquer les caustiques, 666
Fumigations : leurs avantages pour la guérison des hémorroïdes, 145
Furoncle : comment il doit être traité, 34

G.

GArgarismes convenables pour les ulcères de la bouche, 514
Glandes : lorsquelles s'abscédent, soit en partie ou en totalité, il faut les emporter, & même détruire le kiste par les caustiques, 528
Gommes : ce que c'est, quelles en sont les espèces, 64. Il en est dont on se sert pour désécher, qui contiennent un acide. Exemple. 612
Gommes que l'on emploie comme les plus émollientes, 65, 66. Comment on doit les dissoudre, *ibid.*
Gommes émollientes, & résolutives, 172
Gonflement : le gonflement des parties est nécessaire pour la suppuration, 286, 308. Remédes qui provoquent le gonflement des parties, 338
Goutte : les remédes aromatiques & dessicatifs ne conviennent pas dans la goutte, 149. Quels sont les remédes qui y conviennent, *ibid.*
Graisse : constitue particuliére-

ment le pus, *294*, *296*, *298*. La graisse est susceptible de beaucoup d'altération, & elle change facilement de nature, *296*. La graisse sort sous les apparences de pus dans les grands abscès, *ibid*. On regarde les graisses comme émollientes, *60*. Les graisses conservent cette propriété, étant fraîches, & elles la perdent en vieillissant, *62*. Les graisses ne conviennent pas aux tumeurs inflammatoires, *ibid*, *92*, 221. Les graisses des animaux deviennent résolutives par accident, 171.

H.

HEmorroïdes : ce que c'est, 143, 228. Remédes topiques qui conviennent aux hémorroïdes, 144. Les remédes intérieurs administrés sagement, sont plus utiles que les topiques pour la guérison des hémorroïdes, 145. Les fumigations sont utiles pour la guérison des hémorroïdes. Pourquoi? *ibid*. Comment on doit les traiter, *229*. Les remédes répercussifs & narcotiques ne conviennent pas aux hémorroïdes enflammées, *ibid*. Remédes pour en appaiser la douleur, 210

Hernie : ce que c'est, 40. Les émolliens anodyns & résolutifs conviennent aux hernies étranglées, 41. Les répercussifs sont dangereux pour les hernies avec étranglement, *ibid*.

Huiles : les huiles éthérées ou distillées, sont résolutives, & ne doivent pas etre placées dans la classe des anodyns émolliens, *179*. Les huiles essentielles & balsamiques, sont préférables aux huiles alkoolisées, dans les playes du cerveau. Exemple. 510

L'Huile de térébenthine est reconnue par les Expériences de M. de la Peyronie pour le meilleur remède dont on peut se servir pour les playes du cerveau, 511

Humectans : les remédes humectans mélés aux remédes gras, produisent une espèce de pourriture qui tend à la suppuration, 312

Humeurs : leur mauvaise qualité rend quelquefois les dessîcatifs infructueux. Exemple. *638*. S'oppose à la cicatrisation des ulcères, 451

Hydrocèle peut être traité par les caustiques, *662*. Exemples d'Hydrocèles guéris par ce traitement, *664*

I.

INcision des parties est quelquefois utile pour calmer la douleur, & agir comme anodyn, 175. Elle doit être préférée pour l'ouverture des tumeurs inflammatoires, 572

Induration peut arriver aux tumeurs, lorsqu'on laisse dessus les médicamens devenus aigres, 92

Inflammation : en quoi elle consiste, 227. Il y a différens degrés dans l'inflammation, 366. Quelles sont les différences de l'inflammation, selon les parties qu'elle affecte, 29, 216. Quels remédes conviennent aux inflammations des différentes parties, 30, 31. Comment l'inflammation peut être causée par le trop grand mouvement des solides & des fluides, 47. Les cataplasmes conviennent pour les inflammations, 72. L'inflammation peut être dissipée par les évacuans qui deviennent alors émolliens, 77. L'inflammation des playes se dissipe par les émolliens, 78. L'inflammation peut être considérée dans trois états différens, 89. Quelles indications on doit remplir dans l'inflammation, 89, 265. Remédes généraux qui conviennent à l'inflammation, 93. Les émolliens relâchans, conviennent aux inflammations des parties internes, 101. Ce qui caractérise vraiment l'inflammation, 131. L'inflammation ne doit pas être traitée selon la pratique des Anciens, 132. Les inflammations critiques ne doivent pas être traitées par les anodyns, 135. Les inflammations blanches, & avec tension, doivent être traitées par les anodyns, 148. Observation à ce sujet, *ibid.* Les résolutifs chauds & actifs ne conviennent pas à l'inflammation, 174. Les émolliens aqueux & mucilagineux, doivent être préférés aux remédes gras dans le traitement de l'inflammation, 180. Les Anodyns rafraîchissans ne conviennent pas dans les inflammations, 183

L'inflammation doit être distinguée du phlegmon, 216. Comment on doit traiter l'inflammation, 217. Pour la guérir, il faut souvent combattre ses causes particuliéres, 218. Remédes intérieurs qui conviennent pour appaiser l'inflammation, 219. L'usage interne des narcotiques

ne convient pas dans l'inflammation, *ibid.* Quels sont les topiques qui y conviennent, *ibid.* Les topiques ne conviennent pas à l'inflammation, ou ce n'est qu'après les remédes généraux, 273. Pourquoi une inflammation est suivie de résolution, de suppuration, ou de gangréne, 368. Le degré de l'inflammation est indiqué par les symptomes, 370. Les émolliens conviennent aux inflammations de toute espèce, 434. Différens sentimens sur le siége de l'inflammation, 484. Celle qui est légere se dissipe par les résolutifs, 449. Lorsqu'elle menace de gangréne, il faut employer les remédes animés, *ibid.* Celle qui survient aux playes récentes, ne vient point de l'engorgement des vaisseaux coupés, mais de l'irritation des fibres nerveuses, 520

Injections : celles qu'on fait entre le crâne & la dure-mere, demandent moins de circonspection que celles qu'on fait dans la substance du cerveau, 512. Méthode de les faire dans les playes du cerveau, par M. de la Peyronie, *ibid.*

Irritans : ce que c'est, 382

Quels sont les remédes qui agissent comme irritans, 384. Les irritans favorisent la suppuration, lorsque la partie est indolente, 406. Les irritans doivent être partagés en différentes classes, eu égard à leur action, 408. Comment on doit employer les remédes irritans, 412

Jusquiame : son usage intérieur & extérieur, 206

L.

Lait : est un émollient anodyn, 90.

Attention qu'exigent les remédes topiques, dans lesquels entre le lait, 91, 133. Observation à ce sujet, 91. Comment le lait est-il anodyn, 116. La diéte lactée est très-utile dans la goutte, les rhumatismes, &c. 149

Légumes réduites en farines, sont des anodyns résolutifs, 124

Liqueurs se convertissent en pus, par le mouvement oscillatoire des vaisseaux, augmenté, 445

Lotions : effets de celles qui sont acides, 640

M.

Mandragore est narcotique & résolutive, employée extérieurement, 209

Elle eſt de peu d'uſage intérieurement, *ibid.* Marques qui viennent de naiſſance, peuvent être emportées par le cauſtique, 672

Matiere, qui forme les tumeurs gommeuſes, ſe convertit quelquefois en pus, 660

Maturatifs, excitent la fermentation des humeurs fixées dans une partie, 439. Lorſqu'on les continue trop longtems, ils deviennent dangereux, 449

Médicamens : le raiſonnement aidé des autres connoiſſances de l'analogie, de l'analyſe, de l'expérience, ſert à faire connoître les propriétés des médicamens, 86. D'où vient la difficulté d'établir les eſpèces des médicamens, 87. L'action des médicamens varie ſelon les circonſtances, *ibid.* Les médicamens gras, demandent des précautions dans leurs uſages, 120. Comment on peut découvrir la nature & les propriétés des médicamens, 84. Les médicamens acides reſſerrent, 610. Néceſſité qu'il y a de connoître la vertu des médicamens, 447. Les médicamens cauſtiques détruiſent, 610. Les médicamens agglutinatifs, s'oppoſent à la ſuppuration, 448. Il y en a de deſſicatifs qui ſont compoſés de ſubſtances acides, 610. Il en eſt qui ſont compoſés en même tems de ſubſtances acides & cauſtiques, *ibid.* Les médicamens onctueux, favoriſent la chûte des eſcarres, 666. Les mucilagineux ſont très-propres pour exciter la ſuppuration, 448. Les ſpiritueux ne conviennent point pour provoquer la ſuppuration, *ibid.*

Membrane cellulaire eſt utile pour la formation du pus, 292. Elle ſe pourrit ſouvent dans les abſcès, *ibid.* Des portions de cette membrane, ſortent ſouvent des abſcès, 294. Les mouvemens qui produiſent la coction du pus, ſe paſſent dans la membrane cellulaire, 298

Mercure diſſout dans l'eau-forte, eſt un puiſſant reméde pour les caries, 684. Il eſt un anodyn ſpécifique dans les maladies vénériennes, 245

Miel Roſat : les Anciens s'en ſervoient pour deſſécher les ulcères de la dure-mere, 511. On en retire de bons effets dans les playes du cerveau, 512

Mondificatif (onguent) eſt très-propre pour la guériſon de certains ulcères, 506. C'eſt

un des plus puiſſans deſſicatifs, & celui qui mérite la préférence. Pourquoi ? 648. Il eſt préférable aux cauſtiques pour détruire les ulcères calleux, 686

Morelle, ou *Solanum*, n'eſt point employée intérieurement, 210. Extérieurement elle eſt anodyne, rafraichiſſante, émolliente, réſolutive, *ibid.*

N.

NArcotiques anodyns, & les perties intégrantes de ces médicamens, 128

Les narcotiques ne doivent être employés que dans les cas urgens, 128, 211, 219. Les narcotiques ſont dépilatoires, 129. Comment agiſſent les narcotiques, *ibid.* Les narcotiques peuvent être employés dans les inflammations blanches, mais avec précaution, 149. Les narcotiques peuvent éteindre la chaleur, donnés pour calmer la douleur, 154. Les narcotiques doivent être employés avec précaution, 189. Comment les Anciens employoient les narcotiques intérieurement, *ibid.* En quels cas ils les employoient extérieurement, 193. Comment, ſelon les Modernes, on peut employer les narcotiques intérieurement, 196. On doit condamner l'uſage intérieur des narcotiques les plus forts, 199. Uſage externe des narcotiques, 200. Les narcotiques employés extérieurement, agiſſent comme émolliens ou réſolutifs, 211, 260. Les narcotiques émolliens & réſolutifs, doivent etre préférés à ceux qui ſont froids & répercuſſifs, 212. Les narcotiqnes ſeuls, & ſans correctifs, ne doivent pas être appliqués ſur les yeux ni dans les oreilles, 213. Les narcotiques ne conviennent pas quand il eſt dangereux d'arrêter une évacuation, *ibid.* Les narcotiques tiennent un rang diſtingué parmi les Anodyns, 259. Comment agiſſent les narcotiques donnés intérieurement, *ibid.* Effets des narcotiques, ſelon la doſe à laquelle on les donne, 261

Narcotiques que l'on peut donner intérieurement, 263. Ceux qui conviennent extérieurement, *ibid.* Les narcoques doivent être donnés intérieurement à petite doſe, 272. Les narcotiques conviennent dans les maladies, cauſées par acrimonie, & ſeroient nuiſibles dans la plé-

thore, 273. Les narcotiques feroient nuisibles dans le commencement d'une inflammation, *ibid.* On peut dans ce cas les tenter avec précaution, *ibid.* Les narcotiques peuvent être employés dans les inflammations qui ont pour cause la douleur même, 274. Utilité des narcotiques pour les panaris fort douloureux, 275. Ils conviennent pour la gangréne féche, les ulcérations de la langue, *ibid.* Utilité des narcotiques, pour prévenir la douleur dans certains cas, 276

Nerfs, comment ils servent à l'exercice des fonctions, 107. Les nerfs doivent être libres pour que la douleur ait lieu, 162. La compression ou la destruction d'un nerf peut tenir lieu d'anodyn, 230. Comment on peut ôter la communication des nerfs avec le cerveau, 259, 268

Nitre, est un anodyn rafraîchissant, fort recommandé, 182. L'usage intérieur du nitre est fort utile, *ibid.*

O.

Obstruction : ce que c'est, 7 Quelles différences il y a entre l'obstruction & l'inflammation, *ibid.* Quelles sont les causes de l'obstruction, 7, 11. Les émolliens résolutifs conviennent pour résoudre les obstructions, 11, 12. Les obstructions doivent être traitées comme les tumeurs, eu égard aux fluides qui les forment, à leurs accidens, leurs causes, & leur terminaison, 32

Œsipe : suffit quelquefois pour dissiper les glandes skirreuses, 80

Ophtalmie : ce que c'est, 136. Deux sortes d'ophtalmie, 137. L'ophtalmie compliquée de contusion, peut d'abord être traitée par les anodyns résolutifs, *ibid.* L'ophtalmie accompagnée d'inflammation opiniâtre, doit être traitée par les anodyns adoucissans, *ibid.* Lorsque l'opthalmie diminue, les résolutifs conviennent, 138. Comment on doit traiter l'ophtalmie causée par des corps étrangers, *ibid.* Comment on doit traiter les ophtalmies de cause interne, 139. Les narcotiques doivent s'employer avec précaution dans les ophtalmies, *ibid.* Les ophtalmies séreuses ne doivent pas être traitées par les aqueux mucilagineux, 140 Les remédes généraux doivent

vent d'abord être employés pour la cure de l'ophtalmie de cause interne, 141. Les topiques conviennent à l'ophtalmie de cause externe, *ibid.* Quels sont les remédes qui conviennent à l'ophtalmie, 224, 266.

Opium : danger de l'introduire dans les oreilles, ou d'en trop mettre sur différentes parties, 195, 206. De l'usage intérieur de l'opium, 201. De l'usage extérieur de l'opium, *ibid.* L'opium appliqué extérieurement, résout, amollit, appaise les douleurs, 203. L'opium dissout, appliqué extérieurement sur des parties ulcérées, est chaud & irritant. 204

P.

Panaris : ce que c'est, 146. Comment il doit être traité, 35, 147, 228. Les remédes généraux & les anodyns conviennent au panaris, 147. Les répercussifs n'y conviennent jamais, *ibid.* Guérison singuliere du panaris, *ibid.* Les maturatifs joints aux anodyns, conviennent au panaris, *ibid.* Il faut ouvrir les panaris avant leur maturité, 148

Pansemens, doivent être faits promptement, & mollement, 495. On ne doit point les multiplier sans nécessité, 501

Pavot : ses préparations, 200. De l'usage intérieur du pavot, 201. De l'usage extérieur du pavot, 203. L'usage intérieur du suc du pavot, est le moins dangereux de tous les narcotiques, 211. Si le suc de pavot donné en petite dose, n'appaise pas la douleur, on ne doit pas en augmenter la dose, *ibid.*

Phlegmon : quels remédes conviennent à celui qui suppure, 16. Comment on doit traiter le phlegmon selon ses tems, 33, 77. Comment on peut accélérer ou empêcher sa suppuration, 33. Cataplasme convenable au phlegmon suppuré, 75. Quels émolliens conviennent au phlegmon selon ses tems, 77. Quels topiques conviennent au phlegmon érésipélateux ou œdémateux, *ibid.* Le phlegmon doit être distingué de l'inflammation, 217. Les anodyns & émolliens, conviennent au phlegmon, 222. Si le phlegmon tend à la résolution, il faut joindre les résolutifs aux anodyns, 223. Si le phlegmon tend a

la suppuration, les maturatifs sont convenables, parce qu'ils appaisent la douleur, *ibid.* Les maturatifs ne conviennent pas au phelgmon douloureux seulement, 224. Le phlegmon est formé par le sang, de la même façon que l'œdéme ou le skirre, par la lymphe, 485

Pierre bleue est très-propre à déterger les ulcères, 526.

Pierre infernale est un puissant dessicatif & préférable aux autres pour la guérison de certains ulcères, 648. Elle est aussi un puissant détersif, 524

Playes : quelle est leur indication curative, 150. Comment on doit traiter les plaies des parties nerveuses, *ibid.* Les anodyns émolliens relâchans, conviennent à ces sortes de playes, 151. Les remédes gras & digestifs n'y conviennent pas, *ibid.* Les eaux thermales peuvent être utiles pour les playes des parties nerveuses, & pour celles qui sont accompagnées d'engorgement, *ibid.* Observation à ce sujet, 152. Comment on doit remédier aux accidens des playes des parties tendineuses, 239. Pourquoi il est nuisible de panser fréquemment les playes ; & de les trop essuyer, 352. Les playes du cerveau demandent un traitement différent de celles de la dure-mere, 509. Comment les playes dégénérent en ulcères, 487.

Plantes : les parties fluides des plantes sont presque les seules qui agissent sur nos organes, 18. La plûpart des plantes émollientes sont anodynes, & réciproquement, 19. Les plantes narcotiques, appliquées extérieurement, agissent comme émollientes & rafraîchissantes, & non pas comme narcotiques, 211

Plomb : ses avantages pour dessécher les ulcères, & appaiser les douleurs, 127

Purgatifs sont nécessaires pour la guérison des ulcères, 517

Pus : ce que c'est, 15, 370, 484. Différens sentimens sur la formation du pus, 485. Symptômes qui accompagnent la formation du pus, 280. La formation du pus est précédée de différens dérangemens, 282. Elle a toujours pour principe, l'inflammation, 483. Quelles sont les conditions requises pour que le pus soit louable, & au contraire, 278, 372. Accidens que le pus produit par son

séjour dans les parties, 15. D'où résulte le pus, 101. Lorsque le pus est formé dans un phlegmon, il faut l'évacuer, 224. Le défaut, ou l'excès de chaleur, empêche la formation du pus, 286. Comment on reconnoit que la digestion du pus est achevée, *ibid.* Ce qui arrive pendant la formation du pus, 288. Le pus formé doit etre évacué par l'incision, si la rupture de la peau ne se fait pas promptement, 290. Le pus paroit être un mélange de solides & de fluides, qui se forme dans la membrane cellulaire, 292. Dans quelque partie que se forme le pus, il a toujours son siége dans la membrane cellulaire, *ibid.* Le pus a beaucoup d'analogie avec la graisse, 294. Le pus est particulierement formé par la graisse contenue dans le tissu cellulaire, *ibid.* Pourquoi le pus est plus fluide que la graisse ? 296. Le pus est plus pesant que l'eau, *ibid.* Un mélange de fluide aqueux avec des matieres grasses, peut former un fluide analogue au pus, 298. Comment dans les maladies inflammatoires se forme le pus, ou du moins la matiere analogue au pus, *ibid.* La génération du pus dépend de certains mouvemens que l'art ne peut absolument exciter, 300. La formation du pus peut être accélérée ou retardée à raison de certaines circonstances, *ibid.* D'ou dépendent les parties fibreuses qui concourent à la formation du pus, 372. Le pus est formé par le sang & par la destruction des parties voisines du dépôt, *ibid.* Ce sont les parties rouges, mucilagineuses, & sulphureuses du sang, qui forment le pus, 445. Le pus acquiert de la fétidité, lorsqu'il séjourne dans quelque partie, 447

R.

Rafraichissans : comment ces remédes peuvent dans certains cas devenir suppurans, 310. Les rafraichissans doivent être employés avec précaution, pour qu'ils ne détruisent pas les mouvemens spontanés favorables à la suppuration, 342. Pourquoi les rafraîchissans produisent souvent l'induration au lieu de la suppuration, *ibid.*

Relâchement : ce que c'est, & comment il se fait, 99

Remédes : ceux qui sont emplastiques & gras, causent sou-

vent des accidens aux playes & aux ulcères, 526. Les remédes gras & huileux sont nuisibles dans les playes du cerveau. Pourquoi ? 510. Les remédes gras & onctueux conviennent dans le commencement de la suppuration des playes, 520
Répercussifs ne conviennent pas au panaris, 147. Ni aux fortes inflammations, 221
Résines : ce que c'est, leurs espèces, 59. Parmi les résines solides il y a peu d'émolliens proprement dits, 60
Résolutifs deviennent maturatifs dans les tumeurs qui tendent à la suppuration, 16. Les résolutifs seuls sont nuisibles au traitement du skirre, 95
Résolutifs anodyns, 123. Les résolutifs anodyns sont carminatifs, 124. Les résolutifs chauds & actifs ne conviennent pas dans le cas d'inflammation, 174. Les résolutifs conviennent aux douleurs qui sont sans inflammation, *ibid.* Les résolutifs doux conviennent aux douleurs causées par des matieres âcres, 175. Pour que les résolutifs opérent, ils doivent être appliqués chauds, *ibid.* Les résolutifs augmentent l'oscillation des vaisseaux, 439
Rhumatismes : les remédes aromatiques & dessicatifs n'y sont pas convenables, 149. Quels sont les résolutifs qui doivent y être employés, *ibid.*

S.

SAfran : quelles précautions exige son usage, 123. Il agit comme narcotique, 260.
Saignée : est utile pour les inflammations, & devient émolliente, 77. La saignée est un anodyn évacuant, 167. La saignée est le remède spécifique de l'inflammation, 131, 217. La saignée est utile pour diminuer la masse des humeurs, 255. Elle convient dans les fortes contusions, 350
Sang : comment le sang des animaux est anodyn, 116
Sarcocèle : on doit toujours en tenter la résolution, 674. L'instrument tranchant doit être préféré pour son extirpation, au cautère, 672
Sarcomes : il y en a de deux espèces, 676
Sarcotiques hâtent la régénération des chairs, 439
Savons : sont plus atténuans qu'émolliens, 67. Quelle sont les parties intégrante

des savons, 68. Les savons artificiels exigent des précautions pour être employés, 69
Scarifications : accélérent la chûte des escarres, 668
Sels : agissent sur les parties par corrosion, ou par dissolution, 451. Les changemens qu'ils produisent, sont différens relativement à la disposition des parties, 451. Ils rétablissent le ton des parties, 452. Ils produisent un changement dans les fluides & dans les solides, *ibid.*
Sensations sont agréables ou désagréables : comment elles différent, 109
Skirre : ce que c'est, 39
Comment on doit traiter celui qui peut se résoudre & celui qui doit suppurer, *ibid.* Les skirres, même intérieurs, sont quelquefois susceptibles de guérison, par le moyen des topiques & des remédes internes, *ibid.* Les skirres suppurés doivent être ouverts par la pierre à cautère, 40. Le skirre benin doit être traité par les émolliens & les résolutifs, 79, 94, 95. Le skirre parfait doit être traité par les émolliens seulement, 79. Le skirre ne doit pas être traité par les émolliens chauds, 80. Cause prochaine du skirre, 94. Causes éloignées, 95. Il faut en même-tems délayer la lymphe & donner du ressort aux vaisseaux, *ibid.* Ce qu'Aquapendente veut que l'on observe dans l'usage des émolliens pour le skirre, 96. Le skirre récent peut être traité par les émolliens résolutifs, 96. Le skirre qui attaque les parties naturellement dures, doit être traité par les émolliens aidés des incisifs, 97. Les humectans & adoucissans conviennent au skirre qui est la suite de l'usage des dessicatifs, *ibid.* Les skirres, qui dépendent de la viscosité de la lymphe, peuvent être traités par les émolliens auxquels on joint les résolutifs, 98. Le skirre compliqué ne céde pas à l'usage des émolliens, *ibid.*
Squinancie : ce que c'est, 141. Les remédes généraux sont très-utiles dans le commencement de la squinancie ; il faut y joindre l'usage des topiques, 142. La squinancie opiniâtre exige l'application des topiques anodyns relachans, *ibid.* Comment on peut traiter la squinancie fausse ou pituiteuse, 143
Stagnation des liqueurs dans une partie dépend de leur

épaississement ou de leur trop grande quantité, & du ressort des vaisseaux augmenté ou diminué, 447

Substances: leur déperdition est réparée par la nature, 448

Suppurans: ce que c'est, 306. Comment certains remédes peuvent devenir suppurans selon les circonstances, *ibid.* Comment paroissent agir les médicamens suppurans, 302. Comment ils paroissent opérer la maturation, 304. Les médicamens, qui empêchent l'accès de l'air, peuvent devenir suppurans composés, 306. Les médicamens, qui empêchent la transpiration, deviennent suppurans, *ibid.* Médicamens suppurans qui agissent en conservant la chaleur & l'humidité des parties, 318

Suppurans qui agissent en relâchant le tissu des parties, 320. Médicamens qui deviennent suppurans en diminuant l'inflammation trop vive, 312, 340. Médicamens qui deviennent suppurans en excitant ou en augmentant la chaleur, 324. Pourquoi on doit souvent combiner le mêlange de différens médicamens pour les rendre suppurans, 328. D'où se tirent les indications pour l'usage des médicamens suppurans, 334. Quels seroient les inconvéniens des cataplasmes suppurans, si on les appliquoit trop humides ou trop secs, 348. Les suppurans doivent être employés avec précaution dans les grandes contusions, *ibid.* Les suppurans mêlés avec les résolutifs, peuvent y convenir, 350. Les suppurans chauds conviennent aux contusions dans lesquelles la chaleur n'est pas suffisante pour opérer la suppuration, *ibid.* Les suppurans agissent ou comme émolliens ou comme irritans, 384, 436. Les suppurans émolliens & irritans ne doivent pas être mêlés ensemble sans des raisons particulieres, 388. Les suppurans deviennent maturatifs ou digestifs selon les cas dans lesquels on les applique, 420. Dans le choix des médicamens suppurans on doit avoir égard à la partie sur laquelle on les applique, 422. Les suppurans ne conviennent pas sur les parties élastiques & sensibles, *ibid.* Les suppurans sont utiles dans toutes les maladies chirurgicales qui tendent à la suppuration, 431. Usage des suppurans dans les

fortes inflammations, la gangréne, & les ulcères fistuleux, 432. Comment les suppurans agissent dans la cure des tumeurs enkistées & autres excroissances, 434. Dans quels cas conviennent les suppurans irritans, 456

Suppuration : ce que c'est, 278. Comment elle se forme dans les playes, 444. Elle s'opere par le même méchanisme dans les tumeurs, quoique les vaisseaux soient entiers, 447. Nécessité de la suppuration pour la cure de certaines maladies, 448. Lorsqu'elle est abondante, elle annonce une grande quantité ou un vice des humeurs, 458. Pour qu'elle puisse se former dans une partie, il faut qu'il y ait stagnation des liqueurs, & que l'action des vaisseaux soit augmentée, 479, 484. On facilite la suppuration par les remédes doux & onctueux, 456. Lorsqu'elle est troublée par quelque cause que ce soit, il faut employer les remédes relâchans, 458. La suppuration dépend de la disposition particuliere des parties, 280. Souvent la suppuration ne se fait pas malgré l'action des remédes suppurans, *ibid.* La suppuration ne peut se faire que dans les parties qui jouissent encore du mouvement vital, 282. La suppuration se fait difficilement dans les parties fortement contuses, brûlées, gelées ; & encore ce n'est que dans les parties voisines, *ibid.* La suppuration ne se forme pas dans une partie saine, *ibid.* La suppuration est la fin ou la crise d'une maladie antécédente, *ibid.* La suppuration est toujours précédée de l'inflammation, 282, 376. La suppuration n'arrive pas après toute inflammation, 284. Certains degrés de chaleur sont nécessaires pour la formation de la suppuration, *ibid.* La suppuration ne se fait pas dans une partie exposée à l'air extérieur, ou du moins difficilement, 286. La suppuration se fait difficilement, dans les parties qui ne peuvent pas se gonfler, *ibid.* Comment certains médicamens qui n'ont aucune action particuliere peuvent contribuer à la formation du pus, 304. Conditions requises pour que les médicamens produisent la suppuration, *ibid.* L'humidité & la chaleur sont nécessaires pour procurer la suppuration, 306.

Comment les médicamens qui empêchent la transpiration contribuent à la suppuration, *ibid.* La suppuration peut être excitée par les émolliens relâchans, 308. Quelquefois par les médicamens rafraîchissans, 310. La suppuration est souvent produite par les remédes échauffans, *ibid.* La suppuration arrive souvent par l'application des médicamens qui sont susceptibles de mouvement intestin, 312. La suppuration est souvent accélérée par l'usage des remédes gras & rances, *ibid.* Remédes qui excitent la suppuration en diminuant l'inflammation trop vive, 322. Il faut attendre la suppuration, quand on voit que la maladie ne peut se terminer par une résolution bénigne, 334. Quand la suppuration se fait lentement, il faut augmenter le mouvement des solides par les médicamens, 342. Quelle diéte convient pendant que la suppuration se forme, 376. La suppuration est d'autant plus considérable, que l'inflammation a été plus forte. Pourquoi ? 380. La suppuration ne se fait pas lorsque le mouvement des artères est ou trop foible ou trop fort, 382. Dans quels cas la suppuration doit être produite par les émolliens, 390. La suppuration doit être excitée par les irritans lorsque la partie est indolente, 406. Quels remédes sont indiqués selon la suppuration des playes ou des ulcères, 420

Systême sur la formation de la suppuration dans les playes, 387. Réfutation de ce systême, 488

T.

Tabac : les feuilles fraîches du tabac sont anodynes, & irritantes quand elles sont desséchées, 125

Taxis : cette opération dans bien des cas calme la douleur & agit comme anodyn, 175

Tisane des bois sudorifiques convient dans certains ulcères, 499

Tissu cellulaire est le siége des tumeurs, 485

Tumeurs : comment on doit traiter celles qui sont enkistées & scrophuleuses, 38. Les tumeurs ont souvent pour cause le trop grand mouvement des solides & des fluides, 47. Les tumeurs skirreuses & scrophuleuses sont souvent traitées avec succès par

par les eaux de Barrege, 79. Les tumeurs enkistées paroissent se résoudre plus facilement par l'usage de l'emplâtre *diabotanum*, 82. Quelles sont les tumeurs douloureuses, 216. Les tumeurs qui avoisinent les parties nerveuses, doivent être emportées par l'instrument tranchant. Pourquoi? 684. Celles qui sont faites par congestion, ont beaucoup de peine à venir à suppuration, 450. Il faut faire beaucoup suppurer celles qui dégénérent en ulcères, 449. Lorsqu'elles sont enkistées, il faut les ouvrir avec le caustique, 660. Il faut les inciser avant d'y appliquer les caustiques, 668. Il est des tumeurs scrophuleuses qu'il faut extirper, 636.

V.

VAisseaux : c'est dans les vaisseaux capillaires où se forment ordinairement les engorgemens, 446. Lorsqu'ils sont engorgés, ils n'ont aucune action sur les fluides qui les engorgent, 485. L'obstruction seule de ces vaisseaux ne peut pas former des tumeurs considérables, *ibid.* Les vaisseaux coupés, dans les solutions de continuité subites, se retirent & se cachent sous les vaisseaux entiers, 444. Les vaisseaux conservent leur continuité dans une tumeur enflammée, jusqu'à ce qu'elle prenne la voie de la suppuration, 484. Leurs débris entrent dans la matiere de la suppuration, 446

Vertu systaltique: produit quelquefois des chairs très-sensibles dans les ulcères: moyens d'y remédier, 517

Vésicatoires: ce que c'est, comment ils agissent, 537. Les vésicatoires irritent les solides, & procurent une évacuation humorale, 538. Succès des vésicatoires dans différentes maladies internes, *ibid.* L'application des vésicatoires produit quelquefois la gangréne séche ou humide 539. Usage des vésicatoires dans les maladies extérieures, 540. Cas où les vésicatoires peuvent être nuisibles, *ibid.* Les vésicatoires composés doivent être préférés aux vésicatoires simples, 542. Comment on doit combiner les différens vésicatoires, 543. Les vésicatoires faits avec les cantharides, exigent des précautions, *ibid.* On doit composer différemment les vésicatoires selon les différens

âges, 544
Vitriol de Chypre eſt un puiſſant reméde pour les ſarcomes vénériens, 682
Ulcères : ce que c'eſt, 153, 420, 441, 483. Différences des ulcères, 153. Signes pour connoître les caractéres des ulcères, 153. Les ulcères douloureux doivent être traités avec les anodyns abſorbans & deſſéchans, 153. Les anodyns correctifs rafraîchiſſans ſont utiles pour les ulcères, 184. Les onguens deſſicatifs ſont utiles pour la guériſon des ulcères, 244
Ulcères de cauſes externes, 441, 483
Ulcères de cauſes internes, *ibid.*
Ulcères ſimples, 441
Ulcères compliqués, 442
Ceux qui ſont invétérés ne guériſſent qu'en en détruiſant la ſuperficie, 644. Les ulcères ſont garnis ordinairement de mauvaiſes chairs, qui ne ſont pas produites ſeulement par les vaiſſeaux déchirés, mais encore par les vaiſſeaux entiers affoiblis, 504
Ulcères cancereux : les déterſifs n'y conviennent point. Pourquoi. 459. Dans les ulcères gangréneux on doit faire uſage des déterſifs ſpiritueux, mêlés avec les irritans, 508
Ulcère du nez : remédes qui y conviennent, 515. Exemple d'un ulcère du nez, guéri par les vapeurs de bougie de cire rouge, 516. Les ulcères ſitués dans les parties œdémateuſes, tombent facilement en gangréne, 517
Ulcères des poulmons : moyens qui conviennent pour les guérir, 516
Ulcères récens guériſſent aiſément. Exemple, 634. Il eſt des ulcères récens où il faut employer des deſſicatifs puiſſans. Exemple, *ibid.* Les ulcères qui ne ſont point douloureux, exigent des déterſifs forts, 525. On doit faire ſuppurer les ulcères dans les premiers tems, 490.

Fin de la Table des Matiéres.

Le Privilége eſt à la fin du troiſiéme Tome des Mémoires.